



**HAL**  
open science

# La présence américaine dans le Centre-Ouest de la France pendant la Première Guerre mondiale, 1917-1921

Laëtitia Pichard

► **To cite this version:**

Laëtitia Pichard. La présence américaine dans le Centre-Ouest de la France pendant la Première Guerre mondiale, 1917-1921. Histoire. Université de La Rochelle, 2019. Français. NNT : 2019LAROF002 . tel-02476441

**HAL Id: tel-02476441**

**<https://theses.hal.science/tel-02476441v1>**

Submitted on 12 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

ÉCOLE DOCTORALE  
*EUCLIDE*

Laboratoire Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA)

THÈSE  
présentée par :

**Laëtitia PICHARD**

soutenue le 04 juin 2019  
pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université de La Rochelle

Discipline : Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde  
contemporain, de l'art et de la musique

**La présence américaine dans le Centre-Ouest de la France  
pendant la Première Guerre mondiale, 1917-1921**

---

JURY :

Bruno MARNOT  
Frédéric CHAUVAUD  
Stanislas JEANNESSON  
Tangi VILLERBU

Emmanuelle CRONIER  
Marie-Pierre ARRIZABALAGA

Professeur, Université de La Rochelle, Président du jury  
Professeur, Université de Poitiers, Rapporteur  
Professeur, Université de Nantes, Rapporteur  
Maître de conférences, HDR, Université de La Rochelle,  
Directeur de thèse  
Maître de conférences, Université de Picardie Jules Verne  
Professeure, Université de Cergy-Pontoise

La présence américaine dans le Centre-Ouest de la France  
pendant la Première Guerre mondiale, 1917-1921

# Remerciements

Le doctorat est loin d'être une aventure solitaire. J'ai eu la chance d'être entourée et soutenue tout au long de ces quatre années de recherche et de rédaction.

Je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui m'ont aidée pendant l'élaboration de ma thèse et notamment mon directeur de thèse, Tangi Villerbu, pour son soutien, sa disponibilité, ses conseils, sa patience, son exigence et sa relecture méticuleuse lors de la rédaction.

Je remercie la Région Poitou-Charentes et l'université de La Rochelle de m'avoir permis de réaliser sereinement ma thèse grâce à l'obtention d'un contrat doctoral et d'un contrat d'Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Je remercie également l'Institut des Amériques pour son aide financière grâce à laquelle je suis partie en séjour de recherche à Washington DC. Sans ces soutiens financiers, ce travail n'existerait pas.

La réalisation de ce manuscrit a également été possible grâce à mes collègues du laboratoire du CRHIA, aussi bien enseignants que doctorants, mais aussi grâce à l'équipe enseignante du département des Sciences Humaines et Sociales de l'université de La Rochelle. Leurs conseils, leur disponibilité et leur soutien, aussi bien pour mon doctorat que pour mes activités d'enseignante, m'ont aidée à progresser dans mes différentes fonctions.

Merci également à l'ensemble des archivistes Français ou Américains. Je remercie tout particulièrement Eric Van Slander, archiviste aux archives nationales américaines (College Park), pour le temps qu'il m'a accordé lors de mes journées de recherche et pour l'aide qu'il m'a apportée en me guidant dans le dédale des archives américaines.

Mes remerciements vont également à Pascal Brunello pour la réalisation des cartes ainsi qu'à Françoise Massard pour sa précieuse relecture. Merci à Marcel, mon binôme, collègue et ami, pour son calme, sa sagesse, son écoute et ses précieux conseils.

Je remercie ma famille, mes parents et ma sœur, pour leur soutien, leur patience, leur aide matérielle et morale qui ont largement contribué à la bonne réalisation de ce travail.

Merci enfin, Vincent, pour sa patience ô combien précieuse dans mes moments de doute et de découragement, son soutien indéfectible et son amour.

## Liste des abréviations

AC : Archives communales

AD : Archives départementales (16 : Charente, 17 : Charente-Maritime, 33 : Gironde, 37 : Indre-et-Loire, 79 : Deux-Sèvres, 86 : Vienne)

AM : Archives Municipales

AMLR : Archives municipales de La Rochelle

AN : Archives Nationales

CADLC : Centre des Archives Diplomatiques de La Courneuve

CADN : Centre des Archives diplomatiques de Nantes

NARA : National Archives and Records Administration

SHD : Service Historique de la Défense

# **Introduction**

Le 14 juillet 2017, le président américain, Donald Trump est l'invité d'honneur du président français, Emmanuel Macron, pour le défilé traditionnel sur les Champs-Élysées. Cette invitation officielle a permis de rappeler, dans les médias nationaux, l'histoire de l'entrée des États-Unis dans la Grande Guerre. Cette invitation figurait depuis 2013 dans l'agenda des grandes dates commémoratives du rapport Zimet remis en 2011 au Président alors en fonction, Nicolas Sarkozy, lors du lancement de la *Mission centenaire*<sup>1</sup>. Toutefois, l'événement national n'est pas ce qui marque les populations. Ce centenaire a bien montré que ce sont les actions des communes, des départements, des écoles ou des établissements culturels qui comptent et qui frappent les Français<sup>2</sup>. Ainsi, l'entrée des Américains dans la Grande Guerre a surtout été célébrée à l'échelle locale par le biais d'expositions<sup>3</sup>, ou bien de fêtes comme à Saint-Nazaire avec l'arrivée du *Queen Mary II* à la fin du mois de juin 2017, suscitant un véritable engouement citoyen pour la Grande Guerre.

Au-delà des initiatives citoyennes, le milieu universitaire s'est aussi penché sur la question de la présence américaine dans le premier conflit mondial. Les trois volumes de *La Première Guerre mondiale*, sous la direction de Jay Winter, publiés chez Fayard en 2013 et 2014 font entrer l'étude de ce conflit dans une histoire transeuropéenne et transatlantique. Travailler sur la présence américaine dans le premier conflit mondial décale notre regard de la fameuse querelle entre l'école de la contrainte et celle du consentement qui est marquée en 2000 par la parution du livre de Stéphane Audoin-Rouzeau et d'Annette Becker, *14-18. Retrouver la guerre*<sup>4</sup>. Ces deux écoles sont représentées par l'Historial de Péronne pour l'hypothèse du consentement et par le Collectif de Recherche International et de Débat sur la guerre de 14-18 (CRID) pour l'école de la contrainte. Cette opposition ne semble plus pertinente aujourd'hui dans un contexte où la question « comment les hommes ont-ils tenu ? » est renouvelée par les recherches qui portent sur la pluralité des attitudes des peuples et la réaction des différentes catégories sociales en France face à la guerre<sup>5</sup>. Cette thèse ne s'inscrit pas dans un débat sans doute dépassé entre contrainte et consentement mais puise son inspiration dans

---

<sup>1</sup> *Mission centenaire 14-18*, <http://centenaire.org/fr/commemorer-la-grande-guerre-rapport-joseph-zimet-septembre-2011>, consulté le 30 septembre 2017.

<sup>2</sup> Conférence d'Antoine Prost, « Raisons et sens des commémorations de la Grande Guerre », le 18 octobre 2018, organisée par les Archives départementales de la Vienne.

<sup>3</sup> Parmi les expositions nous pouvons citer : « 1917. Voilà les Américains ! », du 21 juillet 2017 au 7 janvier 2018 au Centre Jean Moulin de Bordeaux, « La Fayette nous voilà ! », du 1<sup>er</sup> février 2017 au 9 avril 2017 au Musée de l'Armée, Paris, « Une ville à l'arrière du front. Dijon 1917-1920 », Archives de la ville de Dijon, du 6 avril au 9 juillet 2017, « Les Américains à Brest en 1917 », Archives de la ville de Brest, du 21 juin à décembre 2017.

<sup>4</sup> AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000.

<sup>5</sup> BEAUPRÉ Nicolas, JONES Heather, RASMUSSEN Anne, *Dans la guerre 1914-1918. Accepter, endurer, refuser*, Paris, Les Belles Lettres, 2015 ; ROUSSEAU Frédéric, *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, 2018.

de multiples courants historiographiques, français comme étasuniens, pour renouveler le regard sur le premier conflit mondial.

La participation américaine au premier conflit mondial fut abordée, pour la France, dans les années 1970 par deux historiens qui font aujourd'hui référence. Il s'agit d'André Kaspi qui propose une étude générale sur le rôle des États-Unis dans la guerre aussi bien sur un plan militaire que psychologique<sup>6</sup>, ainsi qu'Yves-Henri Nouailhat qui offre une étude locale mais non moins novatrice et précieuse sur les villes de Nantes et de Saint-Nazaire<sup>7</sup>, à l'heure américaine. Après ce dernier ouvrage, ce sont surtout des étudiants qui se sont penchés sur la question à travers divers villes et départements, comme La Rochelle<sup>8</sup>, le Morbihan ou encore le Loir-et-Cher<sup>9</sup>. À la suite d'Yves-Henri Nouailhat, ce sont logiquement les départements bretons qui ont été les plus traités. Plus récemment, Erwan Le Gall a proposé une approche sociale, culturelle et globale des relations franco-américaines dans la ville de Saint-Nazaire<sup>10</sup>.

Du côté américain, les travaux de David Kennedy en 1980 font figures de pionniers<sup>11</sup>. Puis, dans les années 2000, ce sont Jennifer D. Keene qui se penche sur les soldats afro-américains dans le conflit, Mark Grotelueschen, qui s'intéresse aux opérations militaires et aux tactiques de combat des troupes américaines et Richard Faulker, qui étudie de nouvelles sources, notamment des sources privées, comme les mémoires des soldats, qui apportent un nouveau regard sur l'intervention américaine dans le conflit aussi bien sur le front qu'à l'arrière<sup>12</sup>.

De façon plus générale, l'historiographie de la Grande Guerre a connu un regain d'intérêt du fait du centenaire. L'année 2017 a vu une multitude d'ouvrage être publiés autour de l'entrée en guerre des États-Unis. Pourtant, les auteurs se tournent essentiellement vers une histoire militaire, diplomatique et politique en évoquant de façon lacunaire l'intégration des

---

<sup>6</sup> KASPI André, *Le temps des Américains 1917-1918*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1976.

<sup>7</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains à Nantes et à Saint-Nazaire 1917-1919*, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

<sup>8</sup> PICHARD Laëtitia, « La présence américaine à La Rochelle pendant la Première Guerre mondiale et la mise en valeur de son héritage patrimonial et culturel aujourd'hui », mémoire de master 1, Université de La Rochelle, sous la direction de Tangi Villerbu, 2012.

<sup>9</sup> BOGARD Valentin, « Aspects sociaux-économiques de la présence des Américains dans le Morbihan entre 1917 et 1919 », mémoire de master, Université de Bretagne Sud, sous la direction de Jean-Baptiste Bruneau, 2016.

<sup>10</sup> LE GALL Erwan, *Saint-Nazaire, les Américains et la guerre totale (1917-1919)*, Bayeux, Éditions Codex, 2018.

<sup>11</sup> KENNEDY David, *Over Here: The First World War and American Society*, New York, Oxford University Press, 1980.

<sup>12</sup> GROTELUESHEN Mark, *The AEF Way of War: the American Army and Combat in World War I*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007 et FAULKNER Richard S., *The School of Hard Knocks: Combat Leadership in the American Expeditionary Forces*, College Station, Texas A&M University Press, 2012.



Américains dans le paysage des villes et villages français ainsi que leur impact social ou encore culturel. On note, en France, un renouveau de l'histoire militaire, champ pourtant obsolète pour Antoine Prost et Jay Winter<sup>13</sup>. Par ailleurs, le centenaire de la Grande Guerre et de l'entrée des États-Unis dans le conflit a suscité la publication d'ouvrages d'histoire locale qui apportent un éclairage sur un territoire précis sans toutefois toujours mettre en lien les événements locaux avec les faits nationaux<sup>14</sup>.

Les historiens français ayant récemment consacré des travaux aux troupes américaines dans le premier conflit mondial, à l'image d'Hélène Harter, de Rémy Porte ou encore de Mickaël Bourlet, apportent des éléments de seconde main et ne proposent pas de véritable relecture des sources ou d'analyse de nouveaux fonds archivistiques<sup>15</sup>. Ils s'interrogent sur les raisons de l'entrée en guerre des États-Unis, sur l'entraînement des troupes sur le sol américain et français, sur l'organisation administrative mise en place durant le conflit en France pour répondre aux besoins américains mais également aux combats menés par ces nouveaux alliés. Ces combats sont d'ailleurs l'objet de controverses. Les historiens français considèrent généralement que l'entrée des États-Unis dans la guerre a été tardive et non déterminante<sup>16</sup>, et que l'apport économique et matériel est plus notable. À rebours, les historiens étasuniens voient l'entrée américaine comme décisive dans la victoire contre l'ennemi. C'est ce que constate Geoffrey Wawro pour qui l'intervention américaine dans le conflit est loin d'être anecdotique. Bien au contraire, le chercheur américain affirme que sans l'aide américaine, les armées françaises et britanniques n'auraient pu gagner le conflit<sup>17</sup>.

Cette divergence de vue entre historiens provient peut-être de l'usage d'archives différentes. Rares sont aujourd'hui les historiens français à s'être penchés sur les sources étatsuniennes, que ce soit aux archives nationales de College Park, au musée de la Grande Guerre de Kansas City ou dans les fonds locaux de chacun des États. Malgré l'apport précieux

---

<sup>13</sup> PROST Antoine, WINTER Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 2004, page 24.

<sup>14</sup> LE BLAY Éric, *La Petite Gironde, American Edition : 1918-1919, l'Amérique de Bordeaux à Biarritz*, Bordeaux, Memoring Édition, 2017 ; CARNEY Sébastien (dir.), *1917-1919. Brest ville américaine ?* Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2018.

<sup>15</sup> Voir les ouvrages suivants : HARTER Hélène, *Les États-Unis dans la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2017 ; BOURLET Mickaël, *La Grande Guerre des Américains, 1917-1919*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2017 ; PORTE Rémy, *Les États-Unis dans la Grande Guerre. Une approche française*, Saint-Cloud, Soteca, 2017.

<sup>16</sup> LENGEL Edward G., *Thunder and Flames Americans in the Crucible of Combat, 1917-1918*, Lawrence, University Press of Kansas, 2014.

<sup>17</sup> WAWRO Geoffrey, *Sons of Freedom. The Forgotten American Soldiers Who Defeated Germany in World War I*, New York, Basic Books, 2018.

des ouvrages américains, les historiens comme Leonard V. Smith regrettent aujourd'hui le peu de travaux novateurs<sup>18</sup>. Selon lui, aucune nouveauté n'est visible dans les ouvrages publiés lors du centenaire, les historiens se contentent de s'intéresser aux premières batailles de la guerre. Jennifer D. Keene indique, quant à elle, qu'il s'agit d'une guerre oubliée dans les travaux de ses confrères<sup>19</sup>. Les manuels scolaires ne l'évoquent qu'à de rares occasions. Les propos de ces deux historiens semblent surprenants lorsqu'on se penche sur les nombreux ouvrages américains parus ces dernières années autour de sujets divers, tels que l'efficacité de la mobilisation économique de la guerre, l'engagement des soldats afro-américains<sup>20</sup>, les femmes et leurs combats pour la justice sociale<sup>21</sup>, la conscription<sup>22</sup>, l'impact du wilsonisme sur la politique étrangère américaine<sup>23</sup>, ou encore l'engagement concret des troupes américaines dans le conflit<sup>24</sup>, aussi bien sur le sol américain que sur le territoire français. L'ouvrage de Faulkner illustre très bien la tendance de ces dix dernières années, plus axée sur les aspects culturels et sociaux. De plus, les historiens américains tendent vers une nouvelle lecture du conflit en s'interrogeant sur la période 1914-1917 qui ne fut pas simplement une phase de neutralité pour les États-Unis<sup>25</sup>.

Entre 1914 et 1917, même si le gouvernement américain opte pour une politique étrangère de neutralité, les Américains ne respectent pas leur impartialité en intervenant dans la guerre sur un plan commercial et financier<sup>26</sup>. En effet, durant les deux premières années de guerre, le secteur bancaire américain soutient la Grande-Bretagne et la France par le biais de subventions, de prêts ou de crédits, 65 % des exportations américaines se font en direction de

---

<sup>18</sup> SMITH Leonard V., "France, the Great War, and the "Return to Experience"", *The Journal of Modern History*, n°88, juin 2016, pages 380-415.

<sup>19</sup> KEENE Jennifer, "Remembering the "Forgotten war": American Historiography on World War I", *The Historian*, n°78, septembre 2016, pages 439-468.

<sup>20</sup> WILLIAMS L. Chad, *Torchbearers of Democracy African American Soldiers in the World War One Era*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2013.

<sup>21</sup> IRWIN Julia F., *Making the World Safe: The American Red Cross and a Nation's Humanitarian Awakening*, Oxford, Oxford University Press, 2013; COBBS Elizabeth, *The Hello Girls. America's First Women Soldiers*, Cambridge, Harvard University Press, 2017.

<sup>22</sup> GUTIERREZ Edward A., *Doughboys on the Great War: How American Soldier Viewed Their Military Service*, Lawrence, University Press of Kansas, 2014.

<sup>23</sup> TOOZE Adam, *Le déluge. 1916-1931. Un nouvel ordre mondial*, Paris, Les Belles Lettres, 2015.

<sup>24</sup> FAULKNER Richard, *Pershing's Crusaders: The American Soldier in World War I*, Lawrence, University Press of Kansas, 2017.

<sup>25</sup> DOENECKE Justus, *Nothing less Than War. A New History of America's Entry into World War I*, Lexington, University Press of Kentucky, 2011; TUCKER Robert W., *Woodrow Wilson and the Great War: Reconsidering America's Neutrality, 1914-1917*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2007.

<sup>26</sup> SCHNAKENBOURG Éric, « La fin d'une illusion ? Le droit à la neutralité maritime à l'épreuve de la Première Guerre mondiale », *Relations internationales*, n°160, avril 2014, pages 3-18.

la Grande-Bretagne<sup>27</sup>. Les États-Unis deviennent donc une « source d’approvisionnement absolument irremplaçable<sup>28</sup> » pour les Alliés. Les Américains sont donc neutres mais la guerre les pousse tout de même à s’engager dans le conflit et à être acteurs de celui-ci.

Pourtant, le 4 août 1914, Wilson avait proclamé la neutralité de son pays et demandé à ses concitoyens de faire preuve d’impartialité dans leur vie quotidienne. La neutralité est une nécessité pour Wilson afin de maintenir l’unité nationale. En effet, de nombreux Américains sont nés en Europe ou de parents européens. Le président américain est d’ailleurs réélu en 1916 en promettant à son pays la plus stricte neutralité, mais en prévenant tout de même que la nation devait se préparer à toute éventualité. De plus, le chef d’État américain a déjà proposé, au cours des années qui précèdent 1917, plusieurs tentatives de médiations notamment en soumettant aux pays belligérants une « paix sans victoire<sup>29</sup> », en souhaitant qu’aucun camp ne gagne le conflit, tout en demandant à l’Allemagne de changer de modèle politique. Par ailleurs, si Wilson désire maintenir son pays dans la neutralité, c’est qu’il considère que les États-Unis ne sont pas concernés par « les causes et les objets<sup>30</sup> » de la guerre et que les torts sont partagés entre les deux camps. Il désapprouve la violation des droits des neutres par les Puissances Centrales, à commencer par l’invasion de la Belgique et s’oppose à leur régime autocratique. L’expansion coloniale de la Grande Bretagne et de la France n’est pas bien perçue par le président américain dont le pays est né d’un combat contre les puissances étrangères, même si les Américains acquièrent à la même période Porto Rico et les Philippines. De plus, la répression de l’insurrection irlandaise de 1916 comme l’oppression subie par les nationalités de l’empire russe inquiètent Wilson, pour qui le droit des peuples à disposer d’eux-mêmes est une condition *sine qua non* à la paix mondiale.

Cependant, le 6 avril 1917, le Congrès américain vote l’entrée en guerre des États-Unis aux côtés des Alliés en tant que puissance associée. Quels éléments ont donc décidé les États-Unis à entrer dans le conflit ? Cette question occupe aujourd’hui les esprits de nombreux historiens. Robert Tucker comme Jennifer D. Keene tendent à mettre un terme au mythe du naufrage du *Lusitania* en 1915, qui ne justifie en aucun cas l’entrée en guerre des États-Unis<sup>31</sup>.

---

<sup>27</sup> KEENE Jennifer D., « L’Amérique du nord », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Combats*, Paris, Fayard, 2014, pages 553-573, page 555.

<sup>28</sup> *Ibid.*, page 555.

<sup>29</sup> KRUIZINGA Samuël, « Les neutres », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. États*, Paris, Fayard, 2014, pages 585-617, page 593.

<sup>30</sup> TOOZE Adam, *Le déluge... Op.cit.*, page 41.

<sup>31</sup> TUCKER Robert W., *Woodrow Wilson and the Great War... Op. cit.*

Les raisons sont ailleurs. L'une des causes est la guerre sous-marine à outrance décrétée par l'Allemagne en 1917 et qui met à mal le commerce avantageux des États-Unis avec les puissances de l'Entente pratiqué depuis 1914. D'autant que la France et l'Angleterre empruntent des sommes importantes aux banques américaines pour financer leur effort de guerre. Les États-Unis ne peuvent donc ni tolérer la guerre sous-marine contre le Royaume-Uni qui ruinerait leur commerce, ni la défaite des Alliés qui sont débiteurs envers eux. De plus, la simple guerre sous-marine à outrance est inacceptable pour Wilson qui veut combattre pour des principes ayant une valeur universelle. Le Président américain veut défendre la liberté des mers et la démocratie. Le 3 février 1917, Wilson rompt donc les relations diplomatiques avec l'Allemagne.

La volonté de Wilson de combattre les Allemands est renforcée par l'épisode du télégramme Zimmermann. En janvier 1917, dans un message à l'ambassadeur allemand au Mexique, le ministre allemand des affaires étrangères propose au Mexique une alliance militaire. Si la guerre éclate avec les États-Unis, l'Allemagne offre de l'aide au Mexique pour reconquérir l'Arizona, le Nouveau Mexique et la Californie. Le Mexique peut donc espérer un soutien allemand en cas de guerre avec les Américains. Intercepté par les Britanniques, le message est transmis aux États-Unis et suscite une vive émotion chez tous les Américains, dont l'armée mène une expédition au Mexique entre 1916 et 1917. Malgré cette affaire, Wilson ne veut pas entrer en guerre. Pourtant, il se veut le défenseur de la liberté des mers et du droit des neutres, il veut sauver le prestige des États-Unis et leur donner une chance d'exercer une influence sur les conditions de la paix future. Enfin, il souhaite promouvoir un nouvel ordre international et en devenir l'arbitre. Si les États-Unis n'interviennent pas, ils prennent le risque de rester impuissants sur la scène mondiale après la guerre et de ne pas pouvoir protéger leurs intérêts. Les États-Unis ne rentrent donc pas dans le conflit pour la conquête de nouveaux territoires ou pour se venger mais, selon Margaret O. MacMillan, pour mener une « croisade contre l'avidité et la folie des hommes <sup>32</sup>». Pour les historiens, les Américains entrent donc trois fois en guerre : en 1914 par leur aide commerciale et financière, en 1917 par leur entrée officielle et en 1918 par leur arrivée sur le terrain.

En effet, si les États-Unis s'engagent officiellement dans le conflit le 6 avril 1917, ce n'est que le 13 juin de la même année que les premières troupes américaines foulent le sol

---

<sup>32</sup> MACMILLAN Margaret O., *Les artisans de la paix. Comment Lloyd George, Clemenceau et Wilson ont redessiné la carte du monde*, Paris, JC Lattès, 2006, page 32.

français. En effet, à cette date, le Général Pershing débarque dans le port de Boulogne-sur-Mer, avant de se rendre à Paris, accompagné d'environ cent cinquante hommes pour marquer symboliquement l'entrée de son pays dans le conflit et rassurer ses Alliés quant à la préparation des États-Unis à la guerre<sup>33</sup>.

Les conséquences de cette entrée dans le conflit sont fortes pour la population américaine qui voit ses libertés individuelles réduites notamment par le vote de deux lois. En 1917, le Congrès adopte la loi sur l'espionnage qui interdit toute obstruction au recrutement et au réarmement et qui permet de censurer la presse et le courrier postal<sup>34</sup>, ainsi que d'emprisonner ceux qui prennent position oralement ou par écrit contre la guerre<sup>35</sup>. Une surveillance est mise en place dans chaque État pour prévenir toute obstruction à l'entrée en guerre des États-Unis. En 1918, la loi sur la sédition permet d'engager des poursuites contre ceux qui dénigrent le gouvernement, l'uniforme ou les symboles nationaux. Ce sont donc certains des droits élémentaires définis par le *Bill of Rights* qui sont bafoués : liberté de parole, de la presse, ou de réunion. Par ailleurs, pour gagner le soutien de la population opposée au conflit, le *Committee on Public Information* (CPI) est créé et organise des actions de propagande dont les messages sont diffusés via des tracts, des brochures ou encore des films vantant et expliquant l'effort de guerre en installant progressivement un sentiment de germanophobie parmi la population. Les Allemands sont décrits comme cruels et barbares.

Comme l'explique Jennifer D. Keene, même si des historiens travaillent sur les raisons de l'entrée en guerre des États-Unis ou la question des droits civiques dans le conflit, ils ne se considèrent pas pour autant comme spécialistes de la Première Guerre mondiale. Pour cette raison, les Américains ne comprennent pas toujours le sens de cette guerre qui ne semble pas avoir de but précis, contrairement à la Guerre Civile qui mit fin à l'esclavagisme, ou la Seconde Guerre mondiale qui mit en déroute le fascisme, ou la Guerre froide qui lutta contre le communisme. Pour ces raisons, la Grande Guerre ne semble donc pas être ancrée dans la mémoire collective. Pourtant, selon l'historien Ross J. Wilson, les États-Unis sont loin de considérer cette guerre comme oubliée. Pour lui, cette mémoire est « trop complexe et multiforme pour rentrer dans une définition univoque<sup>36</sup> ». Il faut plutôt parler de « mémoires

---

<sup>33</sup> NIVET Philippe, COUTANT-DEYDE Coraline, STOLL Mathieu (dir.), *Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, page 110.

<sup>34</sup> *Ibid.*, page 83.

<sup>35</sup> ZINN Howard, *Une histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*, Montréal, Lux, 2006, page 414.

<sup>36</sup> WILSON Ross J., « Face au global, le local. Enjeux des mémoires américaines de la Première Guerre mondiale au temps du centenaire », <https://www.univ-paris1.fr/autres-structures-de-recherche/observatoire-du-centenaire/un-centenaire-mondial>, novembre 2014, consulté le 12 octobre 2017.

américaines » : il n'existe pas de souvenir commun parmi la population. Il reconnaît tout de même que la mémoire du conflit n'est pas aussi importante dans les esprits de la population qu'en France ou en Grande-Bretagne.

D'ailleurs, même si, lorsque l'on se promène sur les bords du *Mall* à Washington, on peut apercevoir quelques discrets monuments rappelant l'engagement des troupes américaines dans le premier conflit mondial, ces édifices sont moins impressionnants que le *Lincoln Memorial* ou le Capitole, qui attirent les foules. Par ailleurs, le constat est saisissant dans le musée de l'histoire américaine de Washington : la Première Guerre mondiale n'a droit qu'à une seule salle, bien vide en comparaison de celle présentant le Second conflit mondial ou les opérations menées durant la Guerre froide. Il faut malgré tout reconnaître que les musées de la capitale américaine financés par la *Smithsonian Institution* participent aux commémorations du centenaire de la Grande Guerre par la création d'expositions. Ainsi, le musée de l'histoire américaine propose entre avril 2016 et janvier 2019 une série d'expositions autour des affiches de propagande durant le conflit, sur la médecine ou encore autour du personnage de Pershing. De son côté, l'engagement afro-américain durant la guerre est présenté au sein du musée national de l'histoire et de la culture afro-américaines.

Le musée de la Première Guerre mondiale le plus important des États-Unis se trouve à Kansas City et fait figure de pionnier dans la mise en valeur patrimoniale de la Grande Guerre aux États-Unis. En plus de sa fonction muséale, il se consacre à la collecte et à la conservation d'archives se rapportant au conflit. Inauguré en 1926, ce musée est désigné, en 2004, par le Congrès américain comme le musée et le mémorial officiel de la Première Guerre mondiale aux États-Unis. C'est cet établissement qui lance le centenaire du conflit outre-Atlantique en organisant une vaste cérémonie le 6 avril 2017. De plus, le centenaire aux États-Unis est, comme en France, préparé par une mission créée le 14 janvier 2013 et approuvée par le Congrès américain, dont le site internet *WWI Centennial Commission* regroupe toutes les actions commémoratives<sup>37</sup>. Le but est de faire connaître cette guerre oubliée aux Américains, commémorer le sacrifice des soldats, comprendre en quoi la guerre a eu une influence sur la vie du pays notamment par le biais de divers projets éducatifs. La mission propose également de faire un don pour la construction d'un monument commémoratif à Washington, dans le Pershing Park au côté des mémoriaux consacrés aux anciens combattants de la guerre du Vietnam, de Corée et de la Seconde Guerre mondiale. Ce projet a été accepté par le Congrès en

---

<sup>37</sup> *The United States World War One Centennial Commission*, <http://www.worldwar1centennial.org/>, consulté le 29 septembre 2017.

2014. Tout comme en France, la *WWI Centennial Commission* labellise de nombreux projets à travers tous les États américains et reste très active sur les réseaux sociaux pour non seulement valoriser ses projets mais également les avancées scientifiques autour de la Première Guerre mondiale et de l'engagement américain. En 2017, quarante-neuf projets, essentiellement des expositions, sont lancés dans 27 États, situés en grande majorité dans l'est et le centre-est américain<sup>38</sup>. Des commémorations américaines sont prévues jusqu'en 2019, avec dans certains cas la collaboration des services culturels de la diplomatie française, par exemple, l'Ambassade de France à Washington qui a lancé un cycle cinématographique dédié à la Première Guerre mondiale. Les commémorations des deux côtés de l'océan peuvent donc se répondre.

Dans ce contexte commémoratif et scientifique, nous proposons d'axer notre réflexion sur le Centre-Ouest, loin de la capitale comme du front et nous suivrons une chronologie décalée, qui fait fi de 1918 comme date terminale. En effet, les historiens de la Première Guerre mondiale, et notamment Pierre Purseigle et Olivier Compagnon, appellent à élargir la chronologie de la phase conflictuelle en la faisant débuter en 1911 par le conflit italo-turc et en la terminant en 1923 avec la signature des derniers traités de paix<sup>39</sup>. Nous avons fait le choix pour notre sujet de commencer notre réflexion en 1917 et de la terminer en 1921. Même si l'arrivée de volontaires américains dès 1916 et notamment de l'escadrille La Fayette a suscité la production d'articles de presse dans les journaux du Centre-Ouest, l'impact sur le quotidien des habitants n'en est pas perceptible. Notre chronologie s'explique par l'arrivée des premiers *Sammies* sur le sol du Centre-Ouest, à l'école d'aviation de Tours en juin 1917, avant leur débarquement dans le port de La Pallice en octobre 1917 et leur installation dans l'école militaire de Saint-Maixent en décembre 1917. La *Base Section n° 7*, qui englobe le département de la Charente-Inférieure, n'est quant à elle créée qu'en juin 1918, devenant ainsi indépendante de la base bordelaise ou *Base Section n°2*. La chronologie diffère pour les départements de la Vienne où les Américains s'installent à partir du mois de juillet 1918, et de la Charente, où ils ne le font qu'en septembre 1918. C'est donc à partir de 1917, et jusqu'en 1919, que les contacts entre soldats américains et civils français se concentrent. En 1920-1921, la baisse drastique des effectifs américains les rend beaucoup moins denses.

---

<sup>38</sup> Les vingt-sept états sont : l'Alabama, l'Arkansas, le Colorado, le Connecticut, le Delaware, le District of Columbia, la Floride, la Géorgie, Hawaï, l'Illinois, l'Iowa, le Kansas, Le Kentucky, le Maine, le Michigan, le Mississippi, le Missouri, le New Jersey, New York, la Caroline du Nord, l'Ohio, la Pennsylvanie, le Texas, le Vermont, la Virginie, le Wisconsin, le Wyoming.

<sup>39</sup> COMPAGNON Olivier, PURSEIGLE Pierre, « Géographies de la mobilisation et territoire de la belligérance durant la Première Guerre mondiale », *Annales. Histoire et Sciences sociales*, n°71, janvier 2016, pages 37-64.

Cependant, en consultant nos sources, nous avons constaté que les Américains, même démobilisés, restent présents dans les départements du Centre-Ouest et notamment par leurs corps enracinés dans le paysage urbain et rural puisqu'ils sont enterrés dans les cimetières des villes et villages de notre région d'étude. C'est en 1920 que le gouvernement français autorise les autorités américaines à démobiliser les corps de leurs soldats pour les retourner dans leurs familles aux États-Unis ou bien pour de nouveau les inhumer dans des cimetières américains en France, comme à Suresnes. Par ailleurs, ce travail s'inscrit dans une chronologie qui nous conduira jusque dans les années 1940 par l'analyse du devenir des couples franco-américains aux États-Unis.

Notre but n'est pas seulement de produire un état des lieux détaillé du stationnement des troupes américaines, ni d'entrer dans une histoire politique et diplomatique. Il s'agira plutôt d'expliquer l'impact de la présence des troupes américaines sur la vie économique, logistique, administrative, culturelle, sociale et sur le cadre de vie des populations du Centre-Ouest. Nous nous placerons donc au croisement du militaire et du civil par la rencontre entre des soldats américains et les habitants du Centre-Ouest.

Cet espace correspond pour cette étude aux départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Vienne, des Deux-Sèvres et de l'Indre-et-Loire. Ce découpage peut paraître arbitraire et ne pas correspondre à une logique territoriale militaire : trois régions militaires se partagent ces cinq départements. L'Indre-et-Loire, la Vienne et les Deux-Sèvres, dont les subdivisions de régions sont Tours, Poitiers, Châtelleraut et Parthenay, font partie de la neuvième région militaire. Le département de la Charente-Inférieure est rattaché à la dix-huitième région militaire ; La Rochelle et Saintes en sont les deux subdivisions. Enfin, la Charente et sa seule subdivision d'Angoulême entrent dans la douzième région. Toute cette région constitue un espace de transition entre le bassin parisien et Bordeaux. D'un côté la Charente-Inférieure, dont les trois principales villes sont La Rochelle, Rochefort et Saintes, département littoral ouvert sur l'Atlantique, plus peuplé et plus urbanisé que ses départements voisins. De l'autre, des départements ruraux comme la Charente, la Vienne, ou les Deux-Sèvres, composées au début du vingtième siècle d'une mosaïque de « pays ruraux traditionnels <sup>40</sup> ». La Charente est un point stratégique situé à cinq cent kilomètres de Paris et cent cinquante kilomètres de l'Atlantique. Chef-lieu du département, Angoulême est une ville de garnison et

---

<sup>40</sup> BERNIER Michel, CHAUMET Michel, CONSTANTINE Thomas *et alii*, *Le XIX<sup>e</sup> siècle en Deux-Sèvres*, Paris, Geste Éditions, 2000, page d'introduction.



le « carrefour routier et ferroviaire du département<sup>41</sup> ». La Vienne est aussi dotée d'une ligne de chemin de fer qui part de Paris à Bordeaux depuis 1851. Les Deux-Sèvres sont équipées de deux liaisons principales celle qui relie Poitiers-Niort-La Rochelle et l'axe Saumur-Thouars-Parthenay-Niort-Saintes. Ces lignes de chemins de fer sont importantes lors de l'installation des soldats américains dans ces départements, pour pouvoir relier l'ensemble de leurs installations les unes avec les autres. En Indre-et-Loire, la cité commerciale de Tours est placée sur la ligne de chemin de fer reliant Paris à Saint-Nazaire, tout en étant reliée à Bordeaux et aux ports de la Charente-Inférieure. Le chef-lieu du département d'Indre-et-Loire devient donc le siège des services de ravitaillement de l'arrière des troupes américaines, appelé *Service Of Supply* (SOS), en février 1918.

Zone de l'arrière, le Centre-Ouest est donc un point d'ancrage américain, non seulement du fait de ses ports ouverts sur l'Atlantique mais également grâce à des espaces éloignés du littoral, comme Montmorillon ou Angoulême, propices à l'installation de camps d'entraînement et proches des principales voies de communication françaises.

Le choix de ces départements correspond, notamment, à une volonté de connecter au monde transatlantique ces espaces en analysant leur ouverture atlantique et leur intégration à une échelle globale. Le sujet s'inscrit dans une histoire atlantique qui s'attache à étudier les continents bordés par cet océan, l'Europe, l'Afrique et les Amériques, en analysant les interdépendances entre ces trois espaces<sup>42</sup>. Ce courant historiographique explore la façon dont les interactions entre ces trois continents modifient les perceptions, les identités ou encore les sociétés sur ces territoires<sup>43</sup>. Il s'agit d'étudier les contacts entre les sociétés des continents européen et américain. Cette histoire connectée permet de briser le « compartimentage des histoires nationales <sup>44</sup>», d'adopter une méthode comparative et d'interroger les échanges et les malentendus entre ces deux aires culturelles, française et américaine. C'est aussi une volonté de se démarquer des autres ouvrages sur la Grande Guerre qui reprennent davantage des questionnements plus généraux et nationaux. Enfin le choix du Centre-Ouest permet de

---

<sup>41</sup> FORGERIT Anne, *La Grande Guerre en Charente*, Mémoire de science sociale et politique de l'IEP de Bordeaux, 1985, page 43.

<sup>42</sup> SAUPIN Guy (dir.), *Villes atlantiques dans l'Europe occidentale du Moyen-Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2006.

<sup>43</sup> MARZAGALLI Silvia, « L'histoire atlantique en Europe », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, conférence prononcée lors du colloque « L'histoire atlantique de part et d'autre de l'Atlantique », organisé par Cécile Vidal le 24 mars 2006 à l'EHESS, Paris, <http://journals.openedition.org/nuevomundo/42463>, consulté le 18 mars 2019.

<sup>44</sup> CHARLES Aline, WIEN Thomas, « Le Québec entre histoire connectée et histoire transnationale », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, n°2, vol.14, 2011, pages 199-221, page 202.

comprendre que l'intervention américaine est multiforme et qu'elle déborde largement du champ strictement militaire<sup>45</sup>.

Cette implication américaine dans la Première Guerre mondiale ne représente pas le premier lien avec l'Amérique pour le Centre-Ouest, qui occupe une place de choix dans l'histoire des relations franco-américaines, notamment depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Les relations économiques ont été nombreuses et rendues possibles par des ports dynamiques, tels que Brouage, Marans ou La Rochelle, qui ont ouvert la voie aux Grandes Découvertes et ont permis à des explorateurs, mais aussi à des marins, des pêcheurs ou des négociants, de partir pour le Nouveau Monde<sup>46</sup>. Ces échanges économiques transatlantiques se sont poursuivis également au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment en Charente<sup>47</sup>, par le commerce du vin et des eaux-de-vie, relations commerciales qui ont continué au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs en Charente, à Cognac, que le consulat américain, créé à La Rochelle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a été transféré en 1908, avant de retrouver ses locaux rochelais pendant le premier conflit mondial. Le XIX<sup>e</sup> siècle a vu également des Charentais et des Poitevins quitter le Centre-Ouest pour migrer vers les États-Unis et ainsi fuir les crises économiques ou la pression démographique. Ces migrants du Centre-Ouest se sont tournés notamment vers la Californie, dans l'espoir de découvrir de l'or et d'acquérir des terres ou encore vers New York où le marché de l'emploi fut dynamique<sup>48</sup>.

Par ailleurs, les départements du Centre-Ouest accueillent de nombreuses populations ou soldats étrangers durant le conflit. Nous pouvons noter le cas des réfugiés belges dans chacun des départements, mais aussi les réfugiés serbes à Rouillac en Charente, les troupes tchécoslovaques à Cognac, les travailleurs chinois à Niort ou La Rochelle ou encore les prisonniers de guerre allemands à Saint-Pierre-des-Corps en Indre-et-Loire. Il s'agit donc de comprendre comment ces départements s'intègrent dans un processus de mondialisation, qui les met en relation avec les différentes parties du monde, processus déjà amorcé depuis quatre siècles. Cette intégration sera analysée aussi bien à l'échelle des villes qu'à l'échelle des communes rurales même si les sources y sont moins abondantes. Cette réflexion autour de l'histoire urbaine des communes du Centre-Ouest fait de la ville un laboratoire et un lieu

---

<sup>45</sup> HARTER Hélène, *Les États-Unis... Op.cit.*, page 13.

<sup>46</sup> AUGERON Mickaël, GUILLEMET Dominique (dir.), *Champlain ou les portes du Nouveau Monde. Cinq siècles d'échanges entre le Centre Ouest français et l'Amérique du Nord*, Paris, Geste Éditions, 2004.

<sup>47</sup> ROTHSHILD Emma, « Isolation and economic life in eighteenth-century France », *American Historical Review*, n° 119, octobre 2014, pages 1055-1082.

<sup>48</sup> FOUCRIER Annick, « Migrations de Charentais et de Poitevins aux États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle », AUGERON Mickaël, GUILLEMET Dominique (dir.), *Champlain ou les portes du Nouveau Monde... Op.cit.*, pages 235-240.

d'expérience de la pluralité culturelle<sup>49</sup>. Ces échanges entre la culture française et américaine ne sont pas à sens unique mais s'établissent à double sens.

Pour comprendre cet ancrage américain dans les départements du Centre-Ouest et pour analyser la vie quotidienne des populations, nous avons utilisé de nombreux types d'archives. La Première Guerre mondiale a généré une masse considérable de documents, qu'ils soient écrits, filmiques ou iconographiques. Notre démarche a été dans un premier temps de nous consacrer aux archives départementales afin d'établir une cartographie de l'implantation américaine dans chaque département et de connaître les divisions qui y stationnent, notamment grâce à la série R consacrée aux affaires militaires mais aussi grâce aux sources préfectorales, composées de rapports, de lettres. Les archives préfectorales permettent d'aborder un aspect plus social et culturel de la présence américaine, ainsi que les contacts, les échanges et les tensions avec les populations du Centre-Ouest. Les archives policières composées notamment des rapports des commissaires ainsi que les sources de la santé publique et de l'hygiène nous intéressent tout particulièrement pour évoquer notamment les causes des conflits entre les Français et les Américains.

Afin de traiter des aspects plus techniques tournant autour de la question des travaux engendrés par la présence du corps expéditionnaire américain, il a aussi été nécessaire de se plonger dans les fonds dédiés aux travaux publics afin d'identifier les apports logistiques des soldats américains. Ces sources ont été primordiales pour interroger les notions d'américanisation et de modernisation du Centre-Ouest, mais également pour comparer les visions française et américaine de l'aménagement urbain et les différentes techniques d'ingénierie établies des deux côtés de l'Atlantique pour moderniser les centres urbains lorsque le conflit éclate.

S'interroger sur la notion d'américanisation, c'est aussi comprendre l'impact culturel engendré par cette circulation d'hommes dans les départements du Centre-Ouest. Pour ce faire, la presse s'est révélée d'une grande richesse, à condition de porter dessus un regard réellement critique. Il s'agit d'une véritable mine d'information pour aborder tous les aspects de la présence américaine, notamment pour dresser une chronologie des événements sportifs et musicaux organisés par et pour les Américains. Les correspondances privées des particuliers ont été explorées (série J) puisqu'elles nous permettent d'ouvrir une fenêtre sur le quotidien et

---

<sup>49</sup> Séminaire général organisé par le Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique, en février 2016, autour du thème : « La grande ville, laboratoire de la pluralité ».

les émotions des habitants du Centre-Ouest, sur le contexte de fin de guerre mais également sur la prestance des Américains et sur les relations amoureuses entre *Sammies* et Françaises.

Pour étudier les relations intimes et amoureuses entre Françaises et Américains, nous nous sommes penchée sur les registres d'état civil. Ces derniers sont importants pour étudier les mariages franco-américains mais également comme pistes pour poursuivre nos recherches aux États-Unis. En effet, étudier ces registres nous permet non seulement de quantifier le nombre de mariages entre habitantes du Centre-Ouest et Américains mais il permet également d'établir un premier profil des mariés, en analysant leur profession afin d'établir des conclusions sur la façon dont se rencontrent ces futurs couples et sur leur profil social. Cette source indique également l'origine géographique des soldats américains, ce qui nous a permis de préparer en amont notre travail de recherche dans les archives américaines pour y chercher les couples de retour aux États-Unis et savoir ce qu'ils deviennent outre-Atlantique.

Une fois notre travail au sein des dépôts départementaux effectué, nous nous sommes rendue dans les communes où nous avons constaté une présence américaine significative, c'est-à-dire là où les troupes sont restées pour une durée suffisamment longue pour avoir produit une quantité d'archives à analyser. Malheureusement, certaines communes n'ont plus de documents spécifiques à la Première Guerre mondiale, le manque d'un service d'archives communales expliquant probablement cet état de fait. Néanmoins, les sources présentes aux archives municipales donnent une illustration locale des politiques nationales et un aspect plus concret de la vie quotidienne avec les Américains. La parole est toujours celle des officiels : les délibérations du conseil municipal ou la correspondance du Maire en sont le parfait exemple. Par ailleurs, ces sources nous éclairent sur les conséquences patrimoniales de la présence des *Sammies*, avec une modification du paysage urbain, notamment lors des grandes fêtes nationales et sportives et la prise de possession du bâti à l'exemple des carrés militaires dans les cimetières.

Nous nous sommes également attelée à l'exploration des fonds nationaux : le Service Historique de la Défense à Vincennes, les Archives diplomatiques de La Courneuve et de Nantes et enfin les archives nationales du site de Pierrefitte-sur-Seine. Ces archives nous ont aidée à combler les vides laissés par les sources départementales et municipales mais aussi à confirmer des hypothèses notamment la chronologie de l'arrivée des Américains dans le Centre-Ouest. Vincennes a répondu à des problématiques militaires en nous donnant accès aux chiffres globaux des effectifs de l'armée américaine en France, à des cartes permettant de

préciser l'emplacement des alliés, mais aussi au nombre de leurs divisions ainsi que leurs fonctions. Nous nous sommes également penchée sur l'instruction américaine aussi bien aux États-Unis par l'envoi d'instructeurs officiers français, qu'en France par la mise en place de camps spéciaux notamment dans le Centre-Ouest de la France. Nous nous sommes aussi attachée à des problématiques culturelles et sociales par : l'organisation des permissions américaines, la présence des étudiants américains à la fin du conflit, notamment dans la ville de Poitiers ainsi que la législation autour des mariages franco-américains.

L'aspect diplomatique du conflit entre moins dans la problématique de cette thèse mais nous nous sommes tout de même rendue dans les deux centres qui conservent les archives du Ministère des Affaires étrangères. Ce sont les contacts économiques entre civils et soldats américains qui ont retenu notre attention, puisque La Courneuve possède des documents concernant l'augmentation des prix générée par la présence américaine mais aussi les conséquences pour le commerce des alcools charentais des lois prohibitionnistes votées aux États-Unis en août 1917, interdisant l'importation des alcools étrangers dans le pays. L'alcool, consommé à l'excès par les soldats, est également une source d'inquiétude pour les autorités américaines et françaises. C'est ce que nous avons constaté en consultant les archives nationales du site de Pierrefitte-sur-Seine qui détiennent les rapports de police des villes françaises rapportant les délits commis par les soldats américains. Pierrefitte-sur-Seine nous a également apporté des éléments sur les travaux mis en place par les Américains dans les ports de la Charente-Inférieure durant leur présence. Cette modernisation des structures françaises est un élément important de notre thèse.

Pour terminer, ce travail nous a conduite vers les États-Unis, aux archives nationales américaines. Nous nous sommes rendue à College Park (Maryland), pour consulter certains fonds relatifs à la Première Guerre mondiale. Faire de l'histoire atlantique nécessite en effet d'user des fonds d'archives sur les deux rives de l'océan. Malheureusement, certains documents ont été détruits, d'autres fonds ont été transférés au musée de Kansas City. Nous avons sélectionné des sources permettant de répondre à des questions laissées sans réponse par les archives françaises. Ainsi, à la place de chiffres globaux sur les effectifs américains en France, nous avons pu consulter des cartes militaires précisant en détail l'implantation dans chaque ville française des troupes américaines ainsi que leur date d'arrivée et parfois de départ et le nombre de soldats stationnés dans chaque commune. Nous avons rencontré des plans illustrant l'organisation des camps américains en Charente-Inférieure, ainsi que des documents expliquant les raisons qui ont poussé les autorités américaines à s'installer dans le Centre-Ouest

pour y créer une base ou des camps d'instruction. Parmi les fonds consultés, ceux de la police militaire se révèlent fondamentaux : les rapports du *Provost Marshal* à Tours permettent de connaître les suites données aux délits causés par les soldats américains et d'approfondir le rôle du *Provost Marshal* et de la police militaire américaine sur le sol français. Il s'agit d'une étape importante dans la coopération interalliée.

Ces recherches au sein des archives américaines ont été complétées par les formulaires de recensement des années 1920, 1930 et 1940, grâce auxquels nous avons pu suivre certains couples mariés en France et partis vivre aux États-Unis après le conflit, nous permettant de connaître le devenir et l'intégration de ces jeunes françaises outre-Atlantique. Les archives numériques américaines nous ont également apporté des témoignages de soldats américains passés par nos départements de recherche, grâce aux fonds en ligne de la *Library of Congress*.

Le caractère multiforme de l'intervention américaine dans la Grande Guerre permet de proposer pour cette thèse un plan thématique, en sept chapitres. Dans un premier temps, nous nous intéresserons à l'arrivée des troupes américaines dans le Centre-Ouest. Il s'agira de comprendre pourquoi les États-Unis choisissent de s'implanter dans les départements des Deux-Sèvres, de la Vienne ou de la Charente pour installer des camps d'instruction, à plusieurs centaines de kilomètres du front. De la même manière, nous chercherons les raisons qui expliquent la création d'une septième base américaine dans le département de la Charente-Inférieure et la création du *Service of Supply* à Tours. Cette forte présence américaine entraîne de nombreux travaux portuaires ou bien sur les voies ferrées qui permettront de réfléchir dans un second temps à la notion d'américanisation associée à la modernisation, mais aussi de comprendre comment par ces travaux les Américains modifient le paysage des villes. Nous nous intéresserons dans un troisième temps aux conséquences économiques et sociales mais aussi culturelles de la présence des soldats dans les départements du Centre-Ouest en analysant dans un quatrième chapitre les contacts réciproques qui s'établissent entre les deux rives de l'Atlantique. Ces contacts deviennent parfois plus intimes puisque des unions naissent entre les ressortissants des deux nations, tantôt dénoncées par les observateurs locaux, tantôt applaudies. Ces mariages se transforment en migrations pour de nombreuses jeunes femmes qui quittent leur famille pour un pays totalement inconnu lors de la démobilisation de leur nouvel époux. Malgré ces hyménées, les rapports deviennent parfois conflictuels entraînant des plaintes de la part de la population civile mais également des militaires qui sont aussi victimes de délits. Le dernier chapitre de ce travail nous permettra de nous intéresser aux conséquences de ces rapports conflictuels sur les futures relations franco-américaines lors du départ des troupes des

territoires du Centre-Ouest. Ce dernier point sera ancré dans une histoire de la sortie de guerre en évoquant la démobilisation des troupes américaines mais aussi en analysant les conséquences pour les populations du Centre-Ouest du départ de ces soldats.

Nous tenterons ainsi d'intégrer cette thèse à une histoire plus large des relations logistiques, économiques, culturelles, sociales, urbaines et genrées entre la France et les États-Unis.

## **Chapitre I**

### **De La Rochelle à Tours : l'établissement des *Sammies* dans le Centre-Ouest de la France**



Depuis le mois d'avril 1917 et le vote du Congrès, les autorités militaires françaises s'impatientent et s'inquiètent de ne voir aucune troupe américaine combattre sur le front. Ce n'est en effet que le 26 juin 1917 que les troupes américaines entrent véritablement dans la guerre en débarquant dans le port de Saint-Nazaire.

Pourtant, même si les Américains tardent à se battre sur le front, ils mettent en place un véritable maillage du territoire français en accord avec leurs besoins militaires. Toute la France accueille les nouveaux alliés, si bien qu'ils divisent le pays en trois secteurs : la section des bases qui correspond aux zones portuaires, notamment celle de La Rochelle-Pallice, la section intermédiaire qui comprend notamment les départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire, située entre les ports et la zone des armées ou zone de l'avant qui constitue la troisième section américaine. Pour lier toutes ces sections, les Américains définissent deux lignes de chemins de fer : l'une située au nord qui relie Saint-Nazaire à Is-sur-Tille en passant par Tours, Bourges, Nevers et Dijon et l'une au sud qui part de Bordeaux pour rejoindre la ligne du nord à Bourges. C'est cette organisation administrative et le découpage territorial mis en place par les troupes américaines en France que nous proposons d'analyser dans ce premier chapitre.

### **A) Les cowboys en guerre**

Face à l'annonce de l'entrée en guerre des États-Unis dans le conflit, comment sont vus ou décrits ces nouveaux alliés ? Comment se construit l'image de l'Autre ? L'arrivée des *Sammies* dans les départements de la Charente, de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Charente-Inférieure et de l'Indre-et-Loire se prépare-t-elle sur un terreau favorable ?

La déclaration de guerre américaine est considérée dans la presse locale comme « l'événement le plus sensationnel<sup>50</sup> » du conflit après l'entrée en guerre de l'Angleterre. Pour le *Journal de la Vienne*, c'est « une grande date dans l'histoire de l'Amérique, une grande date dans l'histoire de l'humanité<sup>51</sup> ». Pour l'occasion, le ministre de l'Intérieur, Louis Malvy, demande à ce que les monuments publics des départements français soient pavoisés aux couleurs américaines, pendant une durée de trois jours<sup>52</sup>. Ainsi, dès le 9 avril, la bannière étoilée flotte sur le toit de l'Hôtel de Ville d'Angoulême aux côtés des drapeaux des autres nations

---

<sup>50</sup> *Journal de Royan*, 8 avril 1917.

<sup>51</sup> *Journal de la Vienne*, 5 avril 1917.

<sup>52</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 5 avril 1917.

alliées<sup>53</sup>. Les maires de toutes les communes du Centre-Ouest invitent également leurs administrés à orner leurs maisons des couleurs américaines, c'est le cas à Royan où les rues sont pavoisées du 7 au 9 avril 1917<sup>54</sup>, ou à Poitiers, comme le signale dans son journal Céline Ragaine, une Poitevine<sup>55</sup>, montrant ainsi que l'événement marque les esprits de certains observateurs locaux. La nouvelle est même affichée sur les portes du *Journal de l'Ouest*<sup>56</sup>. La presse locale ne se contente pas de relayer le message du ministre de l'Intérieur ou des maires mais reproduit également le discours de Wilson devant le Congrès américain. Selon le journal *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, le message du Président Wilson « porte un coup redoutable à l'empire allemand, en le dénonçant comme une force nuisible au genre humain tout entier <sup>57</sup> ». Plus encore, Wilson déclare au Président français Poincaré : « nous voici debout comme champions des nobles démocraties, dont les desseins et les actes contribuent à perpétuer les droits et l'indépendance de l'homme et à sauvegarder les vrais principes des libertés humaines<sup>58</sup> ». Pour l'historien Carl Bouchard, Wilson devient l'homme qui porte la paix, qui symbolise la puissance des Américains<sup>59</sup>.

Les journaux du Centre-Ouest sont vivement influencés dans la rédaction de leurs articles, notamment pas la création d'un Bureau d'Information Militaire (BIM)<sup>60</sup>. La presse est sous le contrôle de l'État dès 1914. En effet, le décret du 2 août 1914 sur l'état de siège suspend la liberté de la presse, l'autorité militaire « peut désormais interdire toute publication jugée dangereuse pour les intérêts français »<sup>61</sup>. Le 3 août 1914, il est interdit de publier des informations en lien avec les événements de la guerre et le 5 août 1914, une loi qui réprime les indiscretions sanctionne les informations « de nature à favoriser l'ennemi ou à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations<sup>62</sup> ». Par ailleurs, le 3 août 1914 voit également l'instauration d'un Bureau de presse au ministère de la Guerre qui vérifie toute information militaire avant la publication d'un article. Ce bureau dispose de relais

---

<sup>53</sup> *Le matin charentais*, 8 et 9 avril 1917.

<sup>54</sup> *Journal de Royan*, 8 avril 1917.

<sup>55</sup> AD86, 1 J 1333, Souvenirs de Céline Ragaine, 10 avril 1917.

<sup>56</sup> *Journal de l'Ouest*, 5 avril 1917.

<sup>57</sup> *Le mémorial des Deux-Sèvres*, 5 avril 1917.

<sup>58</sup> *Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres*, 8 avril 1917.

<sup>59</sup> BOUCHARD Carl, *Mon cher président : quand les Français écrivaient à Woodrow Wilson, 1918-1919*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2015.

<sup>60</sup> KASPI André, *Le temps des Américains 1917-1918*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1976, page 132.

<sup>61</sup> DELPORTE Christian, *Les journalistes en France, 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999, page 180.

<sup>62</sup> *Ibid.*, page 181.

départementaux dans les préfectures. Ainsi, pour contrôler les journaux parisiens et provinciaux, 4 000 à 5 000 personnes sont employées<sup>63</sup>.

L'enthousiasme doit donc se faire sentir dans la presse quotidienne locale et pour apprendre à connaître les figures les plus emblématiques des personnalités politiques et militaires américaines, *Le matin charentais* propose dès le mois d'avril 1917 une rubrique « Nos nouveaux Alliés », dans laquelle on peut voir une photographie et lire la présentation d'un homme qui joue un grand rôle dans le conflit commencé par les États-Unis. Ainsi, le ministre des Finances McAdoo, ou bien l'ancien président Theodore Roosevelt qui souhaite recruter un corps de volontaires américains pour combattre sous son commandement sur le front français font partie des figures emblématiques pour le quotidien charentais. Le but est pédagogique car ces photographies pénètrent dans les foyers, mais elles sont aussi à visée propagandiste, la presse a pour mission de véhiculer la meilleure image possible des Américains et de leurs dirigeants politiques. Il faut forger les imaginaires autour des États-Unis, pays idéal et symbole d'une terre promise. Le but est de montrer qu'ils sont des hommes d'action qui font tout pour assurer la victoire aux Alliés. D'ailleurs, le quotidien *Le matin charentais* décrit le général Pershing lors de son arrivée à Boulogne comme quelqu'un de « grand musclé », dont la taille est « cambrée sous son uniforme kaki ». Pershing a « une superbe allure, avec sa force énergique sous ses cheveux blancs<sup>64</sup> ». Certes plus âgé que les hommes en cours d'instruction aux États-Unis et qui doivent prochainement débarquer en France, Pershing doit être vu comme l'archétype du soldat américain. La presse départementale représente en 1914 « l'agent principal de la pénétration d'une communication et d'une culture de masse dans les régions<sup>65</sup> ». Ce sont 242 quotidiens, essentiellement départementaux, qui paraissent en province au début du conflit<sup>66</sup>. La presse connaît un véritable essor sous la Monarchie de Juillet en s'étendant sur le territoire français et en multipliant la fréquence de ses publications<sup>67</sup>. Cette expansion des journaux dans les départements se poursuit au début du XX<sup>e</sup> siècle puisqu'en 1874, 62 départements possèdent un quotidien et 94 en 1914<sup>68</sup>.

---

<sup>63</sup> CHARLE Christophe, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 2004, page 223.

<sup>64</sup> *Le matin charentais*, 15 juin 1917.

<sup>65</sup> MARTIN Marc, « La presse départementale », dans KALIFA Dominique, REGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève, VAILANT Alain (dir.), *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pages 497-513, page 510.

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> CHARLE Christophe, *Op.cit.*, page 58.

<sup>68</sup> *Ibid.*, page 165.

Avec leur « superbe allure », les Américains sont souvent décrits dans la presse locale comme des sauveurs, ceux grâce à qui le Bien ne peut que l'emporter sur le Mal. Les Américains deviennent de « hardis pionniers de la civilisation qui viennent du nouveau monde <sup>69</sup>» pour stopper les « descendants d'Attila qui marchent, les mains rouges de sang des innocents, à la conquête de l'Humanité qu'ils veulent asservir à leur ignoble domination<sup>70</sup> ». Il faut légitimer les buts de guerre en racontant un récit qui oppose les forces du Bien, la France et les États-Unis, à celles du Mal, les empires<sup>71</sup>. La Grande Guerre fait « triompher tous les stéréotypes nationaux hérités du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>72</sup>». Les Américains apparaissent ainsi comme des « gens inouïs, au comportement extraordinaire <sup>73</sup>», les parfaits représentants de la démocratie. L'arrivée des Américains dans la Première Guerre mondiale devient une « sainte croisade de la liberté et de la démocratie contre les forces diaboliques de l'autocratie et du militarisme<sup>74</sup> ». Cela suscite également l'espoir, c'est « une aide morale et un réconfort <sup>75</sup>». D'autant que les raisons de l'entrée en guerre des États-Unis sont présentées comme justes puisque les Américains n'ont aucune volonté de conquête, ils veulent « délivrer les peuples du militarisme prussien et des dynasties autocrates des Hohenzollern et des Habsbourg qui sont un danger constant pour la paix universelle, le progrès et la liberté<sup>76</sup> ». En effet, selon le quotidien *Le Courrier de La Rochelle*, « la violence, la félonie, la barbarie de l'Allemagne ont eu raison de cette décision de neutralité <sup>77</sup>». Le sentiment germanophobe est fort, les Allemands représentent les barbares, les « Huns <sup>78</sup>» qui vont à l'encontre de la démocratie et qui ont déclenché la guerre, tandis que les Alliés sont l'image même de « la démocratie la plus pacifique du monde<sup>79</sup> ».

En plus de remonter le moral en berne des populations, il faut redonner confiance aux habitants du Centre-Ouest. Les Américains doivent être vus par les populations comme des

---

<sup>69</sup> Publication du discours de Charles Le Boucq, député de Paris, membre de la Commission de l'armée, dans *L'avenir Blayais et Jonzacais*, 14 juillet 1917.

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2010, page 30.

<sup>72</sup> GERWARTH Robert, « 1914-1945 : les sociétés se mobilisent », CABANES Bruno, *Une histoire de la guerre... Op.cit.*, pages 526-537, page 529.

<sup>73</sup> PORTES Jacques, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française, 1870-1917*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990, page 380.

<sup>74</sup> NOUAILHAT Yves Henri, *Les États-Unis de 1917 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2009, page 16.

<sup>75</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 6 avril 1917.

<sup>76</sup> *L'Écho saintongeais*, 8 avril 1917.

<sup>77</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 7 avril 1917.

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 6 avril 1917.

« héros <sup>80</sup> » à l'image des soldats volontaires déjà engagés dans le conflit comme ceux de l'Escadrille Lafayette ou ceux présents dans la Légion étrangère. Pourtant, ces derniers ne sont pas représentatifs des esprits de la population américaine puisqu'ils sont issus de grandes familles aisées américaines et ont baigné dans une éducation vantant la francophilie. Cet engouement pour la France les pousse à entrer en guerre. Ils ont foi dans une guerre à visée civilisatrice contre la barbarie. Ils sont aussi motivés par une vie remplie de dangers et d'aventures, de combats héroïques et participent donc à l'image de héros américain<sup>81</sup>.

Cependant, avec l'arrivée des États-Unis dans le conflit, certains craignent de voir la guerre se prolonger, comme le confesse l'Abbé Servant dans ses « Impressions de guerre ». Selon lui, cette résolution de guerre signée par Wilson est une « perspective effrayante d'une longue durée de la guerre<sup>82</sup> ». Par ailleurs, cet observateur contemporain n'est pas dupe quant à l'arrivée des premières troupes américaines sur le sol français, il ne faut pas se faire « d'illusion » car « il y a très peu de troupes américaines pour [les] aider immédiatement<sup>83</sup> ». Céline Ragaine est tout aussi réaliste en indiquant que les États-Unis peuvent rendre « de grands services immédiats » en « prêtant de l'argent [ainsi que] des vivres », et « en faisant la chasse aux sous-marins boches<sup>84</sup> ». Toutefois, elle sait que les soldats américains sont « trop éloignés de la guerre physiquement et moralement » pour avoir une armée de terre « toute prête ». Cette dernière citation est loin d'être isolée. En effet, la presse locale est tout aussi réaliste quant à l'arrivée des troupes sur le front : l'inexistence d'une armée américaine entraînée pour la guerre moderne et encadrée par des officiers compétents est bien connue en France. Journaliste poitevin, Georges Delamarre est bien conscient que monter une armée de toute pièce est une entreprise de longue haleine. Face à un collègue qui demande aux États-Unis d'envoyer une « première armée de trois cent mille hommes, sans aucune instruction militaire préalable », il répond « vous tenterez en vain de leur faire crier « aux outils » de la même voix qu'ils crient « aux armes » et jamais ou je me trompe fort, on ne leur fera croire que terrasser le sol est un moyen de terrasser l'ennemi <sup>85</sup> ». Même si les troupes débarquent sur le sol français sans entraînement, elles ne peuvent pas être d'un grand secours et ne peuvent en aucun cas remplacer les troupes alliées usées par trois ans de guerre. Lucide, ce genre d'article reste toutefois rare en raison

---

<sup>80</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 13 juillet 1917.

<sup>81</sup> LAURANT Jean-Pierre, « Anne Morgan et le Comité américain des régions dévastées. 1917-1923 », dans CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis, *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Éditions Privat, 2005, page 375-383.

<sup>82</sup> AD 86, 1 J 1538, Impressions de guerre de l'Abbé Servant, curé de Saint-Gervais les Trois clochers, 8 avril 1917.

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> AD 86, 1 J 1333, Souvenirs de Céline Ragaine, 24 mai 1917.

<sup>85</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 3 mai 1917.

d'une censure très présente durant la guerre. D'ailleurs Georges Delamarre voit ses papiers censurés à plusieurs reprises. La presse a une grande influence sur les populations civiles et militaires, il ne faut donc pas faire baisser leur moral<sup>86</sup>.

Les journalistes, source presque unique quant à cette période, signalent également le manque d'enthousiasme de la population américaine face à cette entrée en guerre. Les journalistes qui écrivent dans la presse départementale restent, avant le conflit, des notables de province, souvent issus de bonnes familles pour échapper à un métier plus contraignant. Beaucoup sont issus de la bourgeoisie et « refusent toute idée de prolétarisation <sup>87</sup> ». Les journalistes sont des « plumes nomades <sup>88</sup> ». La fonction ne commence à s'organiser, à se construire en corps de métier, qu'après le premier conflit mondial. En 1919, une charte professionnelle des journalistes est mise en place<sup>89</sup>. Le rôle du journaliste au XIX<sup>e</sup> siècle est d'être un « acteur du politique <sup>90</sup> » qui influence l'opinion. De plus, les articles qui paraissent dans la presse du Centre-Ouest montrent que le journaliste de province est avant tout un écrivain. Écrire dans un journal représente une étape vers le pouvoir, vers le monde littéraire ou vers une carrière administrative. Pour Christian Delporte, « un bon article se distingue moins par la fiabilité de son information que par la finesse ou la puissance du verbe, la vivacité du style, la maîtrise, la souplesse, l'élégance de la langue <sup>91</sup> ».

Aux États-Unis, malgré les efforts du *Committee on Public Information* (CPI), organe de propagande américain créé le 14 avril 1917 qui tend à montrer par le biais d'affiches, de communiqués de presse ou de pamphlets que cette guerre se justifie par la nécessité de combattre le Mal, grâce aux forces du Bien, les Américains ne se sentent pas concernés par le conflit. Le CPI ne parvient pas à rendre la guerre populaire. Le conflit est à « dix mille kilomètres de chez eux <sup>92</sup> », et il n'y a « aucun énervement public », « l'atmosphère est totalement différente de celle de Londres en 1914 », « le gouvernement est à l'ouvrage, le peuple n'est pas encore éveillé<sup>93</sup> ». En effet, aux États-Unis, la population civile n'est pas unanime face à cette entrée en guerre. En France, les autorités militaires espèrent que l'arrivée

---

<sup>86</sup> KASPI André, *Op.cit.*, page 132.

<sup>87</sup> DELPORTE Christian, *Les journalistes en France...Op.cit.*, page 122.

<sup>88</sup> CHARLE Christophe, *Op.cit.*, page 59.

<sup>89</sup> DELPORTE Christian, *Les journalistes en France...Op.cit.*, page 421.

<sup>90</sup> *Ibid.*, page 53.

<sup>91</sup> *Ibid.*, page 122.

<sup>92</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 18 avril 1917.

<sup>93</sup> *Ibid.*

de Pershing peut susciter aux États-Unis une « heureuse influence <sup>94</sup> » sur la population afin qu'elle ait le désir d'y « participer activement ».

Pour rassurer les populations locales, l'entrée en guerre des États-Unis est présentée comme décisive par les journaux du Centre-Ouest qui n'hésitent pas à relayer des articles parus dans la presse américaine pour montrer la volonté de combattre des Américains. Ainsi, le quotidien *L'Avenir de la Vienne* reprend un article publié dans le journal new-yorkais *La Tribune* qui indique que « si les États-Unis n'étaient pas décidés à jouer un rôle important dans la campagne de 1918, l'Allemagne pourrait sortir victorieuse de la guerre<sup>95</sup> ». Pershing déclare d'ailleurs dans les interviews données lors de son débarquement à Boulogne « je ne peux pas dire quand cette armée débarquera, mais ne croyez-vous pas qu'elle arrivera toujours trop tôt pour notre ennemi<sup>96</sup> ? », de quoi contrer les pensées les plus pessimistes.

Si ces dernières sont présentes chez certains observateurs, dans la majorité des articles, l'heure est à la foi dans l'arrivée des troupes américaines et dans la mise en place du plan de guerre américain. Ainsi la presse poitevine indique que le gouvernement américain est prêt à assurer le ravitaillement des Alliés, à leur fournir des munitions et à procéder à l'instruction militaire d'un million d'hommes durant leur première année d'entrée en guerre. Une autre source, ou plutôt un objet d'étude, rejoint la presse dans cette entreprise, les rapports sur l'état d'esprit de la population envoyés par les sous-préfets aux préfets des départements. Ils notent tous une confiance retrouvée grâce aux Américains<sup>97</sup>. Ces rapports rédigés par les élus locaux ne reflètent pas l'esprit général de la population, ils répondent à une commande du gouvernement français qui souhaite obtenir des réponses positives de la part de ses préfets. Ces derniers sont vivement invités à indiquer que l'état d'esprit des populations locales est excellent. En effet, comme l'indique Pierre Karila-Cohen, « le sous-préfet est garant du calme de son arrondissement et a tendance à minorer les signes négatifs<sup>98</sup> ». Dans un premier temps la contribution américaine est donc « plus psychologique que militaire<sup>99</sup> ».

---

<sup>94</sup> CADLC, P/1047, Lettre de l'attaché militaire Vignal au ministre de la Guerre, sd.

<sup>95</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 28 juillet 1917.

<sup>96</sup> *Le matin charentais*, 15 juin 1917.

<sup>97</sup> AD 16, 1 M 43 et 1 M 44, Rapports sur l'état d'esprit de la population envoyés par les sous-préfets aux préfets des départements, 1917.

<sup>98</sup> KARILA-COHEN Pierre, « Les préfets ne sont pas des collègues. Retour sur une enquête », *Genèses*, n°79, février 2010, pages 116-134, page 119.

<sup>99</sup> MICK Christoph, « 1918 : fin de partie », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Combats*, Paris, Fayard, 2014, pages 153-192, page 155.

## **B) Débarquer sur la côte Atlantique : le choix des ports de la Charente-Inférieure**

La première décision des Américains lors de leur arrivée en France est la mise en place de *Base Section* ou bases d'opération. Elles sont au nombre de six en France : Saint-Nazaire-Nantes, Bordeaux-Bassens, Brest, La Rochelle-Pallice, Le Havre et Marseille auxquelles s'ajoutent une base en Angleterre et une autre en Italie. Brest et Le Havre accueillent surtout des troupes combattantes, Saint-Nazaire et Bordeaux reçoivent aussi bien des troupes que des marchandises. Le Havre, Marseille et Saint-Nazaire accueillent déjà depuis août 1914 les troupes britanniques. Les ports de la Charente-Inférieure accueillent essentiellement du matériel destiné aux Américains.

La première base américaine créée est celle de Saint-Nazaire, le 26 juin 1917, nommée *Base Section n°1*. Celle-ci est suivie par la création de la *Base Section n°2* dont la ville de Bordeaux devient le quartier général le 21 juin 1917. C'est le 9 août 1917 que cette deuxième base voit le jour. Ces deux bases sont importantes pour notre travail puisque deux des départements étudiés s'intègrent dans chacune d'elles : la Charente faisant partie de la *Base Section n°2* et les Deux-Sèvres, qui constituent avec entre autres le département de la Loire-Inférieure, la *Base Section n°1*. Pourtant, nous avons choisi de ne pas évoquer ces deux départements dans ce premier axe de réflexion, car ils sont peu présents dans les sources propres aux bases d'opération ; ils seront plutôt intégrés dans notre développement autour des camps d'instruction. Ici, nous aborderons donc essentiellement la base d'opération n°7, autrement dit le département de la Charente-Inférieure, dont les principaux ports sont ceux de La Rochelle-Pallice et de Rochefort. Nous nous intéresserons ici aux seules raisons qui poussent les Américains à prendre possession des ports de ce département et les tâches qui leur sont assignées, en comparant les sources françaises et américaines.





**Carte 1- Organisation logistique américaine à partir de 1917.**

Avant de débarquer dans les ports de la côte atlantique, les Américains traversent l’océan. Cet épisode est souvent relaté par les soldats dans leurs mémoires de guerre. La trace personnelle est la principale source pour se pencher sur le temps de la traversée des soldats américains vers l’Europe. Ce voyage transatlantique est un lieu d’expérience pour ces nouveaux

soldats mais également un territoire de l'attente<sup>100</sup>. Il s'agit d'un lieu d'attente physique et moral où le *Sammy* vit l'éloignement et la séparation avec son pays et sa famille. Ainsi, un jeune aviateur, W.C. King, raconte son voyage en mer des États-Unis à l'Europe avant de s'installer durant trois mois dans la commune de Montmorillon, dans la Vienne. Il a passé deux semaines à bord avant de débarquer en Angleterre, étape habituelle avant de poursuivre vers les côtes françaises. Tous les huit jours, des bateaux quittent les ports de New York, de Baltimore ou de Philadelphie vers l'Angleterre. La majorité des hommes, presque deux millions, partent pour la France depuis le port de New York<sup>101</sup>. Du fait de la guerre sous-marine, les navires américains sont escortés par des cuirassés et croiseurs essentiellement britanniques<sup>102</sup>. Malheureusement, de nombreux passages de ce journal sont censurés par les autorités américaines dans les mémoires de W.C. King, nous privant de données pour comprendre la vie quotidienne à bord des navires. Étonnamment, c'est dans la presse locale que nous trouvons quelques informations sur la traversée atlantique. Les autorités américaines semblent prendre des mesures d'hygiène pour prévenir les épidémies à bord, en plus d'examiner les soldats avant d'embarquer sur le bateau. De plus, pour combattre l'ennui mais aussi pour continuer la formation militaire, des exercices de gymnastique d'une heure et demie au minimum sont imposés aux soldats sur le pont du navire<sup>103</sup>, ainsi que d'autres divertissements comme des bibliothèques ou des séquences cinématographiques. Ennui, conditions insalubres, manque de confort et prise de conscience du danger qui les attend expliquent cette censure imposée aux soldats quant au récit de leur traversée atlantique. En effet, ce voyage ne correspond pas à l'idée que peuvent se faire les soldats de la guerre et plus encore des luttes héroïques véhiculées par la propagande américaine.

Une fois ce trajet terminé, les soldats débarquent sur le sol français. Le choix américain de ports sur la côte atlantique et non des ports de la Manche s'explique par la présence de l'armée britannique dans ces derniers. Quant aux ports de la Méditerranée, ils sont tout simplement trop éloignés du front ainsi que de la Côte Est américaine et embouteillés par les mouvements créés par l'expédition de Salonique. Cependant, accoster sur la façade atlantique ne résulte pas d'un choix par défaut, les Américains sont exigeants quant à la qualité des ports dans lesquels doivent débarquer leurs troupes et leurs marchandises. Les ports doivent répondre à plusieurs caractéristiques comme : être faciles d'accès, aisément défendables contre les attaques des

---

<sup>100</sup> Le terme a été défini par Laurent Vidal et Alain Musset dans, VIDAL Laurent, Musset Alain (dir.), *Les territoires de l'attente. Migrations et mobilités dans les Amériques (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

<sup>101</sup> FAULKNER Richard, *Pershing's Crusaders...* *Op.cit.*, page 162.

<sup>102</sup> HARTER Hélène, *Les États-Unis...* *Op.cit.*, page 232.

<sup>103</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 29 août 1918.

sous-marins allemands, pouvoir accueillir des bateaux à fort tirant d'eau et un flux important de navires. Face aux prévisions d'un trafic considérable, les capacités de stockage de marchandises et la disponibilité de camps pour abriter les soldats doivent être jugées suffisantes par les autorités américaines<sup>104</sup>. Par ailleurs, afin de pouvoir mettre en relation toutes leurs installations, les Américains sont également intransigeants sur la qualité du réseau de transport local. Une course est lancée entre les différents ports de la côte atlantique qui n'ignorent pas le souhait américain de s'installer dans leurs rades ; la Charente-Inférieure cherche à mettre en avant ses atouts, tout comme ses concurrents nantais ou bordelais. Trois communes du département se portent candidates pour accueillir des troupes américaines : La Rochelle et son quartier de La Pallice, Royan et Rochefort. Toutefois, pour le gouvernement français, en juin 1917, il n'y a pas lieu « d'attirer tout spécialement l'attention du gouvernement des États-Unis sur les ports de la Charente<sup>105</sup> ». Les ports de Nantes et de Bordeaux ont des qualités plus appréciables.

S'il est possible de dresser une chronologie de l'arrivée américaine, ce n'est que grâce aux fonds américains et à quelques données éparses trouvées au sein des archives françaises. En effet, la discrétion est de rigueur. Face aux maladresses provoquées par certains acteurs locaux, le général commandant la base n°2 met en garde les chefs de service des ports qu'une remarque « imprudente » concernant le débarquement des troupes américaines peut « causer la perte d'un transport et de plusieurs centaines de vies humaines<sup>106</sup> ».

Dès le 27 avril 1917, le maire de La Rochelle, Eugène Decout, transmet au préfet une demande des élus municipaux de voir débarquer les soldats américains dans le port de La Pallice<sup>107</sup>. Cela a fait l'objet d'une séance du conseil municipal deux jours auparavant. Comment se justifie le maire ? Outre l'aspect topographique, indiquant que la rade du port de La Pallice est « sûre » et que de nombreuses casernes sont disponibles pour recevoir les soldats, le maire de la cité maritime insiste sur les vieilles relations d'amitié entre la ville et les États-Unis. L'histoire commune de la Révocation de l'Édit de Nantes entre les deux nations est très souvent évoquée. La lettre envoyée au préfet reprend l'histoire du commerce avec le Nouveau Monde, le Refuge des protestants rochelais aux États-Unis pendant la Révocation de

---

<sup>104</sup> NARA, 120 2736/2740: AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters et 120 28640: AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters.

<sup>105</sup> CADLC, P/1047, Lettre du sous-secrétaire d'État aux Transports au Président du Conseil, 13 juin 1917.

<sup>106</sup> AD 17, 43 J 188, Note confidentielle du général commandant la *Base Section n°2* aux chefs de service, 9 mai 1918.

<sup>107</sup> *Ibid.*, 4 M 2/74, Lettre du maire de La Rochelle Eugène Decout au préfet de la Charente-Inférieure, 27 avril 1917.

l'Édit de Nantes et la fondation par ceux-ci de New Rochelle en 1688. Il évoque aussi l'amitié plus générale franco-américaine et les « luttes héroïques soutenues en commun<sup>108</sup> ». L'élus rochelais évoque également l'épisode de La Fayette et de l'aide française aux combattants américains pour leur indépendance. Les articles de presse sont unanimes : si les Américains entrent en guerre, c'est qu'ils doivent payer une « dette » suite à l'aide française durant la guerre d'Indépendance. Pour le *Journal de Royan*, « le pays de Washington [leur] devait [...] ce geste d'amitié », c'est une « dette de reconnaissance<sup>109</sup> ». Le sénateur de la Charente-Inférieure Eugène Réveillaud donne d'ailleurs une conférence dans le Temple de l'église américaine de Paris en mai 1917 autour de « La Révolution française dans ses rapports avec la Révolution américaine<sup>110</sup> ».

Eugène Decout insiste également sur le lien bicentenaire qui unit les villes de La Rochelle et de New Rochelle lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale. New Rochelle a été fondée en 1688 par des protestants rochelais ayant trouvé Refuge sur le sol américain suite à la Révocation de l'Édit de Nantes. La relation avec New Rochelle se poursuit en cette année de 1917 et tout au long de la guerre puisque les correspondances entre le maire de New Rochelle Edward Stetson Griffing et Eugène Decout ne sont pas rares. D'ailleurs, Edward Stetson Griffing annonce au maire de La Rochelle que « plus de deux cents de nos jeunes gens ont déjà rejoint [les régiments américains] et beaucoup d'autres les suivront d'ici peu <sup>111</sup> ». Cette amitié avec la ville de New Rochelle surgit lors de l'entrée des États-Unis dans le conflit par le biais de drapeaux américains et français en soie qui ornent les fenêtres de la salle du conseil municipal. Ces drapeaux ont été offerts par New Rochelle en 1911 lors de l'inauguration du monument dédié à Jean Guiton, figure du protestantisme en France au XVII<sup>e</sup> siècle.

Les relations entre les deux côtés de l'Atlantique sont donc anciennes. Des Américains sont également présents à La Rochelle en 1907. En effet, cette même année, une réception est organisée en l'honneur d'une escadre américaine. L'escadrille américaine est composée des deux croiseurs cuirassés *Tennessee* et *Washington* et accoste dans le port de La Pallice. Des fêtes publiques ont lieu en leur honneur, comme le 4 juillet ou le 7 juillet où deux bals sont organisés. Après cette visite américaine, le maire de La Rochelle remercie l'amiral Stockton d'être venu à La Rochelle « avec autant d'empressement et de bonne grâce<sup>112</sup> ». Il signale les

---

<sup>108</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 26 avril 1917.

<sup>109</sup> *Journal de Royan*, 8 avril 1917.

<sup>110</sup> *L'Écho saintongeais*, 6 mai 1917.

<sup>111</sup> *L'Écho rochelais*, 20 juin 1917.

<sup>112</sup> AMLR, 1 I 39, Lettre du maire de La Rochelle à l'amiral Stockton de l'escadrille américaine, 11 juillet 1907.

« délicates attentions » et « la parfaite courtoisie des officiers et des équipages du *Tennessee* et du *Washington* ». Il termine par le souhait de les « saluer encore dans les eaux de La Pallice ou tout au moins d’y recevoir d’autres navires de l’admirable marine américaine ».

L’amitié entre La Rochelle et les États-Unis est aussi palpable par l’existence depuis 1910 d’un comité France-Amérique, soit un an après celui créé à l’échelle nationale et fondé dans le but de promouvoir les États-Unis auprès de l’opinion publique française et de valoriser les relations culturelles entre les deux pays. Le comité rochelais considère qu’il participe « au développement des relations politiques, économiques et financières entre la France et les différents pays d’Amérique<sup>113</sup>». L’existence depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle d’un consulat des États-Unis à La Rochelle rappelle aussi les vieilles relations entre la cité maritime et le pays de la bannière étoilée. Cette présence est commerciale, La Rochelle représente la porte d’entrée des marchandises américaines.

Sont-ce des raisons historiques qui poussent une commission d’officiers américains et français vers La Pallice le 15 juin 1917 pour visiter le port, en compagnie d’un ingénieur en chef des Ponts et Chaussées français ? Il est évident que la réponse est non. En juin 1917, l’Académie des Sciences à Paris propose la lecture d’une note des travaux du Directeur du service hydrographique de la Marine dans laquelle il vante les atouts des ports de La Pallice, du Havre et du Verdon. Selon lui, ces zones bénéficient d’un « grand plan incliné [qui] relie les abîmes de l’Océan aux petits fonds qui précèdent le rivage » entre le Finistère et la Gironde<sup>114</sup>. Les Américains retiennent donc essentiellement des raisons pratiques pour s’installer sur les côtes de la Charente-Inférieure. Ce sont pour les mêmes motifs qu’ils s’établissent en premier lieu à Nantes et à Saint-Nazaire. Ces deux ports ont de nombreux atouts comme une meilleure accessibilité, un outillage plus important et une région agricole plus riche.

La commission américaine, accompagnée par deux officiers français, se rend dans plusieurs ports selon l’ordre suivant : Nantes, Saint-Nazaire, La Pallice, Bordeaux, Bassens, Pauillac et Le Verdon<sup>115</sup>. La commission évalue plusieurs points, tout d’abord la profondeur de l’eau, les possibilités d’amarrage, la présence de lignes de chemins de fer, les facilités dans l’approvisionnement en eau, le nombre d’hôpitaux et de campements disponibles. Les voies de transport sont importantes puisque les Américains divisent les ports de la côte ouest en deux

---

<sup>113</sup> *Ibid.*, 3 K 13, Lettre du Comité France-Amérique au maire de La Rochelle, 4 novembre 1918.

<sup>114</sup> *L’Écho rochelais*, 16 juillet 1917.

<sup>115</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l’arrière) rédigée à l’attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l’accompagnent ».

zones d'où partent une ligne de chemin de fer jusqu'à l'est près des lieux d'entraînement américain. Le nord de la zone correspond aux ports de Nantes et de Saint-Nazaire et le sud à ceux de la Gironde. Les deux lignes traversent la ville de Nevers où les Américains installent un grand magasin pour leur ravitaillement. Le port de La Pallice présente de nombreux inconvénients et le manque d'entrepôts, ainsi que d'hôpitaux et de campements disponibles, ne joue pas en sa faveur. Le commandant Hue de la mission militaire française près de l'armée américaine décrit en juillet 1917 le port de La Pallice comme manquant de hangars et de magasins où « les dégagements et les voies d'accès sont insuffisantes » et où la main-d'œuvre manque terriblement<sup>116</sup>. Par ailleurs, le quartier de La Pallice est jugé trop petit par les Américains avec peu d'hôtels et donc de nombreux bâtiments à construire. Pour les autorités américaines, le port n'est donc pas prêt à recevoir le flux important d'hommes et de marchandises prévu par les États-Unis. D'ailleurs, même la Mission Joffre-Viviani lors de sa visite aux États-Unis entre le mois d'avril et le mois de mai 1917 reconnaît le manque de bâtiments, tout en vantant les qualités du port. Toutefois, le port de La Pallice jouit de conditions topographiques favorables pour accueillir du matériel volumineux et des navires à fort tirant d'eau, il dispose d'espaces de stockage pour conserver le pétrole et le port est moins encombré que ceux de Nantes et de Saint-Nazaire. Par ailleurs, le caractère récent du port de La Pallice les séduit, sa construction remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et en 1913<sup>117</sup>, il est le cinquième port de pêche français et un port d'escale pour les grandes lignes transatlantiques à destination de l'Amérique du Sud et du Sénégal.

Dans un premier temps, le port de La Pallice est une annexe de la base de Bordeaux, destinée à recevoir les cargaisons volumineuses et devient le *depot quatermaster n°2* créé le 2 novembre 1917, avant de devenir un port indépendant à partir du mois de mars 1918. Le 7 novembre 1917, le premier navire américain accoste à La Pallice<sup>118</sup>. Pour les marchandises, La Pallice ne reçoit avant le 1<sup>er</sup> janvier 1918 que du charbon et du pétrole, avant de se diversifier et d'accueillir des marchandises diverses, sans que les sources à notre disposition nous précisent exactement de quoi sont constituées les cargaisons. Il s'agit aussi d'un port d'embarquement qui constitue une

---

<sup>116</sup> SHD Vincennes, 16 N 3209, « Résumé des observations faites par le commandant Hue de la mission militaire française près l'armée américaine, au cours de sa visite aux bases américaines », 26 juillet 1917.

<sup>117</sup> MARNOT Bruno, *Les grands ports de commerce français et la mondialisation au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUPS, 2011, pages 46-51.

<sup>118</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

zone de passage pour certaines unités. Par exemple, le 9 mai 1918, le 15<sup>e</sup> régiment de cavalerie quitte le port de La Pallice pour rejoindre Is-sur-Tille<sup>119</sup>.

Malgré l'installation des soldats américains dans le port de La Rochelle-Pallice, le port reste dans un premier temps vierge de tout débarquement américain en raison d'une opposition de la mairie. En effet, accueillir les troupes américaines ne se fait pas sans quelques hésitations. La consultation des archives de la Chambre de Commerce de La Rochelle permet de comprendre les doutes du maire quant à recevoir les troupes américaines. Pour lui, les avantages à tirer de ce débarquement ne sont pas limpides et les inconvénients dominant. L' élu s'inquiète d'une hausse des prix et donc de la cherté de la vie qui ne peut qu'avoir des conséquences sur la population rochelaise. Par ailleurs, même si la création d'une base peut faire croître le trafic commercial de la ville, le port est déjà encombré pour les besoins de guerre français. De plus, l'afflux de nouveaux hommes risque de faire croître la population et donc faire augmenter les difficultés d'approvisionnement. Le Président de la Chambre de Commerce qui s'interroge également sur l'intérêt de créer une base, entend et approuve les hésitations du maire. Aucune démarche n'est donc entreprise en avril 1917<sup>120</sup>.

L'enthousiasme patent de l'entrée en guerre américaine révèle tout de même des inquiétudes quant aux conséquences que cela peut engendrer sur la population. Usés par trois ans de guerre, les civils ne doivent pas subir d'autres conséquences du conflit. Mêmes préoccupations du côté de la presse rochelaise qui est plus encline à accueillir ces nouveaux alliés. Dès le mois d'avril 1917, *L'Écho rochelais* précise que le projet de voir débarquer des troupes américaines à La Rochelle, peut « servir les intérêts particuliers de la cité rochelaise », tout en assurant « un excellent point d'arrivée pour les troupes, le matériel et les marchandises des États-Unis<sup>121</sup> ». Lors de la visite d'une commission d'officiers franco-américains dans les ports de Nantes et de Saint-Nazaire en mai 1917, *L'Écho rochelais* se demande : « pareille visite ne pourrait-elle pas être faite à La Rochelle <sup>122</sup> ? ». Une concurrence naît donc entre les différents ports. Cette compétition est mal perçue par certains observateurs, comme par le député de la Loire-Inférieure, Delaroche-Vernet qui explique qu'« il ne faudrait pas transformer cette question qui a un caractère nettement général de Défense nationale en une

---

<sup>119</sup> SHD Vincennes, 7 N 2230, Mission française régionale près la base américaine n°2, départs de troupes du port de La Pallice, 15 mai 1918.

<sup>120</sup> AD 17, 47 ETP 402, Séance du 19 avril 1917 de la Chambre de Commerce de La Rochelle.

<sup>121</sup> *L'Écho rochelais*, 25 avril 1917.

<sup>122</sup> *Ibid.*, 5 mai 1917.

affaire d'intérêt quasi local », il appelle à « faire cesser ce conflit <sup>123</sup>». Il est vrai que l'arrivée des troupes américaines représente un facteur de développement économique qui explique cette entreprise de séduction de la part des ports atlantiques.

Par ailleurs, le maire de La Rochelle et son commissaire central considèrent en décembre 1917 que les logements disponibles dans la cité maritime ne sont pas suffisants pour accueillir une grande quantité de soldats américains<sup>124</sup>. Les hésitations du maire attristent Washington Lopp<sup>125</sup>, délégué de Pershing au nom de l'armée américaine et chargé de la réception dans les ports. Il regrette que le port de La Rochelle-Pallice ne soit pas suffisamment utilisé en raison du rôle important que ce dernier peut jouer dans les transports de marchandises américaines. Il conforte les inquiétudes rochelaises en reconnaissant une possible hausse de prix comme à Nantes et à Saint-Nazaire mais rassure quant à la crainte des autorités locales de voir des problèmes de main-d'œuvre naître suite aux salaires trop importants accordés par les Américains, il garantit de faire de son mieux pour éviter une telle situation à La Rochelle. Le Président de la Chambre de Commerce semble séduit par les propos de Washington Lopp puisqu'il convainc les autres représentants que faciliter les importations américaines en France est l'occasion d'améliorer l'outillage ou les chemins de fer de la ville. Par ailleurs, pour le Président, c'est un devoir patriotique. La Chambre pose tout de même ses conditions : les Américains doivent respecter les taux de salaire du port et importer leur propre main-d'œuvre. Les autorités locales sont donc méfiantes et ne sont pas complètement soumises aux desideratas américains et doivent y trouver des intérêts économiques, commerciaux et financiers.

Autre port important du département, Rochefort émet le 2 mai 1917 le vœu de créer dans sa rade un point d'accès à la flotte des États-Unis. Selon les élus locaux, le bassin de Rochefort présente « d'excellentes conditions <sup>126</sup>» et possède « d'admirables rades ». La Chambre de Commerce de Rochefort souhaite également que les Américains prennent conscience des avantages du port de Rochefort et de ses installations<sup>127</sup>. Plus généralement, la ville possède « toutes les ressources nécessaires » pour l'accueil des troupes américaines. Pourtant, ce n'est que le 4 janvier 1918 qu'une commission d'officiers français et américains se rend dans la ville pour étudier les capacités d'accueil de la rade rochefortaise. Le port n'est utilisé que tardivement, en mars 1918, du fait de son manque de profondeur. Le chef du génie de Rochefort

---

<sup>123</sup> *Ibid.*, 19 mai 1917.

<sup>124</sup> AMLR, 12 W 13, Lettre du maire de La Rochelle à l'armée américaine, 13 décembre 1917.

<sup>125</sup> AD 17, 47 ETP 403, Séance de la Chambre de Commerce du 6 décembre 1917.

<sup>126</sup> AM Rochefort, Registres des délibérations du conseil municipal de Rochefort, séance du 25 avril 1917.

<sup>127</sup> CADLC, P/1047, Lettre du sous-secrétaire d'État des transports au Président du Conseil, 13 juin 1917.



va aussi dans le sens américain en précisant que l'emplacement d'un camp américain à Rochefort est impossible en raison d'un port « peu accessible et encombré <sup>128</sup>». En effet, il est durant les deux premières années de guerre utilisé par le gouvernement français pour ses besoins de guerre, puis laissé vacant. Face aux besoins croissants des Américains entraînés par l'importance de leur approvisionnement et des quantités de matériel déchargé dans le port de La Rochelle-Pallice, Rochefort devient vite une occasion de stockage supplémentaire, un nouveau poste de mouillage disponible. La présence du fleuve Charente permet l'accueil de navires. Le port de Rochefort est donc dans un premier temps utilisé comme arrière-port de La Pallice avant de devenir indépendant. Il constitue le dépôt n°3 dans l'organisation américaine et quatre quais lui sont dédiés. Du charbon et diverses marchandises y sont déchargés. Rochefort représente également une zone de protection pour les Américains de janvier 1918 à mars 1919. Par ailleurs, sa proximité avec la commune de Tonnay-Charente permet d'y décharger également du charbon grâce aux docks disponibles pour éviter un encombrement du port de Rochefort. Les opérations de déchargement de charbon à Tonnay-Charente, gérées par Rochefort, débutent le 20 juin 1918.

La prise de contrôle des ports se fait donc de façon progressive en fonction des besoins des Américains. Par exemple, la commune de Marennes ne voit arriver des Américains qu'à partir du mois d'octobre 1918, pour la location de la caserne Lucas, utilisée comme logement des troupes. Nous pouvons également évoquer, plus au nord du département, le port de Marans dont la fonction principale tout comme Tonnay-Charente est de recevoir du charbon. Deux quais sont utilisés à partir du 13 août 1918, date à laquelle le premier charbonnier américain accoste à Marans. Cependant, peu de bateaux y accostent, malgré des capacités de stockage permettant d'accueillir jusqu'à 6 000 tonnes de charbon.

Dernière commune candidate à la réception des troupes américaines, la ville de Royan écrit dès le mois d'avril au Ministère de la Marine dans le but de recevoir les Américains<sup>129</sup>. Les arguments avancés sont pratiques et moins empreints du souvenir d'un passé commun. La presse vante les mérites de ce port dont « l'atterrissage de l'embouchure de la Gironde est d'une facilité reconnue par tous les marins et les plus gros transports peuvent évoluer à l'aise, à toute heure de marée à proximité de nos côtes <sup>130</sup>». Avec quelques aménagements, Royan peut

---

<sup>128</sup> AD 17, 43 J 48, Rapport du chef de génie, 24 octobre 1917.

<sup>129</sup> *Journal de Royan*, 29 avril 1917.

<sup>130</sup> *Ibid.*

devenir « une base de premier ordre » et peut soulager les autres ports engorgés<sup>131</sup>. Il est vrai que la ville possède des atouts stratégiques puisqu'elle est placée sur l'estuaire de la Gironde où s'effectue le trafic côtier entre l'Espagne et l'Angleterre<sup>132</sup>. De plus, sa position idéale place Royan à l'entrée de l'estuaire de la Gironde et à 40 kilomètres de Pauillac, centre important du ravitaillement américain. La plage de la Grande Côte et sa côte sauvage de 11 kilomètres sont les terrains rêvés pour constituer des terrains d'exercice ainsi que des champs de tir. Par ailleurs, les capacités d'hébergements sont nombreuses grâce à ses multiples appartements et villas qui sont parfaits pour loger les officiers. Du côté du transport, Royan permet d'accéder aussi bien par mer que par terre à Rochefort, La Rochelle, La Pallice, Pauillac ou Bordeaux. Enfin, sa proximité avec l'île d'Oléron permet d'y évacuer les malades et les blessés « où le climat d'hiver est équivalent à Arcachon<sup>133</sup> ». Cependant, l'intérêt pour la ville est avant tout économique, les Américains sont une source de profit pour la station balnéaire. D'ailleurs la presse locale y voit l'occasion de faire connaître Royan et d'engendrer une manne touristique américaine vers la cité balnéaire après le conflit<sup>134</sup>. En consultant l'historique de la base d'opération n°7 « rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent<sup>135</sup> », nous constatons que la ville de Royan n'est jamais évoquée comme port de débarquement des marchandises ou des soldats américains. Il semble que la cité soit plutôt considérée comme une zone de villégiatures par les soldats. Néanmoins, la ville devient aussi une station de ballons dirigeables permettant de contrôler les navires américains qui remontent la Gironde vers Bordeaux.

En effet, pour sécuriser leurs installations portuaires, les Américains protègent leur espace littoral grâce à des stations aéronavales et des centres d'aviation maritimes. C'est le rôle dévolu à la station de Saint-Trojan-les-Bains, dans l'île d'Oléron. Le premier détachement américain arrive le 9 novembre 1917 et sa mission est de protéger les navires qui entrent dans l'estuaire de la Gironde ainsi que les navires marchands qui approvisionnent La Rochelle, La Pallice,

---

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> BOUCHET-ROY Marie-Anne, SOULARD Christophe, *Royan 1914-1918*, Vaux-Sur-Mer, Éditions Bonne Anse, 2014, page 115.

<sup>133</sup> AD 17, 4 M 2/74, Rapport de la ville de Royan, 16 juin 1917.

<sup>134</sup> *Journal de Royan*, 3 juin 1917.

<sup>135</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

Royan et Bordeaux. Le centre ferme ses portes le 19 janvier 1919 et accueille jusqu'à 40 officiers et 345 marins américains<sup>136</sup>, au plus fort de la guerre.

Face à l'importance croissante des activités et travaux américains dans l'ensemble du département de la Charente-Inférieure, les Américains prennent la décision de créer leur *Base Section n°7*. Cette dernière a pour seules limites le département de la Charente-Inférieure et obtient ce statut officiel le 27 juin 1918, avec comme port principal celui de La Pallice. Le quartier général de la base est situé dans un premier temps dans la rue de Montréal à La Pallice, mais faute de place, les Américains migrent vers le musée d'Orbigny-Bernon, réquisitionné pour l'occasion. En effet, aucun accord à l'amiable n'a pu être trouvé entre les autorités civiles locales et les autorités américaines, car le lieu doit être réservé exclusivement à la création d'un musée selon les conditions imposées par son ancien propriétaire<sup>137</sup>.

Les avantages du site avancés par les autorités municipales lors de l'entrée en guerre des États-Unis dans le conflit sont entendues puisque les autorités américaines reconnaissent sa position stratégique au nord de l'embouchure de la Gironde, sa position au centre de la façade maritime ouest de la France, sa proximité avec le fleuve Charente, la présence de voies de chemins de fer et de gares dans les principales villes du département. Deux ports sont donc importants dans le département, La Rochelle-Pallice et Rochefort mais les Américains retiennent aussi la présence de ports plus petits tels que Marans, Marennes ou Tonnay-Charente. Le rôle d'une base est avant tout de fournir des ports d'entrée pour décharger et expédier le ravitaillement américain et entreposer du charbon ou du pétrole.

La base d'opération n°7, inspectée le 26 février 1919 par le général Pershing, ferme ses portes le 15 juin 1919. À cette date, les ports de la Charente-Inférieure dépendent de nouveau de la base de Bordeaux, mais accueillent toujours des soldats américains. La presse rochelaise salue la présence américaine dans la base qui « a tenu, pendant la guerre, une des premières places parmi les admirables organisations de l'arrière où se manifeste avec le plus de perfection le génie pratique de [leurs] alliés d'outre-Atlantique<sup>138</sup>. » À Rochefort, les derniers représentants de la Marine américaine quittent la ville à la fin du mois de mars 1919<sup>139</sup>.

---

<sup>136</sup> MARIET Vincent, « Rochefort dans la Grande Guerre. L'aérostation et les ballons de la marine », mémoire de master en histoire contemporaine, Université de La Rochelle, sous la direction de Bruno Marnot, 2016, page 87.

<sup>137</sup> AMLR, 2 D 26, Lettre du maire de La Rochelle au chef de bataillon Adde, 11 mars 1918.

<sup>138</sup> *L'Écho rochelais*, 12 avril 1919.

<sup>139</sup> SHD Rochefort, 2 A 3/400, Lettre du Vice-amiral au commandant de la base américaine de Rochefort, 30 mars 1919.

Le 11 novembre 1918, le port de La Pallice et la ville de La Rochelle comptent 17 300 soldats américains et plus de 500 officiers. En mars 1919, sur l'ensemble du département, les Américains sont encore au nombre de 10 152, supervisés par 354 officiers<sup>140</sup>. L'effectif reste néanmoins inférieur à celui de la base d'opération n°1. En effet, le 1<sup>er</sup> novembre 1918, la *Base Section n°1* compte 62 350 hommes principalement répartis sur Nantes, Saint-Nazaire, Montoir et Savenay, le 1<sup>er</sup> mai 1919, ils sont 90 255<sup>141</sup>.

La guerre permet donc de faire revivre d'anciennes amitiés dans le département de la Charente-Inférieure en recevant dans un contexte exceptionnel des Américains déjà venus au début du vingtième siècle. Portes d'entrée du département, ces villes flux sont empreintes d'un vrai cosmopolitisme, où se croisent soldats américains et civils français. Ces villes maritimes contribuent à l'effort de guerre aussi bien par la création d'une base de débarquement pour les Américains qu'en œuvrant au ravitaillement des marchandises destinées aux armées et aux populations<sup>142</sup>. Elles sortent donc « du conflit avec le sentiment d'avoir joué un rôle crucial dans la victoire de la France<sup>143</sup>. » Pourtant, les zones situées à l'intérieur du territoire français comme les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres ou de la Charente sont loin de rester à l'écart de ces migrations militaires en devenant des espaces dédiés à l'entraînement militaire des troupes américaines, étape non moins négligeable dans la guerre moderne menée par les *Sammies*. Ces espaces intermédiaires sont traversés par les troupes américaines et restent ainsi connectés à l'espace atlantique.

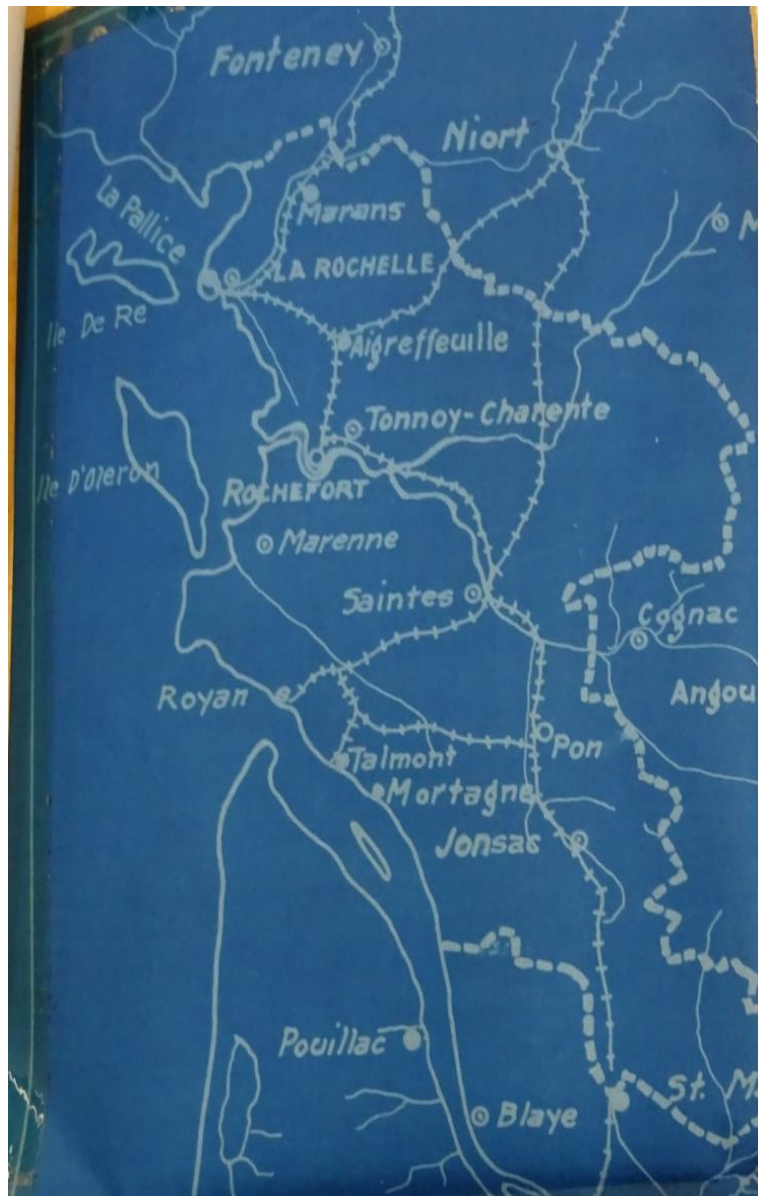
---

<sup>140</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>141</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains à Nantes... Op.cit.*, page 52.

<sup>142</sup> MARNOT Bruno, *Les villes portuaires maritimes en France. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2015, pages 138-139.

<sup>143</sup> *Ibid.*



Carte 2- Carte du département de la Charente-Inférieure<sup>144</sup>.

---

<sup>144</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

## C) Le Centre-Ouest, un terrain propice à l'entraînement militaire américain

### 1- Devenir soldat

Dans l'historiographie française et américaine, de nombreux grands camps d'instruction français mis en place pour les soldats américains sont évoqués<sup>145</sup>, au premier rang desquels Coëtquidan dans le Morbihan, Saumur, dans le Maine-et-Loire et Sougé, en Gironde, spécialisés dans l'instruction de l'artillerie, Angers et Versailles pour le génie, Gondrecourt dans la Meuse, Valreas dans le Vaucluse, ou Le Valdahon dans le Doubs pour les formations à l'Infanterie<sup>146</sup>. Coëtquidan et Sougé constituent les premiers camps d'instruction américains en France<sup>147</sup>. Les départements du Centre-Ouest sont oubliés par les chercheurs. Pourtant, dès le mois de juin 1917, l'école d'aviation de Parçay-Meslay, près de Tours, accueille des soldats américains pour y être formés au vol et à l'observation aérienne, suivent ensuite les départements des Deux-Sèvres en décembre 1917, de la Vienne et de la Charente, à partir de l'été 1918. Ainsi les habitants d'Angoulême, de Poitiers, de Tours ou de Saint-Maixent voient leurs communes accueillir des hommes vêtus d'uniformes kakis, portant un pantalon de cheval et un chapeau à large bord pour la deuxième phase de leur entraînement militaire. Nous dresserons également un portrait de ces soldats qui débarquent dans les camps d'instruction du Centre-Ouest de la France à partir de juin 1917.

Avant d'analyser l'entraînement américain dans le Centre-Ouest de la France, il convient de préciser que si les Américains suivent une formation en France, ce n'est pas sans être passés par des camps d'instruction dans leur pays. En effet, de nombreux soldats n'ont aucune idée de ce que représente le combat tel qu'il est mené en Europe depuis 1914 ; beaucoup sont des volontaires ou des conscrits, ils n'ont donc aucune expérience militaire. L'armée américaine est à construire de toutes pièces lors de l'entrée en guerre des États-Unis en avril 1917<sup>148</sup>. Cependant, certains hommes ont déjà une pratique de la guerre, notamment les soldats de l'armée régulière qui sont stationnés en Chine, aux Philippines ou au Panama depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais aucun corps d'armée, aucune armée de campagne ou division de combat n'est

---

<sup>145</sup> Voir notamment, HARTER Hélène, *Les États-Unis...Op.cit.*, AUTRIC Raphaëlle, « La rivalité franco-américaine : l'instruction des soldats américains en France (1917-1918) », *Revue historique des armées*, n°246, 2007, pages 22-32.

<sup>146</sup> SHD Vincennes, 15 N 86, Lettre du ministre de la Guerre à l'attaché militaire français près l'armée américaine, 26 août 1917.

<sup>147</sup> *Ibid.*

<sup>148</sup> WOODWARD David, *The American Army in the First World War*, New York, Cambridge University Press, 2014, page 4 à 34.

organisé. L'armée régulière est composée de 121 000 hommes, la Marine, de 13 000 hommes et la Garde Nationale de 80 000 soldats<sup>149</sup>. Quarante-six régiments composent l'armée des États-Unis. Il existe un soldat pour 516 habitants<sup>150</sup>. Le faible nombre de soldats dans l'armée américaine s'explique par le peu de guerres menées par les États-Unis à l'extérieur de leur territoire depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, malgré une expédition lancée au Mexique entre 1916 et 1917 et dirigée par Pershing, mais aussi par le peu d'attrait pour la carrière militaire, perçue comme contraire à la démocratie et menaçante pour les libertés<sup>151</sup>. Les forces navales sont davantage privilégiées pour défendre le commerce en mer du pays et ses territoires du Pacifique. Par ailleurs, les États-Unis n'ont aucune idée des techniques de combats modernes employées sur le front français, leur dernier conflit remontant à la Guerre Hispano-américaine en 1898. Toutefois, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, des mesures sont prises pour réformer l'armée et la moderniser<sup>152</sup>. En 1911, il existe une organisation militaire américaine, au sommet de laquelle se trouve le *Secretary of War*, vient ensuite l'*Assistant Secretary* qui est en charge des questions administratives, législatives et politiques et enfin le chef d'état-major général qui a un rôle de conseiller militaire<sup>153</sup>. En 1913, les premières unités permanentes voient le jour composées de trois divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie. Une réserve de l'armée active est mise en place ainsi qu'un Conseil Supérieur de la Défense nationale. Le 3 juin 1916, le Congrès vote le *National Defense Act*, l'armée atteint 75 000 hommes. Néanmoins, malgré ces mesures, même si l'armée américaine en 1917 peut assurer des missions de protection de ses frontières, elle est trop faible pour les champs de bataille européens.

Wilson n'a donc pas d'autre choix que de créer une armée. Pour mobiliser rapidement, le Président américain décide de fédéraliser la Garde nationale et de faire appel à des volontaires, stratégie habituelle pour gonfler les rangs de l'armée. C'est ainsi que John Constantine Apostle, soldat du 312<sup>th</sup> *Engineers* cantonné à Aigrefeuille en Charente-Inférieure s'était engagé volontairement dans l'armée américaine, en 1917. Mais, face au peu d'hommes se portant candidats, cette décision reste insuffisante et Wilson se résout à mettre en place le *Selective Service Act*, ou le service militaire obligatoire, déjà en place dans une grande partie

---

<sup>149</sup> LENGEL Edward G., *Thunder and Flames Americans in the Crucible of Combat, 1917-1918*, Lawrence, University Press of Kansas, 2014, page 10.

<sup>150</sup> KASPI André, *Le temps des Américains... Op.cit.*, page 19.

<sup>151</sup> LEINOT Nathan, « Entre tradition et modernité : l'armée américaine de 1898 à 1917, vue par les attachés militaires français », mémoire de Master 2, Université Paris-1 Panthéon Sorbonne, sous la direction d'Annick Foucier, 2016, page 24.

<sup>152</sup> *Ibid.*, page 183.

<sup>153</sup> PORTE Rémy, « États-Unis », COCHET François, PORTE Rémy (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre, 1914-1918*, Paris, Robert Laffont, 2008, pages 406-407.

de l'Europe depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le temps des guerres mondiales marque selon les historiens « l'âge d'or des armées de masse de citoyens <sup>154</sup>». On associe à ces conscrits de nombreuses qualités comme « la citoyenneté républicaine <sup>155</sup>», « l'abnégation, le courage, la fraternité, le patriotisme et la vertu civique <sup>156</sup>».

Très impopulaire aux États-Unis depuis la Guerre de Sécession, car considéré comme une violation des libertés individuelles, ce service obligatoire divise les Américains. La loi est pourtant promulguée le 18 mai 1917 et accorde des exemptions notamment aux hommes mariés soutiens de famille, aux hommes employés dans l'industrie qui sont donc indispensables au bon fonctionnement de l'industrie de guerre ou aux hommes de foi et en mauvaise santé, ce qui rend plus acceptable la loi. La conscription commence le 5 juin 1917 par le recensement de tous les hommes âgés de 21 à 30 ans, c'est le *Registration Day*. En janvier 1918, les âges sont étendus de 18 à 45 ans. En une seule journée plus de 9,5 millions d'hommes sont recensés. À la fin du conflit, ils sont au nombre de 24 millions. Un numéro leur est ensuite attribué avant qu'ils ne soient tirés au sort pour constituer la première armée de « citoyens-conscrits <sup>157</sup> ».

La conscription qui selon la presse du Centre-Ouest « s'est passée dans le plus grand enthousiasme <sup>158</sup>» à New York, interroge les historiens américains. L'historienne Nancy Ford Gentile indique que ce *Selective Service Act* est bien reçu parmi les populations <sup>159</sup>. Selon elle, la société industrielle qui est née aux États-Unis un siècle plus tôt formate les esprits en créant une prise de conscience collective du respect de la discipline, de la hiérarchie au travail. Un autre historien, Edward A. Gutierrez a analysé 30 000 questionnaires transmis aux soldats américains après le conflit par le *Military Service Record* <sup>160</sup>. Les soldats décrivent leur expérience de la guerre et l'impact que celle-ci a eu sur eux. Il en ressort que les soldats partent avec un sentiment de dette à payer envers les nations alliées pour qui ils ont de la sympathie. Selon eux, la guerre est juste. Les questionnaires analysés sont ceux d'engagés volontaires et de combattants de l'infanterie du front ouest des États de l'Utah, du Minnesota, du Connecticut

---

<sup>154</sup> FORREST Alan, « Le temps du citoyen-soldat », CABANES Bruno, *Une histoire de la guerre... Op.cit.*, pages 65-79, page 73.

<sup>155</sup> *Ibid.*, page 76.

<sup>156</sup> *Ibid.*

<sup>157</sup> PORTE Rémy, « États-Unis », COCHET François, PORTE Rémy (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre... Op.cit.*, pages 406-407.

<sup>158</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 9 juin 1917.

<sup>159</sup> FORD GENTILE Nancy, *Americans All! Foreign-Born in World War I*, College Station, Texas A&M University Press, 2001.

<sup>160</sup> GUTIERREZ Edward A., *Doughboys on the Great War: How American Soldier Viewed Their Military Service*, Lawrence, University Press of Kansas, 2014.



et de la Virginie. Richard Faulkner a analysé des témoignages des soldats américains et constate que certains se perçoivent comme des croisés qui doivent sécuriser le monde, protéger la terre et défendre les valeurs américaines. Le CPI joue un grand rôle dans le formatage des esprits de ces soldats, ils doivent être convaincus que la guerre permet de défendre la démocratie, de combattre l'hégémonie et le militarisme allemand. Rompre la monotonie de leur vie et la pression familiale jouent également dans l'engagement de volontaires dans le conflit<sup>161</sup>. Cependant, dans certains États plus reculés, comme dans l'Oklahoma, l'heure est à l'opposition et aux affrontements entre les opposants au recrutement et les autorités<sup>162</sup>.

Finalement, l'armée américaine se compose de professionnels qui constituent l'armée régulière, de volontaires de la Garde nationale et des conscrits. Ces derniers représentent 72% des soldats de l'armée américaine et forment l'armée nationale<sup>163</sup>. Ce sont 43 divisions de 26 000 hommes environ qui débarquent en Europe. L'unité de référence est composée d'un corps d'armée composé de 4 divisions de combat et de 2 divisions qui servent de base arrière. L'armée américaine envoie sur le continent européen 5 corps d'armée réunissant chacun plus de 940 000 hommes, répartis en 43 divisions d'infanterie : les huit divisions numérotées de 1 à 8 correspondent à l'armée régulière, les dix-sept divisions, de 26 à 42 font partie de la Garde nationale et les dix-huit divisions numérotées de 73 à 93 composent les rangs de l'armée nationale<sup>164</sup>. Vitrine du corps expéditionnaire américain, la première armée envoyée en France est composée des forces les plus expérimentées de l'armée régulière, qui ont notamment combattu au Mexique, lors de l'expédition punitive lancée contre les troupes de Pancho Villa entre 1916 et 1917, pour protéger notamment les intérêts économiques américains<sup>165</sup>. C'est le Ministère de la Guerre américain qui devient le siège de l'autorité militaire, il coordonne l'envoi et la gestion des troupes en Europe pendant le conflit<sup>166</sup>.

La presse du Centre-Ouest relate l'engagement des soldats américains dans le conflit en expliquant le recrutement de volontaires « basé sur une sélection s'inspirant de la situation personnelle et des aptitudes des citoyens américains <sup>167</sup> » et explique que les « enrôlements

---

<sup>161</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, pages 8 à 47.

<sup>162</sup> ZIEGER Robert, *America's Great War: World War I and the American experience*, New York, Rowman & Littlefield, 2000, page 61.

<sup>163</sup> HARTER Hélène, *Les États-Unis... Op.cit.*, page 162.

<sup>164</sup> *Ibid.*, page 228.

<sup>165</sup> LEINOT Nathan, « Entre tradition et modernité... *Op.cit.* », page 131.

<sup>166</sup> KASPI André, « Introduction : « Il faudrait écrire l'histoire des relations militaires entre les États-Unis et la France. » », *Revue historique des armées*, n°247, 2007, pages 4-9.

<sup>167</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 9 et 10 avril 1917.

volontaires sont toujours très nombreux <sup>168</sup>». Cependant, *L'Avenir de la Vienne* indique aussi que l'enrôlement de volontaires est trop lent et que la conscription est envisagée<sup>169</sup>. Toujours prompt à informer ses lecteurs, *L'Avenir de la Vienne* développe en détail le plan prévu par les Américains suite à la conscription. Le journal relate les prévisions du ministre de la Guerre américain qui prévoit au début du mois de juin l'organisation de la conscription ainsi que des examens médicaux pour ces conscrits. Le journaliste précise que certaines professions sont exemptées du service militaire en raison de leur importance pour la bonne marche du pays durant le conflit à l'image des mineurs, des fermiers ou des employés de chemin de fer. Le journaliste de *L'Avenir de la Vienne* est certain qu'en comptant l'instruction et l'entraînement, les premières troupes peuvent arriver en France avant la fin de l'année 1917 et les prochaines au printemps 1918<sup>170</sup>.

Pour rassurer les habitants du Centre-Ouest, la presse affirme que le gouvernement américain n'envoie pas d'hommes en France tant qu'ils ne sont pas entraînés. Le but de tous ces articles est en fait de calmer l'impatience française à voir débarquer les premiers *Sammies*. Il faut sans cesse rassurer en donnant de nombreux éléments factuels pour indiquer que les Américains se préparent soigneusement au conflit. Ainsi, il n'est pas rare au cours du mois de mai 1917, de lire de nombreux articles sur les chiffres supposés de l'armée américaine, notamment le 30 mai où un journal poitevin annonce l'arrivée prochaine de 100 000 hommes qui équivaut à « cinq divisions allemandes <sup>171</sup>». Par ailleurs, pour masquer le manque d'expérience de ces nouveaux soldats, la presse met en avant les capacités guerrières innées de certains Américains et notamment des cowboys idéalisés de l'Ouest des États-Unis. Ces hommes qui n'ont jamais peur et qui vivent dans des contrées sauvages sont « habitués à porter un fusil depuis leur enfance <sup>172</sup>». Ces « jeunes gens grands et robustes, cavaliers experts, tireurs experts, des hommes qui ont vécu toute leur vie aux côtés de la nature, qui ont tué des ours pour leur nourriture, qui regardent des loups et des hyènes sans plus de peur que les enfants de la ville regardent un chat ou un chien errant. » Ces cowboys sont des hommes courageux, qui ne rechignent à aucune tâche. La presse véhicule le stéréotype du héros du western qui est un homme exemplaire, un homme d'action, robuste qui combat le mal<sup>173</sup>. À l'inverse, d'autres

---

<sup>168</sup> *Ibid.*, 13 avril 1917.

<sup>169</sup> *Ibid.*, 17 avril 1917.

<sup>170</sup> *Ibid.*, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 1917.

<sup>171</sup> *Ibid.*, 30 mai 1917.

<sup>172</sup> *La Touraine républicaine*, 22 septembre 1918.

<sup>173</sup> DE BAECQUE Antoine, « Projections ; la virilité à l'écran », CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire de la virilité. La virilité en crise ? XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2011, pages 431-461, pages 443-447.

journaux ne se privent pas de critiquer la lenteur de l'arrivée américaine, c'est le cas de *La Croix des Deux-Sèvres*, pour qui les « Américains ne se doutent pas que nous sommes en guerre depuis trois ans, que tout le pays en souffre et que nous aurions hâte d'en sortir victorieusement au plus tôt <sup>174</sup>».

Tantôt lucide, tantôt impatiente, la presse locale n'ignore pas que cette nouvelle armée doit s'entraîner, d'abord aux États-Unis. Sans expérience militaire, les conscrits sont instruits dans les 32 camps construits aux États-Unis essentiellement concentrés dans le Nord-est et dans le sud du pays. D'autres sont créés pour les officiers, puisque même si l'armée américaine est dotée d'un état-major depuis 1903, celui-ci reste faible du fait d'un manque de cadres. Les officiers sont seulement 6 000 dans l'armée régulière lors de l'entrée en guerre des États-Unis<sup>175</sup>. Selon l'historien américain David R. Woodward, une armée d'un million d'hommes a besoin de 50 000 officiers<sup>176</sup>. En mai 1917, seule l'école de West Point forme des officiers, les États-Unis ouvrent donc 13 autres camps. Beaucoup de ces nouveaux cadres sont jeunes, récemment formés et sont issus des universités, où les enseignements sont plus théoriques que pratiques. Ils ont beaucoup de difficulté à faire respecter leur autorité auprès des soldats à instruire et n'ont aucune expérience guerrière. Cette inexpérience des cadres de l'armée américaine inquiète les autorités françaises qui craignent un retard dans le débarquement des troupes en France si des mesures ne sont pas rapidement prises<sup>177</sup>.

Divers camps américains accueillent les troupes qui débarquent dans le Centre-Ouest. Nous comptons ainsi le Camp Dix dans le New Jersey où sont instruits les 312<sup>th</sup> *Engineers*, dont John Constantine Apostle, les 349<sup>th</sup> et 350<sup>th</sup> *Field Artillery*, ce dernier est aussi entraîné dans le camp Upton à New York, l'un des camps d'embarquement des troupes américaines en vue de leur départ vers les États-Unis. Nous avons également constaté l'existence du camp Rottinson dans le Wisconsin pour le 16<sup>th</sup> *Field Artillery*, le camp Devens dans le Massachusetts pour le 302<sup>nd</sup> *Infantry* ou Fort Logan dans l'Arkansas pour le 336<sup>th</sup> *Field Artillery*<sup>178</sup>. Quatorze camps sont prévus pour les soldats afro-américains et à partir de l'été 1917 Fort des Moines, dans l'Iowa, forme les officiers<sup>179</sup>. Les camps d'instruction américains sont parfois décrits dans la presse du

---

<sup>174</sup> *La Croix des Deux-Sèvres*, 22 avril 1917.

<sup>175</sup> WOODWARD David R., *The American Army... Op.cit.*, page 73.

<sup>176</sup> *Ibid.*

<sup>177</sup> SHD Vincennes, 4 N 31, Lettre de l'Attaché militaire près l'armée américaine au ministre de la Guerre, 10 décembre 1917.

<sup>178</sup> NARA, 407 3/5/9/44/45/71/73/77/81/99/100: World War I Strength Returns. Infantry regiments. 1917-1921 et 407 23/178/179/183/193/206/207/211/212/213/214/215/224/225/306/336, World War I Strength Returns. Field artillery. 1917-1920.

<sup>179</sup> SHD Vincennes, 16 N 3212.

Centre-Ouest pour montrer aux populations locales l'entrain des Américains à s'entraîner au combat. La presse locale vante ainsi la rapidité américaine à bâtir des camps de toutes pièces pour pouvoir envoyer le plus vite possible des hommes en Europe, « les fondations d'un bâtiment à deux étages étaient posées par exemple un jeudi matin, et le bâtiment était prêt à recevoir les hommes le surlendemain samedi dans l'après-midi <sup>180</sup>». Le camp Taylor dans la banlieue de Louisville qui est présenté ici, n'est de plus qu'une « terre de labour » avant l'installation américaine, 15 000 bâtiments y sont instaurés avec l'électricité, l'eau courante, le tout-à-l'égout.

Tous ces camps ont leur spécialité et sont supervisés par la *Training Section* de l'état-major général. Chaque camp d'entraînement comprend donc une ou plusieurs divisions et les hommes sont répartis en fonction de leur lieu de résidence. Les témoignages des soldats américains montrent également une itinérance de leur entraînement puisqu'ils se forment dans plusieurs camps. C'est le cas pour John Franz Hillie qui entre le 28 mai 1918 au camp Travis, à San Antonio, dans le Texas. Il y reste trois semaines pour ensuite se rendre à Waco, toujours au Texas, pendant trois nouvelles semaines. Enfin, il quitte le Texas pour le New Jersey, son camp d'embarquement, avant d'accoster à Brest à la fin du mois d'août 1918<sup>181</sup>. Ce témoignage montre également que nous sommes loin du temps d'instruction prévu initialement par le général Pershing. En effet, en décembre 1917, le temps de l'entraînement est censé durer 18 semaines auxquelles s'ajoutent 2 autres mois avant de débarquer en Europe, temps nécessaire pour que les soldats soient parfaitement entraînés et formés pour pouvoir jouer un rôle dans la guerre<sup>182</sup>. En Europe, la durée d'instruction est censée durer 2 mois, avant de passer 1 mois dans un secteur calme du front<sup>183</sup>. Cependant la réalité de la guerre et notamment l'offensive de Ludendorff change les plans de Pershing. Les semaines de formation aux États-Unis sont donc revues de moitié à la baisse.

Les témoignages de soldats américains étudiés par Richard Faulkner apportent aussi des éléments sur l'arrivée dans les camps d'instruction. Après les formalités administratives d'usage, les soldats passent des examens médicaux afin de vérifier leurs conditions physiques. Des tests de comportement et d'intelligence sont effectués et les résultats sont en deçà des attentes des autorités américaines. L'armée américaine ségréguée retient surtout les faibles

---

<sup>180</sup> *La Touraine républicaine*, 18 novembre 1917.

<sup>181</sup> *Library of Congress*, <https://memory.loc.gov/diglib/vhp/bib/12617>, Témoignage de John Franz Hillie.

<sup>182</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 83.

<sup>183</sup> WOODWARD David R., *Op.cit.*, page 61.

chiffres des soldats afro-américains, ce qui permet aux États-Unis de justifier leur statut de non-combattant. Mais l'ensemble des résultats sont très faibles et reflètent moins l'intelligence des soldats que le nombre d'années d'instruction et leur appartenance à certaines classes sociales<sup>184</sup>.

Les soldats afro-américains du premier conflit mondial ont cependant une grande place dans l'historiographie américaine qui se penche sur la question à l'image de Jennifer D. Keene mais également de Chad L. Williams ou Adrian Lentz-Smith<sup>185</sup>. Les Afro-Américains sont nombreux à répondre à l'appel lancé par le gouvernement américain pour devenir volontaires dans l'armée américaine, la guerre étant un moyen de changer leur condition de citoyens de « seconde zone<sup>186</sup> ». Les discours de Wilson et les termes de démocratie, d'autonomie et de liberté résonnent chez les Afro-Américains. Les États-Unis refusent cependant de les accepter. Depuis 1871, ils ont pour interdiction de porter les armes, l'armée américaine considère qu'ils ne sont pas en capacité de se battre. Ils entrent dans l'armée par le biais de la conscription. Au total, il existe 4 régiments afro-américains dont les 92<sup>e</sup> et 93<sup>e</sup> divisions d'infanterie qui sont intégrées à l'armée française et entraînées, armées et équipées par cette dernière qui reconnaît des qualités de courage à ces hommes. Cependant, 80 % des Afro-Américains engagés dans l'armée américaine ne portent pas les armes, comme le montrent les tâches subalternes auxquelles ils sont assignés dans le Centre-Ouest de la France. Il est difficile d'analyser le nombre de soldats afro-américains dans les communes du Centre-Ouest, tant les sources relatent de faibles reprises leur présence. Il faut se pencher sur les sources américaines pour constater que les Afro-Américains sont essentiellement cantonnés à des tâches subalternes par exemple dans les ports de la Charente-Inférieure pour le déchargement des marchandises.

Une fois les modalités administratives remplies, les examens médicaux et psychologiques passés, l'instruction américaine peut commencer. Elle s'effectue en plusieurs étapes. La première est d'apprendre les rudiments de la discipline militaire comme savoir marcher au pas ou saluer ses officiers. Puis vient le maniement des armes qui, comme l'indique Richard

---

<sup>184</sup> KEENE Jennifer D., "A Comparative Study of White and Black American Soldiers During the First World War", *Annales de démographie historique*, n°103, 2002, pages 71-90.

<sup>185</sup> KEENE Jennifer D., "Protest and Disability: A New Look at African American Soldiers During the First World War", dans PURSEIGLE Pierre, *Warfare and Belligerence: Perspectives in First World War Studies*, Boston, Brill, 2005, pages 215-241; WILLIAMS L. Chad, *Torchbearers of Democracy African American Soldiers in the World War One Era*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2013; LENTZ-SMITH Adrian, *Freedom Struggles : African Americans and World War I*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.

<sup>186</sup> VAN GALEN LAST Dick, *Des soldats noirs dans une guerre de blancs (1914-1922). Une histoire mondiale*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2015, page 31.

Faulkner, constitue le rite de passage du citoyen vers le soldat<sup>187</sup>, ainsi que l'apprentissage des tactiques militaires et du travail en équipe. La première phase de l'entraînement consiste à s'habituer seul aux combats puis vient le temps de l'apprentissage du travail en équipe durant les deux derniers mois de l'entraînement. Les autorités américaines souhaitent ainsi structurer la journée du soldat de son réveil à son coucher. C'est ce que montre le témoignage de Frederick Clarence Stilson qui passe dans un premier temps 5 semaines à Fort Sheridan, à Chicago, dans l'Illinois<sup>188</sup>. Il explique dans son journal de guerre que le matin est réservé à l'entraînement de l'Infanterie et l'après-midi est consacré à des travaux théoriques en classe ou bien à assister sur le terrain aux démonstrations des instructeurs. La journée est ainsi codifiée et les soldats connaissent leur programme de chaque jour. C'est ainsi qu'ils font connaissance avec la discipline militaire.

Cette routine rassurante leur permet de mieux appréhender la vie militaire. Les Américains restent fidèles à leur technique du *drill*, cette méthode basée sur des exercices répétitifs afin d'acquérir des automatismes lors des batailles, comme le montrent les mots de Frederick Clarence Stilson qui, déplacé au Fort Leavenworth, dans le Kansas, indique que cette tactique constitue la grande majorité du programme d'entraînement. Leur technique consiste à privilégier l'attaque sur la défense, en décalage donc avec les combats menés sur le front français. Les entraînements se font à la baïonnette dans les camps américains alors que la mitrailleuse est déjà bien présente sur le front. Ainsi, les soldats n'ont aucune conscience de la guerre de tranchée qui se joue en Europe, comme le prouvent les 30 000 questionnaires analysés par Edward A. Gutierrez où les soldats indiquent n'avoir pas été suffisamment et convenablement préparés à ce qui les attendait en Europe<sup>189</sup>. Le manque de matériel dans les camps américains accentue cette ignorance des combats, les soldats américains ne sachant donc pas se servir des armes modernes. Les rapports sur l'instruction aux États-Unis renfermés au Service Historique de la Défense de Vincennes montrent l'inquiétude des autorités françaises quant aux retards dans l'instruction américaine pour ce qui concerne l'artillerie ou l'infanterie du fait d'une pénurie de matériel, cela ne peut donc que retarder leur débarquement en France<sup>190</sup>.

---

<sup>187</sup> FAULKNER Richard, *Op. cit.*, pages 82-100.

<sup>188</sup> *Library of Congress*, <https://memory.loc.gov/diglib/vhp/bib/2054>, Témoignage de Frederick Clarence Stilson.

<sup>189</sup> GUTIERREZ Edward A., *Op. cit.*

<sup>190</sup> SHD Vincennes, 4 N 31, « Situation générale de l'armée américaine à la date du 1<sup>er</sup> janvier », 5 janvier 1918.

Pour faire face à la méconnaissance de la guerre des tranchées de la part des Américains, des officiers instructeurs français et anglais sont envoyés aux États-Unis. Cette entreprise ne se fait pas sans réticences américaines. En effet, Wilson et Pershing souhaitent être associés aux troupes alliées dans le conflit et ne pas être incorporés dans les armées françaises et britanniques, afin de garder toute leur indépendance. Accepter l'aide des instructeurs européens est donc une entrave à cette liberté d'action. Cependant, les autorités américaines finissent par approuver ce secours franco-britannique et le premier départ des officiers se fait le 22 septembre 1917. Trois autres missions suivent en 1917, les 26 et 29 septembre, puis le 6 octobre<sup>191</sup>. Le rôle des instructeurs est très clair, le but à atteindre est de « mettre, le plus rapidement possible, les unités américaines en état de combattre <sup>192</sup>» aux côtés des Français « dans les conditions de la guerre actuelle ». Ils doivent « s'abstenir de tout rigorisme pédagogique, autant que de formules creuses et vagues » et « procéder par cas concrets : chercher à convaincre par des exemples vécus<sup>193</sup> ». Ils ont donc une action morale mais aussi technique à jouer pour convaincre les Américains que les instructeurs sont une « condition de [l'entrée des États-Unis dans le conflit] en ligne puissante et rapide<sup>194</sup> ». Ce personnel instructeur est placé sous l'autorité du chef de la mission française.

Quels critères doivent remplir les officiers français pour devenir instructeur auprès des soldats américains ? Parler anglais, avoir une expérience de la guerre mais ne plus être sur le front depuis au moins trois mois font partie des critères de sélection. Des fiches d'identité sont composées permettant de connaître le nom des officiers, leur corps d'affectation, la date de leur disponibilité, leur degré de connaissance de l'anglais, la spécialité qu'ils sont susceptibles de pouvoir enseigner, leur temps passé au front et d'autres renseignements divers comme une éventuelle blessure<sup>195</sup>, symbolisant leur expérience des combats sur le front européen. Ils sont plutôt officiers que sous-officiers, ce sont des capitaines ou des lieutenants. Avant leur transport vers les États-Unis, les officiers instructeurs sont envoyés à Saumur pour être formés à leur mission d'instruction. Des formations techniques, tactiques, un perfectionnement de l'anglais leur sont enseignés. Nombreux sont ceux issus de la région militaire parisienne ou des régions militaires du front. Certains officiers sont originaires des régions militaires du Centre-Ouest

---

<sup>191</sup> CADLC, P/1047, Télégramme de l'attaché militaire au ministre de la Guerre, 20 septembre 1917.

<sup>192</sup> SHD Vincennes, 7 N 586, Rôle et attributions des officiers instructeurs, 24 décembre 1917.

<sup>193</sup> *Ibid.*

<sup>194</sup> *Ibid.*, 15 N 79, « Notes au sujet de l'instruction des troupes américaines », 22 décembre 1917.

<sup>195</sup> *Ibid.*, 7 N 2286, « Note pour l'état-major de l'armée », 29 mars 1918.

mais l'étude de leurs unités permet d'affirmer qu'ils ne sont pas originaires des départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Vienne, des Deux-Sèvres et de l'Indre-et-Loire.

Pour instruire les soldats américains, les instructeurs français s'appuient sur de nombreux manuels prévus à l'origine pour les troupes françaises, parfois traduits en anglais. Ces manuels expliquent comment fonctionne l'armée française, l'emploi des armes comme le fusil mitrailleur ou bien présentent les tactiques allemandes. Ils reprennent les formations de génie, de Télégraphie, les spécialités de l'Infanterie française. Les cours d'artillerie leur apprennent à contre-attaquer, à reconnaître les différents tirs. Les Américains apprennent également les principes élémentaires de la radio, de la téléphonie. Les enseignements sont adaptés en fonction des conclusions tirées des dernières batailles, par exemple après la Somme et Verdun, c'est la construction des abris qui est réorganisée<sup>196</sup>. Cependant, les cours sont surtout composés de conférences traduites autour des méthodes d'infanterie ou d'artillerie, ce qui n'apporte que des éléments théoriques aux soldats américains.

Au total, 268 officiers français et 261 officiers britanniques partent pour les États-Unis<sup>197</sup>. Le rôle des instructeurs est plus ou moins efficace, certains réussissant à faire passer les tactiques militaires françaises, d'autres se heurtent à une animosité américaine. Les Américains déjà réticents à l'autorité militaire ont des difficultés à obéir à des ordres étrangers. Leur éparpillement territorial renforce également l'isolement de ces officiers. Nous avons rencontré le témoignage d'un « capitaine français de vingt-six ans envoyé aux États-Unis après trois ans de guerre » au sein de la correspondance du maire de La Rochelle<sup>198</sup>. Il part en décembre 1917 comme instructeur auprès de l'armée américaine à Louisville dans le camp Taylor, dans l'État du Kentucky. Dans sa lettre, il insiste sur l'enthousiasme des Américains à accueillir des Français et sur leur volonté de combattre. Toutefois, ce témoignage est envoyé dans toutes les communes françaises. Il s'agit donc davantage d'une lettre destinée à présenter cette instruction française aux États-Unis comme un véritable succès et à cacher les difficultés rencontrées par les instructeurs alliés. Cette lettre anonyme semble être un outil de propagande pour rassurer les autorités municipales et à travers eux les populations sur la bonne marche de l'instruction américaine. Tardieu renforce ce relatif succès en insistant sur « l'autorité », le « respect » et la

---

<sup>196</sup> *Ibid.*, 17 N 85.

<sup>197</sup> WOODWARD David R., *Op.cit.*, page 73.

<sup>198</sup> AMLR, 12 W 11, Lettre d'un « capitaine français de vingt-six ans envoyé aux États-Unis après trois ans de guerre », sd.



« sympathie » acquise par les instructeurs français auprès des officiers américains qui se rendent compte de l'intérêt des méthodes françaises<sup>199</sup>.

Nombreux sont en effet les instructeurs qui constatent un manque d'enthousiasme de la part des Américains, ainsi le général Gronkhile qui dirige la 80<sup>e</sup> division américaine est « superficiel » et « n'a pas poussé d'une manière bien sérieuse l'instruction de ses unités ». Quant au général Charles E. Muie qui dirige la 28<sup>e</sup> division, il est « plutôt médiocre » et ne « s'est pas montré disposé » pour les instructeurs français<sup>200</sup>. Cette vision parfois négative des officiers français sur leurs homologues américains est déjà perceptible avant le premier conflit mondial. La vision très critique des Français et en particulier des attachés militaires sur l'état de l'armée américaine est déjà présente lors des campagnes américaines menées dans le Pacifique<sup>201</sup>. Après l'intervention de 1898, l'armée américaine n'est pas placée pour les attachés militaires français au même niveau que les armées européennes par exemple. Pour les attachés militaires, « l'expérience militaire américaine ne leur paraît pas originale et plutôt proche de l'expérience militaire coloniale française.<sup>202</sup>» Les rapports de ces attachés soulignent le « retard <sup>203</sup>» des États-Unis sur le plan militaire et indiquent leur inquiétude face au total manque de préparation de cette armée lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

En plus d'un manque de matériel et d'une méconnaissance des combats menés en Europe, les autorités américaines sont confrontées à un problème linguistique, un soldat sur cinq étant né à l'étranger. Les registres d'état civil des mariages contractés dans le Centre-Ouest indiquent que 22 Américains sur 278 mariés dans le Centre-Ouest sont nés dans un pays européen. Plus précisément, ils sont 6 originaires du nord de l'Europe comme la Suède ou le Danemark, 9 du sud de l'Europe, arrivant de l'Espagne ou de l'Italie, 6 viennent des États de l'est de l'Europe à l'image de la Russie ou de la Pologne, et un soldat est né en Angleterre. Avant de s'embarquer vers les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de l'Indre-et-Loire, des cours d'anglais leur sont proposés dans les camps d'instruction américains puisque 46 langues différentes sont parlées dans l'armée américaine<sup>204</sup>.

---

<sup>199</sup> CADLC, P/1047, Lettre d'André Tardieu au Président du Conseil, 5 mars 1918.

<sup>200</sup> SHD Vincennes, 15 N 79, « Rapports sur l'instruction et le commandement des troupes embarquées », 10 juin 1918.

<sup>201</sup> LEINOT Nathan, « Entre tradition et modernité ...*Op.cit* », page 180.

<sup>202</sup> *Ibid.*, page 180.

<sup>203</sup> *Ibid.*, page 179.

<sup>204</sup> LE GALL Erwan, *Saint-Nazaire, les Américains et la guerre totale (1917-1919)*, Bayeux, Éditions Codex, 2018, page 145.

L'historienne Nancy Ford Gentile a travaillé sur cet aspect de l'intégration des immigrants dans les camps d'entraînement et du processus d'américanisation que cela induit<sup>205</sup>. Tout l'enjeu des migrants est de réinventer leur identité en mêlant leur ancrage au Vieux Continent et leur nouvelle culture américaine. Les immigrants doivent être patriotes et pour cela il faut contrer les influences ennemies notamment auprès de ceux issus des États des Puissances Centrales contre qui les États-Unis sont en guerre. Le *Committee on Public Information* est là pour former les esprits de ses nouveaux citoyens américains en véhiculant des messages nativistes, xénophobes et patriotes. Cependant, ces migrants conservent tout de même leur sentiment d'appartenance à leurs pays d'origine tout en montrant leur loyauté au drapeau américain. Ils combattent pour les États-Unis et en même temps pour libérer leur ancienne nation du joug des Puissances Centrales, c'est le cas pour les Tchèques, les Polonais ou les Slovaques, ce qui semble accepté par l'armée américaine. Certains à l'image de John Constantine Apostle, Grec orthodoxe, né au Chili dont le nom a été américanisé par son père lors de son arrivée sur le sol américain, doivent signer une « Déclaration d'intention » les invitant à renoncer à prêter allégeance à leur ancien pays d'origine. Par ailleurs, d'après les témoignages étudiés par Nancy Ford Gentile, de nombreux immigrés gardent de bons souvenirs de leur traitement par l'armée américaine et gardent une certaine fierté de leur service dans les rangs de l'armée américaine. La question de l'intégration des migrants dans l'armée américaine peut être comparée à l'expérience des migrants britanniques intégrés dans les armées canadiennes et australiennes, dans lesquelles les autorités militaires doivent gérer des diversités culturelles malgré la même langue maternelle<sup>206</sup>.

Face au nombre important de soldats présents dans les camps, une *Commission on Training Camp Activities* (CTCA) est mise en place dès 1917 dont le rôle est de gérer les récréations de ces soldats à l'entraînement et de proposer des substitutions à l'alcool ou à la prostitution qui naît autour des camps. La CTCA travaille en étroite collaboration avec deux associations, la *Young Men's and Christian Association* (YMCA) et les *Knight of Columbus*, qui les accompagnent également sur le sol français, où les dangers sont tout aussi nombreux pour les soldats américains.

---

<sup>205</sup> FORD GENTILE Nancy, *Op. cit.*

<sup>206</sup> PANAYI Panikos, *Minorities in Wartime. National and Racial Groupings in Europe, North America, and Australia During the two World Wars*, Oxford, Berg, 1993.

## 2- L'instruction des soldats américains dans le Centre-Ouest de la France

Le général Pershing est bien conscient que la formation aux États-Unis n'est pas suffisante. Pershing souhaite créer un système d'écoles et d'infrastructures d'entraînement en France. Après les six mois de formation aux États-Unis, l'entraînement en France doit durer trois mois : deux mois dans les écoles suivis d'un stage d'un mois sur un secteur calme du front, jusqu'au moment où les Américains « peuvent assurer la défense d'un secteur de bataille<sup>207</sup> ».

Tout comme pour les ports de la côte atlantique, le choix des communes prêtes à recevoir des camps américains ne se fait pas sans examen préalable. Les autorités américaines, afin de concevoir l'espace dans lequel s'installer, acquièrent des cartes des communes françaises avec leurs spécificités topographiques. Les Américains observent les cours d'eau présents, les voies de communication disponibles comme les chemins de fer, ainsi que la proximité avec d'autres localités importantes du maillage territorial mis en place par les Américains comme les ports de débarquement ou les centres de ravitaillement<sup>208</sup>. Pour les camps d'instruction, les Américains étudient le climat, le sens du vent, la température « pour améliorer les tirs d'artillerie et l'orientation de l'aviation <sup>209</sup>». Philippe Boulanger reconnaît que la Première Guerre mondiale constitue une « phase décisive dans l'évolution de la géographie militaire <sup>210</sup>». En effet, l'étude de la géologie et de la géographie est également importante pour la tactique militaire, par exemple connaître l'emplacement permet de repérer des obstacles qui constituent de bonnes lignes de défense.

Le projet de créer des zones d'instruction américaines en France est déjà en réflexion en août 1917. Il faut donc répondre aux attentes américaines, pour recevoir les différentes unités. Avant de s'installer dans une commune, les Américains souhaitent connaître les possibilités de logements disponibles pour les officiers et les sous-officiers et la distance séparant les hébergements du camp de la troupe. Concernant cette dernière, il faut connaître la quantité d'eau à prévoir par homme et par jour<sup>211</sup>. Pour l'organisation des camps d'instruction en France, la Mission française près de l'artillerie américaine prend l'exemple du camp du Valdahon dans le département du Doubs, où les locaux d'instruction comprennent quatre baraques de trente

---

<sup>207</sup> CADLC, P/1047, état-major général de l'armée « Note sur le concours américain », 24 mars 1918.

<sup>208</sup> NARA, 120 2038, Confidential Report of the Director of Renting, Requisitions and Claims Service on Divisional and Brigade Billeting Areas and Certain Camps. Novembre 1918.

<sup>209</sup> BOULANGER Philippe, *La géographie militaire française (1871-1939)*, Paris, Economica, 2002, page 126.

<sup>210</sup> *Ibid.*, page 122.

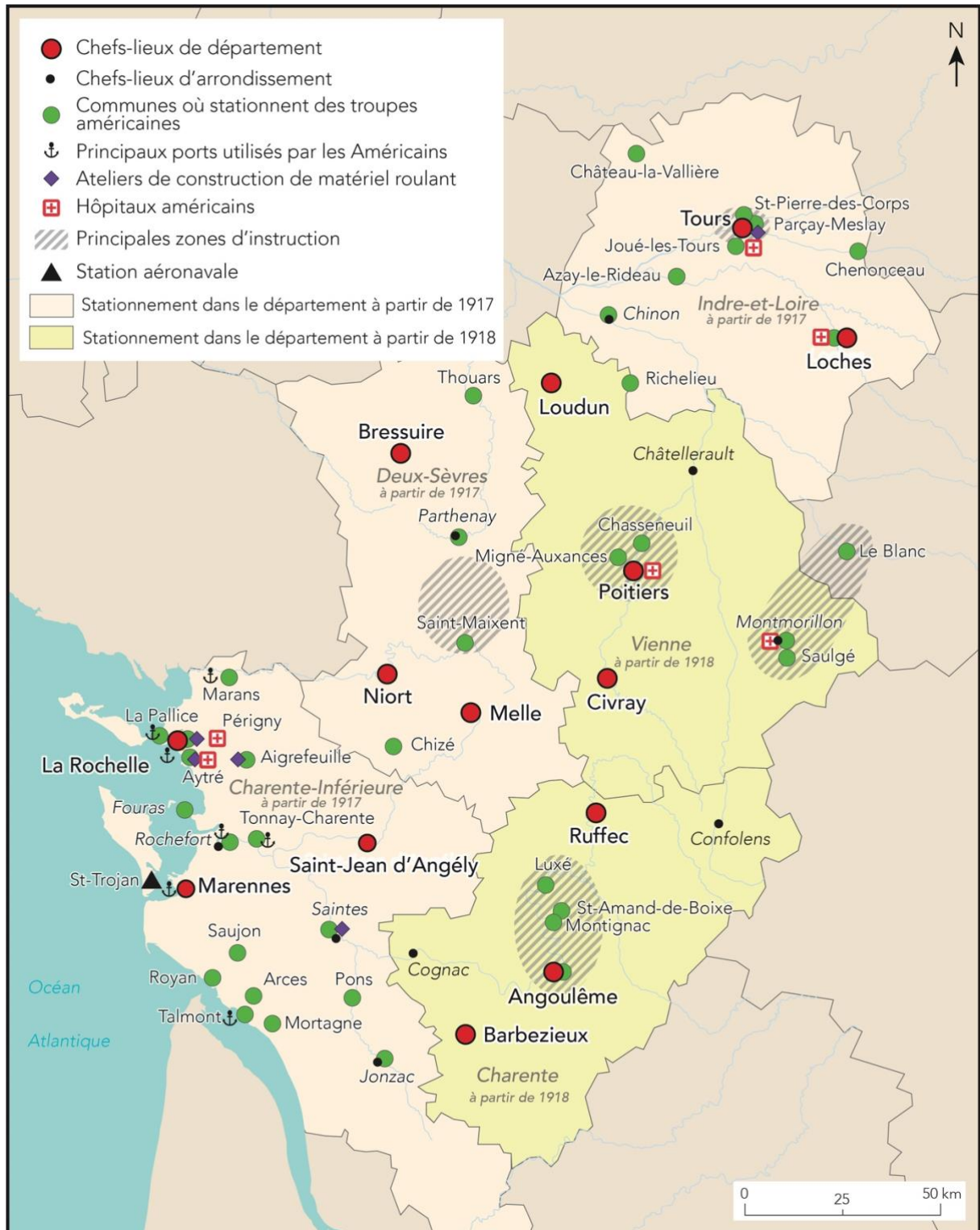
<sup>211</sup> SHD Vincennes, 7 N 2013, Note du ministère de la guerre pour la Direction du génie, 10 août 1917.

mètres de long sur six mètres de large, chaque baraque ayant sa propre fonction. Les champs de tir doivent pouvoir être accessibles quelle que soit la saison.

Entre juin et juillet 1917, les commissions américaines visitent des zones situées près de Chaumont, là où se trouve l'état-major américain en France. Cependant ces espaces ne sont pas appropriés du fait des nombreux villages alentour. Les Américains ne peuvent donc pas étendre leurs champs de tir et décident de se tourner vers d'autres communes notamment celles du Centre-Ouest<sup>212</sup>. Ces dernières jouissent également d'une position favorable puisqu'elles sont situées entre les ports de la côte charentaise et le centre de la France où passe l'une des voies de communication américaines. Les communes du Centre-Ouest sont donc appelées à mettre en avant leurs atouts afin de jouer un rôle dans le conflit. Le processus est toutefois long avant de pouvoir recevoir les Américains : c'est le cas dans le département de la Vienne où des projets d'installation dans la zone de Poitiers sont en discussion dès le mois de décembre 1917, tandis que les troupes n'arrivent pas dans la ville avant l'été 1918.

---

<sup>212</sup> *Organization of the Service of Supply*, juin 1921.



**Carte 3- Principales zones d'implantations américaines dans le Centre-Ouest de la France.**

En octobre 1918, un projet d'installation des troupes américaines est prévu à Niort, une « reconnaissance détaillée des régions de Niort, Parthenay et Bressuire » est donc rédigée. Les Américains analysent plusieurs éléments comme la topographie de la commune, sa culture agricole, la possibilité d'installer les champs de tir, les cours d'eau, la disponibilité de la main-d'œuvre locale, ou encore le climat<sup>213</sup>. C'est ainsi que Ruffec, en Charente, ne répondant pas aux attentes américaines, n'est pas retenue pour l'accueil de troupes américaines. Concernant Niort, plusieurs éléments sont présentés par le général de la neuvième Région militaire qui reçoit chaque projet d'installation des troupes américaines. Les trois communes des Deux-Sèvres, Niort, Parthenay et Bressuire ne semblent pas avoir de nombreux atouts. En effet, même si le nombre de cantonnements semblent suffisant, ils sont toutefois dispersés du fait du territoire agricole sur lesquels ils se trouvent<sup>214</sup>. L'eau est « bonne et abondante » mais le nombre de ruisseaux n'est pas assez important pour les chevaux, le sud de Niort sort notamment d'une période de sécheresse. Par ailleurs, les terrains susceptibles d'accueillir des terrains de manœuvres comme les terrains vagues ou non cultivés semblent inexistant, excepté à Argenton-Château dans l'arrondissement de Bressuire. Aucune de ces communes n'est donc retenue pour l'installation de troupes.

Si les terrains ne sont pas séduisants pour les Américains, une autre raison explique leur renoncement : il s'agit de la signature de l'armistice<sup>215</sup>, qui stoppe de nombreux projets d'installation dans plusieurs communes du Centre-Ouest. C'est par exemple le cas de Châtellerault dans le département de la Vienne qui ne retient pas l'attention des Américains malgré sa situation favorable. En effet, bien que les cantonnements soient dispersés, ils sont malgré tout bien reliés entre eux. La commune du nord de la Vienne possède également un réseau routier dense et des voies ferrées nombreuses, l'eau y est abondante car les rivières et cours d'eau « ne tarissent jamais » et les terrains pouvant accueillir des manœuvres militaires sont nombreux.

Dans le département des Deux-Sèvres, une commune retient l'attention des Américains : Saint-Maixent. C'est ainsi que l'actuelle école des sous-officiers de Saint-Maixent accueille en décembre 1917 dans les casernes de Canclaux et de Coiffé de futurs aviateurs américains. En 1881, cet ancien château se transforme en école militaire d'infanterie pour ensuite devenir une école d'instruction pendant le conflit. Les soldats américains y viennent donc pour y être formés

---

<sup>213</sup> SHD Vincennes, 7 N 2012, Lettre du Président du Conseil au général commandant la 9<sup>e</sup> région, 19 octobre 1918.

<sup>214</sup> *Ibid.*, document de « reconnaissance détaillée des régions de Niort, Parthenay et Bressuire », sd.

<sup>215</sup> *Ibid.*, 7 N 2014, lettre du Président du conseil aux généraux commandant les régions, décembre 1918.

à l'aviation, après être passés par l'une des 26 écoles de pilotes qui existent aux États-Unis<sup>216</sup>. Dès le 28 août 1917, une mission d'officiers américains arrive à Saint-Maixent pour visiter le centre d'instruction de l'école militaire<sup>217</sup>. Quatre mois plus tard, en décembre 1917, Saint-Maixent reçoit 18 officiers et 437 hommes de l'*Air service* américain qui comprend tout ce qui concerne l'aviation<sup>218</sup>, les ballons aériens ou encore la photographie aérienne. En février 1918, ils sont au nombre de 1 044 hommes et 66 officiers et en mars 1918, les chiffres sont de 19 officiers et 632 hommes. Au total, ils sont plus de 3 000 hommes des divisions d'*Aero Squadron* et de *Photo Section* à être passés par ce centre de formation du mois de décembre 1917 au mois de février 1918. Aujourd'hui les traces du passage de ces soldats se lisent encore dans la crypte de la commune de Saint-Maixent où les élèves ont inscrit des graffitis parfois datés, composés de leur nom et de leur ville d'origine et répertoriés par la Société historique et archéologique du Val de Sèvres<sup>219</sup>. Souvent analysés comme des traces documentaires, ces graffitis peuvent être considérés comme un « objet d'histoire <sup>220</sup>» pour donner « à entendre la voix d'acteurs historiques jusque-là inaudibles engagés dans une stratégie identitaire ou mémorielle <sup>221</sup>». Ils témoignent de la présence de ces soldats dans la commune des Deux-Sèvres.

Une autre commune du Centre-Ouest forme les pilotes américains : il s'agit de Tours, ou plus précisément de l'école d'aviation de Parçay-Meslay qui s'étend sur trois communes, Saint Symphorien, Sainte Radegonde et Parçay-Meslay dont les terrains sont réquisitionnés pour le compte de l'armée française en 1915 et qui accueille en juillet 1917 ses premiers américains. Ce camp ouvert en 1915 est en position idéale sur la route de Tours à Paris. Il devient le deuxième centre d'aviation de l'armée américaine à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1917 et forme au pilotage et à l'observation aérienne. Ce sont les divisions d'*Aero Squadron* et de *Photo Section* qui se forment dans ce camp. En février 1918, 350 élèves y sont présents mais l'école souffre d'un manque de matériel qui ne lui permet pas de fonctionner correctement, les élèves sont donc en attente d'instruction. À cette même date, le nombre d'Américains présents à Parçay-Meslay instructeurs et élèves confondus est de 912<sup>222</sup>. Concernant la formation des observateurs aériens, l'école en a accueilli 40 jusqu'en février 1918. Le 31 juillet 1918, l'école

---

<sup>216</sup> *Ibid.*, « États des écoles d'aviation aux États-Unis en mars 1918 ».

<sup>217</sup> *Le mémorial des Deux-Sèvres*, 20 août 1917.

<sup>218</sup> NARA, 407 1307-1334, World War I Strength Returns. Cities. 1917-1919.

<sup>219</sup> GODARD Jean-Marie, « Les Américains à Saint-Maixent en 1917 », *Société historique et archéologique du Val de Sèvres*, n°158, septembre 2015, pages 3-56.

<sup>220</sup> GUICHARD Charlotte, *Graffitis. Écrire son nom à Rome, XVIe-XIXe siècle*, Paris, Seuil, 2014, page 27.

<sup>221</sup> *Ibid.*

<sup>222</sup> AD 37, 4 M 795, État des effectifs américains dans l'Indre-et-Loire, 2 février 1918.

de Parçay-Meslay accueille 2 000 américains dont 150 pilotes et 15 élèves pilotes<sup>223</sup>. En janvier 1918, 31 brevetés sont sortis de l'école, 45 en février, et 104 en avril 1918. Du 10 mars au 10 avril 1918, 28 observateurs ont été instruits<sup>224</sup>.

Harold W. Riley, du 24<sup>e</sup> *Aero Squadron* est en formation à Parçay-Meslay parmi les élèves pilotes. Il semble arriver au printemps 1917 et ne repart qu'après Pâques 1918. Il décrit son instruction française comme décevante puisque selon lui ses instructeurs ont toujours une bonne raison pour ne pas voler, comme le brouillard, et que durant l'hiver les élèves volent peu, voire pas du tout. Les divisions *d'Aero Squadron* sont ainsi présentes de la fin de l'année 1917 jusqu'au début de l'année 1919. D'autres communes du département de l'Indre-et-Loire voient arriver des soldats américains. C'est le cas de la commune de Larçay où des terrains sont utilisés pour des champs de tir en avion. Le maire est donc invité à prévenir ses administrés des zones dangereuses. Larçay constitue également une des communes propices à la création de terrain d'atterrissage, tout comme Saint-Pierre-des-Corps et Montlouis.

La possibilité de former les aviateurs attire les communes, comme Cognac où le conseil municipal souhaite entamer des démarches pour obtenir un camp d'aviation dans la ville. Une étude est lancée par les autorités françaises avec la participation d'un conseiller municipal et d'un architecte, mais les Américains ne s'installent pas dans la commune charentaise<sup>225</sup>. L'une des raisons vient du fait que Cognac accueille des troupes tchécoslovaques à partir du 3 avril 1918. En effet, les Américains ne sont pas les seuls à fouler le sol de la Charente. La position du département proche des ports de Bordeaux et de La Pallice explique ce choix. Au total ce sont 121 officiers et 350 soldats tchécoslovaques qui débarquent dans la ville<sup>226</sup>. Arrivés de La Pallice, port de débarquement, les soldats tchécoslovaques restent jusqu'en décembre 1918<sup>227</sup>.

En Charente, c'est à Angoulême, dans le quartier Bellevue, que les Américains s'installent en septembre 1918, où un millier de soldats prennent possession des lieux<sup>228</sup>. C'est le 52<sup>e</sup> Régiment d'artillerie qui y organise un centre d'organisation d'artillerie lourde à tracteurs.

---

<sup>223</sup> *Ibid.*, 1 M 362, Rapport du commissaire spécial Delgay au préfet d'Indre-et-Loire, 31 juillet 1918.

<sup>224</sup> SHD Vincennes, 4 N 31, « Situation de l'aéronautique américaine », avril 1918.

<sup>225</sup> *L'indicateur de Cognac*, 26 et 29 juin 1918.

<sup>226</sup> PALLARO Aline, « Les étrangers à Cognac entre 1914 et 1939 : de l'installation à l'intégration », mémoire de maîtrise, Université de Poitiers, 1998, page 30.

<sup>227</sup> PIGNOUX Jean-Michel, « *Les troupes tchécoslovaques en France au cours de la Grande Guerre (1914-1918)* », Mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, Paris I, 1982.

<sup>228</sup> *L'indicateur de Cognac*, 19 et 22 septembre 1918.



Dès juillet 1918, le commandant de la douzième Région avait proposé de recevoir en Charente les Américains. Le quartier Bellevue est idéal car il possède 24 000 places pour loger les hommes auxquelles s'ajoutent les 1 000 places dans les écuries et les manèges. Les communes limitrophes d'Angoulême comme Luxé ou Mansle peuvent aussi recevoir des troupes. Le commandant propose comme terrain de manœuvre celui du Crapillet et indique La Braconne comme terrain idéal pour recevoir un champ de tir. Le commandant montre que la Charente a de nombreux locaux et terrains pour les Américains, tous les atouts sont de son côté<sup>229</sup>. L'idée est également de placer les Américains au nord d'Angoulême pour laisser l'ouest aux troupes tchécoslovaques. En septembre 1918, les Américains tiennent compte des propositions du commandant de la douzième Région et s'installent dans les communes d'Angoulême, de Saint-Amand-de-Boixe, de Luxé et de Montignac. Une autre étude des bâtiments disponibles est effectuée le même mois par le commandant de la douzième Région. Le quartier Bellevue à Angoulême doit accueillir une école d'artillerie lourde et Saint-Amand-de-Boixe, Montignac et Luxé sont parfaits pour accueillir des cantonnements, dont un régiment d'artillerie. Une gare de débarquement des troupes est prévue à Ruelle et une gare de ravitaillement à Luxé.

Par ailleurs, l'un des signes de la future arrivée des troupes américaines est la recherche de logements pour les officiers américains. C'est ainsi qu'à la fin du mois de septembre 1918, un avis de la mairie d'Angoulême annonce une demande des autorités militaires pour louer à forfait des maisons ou des chambres meublées pour les officiers américains. Les propriétaires sont invités à faire « sans délais » des offres avec prix au bureau militaire de la Mairie d'Angoulême<sup>230</sup>. Au final, les officiers sont logés Place de la Commune à partir du 23 septembre 1918 et rue Iena à partir du 10 octobre de la même année, mais aussi dans la rue du Théâtre à partir du 14 octobre 1918.

Si la Charente attire les soldats alliés, la Vienne, située dans la base intermédiaire de l'organisation américaine, n'est pas en reste puisque son chef-lieu est inspecté par la direction de l'Artillerie française en vue d'y installer des troupes américaines, en juin 1918<sup>231</sup>. Ce même mois, une reconnaissance technique de Poitiers montre la très bonne position dont jouit la ville qui se situe sur la ligne Bordeaux-Paris. En outre, avant de devenir une zone d'installation américaine, il n'est pas rare pour les Poitevins de rencontrer des soldats américains dans leur ville qui y stationnent une nuit. Poitiers devient une halte située à mi-parcours entre Bordeaux

---

<sup>229</sup> SHD Vincennes, 7 N 2012, Lettre du commandant de la 12<sup>e</sup> région au général de division Comby, juillet 1918.

<sup>230</sup> *Le matin charentais*, 26 septembre 1918.

<sup>231</sup> SHD Vincennes, 7 N 2014, Lettre du Président du Conseil au général commandant la neuvième région, 25 juin 1918.

d'où proviennent les convois et Paris, destination finale des Américains. La presse s'en fait l'écho en indiquant que « presque journallement » des groupes de militaires américains stationnent à Poitiers « entre deux trains <sup>232</sup> ». C'est également le cas pour Niort, qui voit régulièrement passer des convois américains dans ses murs provenant de l'avenue de La Rochelle et se dirigeant vers Poitiers. Même en accueillant de façon plus permanente des troupes, Poitiers reste un lieu de passage et son vieux cinéma ainsi que la route de Paris deviennent des endroits de halte pour les convois de voiture. La ville met donc à disposition des Américains de nombreux lieux pour des courtes durées, comme ceux situés sur le boulevard Pont Achard où sont créés un garage et un parc automobile pour dix jours à partir du 20 novembre 1918, ou encore le boulevard du Grand Cerf qui accueille une station essence, à partir du 18 novembre 1918, pour une durée de dix jours. L'avenue de Bordeaux est quant à elle une zone de réparation de voitures à partir du 24 décembre 1918<sup>233</sup>.

Le 31 août 1918, un état des troupes américaines en France permet de connaître le nom des unités présentes à Poitiers. Nous savons donc qu'une école d'artillerie est établie à partir de l'été 1918 et que de ce fait de nombreuses divisions sont présentes comme le 54<sup>th</sup> *Field Artillery Brigade* dont le quartier général est à Poitiers<sup>234</sup>. Les locaux de la Banque de France servent de bureaux et de logements et la rue Carnot ainsi que le Nouveau Séminaire abritent des hommes de l'état-major américain. La zone de Brigade d'artillerie de Poitiers est limitée par les communes de Vouillé, Migné, Chasseneuil, Biard et Quinçay, comme le montre la carte ci-dessous. Dans le courant de l'été 1918, trois de leurs régiments d'artillerie s'installent également à Biard<sup>235</sup>. En effet, arrivées de Poitiers, les troupes sont ensuite dispersées sur l'ensemble de ces communes. La ville de Poitiers et le département de la Vienne ont donc deux fonctions majeures, celle de zone d'entraînement et celle de centre de réparation et de stockage des véhicules américains.

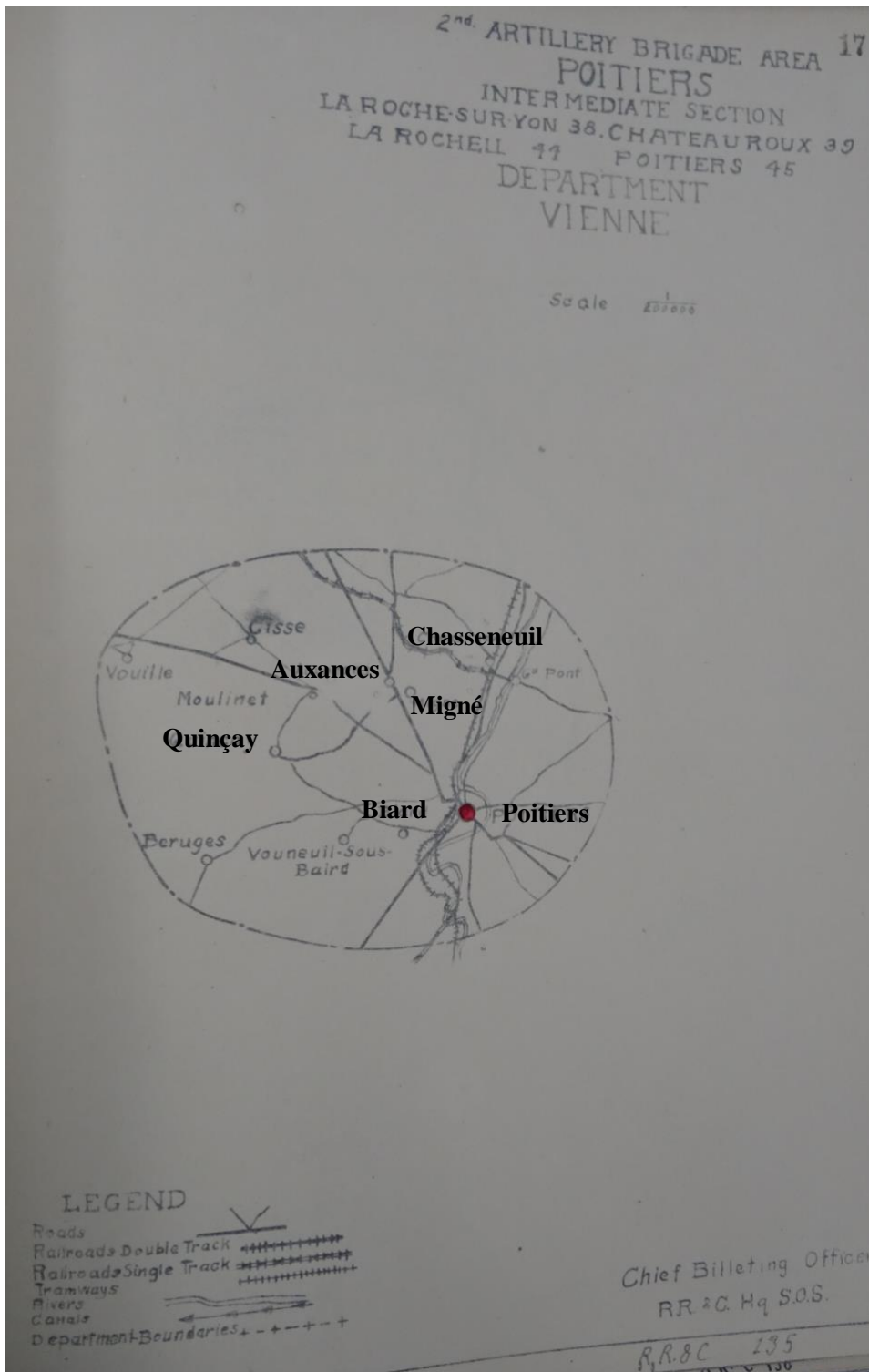
---

<sup>232</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 26 février 1918.

<sup>233</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>234</sup> SHD Vincennes, 16 N201, « État des troupes américaines en France », 31 août 1918.

<sup>235</sup> MINEAU Robert, *Poitiers d'avant 1914, souvenirs d'enfance de Robert Mineau*, Poitiers, Brissaud, 1980, page 278.



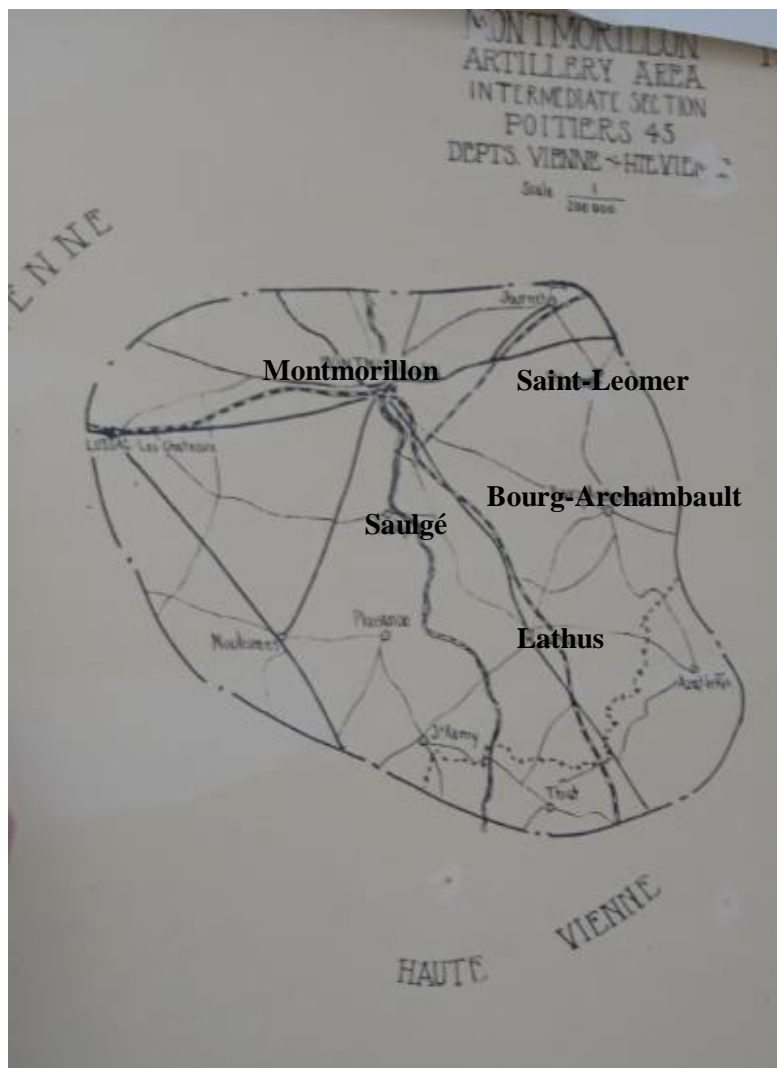
Carte 4- Zone d'instruction de Poitiers<sup>236</sup>.

<sup>236</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

Au sud de Poitiers, une autre commune du département de la Vienne est sélectionnée pour la construction d'un camp américain destiné à l'instruction de l'artillerie : il s'agit de Montmorillon. Les cartes réalisées par l'armée américaine permettent de dresser une cartographie plus précise de l'école d'artillerie. Celle-ci se situe dans le lieu-dit « Le Blanc », la zone de brigade d'artillerie de cette zone étant limitée à Montmorillon, Saint-Léomer, Lathus et Saulgé. Une école de chauffeurs est également mise en place. Le témoignage d'un soldat américain, William Elmer Bachman, soldat au 31<sup>st</sup> *Field Artillery*, permet de retracer la vie quotidienne dans ce camp d'instruction<sup>237</sup>. L'isolement de la ville permet l'instruction au tir, à l'extérieur de la ville dans un grand champ sécurisé qui devient le champ de manœuvre de l'armée américaine. C'est pour cette raison que les autorités américaines s'y installent. Les soldats le rejoignent à pied en trente-cinq minutes. Trop éloigné du camp, ce champ est vite abandonné et les manœuvres se font sur la place de l'hôtel de ville. Les conditions de vie semblent précaires puisque certains soldats dorment à même le sol dans de vieilles maisons désaffectées de la ville ou dans des granges. La discipline est de rigueur et tous les samedis matin les troupes sont inspectées sur la place publique. C'est aussi une façon de montrer à la population le charisme des troupes américaines et leur rigueur à l'entraînement.

---

<sup>237</sup> BACHMAN William Elmer, *The Delta of the Triple Elevens. The History of Battery D, 31st Field Artillery United States Army, American Expeditionary Forces*, sd.



**Carte 5- Zone de Montmorillon<sup>238</sup>.**

Outre le régiment de William Elmer Bachman, plusieurs compagnies sont présentes à Montmorillon à partir du mois de juillet 1918. La commune accueille des troupes pour une durée limitée, souvent d'un mois à un mois et demi avant qu'elles ne partent vers d'autres camps d'instruction. L'entraînement des soldats américains comprend donc plusieurs étapes entraînant une circulation de ces hommes dans tout l'espace français. C'est ainsi que le 1er juillet 1918, le 349<sup>th</sup> *Field Artillery* arrive à Montmorillon pour s'entraîner à la technique du *drill*, que les Américains n'abandonnent pas malgré les recommandations françaises. Le régiment débarque à Brest, qui accueille les troupes combattantes, avant d'arriver dans la commune du sud de la Vienne, pour repartir le 13 août 1918 vers le camp de La Courtine. Lors de leur départ, ils sont

<sup>238</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

27 officiers et 1 279 hommes à être installés dans la commune de la Vienne. À cette période, il faut aussi ajouter le 350<sup>th</sup> *Field Artillery* qui arrive en train à Montmorillon le 17 juillet 1918 pour s'entraîner au travail collectif en division et en régiment ; leur camp est situé à 3 kilomètres de la commune. Ils sont 58 officiers et 1 299 hommes en août 1918. Le 10 août 1918, Montmorillon reçoit 33 officiers et 1 432 hommes du 311<sup>th</sup> *Field Artillery* ; ils sont instruits au *drill*, au comportement et à l'hygiène militaire. Les communes voisines telles que Lathus, située à 16 kilomètres de Montmorillon et de Saulgé, à 6 kilomètres, sont aussi des zones d'entraînement. Lathus accueille par exemple 29 officiers et 1 253 hommes du 351<sup>th</sup> *Field Artillery* en juillet 1918. Ces deux communes sont dédiées à l'instruction du *drill*, du tir et aux techniques d'infanterie et d'artillerie. C'est essentiellement au cours de l'été 1918 que les communes de l'arrondissement de Montmorillon sont utilisées pour l'instruction, elles accueillent en l'espace de deux mois 122 officiers et plus de 3 600 hommes de troupes. Le camp manque de matériel et d'équipement pour effectuer un entraînement parfait de ces hommes<sup>239</sup>.

L'arrondissement de Montmorillon semble beaucoup plaire aux autorités américaines qui souhaitent y créer à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1918 un autre champ de tir sur un terrain d'environ deux mille hectares, à l'est de Montmorillon, c'est-à-dire sur les communes de Saint-Léomer, de Lathus, de Journet et de Bourg-Archambault. Un officier français vient donc expliquer le projet aux habitants de Saint-Léomer, auquel le maire ne s'oppose pas mais qui signale tout de même au préfet que cette occupation peut avoir des conséquences sur les futures récoltes<sup>240</sup>. Par ailleurs, certaines zones pouvant devenir inutilisables du fait des éclats d'obus, les propriétaires demandent à ce que chaque réclamation d'indemnités soit étudiée au cas par cas. Cependant, malgré l'organisation des habitants et des maires, ce projet ne voit jamais le jour, l'armistice mettant fin au projet des Américains qui renoncent à l'occupation du champ de tir<sup>241</sup>.

Les besoins de guerre américains entraînent des contacts avec les espaces voisins du Centre-Ouest, c'est le cas pour le département de la Vienne et plus précisément dans le nord de celui-ci dans la commune de Saix. En juin 1918, le préfet de la Vienne est averti du projet américain d'étendre le champ de tir de Fontevault situé dans le Maine-et-Loire afin que les élèves de l'école d'artillerie américaine de Saumur puissent y effectuer des tirs d'artillerie<sup>242</sup>. Si le département de la Vienne est concerné c'est que cette extension doit se faire jusque dans la

---

<sup>239</sup> NARA, 407 23/178/179/183/193/206/207/211/212/213/214/215/224/225/306/336, World War I Strength Returns. Field artillery. 1917-1920.

<sup>240</sup> AD 86, 3 R 65, Lettre du maire de Saint-Léomer au préfet de la Vienne, 9 septembre 1918.

<sup>241</sup> *Ibid.*, Lettre du commandant de la 9<sup>e</sup> région au Préfet de la Vienne, 17 novembre 1918.

<sup>242</sup> *Ibid.*, Lettre de l'agent voyer en chef du département de la Vienne au Préfet, 13 juin 1918.

commune de Saix. Le préfet ne s'opposant pas à ce projet, tout se met donc en place pour que cette entreprise voie le jour en respectant la sécurité des habitants. Un règlement est créé, il est divisé en plusieurs articles qui précisent la délimitation exacte du terrain, les jours et les heures de tirs, les directives à suivre de la part de l'école d'instruction afin d'assurer la sécurité des riverains, mais aussi pour que les propriétaires des exploitations agricoles où le camp doit s'étendre prennent leurs dispositions « pour l'exploitation partielle de leurs propriétés<sup>243</sup> ». Un constat doit être établi entre les propriétaires terriens et les autorités militaires et civiles. Cependant, aucune trace dans les archives du département de la Vienne ne montre une concrétisation de ce projet américain, du moins dans la commune de Saix.

Les trois communes de Poitiers, Montmorillon et Angoulême font partie de la zone d'artillerie américaine. Avant de s'installer dans ces communes, les Américains ont pour directive d'effectuer une demande auprès du Président du Conseil. Ils ne sont pas autorisés à s'installer n'importe où sur le sol français. Il est nécessaire d'indiquer de quelle autorité émane la demande, l'effectif approximatif, la désignation de l'unité ou du service américain à installer mais également, si c'est une installation qui nécessite un trafic par voie ferrée, en précisant la gare qui dessert la localité et l'importance du trafic journalier à l'arrivée et au départ que doit nécessiter l'installation.

L'arrivée de troupes américaines demande donc une organisation à laquelle les communes doivent se préparer. Le but est que la cohabitation entre ces militaires et les civils soit cordiale. Pour cela et afin de veiller à la bonne installation des troupes américaines, un *Town Major* ou Major de cantonnement ou un officier faisant office de Major de cantonnement doit être présent dans chaque commune ou village où sont installées des troupes. Il occupe sa fonction jusqu'au départ des soldats et dispose d'un interprète, d'un sous-officier et d'un secrétaire. Il est chargé de « l'établissement et du bon entretien des feuillées, bains, approvisionnement en eau, lavoirs et fours crématoires <sup>244</sup> ». Le Major est le « trait d'union » entre les autorités civiles de la ville, les habitants et l'officier commandant les troupes américaines. En amont de l'arrivée des troupes, le maire doit lui remettre une liste de tous les logements pouvant recevoir des soldats ainsi que leur capacité et un croquis du village, permettant au Major qui connaît l'effectif des unités grâce à l'officier ou au sous-officier de la compagnie ou de l'unité de parfaitement répartir les hommes. Pour s'orienter, le Major remet à l'officier de la troupe une répartition

---

<sup>243</sup> *Ibid.*, Règlement pour délimiter le champ de tir, 8 juillet 1918.

<sup>244</sup> SHD Vincennes, 7 N 586, « Instruction sur le logement et le cantonnement des troupes et autres réquisitions en France », 31 janvier 1918.

écrite des logements et un croquis du village. Le Major transmet également ses instructions aux troupes en leur demandant de respecter leur lieu d'habitation et de laisser lors de leur départ les cantonnements « très propres et en bon état<sup>245</sup> ». Il demande aux soldats de respecter les consignes d'hygiène et de respect des habitants. Avant l'arrivée des troupes, un officier et un sous-officier par compagnie ou par unité doivent devancer d'au moins un jour les hommes pour communiquer l'effectif de leurs troupes au *Town Major*. Difficile de savoir si toute la procédure est respectée tant elle paraît complexe. Mais à certaines occasions, ce dispositif semble être honoré, puisqu'en novembre 1918, des officiers sont présents à Saintes pour préparer l'arrivée des troupes, qui n'arrivent finalement pas suite à la signature de l'armistice<sup>246</sup>.

Au vu de cette analyse, il apparaît que l'instruction et l'organisation de l'armée américaine prend du temps. En effet, en mars 1918, « l'armée américaine est encore en période d'organisation<sup>247</sup> ». Du fait d'une pression des autorités militaires françaises mais aussi des événements du front, les Américains n'ont pas d'autres choix que de limiter leur temps d'entraînement. C'est à partir de ce constat que les historiens insistent sur le fait que les soldats américains souffrent de leur manque d'expérience sur le front. D'autres chercheurs, et notamment américains, retiennent surtout les grandes batailles dans lesquelles ils se sont illustrés comme à Saint-Mihiel. Les observateurs locaux, à l'image de Georges Delamarre, constatent une différence entre les soldats débarqués avec Pershing en juin 1917 dans le port de Boulogne-sur-Mer « tellement timides et puérils à côté des hommes de Verdun et de la Somme », et « l'appréhension » qu'il éprouve en les voyant et ceux qui débarquent un an plus tard. Il voit cette fois-ci « des yeux clairs et froids, des maxillaires puissants, des faces singulièrement résolues ». Selon Georges Delamarre, ces « apprentis guerriers font déjà figures de maîtres ». Ce sont des « soldats d'hier [...], mais certainement des soldats de demain <sup>248</sup> ». Les Américains sont prêts pour le combat.

Par ailleurs, l'organisation des camps d'instruction et le débarquement des nombreux hommes que cela occasionne nécessite de mettre en place, pour les autorités militaires américaines, un service de l'arrière efficace. Ce dernier doit être particulièrement bien placé sur leurs lignes de communication. En effet, les troupes à l'instruction ne sont pas les seules présentes dans les départements français. Il faut également signaler que les hommes sont parfois

---

<sup>245</sup> *Ibid.*

<sup>246</sup> AD 17, M SUP 40, Rapports de police, 16 novembre 1918.

<sup>247</sup> CADLC, P/1047, état-major général de l'armée « Note sur le concours américain », 24 mars 1918.

<sup>248</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 8 mai 1918.



simplement de passage en fonction de là où se situent le matériel et l'approvisionnement qui attendent d'être expédiés sur le front. Il est donc nécessaire de surveiller ces marchandises. La ville de Tours, située dans le département de l'Indre-et-Loire, semble tout à fait disposer d'une configuration géographique idéale pour devenir le siège du service de ravitaillement des troupes américaines. Du côté français, il est également nécessaire d'organiser l'arrivée de ces troupes en mettant en place toute une série d'instructions visant à assurer des relations cordiales entre les soldats américains et les habitants des communes dans lesquelles ils s'installent.

## **D) Le Centre-Ouest : siège de l'organisation administrative américaine**

### **1- Tours, siège du *Service of Supply* (SOS)**

Les camps d'instruction ainsi que l'ensemble des infrastructures présentes sur le territoire français sont regroupés sous l'autorité de deux services, l'un situé à Chaumont et l'autre à Tours. Ce dernier prend le nom de *Service of Supply* (SOS) en mars 1918. Le terme dans les archives nationales américaines apparaît en février 1918 et nous rencontrons avant cette date le terme de *Line of Communication*, ou ligne de communication, qui regroupe l'ensemble des installations américaines le long des principales voies de communication américaines, ainsi que les deux premières bases créées, celles de Saint-Nazaire et de Bordeaux. La ligne de communication s'occupe de l'approvisionnement, du stockage des denrées, du matériel et des transports américains. Son quartier général est situé à Paris. Une Commission régulatrice de la ligne de communication américaine est installée à Tours. Sa mission est d'organiser les transports par voies ferrées de l'armée américaine entre les ports, les installations diverses et le front au nord de cette ligne qui joint La Pallice, Saumur, Tours, Bourges, Nevers jusqu'à Dijon. La commission régulatrice au sud est située à Périgueux. Dès leur arrivée sur le sol français, les Américains assurent donc leur propre logistique, afin d'être indépendants de leurs homologues français. Cette logique se retrouve également sur le plan militaire puisque les États-Unis sont une puissance « associée » aux Alliés.

Face à l'ampleur des installations américaines dans la zone de l'intérieur, liée à l'arrivée de plus en plus importante du nombre des soldats américains, le système logistique américain se réorganise à partir du mois de février 1918, le *Service of Supply* est créé et perdure jusqu'en septembre 1919. Nous ne détaillerons pas l'ensemble des services qui dépendent du SOS, sur lesquels nous reviendrons dans d'autres parties de ce travail. Il s'agira plutôt de comprendre

comment s'articulent les systèmes administratifs français et américains et d'analyser la coopération militaire et civile qui se met en place entre les deux pays<sup>249</sup>.

De juillet à décembre 1917, Chaumont est le centre névralgique de l'autorité américaine, la ville gère aussi bien les services de l'arrière que les troupes au combat. Ce noyau logistique regroupe un commandant des lignes de communication, ainsi que divers groupements de services à Paris et une base à Bordeaux et à Saint-Nazaire qui sont organisés en autonomie. Cependant, s'occuper de l'aspect administratif au front relève d'une mission difficile pour le général Pershing d'autant que les troupes se multiplient dans la zone de l'Intérieur. Il est donc décidé de séparer l'état-major américain de son service de l'arrière, c'est Tours qui doit en être le siège. Ainsi deux structures sont mises en place : l'une, centre opérationnel de l'armée américaine, à Chaumont, dont la fonction est davantage tournée vers l'organisation et les opérations militaires de l'armée américaine puisqu'elle s'occupe de l'armée combattante, et la structure de logistique dont le siège est à Tours, indépendante de Chaumont et directement rattachée au Ministère de la Guerre.

Chaumont, qui se compose de l'état-major général américain, est réparti en deux groupes dont le premier traite des questions d'organisation des ordres de bataille, ou encore de l'instruction des troupes américaines. Le second groupe a un rôle davantage tourné vers la surveillance des troupes et la sûreté de la zone des armées, en accueillant la police et la justice militaire américaines. L'existence de ces deux centres américains, l'un à Chaumont, l'autre à Tours, pose quelques inconvénients aux autorités civiles et militaires françaises. Ne sachant pas toujours vers qui se tourner, elles transmettent deux fois les mêmes dossiers aux deux structures indépendantes l'une de l'autre. Ces dernières ne se consultent pas et fournissent des réponses différentes aux Français.

Face au centre de Chaumont, les activités de l'arrière de l'armée américaine sont gérées par le *Service of Supply*, dont le nom est décidé le 13 mars 1918. Avant cette date, l'expression *Service of the Rear* est employée par les services américains. Ce dernier assure le ravitaillement, l'approvisionnement des camps américains ainsi que de leurs hôpitaux et de leurs ambulances, gèrent les dépôts, les lignes de communication ainsi que les transports par voies maritime et terrestre. Ce service coordonne le débarquement des hommes et du matériel, leur stationnement et leur envoi au front. Le SOS de Tours est défini comme « une section avancée du département

---

<sup>249</sup> GREENHALGH Elizabeth, *Victory Through Coalition : Britain and France During the First World War*, New York, Cambridge Press University, 2005.

de la guerre américain<sup>250</sup> » et doit satisfaire aux besoins des troupes américaines stationnées dans la zone des armées et de l'Intérieur. Ce service occupe un tiers des troupes américaines en France, soit 602 910 hommes et 35 593 officiers<sup>251</sup>.

La mise en place des services à Tours prend du temps. Le 21 mars 1918, les bureaux sont toujours en cours d'installation dans la cité tourangelle<sup>252</sup>. Les autorités américaines organisent le SOS en trois sections qui correspondent au découpage territorial des Américains. D'abord la section des bases qui correspond à la zone des ports, une section de l'avant proche du front composée de magasins pour nourrir les troupes combattantes et leur fournir des munitions et du matériel et enfin, la section intermédiaire qui reçoit « les approvisionnements que ne peuvent absorber les deux autres zones <sup>253</sup>», comme l'approvisionnement en matières premières. De plus, le SOS s'organise en quatre services : l'administration, l'achat qui assure l'acquisition en Europe du matériel nécessaire au corps expéditionnaire américain, le service de construction qui gère notamment le montage de locomotives ou de voitures et le service de distribution qui s'occupe de mettre en œuvre les lignes de ravitaillement et de communication. La centralisation à Tours de tous les services de l'arrière de l'armée américaine entraîne donc la désignation pour chacun des services d'un représentant du service français correspondant. Celui-ci a un rôle de conseiller technique en documentant les services américains et en orientant leurs recherches. Une Mission française près du SOS de Tours est aussi créée pour servir de liaison entre le commandant de Tours et les autorités civiles et militaires. La création du SOS montre que les Américains s'organisent pour administrer leurs zones de stationnement. De nombreux historiens se sont penchés sur la question des services administratifs mis en place en France, mais peu sur ceux créés par l'armée américaine.

En plus d'être le siège de *l'US Air Service*, Tours devient donc le quartier général du SOS. Tout comme pour le choix de ses ports de débarquement et de ses camps d'instruction, l'armée américaine opte pour le chef-lieu de la neuvième région militaire pour des raisons pratiques. La cité tourangelle jouit d'une position favorable pour les Américains puisqu'elle est non seulement située entre le premier port de débarquement américain, Saint-Nazaire et le front, à l'est de Verdun, mais elle se situe également au carrefour des lignes de chemins de fer françaises utilisées par le corps expéditionnaire américain. Tours est également proche des camps où les

---

<sup>250</sup> SHD Vincennes, 7 N 2248, « Note au sujet du transfert à Tours des services de l'armée américaine », sd.

<sup>251</sup> HARTER Hélène, *Les États-Unis... Op.cit.*, page 244.

<sup>252</sup> SHD Vincennes, 7 N 2248, Organisation des services des SOS, 21 mars 1918.

<sup>253</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains... Op.cit.*, page 36.

divisions américaines sont entraînées ainsi que de l'une des plus grandes écoles d'artillerie, celle de Saumur. Sa proximité avec le plus grand dépôt de la zone intermédiaire, situé à Gièvres, joue également en sa faveur. La ville est aussi un point de jonction entre le Bassin Parisien, l'ouest et le sud-ouest de la France<sup>254</sup>. Sa gare jouit de nouveaux hangars et entrepôts mais surtout la ville possède des lieux de garnisons récents pour accueillir les bureaux américains, à l'image de la caserne Baraguey d'Hilliers installée sur le boulevard Thiers, qui renferme les bureaux du général commandant le SOS et située à moins de trois kilomètres du centre de la ville. En étant le siège du *l'US Air Service* et du SOS, Tours accueille de nombreux soldats et officiers américains. Le SOS représente 29 % du corps expéditionnaire américain en février 1918 et 32 % en mars 1918<sup>255</sup>. Le 1<sup>er</sup> août 1918, plus d'1 145 000 Américains sont en France dont presque 286 000 sont présents dans les services de l'arrière<sup>256</sup>.

Les soldats assignés au SOS ne semblent pas apprécier ce rôle et sont déçus de ne pas combattre sur le front comme de véritables héros. David R. Woodward évoque une chanson américaine dont les paroles montrent que cette tâche ne remplit pas de fierté les soldats américains, ni même leur famille, « *Mother, take down your service flag, your son's in the SOS* <sup>257</sup> ». D'autres au contraire y voient l'occasion d'être hors de danger et d'agir d'une façon différente pour la guerre. Nous ne notons pas de réactions de rejet face à ces hommes à l'exception d'un Tourangeau arrêté par les services de police de Tours, pour outrage sur la voie publique envers les soldats américains. Il traite ces hommes de « salauds » en leur demandant « que foutez-vous pendant que les nôtres se battent là-bas <sup>258</sup> ? ». Sentiment isolé ou qui reflète une atmosphère générale autour de ces hommes de l'arrière, il est difficile de le confirmer par manque de sources. Cependant, il est vrai que la présence importante de soldats assignés au service de l'arrière américain dans la ville de Tours peut expliquer une telle virulence dans les propos de cet homme. On retrouve ce sentiment de colère dans la définition que propose Charles Ridet des embusqués. Dans la présentation qu'il fait de ce personnage de la Première Guerre mondiale, les hommes assignés aux services logistiques ou encore au service de l'État en guerre sont qualifiés d'embusqués par la population civile durant les deux premières années de guerre, avant de changer d'avis en reconnaissant le rôle important joué par ces hommes et femmes restés à l'arrière. À partir de 1917, l'embusqué sert à « mettre en cause la faiblesse de

---

<sup>254</sup> CLÉMENT David, « Tours à l'heure américaine », mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, Université de Tours, sous la direction de M. Cointet, 1994, pages 24-27.

<sup>255</sup> KASPI André, *Op.cit.*, page 193.

<sup>256</sup> SHD Vincennes, 16 N 201, Armée américaine, 1er août 1918.

<sup>257</sup> WOODWARD David R., *Op.cit.*, page 183. « Maman, range ton drapeau, ton fils est dans le SOS ».

<sup>258</sup> AD 37, 4 M 116, Rapport du 4 au 5 juin 1918.

l'engagement des Alliés <sup>259</sup>», les populations comptent sur l'aide apportée par les États-Unis pour mettre fin au conflit mais les troupes tardent à combattre sur le front. Les habitants du Centre-Ouest comme l'ensemble des Français n'ont pas pris conscience du travail effectué à l'arrière par l'armée américaine pour permettre la victoire de ses troupes et de ses alliés.

Les habitants de Tours ont l'impression de voir bien trop d'hommes s'affairer dans les bureaux plutôt que de combattre aux côtés des Français. Il est vrai que la ville voit sa population fortement augmenter du fait de cette présence américaine, entraînant des conséquences économiques sur la vie quotidienne des habitants. En février 1918, Tours compte en tant que siège du *Service of the Rear*, 372 officiers et 286 hommes. Les hommes se répartissent notamment entre les départements du génie, des services de santé, de l'intendance, des transports, des services automobiles et télégraphiques. En mars 1918, le nombre d'hommes augmente pour passer à 799 et 524 officiers. Les chiffres atteignent les 1 817 hommes et les 803 officiers en mai 1918. Lors de l'armistice le nombre d'hommes est de 660 hommes et 1 193 officiers<sup>260</sup>. En septembre 1919, la presse tourangelle annonce le départ définitif des agents du SOS dont les locaux sont transférés à Paris à l'*Élysée Palace*, où la fonction du service est d'une moins grande envergure que durant le conflit.

Pour abriter les hommes des services de l'arrière et notamment les nombreux officiers, des hôtels sont loués par les officiers américains, à l'image des hôtels « Métropole », « Bordeaux », des « Négociants » ou « Regina », ou encore des lieux privés comme le Château de Beaujardin. Les Tourangeaux sont également appelés à faire preuve de générosité lors de l'installation du SOS dans leur ville. La presse transmet les annonces du maire afin que la population fasse connaître à la mairie de Tours les logements qui peuvent être occupés par les officiers américains en indiquant leurs conditions de prix afin d'éviter toute réquisition<sup>261</sup>.

En effet, l'armée américaine est invitée à occuper en premier lieu des bâtiments publics appartenant à l'État français, aux départements ou aux communes. Si le nombre de bâtiments publics n'est pas suffisant, ils peuvent se tourner vers la location de chambres dans les maisons particulières. Le tarif des indemnités de logement est d'un franc par nuit et par lit pour un officier, sur une courte durée. Pour une durée plus longue, les tarifs sont de vingt centimes par

---

<sup>259</sup> RIDEL Charles, *Les embusqués*, Paris, Armand Colin, 2007, page 298.

<sup>260</sup> NARA, 120 2037 et 120 2038, Report of the Renting, Requisitions and Claims Service on Lands, Building and Premises Occupied by the AEF in France. Mars 1919, et Confidential Report of the Director of Renting, Requisitions and Claims Service on Divisional and Brigade Billeting Areas and Certain Camps. Novembre 1918.

<sup>261</sup> *La Touraine républicaine*, 20 février 1918.

jour et par chambre. Le paiement doit s'effectuer toutes les semaines au receveur municipal mais en aucun cas directement aux habitants ou au maire<sup>262</sup>. Cependant, si aucune de ces solutions ne peut être envisagée et si aucune condition à l'amiable n'est trouvée, les Américains peuvent réquisitionner un lieu, qu'il soit public ou privé. Les réquisitions sont effectuées sur le modèle des réquisitions françaises et sous la direction des autorités françaises qui réquisitionnent les terrains pour le compte de l'armée américaine, sauf en cas d'urgence, où l'armée américaine est autorisée à réquisitionner seule un terrain ou un immeuble<sup>263</sup>. Ainsi, le terrain du camp d'aviation de Parçay-Meslay à Tours est réquisitionné par l'armée française en octobre 1915 et mis à la disposition des troupes américaines en 1917.

En plus des terrains, de nombreux immeubles privés ou publics sont donc utilisés par les troupes américaines, pour loger les officiers ou encore pour accueillir les bureaux américains. Les Américains classent les lieux utilisés par leur armée en distinguant ceux qui relèvent du domaine public, ceux du domaine propre à l'État qui sont donc la propriété du gouvernement français, ceux possédés par la Mairie et ceux qui relèvent de la propriété privée. C'est ainsi qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars 1918, les autorités américaines louent au gouvernement français les casernes de Baraguey d'Hilliers, de Rannes et de Beaumont pour y loger l'état-major américain à Tours<sup>264</sup>. Cette décision est discutée au sein du conseil municipal de la ville en février 1918 qui recommande de « faciliter la tâche des Américains en les aidant à se procurer des locaux<sup>265</sup> ». Cependant, l'autorité municipale n'est pas prête à tout accepter de la part des Américains. Lors d'une séance du conseil municipal en mars 1918, ce dernier fait état des difficultés à loger l'état-major américain qui souhaite s'installer dans le lycée de jeunes filles de Tours, dans le quartier des Prébendes. Face à cette insistance américaine, le maire refuse de céder aux Américains cet établissement si important, puisque le lycée accueille 300 lycéennes et 400 jeunes filles de l'école supérieure dont les locaux sont déjà occupés pour les besoins sanitaires américains. La fermeture du lycée de jeunes filles entraînerait donc la suppression de l'enseignement secondaire et primaire supérieur pour les jeunes filles. Aucun autre lieu de remplacement n'est possible pour le maire car les établissements scolaires de la ville, comme dans de nombreuses communes françaises, sont transformés en services de santé français. Le maire en appelle au Ministère de la Guerre afin de trancher la question, celui-ci se prononce en

---

<sup>262</sup> AM de Tours, 4H2 boîte 95, Lettre du Ministère de la Guerre aux maires, 20 novembre 1917.

<sup>263</sup> *Ibid.*, Note du ministère de la guerre pour les maires au sujet des réquisitions pour les troupes américaines, 17 décembre 1917.

<sup>264</sup> NARA, 120 2038, Confidential Report of the Director of Renting, Requisitions and Claims Service on Divisional and Brigade Billeting Areas and Certain Camps. Novembre 1918.

<sup>265</sup> AM de Tours, 1 D 107, Séance du conseil municipal, 11 février 1918.

faveur des Tourangeaux et précise que les Américains sont invités à occuper les quartiers Rannes, Baraguey d'Hilliers et Beaumont, tous situés dans la même partie de la ville<sup>266</sup>.

La problématique des locations d'immeubles publics ou privés est perceptible dans toutes les communes du Centre-Ouest, où les habitants ne sont pas prêts à tout accepter de la part des autorités américaines et négocient la location de leurs immeubles, comme le montre une lettre d'un propriétaire d'un immeuble rue Bazoges dans la ville de La Rochelle. Dans son courrier adressé à la Mairie, le propriétaire indique qu'il ne peut louer son bien qu'à condition qu'il puisse « être assuré du consentement à un bail minimum de trois années, à un inventaire très sérieux et à des conditions non inférieures à 1 500 francs par mois, payables d'avance par semestre <sup>267</sup> ». Les Américains ne retiennent finalement pas son immeuble, ce dernier n'apparaissant pas dans la liste des locations effectuées par l'armée américaine durant le conflit<sup>268</sup>.

## **2- Organiser la coopération franco-américaine**

Si le maire de Tours, Camille Chautemps, ou les propriétaires privés en appellent directement au Ministère de la Guerre ou au maire de leur commune, c'est qu'ils ne s'embarrassent pas des différentes structures mises en place par le gouvernement français pour répondre à l'arrivée du corps expéditionnaire américain. En effet, face à l'organisation américaine, les services français cherchent également à assurer la meilleure liaison possible entre les services français et les services américains. De juillet à décembre 1917, la Mission du général Ragueneau créée le 4 septembre 1917 représente le seul représentant du gouvernement français auprès du général Pershing. Cette mission rattachée à l'état-major de Chaumont détache des officiers de liaisons français auprès des bases en activité, celles de Bordeaux et de Saint-Nazaire et assure une fonction de trait d'union entre l'administration américaine et française. La question de la coopération interalliée a été soulevée par les chercheurs, à l'instar de l'historienne Elizabeth Greenhalgh, qui s'est plus précisément intéressée à la conduite des opérations militaires menées en commun par les autorités françaises et britanniques<sup>269</sup>.

---

<sup>266</sup> *Ibid.*, Séance du conseil municipal, 26 mars 1918.

<sup>267</sup> AMLR, 12 W 11, Lettre de Monsieur Thomasson au secrétaire général de la Mairie, 8 avril 1918.

<sup>268</sup> NARA, 120 2037, Report of the Renting, Requisitions and Claims Service on Lands, Building and Premises Occupied by the AEF in France. Mars 1919.

<sup>269</sup> GREENHALGH Elizabeth, *Victory Through Coalition... Op.cit.*

À partir du mois de décembre 1917 face à l'arrivée croissante des troupes américaines et pour faire face à l'éparpillement de ces soldats dans la zone de l'Intérieur, il est nécessaire de coordonner les actions françaises et américaines. C'est le rôle de l'arrêté du 19 décembre 1917. Celui-ci supprime la Mission du Ministère de la Guerre près l'armée américaine, c'est désormais à la Direction du contrôle du Ministère de la Guerre que revient les questions d'ordre administratif soulevées par la présence américaine. Dans cette Direction du Contrôle, un service franco-américain gère les questions de réquisitions, de dommages et de réclamations, des questions générales administratives, les remboursements dus par l'armée américaine, il étudie les questions litigieuses entre les populations civiles et l'armée américaine et doit présenter des solutions<sup>270</sup>. L'arrêté du 19 décembre constitue également dans chacun des départements ministériels, dans chacun des sous-secrétariats d'état et à l'état-major de l'armée, un service spécial franco-américain. La mission de ces services et de ces sections est d'étudier les affaires franco-américaines « et d'en suivre la solution jusqu'à exécution définitive<sup>271</sup> ». Pour assurer la liaison entre les services franco-américains des différents ministères, un Commissariat général des affaires de guerre franco-américain est mis en place à partir du 19 juin 1918. Il est dirigé par André Tardieu, député de Seine-et-Oise, homme de droite, engagé durant le conflit en tant que chasseur à pied et qui devient, à partir de 1917, la figure privilégiée des relations franco-américaines durant le conflit. Au sein du sous-secrétariat d'État à la Présidence du Conseil, un Office central des relations franco-américaines est instauré.

---

<sup>270</sup> SHD Vincennes, 7 N 2248, Organisation et fonctionnement général des services de relations franco-américaines, 19 décembre 1918

<sup>271</sup> *Ibid.*



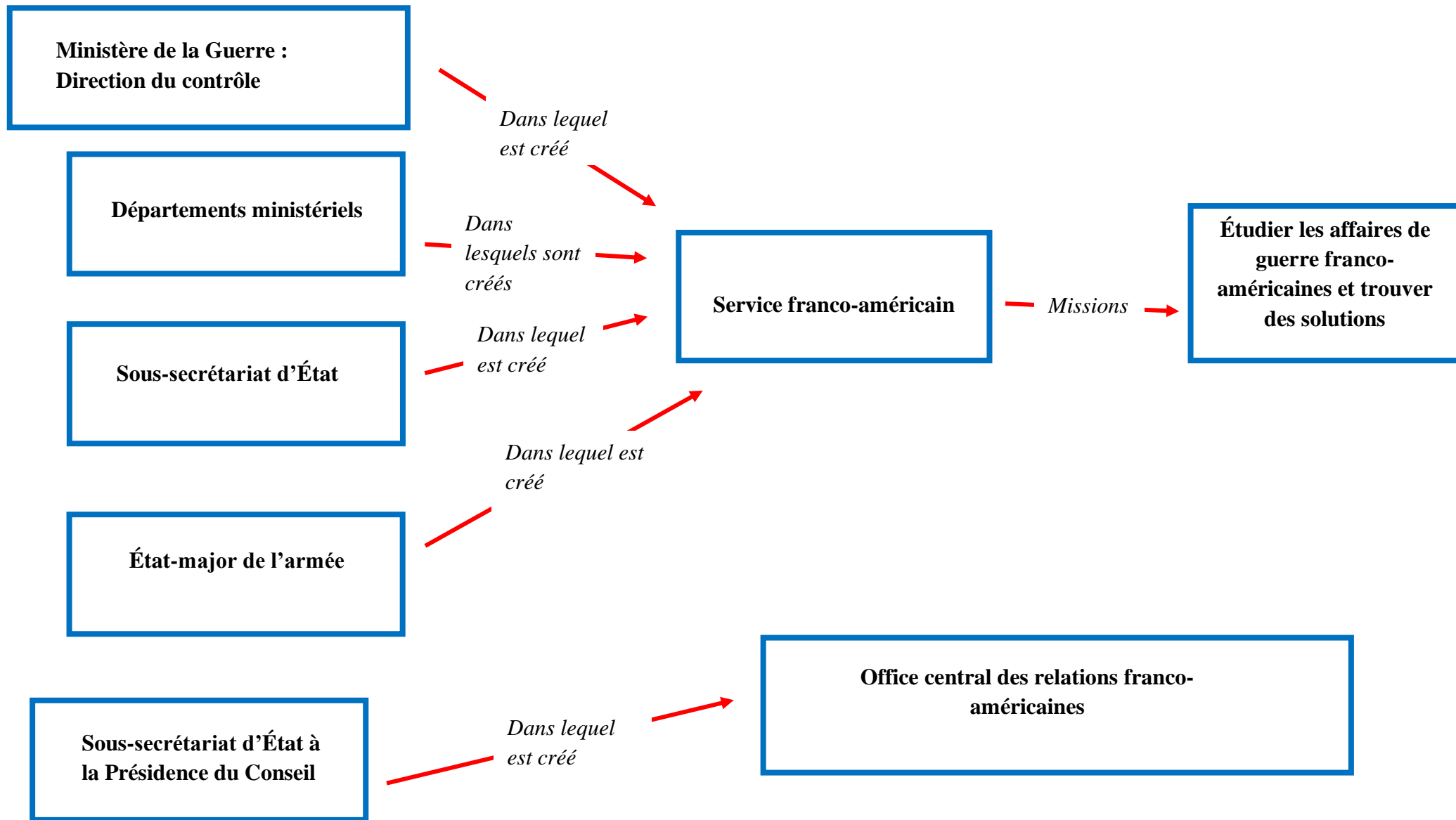


Schéma 1- Organisation administrative française à l'échelle de l'État selon la circulaire du 19 décembre 1917.

À l'échelle des régions militaires, plus particulièrement dans les états-majors des régions, ainsi que sur les territoires desquels se trouvent un commandant américain de base ou de secteur, des sections franco-américaines sont également instaurées pour gérer les affaires franco-américaines<sup>272</sup>. Ces services administratifs français sont les conseillers locaux ou régionaux des services américains. Leur rôle est de les orienter dans leurs démarches et de les aider dans la réalisation de leurs demandes. Il est demandé une « liaison constante » et une conciliation entre les commandants des régions, les préfets et les sous-préfets afin de « faciliter dans toute la mesure possible les relations de la population civile avec les troupes américaines <sup>273</sup>». Le maire est en première ligne et se doit de « faire tous ses efforts pour établir et développer les relations amicales entre ses administrés et les troupes américaines <sup>274</sup>». Les sections doivent étudier toutes les questions américaines qui parviennent au commandant de la région et doivent mener des « actions préventives destinées à éviter les malentendus et les conflits entre la population et les troupes américaines <sup>275</sup>». Elles n'interviennent qu'en cas de « difficultés graves » comme la réclamation d'un habitant qui saisit directement le commandant de la région et enquêtent sur la demande des autorités américaines. Cependant, les Américains estiment que les missions dévolues aux sections franco-américaines de régions sont trop minces car la majorité de leurs demandes doivent remonter au Ministère de la Guerre, ce qui ralentit les procédures et fait donc perdre un temps précieux<sup>276</sup>.

Au vu de la relation constante qui s'établit entre les services américains et français, une section franco-américaine de région doit être composée d'au moins deux officiers français parlant anglais. En octobre 1918, un soldat secrétaire faisant fonction d'interprète et deux secrétaires qui parlent anglais font partie du personnel de la section franco-américaine de l'état-major de la neuvième région<sup>277</sup>. Les Américains sont aussi invités à faire partie de ces services. Ainsi, en avril 1918, deux officiers américains sont affectés par l'autorité américaine à la section franco-américaine de la neuvième région. Les relations peuvent être courtoises comme l'indique le commandant de la douzième région en avril 1918, où un capitaine américain, Ralph W. Gray, assure la liaison à la section franco-américaine. Cet officier « a une

---

<sup>272</sup> *Ibid.*, 7 N 586, Instruction au sujet des délégations accordées aux généraux commandant les régions et les autorités locales en ce qui concerne les affaires franco-américaines, 7 mars 1918.

<sup>273</sup> *Ibid.*, 7 N 2258, Article n°8 de l'Instruction n°14, 20 août 1918.

<sup>274</sup> *Ibid.*, Instruction n°14, 20 août 1918.

<sup>275</sup> *Ibid.*

<sup>276</sup> *Ibid.*, 7 N 2249, « Rapport général sur les questions d'ordre administratif soulevées par la présence des troupes américaines dans les bases de l'Atlantique », 1918.

<sup>277</sup> AD 37, 8 R 38, « Personnel de la section franco-américaine de l'état-major de la neuvième région », 6 octobre 1918.

excellente tenue et se présente très bien ». Comprenant le français malgré des difficultés pour le parler, cet officier est en charge des questions concernant l'installation et l'arrivée des troupes dans la douzième région militaire<sup>278</sup>. En février 1918, les officiers affectés aux sections franco-américaines des états-majors de régions sont le chef de bataillon Bernache-Assolant pour la neuvième région, le sous-lieutenant Brassens pour la douzième région et le chef de bataillon Charvet pour la dix-huitième région<sup>279</sup>.

Un autre échelon succède à l'arrêté du 19 décembre 1917 et instaure le 1<sup>er</sup> janvier 1918 une Mission régionale auprès de chaque commandant territorial américain de la zone de l'Intérieur. À la tête de la Mission se trouve un officier supérieur qui représente le Président du Conseil, dont le rôle est d'être l'intermédiaire entre le commandant américain et les autorités civiles et militaires françaises<sup>280</sup>. Il est assisté d'un ou de plusieurs officiers parlant anglais. La Mission régionale veille à ce que les demandes franco-américaines soient traitées rapidement et tente de faciliter les démarches. Cette Mission possède dans chaque état-major de Région et dans chaque ministère un bureau chargé des affaires de guerre franco-américaines qui centralise les questions de coopérations militaires.

---

<sup>278</sup> SHD Vincennes, 7 N 2248, Lettre du général de division Comby au ministre de la Guerre, 16 avril 1918.

<sup>279</sup> *Ibid.*, 7 N 586, Noms des officiers affectés aux sections franco-américaines des états-majors de région, 2 février 1918.

<sup>280</sup> *Ibid.*, 7 N 2248, 1<sup>er</sup> janvier 1918.

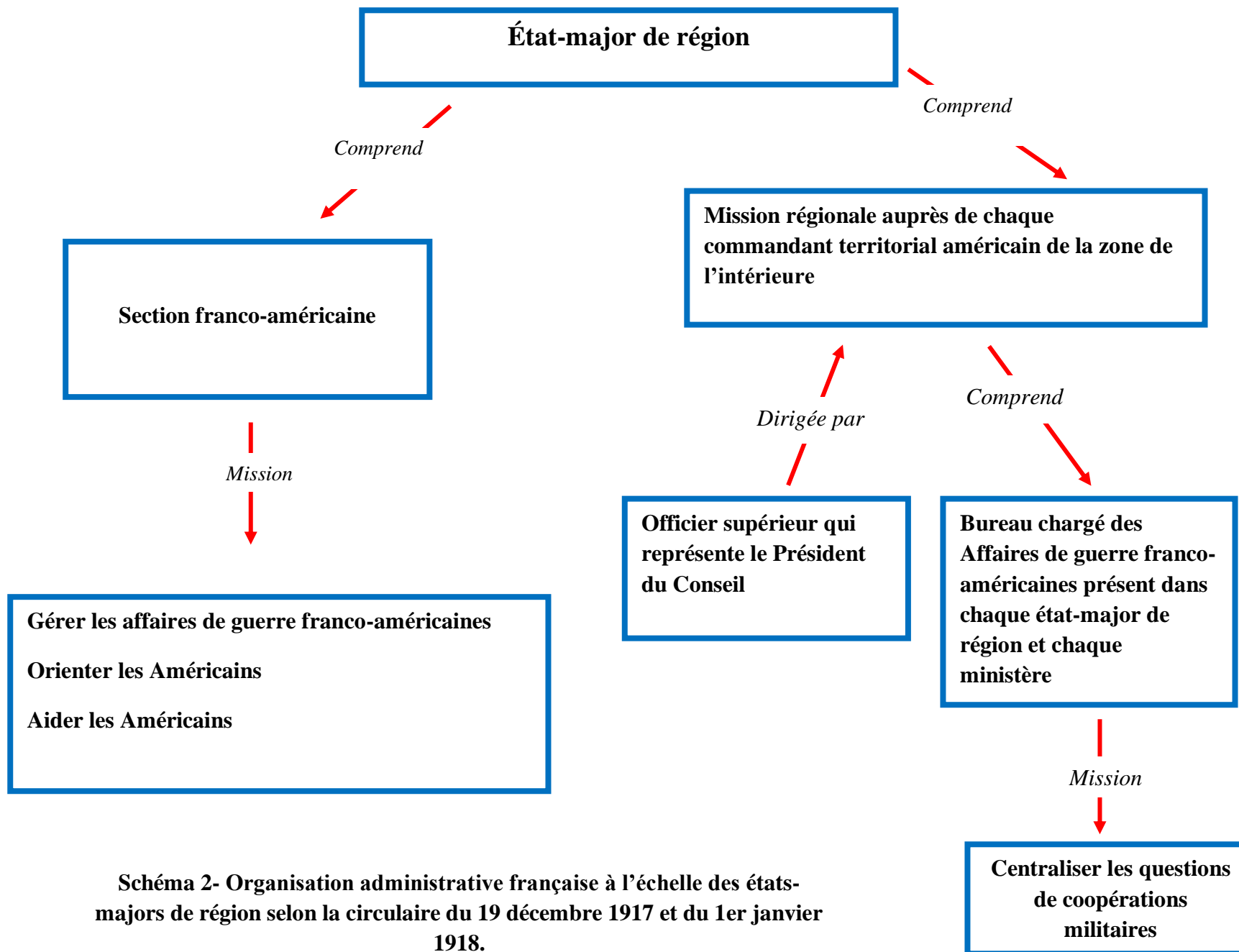


Schéma 2- Organisation administrative française à l'échelle des états-majors de région selon la circulaire du 19 décembre 1917 et du 1er janvier 1918.

Cependant, il est difficile pour les Américains de comprendre tout le système administratif mis en place en France, qui pour eux entraîne un vrai retard dans leur action. La presse locale en a d'ailleurs bien conscience et vante souvent le sens pratique des Américains face aux difficultés créées par la lourde bureaucratie française<sup>281</sup>. Il en résulte des plaintes de la part des autorités françaises qui protestent contre les Américains qui ne passent pas par les bons services. De plus, les *Sammies* ignorent totalement les actions des missions régionales dont ils ne comprennent pas l'utilité. Les autorités américaines préfèrent traiter directement avec les sections franco-américaines des régions pour ne pas perdre de temps. Les missions régionales se plaignent donc que leur rôle soit ignoré par les Américains qui mettent eux-mêmes en place des officiers de liaison dans les états-majors de région et dont le rôle est similaire à celui des missions régionales françaises<sup>282</sup>. Par ailleurs, les circonscriptions territoriales américaines ne correspondent pas aux divisions françaises<sup>283</sup> ; il est de ce fait difficile pour les Américains de s'adresser au bon service.

Les autorités américaines sont le plus souvent invitées à correspondre avec les services français dans le cadre de l'installation d'un cantonnement. Aucune installation américaine ne peut être consentie à l'armée américaine « sans que l'état-major de l'armée ait été appelé à statuer, et à stipuler les règles à suivre en pareil cas <sup>284</sup>». Quand un accord est trouvé, le général commandant la région désigne un cantonnement à utiliser dans la zone de stationnement attribuée à l'armée américaine. Il fixe l'emplacement de manœuvre et les champs de tir et désigne l'endroit où logent les troupes de passage qui ne restent pas plus d'une semaine. Les sections de région règlent également les réclamations et doivent s'efforcer de trouver un règlement à l'amiable. En cas de difficultés, elles doivent saisir la Direction du Contrôle. Les sections franco-américaines sont invitées à tenir des statistiques indiquant les surfaces occupées, le nom des propriétaires et la valeur du paiement effectué. De façon générale, les sections de région reçoivent les demandes américaines de la part des autorités françaises locales. Les sections transmettent ensuite la demande au service administratif régional intéressé avant de transmettre une réponse positive ou négative aux Américains. Pour les occupations d'immeubles, si la valeur de l'immeuble est inférieure à 200 000 francs, c'est au général

---

<sup>281</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 1<sup>er</sup> septembre 1917.

<sup>282</sup> SHD Vincennes, 7 N 2249, Rapport général sur les questions d'ordre administrative soulevées par la présence des troupes américaines dans les bases de l'Atlantique », 1918.

<sup>283</sup> *Ibid.*, 7 N 2248, « Projet de réorganisation de la liaison franco-américaine dans les bases et commandements territoriaux américains de la zone de l'intérieur », août 1918.

<sup>284</sup> AD 16, 10 PROV 1, « Instruction au sujet des délégations accordées aux généraux commandant les régions (sections franco-américaines) et autorités locales en ce qui concerne les affaires franco-américaines », 7 mars 1918.

commandant la Région d'approuver la requête américaine et d'en rendre compte au Ministère de la Guerre. Si la valeur de l'immeuble est supérieure à cette somme, les autorités locales américaines doivent directement traiter avec leurs services centraux à Paris. Pour les locaux publics, les dispositions sont les mêmes que pour l'État français.

Les Américains sont tenus informés des procédures françaises. En effet, un document en anglais non daté reprend toute l'organisation administrative mise en place en France pour l'accueil des troupes américaines<sup>285</sup>. Le SOS de Tours, les missions régionales françaises, les bases d'opération et les sections franco-américaines sont présentés. Il est précisé que l'organe qui gère toutes les questions relatives à la présence américaine est le Commissariat Général des affaires de guerre franco-américaines. Par ailleurs, toutes les règles en matière de réquisitions sont également expliquées. Pourtant, malgré toutes ces dispositions administratives et une accessibilité de ces mesures en langue anglaise, les Américains ne respectent pas toujours ce qui leur est demandé. Même si le commandant en chef de l'armée américaine a accepté de se concerter avec les services français et de se soumettre aux réglementations françaises, « l'Américain a une haute idée de la puissance de son pays, de sa dignité de grande nation, et supporte avec courtoisie il est vrai mais sans plaisir les complications de notre organisation quand elles ne répondent pas à ses habitudes d'esprit, ou ne sont pas imposées par une nécessité évidente pour lui<sup>286</sup> », « l'Américain d'esprit concret anglo-saxon a une certaine peine à s'adapter à notre réglementation latine<sup>287</sup> ». Le Ministère de la Guerre se compose depuis 1915 de nombreux sous-secrétariats d'État ayant chacun leurs compétences propres<sup>288</sup>, qui peuvent perdre les Américains dans leurs démarches administratives. Les exemples du non-respect des contraintes administratives sont multiples dans le Centre-Ouest. En août 1918, le général Réquichot qui commande la neuvième région militaire signale au préfet de la Vienne que les Américains s'installent parfois sur des terrains ou dans des immeubles sans l'accord des autorités militaires françaises. Ces occupations non régularisées par un contrat de bail entraînent de nombreuses réclamations de la part des propriétaires. Le général demande donc au préfet de

---

<sup>285</sup> SHD Vincennes, 7 N 2249, « General Scheme for Handling Questions Arising from the Presence of the American Troops in France », sd.

<sup>286</sup> *Ibid.*, Rapport général sur les questions d'ordre administrative soulevées par la présence des troupes américaines dans les bases de l'Atlantique », 3 juillet 1918.

<sup>287</sup> *Ibid.*

<sup>288</sup> CORVISIER André (dir.), *Histoire militaire de la France, Tome 3. De 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1992, pages 296-298.

rechercher toutes « les occupations irrégulières qui auraient pu être constatées par les autorités civiles » afin qu'elles soient régularisées<sup>289</sup>.

Le problème se pose notamment lorsque des troupes de passage souhaitent s'installer dans un lieu. Pour une courte durée, toutes ces démarches administratives semblent bien trop complexes. C'est le cas pour la commune du Château-la-Vallière dans le département de l'Indre-et-Loire dont le maire n'est pas prévenu du cantonnement de troupes américaines dans sa commune. Elles se sont installées sans son accord<sup>290</sup>. Certains habitants perçoivent les réquisitions comme injustes et inégalitaires et se plaignent directement au maire. C'est le cas à La Rochelle en septembre 1918, où un armateur de la ville proteste vivement contre une éventuelle réquisition de son immeuble de la rue Réaumur. Le maire plaide la cause de son concitoyen auprès des officiers de liaison français auprès des services américains en indiquant que « si l'autorité militaire américaine se trouve dans l'obligation de loger des officiers ou des troupes chez l'habitant cette charge doit peser sur tous ceux de nos concitoyens qui peuvent y faire face et non quelques-uns seulement <sup>291</sup>». Il est vrai que les Américains se tournent vers des immeubles susceptibles d'accueillir un nombre de soldats important, ce qui entraîne chez certains habitants un sentiment d'inégalité face aux charges qui pèsent sur eux durant la guerre.

Du côté des autorités américaines, il est nécessaire de centraliser dans un seul et même service l'ensemble de ces locations et de ces réquisitions, c'est le rôle du *Renting, Requisitions and Claims Service (RR and C Service)*, dont le bureau est à Tours et dont le SOS est chargé de l'organisation. Les fonds sont conservés au sein des archives nationales américaines. Nous possédons grâce à ces dernières une vue d'ensemble de la localisation précise des cantonnements américains et de ce qui relève de la location et de la réquisition. Ainsi, nous constatons que même si les réquisitions américaines sont nombreuses, les *Sammies* parviennent essentiellement à trouver des arrangements à l'amiable avec les habitants puisque les locations mobilières privées sont plus importantes. La mission du *RR and C Service* est de réquisitionner les bâtiments ou terrains nécessaires à tous les services du corps expéditionnaire américain « dont la possession ne pourra être obtenue à des conditions raisonnables par arrangements à l'amiable <sup>292</sup>». Le Service doit également pourvoir au logement et au cantonnement des troupes américaines, mais aussi enquêter sur les réclamations qui résultent des réquisitions et trouver

---

<sup>289</sup> AD 86, 7 R 33, Lettre du général Réquichot au Préfet de la Vienne, 14 août 1918.

<sup>290</sup> AD 37, 4 M 795, Lettre du général Réquichot au Préfet d'Indre-et-Loire, 14 février 1919.

<sup>291</sup> AMLR, 12 W 11, Lettre du maire de La Rochelle à Monsieur Dalil, armateur rochelais, 12 septembre 1918.

<sup>292</sup> AD 16, 10 prov 1, Instruction pour les réquisitions de l'armée américaine, 8 juillet 1918.

des solutions et enquêter sur les préjudices causés aux personnes. Cependant, pour assurer la meilleure médiation possible entre le service américain et les habitants, le *RR and C Service* fonctionne main dans la main avec une structure française, le bureau de liaison français auprès du *RR and C Service* dont la mission principale est d'aider les Américains « sur l'interprétation et l'application des lois, de [les] éclairer sur les habitudes des populations, et de lui fournir d'une manière générale tous renseignements qui seraient demandés <sup>293</sup>». Ce service regroupe, en décembre 1918, 33 hommes et 144 officiers, un mois plus tard 54 hommes et 149 officiers et lors de sa fermeture en juillet 1919, 32 hommes et 195 officiers. Le *RR and C Service* a un grand rôle à jouer notamment lors des réquisitions américaines.

Cependant, l'armée américaine ne fait appel au *RR and C Service* qu'en cas de dernier recours et de difficultés puisque ce sont avant tout les généraux commandant les régions qui donnent leur accord pour une réquisition, sauf si cela dépasse leurs compétences. L'Instruction n°7 fixe les conditions de réquisitions américaines<sup>294</sup>. L'état-major de l'armée doit également être consulté pour toute nouvelle installation permanente de l'armée américaine. Il s'agit de ne pas attribuer aux Américains une zone qui peut servir pour les buts de guerre français. Pour terminer et pour régulariser la réquisition, il est nécessaire de transmettre aux maires des communes une rédaction de l'ordre de réquisition, la rédaction du procès-verbal de l'état des lieux ou encore le reçu de réquisition. Le règlement des réquisitions s'effectue par le biais d'indemnités proposées aux prestataires par les autorités américaines. Pour les indemnités de logement et de cantonnement dues pour une commune, la somme est à reverser au receveur municipal. Pour éviter tout retard de paiement, il est demandé d'envoyer à la fin de chaque mois à l'officier de liaison près du *RR and C Service* un état des réquisitions qui ne sont pas encore réglées sur une durée de six mois. De plus, l'officier de liaison français est invité à remettre chaque mois à la Direction du contrôle un état des réclamations formulées, le nombre des réclamations réglées pendant le mois et le montant de ces règlements. Par ailleurs, pour éviter tout abus, le maire doit faire en sorte d'éviter les réclamations « non fondées ou exagérées <sup>295</sup>» et doit faire preuve de pédagogie auprès de ses administrés et prévenir les habitants lors du départ de chaque troupe pour leur permettre de faire le plus rapidement possible leurs réclamations.

---

<sup>293</sup> *Ibid.*

<sup>294</sup> SHD Vincennes, 7 N 2012, « Instruction n°7 » du 19 janvier 1918.

<sup>295</sup> *Ibid.*, 7 N 2258, Instruction n°14, 20 août 1918.



La procédure à suivre pour réquisitionner un lieu ne semble pas convenir aux autorités américaines. Dans un rapport publié par Monsieur Peria, chef du service franco-américain de la Direction du contrôle, selon des « impressions recueillies <sup>296</sup> » auprès des états-majors français et des officiers américains, ces derniers indiquent que la « procédure actuelle en matière d'installations de réquisitions et de dommages » est « extrêmement longue, compliquée [et] trop centralisée ».

Un bail est signé lors de l'installation dans des immeubles privés ou publics et avant toute occupation des lieux par les services américains, un état des lieux complet est établi. Lors du départ des troupes, cet état des lieux est repris afin d'observer les dégâts causés par les troupes américaines et pour permettre de calculer le montant de ces dégâts que les Américains se doivent de rembourser. Par exemple, lors de la location du Casino du Mail, à La Rochelle, le 17 octobre 1918, par l'armée américaine, un état des lieux est fait<sup>297</sup>. Tout n'est pas en bon état. En avril 1919, le « devis des réparations et appropriations à exécuter au Casino municipal au départ des troupes américaines » montre que le montant des dégâts causés s'élève à 1 957 francs et 29 centimes<sup>298</sup>. Les locaux connaissent donc des dégradations causées par le passage des *Sammies*. Autre exemple, privé cette fois-ci, il s'agit du Château de la Vrillaye, à Richelieu, dans l'Indre-et-Loire où un camp de prisonniers regroupant des officiers allemands est créé par les Américains<sup>299</sup>. Le contrat de bail est traduit en anglais permettant une meilleure compréhension pour les soldats américains. Une description de la propriété est d'abord inscrite accompagnée des « conditions du bail ». Ces dernières comprennent les dates d'entrée et de sortie des lieux, dans le cas présent le contrat est valide du 5 septembre 1918 au 30 juin 1919. Le montant du loyer ainsi que les conditions de paiements sont également stipulés. Ici, le loyer s'élève à 3 750 francs à payer par trimestre. Les Américains ont le droit d'effectuer des travaux s'ils le souhaitent.

Progressivement, au cours de l'année 1919, les services américains et français dédiés au corps expéditionnaire américain en France ferment. Le personnel français aux États-Unis se démobilise également, marquant une autre étape dans la sortie de guerre française. En juillet 1919, c'est la Mission française près l'armée américaine à Chaumont qui est dissoute et à Tours elle est réduite à 6 officiers. Concernant les sections franco-américaines des régions,

---

<sup>296</sup> *Ibid.*, 7 N 2249, Rapport général sur « les questions d'ordre administratif soulevées par la présence des troupes américaines dans les bases de l'Atlantique », 3 juillet 1918.

<sup>297</sup> AMLR, 31 W14, État des lieux à l'entrée dans le Casino du Mail, 17 octobre 1918.

<sup>298</sup> *Ibid.*, « Devis des réparations à exécuter au Casino municipal au départ des troupes américaines », avril 1919.

<sup>299</sup> AD 37, 24 J 34, Contrat de bail du château de La Vrillaye, 5 septembre 1918.

elles sont réduites aux seuls officiers de liaison avec le *RR and C Service* pour la « liquidation des affaires contentieuses <sup>300</sup>». De plus, le 1<sup>er</sup> avril 1919, le Commissariat aux affaires de guerre franco-américaines disparaît au profit d'une Direction générale des services français aux États-Unis.

La ville de Tours, siège durant plus d'un an des services de l'arrière américain, voit progressivement partir les soldats américains remplacés par les soldats français de retour du conflit. Désormais, toute une période de reconstruction s'amorce et la réintégration des Poilus dans la vie civile est à organiser. Cependant, les traces du passage américain sont encore présentes puisqu'il faut désormais rembourser l'ensemble des dégâts causés par les troupes américaines dans les communes du Centre-Ouest, instaurant des motifs de rancune envers les soldats alliés.

Tout au long de ce chapitre nous avons montré que face à l'arrivée constante des soldats et face aux nombreux besoins en marchandises ou matières premières que cela entraîne, les Américains font sans cesse évoluer leur structuration sur le territoire français. D'abord composée de deux *Base Section* et d'un Quartier Général à Chaumont, l'organisation évolue pour passer à six bases d'opération, comportant chacune un ou plusieurs ports de débarquement des marchandises et du matériel américain. En Charente-Inférieure, le port de La Rochelle-Pallice reçoit en premier lieu les faveurs américaines avant de partager ses tâches avec celui de Rochefort. Ces choix ne s'expliquent pas par des motifs historiques comme le mettent en avant les autorités civiles locales mais par les positions stratégiques et la capacité d'accueil de chacune de ces rades. Le choix d'un lieu de cantonnement de longue durée est donc minutieusement analysé par les autorités américaines y compris dans le choix des écoles et camps d'instruction. Les départements de la Charente, des Deux-Sèvres et de la Vienne, éloignés du front et des côtes restent néanmoins des espaces connectés à l'espace atlantique et accueillent de futures troupes combattantes, créant ainsi un contact entre les civils et les soldats américains.

Afin de répondre à l'augmentation du nombre de soldats américains sur le sol français et notamment dans la zone de l'intérieur, les services français mais aussi américains doivent s'organiser afin d'assurer la meilleure coopération possible entre les deux nations. Il est

---

<sup>300</sup> SHD Vincennes, 7 N 2249, « Note pour la section historique » 10 juillet 1919.

également indispensable pour les autorités des deux pays que des relations cordiales s'installent entre les soldats alliés et les populations du Centre-Ouest. Si la contribution réelle à la victoire est discutée par les historiens américains et français, il faut reconnaître que le corps expéditionnaire américain met en place une vraie organisation logistique qui s'étend sur tout le territoire français. En plus des bases américaines, des camps d'instruction et des bureaux administratifs, le corps expéditionnaire américain instaure le long de ses lignes de chemins de fer, plusieurs dépôts de vivres, d'essence, des magasins frigorifiques, des hôpitaux, des camps de passage mais aussi des installations pour entreposer son matériel roulant. L'arrivée des troupes américaines entraîne également de nombreux travaux pour répondre aux besoins nécessités par le cantonnement de ces soldats. L'arrière et notamment les ports sont le terrain d'opération des soldats de l'arrière qui s'organisent pour répondre aux besoins des troupes sur le front, entraînant ainsi une véritable modification du paysage urbain des communes du Centre-Ouest.

## **Chapitre II**

### **Les apports logistiques de la présence américaine : une modernisation du Centre-Ouest ?**

Au cours du mois de juin 1917, le Président du Conseil, Alexandre Ribot, communique au Haut-commissaire des Affaires de guerre franco-américaines, André Tardieu, un « ordre<sup>301</sup> » d'urgence de voir transporter en France des unités techniques américaines. Ces dernières consacrent leurs efforts aux travaux de chemins de fer, dans les brigades d'artilleries de côte, dans les services automobiles, dans les services de santé, dans les services des eaux et forêts, dans ceux de la télégraphie militaire ou encore effectuent des travaux sur le réseau routier. En effet, ce qui importe avant tout aux autorités françaises, c'est la capacité pour l'armée américaine d'apporter un matériel important, face au manque d'équipement français, notamment roulant. Le gouvernement français est conscient que les troupes combattantes ne peuvent pas débarquer seulement deux mois après la déclaration de guerre américaine en raison d'un manque de formation. En revanche, les unités techniques sont primordiales pour la bonne marche du conflit.

Nombreux sont donc les soldats employés aux tâches de l'arrière, dans les différents services gérés par le *Service Of Supply*. Ils sont ainsi assignés aux travaux de construction de voies ferrées, de routes, de matériel roulant ou encore au déchargement des cargos venus des États-Unis jusqu'aux ports de la Charente-Inférieure. L'arrivée en grande quantité de matériel américain et le travail en chaîne de ces unités américaines étonnent parfois les observateurs locaux, comme les ingénieurs, les responsables politiques ou bien les journalistes, nous interrogeant sur les méthodes de travail mises en place par l'armée américaine pour permettre à la main-d'œuvre française et étrangère de travailler de façon efficace. Face à ces techniques américaines jugées modernes, rapides et précises, un sentiment d'admiration se lit dans les archives municipales et départementales, nous poussant à réfléchir sur la notion d'américanisation et au terme qui lui est associé, celui de modernisation. Cependant, parler de modernisation du Centre-Ouest, c'est placer les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Vienne, des Deux-Sèvres et de l'Indre-et-Loire en position d'infériorité. Toutefois, les *Sammies* sont amenés à agir vite pour répondre aux besoins engendrés par la guerre. Si les Américains sont étonnés par la vétusté de certaines installations françaises, cet aspect idéalisé d'une Amérique moderne à l'inverse d'une France moyenâgeuse est loin de correspondre à la réalité. En effet, nous verrons, grâce aux archives municipales, que bien souvent les communes du Centre-Ouest voient leurs efforts pour moderniser leurs communes stoppés net par l'entrée dans le conflit. Ces données interpellent donc l'historien sur les conceptions américaines et françaises des villes, sur l'avancée des aménagements urbains des

---

<sup>301</sup> CADLC, P/1047, Lettre du Président du Conseil à Tardieu, 12 juin 1917.

deux côtés de l'Atlantique et sur les techniques d'ingénierie employées pour moderniser les centres urbains dans les années qui précèdent le premier conflit mondial.

Il est par ailleurs indispensable pour le corps expéditionnaire américain de mettre en place des voies de communication suffisantes pour relier entre eux tous les points stratégiques de cette armée : les gares, les gares régulatrices, les ports, les magasins d'approvisionnement, les centres d'instruction, Tours et Chaumont. Plusieurs compagnies et divisions ont donc des tâches spécifiques à accomplir, comme la mise en place de lignes téléphoniques et télégraphiques, ou doivent surveiller les vastes entrepôts placés sur les lignes de communication américaines.

Cette implantation des troupes américaines entraîne une modification du paysage des villes du Centre-Ouest, où l'on assiste à la création de véritables villages en bois à l'intérieur des communes, notamment dans les locaux de la nouvelle gare de La Rochelle. D'autres troupes prennent quant à elles possession d'immeubles à l'intérieur d'une cité s'intégrant donc au quotidien des habitants pour des durées qui vont de quelques jours à plusieurs années.

À l'intérieur de nos cinq départements d'étude, nous pouvons répertorier trois grands types de travaux, et en premier lieu ceux des ports de la Charente-Inférieure où nous verrons que certains projets bien engagés sont tout simplement abandonnés suite à la signature de l'armistice. Par ailleurs, les travaux portuaires entraînent des relations plus ou moins cordiales et une coopération plus ou moins difficile entre les autorités militaires américaines et les autorités civiles locales comme les Chambres de Commerce ou les municipalités, premiers interlocuteurs des Américains, lorsqu'il s'agit d'entreprendre des aménagements urbains. Outre les projets dans les ports, les Américains sont aussi présents dans les gares du Centre-Ouest et notamment à La Rochelle et à Saint-Pierre-des-Corps où nous ferons connaissance avec les unités de génie présentes partout en France dès que des travaux de construction sont entrepris. Encore une fois ces travaux nécessitent une compréhension mutuelle entre les autorités américaines et françaises. Enfin, nous nous intéresserons aux travaux urbanistiques et notamment aux travaux de réfection des routes, celles-ci étant détruites par les passages incessants des lourds véhicules américains qui ne sont pas adaptés au réseau routier français. La vision américaine de ce que doit être une ville moderne, adaptée à la circulation automobile et dont l'accès à l'eau est aisé, est de nouveau perceptible dans l'aménagement des villes du Centre-Ouest. Les *Sammies* emploient les techniques d'ingénierie déjà mises en place aux États-Unis durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour répondre à l'urbanisation croissante

que connaît le pays. Deux départements seront essentiellement abordés, celui de la Charente-Inférieure et celui de l'Indre-et-Loire où les travaux furent plus importants que dans les autres espaces plutôt nécessaires à l'instruction des hommes.

Ce chapitre s'intéressera davantage aux conséquences logistiques, économiques mais également sociales de la présence américaine, en abordant les questions de la main-d'œuvre qu'elle soit française ou étrangère.

### **A) Les travaux et projets portuaires américains : l'exemple de la Charente-Inférieure**

Dans les deux principaux ports de la Charente-Inférieure, La Rochelle-Pallice et Rochefort, mais aussi dans les rades de plus petites tailles comme Talmont-sur-Gironde ou Tonnay-Charente, les quais sont remplis de cargaisons qui viennent des États-Unis contenant du matériel de transport américain, des matières premières, des munitions, de la nourriture, ainsi que tout ce qui est nécessaire au ravitaillement des troupes du génie, de la télégraphie et des autres troupes qui débarquent dans les ports de la côte de la Charente-Inférieure. Ce sont également des vêtements, des médicaments, notamment pour les hôpitaux américains qui sont érigés dans le département, que débarquent les soldats américains. Ces villes maritimes, dont la mission principale est de stocker et d'accueillir le déchargement des bateaux américains, deviennent donc des actrices majeures de l'effort de guerre en ravitaillant aussi bien les armées que les populations. Si la grande majorité des activités est concentrée dans les ports de La Rochelle-Pallice, Marans, Tonnay-Charente, Rochefort et Talmont-Sur-Gironde, on peut toutefois élargir le champ d'action des troupes américaines à l'ensemble du département de la Charente-Inférieure en incluant les communes d'Aigrefeuille, d'Aytré et de Mortagne-sur-Gironde. Les archives américaines et françaises étant plus importantes pour le port de La Pallice et la concentration de soldats y étant plus considérable, notre développement prendra à de nombreuses reprises pour exemple cette rade. Par ailleurs, au vu de l'historique de la base n°7 rédigée par les Américains, il apparaît que le port de La Pallice reste l'endroit principal pour le déchargement de leurs cargos.

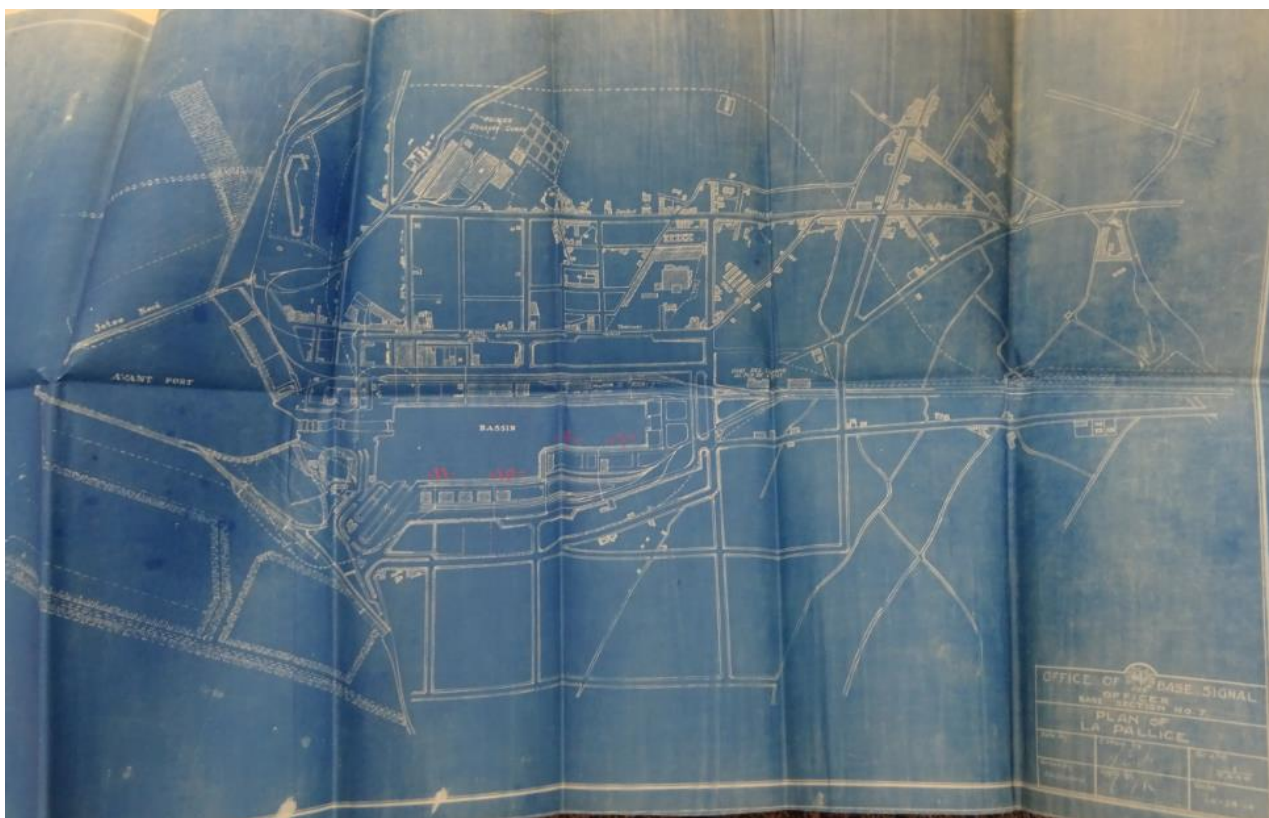
## 1- Stockages, places à quai et outillages : prendre possession des ports

Tout comme la division du territoire français en trois zones distinctes, l'approvisionnement des troupes américaines se répartit sur trois échelons. L'échelon de « base » qui doit assurer l'approvisionnement des troupes stationnées dans les bases pour une durée de quarante-cinq jours et assurer l'arrivée par mer et la réexpédition par fer vers les autres échelons. L'échelon intermédiaire positionné sur les lignes de communication qui relient les bases au front. Cet échelon constitue une réserve de ravitaillement pour trente jours, grâce à la mise en place, tout au long des voies ferrées américaines et notamment de ces deux réseaux ferrés, la ligne nord qui converge vers Tours et la ligne sud qui part de Bordeaux, d'entrepôts, de dépôts d'essence et de stations de magasins, comme à Thouars dans les Deux-Sèvres où un magasin provisoire est mis en place. Les transports américains s'organisent d'ailleurs autour de ces stockages intermédiaires par le biais de grandes gares régulatrices comme à Is-sur-Tille, au nord de Dijon, ou à Saint-Côme, près de Saint-Pierre-des-Corps. Les gares régulatrices au centre des voies ferrées permettent de gérer le système de ravitaillement américain. Les trains y arrivent de l'arrière et sont ensuite divisés pour aller fournir le dernier échelon qui est celui de la zone avancée située dans la zone des armées, dont le rôle est de ravitailler les troupes combattantes et d'assurer un approvisionnement pour une durée de quinze jours<sup>302</sup>. Les trois principaux pôles d'entrepôts et de stockage des troupes américaines sont situés à Montoir, près de Saint-Nazaire, Saint-Sulpice-Izon aux environs de Bordeaux et Miramas, près de Marseille, auxquels s'ajoutent des espaces de plus petites tailles, mais non négligeables pour la logistique américaine, dans les ports de la Charente-Inférieure. Ce sont les hommes des *Quatermaster Corps* qui sont chargés de ravitailler les hommes. Afin de visualiser de façon concrète les ports dans lesquels débarquent les soldats américains, les possibilités de mouillage, les hangars disponibles mais également leur proximité avec d'autres localités clés de leur organisation territoriale, les services des bases et des ingénieurs américains créent des cartes de chaque port.

---

<sup>302</sup> BARRY Stéphane, BLOCK Christian (dir.), 1917, *Voilà les Américains !...Op.cit.*, page 121.





**Carte 6- Plan de La Pallice<sup>303</sup>.**

Les ports sont donc les portes d'entrée de toutes ces marchandises américaines. Pour pouvoir recevoir cette quantité de produits en provenance des ports américains de New York, de Philadelphie ou de Norfolk et en priorité de l'essence et du pétrole, il est nécessaire de créer dans les ports des parcs de stockage, ou encore des entrepôts frigorifiques. Pour faire face à ces quantités qui deviennent de plus en plus importantes, les autorités civiles locales n'ont pas d'autre choix que d'accorder des places à quais à leurs nouveaux alliés. Les Américains utilisent dans un premier temps les installations prêtées par la France, avant de construire leurs propres entrepôts ou frigorifiques. Cependant, comme nous l'avons précédemment noté, le port de La Pallice est jugé trop petit et dépourvu d'espaces de stockage en quantité suffisante par l'armée américaine lors de sa visite des ports de la côte atlantique et le constat était le même du côté de la rade de Rochefort. Les journalistes reconnaissent que cela est vrai mais que pour « aménager convenablement nos ports, il faut des enquêtes, des rapports, des lois, des

---

<sup>303</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

autorisations administratives, des mois et des années <sup>304</sup>». Selon les journalistes, « la France étouffe dans son vieux cadre administratif. Il faut le briser. » L'arrivée des Américains permet donc de réaliser des actions d'amélioration des rades, rendues impossibles, selon la presse du Centre-Ouest, par le blocage du système administratif français<sup>305</sup>. Encore une fois, le sens pratique des Américains est mis en avant et l'on oublie que ces derniers agissent dans un contexte particulier, celui du conflit où il est primordial d'agir rapidement.

Ainsi, les Américains construisent dans le port de La Pallice un grand frigorifique pour y stocker la viande réfrigérée venant des États-Unis, à partir de septembre 1918. Il s'agit en réalité d'un entrepôt frigorifique de 4 000 tonnes créé par la société « Frigo-La Pallice » entre janvier et septembre 1918 et dont les Américains terminent la construction. Sur les quatre étages disponibles, ils n'en utilisent qu'un seul de 800 tonnes pour ravitailler les ports mais aussi les communes de Niort, de Saint-Maixent et de Saumur. Le bâtiment mesure 80 mètres de large et 120 mètres de long. Pendant la construction, les Américains louent un entrepôt frigorifique à Lafond. Après le conflit, le frigorifique de La Pallice est rétrocédé à la société française, « Frigo-La Pallice »<sup>306</sup>.

Le Ministère des travaux publics et des transports demande dès le mois de janvier 1918 au préfet de la Charente-Inférieure de réserver des postes dans le bassin à flot de La Pallice, les terre-pleins qui leur correspondent ainsi que des hangars. Le Ministère demande également à ce que les installations et les outillages publics du port soient mis à la disposition des Alliés. Tout doit être fait pour permettre aux troupes américaines de travailler dans les meilleures conditions possibles et d'assurer de bonnes relations avec ces nouveaux alliés. Par ailleurs, en France, les autorités civiles et militaires attendent beaucoup de cet apport de marchandises et notamment du matériel roulant qui fait cruellement défaut dans le pays.

Ainsi, dès 1917, le Quai Freycinet est confié en priorité aux déchargements américains. La Chambre de Commerce accepte de mettre à disposition de l'armée américaine quatre hangars du Quai Freycinet, les hangars C, D, E ainsi que 800 mètres du hangar A. Le Quai Freycinet, dont le poste 12 est attribué aux Américains dès 1917, reste celui qui est le moins utilisé car, en raison de la longueur des navires, ce quai est trop petit pour les Américains. Par ailleurs, face à l'augmentation des déchargements, ce seul quai se révèle donc insuffisant pour les autorités américaines qui demandent trois places supplémentaires pour accueillir leur

---

<sup>304</sup> *Le Tourangeau*, 26 août 1917.

<sup>305</sup> *Ibid.*

<sup>306</sup> AD 17, 4 M 8/16, Notice sur la société « Frigo-La Pallice », 1<sup>er</sup> mai 1919.

important trafic. Des pourparlers sont donc engagés en janvier 1918 entre le bureau du Président de la Chambre de Commerce de La Rochelle et les représentants de l'armée américaine pour que ces derniers puissent louer des hangars et des entrepôts à La Pallice. La Chambre accepte de céder le poste 6 du quai Carnot ainsi que les postes 7 et 8 du quai de l'Entrepôt permettant de recevoir les colis lourds, grâce à la présence d'une grue de 40 tonnes. De plus, le hangar H qui appartient à la Maison Delmas et le hangar G, ou « Hangar de la Banane » sont cédés. Ces derniers étant remplis de marchandises, les autorités françaises s'engagent à les vider pour le 1<sup>er</sup> février 1918, mais les Américains ne peuvent les exploiter qu'à partir du mois d'avril. En effet, faute de main-d'œuvre et de matériel de déchargement, les Français peinent à décharger rapidement des espaces de stockage.

Le loyer de ces derniers s'élève à 7,50 francs par mètre carré, payable par mois et d'avance à la Chambre de Commerce. Si la Chambre de Commerce accepte la location de plus de hangars, elle émet tout de même quelques réserves. Les Américains sont responsables du moindre incident dans les entrepôts. Ils ont également à leur charge la consommation de courant et l'entretien des appareils et ils sont invités à payer une éventuelle utilisation des outillages publics exploités par la Chambre de Commerce. D'ailleurs, celle-ci ne se prive pas d'envoyer la facture d'électricité des mois de février et mars 1918 à l'état-major américain<sup>307</sup>. Par ailleurs, en plus des quais Freycinet et Carnot, en août 1918, les quatre postes du Quai sud, les postes 7, 8, 10 et 11 sont utilisés par les troupes américaines. Ces dernières y assurent la desserte du matériel vide et l'enlèvement des wagons chargés. Les Américains y conduisent eux-mêmes avec un pilote français leurs trains jusqu'à la gare de La Rochelle. Quelques réserves sont tout de même émises par les autorités françaises, l'utilisation des postes 7 et 8 est accordée sous réserve que les navires américains se déplacent lorsque le trafic français a besoin d'utiliser la grue de 40 tonnes. De plus, les trois voies sud du faisceau de Vaugoin situées sur les postes 10 et 11 sont également remises aux services américains le 30 août 1918 qui exploitent et entretiennent ces voies. Le Quai Freycinet étant inutilisé, le Ministère des Travaux Publics souhaite le voir rétrocédé au Service de la Marine française pour le chargement et le déchargement des navires et ainsi éviter un encombrement des quais<sup>308</sup>.

Dans une proportion plus importante, dans le port de Bordeaux dont la mission est également d'assurer l'approvisionnement et le ravitaillement des troupes, les Américains agrandissent les quais et construisent des entrepôts. Ainsi, à *New Bassens*, les installations

---

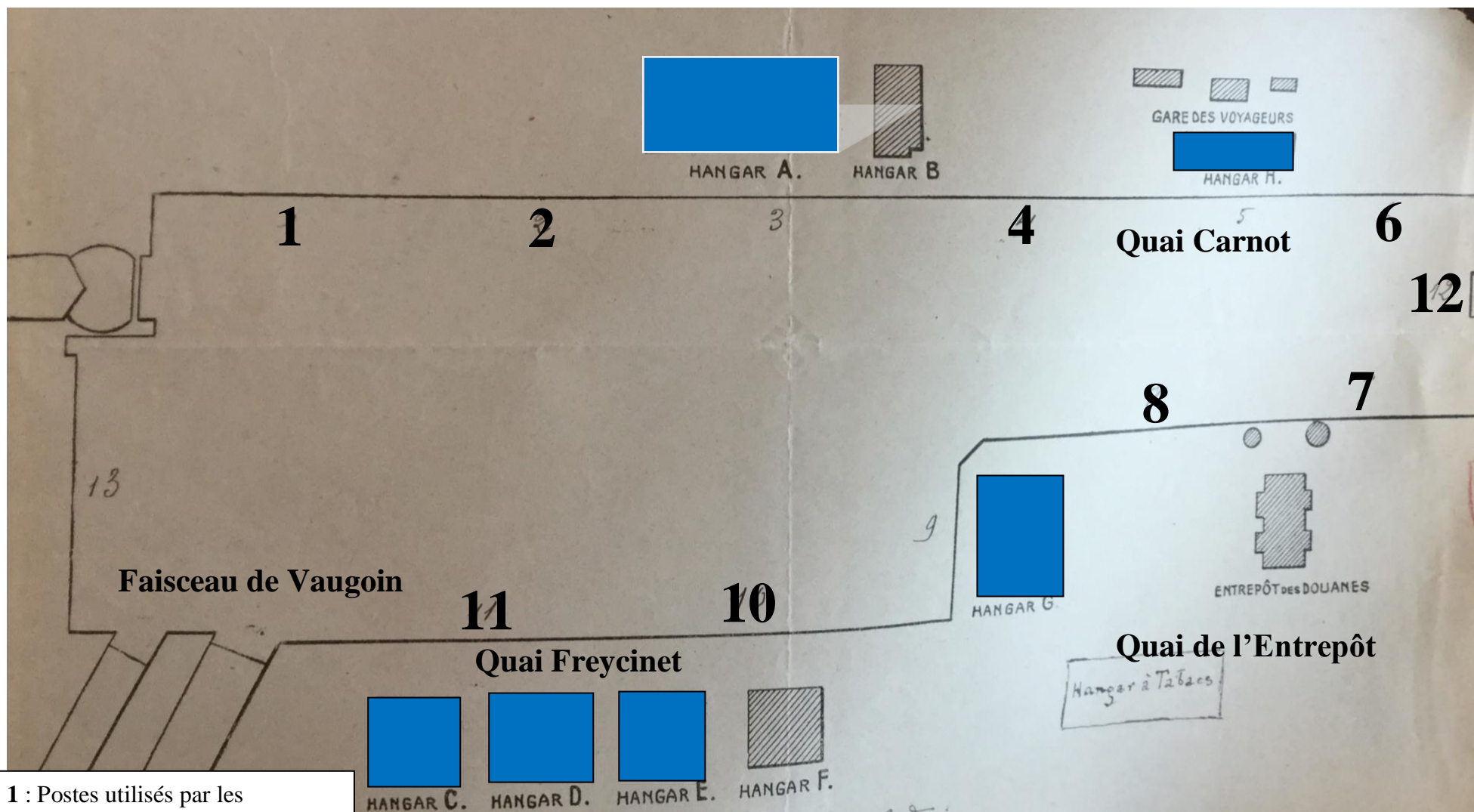
<sup>307</sup> AD 17, 41 ETP 287, Lettre de la Chambre de Commerce au Major Cushing, 25 mai 1918.

<sup>308</sup> AN, F/14/11340, Lettre du ministre des Travaux Publics au général Atterbury, août 1918.

portuaires regroupent 10 postes d'accostage pouvant accueillir chacun des cargos de 120 mètres de long, 10 hangars sont créés et 40 grues électriques à portique sont mises en place<sup>309</sup>.

---

<sup>309</sup> BARRY Stéphane, BLOCK Christian (dir.), *1917... Op.cit.*, page 114.



1 : Postes utilisés par les Américains

Hangars utilisés par les Américains

**Quai Carnot** : Quais utilisés par les Américains

Schéma 3- Emplacement des différents postes à quais et hangars utilisés par l'armée américaine dans le port de La Pallice

En octobre 1918, les Américains demandent l'obtention d'un cinquième poste car les navires arrivent toujours plus nombreux des États-Unis et le tonnage débarqué est toujours plus important, alors que les Français débarquent « des tonnages médiocres <sup>310</sup>». Plus précisément les Américains souhaitent utiliser le poste n°4 du Quai nord afin de décharger la viande congelée, le poste étant situé à proximité du grand frigorifique mis en place à La Pallice. Cette demande reçoit une réponse positive de la part du ministre des Travaux Publics le 2 novembre 1918<sup>311</sup>. Le ministre précise cependant que ces cinq postes constituent « l'extrême limite des attributions de places à quai à La Pallice ». Par ailleurs, les Américains doivent promettre de ne plus utiliser les postes 1, 2, 5 et 6 qui doivent être exclusivement exploités pour les besoins français. Les autorités françaises cherchent aussi à montrer aux autorités américaines que les déchargements français continuent malgré le conflit afin de ravitailler les hommes au front et les populations.

À Rochefort, quatre zones d'accostage sont accordées aux troupes américaines. Les Américains utilisent les terrains et les hangars situés près du bassin n°3 et s'implantent dans la zone de la Cabane Carrée. Les troupes américaines, tout comme à La Pallice, ont passé un accord avec la Chambre de Commerce de la ville pour pouvoir utiliser les entrepôts du port. L'état-major et différents services sont quant à eux implantés dans des immeubles de la rue Émile Zola.

Des entrepôts provisoires sont donc édifiés sur les postes à quai du port de La Pallice, mais les hangars et aires de stockage ne sont toujours pas suffisants pour les troupes américaines dont les marchandises arrivent toujours plus en grande quantité. Certaines compagnies louent donc leurs locaux pour les besoins de guerre américains à l'image de la *Bedford Petroleum*, qui accepte de louer certains espaces de stockage et ses raffineries du 15 novembre 1917 au 1<sup>er</sup> octobre 1919 au corps expéditionnaire américain<sup>312</sup>. D'avril à décembre 1918, presque 600 000 tonnes de provisions et de matériels sont déchargées dans les ports de La Pallice pour le compte du corps expéditionnaire américain. En juin 1919, ce sont au total 800 000 tonnes qui sont reçues par les Américains depuis 1917<sup>313</sup>. En janvier 1918,

---

<sup>310</sup> AD 17, 41 ETP 287, Lettre du Capitaine Chauvisé, chef du service d'exploitation du port de La Rochelle au chef du service central des ports maritimes, 23 octobre 1918.

<sup>311</sup> AN, F/14/11340, Lettre du ministre des Travaux Publics au général Atterbury, 2 novembre 1918.

<sup>312</sup> AMLR, 4 H 33, Courrier du maire de La Rochelle, 17 octobre 1922.

<sup>313</sup> AUGERON Mickaël, « Quand le drapeau américain flottait en Poitou-Charentes (1917-1967) », AUGERON Mickaël, GUILLEMET Dominique (dir.), *Champlain ou les portes du Nouveau Monde. Cinq siècles d'échanges entre le Centre Ouest français et l'Amérique du Nord*, Paris, Geste Éditions, 2004, page 255.

plus de 31 000 tonnes de ravitaillement sont déchargées, en juillet de la même année ce sont plus de 66 000 tonnes et en novembre 1918, ce sont presque 83 000 tonnes de marchandises qui sont déchargées dans cette rade de la Charente-Inférieure. Ce sont avant tout de l'essence et du pétrole, mais également du matériel d'intendance comme des vêtements, de la nourriture, des matières premières, du ravitaillement pour la Croix-Rouge comme des médicaments, qui arrivent quotidiennement dans les rades. Des animaux et notamment des chevaux arrivent depuis les ports américains puisque le port de La Rochelle-Pallice est un *Remount Station*. Toutefois l'augmentation du trafic portuaire n'est pas que le fait des soldats américains. En effet, les ports de La Rochelle-Pallice et de Rochefort ont vu leur trafic portuaire augmenter de 130 % entre 1913 et 1916 du fait des importations de l'empire britannique notamment<sup>314</sup>.

En mars 1919, le trafic continue puisque plus de 52 000 tonnes de marchandises sont déchargées par les Américains dans le port de La Pallice. Les quantités varient d'une semaine à une autre, entre le 29 avril 1919 et le 13 mai 1919, ce sont 20 840 tonnes qui sont déchargées et entre le 13 mai 1919 et le 28 mai 1919 ce sont 23 360 tonnes<sup>315</sup>. Au total, entre 1917 et 1919, ce sont plus d'1,3 millions de tonnes de marchandises qui sont débarquées à La Pallice. Ces chiffres de plus en plus élevés au fil des mois sont en adéquation avec le nombre croissant des cargos qui arrivent des États-Unis. En novembre 1917, un seul bateau accoste dans le port de La Pallice, en février 1918, ils sont au nombre de 11 pour passer à 24 en décembre 1918, alors que 78 arrivent à Bordeaux à la même date<sup>316</sup>. En mars 1919, ce sont 21 cargos qui accostent sur cette partie de la côte charentaise. À Rochefort, le premier cargo est déchargé le 16 janvier 1918 et ce sont 380 073 tonnes qui sont déchargées entre avril et décembre 1918 et jusqu'en février 1919, ce sont au total 471 828 tonnes que la rade de Rochefort voit débarquer<sup>317</sup>. À l'échelle de l'hexagone, à Nantes-Saint-Nazaire, entre avril 1917 et octobre 1919, les Américains débarquent environ 3,3 millions de tonnes de matériel dans la base n°2, dont le port principal est Bordeaux, ce sont 2,2 millions de tonnes, 820 000 tonnes dans la base n°4, qui comprend le port du Havre, 700 000 tonnes, dans la base n°5, dont la première rade est Brest et 340 000 tonnes, dans la base n°6, dont le port majeur est Marseille<sup>318</sup>.

---

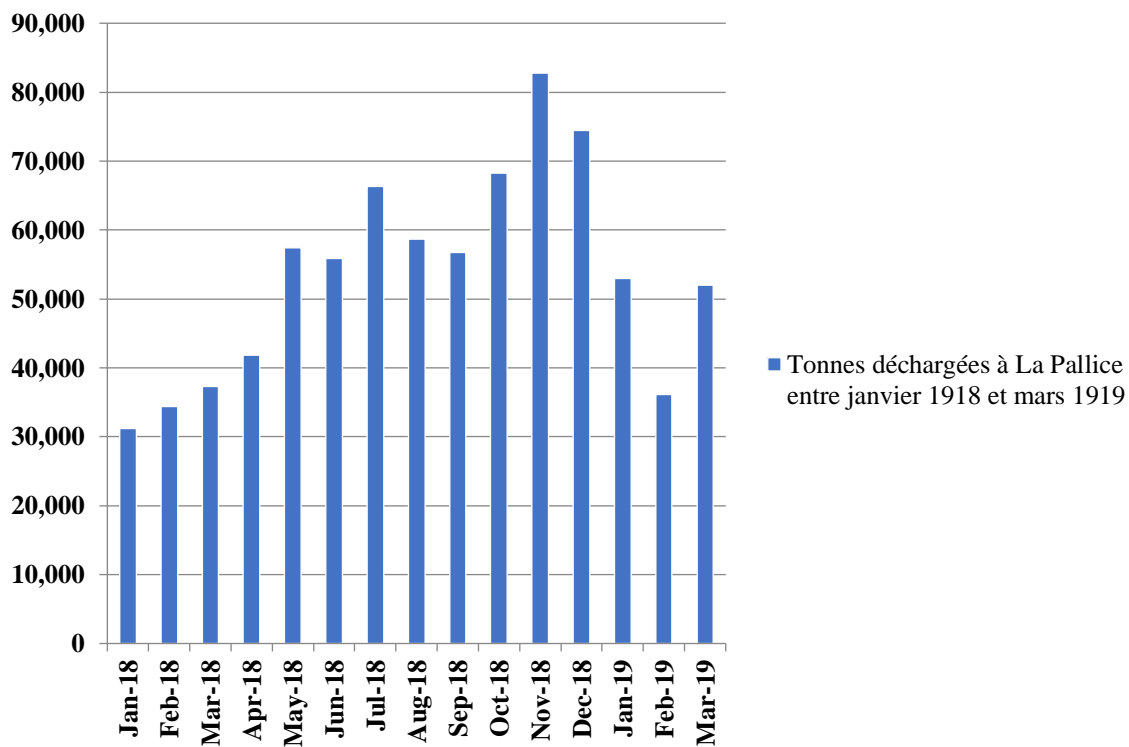
<sup>314</sup> PREVOT Aurélien, « Les flux ferroviaires à partir des ports de commerce pendant la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°266, février 2017, pages 7-22, pages 7 et 8.

<sup>315</sup> AN, F/14/11340, « Extrait du compte-rendu bimensuel en date du 31 mai 1919 » d'Andrieux, chef de la mission du Commissariat général à La Rochelle.

<sup>316</sup> BARRY Stéphane, BLOCK Christian (dir.), *1917... Op.cit.*, page 124.

<sup>317</sup> BONNIN Jean-Claude, « Les Américains à Rochefort en 1918-1919 », *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort, Roccafortis*, n°59, janvier 2017, pages 23-35.

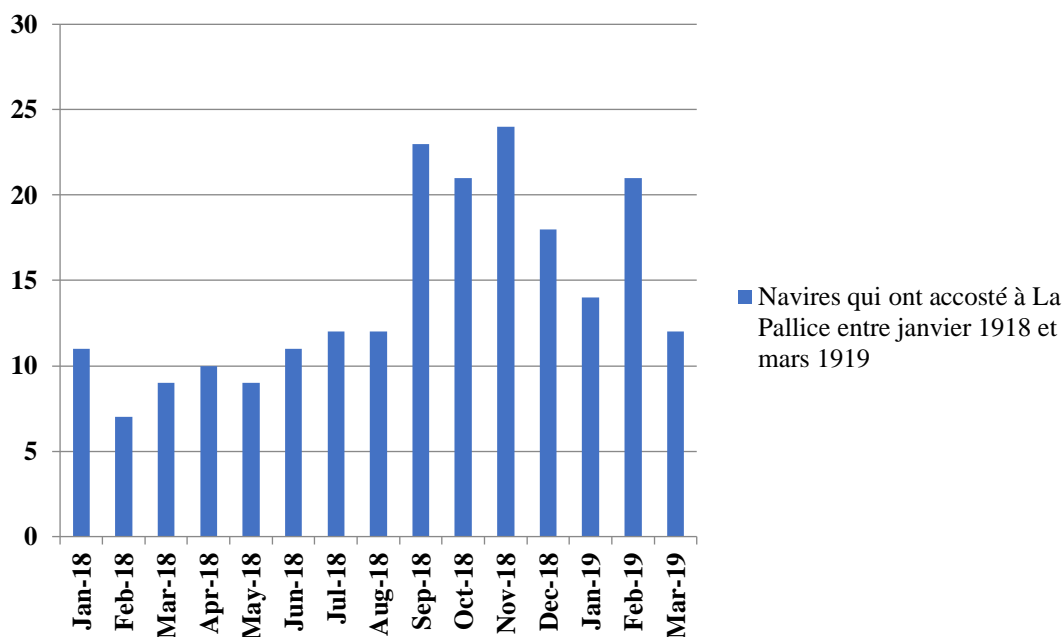
<sup>318</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains... Op.cit.*, page 66.



**Graphique 1- Tonnes de marchandises déchargées dans le port de La Pallice entre janvier 1918 et mars 1919<sup>319</sup>.**

<sup>319</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».





**Graphique 2- Navires qui ont accosté dans le port de La Pallice entre janvier 1918 et mars 1919<sup>320</sup>.**

Pour accueillir cette quantité de marchandises mais également pour la décharger le plus rapidement possible et éviter un encombrement des quais, comme dans les ports de Nantes et de Saint-Nazaire, les Américains perfectionnent l'équipement portuaire de La Pallice qui leur semble dépassé et inadapté à leurs besoins. Le Major Cushing, commandant la base américaine à La Rochelle demande à la Chambre de Commerce la possibilité d'améliorer l'outillage et notamment les grues concédées aux Américains aux postes qui leurs sont attribués dans le port. Ils souhaitent qu'elles soient mobiles et pour certaines électriques, afin de pouvoir travailler de nuit. Ils demandent le remplacement de quatre grues par des grues plus puissantes au poste 6 et des grues électriques aux postes 7 et 8. Si la Chambre de Commerce refuse, les Américains sont prêts à installer eux-mêmes cet outillage. La Chambre répond positivement pour le poste 6 à condition que les Américains payent l'utilisation de l'outillage. Pour les autres postes, la Chambre refuse de céder son matériel aux *Sammies*. En effet, cela signifie retirer du matériel à d'autres postes, ce qui peut nuire au trafic commercial du port. Il n'est donc pas question de

<sup>320</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

satisfaire à toutes les exigences américaines. La Chambre laisse donc les Américains apporter leur propre matériel.

La réception d'un nouvel outillage nécessite des travaux pris en charge par les Américains, comme la mise en place de voies de grues, de câblages aériens et souterrains. L'arrivée de grues à portiques qui permettent un déchargement plus rapide fait modifier les voies ferrées. Par ailleurs, les voies de dessertes de certains postes comme celles des postes 7 et 8 du quai de l'Entrepôt sont améliorées pour effectuer sans encombrement les manœuvres des wagons destinés aux services français et américains. Les Américains effectuent eux-mêmes le raccordement des voies des grues au système général des voies du port de La Pallice. Ce matériel roulant permet aux Américains de décharger leurs marchandises au fur et à mesure, alors que « les navires français, au contraire, sont continuellement arrêtés dans leurs opérations par la pauvreté des moyens d'évacuation<sup>321</sup> ». Armés des autorisations nécessaires, les Américains apportent donc des grues puissantes, automobiles pour la plupart. Ils abandonnent le poste 6, pour occuper les postes 10 et 11. L'éclairage électrique permet d'augmenter le temps de déchargement des marchandises puisque les travaux américains doivent se poursuivre la nuit. Les *Sammies* installent donc un système électrique sur les docks 7, 8, 10 et 11 car le système électrique déjà mis en place par les Français est jugé usé et obsolète par les troupes américaines. À La Pallice, la Chambre de Commerce est enchantée par l'électrification de l'outillage et espère qu'après la guerre ces outils seront conservés dans le port afin que la Chambre puisse les acquérir. En effet, dès 1915, la Chambre cherche à acheter des grues américaines.

Le même schéma se reproduit à Rochefort où les grues font défaut ainsi que l'éclairage des docks. À partir du mois de juillet 1918, les Américains utilisent donc leurs propres grues et en décembre 1918, grâce à l'éclairage mis en place sur celles-ci, ce ne sont que des grues américaines qui déchargent jour et nuit les cargos qui accostent dans la rade de Rochefort. Dans celle-ci les Américains imaginent divers projets. Les rapports bimensuels rédigés par l'Ingénieur en chef du département de la Charente-Inférieure à destination du chef du Service Central d'exploitation des Ports maritimes à partir du mois d'août 1918 et jusqu'en mars 1919, nous permettent d'en savoir plus sur les travaux entrepris ou en projets des Américains. En septembre 1918, les Américains prévoient la construction d'un appontement au fond du bassin

---

<sup>321</sup> AN, F/14/11340, Lettre du capitaine Chauvisé, chef du service d'exploitation du port de La Rochelle au chef du service central des ports maritimes, 23 octobre 1918.

n°3 ainsi que l'équipement d'autres postes de grues électriques. Ces deux projets sont abandonnés suite à la signature de l'armistice<sup>322</sup>.

Cependant, certaines installations peuvent s'avérer dangereuses. Par exemple à La Pallice, les Américains souhaitent installer des réservoirs d'essence et de pétrole entre une batterie et une usine de phosphore<sup>323</sup>. Certains habitants de La Pallice se positionnent contre cette volonté en mettant en avant les dangers représentés par ces usines. En effet, elles sont trop près du port et de l'avant-port, ce qui peut provoquer des renversements de liquides dans les eaux en cas d'explosion. Mais cela n'arrête pas les Américains puisque le préfet de la Charente-Inférieure signale au maire de La Rochelle un projet de construction à La Pallice près du dépôt de pétrole, route de la Repentie, de douze réservoirs d'hydrocarbures<sup>324</sup>. Toute demande de construction d'un équipement dangereux doit d'abord passer par le préfet. Le maire est également tenu informé de la requête américaine à laquelle il est favorable même s'il reconnaît la dangerosité de l'installation<sup>325</sup>. Le souvenir de l'incendie et de l'explosion de l'usine d'explosifs Vandier et Despret, à La Pallice le 1<sup>er</sup> mai 1916, est encore dans tous les esprits<sup>326</sup>. La décision finale est annoncée par un arrêté du 14 août 1918, signé par le ministre de l'Armement et des Fabrications de guerre, qui autorise la construction d'un dépôt d'hydrocarbures pouvant stocker 12 000 hectolitres au maximum à La Pallice<sup>327</sup>. Ce quartier de La Rochelle devient donc également un centre de ravitaillement en essence, plus précisément sur le lieu-dit « La Repentie ». Les *Sammies* perçoivent tout de même les dangers d'incendie dans la zone portuaire puisque des marchandises inflammables et explosives sont à proximité d'industries chimiques. Ils mettent donc en service deux pompes de grande puissance, en cas d'incendie.

S'ils obtiennent souvent satisfaction, les Américains, maîtres des ports de la Charente-Inférieure, n'hésitent toutefois pas à exprimer ce qui leur déplaît fortement dans la gestion française des rades. Ainsi, en août 1918, les Américains protestent contre la réception de bateaux à petit et moyen tirant d'eau dans le port de La Pallice alors qu'ils pourraient être admis dans d'autres ports<sup>328</sup>. De plus, ils se plaignent de ne pas toujours pouvoir bénéficier des postes

---

<sup>322</sup> AN, F/14/11340, Rapport de l'Ingénieur en chef du département de la Charente-Inférieure à destination du chef du Service Central d'exploitation des Ports maritimes, 10 septembre 1918.

<sup>323</sup> AMLR, 12 W 11, Lettre du commandement américain à La Pallice au maire de La Rochelle, 20 avril 1918.

<sup>324</sup> *Ibid.*, Lettre du préfet de la Charente-Inférieure au maire de La Rochelle, 27 juillet 1918.

<sup>325</sup> *Ibid.*, Lettre du maire de La Rochelle au préfet de la Charente-Inférieure, 1 août 1918.

<sup>326</sup> Au total, l'explosion de l'usine fait 177 morts et 150 blessés.

<sup>327</sup> AMLR, 12 W 11, 5 I 15, Lettre du préfet de la Charente-Inférieure au maire de La Rochelle, 22 août 1918.

<sup>328</sup> AN, F/14/11340, Lettre du chef de service central d'exploitation des ports maritimes au chef d'exploitation du port de La Rochelle, 4 août 1918.

qui sont censés leur être attribués car ils sont utilisés par les services français, ce qui ralentit le temps de déchargement qui normalement ne doit pas dépasser les 10 à 12 jours<sup>329</sup>. Par exemple, les postes 7 et 11 du Quai sud sont parfois occupés par les navires français pour recevoir les cargos transportant des poids lourds et des grains. Si, en compensation, des postes du Quai nord sont confiés aux Américains, cela crée tout de même des confusions dans la répartition du matériel aux services français et américains ainsi que des mélanges de marchandises sur les terre-pleins des quais<sup>330</sup>.

Ces difficultés entraînent un allongement du temps de déchargement des cargos américains. Cette augmentation n'est pas seulement due aux navires français, puisque les Américains rencontrent en août 1918 quelques difficultés pour écouler toutes les marchandises du port de La Pallice. Les deux tiers des marchandises restent sur les quais faute de main-d'œuvre. Les Américains déchargent ainsi 600 tonnes par jour au lieu du double, les quais sont encombrés suite au manque de matériel roulant qui permet l'enlèvement du fret. Les *Sammies* sont contraints d'accumuler leurs stocks sur des terre-pleins, les wagons français ne sont plus fournis aux Américains depuis le 2 août 1918. Les Américains comptent donc sur leurs wagons qui sont assemblés dans la gare de La Rochelle. Sur les 60 wagons montés en une journée, 20 sont expédiés à Rochefort et 40 sont destinés à La Pallice. De plus, les wagons ont une capacité de stockage limitée à 15 tonnes chacun, les Américains peuvent donc expédier 600 tonnes par jour, alors qu'ils déchargent en moyenne 2 000 tonnes sur une journée. L'autre quantité doit donc être stockée<sup>331</sup>. Par ailleurs, une autre difficulté provient des voies d'accès qui sont insuffisantes. En effet, si le doublement de la voie ferrée entre La Pallice et La Rochelle est à un tiers de sa construction en août 1918, il reste tout de même à construire trois ponts, à effectuer les travaux de terrassement et la pose de voies des deux autres tiers. Au final, les Américains ne parviennent pas à dédoubler la voie sur la totalité du parcours. La main-d'œuvre manque pour cet ouvrage puisque sur les 300 prisonniers de guerre allemands qui y travaillent, 220 sont employés pour d'autres travaux, seuls 80 Tchéco-slovaques peuvent assurer la construction. C'est seulement en septembre 1918, que le travail des Américains commence à se faire dans de meilleures conditions. Notamment grâce à l'arrivée d'une main-d'œuvre plus importante, la construction de matériel roulant et le doublement de la voie ferrée qui lie

---

<sup>329</sup> *Ibid.*, Lettre du ministre des Travaux publics et des transports au préfet de la Charente-Inférieure, 13 janvier 1918.

<sup>330</sup> *Ibid.*, Lettre du capitaine Chauvise au chef service central d'exploitation des ports maritimes, 16 septembre 1918.

<sup>331</sup> *Ibid.*, Lettre du chef de la Mission française régionale attaché à la base n°7 au Commissaire général aux affaires de guerre franco-américaine, 11 août 1918.

La Pallice à La Rochelle permettent aux *Sammies* de posséder leur propre voie de communication sans être ralentis par le trafic français.

À Rochefort, les Américains se plaignent également du manque de voies ferrées dans la ville, rendant difficile voire parfois impossible le déchargement de certains navires, ainsi que l'envoi par la suite de leurs marchandises vers les entrepôts. Ils projettent donc d'améliorer et d'étendre les voies ferrées du port de Rochefort à la gare de la ville en créant un nouveau système de voies ferrées pour desservir le bassin n°3 par son extrémité Nord-Est. Un faisceau de voies de garage doit être établi dans le prolongement du bassin n°3 et raccordé aux voies de desserte des quais Bachelar et Sud-Est et du futur appontement ainsi qu'à la ligne d'Aigrefeuille<sup>332</sup>. Cependant, ce projet ne semble pas voir le jour selon les sources dont nous disposons.

Pour faire face au nombre toujours plus important de marchandises provenant des États-Unis, les Américains peuvent compter sur les avantages du département de la Charente-Inférieure qui possède des ports de plus petites tailles capables de stocker notamment le charbon américain. Tonnay-Charente reçoit donc du charbon américain grâce à ses nombreux docks disponibles mais aussi grâce à sa main-d'œuvre. Cette dernière est essentiellement composée de civils français ainsi que de prisonniers de guerre allemands. Le déchargement des marchandises à Tonnay-Charente commence le 20 juin 1918. Recrutés sous contrat par l'armée américaine, ces Français sont placés sous la direction de *l'Army Transportation Service*, dont la tâche est de se charger du déchargement du ravitaillement des bateaux américains et de les réexpédier vers les zones où est assigné ce matériel d'approvisionnement. Cette unité arrive à partir du 26 juin 1918. *L'Army Transportation Service* existe aussi bien à La Pallice, qu'à La Rochelle, Marans et Rochefort<sup>333</sup>. En comptant Rochefort et Tonnay-Charente, sept postes de mouillage sont accordés aux Américains. À Marans, deux postes sont utilisés par les Américains, à partir du 13 août 1918.

Les *Sammies* choisissent également la commune d'Aigrefeuille, plus précisément le lieu-dit « Le Thou », pour s'installer dans le but de créer un arrière-port de La Pallice avec de vastes stockages. Les travaux débutent le 9 septembre 1918. Aigrefeuille se révèle être un

---

<sup>332</sup> *Ibid.*, Rapport de l'Ingénieur en chef du département de la Charente-Inférieure à destination du chef du Service Central d'exploitation des Ports maritimes, 10 septembre 1918.

<sup>333</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ». L'ensemble des chiffres des troupes de cette sous-partie provienne de ce fonds.

endroit stratégique puisque la commune est située à la jonction ferroviaire de La Rochelle et de Rochefort, permettant au corps expéditionnaire américain de gérer les marchandises qui arrivent des ports de La Pallice et de Rochefort, toujours dans l'objectif d'éviter que les quais de ces deux rades soient encombrés. Aigrefeuille est connectée au Chemin de fer de l'État, à la ligne La Rochelle-Niort et à une branche qui part de Rochefort. Son rôle est de recevoir et de stocker le matériel qui arrive de La Rochelle-Pallice et de Rochefort et de préparer leur envoi vers le front. De nombreux entrepôts sont donc bâtis pour entreposer cet amas de marchandises. Le 9 septembre 1918, 1 391 hommes et 450 prisonniers de guerre allemands sont présents à Aigrefeuille. En novembre 1918, 38 officiers et 1 405 hommes de troupes travaillent dans la commune. Tous ne sont pas occupés aux travaux de chargement et de déchargement puisqu'une usine automobile est également installée. Une équipe du *Salvage Detachment* est également présente, en novembre 1918, composée essentiellement de soldats afro-américains ; ils sont au nombre de 50. Les travaux sont suspendus le 25 novembre 1918<sup>334</sup>.



Carte 7- Positionnement de la commune d'Aigrefeuille, août 1918<sup>335</sup>.

<sup>334</sup> AN, F/14/11340, Rapport de l'Ingénieur en chef du département de la Charente-Inférieure à destination du chef du Service Central d'exploitation des Ports maritimes, 25 novembre 1918.

<sup>335</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

D'autres communes du Centre-Ouest se portent candidates pour accueillir des entrepôts de stockage des vivres américains. Le 28 mars 1918, les Américains lancent un appel aux communes françaises pour obtenir une liste des installations publiques ou privées sur la ligne Tours-Bordeaux qui peuvent être utilisées pour l'établissement de magasins de réserve. La commune de Ruffec, en Charente, en propose six<sup>336</sup>, mais sans suite donnée par les Américains. Des hangars et entrepôts sont également construits dans la commune de Pons, dans le sud de la Charente-Inférieure. Fouras accueille également des stocks américains du 2 mars 1918 au 15 juillet 1918<sup>337</sup>.

## **2- Assurer le déchargement des marchandises : quelle main-d'œuvre au service des Américains ?**

Pour assurer l'ensemble des déchargements des cargos mais aussi pour effectuer les travaux nécessaires au bon fonctionnement des ports, l'armée américaine compte sur les hommes assignés aux différentes catégories du *Service Of Supply*. L'arrivée des troupes, sous forme de brigades ou de régiments, se fait de façon progressive. D'ailleurs, presque chaque branche du SOS est représentée dans le port de La Pallice. Les plus nombreux sont ceux du Service du génie américain qui sont présents dans toutes les bases et dont la mission première est d'assurer le déchargement des cargos provenant des États-Unis. Dès janvier 1918, les détachements des régiments des 25<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> ou encore 35<sup>e</sup> génies américains sont présents dans le port de La Pallice, pour aider aux travaux de déchargement, ne se cantonnant pas simplement aux travaux dans la gare de La Rochelle. Les ingénieurs sont présents dans les ports y compris après la signature de l'armistice, comme le montrent l'arrivée du 17 novembre au 24 novembre 1918 de la compagnie B du 38<sup>e</sup> génie ou celle de la compagnie C du 508<sup>e</sup> génie entre le 11 janvier et le 6 février 1919 dans le port de La Pallice, preuve que les travaux continuent après la fin des combats. Nous comptons également des troupes d'infanterie présentes et qui viennent aider ponctuellement ces travailleurs américains lors de travaux, notamment après la signature de l'armistice. Ainsi le 311<sup>th</sup> *Pioneer Infantry* arrive dans le port de La Pallice du 17 novembre au 14 décembre 1918. Nous pouvons également prendre pour exemples des détachements du 49<sup>e</sup> d'artillerie, du 336<sup>th</sup> *Field Artillery*, le 13<sup>th</sup> *Regiment US Marine* ou les hommes du *Machine Gun Company* qui viennent prêter main forte aux soldats du SOS. En

---

<sup>336</sup> AD 16, 10 prov 1, Lettre du général commandant en chef le service du ravitaillement américain, 28 mars 1918.

<sup>337</sup> AD 17, 43 J 188, Liste des communes où sont établis des Américains du 2 mars au 15 juillet 1918.

novembre 1918, sur les 400 hommes dédiés aux travaux de déchargement des marchandises, 220 hommes sont issus de la *Battery* « C » du 336<sup>th</sup> *Field Artillery*. Au final, pour tous les travaux réalisés dans le département de la Charente-Inférieure, ce sont 9 741 hommes et 324 officiers du *Service of Supply* qui sont assignés à ces tâches auxquels il faut ajouter 1 111 troupes de combat et 22 officiers<sup>338</sup>.

Nombreux sont les travaux effectués par les troupes afro-américaines. En effet, ce sont aux unités non-combattantes que sont assignés les soldats afro-américains, aidés dans leurs travaux par les prisonniers de guerre allemands. Sur les 400 000 soldats afro-américains qui participent au conflit, 89 % servent dans des unités non-combattantes<sup>339</sup>. Les Afro-Américains sont répartis dans différentes unités, différents bataillons, par exemple les *Labor Battalion*. Ainsi, le 307<sup>th</sup> *Labor Battalion* arrivé dans la rade de La Pallice le 3 décembre 1918 est présent à Rochefort du 10 juillet au 25 juillet 1918. Nous comptons également le 38<sup>th</sup> *Labor Battalion*, présent du 9 septembre 1918 au 17 février 1919, le 312<sup>th</sup> *Labor Battalion*, présent du 4 mai au 3 août 1918 à La Pallice mais aussi dans le port de Rochefort ou le 304<sup>th</sup> *Labor Battalion* présent du 18 juin au 24 juillet 1918. Dans un premier temps, les troupes afro-américaines ne sont pas autorisées à décharger les navires, ils peuvent simplement travailler sur les docks.

D'autres troupes afro-américaines sont présentes et ont des tâches diverses à effectuer : il s'agit du *Salvage Detachment* qui comprend, à La Pallice en août 1918, un officier pour 61 hommes, puis trois officiers pour 58 hommes en septembre 1918, pour voir le chiffre augmenter en décembre 1918 lorsque deux officiers dirigent 112 hommes. En mai 1919, ils ne sont plus que deux officiers pour 18 hommes. Leur rôle est de charger et décharger les navires, de laver les quais, les parcs automobiles mais aussi de recevoir et de trier tous les vêtements et chaussures qui proviennent du gouvernement américain pour ensuite envoyer les meilleurs d'entre eux sur le front, pour les soldats.

Les Américains peuvent également compter sur les prisonniers de guerre allemands. Un camp de prisonniers est mis en place dans le port de La Pallice du 12 octobre au 13 décembre 1918 entre la route nationale n°22 et la voie de chemin de fer La Rochelle-La Pallice et un autre à Rochefort, pour lequel les dates ne sont pas indiquées dans les sources américaines. D'ailleurs, l'armée américaine met en place un classement des ouvriers qui ont le meilleur

---

<sup>338</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>339</sup> KEENE Jennifer D., « L'Amérique du Nord », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Combats*, Paris, Fayard, 2014, pages 553-573, page 564.



rendement : ce sont les prisonniers de guerre allemands qui semblent les plus travailleurs, puis les réfugiés belges, suivis des ouvriers français et enfin les troupes afro-américaines<sup>340</sup>.

Enfin, pour faire face à l'ensemble des marchandises débarquées dans les ports de la côte charentaise, le corps expéditionnaire américain a recours à la main-d'œuvre civile française qui se confronte aux méthodes de travail américaines. En effet, les Américains organisent le travail sur leurs quais en divisant les tâches à effectuer, à l'instar du travail instauré quelques années plus tôt dans les usines automobiles américaines. Chaque homme ou femme est assigné à une tâche. En 1913, la première chaîne d'assemblage est instaurée dans les usines Ford. L'«intensification de la production<sup>341</sup>» par de nouvelles machines se met donc en place ainsi que le paiement à la pièce et les « théories de rationalisation du travail<sup>342</sup>» conçues par Taylor. Le nombre d'ouvriers qualifiés baisse donc pour laisser place aux ouvriers semi-qualifiés. En France, l'industrie adopte un « tournant taylorien<sup>343</sup>» à partir de 1904, mais le phénomène ne touche qu'une minorité d'entreprises puisque le taylorisme entraîne un « poids important des employés de bureau<sup>344</sup> », une « uniformisation de l'outillage<sup>345</sup> » et des « résistances ouvrières<sup>346</sup> ». De plus, pour les patrons européens, cette organisation du travail n'est pas adaptée au travail dans les entreprises européennes. Cela convient davantage « à une nation qui [manque] d'ouvriers qualifiés<sup>347</sup> » alors qu'en Europe, les marchés sont « orientés vers la production sur mesure et le luxe<sup>348</sup> ». Il faut donc une main-d'œuvre plus qualifiée. Toutefois, la guerre entraîne un besoin d'« hyper productivité<sup>349</sup> », les tâches sont subdivisées et mécanisées et le salaire est versé à la tâche effectuée. C'est donc la guerre qui accélère la diffusion du taylorisme dans les années vingt. Les ouvriers voient leur temps de travail chronométré et assistent à l'arrivée du travail à la chaîne<sup>350</sup>.

---

<sup>340</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>341</sup> MCCARTIN Joseph A., « La Première Guerre mondiale et la naissance des relations sociales aux États-Unis », in CAUSARANO Pietro, GALIMI Valeria, *et alii*, *Le XX<sup>e</sup> siècle des guerres*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2004, page 228-236, page 230.

<sup>342</sup> *Ibid.*, page 230.

<sup>343</sup> VIGNA Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2012, page 35.

<sup>344</sup> *Ibid.*

<sup>345</sup> *Ibid.*

<sup>346</sup> *Ibid.*

<sup>347</sup> DOWNS Laura Lee, *L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*, Paris, Albin Michel, 2002, page 34.

<sup>348</sup> *Ibid.*

<sup>349</sup> *Ibid.*, page 51.

<sup>350</sup> MOUTET Aimée, *Les logiques de l'entreprise : la rationalisation dans l'industrie française de l'entre-deux-guerres*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997.

Ainsi, dans les ports de la côte charentaise et plus particulièrement à La Pallice où nous possédons des données précises, les travailleurs sont organisés en trois groupes qui travaillent sur quatre postes durant six heures sur chacun des postes, ou bien qui exercent six heures leur labeur sur une tâche suivie du douze heures de repos. Chaque dock est considéré comme une entité à part. Les ouvriers connaissent déjà cette organisation du travail qui repose sur une spécialisation et une division de leurs tâches. La conception américaine du travail est transférée dans les ports français. L'idée des Américains est de toujours pouvoir travailler, aussi bien le jour que la nuit, aucun temps de pause ne peut être autorisé. C'est pour cette raison que des grues électriques sont indispensables. Il faut agir vite dans un contexte de guerre, en travaillant de façon industrielle. Les Américains ont un objectif précis, le déchargement d'un bateau ne doit pas s'interrompre à partir de son arrivée jusqu'à la fin du déchargement. Les pauses repas ne sont pas autorisées comme dans le système français. D'ailleurs si les Américains font travailler leurs hommes durant six heures sans interruption, c'est qu'ils considèrent qu'un homme peut effectuer une tâche sans manger pendant cette durée. Tout comme dans les usines américaines et dans une logique entrepreneuriale, la main-d'œuvre voit sa tâche chronométrée afin d'augmenter le rythme de production. Les soldats américains peuvent ainsi travailler tous les jours, y compris le dimanche, sans jour de pause, contrairement aux travailleurs français. En effet, en France, la législation prévoit depuis juillet 1906 l'instauration d'un temps de repos hebdomadaire, notamment le dimanche. Selon les périodes, les troupes américaines sont amenées à travailler de quatorze heures à seize par jour. Après l'armistice les conditions de travail semblent plus souples<sup>351</sup>.

Sur la base d'opération n°7 des ouvriers français recrutés sur les docks américains ont pu augmenter leur salaire grâce aux montants proposés par les Américains. Avant l'arrivée des premières troupes à La Rochelle, la Chambre de Commerce de la Ville s'inquiète de cet état de fait. Elle connaît la situation à Bordeaux où la main-d'œuvre civile française utilisée pour le déchargement des quais à Bassens quitte les usines du port pour les quais en raison des salaires élevés proposés par les Américains, sans qu'ils ne tiennent compte des tarifs établis dans les ports<sup>352</sup>. Le gouvernement français met donc en place deux instructions visant à réguler ce travail. Le 30 janvier 1918, l'Instruction n°8 sur l'emploi de la main-d'œuvre civile fixe certaines règles. L'autorité américaine ne peut faire appel à la main-d'œuvre civile française

---

<sup>351</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>352</sup> AD 17, 41 ETP 403, Séance de la Chambre de Commerce de La Rochelle, 8 octobre 1917.

qu'à défaut de main-d'œuvre américaine<sup>353</sup>. Celle-ci est présente en France dès le 2 avril 1917 où 5 000 Américains travaillent déjà dans les exploitations forestières et 25 000 sur les voies de chemins de fer, 1 500 dans les services des eaux ou encore 5 000 sur les travaux des routes. Des règles françaises sont établies à l'échelle nationale pour fixer le montant du salaire versé aux ouvriers américains en France. Les salaires doivent être égaux aux salaires maxima touchés en France par des ouvriers de même spécialité et travaillant dans la même région. L'indemnité de déplacement de cinq francs par jour est justifiée parce que « la vie de ces ouvriers en France est plus onéreuse que pour les ouvriers français et ils ont de plus grands besoins de confort<sup>354</sup> ».

En cas de pénurie de main-d'œuvre américaine, les Américains peuvent recruter des Français mais en préférant la main-d'œuvre française aux coloniaux, étrangers ou prisonniers de guerre. Tout emploi de la main-d'œuvre doit faire l'objet d'une autorisation donnée par l'autorité militaire française, les commandants de région dans la zone de l'intérieure doivent donner leur assentiment. Cette autorisation est donnée à titre « précaire<sup>355</sup> » et « révocable<sup>356</sup> ». Les services américains sont invités, aussi bien pour le recrutement d'hommes que de femmes, à assurer « les conditions de travail et les salaires normaux et courants des travailleurs de la même profession et de la même région<sup>357</sup> » afin d'éviter toute jalousie entre les ouvriers des deux nationalités et éviter des revendications salariales françaises. De plus, les ouvriers français employés par les services américains ne doivent pas être employés dans les chantiers où se trouvent des travailleurs américains recevant des salaires plus élevés. Enfin, les demandes de travailleurs doivent passer par les sections franco-américaines de région et il est nécessaire de s'adresser aux offices départementaux de placement qui reçoivent les offres des autorités américaines locales en priorité. Ces offices départementaux sont mis en place en 1915 par l'État français pour « résorber le chômage<sup>358</sup> » et « optimiser l'effort de guerre<sup>359</sup> ».

L'armée américaine est soumise à la réglementation française y compris en respectant les heures de travail appliquées en France, de sept heures à onze heures trente et de treize heures à dix-huit heures. Après plusieurs négociations avec les entrepreneurs locaux, les ouvriers français sont autorisés à travailler la nuit, sur une base de neuf heures de travail, de dix-sept heures à minuit et d'une heure du matin à cinq heures du matin. Ces civils français ont pour

---

<sup>353</sup> AD 37, 10 M 35, Instruction n°8 sur l'emploi de la main-d'œuvre civile par les Américains, 30 janvier 1918.

<sup>354</sup> *Ibid.*

<sup>355</sup> *Ibid.*

<sup>356</sup> *Ibid.*

<sup>357</sup> *Ibid.*

<sup>358</sup> VIGNA Xavier, *Histoire des ouvriers... Op.cit.*, page 47.

<sup>359</sup> *Ibid.*

mission de décharger les bateaux selon un contrat passé entre les entrepreneurs locaux et l'armée américaine. Le travail se fait sous la supervision de ces entrepreneurs. À Rochefort, le travail des ouvriers français se fait sous la direction de *l'Army Transportation Service*. En réalité, si dans un premier temps les Américains font appel aux civils français, c'est qu'ils ne possèdent pas suffisamment de main-d'œuvre pour pouvoir assurer eux-mêmes les déchargements des navires. Au total, l'historien Gérard Péhaut estime qu'au 11 novembre 1918, 41 800 civils français ou assimilés, c'est-à-dire étrangers ou coloniaux, travaillent pour les troupes américaines, 3 000 hommes et 11 000 femmes sont rémunérés par le SOS<sup>360</sup>. Ils sont essentiellement engagés dans les *Quatermaster Corps*, dans l'intendance et dans les *Salvage Depot*.

Dans le port de Rochefort, les travaux de déchargement du premier navire sont assurés par les hommes de *l'Army Transportation Service* de La Pallice. Jusqu'en octobre 1918, ce sont essentiellement des ouvriers français et des prisonniers de guerre allemands qui travaillent pour le compte des Américains. À Tonnay-Charente, seuls les civils français et les prisonniers de guerre allemands déchargent les marchandises.

Si l'on s'attache à analyser les chiffres des hommes et officiers présents dans les deux grands ports du département, au total, en août 1918, La Pallice compte 260 officiers présents pour 9 434 hommes, en octobre ils sont 303 officiers pour 11 047 hommes. En novembre 1918, le port de La Pallice comprend au total 526 officiers, dont 405 sont présents, les autres étant détachés dans des missions extérieures, 17 322 hommes sont affectés au port, mais seuls 12 926 sont présents, les autres étant assignés à des missions extérieures. Pour ces chiffres, il semblerait que les sources américaines prennent en compte la présence de l'ensemble des soldats américains dans la ville de La Rochelle. À Rochefort, les chiffres sont moins importants mais en avril 1918, le nombre d'officiers est de 50 pour 900 hommes avant de passer en novembre 1918 à 74 officiers et 1 544 hommes. En janvier 1919, ils ne sont plus que 11 officiers pour 298 hommes. En comparaison, le port de Bassens, en Gironde, accueille de mars à décembre 1918, presque 42 000 hommes, ce qui montre sa capacité d'accueil bien plus

---

<sup>360</sup> PÉHAUT Gérard, « Ravitailler le corps expéditionnaire américain. Les enjeux des approvisionnements des *American Expeditionary Forces* en France de 1917 à 1919 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°266, février 2017, pages 37 à 62, page 59.

importante que celle des ports de la côte charentaise<sup>361</sup>. À Bordeaux, 80 000 hommes environ stationnent dans la ville entre 1917 et 1919.

	<b>Nombre d'officiers</b>	<b>Nombres d'hommes de troupes</b>
<b>Janvier 1918</b>	159	2 916
<b>Avril 1918</b>	50	900
<b>Mai 1918</b>	39	448
<b>Juillet 1918</b>	47	1 140
<b>Août 1918</b>	71	1 397
<b>Septembre 1918</b>	64	1 306
<b>Octobre 1918</b>	38	1 039
<b>Novembre 1918</b>	74	1 544
<b>Janvier 1919</b>	11	298

**Tableau 1- Nombre d'officiers et d'hommes de troupes américains présents dans le port de Rochefort entre 1918 et 1919<sup>362</sup>.**

<sup>361</sup> LE BLAY Éric, « Regards des Bordelais sur les Américains », conférence donnée dans la cadre du colloque « La société française en guerre. Nouveaux regards, nouvelles approches. 1914-1918 », Bordeaux, 16 et 17 novembre 2017.

<sup>362</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ». Les sources sont manquantes pour les autres mois.

	Nombre d'officiers	Nombres d'hommes de troupes
<b>Août 1918</b>	260	9 434
<b>Octobre 1918</b>	303	11 047
<b>Novembre 1918</b>	526	17 322
<b>Décembre 1918</b>	370	12 106
<b>Janvier 1919</b>	338	11 031
<b>Février 1919</b>	368	11 176
<b>Avril 1919</b>	218	8 901
<b>Mai 1919</b>	132	2 834

**Tableau 2- Nombre d'officiers et d'hommes de troupes américains présents dans le port de La Pallice entre 1918 et 1919<sup>363</sup>.**

Pour abriter l'ensemble de ces hommes, à La Pallice, dans le *Camp Sussex*, nom donné au camp dédié à ces tâches de déchargements, les Américains sont aussi occupés à la construction de baraquements en bois ou en fer. Ce sont au total 79 bâtiments qui sont érigés, 27 baraquements individuels et 4 baraquements doubles, ainsi que 19 réfectoires, ou encore 4 baraquements destinés à l'hygiène des soldats. Le camp de prisonniers allemands compte quant à lui 18 baraquements. À Rochefort, ce sont 35 baraquements en bois qui sont érigés pour le compte du déchargement des marchandises, ainsi que 8 baraquements réservés à l'*Army Transportation Service*, 71 à Aigrefeuille, sans compter le camp de prisonniers allemands qui compte 26 baraquements en bois ou en fer<sup>364</sup>. Le paysage urbain de ces trois localités est donc totalement modifié par ces baraquements fabriqués essentiellement en bois qui poussent partout dans les communes. Il ne semble pas y avoir d'opposition de la part des habitants face à ces nouvelles structures.

---

<sup>363</sup> *Ibid.*

<sup>364</sup> *Ibid.*

Le principal élément composant ces baraquements, le bois, fait qu'aucune de ces structures ne persiste sur le sol des ports charentais après le conflit, à l'inverse des constructions américaines des bases de l'OTAN de l'après Seconde Guerre mondiale. Les établissements restent plusieurs années après le passage des Américains, mémoire vivace de cette présence aujourd'hui encore. La mémoire de la Première Guerre mondiale est quant à elle complètement effacée des esprits des populations. Par ailleurs, les constructions de baraquements nous montrent également que tous les hommes présents dans les ports ne sont pas occupés aux déchargements des cargaisons, certains sont là pour assurer des missions d'intendance et pour s'occuper du quotidien des troupes. Par exemple, John Constantine Apostle, assigné au 312<sup>th</sup> *Engineers* est cuisinier au sein de son unité, il ne prend jamais part à aucun travaux<sup>365</sup>.



**Illustration 1- Vue du Camp Sussex, La Pallice<sup>366</sup>.**

Pour construire l'ensemble de leurs baraquements en bois, les Américains utilisent non seulement le bois des caisses déchargées mais envoient également des équipes forestières dans différentes forêts françaises. C'est par exemple le cas à Chizé, dans les Deux-Sèvres, dont la forêt se partage entre la Charente-Inférieure et les Deux-Sèvres. Les hommes arrivent au début

---

<sup>365</sup> Archives privées de la famille Apostle.

<sup>366</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ». Les sources sont manquantes pour les autres mois.

du mois de novembre 1918 et sont une centaine à travailler près de la Maison forestière des Ouillères, le long de la route qui aboutit au village de la Massonne<sup>367</sup>. Les travaux sont abandonnés suite à l'armistice, leur travail devient propriété de l'État français. À Villeneuve, commune du département de la Charente-Inférieure, un détachement du *Forestry Service*, le 20<sup>e</sup> génie américain composé de 28 hommes et d'un officier est également présent pour récupérer le bois présent et nécessaire aux montages de baraquements américains. En mai 1918, la commune de Chenonceau dans l'Indre-et-Loire voit un détachement de forestiers américains composé de 6 officiers et de 247 hommes de troupes arriver dans la ville pour exploiter le bois de la forêt<sup>368</sup>. Dans le même département, dans la commune de La Riche, une scierie est utilisée pour les besoins de guerre américains. Le ciment est également exploité à Mortagne-sur-Gironde. Le 9 juin 1918, le journal *La Croix de Saintonge et d'Aunis* annonce l'arrivée des Américains dans l'usine de ciment de la Gravelle, pour cinq ans, 60 américains sont présents<sup>369</sup>. Ce sont 17 soldats seulement qui travaillent dans l'usine en mai 1918. Ce sont d'abord les hommes du 17<sup>e</sup> génie américain qui occupent l'usine. Celle-ci est en arrêt depuis le début de la guerre. Le 25 janvier 1919, le journal *La Croix de Saintonge et d'Aunis* annonce le départ des Américains de la commune de Mortagne qui garde « un bon souvenir » de ce passage, 4 *Sammies* sont encore présents pour assurer les dernières livraisons de ciment. En novembre 1918, 3 officiers et 146 *enlisted men* du *Cement Mills Co. N°1* sont présents à Mortagne-sur-Gironde<sup>370</sup>, des civils y sont aussi employés. Entre septembre et novembre 1918, 4 000 tonnes de ciment sont produites, malgré les difficultés causées par les machines et le matériel.

Afin de rompre la monotonie des travaux de ces troupes américaines et pour maintenir le moral des hommes après la signature de l'armistice, un match américain « pour le meilleur tonnage manipulé <sup>371</sup>» est organisé. Il s'agit d'une compétition lancée dans toutes les bases américaines en France dont l'objectif est de décharger et d'embarquer, en huit semaines, le plus important tonnage en marchandises. Le prix à remporter est un séjour d'une semaine totalement gratuite à Aix-les-Bains et la garantie pour l'équipe gagnante d'embarquer la première vers les États-Unis. Le concours est remporté par Brest, suivi de Rochefort, Rouen, Marseille, La Rochelle-Pallice, Bordeaux, Le Havre, Nantes et Saint-Nazaire. Il s'agit surtout pour

---

<sup>367</sup> *Le Courrier de Bressuire*, 9 novembre 1918.

<sup>368</sup> AD 37, 4 M 795, Lettre du général commandant la neuvième Région, Réquichot au préfet d'Indre-et-Loire, 30 mai 1918.

<sup>369</sup> *La Croix de Saintonge et d'Aunis*, 9 juin 1918.

<sup>370</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>371</sup> *L'Écho rochelais*, 4 janvier 1919.



l'autorité américaine de capter l'attention des hommes sur un autre projet que la démobilisation et de trouver un subterfuge capable de faire travailler les soldats américains malgré la fin du conflit.

### **3- La signature de l'Armistice : la fin de la présence américaine ?**

Dans d'autres localités, une fois l'armistice signé, les travaux s'arrêtent presque immédiatement, à l'image de la commune de Talmont-sur-Gironde, située à l'extrémité sud du département de la Charente-Inférieure, où les Américains avaient entrepris de construire un nouveau port. Le but des autorités américaines est ainsi de laisser une construction permanente en France. Ils souhaitent également permettre un déchargement et un transport plus rapides des ravitaillements vers le front. Quelques difficultés naissent, essentiellement liées à la gestion de ce nouveau port : qui de la base n°7 ou de la base n°2, doit gérer la construction de cette rade ? En effet, Talmont se situe à la frontière entre les deux bases et à la limite de deux départements, la Gironde et la Charente-Inférieure. C'est finalement la base n°7 qui l'emporte au nom de la logique administrative<sup>372</sup>. L'avantage de ce port réside dans ses eaux profondes permettant donc de recevoir des bateaux volumineux mais aussi dans ses terrains importants qui permettent de construire des voies ferrées ainsi que des entrepôts et des campements. Il s'agit également de pouvoir décharger et d'envoyer plus rapidement les marchandises vers le front. De plus, la commune est connectée à deux lignes de chemins de fer de l'État qui desservent le front. Le 10 juillet 1918, les premières constructions commencent à Talmont. Les compagnies A, C et D du 506<sup>e</sup> *Engineers* ainsi que la compagnie D du 32<sup>e</sup> *Engineers* mais aussi le 448<sup>e</sup> *Motor Truck Company* participent aux travaux de construction du port. Le 11 novembre 1918, 3 officiers sont présents ainsi que 149 hommes. Les travaux que sont la construction de 12 postes à grand tirant d'eau, les voies d'accès de triage et le raccordement à la ligne de chemin de fer de l'État sont stoppés net après l'armistice, le 16 novembre 1918.

Après cet abandon par les troupes américaines, les autorités locales souhaitent voir se poursuivre le projet. Une ligue composée de 200 élus de la Charente-Inférieure, de la Charente et de la Haute-Vienne est ainsi formée pour « réclamer » des pouvoirs publics la reprise des travaux à Talmont<sup>373</sup>. La ligue prend le nom de « Ligue de défense des intérêts de la rive droite

---

<sup>372</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>373</sup> *L'Écho saintongeais*, 4 mai 1919.

de l'estuaire girondin ». L'abandon du projet n'émeut pas seulement les habitants ou les acteurs politiques de la Charente-Inférieure car la presse charentaise voit dans la création d'une nouvelle rade un vrai coup de pouce économique pour le département de la Charente. Selon le journaliste Adolphe Marvet, le port de Talmont a plusieurs avantages : il est plus proche de Paris de 180 kilomètres que Le Verdon, c'est donc « une notable économie pour les importateurs du Nord et du Centre, dont les marchandises éviteraient en outre la taxe de quatre francs par tonne<sup>374</sup> ». Cette taxe est payée en passant par le pont de fer de Bordeaux. Le journaliste voit en Talmont « la fenêtre sur la mer », le « débouché naturel de la région économique du Centre-Ouest<sup>375</sup> ». Les journalistes se demandent si « au moment où, par tous les moyens, on cherche à relever nos ruines sur le terrain économique, est-il permis de se désintéresser d'une œuvre qui présente un intérêt aussi évident et aussi immédiat pour le pays et pour la région dont nous sommes<sup>376</sup> ? » La Chambre de Commerce d'Angoulême a d'ailleurs donné son « adhésion pleine et entière<sup>377</sup> » au projet du port de Talmont, auquel se joint en avril 1919 le conseil municipal d'Angoulême<sup>378</sup>. L'espoir est donc grand de voir un commerce juteux se mettre en place entre la France et les États-Unis dont la Charente peut bénéficier.

L'abandon du projet crée une vive émotion parmi le conseil municipal de Talmont car les troupes américaines ont endommagé le terrain, les falaises sont détruites et les risques d'éboulement sont importants<sup>379</sup>. Par ailleurs, le conseil insiste sur les avantages à créer un port à Talmont grâce à la profondeur de ses eaux et aux abords de Talmont qui « se prêtent admirablement au développement d'une agglomération industrielle ». De plus, la commune y voit l'occasion de créer une « source de bienfaits et de revenus pour tous les riverains de l'estuaire de la Gironde et les régions du Bordelais, du Périgord, du Limousin et des Charentes<sup>380</sup> ». Ce port représente un véritable débouché pour les produits agricoles, viticoles, maritimes et industriels. Le conseil municipal émet donc le vœu de voir les travaux repris soit par l'État soit par un « groupement d'intérêts ». Une brochure est éditée en 1918<sup>381</sup>, pour vanter les avantages de la commune. Talmont peut devenir un avant-port de Bordeaux grâce à sa position qui le place à l'entrée d'un estuaire, du fait de la profondeur de ses eaux, de son accès facile. La commune située loin de grandes villes peut aussi accueillir des postes pétroliers et sa

---

<sup>374</sup> *Le matin charentais*, 14 mars 1919.

<sup>375</sup> *Ibid.*

<sup>376</sup> *Ibid.*, 16 avril 1919.

<sup>377</sup> *L'Écho saintongeais*, 4 avril 1919.

<sup>378</sup> *Le matin charentais*, 16 avril 1919.

<sup>379</sup> AD 17, 1 D 5, Séance du conseil municipal de Talmont, 16 février 1919.

<sup>380</sup> *Ibid.*

<sup>381</sup> *Ibid.*, E dépôt 90/469 3 D 1, Brochure, *Talmont-sur-Gironde. Le pétrole, le ciment*, 1918.

communication est jugée aisée entre Bordeaux et le centre de la France. Par ailleurs, Talmont conserve du passage des Américains des études hydrographiques déjà réalisées et une voie ferrée qui raccorde Talmont aux Chemins de fer de l'État. Pourtant, malgré tous ces efforts de séduction de la part des autorités locales, c'est Le Verdon qui en novembre 1922 devient le port de l'embouchure de la Gironde.

Si la commune de Talmont insiste tant sur ses atouts, c'est que la présence des Américains ainsi que les nombreux apports techniques et leur outillage plus performant suscitent de nombreux espoirs dans les ports de la côte de la Charente-Inférieure. En Gironde, les nombreuses infrastructures américaines permettent d'assurer le trafic commercial dans le port de Bassens. Il est clair qu'après le conflit, les autorités locales des ports voient comme un avantage de pouvoir bénéficier des outils plus performants apportés par les Américains. En effet, à l'arrière, les villes souffrent d'un outillage, de transports et d'équipements non entretenus et non renouvelés en raison du conflit. Par ailleurs, face à cette quantité importante de marchandises qui arrivent dans les ports de la côte charentaise, le trafic portuaire augmente. La guerre permet de moderniser le port de La Pallice en augmentant le nombre d'outillages de levage. Toutefois, l'amélioration des infrastructures portuaires est déjà perceptible avant la guerre et perdue donc durant le conflit<sup>382</sup>.

La situation du port de La Pallice où le tonnage déchargé est plus important peut être comparée à celle de Saint-Nazaire puisque les Américains y effectuent aussi des grands travaux. Ils améliorent le rendement des ports de la Basse-Loire en modifiant la desserte des quais par les voies ferrées et créent des grands entrepôts. Saint-Nazaire devient le cinquième port de France, ses capacités d'accueil augmentent. Mais la prospérité des ports de Saint-Nazaire et de Nantes n'est due qu'à l'état de guerre. Leurs illusions s'envolent quand les Américains partent puisque les ports ne sont pas maintenus au niveau de « prospérité et de développement où les Américains les ont haussés<sup>383</sup> ». En Gironde, les installations des Américains permettent de renforcer la vocation portuaire de la commune de Bassens. À La Pallice, la Chambre de Commerce est heureuse de voir le trafic commercial augmenter avec l'arrivée américaine. En octobre 1919, le Président de la Chambre de Commerce de La Rochelle indique que les Américains sont « satisfaits » du port de La Rochelle-Pallice. Selon lui, c'est « avec certitude

---

<sup>382</sup> BERTAUD Christophe, « D'un bassin à un port : le rôle économique de La Pallice (1914-1919) », AUGERON Mickaël, DENIS Sylvie, PAIRAULT Louis-Gilles, *Entre terre et mer. La Charente-Maritime dans la Grande Guerre, 1914-1918*, La Crèche, Geste Editions, 2018, pages 255-266, page 263.

<sup>383</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains... Op.cit.*, page 217.

[que les Américains] se préparent grandement à étendre leurs opérations à La Rochelle<sup>384</sup>». Du fait de cet espoir, la Chambre a donc commandé pour 2 millions de francs « d'engins nouveaux » et investi 36 millions de francs pour agrandir La Pallice. Ainsi, « dans sept ou huit ans, notre port sera l'un des premiers d'Europe, avec son quai transatlantique toujours accessible<sup>385</sup>». D'ailleurs, la presse se fait l'écho d'un bruit qui court après le conflit et qui indique que les Américains souhaitent conserver une base navale commerciale sur l'Atlantique<sup>386</sup>, « et l'activité fiévreuse qui règne depuis des mois à La Rochelle et à La Pallice, les travaux gigantesques entrepris dans ces deux ports, [...] tendent à accréditer ce bruit<sup>387</sup> ».

Cependant, même si les ports souhaitent profiter des apports techniques et logistiques américains, la fin du conflit annonce la reprise du trafic commercial français, ce qui provoque des tensions entre les autorités locales et les autorités américaines. Dès le mois de décembre 1918, le port de La Pallice souhaite reprendre une activité commerciale normale. Le 24 décembre, le Président de la Chambre de Commerce annonce au Directeur des Ports maritimes l'arrivée huit jours plus tard d'un vapeur de la ligne postale de la *Pacific Steam Navigation Company*, d'un paquebot poste de la *Compagnie Belge maritime du Congo*, ainsi que d'un vapeur qui doit charger une grande quantité de vin et d'eau de vie du département à destination de la Suède<sup>388</sup>. Le problème est que le Président de la Chambre de Commerce n'est pas certain que ces navires soient admis dans le port de La Pallice en raison de la présence des bateaux américains. Le Président signale que la priorité doit être donnée aux services commerciaux pour la simple et bonne raison que la guerre est terminée et que selon lui, les Américains déchargent des « objets inutiles » comme des fils barbelés ou des outils pour les tranchées. Pour le directeur des ports maritimes, il est impossible de stopper l'arrivée de bateaux américains qui ont déjà quitté les côtes états-uniennes.

En 1919, le port de La Rochelle-Pallice souhaite réduire le nombre de postes affectés aux Américains afin que le trafic français puisse reprendre. Pour ce faire, les autorités américaines sont invitées à remettre les hangars H et G du port de La Pallice dès la fin de la guerre afin de permettre au trafic commercial de reprendre puisque ces espaces de stockage servent à entreposer de la marchandise avant ou après son embarquement. En février 1919, les

---

<sup>384</sup> *L'Écho rochelais*, 8 octobre 1919.

<sup>385</sup> *Ibid.*

<sup>386</sup> *Le pays de France*, n°240, 24 mai 1919.

<sup>387</sup> *L'Écho rochelais*, 28 mai 1919.

<sup>388</sup> AN, F/14/11340, Lettre du Président de la Chambre de Commerce de La Rochelle au Directeur des Ports maritimes, 24 décembre 1918.

frères Delmas souhaitent retrouver leur hangar H en raison d'une reprise des services réguliers de navigation qui doivent de nouveau desservir le port. Ils souhaitent également récupérer leur hangar G puisque les trafics commerciaux reprennent. Il est donc demandé au ministre des travaux publics d'intervenir en faveur du port de La Pallice auprès des services américains<sup>389</sup>. Le côté nord du hangar H est rétrocédé aux Français le 1<sup>er</sup> mars 1919.

Cependant, la fin des combats ne signifiant pas la fin de la guerre, les postes de la rade de La Pallice sont toujours utilisés par les services américains en avril 1919. À cette date les Américains possèdent toujours 4 postes à La Pallice pour décharger des pièces de wagons qui sont ensuite recomposées dans la gare de La Rochelle, pour le compte d'une société américaine, la *Middletown Car Company*. Il est donc impossible pour les Américains de rétrocéder leurs postes dans l'immédiat, cela doit attendre le déchargement du dernier cargo. La France doit pourtant récupérer deux postes du Quai sud et exploiter les voies ferrées de ce quai pour reprendre son trafic commercial. Pourtant, pour les services américains, les Français peuvent utiliser le port de Rochefort du fait des faibles tirants d'eau des bateaux qui arrivent à La Pallice pour le compte du gouvernement français. Selon Atterbury, le Directeur général des transports américains, la présence d'autres ports dans le département « ne semble pas indiquer que les services français souffrent du manque d'emplacement de déchargement adjacent à La Rochelle<sup>390</sup> ». Barillon, chef du Service central d'Exploitation des ports maritimes donne raison aux Américains et considère que le déchargement américain est « important <sup>391</sup> » et que les petits bateaux doivent être déchargés à Rochefort. Le chef des ports maritimes semble rapidement changer d'avis puisqu'en mars 1919, il souhaite que les escales reprennent pour que notamment les navires hollandais puissent accoster dans le port de La Rochelle-Pallice. Il souhaite donc que le corps expéditionnaire américain rende les postes 10 et 11 du Quai sud qui sont bien mieux outillés que ceux des autres postes. Le poste 4 n'est réservé qu'aux paquebots et le poste 5 aux charbonniers, les autres postes étant mal outillés. Pour le Président de la Chambre de Commerce de La Rochelle, les Américains « entravent et paralysent toute reprise commerciale

---

<sup>389</sup> *Ibid.*, Lettre du Président de la Chambre de Commerce de La Rochelle au ministre des Travaux publics, 27 février 1919.

<sup>390</sup> *Ibid.*, Lettre du Directeur général des transports américain à l'adjoint directeur général des transports à Paris, 7 avril 1919.

<sup>391</sup> *Ibid.*, Lettre du chef du Service central d'Exploitation des ports maritimes au directeur général des transports américains, 7 avril 1919.

des services français <sup>392</sup>», les *Sammies* font preuve « d'intransigeance » et soulèvent de « constantes difficultés ».

Les conséquences du passage des soldats américains se font donc sentir même après la signature de l'armistice. En effet, d'autres communes du Centre-Ouest ne possédant pas de ports mais des voies navigables voient l'espoir de gagner en capacité commerciale après le conflit grâce aux Américains. C'est le cas de Tours qui accueille en septembre 1919 la tenue d'un Congrès franco-américain pour l'aménagement des cours d'eau du Bassin de la Loire. La ville espère voir créer une vaste voie navigable pour le transit local mais aussi national voire international. Tours doit devenir « une très grande ville <sup>393</sup>». Cependant, le projet tourangeau ne semble pas voir le jour et nous n'avons pas rencontré dans les archives de suite donnée à ce congrès. L'espoir est grand de voir les relations commerciales se poursuivre avec les États-Unis et de relancer ainsi économiquement les territoires du Centre-Ouest.

Les ports ne constituent pas les seuls terrains des travaux américains. En effet, si La Pallice est le principal centre de déchargement des cargaisons américaines, le port joue également un rôle dans la réception des pièces détachées destinées au montage de matériel roulant. En effet, l'une des autres tâches des troupes américaines est de combler le manque de matériel roulant du gouvernement français. L'armée des *Sammies* met donc en place des ateliers de construction pour pouvoir pallier cette insuffisance française mais également dans le but de toujours approvisionner ses hommes en quantité suffisante. La Rochelle devient ainsi le centre de l'effort de construction américain. D'autres communes comme Saint-Pierre-des-Corps voient leur réseau ferré et leur gare occupés par les travailleurs américains, à l'image de Nantes et de Saint-Nazaire, où les Américains améliorent le réseau ferroviaire.

## **B) Les travaux de construction des voies ferrées et de matériel roulant**

Les travaux de construction américains mais également l'aménagement urbain que cela engendre tendent à faire réfléchir sur la notion d'*américanisation* et au terme qui lui est souvent associé par les historiens, celui de modernisation de la ville par les Américains. L'*américanisation* fait référence à la présence physique et symbolique des Américains hors de

---

<sup>392</sup> *Ibid.*, Lettre du Président de la Chambre de Commerce de La Rochelle au ministre des Travaux Publics, mars 1919.

<sup>393</sup> *Le Tourangeau*, 21 septembre 1919.

leurs frontières nationales et à ses conséquences<sup>394</sup>. On retrouve également le terme dans sa dimension culturelle. Si cette migration de soldats permet de transférer les technologies et si certains historiens indiquent que les Américains arrivent en France avec l'idée de répandre le progrès, de construire un monde plus civilisé, en vantant leur modernité<sup>395</sup>, d'autres historiens, au premier rang desquels Ludovic Tournès, invitent à repenser l'américanisation. Les historiens tendent à faire réfléchir sur cette infériorité française qui n'en est pas une. Le décalage que les Américains perçoivent entre leurs techniques de production et celles des Français ne correspond pas à la réalité. Les travaux sur l'américanisation sont souvent limités à l'étude de la réception en plaçant en position d'infériorité la culture qui reçoit, alors que « les deux partenaires de la relation sont à la fois et en même temps, émetteurs et récepteurs, même s'il s'établit entre eux un rapport de domination à un moment donné <sup>396</sup>». La guerre demande aux troupes américaines d'agir vite et de souvent précipiter des travaux déjà entrepris dans les villes, auxquels le conflit a mis un terme de façon temporaire.

## **1- Construire de nouvelles voies ferrées**

La Pallice devient le principal port de débarquement des marchandises destinées aux troupes américaines dans le secteur de la base n°7, en raison des quantités déchargées et du nombre d'hommes présents qui y sont plus importants. Cependant, dans le département de la Charente-Inférieure, une autre commune joue un rôle clef dans l'effort de guerre américain, il s'agit de La Rochelle et plus particulièrement de sa nouvelle gare, dont la construction, stoppée par le conflit, a débuté en 1909. Dans les locaux de cette dernière, les Rochelais voient travailler des milliers de soldats du génie américain dont l'objectif est de construire du matériel roulant pour le compte du corps expéditionnaire américain. Les travaux entrepris dans la nouvelle gare ont deux buts précis : répondre aux forts besoins de matériel roulant créés par la guerre et répondre à une préoccupation majeure des troupes américaines, celle de pouvoir approvisionner les hommes en quantité suffisante. En effet, face au manque de matériel roulant français, les Américains comprennent rapidement qu'ils doivent compter sur leur propre équipement. Après avoir connu une augmentation du kilométrage du réseau, qui passe de 29 400 kilomètres en

---

<sup>394</sup> TOURNÈS Ludovic, « Américanisation », DELPORTE Christian, MOLLIÈRE Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, Presse universitaire de France, 2010, pages 18-22, page 18.

<sup>395</sup> COTTER Cédric, HERMANN Irène, « Les dynamiques de la rhétorique humanitaire : Suisse, États-Unis et autres neutres », *Relations internationales*, n°159, avril 2014, pages 49-67.

<sup>396</sup> TOURNÈS Ludovic, « Américanisation », art.cit., page 21.

1883 à 40 783 en 1913<sup>397</sup>, la France traverse durant le conflit une vraie crise des transports étudiée par l'historien François Caron. Les encombrements de lignes sont réguliers, le réseau est engorgé, le personnel et le matériel manquent. Le trafic sur le réseau ferré est de 50 % plus important qu'en temps de paix, du fait notamment des transports des troupes<sup>398</sup>. De plus, sa « structure centripète et centralisée [...] adaptée aux courants dominants d'avant-guerre <sup>399</sup>» n'est plus envisageable face à l'augmentation du réseau ferré. Durant le conflit, ce dernier est divisé en deux zones, celle de l'Intérieur sous l'autorité du ministre de la Guerre et celle des opérations sous la direction du commandant en chef de chaque groupe d'armée<sup>400</sup>.

En mai 1918, le Comité interallié des transports signale un engorgement des voies ferrées partant des ports français utilisées par les Américains. Cet engorgement est dû à l'insuffisance du matériel de chemin de fer, « le fait de puiser dans les disponibilités françaises actuelles, en vue de fournir au corps expéditionnaire américain tout ou partie du matériel nécessaire impose une charge dangereuse à des services déjà trop fatigués et peut aboutir, s'il n'y est mis ordre à une catastrophe <sup>401</sup>». D'autant que dès 1917 et avant l'arrivée des Américains dans les ports charentais, l'engorgement des voies ferrées préoccupe le ministère des Travaux Publics et les autorités militaires qui prennent des mesures. Par exemple, les commissions de réseau peuvent localement suspendre les expéditions commerciales pour libérer les voies<sup>402</sup>.

Le Comité demande donc à ce que soit accélérée ou augmentée l'importation depuis les États-Unis vers la France de matériel de chemin de fer pour le compte des Américains<sup>403</sup>. Ces derniers doivent se suffire à eux-mêmes en termes de transports et font venir depuis le port de La Pallice du matériel roulant qui est fabriqué dans les usines américaines pour ensuite être acheminé en pièces détachées vers la France où ils sont remontés. Les pièces sont transportées par voies ferrées jusqu'à la nouvelle gare de La Rochelle. Les voies d'assemblage sont reliées au sud au port de La Pallice, d'où arrivent les pièces et au nord au réseau des Chemins de fer de l'État, pour rejoindre les zones intermédiaire et avancée. Les voies sont bordées par des terre-pleins qui reçoivent le matériel à monter. Ce sont des wagons citernes pour le carburant

---

<sup>397</sup> CARON François, *Histoire des chemins de fer en France. 1883-1937*, Paris, Fayard, 2005, page 93.

<sup>398</sup> *Ibid.*, page 549.

<sup>399</sup> PRÉVOT Aurélien, « Les flux ferroviaires à partir des ports de commerce pendant la Première Guerre mondiale », art.cit., page 12.

<sup>400</sup> CARON François, *Op.cit.*, page 537-538.

<sup>401</sup> SHD Vincennes, 16 N 201, Note de la Présidence du Conseil, 13 mai 1918.

<sup>402</sup> DESPLANTES Anne, « Les grands réseaux de chemins de fer français pendant et après la Première Guerre mondiale, 1914-1921 », thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université de Paris X, sous la direction de Jean-Jacques Becker, 1992, page 380.

<sup>403</sup> SHD Vincennes, 16 N 201, Note de la Présidence du Conseil, 13 mai 1918.

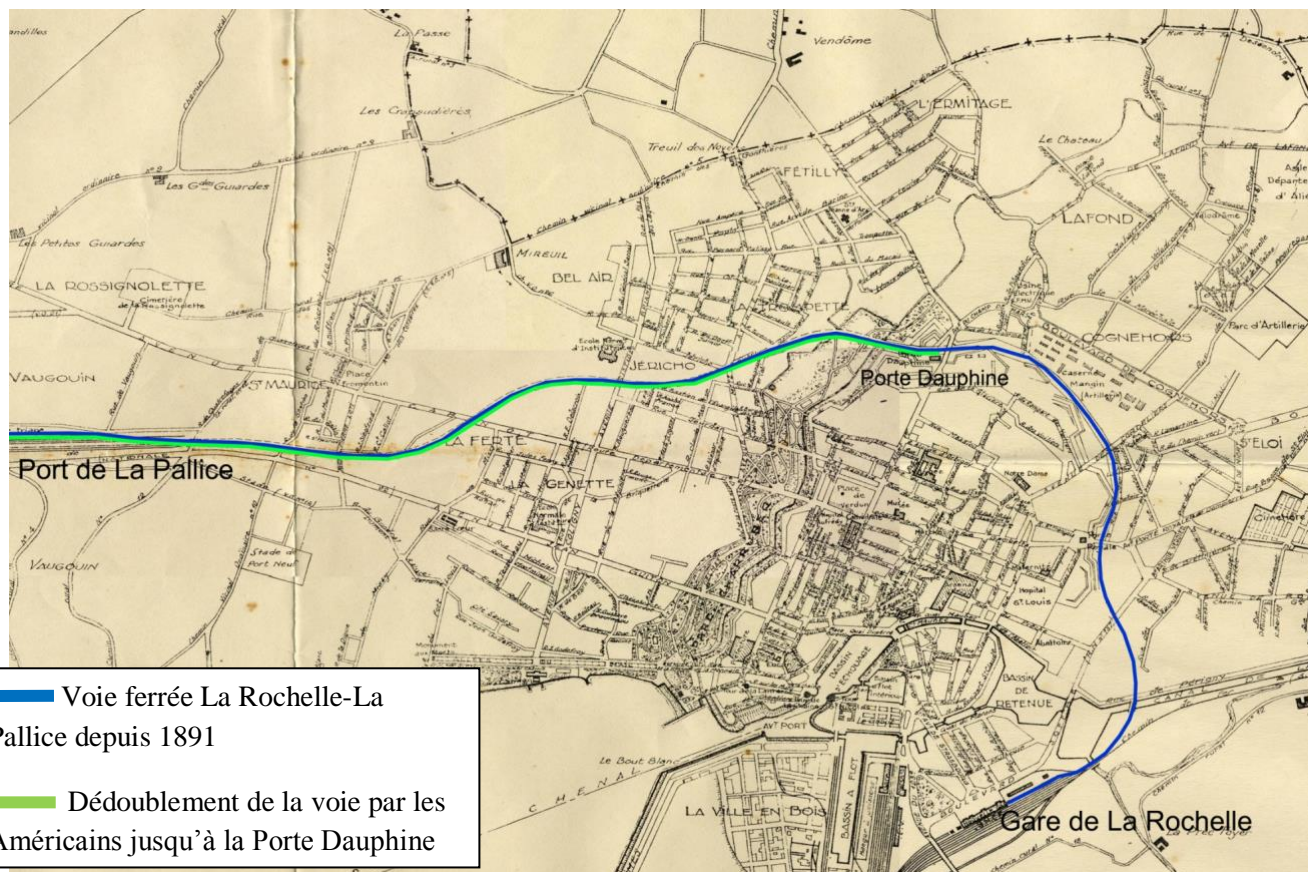


ou frigorifiques. Le transport frigorifique est peu développé en France avant le conflit, mais davantage aux États-Unis où les distances à parcourir sont plus importantes.

Afin de parvenir à un rendement efficace, les Américains demandent à doubler la voie ferrée qui relie le port de La Pallice et la ville de La Rochelle. Ce raccordement ferroviaire existe depuis 1891 dans la cité, mais les nombreux déchargements aussi bien français qu'américains liés à l'état de guerre, encombrant la voie. Pendant plusieurs mois les troupes américaines ne réussissent pas à atteindre leurs objectifs de déchargement et à fournir rapidement la gare afin de construire toujours plus rapidement des wagons remplis de marchandises nécessaires aux hommes de la zone intermédiaire et du front. L'une de leurs difficultés vient d'une pénurie des voies d'accès, la ligne unique La Rochelle-La Pallice n'est prévue que pour évacuer 5 200 tonnes par jour alors que les Américains prévoient en octobre 1918 d'évacuer 8 000 à 9 000 tonnes. Il est donc primordial de doubler la voie. Bien que ce dédoublement soit une demande des Américains, ces derniers ne se chargent pas des travaux de construction, ils mettent seulement en place les installations téléphoniques et fournissent les matériaux de construction. En septembre 1918, la pose de la double voie est terminée jusqu'au lieu-dit Jéricho au point kilométrique deux mille huit cent de La Rochelle et les terrassements sont presque terminés aux abords de la Porte Royale. Par manque de matériaux, il est impossible d'élargir le pont de l'avenue Carnot, la voie à cet endroit reste donc unique sur 200 mètres avec deux aiguillages, un de chaque côté du pont. De la même façon, à l'extrémité de la voie en direction de La Rochelle, la ligne reste unique sur 400 mètres. En octobre 1918, le raccordement vers La Ferté est effectué et en novembre 1918 la double voie est posée jusqu'à la Porte Dauphine sauf sur le pont Saint-Maurice. Les Américains jugent la construction trop lente<sup>404</sup>. Le manque de main-d'œuvre française et le peu de prisonniers de guerre présents expliquent la lenteur des travaux de construction.

---

<sup>404</sup> AN, F/14/11340, « Travaux prévus en vue de faire face aux importations des AEF et au trafic français en 1919 », 10 septembre 1918.



**Carte 8- Plan de La Rochelle où se construit la voie ferrée entre La Rochelle et La Pallice<sup>405</sup>.**

<sup>405</sup> AMLR, 16 FI 073.

De plus, les Américains demandent à ce qu'une autre voie ferrée soit doublée, dans le port de La Pallice : la voie maritime, dite « des usines ». Ce dédoublement est en projet depuis 1911 et l'arrivée des troupes américaines permet d'accélérer les travaux. Le but est d'assurer la desserte des usines du port suite au développement industriel de la ville. La ligne est finalement terminée en 1919. Avant l'arrivée des Américains, cet axe est utilisé pour la desserte de quelques embranchements situés à l'est de la *Bedform Petroleum Company* ainsi que pour desservir un parc de stockage, de classement et d'expédition des rails du Ministère de la Guerre. Cette voie est gérée pour le compte du Ministère de la Guerre par les Chemins de fer de l'État<sup>406</sup>. Les Américains, qui installent des espaces de stockage le long de cette voie, doivent donc desservir de nombreux établissements pour y stocker leurs marchandises situées tout le long de la voie des usines comme la *Bedform Petroleum Company* dont ils louent certains locaux, des entrepôts ou des magasins. Un accord prévoit que le nord de la voie serve aux besoins français et que le sud soit dédié aux Américains. Cependant, cette ligne unique ne permet pas de desservir aussi bien les établissements français et américains et donc de répondre aux besoins des deux pays.

Afin de maintenir les services pour les établissements français, il est primordial pour les Américains qu'une voie spéciale pour la desserte des stockages américains soit mise en place. Ce sont donc « deux voies uniques » et non une double voie, qui sont établies dans le port de La Pallice. L'une est française, l'autre est américaine. Les travaux de cette voie qui débutent le 1<sup>er</sup> octobre 1918 sont entrepris par les Chemins de fer de l'État<sup>407</sup>. Le 11 octobre, 30 prisonniers de guerre allemands fournis par les Américains s'ajoutent aux 100 prisonniers effectuant déjà le travail. Les travailleurs américains ne peuvent pas agir sur cette construction, leur priorité étant d'abord de gérer le stockage de leurs marchandises. Du côté français, les services de l'exploitation du port ne peuvent fournir aucun ouvrier sans compromettre les opérations de déchargement. À la fin du mois de novembre 1918, 150 prisonniers de guerre sont employés au doublement de la voie. Ces prisonniers s'occupent du terrassement, de la pose des voies et du ballastage. Le 25 novembre le doublement de la voie est effectué jusqu'à la rue Denfert-Rochereau, date à laquelle les travaux sont arrêtés.

---

<sup>406</sup> AN, F/14/11340, « Note sur le doublement partiel de la voie des usines au port de La Rochelle- La Pallice », sd.

<sup>407</sup> *Ibid.*, Rapport de l'Ingénieur en chef du département de la Charente-Inférieure à destination du chef du Service Central d'exploitation des Ports maritimes, octobre 1918.

Ces travaux de voies ferrées ne sont pas spécifiques à la ville de La Rochelle et sont entrepris dans de nombreuses localités françaises. Dans le département voisin, à Bordeaux, les Américains aménagent, tout comme à La Pallice, des voies ferrées afin de raccorder leurs quais et leurs entrepôts. À Bordeaux, entre 1917 et 1919, les voies qui desservent les sites portuaires passent de 67,5 kilomètres à 175 kilomètres<sup>408</sup>. À Bassens, les Américains utilisent une autre technique en séparant les faisceaux de triage : une voie d'arrivée permet de charger les convois et une voie de départ les envoie hors du port une fois remplis. Dans le département de la Charente-Inférieure, à Talmont, les Américains raccordent sur environ 11 kilomètres par voies ferrées le camp de Talmont à la ligne de chemin de fer Pons-Royan, le raccordement s'effectue au lieu-dit « La Traverserie », près de Semussac, dans le sud du département de la Charente-Inférieure. Cette voie ferrée doit rejoindre la ligne Bordeaux-Paris. Les terrains sont réquisitionnés par l'armée américaine. Ces installations bénéficient au département littoral puisqu'en août 1920, le Conseil Général souhaite que la ligne Talmont-La Traverserie soit maintenue à titre définitif et incorporée aux Chemins de fer de l'État. Cette proposition est refusée par le ministre des Travaux publics par une dépêche du 18 décembre 1920, considérant que l'installation maritime de Talmont n'est pas assez importante et que cette ligne est d'un caractère trop privé. Il propose donc que la ligne soit prise en charge par le département. Le Conseil général vote en mai 1921 le classement de la ligne dans le réseau départemental<sup>409</sup>. À Rochefort, les Américains entreprennent également d'améliorer et d'étendre les voies ferrées du port et de la gare mais les travaux sont stoppés en mars 1919<sup>410</sup>.

Dans une dimension moindre qu'à La Rochelle, la commune de Saint-Pierre-des-Corps, en Indre-et-Loire, accueille dans le Camp de Grasse, à partir du mois d'avril 1918 des équipes du génie américain pour y effectuer des travaux de chemins de fer sur la ligne Paris-Orléans et de la maintenance sur les voies. Les premiers travaux débutent le 4 mai 1918, sous le patronage des Français. Ainsi, un détachement des hommes du 51<sup>st</sup> *Engineers*, arrive à partir du 12 juillet 1918, ceux du 62<sup>nd</sup> *Engineers*, le 1<sup>er</sup> août, ceux du 69<sup>th</sup> *Engineers*, le 17 octobre et ceux du 118<sup>th</sup> *Engineers* à partir du 11 novembre. En décembre 1918, ils sont 28 officiers et 1 862 officiers stationnés au camp de Grasse. Les hommes du génie américain ont assaini et aménagé le terrain de leurs travaux et ont construit un village constitué de baraquements en

---

<sup>408</sup> BONIN Hubert, « L'économie girondine de la guerre américaine en 1917-1919 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°266, février 2017, pages 63-78, page 77.

<sup>409</sup> AD 17, 5 S 230, Séance du conseil général, 3 mai 1921.

<sup>410</sup> AN, F/14/11340, Rapport de l'Ingénieur en chef du département de la Charente-Inférieure à destination du chef du Service Central d'exploitation des Ports maritimes, 25 mars 1919.

bois<sup>411</sup>. En effet, tous les hommes ne travaillent pas aux travaux de voies ferrées, les hommes du génie sont assignés à la construction de baraquements ou aux ateliers de réparation automobile. Les Américains s'attachent également à établir des voies ferrées le long de la ligne qui part d'Orléans à Bordeaux. Le génie américain rencontre des difficultés pour comprendre les méthodes de construction de voies ferrées françaises. Plus que des difficultés c'est l'aspect non moderne des techniques françaises qui est mise en avant. Pour certains américains, la France manque de progrès et de modernité. Son matériel de transport est jugé archaïque. À la lecture de certains témoignages, les soldats américains considèrent la France comme une terre dépourvue de toute modernité, aux méthodes archaïques. Par exemple, William Elmer Bachman, stationné à Montmorillon, est surpris par le fait que le bœuf et l'âne constituent les principaux moyens de transports dans les communes rurales françaises<sup>412</sup>. Aux États-Unis, l'étendue du territoire impose très vite de pouvoir transporter de lourdes charges sur de longues distances. Le poids des trains est donc plus élevé outre-Atlantique. En 1903, le chargement moyen est de 280 tonnes, alors qu'il est de 106 en France<sup>413</sup>. De plus, le pays adopte plus tôt « la conception des locomotives <sup>414</sup>» et « du block automatique », système de signalisation ferroviaire.

À Saint-Pierre-des-Corps, les ingénieurs s'étonnent que l'attelage automatique ne soit pas aussi connu en France. Pourtant la France adopte tout de même de nouvelles techniques entre 1870 et 1914, notamment la signalisation ou encore l'enclenchement, c'est-à-dire la manœuvre des aiguilles à distance<sup>415</sup>. À l'échelle nationale, les Américains qui constatent un réseau ferré français complètement saturé doublent la ligne de chemin de fer de Tours au Mans. Par ailleurs, les deux lignes dédiées aux Américains, sont raccordées sur certains tronçons par les hommes du génie américain.

---

<sup>411</sup> AM de Saint- Pierre-des-Corps, JUDSON W.W., EMMERICH J.L., REMY H., *History of Camp de Grasse, Saint-Pierre-des-Corps, 1918-1919.*

<sup>412</sup> BACHMAN Elmer, *The Delta of the Triple Elevens. The History of Battery D, 31st Field Artillery United States army, American Expeditionary Forces*, sd.

<sup>413</sup> CARON François, *Op.cit.*, page 129

<sup>414</sup> *Ibid.*

<sup>415</sup> *Ibid.*, pages 141-156.

## 2- Les travaux du 35<sup>e</sup> génie américain

Les Américains ont également pour tâche de fournir du matériel roulant au corps expéditionnaire américain, notamment à La Rochelle, qui devient le centre de l'effort de construction de matériel roulant américain. La ville de Saint-Nazaire accueille également un atelier de montage géré par le 19<sup>e</sup> Régiment de génie américain, pour la construction de locomotives. Les ateliers de La Rochelle sont réservés aux montages de wagons.

À la lecture des sources américaines, le choix de la cité maritime paraît étonnant. En effet, la ville souffre d'un manque de logements pour accueillir des soldats en quantité importante, d'une pression de l'eau insuffisante pour approvisionner un grand nombre d'hommes. Par ailleurs, ses capacités de stockage limitées et son terrain marécageux ne placent pas La Rochelle dans une position favorable. Cependant, la proximité avec le port de La Pallice joue un grand rôle. En effet, c'est là que le matériel est déchargé. Le but est de pouvoir enlever rapidement le matériel afin d'éviter la congestion du port. Par ailleurs, ce manque de logements devient tout de même un point positif permettant de multiplier les possibilités d'extension des ateliers de construction mais aussi du camp américain sans être freiné par les habitations. Les troupes américaines construisent leurs propres baraquements, le camp doit pouvoir accueillir 2 000 hommes. En raison des besoins de guerre américains et de la crise des transports qui touche la France, la nouvelle gare de La Rochelle devient donc un lieu de rencontre entre la ville et la guerre<sup>416</sup>.

---

<sup>416</sup> GREGORY Adrian, « Railway Stations: Gateway and Terminus », WINTER Jay, ROBERT Jean-Louis (ed.), *Capital Cities at War. Paris, London, Berlin 1914-1919*, Volume 2, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, page 23-57, page 23.



**Illustration 2- Baraquements en bois des ateliers du 35<sup>e</sup> génie américain<sup>417</sup>.**

Le régiment qui gère les ateliers de construction est celui du 35<sup>e</sup> génie américain, précédé, du mois d'octobre au mois de décembre 1917, par le 17<sup>e</sup> génie dont la mission est de préparer l'arrivée du 35<sup>e</sup> génie. D'octobre 1917 à janvier 1918 ce sont 17 voies ferrées qui sont construites par le 17<sup>e</sup> génie de l'armée américaine pour servir de voies de montage. Le rôle du 35<sup>e</sup> génie américain est d'assembler et de monter les pièces détachées des wagons importées des usines américaines afin d'en faire des wagons complets prêts à rouler pour l'armée américaine en France<sup>418</sup>. Le premier bataillon du 35<sup>e</sup> génie composé de 26 officiers et de 690 hommes arrive le 4 janvier 1918. Son rôle est d'installer le régiment et de mettre en état le terrain affecté à la construction des ateliers. Les hommes arrivent en trois détachements, celui du 4 janvier, celui du 21 février composé de 34 officiers et de 814 hommes et enfin celui du 8 mars qui comprend 17 officiers et 463 hommes<sup>419</sup>. En deux mois, la nouvelle gare accueille donc 1 967 hommes du 35<sup>e</sup> génie américain. En juin 1918, 76 officiers et 3 405 hommes travaillent dans la nouvelle gare. En décembre 1918, 54 officiers et 2 948 hommes de troupe

---

<sup>417</sup> AMLR, 47 FI 218.

<sup>418</sup> AN, F/14/11340, Rapport du quartier général du 35<sup>e</sup> Génie américain au ministre des Travaux Publics, 15 février 1919.

<sup>419</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ». L'ensemble des chiffres des troupes de cette sous-partie provienne de ce fonds.

travaillent au *Pullman Camp*, autre nom donné aux ateliers américains de la nouvelle gare. La *Base Section Engineer* a ses locaux au numéro 15 de la rue Saint-Côme à La Rochelle. Ces hommes ont été instruits au Camp Grant, dans l'Illinois où les constructeurs automobiles sont formés. Ils partent ensuite de New York comme de nombreux soldats Américains pour ensuite débarquer à Saint-Nazaire et rejoindre La Rochelle. La première voiture est assemblée le 4 mars 1918 ; les outils et le matériel sont prêtés par une compagnie américaine, la *Standard Steel Car Plant* installée à Saintes et par les magasins des Chemins de fer de l'État français, instaurant une vraie coopération interalliée dans la construction de ces wagons.

Toujours soucieux d'assurer un fort rendement, le génie américain travaille, comme dans le port de La Pallice, nuit et jour, le dimanche bien souvent car les objectifs à remplir sont de 100 wagons par jour, l'activité est donc « incessante<sup>420</sup> ». Comme lors de la construction de chemin de fer aux États-Unis, chaque homme a sa spécialité : ceux qui réparent, ceux qui fabriquent et ceux qui assemblent. Selon les ateliers américains, une organisation hiérarchisée se met en place<sup>421</sup>. De plus, face à l'augmentation du nombre d'hommes, le nombre de wagons montés augmente chaque mois. Entre décembre 1917 et mars 1918, 30 voitures sont montées. En mars 1918, 224 wagons sont livrés et montés, avec une moyenne de 13 par jour. En juin 1918, 1 230 wagons sont assemblés et livrés avec une moyenne de 47 par jour. En septembre 1918, ils sont 2 370, avec une moyenne de 94 par jour et 2 060 en décembre 1918, la moyenne étant de 79, légèrement moins élevée du fait de la signature de l'armistice. Du 4 mars au 31 décembre, 15 281 wagons sont assemblés et envoyés au front, avec une moyenne de 59 par jour. Le record en une journée est effectué le 27 septembre 1918, il est de 150 en une journée, 700 pour la semaine entière. L'assemblage constitue la majeure partie de leur travail. En décembre 1918, sur 2 948 hommes présents, 1 300 s'occupent de l'assemblage.

Face à l'augmentation du rendement, les Américains cherchent un nouvel endroit où s'implanter. C'est Aytré qui est choisi puisque des travaux sont déjà entrepris par une entreprise américaine depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1918, *The Baltimore Car and Foundry Company*, dont l'objectif est de construire 30 véhicules par jour, tâche effectuée par des travailleurs civils. Le site de la compagnie est raccordé à la ligne de Niort. Lorsque l'armée américaine décide d'augmenter sa fourniture de matériel roulant, c'est l'armée américaine qui gère la construction à partir du 1<sup>er</sup>

---

<sup>420</sup> AN, F/14/11340, Rapport du quartier général du 35<sup>e</sup> Génie américain au ministre des Travaux Publics, 15 février 1919.

<sup>421</sup> WHITE Richard, *Railroaded: The Transcontinental and the Making of Modern America*, New York, WW Norton and Company, 2011.



octobre 1918. Les objectifs augmentent et passent alors à 150 wagons à fournir par jour. Par deux décisions ministérielles du 7 juillet 1918 et du 13 octobre 1918, l'armée américaine est autorisée à installer un atelier de montage de wagons, sur le champ de courses de Bongraine. Le 10 août 1918, le 35<sup>e</sup> génie œuvre pour poser des voies et construire des baraquements. Les travaux sont cette fois-ci effectués par les Américains sous la direction du génie américain. Le site d'Aytré est vu comme une extension des ateliers de la nouvelle gare. Le 11 novembre 1918, 2 196 hommes s'emploient à construire du matériel roulant, les unités présentes sont celles de la compagnie F du 18<sup>th</sup> *Engineers*, la compagnie E du 312<sup>th</sup> *Engineers* qui représentent 446 hommes, la majorité des travailleurs sont issus des troupes combattantes. En effet, les batteries C et D du 336<sup>th</sup> *Field Artillery* sont au nombre de 1 520 et la batterie D du 49<sup>th</sup> *Artillery C.A.C* se compose de 222 hommes<sup>422</sup>. Pour accueillir ces hommes, 45 baraquements en bois sont construits. Le 20 janvier 1919, une décision ministérielle lève les réquisitions, suite à l'armistice les projets américains sont abandonnés<sup>423</sup>.



**Illustration 3- Les ateliers de construction de matériel roulant du 35<sup>e</sup> génie américain<sup>424</sup>.**

---

<sup>422</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>423</sup> AD 17, 43 J 49, Décision ministérielle, 20 janvier 1919.

<sup>424</sup> AMLR, non cotée.

À Aigrefeuille, un atelier de réparation du matériel roulant est installé. Pourtant le terrain ne semblait pas présenter de nombreux avantages, du moins aux yeux des ingénieurs français. Les terrains situés à l'ouest et à l'est d'Aigrefeuille sont considérés comme humides et cultivables notamment pour la culture de la betterave indispensable pour fabriquer de l'alcool destiné à la Défense nationale<sup>425</sup>.

Face au travail rapide des soldats américains, les ingénieurs locaux s'émerveillent devant les qualités des travailleurs américains. La technicité américaine est sans cesse vantée. Dans un rapport adressé au maire de La Rochelle en 1918, Monsieur Terrier, secrétaire auprès du 35<sup>e</sup> génie américain, indique que les Français doivent s'inspirer des techniques américaines, puisque la méthode d'outre-Atlantique « relève d'une méthode de travail qui synthétise le sens pratique et l'esprit industriel d'une nation<sup>426</sup> ». Il ajoute : « Que de leçons pratiques pour un français, cette méthode ! S'en inspirer serait apprendre à se débarrasser de vieilles idées et de principes surannés en matière industrielle <sup>427</sup>». Les *Sammies* apparaissent comme des gens qui agissent vite, leurs méthodes de travail sont rapides et précises. Si le rapport Terrier est loin d'être objectif puisque très proche du génie américain, le député Paul Bluysen précise également que les Américains sont organisés et que cela doit « stimuler<sup>428</sup>» les Français. Les Américains s'installent sur un terrain non aménagé en 1918. En effet, la nouvelle gare est en construction depuis 1909, lors du déclenchement du conflit et les travaux ont donc dû être stoppés net. L'organisation et l'exploitation de ce terrain de plusieurs kilomètres carrés se fait sur un sol « boueux et convulsé <sup>429</sup>». Les Américains doivent donc aménager et assainir le terrain pour effectuer leurs travaux dans de bonnes conditions. De plus, tout comme dans le port de La Pallice, les troupes américaines apportent leurs propres outils de construction. Le rapport Terrier remis au maire de La Rochelle indique que « le plus important de tous les bâtiments construits de toutes pièces et aménagés par le Régiment, c'est la « powerhouse » ou Centrale des machines. [...] Elle donne deux forces : 1°) l'air comprimé qui actionne les outils pneumatiques et les chalumeaux à gasoline (sic) ; 2°) l'électricité, qui actionne les machines et éclaire le camp et ses dépendances<sup>430</sup>».

---

<sup>425</sup> AD 17, 43 J 48, Rapport du chef de Génie, lieutenant-colonel Lévy, 24 octobre 1917.

<sup>426</sup> AMLR, 12 W 11, « Ce que le 35<sup>e</sup> Génie Américain a fait à La Rochelle » de P. Terrier, secrétaire du 35<sup>e</sup> Génie Américain adressé au maire de La Rochelle, 1918.

<sup>427</sup> *Ibid.*

<sup>428</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 5 juillet 1917.

<sup>429</sup> AN, F/14/11340, Rapport du quartier général du 35<sup>e</sup> Génie américain au ministre des Travaux Publics, 15 février 1919.

<sup>430</sup> AMLR, 12 W 11, « Ce que le 35<sup>e</sup> génie américain a fait à La Rochelle » de P. Terrier, secrétaire du 35<sup>e</sup> Génie Américain adressé au maire de La Rochelle, 1918.

L'arrivée de ces nouveaux outils et l'aménagement du terrain de la nouvelle gare entraîne donc une modification de l'espace urbain dans la cité maritime, avec une appropriation des terrains de la nouvelle gare par les troupes américaines. Ces derniers ne sont pas seulement occupés à la construction de wagons puisque l'organisation d'un camp demande de construire des baraquements, d'y effectuer des travaux de maintenance. Le camp se compose également de baraquements dédiés à la vie quotidienne des Américains comme la cuisine ou dédiés à l'administration, permettant ainsi aux hommes du génie de vivre en parfaite autosuffisance. Ces baraquements sont construits par le 25<sup>e</sup> génie américain qui arrive à partir du mois d'avril 1918. Une vraie vie de camp se met donc en place avec des activités sportives et des séances cinématographiques réservées aux Américains. Un village en bois dans la ville s'instaure puisque 90 baraquements faits de ce matériau sont installés entre 1917 et 1919 autour de la nouvelle gare de la Rochelle. Le hall de la gare, où 1 400 hommes peuvent prendre place pour les repas, sert de cuisine aux soldats du génie. Le 35<sup>e</sup> génie crée même un journal le *Nouvelle Gare News*, acte non isolé puisque de nombreuses compagnies installées en France font de même. Si leur principale source d'information reste le *Stars and Stripes* publié entre le 8 février 1918 et le 13 juin 1919, certains décident de publier leur propre journal local. Cette presse reste difficile à comptabiliser et la censure est très présente. L'objectif pour les autorités américaines est de maintenir le moral des soldats en leur faisant notamment connaître les résultats sportifs des autres divisions, en les informant sur la ville dans laquelle ils stationnent, ce qui leur permet de se sentir intégrés à cette cité totalement inconnue. Cette création de journaux est aussi une demande des soldats qui cherchent à se maintenir informés de ce qui se passe aux États-Unis, dans la guerre et dans l'armée américaine<sup>431</sup>.

Le paysage des habitants de la cité rochelaise mais également des autres communes françaises qui assistent à ces travaux américains est totalement bouleversé. Georges Delamarre écrit un article sur le sujet en plaignant les Français, « Ô benoîtes petites villes françaises, images de l'existence assoupie, paradis des gens pas pressés, quel fléau s'est abattu soudain sur vos rues silencieuses et vos douillettes habitudes ! ». Il ajoute, « précédés d'un assourdissant tintamarre de ferrailles et de moteurs, la tribu des hommes kaki au large feutre a entrepris le siège du farniente provincial <sup>432</sup>».

---

<sup>431</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 528.

<sup>432</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 22 février 1918.

### 3- La *Middletown Car Company* : une société privée au service de la France

La Rochelle n'est pas la première ville du département de la Charente-Inférieure à voir s'installer des ateliers de construction américains, puisque, dès juin 1915, la compagnie américaine *Middletown Car Company* prend ses quartiers dans la ville de Saintes. Cette compagnie, spécialisée dans la construction de voitures et de wagons pour chemins de fer, est fondée en 1869 à Middletown dans la banlieue de Harrisburg, près de Pittsburgh<sup>433</sup>. Les premiers ateliers de la *Middletown* en France sont ceux de Saintes et de La Garenne-Bezons, dans les Hauts-de-Seine. Les locaux sont mis à la disposition de la société par les Chemins de fer français. Tout comme à La Rochelle, les wagons sont fabriqués aux États-Unis et doivent être remontés par la *Middletown* en France et livrés sur rails. Les travaux sont effectués pour le compte du gouvernement français et non pour celui des Américains. Ces derniers ne sont pas les seuls à venir en aide au gouvernement français, puisqu'en 1916, les Britanniques fournissent 56 000 wagons de 10 tonnes et 1 200 locomotives à la France, permettant ainsi de « libérer des wagons français pour d'autres transports <sup>434</sup> ». En effet, dès 1915, la France subit une pénurie de matériel roulant qui s'aggrave à l'hiver 1916 et qui devient critique en 1917<sup>435</sup>. Plusieurs causes expliquent cette situation : la mobilisation qui gêne les constructions, les destructions et l'invasion d'une partie du territoire français. Le réseau français perd 50 000 wagons à l'arrivée des troupes ennemies<sup>436</sup>.

La *Middletown* a passé neuf marchés entre 1915 et 1917 avec la Direction des Chemins de fer de l'État français pour la fourniture de « wagons-tombereaux », destiné au transport de marchandises et des « wagons-couverts », pour les ravitaillements plus fragiles<sup>437</sup>, mais également pour le ravitaillement de garnitures métalliques ou plus généralement de matériel de chemins de fer. Les marchés sont soit de gré à gré, soit passés suite à des appels à concurrence. Les deux premiers marchés sont passés le 6 octobre 1915. Un premier, conclu suite à un appel à concurrence, prévoit la livraison dans l'atelier du « Petit entretien » de Saintes de 3 000 wagons et de 2 000 garnitures métalliques<sup>438</sup>. Les chemins de fer français payent les wagons selon l'accord suivant : neuf dixièmes sur présentation au consulat général de France

---

<sup>433</sup> VAUVILLIER Daniel (dir.), « Les wagons USA 1918 », *Rails d'Autrefois. La revue du cercle historique du rail français*, Hors-série n°5, 2017, page 66.

<sup>434</sup> BONIN Hubert, « L'économie girondine de la guerre américaine en 1917-1919 », art.cit., page 17.

<sup>435</sup> DESPLANTES Anne, *Op.cit.*, page 376.

<sup>436</sup> *Ibid.*, page 377.

<sup>437</sup> AD 17, 5 M 1/35, Lettre du commissaire spécial au contrôleur général des Services de Recherches judiciaires, 27 septembre 1917.

<sup>438</sup> CADN, 476/PO/1/39, Contrat n°862, 6 octobre 1915 entre la Direction des Chemins de fer de l'État français et la *Middletown Car Company*.

des marchandises prêtes à embarquer en France depuis le port de New York, puis le paiement du dixième restant trois mois après la livraison de la marchandise. Les garnitures sont quant à elles toutes payées en une seule fois. La *Middletown* prend en charge les frais de transport et de manutention jusqu'à New York, ainsi que les frais de déchargement au lieu de remontage des wagons et les frais de remontage. Les Chemins de fer de l'État financent les frais de transport des États-Unis jusqu'au lieu de remontage et les frais de douanes. Afin d'assurer l'assemblage des wagons dans de bonnes conditions, les Chemins de fer de l'État s'engagent à fournir l'outillage mécanique présent à Saintes ainsi que deux grues à vapeur de 2 500 tonnes. La *Middletown* fournit la main-d'œuvre et l'outillage à main. Les Chemins de fer de l'État possèdent tout de même un « droit de contrôle » sur le recrutement de la main-d'œuvre et sur son emploi. La compagnie américaine s'engage à livrer 500 wagons et 400 garnitures métalliques par mois aux Chemins de fer de l'État français, en délivrant dans un premier temps les wagons couverts et les wagons plats et ensuite les wagons tombereaux. Le contrat n°863 prévoit la livraison de 450 garnitures métalliques, sans indiquer le lieu précis de livraison du matériel.

La construction des wagons et des garnitures métalliques débute le 1<sup>er</sup> avril 1916 à Saintes, la production allant de 10 à 18 wagons assemblés et montés par jour, malgré deux difficultés, celles de la pénurie de main-d'œuvre et celle d'une irrégularité des arrivages des pièces à monter qui viennent d'Amérique en raison du blocus sous-marin imposé par les puissances ennemies. La main-d'œuvre employée est constituée de 143 civils français, 234 prisonniers de guerre et 43 étrangers<sup>439</sup>. Non spécialiste, la main-d'œuvre française est formée par des chefs d'ateliers américains. De plus, pour former des spécialistes, la division du travail américaine est mise en place. Chaque équipe a une tâche particulière à accomplir, tous les jours. L'arrivée d'une compagnie américaine dans la ville de Saintes représente une vraie aubaine économique pour la ville. Le rapport du commissaire spécial de La Rochelle indique que la *Middletown* « a embauché tous les sujets français qu'elle a pu se procurer en donnant à des jeunes gens tout à fait inexpérimentés des salaires de douze à quinze francs par jour <sup>440</sup> ». Cette hausse des salaires crée donc « une véritable bonne aubaine pour la région ». Par ailleurs, le commissaire constate un changement d'attitude une fois l'entrée des États-Unis actée, le commissaire spécial indique que cela « a stimulé [...] l'ardeur des dirigeants de cette société. Alors qu'au début ils paraissaient surtout ne se préoccuper que de la sauvegarde de leurs intérêts

---

<sup>439</sup> AD 17, 5 M 1/35, Lettre du commissaire spécial au contrôleur général des Services de Recherches judiciaires, 27 septembre 1917.

<sup>440</sup> *Ibid.*, Lettre du commissaire spécial au préfet de la Charente-Inférieure, 3 mai 1918.

matériels ils semblent maintenant plus conscients de la nécessité d'apporter une collaboration et une aide efficace aux Alliés <sup>441</sup>». La *Middletown* envisage donc en mai 1918 de collaborer avec le 35<sup>e</sup> génie américain.

Tout au long des années 1915, 1916 et 1917, la Direction des Chemins de fer de l'État passe neuf marchés avec la *Middletown*. Ainsi, le marché n° 885 du 27 décembre 1915 prévoit la fourniture de 500 wagons et garnitures métalliques<sup>442</sup>, le contrat n° 911 du 15 septembre 1916 fixe la livraison de 500 wagons couverts de dix tonnes et de 1 500 garnitures métalliques pour wagons couverts, le lieu de remontage n'est pas précisé<sup>443</sup>, tout comme pour le marché n° 963 du 18 mars 1917<sup>444</sup>. Le marché n° 957 précise quant à lui que le remontage de 13 600 wagons doit s'effectuer à Saintes et à La Garenne<sup>445</sup>. La *Middletown* fournit également du matériel plus général dédié aux chemins de fer comme des essieux ou des boîtes à huile selon le marché n° 976 du 23 décembre 1917<sup>446</sup>. L'année 1918 qui marque le début des travaux de construction de matériel roulant dans la gare de La Rochelle ne signifie pas la fin du ravitaillement de la *Middletown*, puisque des factures sont toujours envoyées aux Chemins de fer de l'État suite à la livraison de matériel par la compagnie américaine.

Cependant, la société de Pittsburgh n'est pas la seule compagnie américaine à fournir du matériel de chemin de fer à la Direction des Chemins de fer de l'État français. Face au manque de matériel roulant dont souffre le territoire français, des contrats sont passés avec des compagnies américaines suite à un appel à concurrence, entre 1915 et 1917, avant l'entrée en guerre des États-Unis dans le conflit. Entre décembre 1915 et février 1917, la *Pennsylvania Steel Company and Maryland Steel Company*, la *Bethlehem Steel Company*, la *Pittsburg Steel Company* et l'*American Iron and Steel Manufacturing Company* répondent à des appels d'offres lancés par la Direction des chemins de fer français, pour la fourniture de rails ou d'éclisses par exemple<sup>447</sup>. En France, au XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont les compagnies privées qui s'occupent de la construction et de l'exploitation des lignes. Les compagnies sont au nombre de 5 : celle de l'Est, du Nord, du Midi, la ligne Paris-Orléans et celle qui lie Paris, Lyon et la Méditerranée (PLM) auxquelles s'ajoute la compagnie des Chemins de fer de l'État. L'État est

---

<sup>441</sup> *Ibid.*

<sup>442</sup> CADN, 476/PO/1/39, Lettre du Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères au Consul général de France, 22 mai 1916.

<sup>443</sup> *Ibid.*, 476/PO/1/39, Marché n°911, 15 septembre 1916.

<sup>444</sup> *Ibid.*, 476/PO/1/40, Marché n° 963, 18 mars 1917.

<sup>445</sup> *Ibid.*, Lettre du Président du Conseil au Consul général de France, 15 juin 1917.

<sup>446</sup> *Ibid.*, Marché n° 976, 23 décembre 1917.

<sup>447</sup> *Ibid.*, Contrats passés entre des compagnies américaines et la Direction des Chemins de fer de l'État français.

« garant du respect des concessions engagées et des réglementations ferroviaires <sup>448</sup> ». Ainsi pour certains historiens l'histoire des chemins de fer en France « est dominée par l'intervention de l'État <sup>449</sup> ». Aux États-Unis, ce sont les compagnies privées qui gèrent les chemins de fer. D'autres compagnies fournissent du matériel de chemins de fer entreposé à Saintes, comme la *Railway Steel Spring Company* entre 1916 et 1917<sup>450</sup>. Contrairement à la *Middletown*, ces sociétés n'ont pas d'ateliers de remontage en France et ne livrent pas de wagons.

La *Middletown Car Company* n'est pas inconnue dans la cité rochelaise. Après le conflit les ateliers du 35<sup>e</sup> génie sont repris par la *Middletown* dans les locaux de la nouvelle gare. Le *Camp Pullman* ferme ses portes le 31 mars 1919. Pour composer une histoire de la présence de cette société américaine dans la ville de La Rochelle, il faut consulter non seulement des sources locales mais également nationales. Cependant, les Archives du Monde de Travail de Roubaix ne possèdent aucune source sur la compagnie, mais possèdent en revanche des fonds sur celle qui lui succède, les *Entreprises Industrielles Charentaises* (E.I.C), mais sans évoquer la *Middletown*.

L'arrivée de cette entreprise américaine révèle les difficultés du contexte social et économique d'après-guerre dans les villes françaises et notamment La Rochelle. Même si l'armistice signe la fin des combats, la guerre n'est pas pour autant terminée et les conséquences du conflit se font encore sentir. La guerre met également fin à l'importation intensive de matériel roulant destiné aux besoins de l'armée américaine, alors que le matériel roulant fait toujours défaut en France. Selon François Caron, la reprise à la normale du trafic ne se fait qu'en 1921 ; entre 1919 et les premiers mois de 1920 les conditions de transport restent difficiles. Après la signature de l'armistice, les réseaux sont toujours réquisitionnés et exécutent en priorité les « transports militaires et les transports considérés comme essentiels à la vie de la nation et à la reconstruction <sup>451</sup> ». Les trafics militaires sont encore importants en 1919 et 1920 surtout sur les réseaux du Nord et de l'Est en raison de la démobilisation des hommes et du transport des prisonniers français. L'implantation de cette société américaine permet donc

---

<sup>448</sup> GARDON Sébastien, « Gouverner la circulation urbaine : des villes françaises face à l'automobile (années 1910 - années 1960) », thèse de doctorat en Sciences politiques, Université Lumière-Lyon II, sous la direction de Gilles Pollet, 2009, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01540257>, consultée le 12 juillet 2018, introduction.

<sup>449</sup> NEIERTZ Nicolas, *La coordination des transports en France. De 1918 à nos jours*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1999, page 49.

<sup>450</sup> CADN, 476/PO/1/38, Contrat du 17 mars 1917 entre la Direction des Chemins de fer de l'État et la *Railway Steel Spring Company*.

<sup>451</sup> CARON François, *Op.cit.*, page 645.

d'apporter un point de vue historiographique différent en élargissant le temps du premier conflit mondial aux années qui suivent l'armistice.

Le manque de matériel roulant pousse donc l'administration des Chemins de fer de l'État à passer le 12 février 1919 un « marché de gré à gré pour le remontage à La Rochelle de vingt-cinq mille wagons de types américains cédés par le gouvernement des États-Unis au gouvernement français <sup>452</sup>». Le contrat est signé entre l'Administration des Chemins de fer de l'État et la *Middletown Car Company* et est approuvé le 16 février 1919 par le Directeur des Chemins de fer de l'État. Découpé en 14 articles, ce contrat fixe les attentes du gouvernement français. Ainsi, le premier article stipule le travail demandé à la *Middletown*. Celle-ci s'engage à effectuer le remontage de 25 000 wagons-bogies au gouvernement français dans un temps limité de 18 mois à 2 ans. Le travail à effectuer est le même que celui attendu par le 35<sup>e</sup> génie durant le conflit. Les wagons sont construits aux États-Unis et arrivent en pièces détachées à La Rochelle, où s'effectue le remontage. Les wagons sont les mêmes que ceux déjà importés en France durant la guerre par l'armée américaine, il s'agit d'un « complément » du contingent déjà arrivé. Pour ce travail l'article 2 du contrat stipule que les ateliers sont situés dans les locaux de la nouvelle gare puisque déjà existants suite à la présence des soldats américains durant le conflit. Dans un moyen terme, l'article envisage un éventuel transfert vers Bongraine, à quatre kilomètres de La Rochelle. Les locaux sont mis gratuitement à la disposition de la société américaine par les Chemins de fer de l'État et la société américaine peut compter sur du matériel déjà existant comme 17 grues, 3 locomotives de garage ou encore 2 camions de 3 tonnes à traction mécanique. Les soldats américains sont remplacés par une main-d'œuvre civile essentiellement composée de Français et d'anciens soldats russes. Le matériel est celui du 35<sup>e</sup> génie américain qui suite à la liquidation des stocks américains attribue ce matériel au Ministère des Travaux Publics. Ce dernier confie le matériel à la Direction des Chemins de fer de l'État qui elle-même le prête à la *Middletown*. L'armée britannique cède également à la France une partie de son matériel roulant commandé durant la guerre, soit 1 200 locomotives et 12 000 wagons<sup>453</sup>.

Le matériel américain est réparti entre tous les réseaux de chemins de fer français. Les réseaux de l'État et PLM comptabilisent le plus de locomotives et le réseau du Nord obtient une majorité de wagons. Cependant, même si les apports de la compagnie américaine sont

---

<sup>452</sup> AD 17, M SUP 61, « Marché de gré à gré pour le remontage à La Rochelle de vingt mille cinq cent wagons de types américains cédés par le gouvernement des États-Unis au gouvernement français », 16 février 1919.

<sup>453</sup> DESPLANTES Anne, *Op. Cit.*, pages 635-636.



précieux, ils sont jugés « décevants » car le matériel a été construit trop vite, l'entretien du matériel américain est plus coûteux et moins pérenne que le matériel français.

Réseaux	Locomotives	Wagons
Est	210	1899
État	<b>455</b>	8041
Midi	153	2506
Nord	242	<b>12 560</b>
PLM	<b>498</b>	7110
Paris-Orléans	15	5716
Alsace-Lorraine	83	
Autres	325	288
Total	1981	38 120

**Tableau 3- Répartition du matériel roulant américain, d'après le Rapport présenté au Conseil d'administration, réseau de l'État, exercice 1920<sup>454</sup>.**

Par ailleurs, dès l'annonce de l'arrivée de la *Middletown* dans la cité maritime et jusqu'au mois de mai 1919, les oppositions s'enchaînent contre la société américaine, faisant intervenir différents acteurs. En effet, l'annonce de ce contrat ne ravit pas tout le monde dans la cité maritime et l'installation de la *Middletown* ne se fait pas sans heurts avec les représentants politiques ainsi qu'avec les entrepreneurs et les syndicats de la ville de La Rochelle. Dans une séance du conseil municipal du 7 avril 1919, certains membres souhaitent aborder la question de la *Middletown* car selon eux la gare doit servir aux voyageurs dans un contexte où le trafic des voyageurs augmente. Les voyages familiaux ou touristiques sont de plus en plus en vogue. Il faut aussi assurer la reprise du trafic commercial. Même son

---

<sup>454</sup> *Ibid.*, page 635.

de cloche pour le Syndicat d'initiative de La Rochelle qui explique au maire qu' «au moment où les touristes peuvent venir nombreux à La Rochelle, nous avons le droit d'espérer que les sacrifices consentis par la ville pour l'édification d'une nouvelle gare nous permettraient de recevoir enfin convenablement nos visiteurs<sup>455</sup> ». Selon le Président du syndicat, l'ancienne gare est trop vétuste et dangereuse pour accueillir des voyageurs. L'attente est donc grande de voir la mise en service de cette nouvelle gare dont les travaux ont été interrompus par la guerre. L'autre opposition virulente provient de la Chambre de Commerce qui écrit au Ministère des Travaux Publics en mai 1919 pour empêcher la *Middletown* de s'installer dans les locaux de la nouvelle gare<sup>456</sup>. La réponse du ministre est claire, la crise des transports ne permet pas de refuser cette aide américaine. Par ailleurs, il insiste sur le fait qu'il s'agit d'une initiative d'État et non privée, l'intérêt national est donc en jeu. Il accepte tout de même de réfléchir à un déplacement des ateliers vers Bongraine, en insistant sur la longueur d'un tel processus et un risque de retard dans les travaux. Une réponse similaire est donnée le 10 mai 1919 par le Directeur des Chemins de fer de l'État français au maire de la Ville, qui a protesté quelques jours plus tôt contre l'installation de la *Middletown*. Selon le Directeur, ces constructions de wagons sont instaurées «en vue de parer dans la mesure du possible à la crise des transports <sup>457</sup>».

---

<sup>455</sup> AMLR, TEMP 1129, Lettre du Président du Syndicat d'initiative de La Rochelle au maire de La Rochelle, 16 mai 1919.

<sup>456</sup> AD 17, 41 ETP 405, Séance de la Chambre de Commerce, 22 mai 1919.

<sup>457</sup> AMLR, TEMP 1129, Lettre du Directeur des Chemins de fer de l'État au maire de La Rochelle, 10 mai 1919.



**Illustration 4- Ateliers de la Middletown Car Company<sup>458</sup>.**

Outre l'occupation de la nouvelle gare, ce qui gêne les autorités politiques et les industriels locaux, ce sont les salaires qu'ils jugent trop élevés proposés par la compagnie américaine. Dès la fin du mois de mars 1919, la *Middletown* placarde dans les rues de la ville une affiche de recrutement de la main-d'œuvre qui doit débiter le 1<sup>er</sup> avril. L'article 6 du contrat stipule en effet que le coût de la main-d'œuvre est « exclusivement » à la charge de la *Middletown*, elle doit elle-même se procurer les ouvriers nécessaires. Il n'est pas exclu que les Chemins de fer de l'État apportent leur aide si la compagnie peine à trouver de la main-d'œuvre. La *Middletown* gère donc le personnel en l'embauchant mais également en le renvoyant. Le travail de remontage est tout de même surveillé par des représentants des Chemins de fer de l'État et des agents qualifiés sont à la tête des travaux pour prendre des décisions lors d'éventuelles difficultés. C'est également la *Middletown* qui rémunère sa main-d'œuvre. La société demande des conducteurs de grues américaines, des monteurs, des manœuvres, des riveurs et des charpentiers-menuisiers. Les conducteurs de grues sont ainsi rémunérés 2,50 francs par heure, les manœuvres 1 franc, riveurs, monteurs et charpentiers 1,50 franc. Les ouvriers doivent travailler 10 heures par jour et sont recrutés pour 2 ans. Les ouvriers spécialisés

---

<sup>458</sup> *Ibid.*, 47 FI 217.

sont payés aux pièces pour doubler leur gain à l'heure. Dès le 28 mars 1919, le commissaire de police du deuxième arrondissement de La Rochelle fait part à son supérieur de ses craintes de voir un enchérissement du coût de la vie dans la ville<sup>459</sup>. Cette dernière offre attire des ouvriers rochelais qui abandonnent leur poste dans les industries rochelaises. Le conseil municipal, le 7 avril 1919 s'oppose à l'enchérissement de la main-d'œuvre qui risque de provoquer une hausse du coût de la vie<sup>460</sup>, ainsi qu'une concurrence avec les industriels locaux. Le préfet également inquiet de cette situation en informe le ministre des Travaux publics<sup>461</sup>.

Le salaire moyen pour un ouvrier de la région étant d'un franc par heure, les salaires plus élevés proposés par la compagnie américaine font croître les attaques contre elle. Selon le Président du Syndicat de l'entreprise et de l'industrie du bâtiment de La Rochelle<sup>462</sup>, cet enchérissement de la main-d'œuvre gêne l'essor de l'industrie locale en créant une concurrence déloyale et risque de provoquer une hausse du coût de la vie. Par ailleurs, selon lui, cela est une « violation des engagements pris par l'État envers notre population pour la mise en service d'une gare pour laquelle elle paye des impôts spéciaux ». Le Directeur de la Compagnie Générale du matériel naval demande au préfet la création de « bordereaux de salaires normaux » dans le département de la Charente-Inférieure<sup>463</sup>. De son côté, la société « Oscar Dahl. Armement à la pêche » demande au préfet de convoquer en urgence tous les industriels et employeurs de main-d'œuvre de La Rochelle pour parler de la *Middletown*<sup>464</sup>.

Les entrepreneurs locaux sont inquiets de constater que de nombreux employés abandonnent leur poste dans une entreprise rochelaise pour partir faire la queue devant la gare dans l'espoir d'obtenir un poste auprès des Américains. Ils craignent de ne pouvoir remplacer cette main-d'œuvre locale. En effet, la guerre a tué de nombreux hommes en âge de travailler et les industriels locaux sont dans l'impossibilité de faire venir des ouvriers extérieurs à la ville. La cité maritime fait face à une grave crise du logement, qui débute en 1917 dans toute la France et se poursuit jusque dans les années 1920. L'arrivée en grand nombre de réfugiés dans la cité maritime ainsi que l'arrêt des constructions durant le conflit expliquent cette pénurie d'habitations. La presse s'en inquiète également et se demande où loger ces ouvriers extérieurs

---

<sup>459</sup> AD 17, M SUP 61, Rapport du commissaire de police du deuxième arrondissement de La Rochelle au commissaire central, 28 mars 1919.

<sup>460</sup> *Ibid.*, Séance du conseil municipal, 7 avril 1919.

<sup>461</sup> *Ibid.*, Lettre du préfet de Charente-Inférieure au ministre des Travaux Publics, 10 mai 1919.

<sup>462</sup> *Ibid.*, Lettre du Président du Syndicat de l'entreprise et de l'industrie du bâtiment de La Rochelle au préfet, 15 avril 1919.

<sup>463</sup> *Ibid.*, Lettre du Directeur de la Compagnie Générale du matériel naval au préfet, 10 avril 1919.

<sup>464</sup> *Ibid.*, Lettre de la société « Oscar Dahl. Armement à la pêche » au préfet, 10 avril 1919.

à la ville<sup>465</sup>. Le préfet écrit au ministre de la Prévoyance sociale afin de savoir s'il est possible de mettre en place une limite de salaires comme durant le conflit, selon une circulaire datant du 15 octobre 1918. Celle-ci s'adressait essentiellement aux industries du bâtiment et ne concernait que les ouvriers travaillant pour les autorités françaises ou alliées. Le ministre n'accepte donc pas cette requête mais propose tout de même de fixer des prix normaux en accord avec les industriels et ouvriers locaux en y associant la *Middletown*<sup>466</sup>, proposition qui ne semble pas suivie par les autorités rochelaises. Certains entrepreneurs consentent à aligner leurs salaires sur ceux de la *Middletown*, c'est le cas des entrepreneurs de charpente, de menuiserie et des serruriers<sup>467</sup>.

---

<sup>465</sup> AMLR, TEMP 1129, Coupure d'un journal, 9 avril 1919.

<sup>466</sup> AD 17, M SUP 61, Lettre du ministre de la Prévoyance sociale au préfet de la Charente-Inférieure, 10 avril 1919.

<sup>467</sup> *Ibid.*, 5 M 1/35, Rapport du commissaire spécial de La Rochelle au préfet de la Charente-Inférieure, 20 août 1919.

**On demande**

A DATER DU 1<sup>er</sup> AVRIL 1919

**A la Cie Américaine  
Middletown Car Company**

(NOUVELLE GARE — LA ROCHELLE)

— POUR LE REMONTAGE DES WAGONS —

**DES OUVRIERS**

Conducteurs de grues américaines	à	2.50	l'heure	<small>Il sera versé en supplément une demi-heure par heure pour le travail de dimanche et les heures sup.</small>
Manœuvres	.	1.00	id.	10 heures par jour
Riveurs	.	1.50	id.	id.
Monteurs	.	1.50	id.	id.
Charpentiers-Menusiers	.	1.50	id.	id.

ETC., ETC.

La plupart des spécialistes seront aux pièces, ce qui leur permettra de **DOUBLER** leur gain à l'heure, au minimum.

- PAYEMENT A LA QUINZAINE (SANS ACOMPTES).
- Le prix du voyage (aller) sera remboursé seulement aux ouvriers ayant trois mois de présence sur les chantiers.
- Aucune embauche ne sera faite par lettre (Pris de se présenter à nos Bureaux).
- Durée du travail assuré : 2 ans environ.

Imp. de l'Ouest. — LA ROCHELLE

**Illustration 5- Appel à la main-d'œuvre pour travailler sur les chantiers de la Middletown<sup>468</sup>.**

Malgré les oppositions que provoque l'affichage des salaires, la *Middletown* doit tout de même recruter rapidement de la main-d'œuvre pour pouvoir rentrer dans les délais attendus dans le contrat. La moyenne attendue est de 80 wagons montés par jour, mais cela ne peut être possible que si la main-d'œuvre est suffisante, si tous les éléments constitutifs du wagon sont arrivés à bon port et seulement après deux mois d'installation. Dans l'idéal, pour fabriquer les 25 000 wagons, il faut 2 600 ouvriers, travaillant 10 heures par jour : 1900 dans les équipes de jour et 700 dans celles de nuit, un quart des wagons doivent être construits durant le travail de nuit. Les problèmes de main-d'œuvre se font sentir pendant plusieurs mois dans la cité maritime. La *Middletown* peine, en juin 1919, à recruter de la main-d'œuvre spécialisée. Le problème est national puisque les chemins de fer français souffrent après le conflit d'un manque

<sup>468</sup> *Ibid.*, 2 FI 4940.

de mécaniciens, de chauffeurs, de spécialistes pour la réparation de matériel<sup>469</sup>. Un recrutement est effectué sur l'ensemble des réseaux mais le manque d'expérience de la main-d'œuvre entraîne un ralentissement des travaux<sup>470</sup>. Les prisonniers de guerre sont d'abord mobilisés mais au printemps 1919, ces derniers sont transférés vers les régions libérées. Pourtant le ministre des Travaux Publics est favorable à l'emploi d'une main-d'œuvre française qui a l'avantage d'être qualifiée ou demi-qualifiée<sup>471</sup>.

Cependant, cette situation ne dure pas en raison des conséquences logistiques que cela implique dans la ville : un matériel arrivant en grande quantité depuis les États-Unis, non déchargé faute de main-d'œuvre, encombre les quais de la gare et du port de La Pallice. Le 22 mai 1919, la Chambre de Commerce constate que depuis huit jours, les transports au départ de La Rochelle-La Pallice sont interrompus car les voies et les gares aux environs de La Rochelle sont encombrées de wagons destinés à la *Middletown*<sup>472</sup>. Le trafic commercial est donc arrêté, les commerçants et les industriels reçoivent et expédient très difficilement leurs marchandises. Face à cette crise économique et logistique, les autorités locales doivent se rendre à l'évidence et autoriser la *Middletown* à recruter de la main-d'œuvre française. Le 5 août 1919, le préfet du département annonce au Directeur de la *Middletown*, Charles Eblen, que le ministre des Travaux Publics l'autorise à recruter de la main-d'œuvre française selon un nombre limité, afin d'« éviter le débauchage dans les autres ateliers de la Ville <sup>473</sup>». La *Middletown* doit demander l'accord du préfet si elle souhaite embaucher des ouvriers français. Si le préfet a directement écrit au ministre c'est que deux mois plus tôt, le 21 juin, une décision a été prise par les autorités locales de la Ville d'interdire à la société américaine de recruter de la main-d'œuvre française et de se contenter des Russes recrutés dans le camp de Laval. En novembre 1919, ces ouvriers russes sont démobilisés et habitent en France à titre civil et sont cantonnés à Bongraine. Ils sont 500 Russes et 36 Russes Polonais, qui ont servi dans l'armée russe pendant le conflit, à travailler pour la *Middletown* en octobre 1919<sup>474</sup>. Dans toute la France, ils sont 32 000 en 1921<sup>475</sup>. Les relations avec la population locale ne semblent pas toujours très cordiales si l'on en croit les rapports de police, puisque sans surveillance, des actes de violences éclatent<sup>476</sup>, lors de déplacements en groupe après leurs heures de travail. Ils ne sont pas

---

<sup>469</sup> DESPLANTES Anne, *Op.cit.*, page 600.

<sup>470</sup> *Ibid.*, page 625.

<sup>471</sup> AD 17, M SUP 61, Lettre du ministre des Travaux Publics au ministre de la Prévoyance sociale, 23 mai 1919.

<sup>472</sup> *Ibid.*, 41 ETP 405, Séance de la Chambre de Commerce du 22 mai 1918.

<sup>473</sup> *Ibid.*, M SUP 61, Lettre du préfet de la Charente-Inférieure au Directeur de la *Middletown*, 5 août 1919.

<sup>474</sup> *Ibid.*, Rapport du commissaire central de La Rochelle au préfet, 1<sup>er</sup> octobre 1919.

<sup>475</sup> BEAUPRÉ Nicolas, *Les grandes guerres : 1914-1945*, Paris, Belin, 2014, page 352.

<sup>476</sup> AD 17, M SUP 61, Rapport du commissaire central de La Rochelle, 1<sup>er</sup> octobre 1920.

surveillés par une police spéciale comme nous le notons durant le conflit pour les soldats américains. Par ailleurs, les Russes souffrent d'une image négative depuis 1917 : ils sont perçus comme des Bolcheviks qui ont abandonné les Français pendant la guerre.

L'emploi d'une main-d'œuvre étrangère suscite la colère de l'Union de syndicats de La Rochelle qui y voit « sous le fallacieux prétexte de hâter les travaux, l'occasion de faire baisser les salaires<sup>477</sup>. » Dans l'ensemble du pays et dans le contexte de sortie de guerre, les syndicats protestent contre l'augmentation du chômage face à l'afflux important des démobilisés sur le marché de l'emploi et le renvoi de nombreux salariés suite à la difficile reconversion de l'économie. Faire appel à une main-d'œuvre étrangère alors que de nombreux hommes ne trouvent pas d'emploi est inenvisageable pour les syndicats. Pourtant cette main-d'œuvre est essentielle pour l'État français entre 1921 et 1931 afin d'assurer la reconstruction du pays ainsi que son essor industriel et combler le manque de main-d'œuvre française<sup>478</sup>. D'ailleurs, les Américains ne sont pas les seuls à faire appel à une main-d'œuvre étrangère, la France a recours aux étrangers mais également aux prisonniers de guerre pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans les usines d'armement notamment.

Toutefois, durant le mois de juillet 1919, 25 à 30 spécialistes français ayant des connaissances techniques entrent au service de la compagnie américaine, après accord du ministre des Travaux publics. Cependant, des règles sont fixées par le préfet : la *Middletown* ne doit embaucher des Français que si ces derniers ont quitté leur précédent emploi car leur ancien employeur ne leur fournissait plus assez de travail. Les Américains consentent et cette règle semble bien fonctionner. Les ouvriers français sont essentiellement monteurs, manœuvres, ainsi que riveurs. Pourtant dans les rapports de main-d'œuvre envoyés par la *Middletown* au préfet chaque semaine à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1919, nous constatons que même si la société recrute des ouvriers français elle n'a pas encore atteint le quota idéal fixé de 2 600 ouvriers. Le 21 septembre 1919, 1 667 ouvriers travaillent dans les locaux de la nouvelle gare, ils sont 1 596 le 20 novembre 1919<sup>479</sup>. Les différences numériques s'expliquent par le manque de matériel nécessaire pour monter les wagons. Par exemple, durant la semaine du 29 janvier au 6 février

---

<sup>477</sup> *Ibid.*, Affiche de l'Union des Syndicat, juillet 1919.

<sup>478</sup> VIGNA Xavier, *Histoire des ouvriers...* *Op.cit.*, page 28.

<sup>479</sup> AD 17, M SUP 61, Rapports des 20 octobre et 20 novembre 1919 de la *Middletown* envoyé au préfet de Charente-Inférieure.



1920, 161 ouvriers français sont licenciés ainsi que 49 ouvriers étrangers<sup>480</sup>, faute de matériel arrivé des États-Unis.

Les ouvriers employés dans les ateliers de la *Middletown* s'exposent à de nombreux dangers. Entre avril 1919 et août 1920, 1 195 accidents du travail sont répertoriés. Si les accidents du travail présentent une « tragique banalité » pour les ouvriers français<sup>481</sup>, les accidents du travail de la *Middletown* représentent tout de même 20 % des accidents totaux dans la cité maritime en 1919 et 19 % en 1920. Au total nous répertorions 2 635 accidents dans toute la ville en 1919 et 3 350 en 1920<sup>482</sup>. Les ouvriers sont arrêtés de 12 jours à 40 jours, certaines blessures entraînant parfois des infirmités permanentes, ou la mort. Les blessures sont souvent des plaies au visage ou sur les mains, des brûlures, des douleurs lombaires ou des contusions. Le Directeur de la Compagnie américaine déclare l'accident du travail et un certificat médical est envoyé au juge de paix ainsi qu'à l'inspection du travail. Les Américains respectent donc les habitudes françaises en matière d'accident du travail. Cependant, au cours du conflit, les Américains ne se soumettent pas toujours à la réglementation française. En effet, à Saint-Pierre-des-Corps, dans l'Indre-et-Loire, dans les ateliers du *Salvage Depot*, ouvert du mois de janvier 1918 au mois de juillet 1919, de nombreux accidents se produisent. La mission du *Salvage Depot* est de retraiter l'habillement, les matériaux et le matériel provenant du front, il s'agit du plus grand centre de réparation de chaussures américain en France. Il existe trois ateliers annexes américains dédiés au *Salvage Depot* à Tours : celui de la rue Victor Hugo, celui du Quai de la Poissonnerie et celui de l'avenue de Grammont. Durant ses 18 mois d'existence, le *Salvage Depot* emploie 5 400 femmes et 150 hommes. En mars 1918, le nombre d'ouvriers s'élève déjà à 2 000<sup>483</sup>.

Le commissariat de police de la ville de Tours enquête, recueille des témoignages, dresse des procès-verbaux et se rend compte que nombreux sont les accidents non déclarés conformément à la loi française<sup>484</sup>. C'est le cas d'un ouvrier qui s'est coupé trois doigts à Saint-Pierre-des-Corps à cause d'une scie et qui a dû déclarer lui-même son accident. Il est tout de même hospitalisé durant trois jours à l'hôpital américain rue des Ursulines et soigné par les Américains au quartier Rannes. En plus de ne pas déclarer ces accidents, les Américains tardent

---

<sup>480</sup> *Ibid.*, Rapport du commissaire spécial de La Rochelle, 7 février 1920.

<sup>481</sup> VIGNA Xavier, *Histoire des ouvriers... Op.cit.*, page 40.

<sup>482</sup> AMLR, 5 Q 57-60, Registres des déclarations d'accidents du travail. Octobre 1918-mai 1923.

<sup>483</sup> CLÉMENT David, « Tours à l'heure américaine », mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, Université de Tours, sous la direction de M. Cointet, 1994, pages 56-59.

<sup>484</sup> AM de Tours, 4 H 2 boîte 95, Accidents du travail au *Salvage Depot*.

à payer les pensions aux blessés du *Salvage Depot*. Céline Bigot, blessée à l'œil en juin 1918, n'a toujours pas reçu sa pension le 18 janvier 1919 et les Américains ne lui paient pas le demi-salaire auquel elle a droit selon la législation française. Elle vit dans le « dénuement le plus complet <sup>485</sup> ». En effet, la loi d'avril 1898 met en place le principe de la réparation forfaitaire suite à un accident du travail sans que le salarié soit contraint de prouver la responsabilité de son employeur.

De plus, face aux contremaîtres américains, afin que les règles du travail français soient respectées et afin d'éviter les abus des employeurs américains, les inspecteurs de police de la ville de Tours sont parfois amenés à se rendre dans le *Salvage Depot* suite à des malaises provoqués chez certaines ouvrières. En avril 1918, deux inspecteurs rendent compte au commissaire spécial de Tours du cas de femmes ayant été prises de syncopes pendant leur travail<sup>486</sup>. Selon ces ouvrières, les vêtements militaires qui viennent du front sont encore imprégnés de gaz asphyxiants ou lacrymogènes, provoquant ainsi des malaises et des syncopes. Cependant, après enquête, les inspecteurs comprennent que les vêtements sont passés à l'étuve ainsi qu'au blanchissage. Ils expliquent donc les causes de ces malaises par la sévérité d'un contremaître, ayant exercé une pression trop dure sur une femme enceinte, « interpellée vivement et injustement <sup>487</sup> » par son supérieur. Nerveuse, cette dernière a fait un malaise, tout comme les femmes ayant assisté à la scène. Selon le médecin américain, le malaise est dû à « une nervosité et une grande faiblesse provoquée par le manque de nourriture et les privations<sup>488</sup> ». Plusieurs facteurs entrent donc en jeu pour expliquer ces malaises, mais le facteur déclencheur reste l'attitude de ce contremaître américain. Selon le médecin, la jeune femme devrait être à l'hôpital plutôt qu'au *Salvage Depot*, preuve que ce travail américain représente une vraie aubaine économique pour ces femmes, pour sortir des conditions difficiles créées par la guerre. L'affaire est classée. Des épisodes similaires se produisent dans les bureaux américains, comme dans la caserne Baraguey d'Hilliers, à Tours, où une couturière est victime d'une « crise nerveuse » en juillet 1918<sup>489</sup>, probablement victime des exigences américaines.

À La Rochelle, d'autres inquiétudes traversent les ateliers de la *Middletown*. En plus des conditions de travail dangereuses, face aux salaires élevés pratiqués dans les ateliers

---

<sup>485</sup> *Ibid.*, Lettre du général Réquichot au maire de Tours, 18 janvier 1919.

<sup>486</sup> AD 37, 4 M 129, Rapport du commissaire spécial Delgay au préfet de l'Indre-et-Loire, 26 avril 1918.

<sup>487</sup> *Ibid.*

<sup>488</sup> *Ibid.*

<sup>489</sup> *Ibid.*, 4 M 116, Rapport du commissariat central de police de Tours, du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 1918.

américains, des voix ouvrières s'élèvent : les entreprises rochelaises doivent s'aligner sur les salaires américains. Des grèves éclatent donc dans la ville à partir du mois de juin 1919. Ces revendications salariales sont présentes dès 1916 comme le rappelle l'historien Xavier Vigna et se poursuivent tout au long du conflit. En effet, nous constatons un phénomène similaire à Saint-Pierre-des-Corps dans les locaux du *Salvage Depot*. Les relations avec l'employeur américain se dégradent suite aux revendications des ouvrières de voir les salaires augmenter. Le paiement dans l'enceinte du *Salvage Depot* s'effectue dans un premier temps à la journée, avant de passer au salaire aux pièces, comme l'impose le taylorisme. Cependant, une autre raison pousse les Américains à changer leur mode de rémunération : un conflit social avec les ouvrières des ateliers tourangeaux. Ces revendications partent des femmes employées dans ces ateliers américains et sont liées aux conditions de vie imposées par le conflit, notamment la hausse des prix<sup>490</sup>. Les Américains opposés à ces revendications indiquent que les ouvrières prennent le risque d'être licenciées si elles ne stoppent pas leur mécontentement. Le 2 août 1918, 2 700 ouvrières sur 3 900 sont en grève, mouvement qui s'essouffle face à la détermination des Américains de ne rien lâcher, les salariées obtiennent tout de même un paiement à la tâche, satisfaites de gagner plus.

Les Américains sont une nouvelle fois confrontés à des mouvements sociaux en décembre 1918. Les ouvrières du *Salvage Depot* demandent alors une augmentation de l'indemnité de cherté de la vie. Dans un contexte de guerre où le coût de la vie augmente, le syndicat des ouvrières demandent aux intendances française et américaine une nouvelle indemnité de vie chère de 3 francs par jour au lieu de 1,50 franc, en novembre 1918, comme cela est payé aux ouvrières qui travaillent pour les services français. Les Américains refusent car « il n'est pas dans leurs habitudes, ni d'effectuer des rappels d'indemnités, ni de faire des avances <sup>491</sup> ». Un « mécontentement général » se propage dans les ateliers américains, le personnel envisage donc une réunion pour décider de la conduite à tenir. Les ouvrières hésitent car si le personnel décide de faire grève, les Américains menacent une nouvelle fois de stopper leur activité et donc de licencier l'ensemble des ouvrières alors que le *Salvage Depot* a embauché toutes les ouvrières de l'établissement Renault qui vient de fermer ainsi que 500 à 600 ouvrières de la Poudrerie Ripault. Il s'agit d'un employeur non négligeable pour la région.

---

<sup>490</sup> CLÉMENT David, « Tours à l'heure américaine », mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, Université de Tours, sous la direction de M. Cointet, 1994, pages 56-59.

<sup>491</sup> AD 37, 8 R 33, Rapport du commissaire spécial Delgay, 22 novembre 1918.

Finalement, les Américains acceptent de payer l'indemnité de vie chère à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1918 de 3 francs par jour, à toutes les ouvrières.

Après le conflit, les grèves se poursuivent partout en France. Le phénomène n'est pas seulement local mais national, puisque de nombreux ouvriers demandent une journée de travail à 8 heures et une amélioration de leurs conditions de travail. Une crise technique et financière traverse le pays après le conflit<sup>492</sup>. Le 23 avril 1919, la Chambre adopte la loi des huit heures de travail par jour. Les cheminots français, également touchés par les grèves de 1920, réclament en plus un « statut commun pour l'ensemble du personnel des réseaux et la nationalisation des chemins de fer <sup>493</sup> ». En 1919, 2 111 grèves éclatent en France et 1 911 en 1920. Le nombre de syndiqués augmentent également dans toute la France ainsi qu'en Europe. De 48 000 syndiqués en 1915, l'Europe en dénombre 600 000 en 1918 et 1,6 million en 1920<sup>494</sup>. Cependant, Xavier Vigna ne constate aucune « coordination nationale <sup>495</sup> » dans ces mouvements. En effet, les dockers de Rochefort se mettent en grève du 20 au 24 septembre 1919 afin d'obtenir une amélioration de leurs conditions de travail, sans lien avec les événements de la *Middletown*. Comme le fait remarquer Xavier Vigna, les mouvements ne sont pas « articulés<sup>496</sup> » à l'échelle d'une ville ou d'un département.

Les dockers rochelais obtiennent gain de cause puisque leur salaire passe à 13,50 francs pour une journée de 8 heures. Quant à celui des boulangers, il est doublé passant de 6 francs à 12 francs. Les conflits sociaux concernent donc tous les corps de métiers. Le résultat semble moins positif pour les ouvriers du camionnage, ainsi que pour ceux de la *Middletown* qui font également grève. Ces derniers, au nombre de 796, demandent en mars 1920, une hausse de leur salaire de 20 francs pour une journée de 8 heures. Les ouvriers souhaitent, suite au lancement d'une nouvelle série de construction de « wagons réservoirs », voir leurs salaires augmenter<sup>497</sup>. Pour expliquer leurs revendications, 3 délégués et 37 ouvriers de la compagnie américaine demandent à être reçus par le Directeur, Monsieur Eblen. Cependant, ce dernier exclut au cours du mois de mars 1920 de recevoir les demandes des ouvriers, il renvoie même ceux qu'il considère comme les perturbateurs de sa société, les 3 délégués et 37 ouvriers. Par solidarité,

---

<sup>492</sup> CARON François, *Op.cit.*, page 687.

<sup>493</sup> DESPLANTES Anne, *Op.cit.*, page 612.

<sup>494</sup> WRIGLEY Chris, « L'impact de la Grande Guerre sur le syndicalisme en Europe », ROBERT Jean-Louis, *Le syndicalisme à l'épreuve de la Première Guerre mondiale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, pages 349-363, page 350.

<sup>495</sup> VIGNA Xavier, *Op.cit.*, page 74

<sup>496</sup> *Ibid.*

<sup>497</sup> AD 17, 5 M 1/35, Rapport du commissaire spécial de La Rochelle au préfet, 25 mars 1920.

leurs collègues stoppent leur travail mais décident après plusieurs concertations de ne pas voter la grève, comprenant probablement que le Directeur n'est pas décidé à faire des concessions et craignant également de perdre leur emploi. Les ouvriers russes restent quant à eux sourds aux revendications des syndicats, préférant rester discrets face aux mouvements politiques que connaît leur pays.

La réaction du Directeur de la *Middletown* est représentative des façons dont les patrons américains cherchent à éteindre les mouvements ouvriers depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Chaque revendication salariale est étouffée par les « briseurs de grèves <sup>498</sup>» ou des « politiques paternalistes » en proposant des assurances médicales ou un régime de retraite aux ouvriers. Les patrons contrôlent donc les ateliers notamment en « [s'assurant] à la fois la fidélité des ouvriers et l'augmentation du rendement <sup>499</sup>». Ils tentent donc de faire « participer à l'élaboration de leurs conditions de travail » les ouvriers et « l'idée que la représentation des ouvriers est un bon moyen d'obtenir la paix à l'usine fait son chemin dans les cercles patronaux <sup>500</sup>». Progressivement, au cours du conflit, naît dans les milieux syndicaux américains l'idée de « démocratie industrielle<sup>501</sup> », qui permet de donner des droits aux travailleurs dans la conduite des entreprises, afin de contrer les pouvoirs autoritaires de certains patrons qui ne reconnaissent pas tous la légitimité des syndicats. Le premier conflit mondial et l'interventionnisme d'État qui s'accroît permettent d'espérer l'instauration de cette démocratie. Cependant, une fois le conflit achevé et le rejet de cet interventionnisme, le pouvoir des patrons reprend de plus belle et réussit à « neutraliser <sup>502</sup>» cette notion de démocratie industrielle. Toujours anti-syndicalistes, les patrons reconnaissent tout de même « la légitimité des aspirations démocratiques des ouvriers<sup>503</sup> ». Par ailleurs, les cheminots français travaillant sur les réseaux de l'hexagone connaissent eux aussi de lourdes sanctions, de nombreux agents sont révoqués<sup>504</sup>. Ils réussissent toutefois à obtenir une hausse des salaires et un statut commun.

À La Rochelle, ces grèves se passent, selon le préfet, dans le « calme le plus absolu <sup>505</sup>». À l'échelle nationale, les grévistes restent dans la légalité en ne prenant pas les armes et en

---

<sup>498</sup> MCCARTIN Joseph A., « La Première Guerre mondiale et la naissance des relations sociales aux États-Unis », in CAUSARANO Pietro, GALIMI Valeria, et alii, *Le XXe siècle des guerres*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2004, page 228-236, page 229.

<sup>499</sup> *Ibid.*, page 230.

<sup>500</sup> *Ibid.*

<sup>501</sup> *Ibid.*

<sup>502</sup> *Ibid.*, page 236.

<sup>503</sup> *Ibid.*

<sup>504</sup> DESPLANTES Anne, *Op.cit.*, page 615.

<sup>505</sup> AD 17, 5 M 1/35, Lettre du préfet de Charente-Inférieure au ministre des Travaux Publics, 10 mai 1919.

occupant ni les usines, ni les commissariats. Toutefois, le préfet accuse la *Middletown* d'avoir « une grande part de responsabilité, car par ses offres exagérées elle a déchaîné tous les appétits et exaspéré toutes les convoitises <sup>506</sup>». Il a même rayé la mention indiquant que la société n'est pas entièrement responsable de ces grèves, montrant qu'il conserve une certaine rancune contre la société américaine. Le préfet propose donc au ministre des Travaux Publics des solutions, la principale est de déplacer les ateliers à Bongraine à 4 kilomètres de La Rochelle ou à Aigrefeuille, à 15 kilomètres pour éloigner les ouvriers qui vivent à La Rochelle, ils pourraient ainsi reprendre leur place chez leurs anciens employeurs. De plus, la *Middletown* pourrait recruter ailleurs que dans la ville puisque les logements sont plus nombreux hors de l'enceinte de la cité et à des prix moins élevés. Surtout, cela entraînerait une entière satisfaction pour la Ville mais aussi pour la Chambre de Commerce. Le 16 juin 1919, une commission présidée par le Directeur des transports qui représente le ministre des Travaux Publics se réunit pour examiner les protestations de la ville de La Rochelle face à l'occupation de la nouvelle gare par la *Middletown*. La commission affirme que les locaux de la gare doivent se libérer sous un an et que les derniers travaux à effectuer peuvent être faits à Bongraine<sup>507</sup>. Finalement, ce profond désir devient réalité puisque la *Middletown* se déplace progressivement vers les terrains de Bongraine, à partir de la fin de l'année 1919 et s'y installe de façon définitive le 15 août 1920. Les travaux se terminent en février 1920 pour les locomotives et en octobre 1920 pour les wagons<sup>508</sup>. Cependant, les activités de la *Middletown* durent jusqu'en janvier 1921 puisque certaines pièces n'arrivent qu'en août 1920. La *Middletown* adopte la raison sociale *Entreprises Industrielles Charentaises* (E.I.C)<sup>509</sup>. Les E.I.C se déplacent à Aytré en 1921.

En quittant les locaux de la gare de La Rochelle, la construction a pu reprendre et le 19 novembre 1922, l'édifice est inauguré en présence du ministre des Travaux Publics. En 1931, c'est la *Pullman Car Company*, qui reprend la *Middletown*, jusqu'en 1956 où les E.I.C sont rachetées par Brissonneau et Lotz et en 1972, la société est rachetée par le groupe « Alsacienne Thomson » qui prend le nom d'Alstom. Si le lien entre la société *Alstom* qui existe toujours aujourd'hui à Aytré et les ateliers américains reste très imprécis, c'est davantage le lieu d'implantation qui marque une vraie continuité entre les deux entreprises. Cette probable parenté reste fortement ancrée dans les mémoires rochelaises : le centenaire américain célébré

---

<sup>506</sup> *Ibid.*

<sup>507</sup> AD 17, 41 ETP 405, Séance de la Chambre de Commerce du 19 juin 1919.

<sup>508</sup> DESPLANTES Anne, *Op.cit.*, page 634.

<sup>509</sup> VAUVILLIER Daniel (dir.), « Les wagons USA 1918 », *Rails d'Autrefois. La revue du cercle historique du rail français*, Hors-série n°5, 2017, page 68.

le 11 novembre 2017 dans la ville de La Rochelle n'a eu de cesse d'instaurer un lien évident entre la *Middletown* et *Alstom*. Cependant, si les fonds des Archives du monde du travail permettent de comprendre les différents rachats successifs depuis 1931, il est difficile d'expliquer l'enchaînement entre les ateliers de la *Middletown* et les *Entreprise Industrielles Charentaises*, faute de sources.

S'intégrant dans les villes, ces constructions et les camps qui les accompagnent modifient le paysage urbain des habitants de la Charente-Inférieure et de l'Indre-et-Loire. Le phénomène est d'une ampleur moins importante dans les autres départements du Centre-Ouest, malgré la présence de plusieurs bataillons de télégraphes pour la mise en place de lignes téléphoniques et télégraphiques permettant à des communes de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente de rentrer en contact avec les Américains, par un autre biais que celui de l'instruction.

L'arrivée en grand nombre de soldats américains et la construction de leurs baraquements en bois entraînent une profonde mutation urbanistique dans plusieurs communes du Centre-Ouest. Elles sont cependant éphémères, d'autres travaux sont durables pour des communes telles que La Rochelle ou Tours.

### **C) Des travaux urbanistiques durables**

Les travaux en gare de La Rochelle apportent à la ville une aide non négligeable dans l'aménagement du parvis et de certaines voies ferrées de sa nouvelle gare. Les conséquences urbanistiques sont donc positives pour la cité qui connaît tout de même des aménagements urbains avant l'arrivée des Américains grâce à la construction de la nouvelle gare à partir de 1910. C'est ainsi que le Pont de Tasdon est bâti entre 1910 et 1912 pour relier le faubourg de Tasdon à la gare. Les Américains entreprennent à leur tour des constructions et des aménagements urbains au caractère durable pour les villes du Centre-Ouest, plus particulièrement pour celles de l'Indre-et-Loire et de la Charente-Inférieure. En revanche, les sources, au premier rang desquelles les archives communales et départementales des départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente, ne nous apportent que peu d'éléments de travaux urbains dans ces espaces. L'arrivée plus tardive et les raisons de l'implantation du corps expéditionnaire américain plus tournées vers l'instruction expliquent ce peu d'apports urbanistiques.

## 1- L'assainissement des eaux urbaines

À La Rochelle, en plus d'avoir entrepris des travaux de construction de matériel roulant, les Américains améliorent la pression et la qualité de l'eau, afin d'alimenter en quantité suffisante les hommes et permettre aux ateliers de construction de fonctionner normalement. Cette gestion de l'eau pour les soldats américains interroge l'historien sur les conceptions américaines et françaises de la ville et sur l'aménagement urbain des deux côtés de l'Atlantique. Aux États-Unis, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la ville s'étend et devient un « symbole de civilisation <sup>510</sup> ». C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que naît la ville moderne américaine<sup>511</sup>. Par ailleurs, il s'agit aujourd'hui pour les historiens d'intégrer ces aménagements urbains dans une histoire environnementale<sup>512</sup>. L'histoire environnementale de la Grande Guerre est aujourd'hui surtout axée sur les dégâts causés par le conflit dans les territoires du front. Aucune étude n'est proposée sur les conséquences de la guerre à l'arrière<sup>513</sup>.

L'eau est une préoccupation majeure pour la ville de La Rochelle et pour sa population. L'agglomération rochelaise connaît de graves problèmes d'eau : sa pression est insuffisante et sa qualité bactériologique est mauvaise. Dans son rapport, Terrier évoque « d'innombrables difficultés rencontrées pendant la période d'installation » du 35<sup>e</sup> génie américain. Une de celles-ci est le manque d'eau, « la quantité d'eau fournie par la ville était alcaline et à peine suffisante pour l'alimentation des hommes <sup>514</sup> ». C'est donc un problème aussi bien pour la ville que pour l'armée américaine qui se préoccupe de toujours pouvoir alimenter en eau en quantité suffisante ses hommes. Au cours de l'été 1918, la question de l'eau occupe donc une place prépondérante au sein du conseil municipal. De plus, la pénurie en eau est renforcée durant cette saison, ce qui pousse les Américains à intervenir auprès des autorités locales. Le 24 juin 1918, le conseil municipal de La Rochelle place la question des eaux au centre de sa séance. Sa pression insuffisante et sa mauvaise qualité bactériologique inquiètent les habitants de la ville « au point de vue de la quantité et de la qualité à fournir à la consommation <sup>515</sup> ». Des problèmes de

---

<sup>510</sup> SICARD Pierre, SPILL Frédérique, *Regards sur l'Amérique. Approche documentaire des États-Unis*, Paris, Armand Colin, 2011, page 154.

<sup>511</sup> MONKKONEN Eric H., *America Becomes Urban. The Development of U.S. Cities and Towns, 1780-1980*, Berkeley, University of Carolina Press, 1988, page 4.

<sup>512</sup> STEINBERG Ted, *Gotham Unbound. The Ecological History of Greater New York*, New York, Simon and Chuster, 2014 et BACKOUCHE Isabelle, *La trace du fleuve. La Seine et Paris (1750-1850)*, Paris, Editions EHESS, 2016.

<sup>513</sup> TUCKER Richard P., KELLER Tait, MCNEILL John R., SCHMID Martin (dir.), *Environmental Histories of the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018.

<sup>514</sup> AMLR, 12 W 11, « Ce que le 35e Génie Américain a fait à La Rochelle » de P. Terrier, secrétaire du 35e Génie Américain adressé au maire de La Rochelle, 1918.

<sup>515</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 29 juin 1918.



sécheresse sont perceptibles dans la ville alors que la population ne cesse d'augmenter, sans compter la nécessité de fournir le liquide pour les besoins de guerre : les armées, la Marine et les usines. Cette sécheresse a pour conséquence de rendre l'eau trop salée, « la sécheresse dans la nappe d'eau souterraine entraîne vers le puits de captation le retour des eaux chargées de sel », dans la commune de Périgny. Les faibles précipitations de l'été n'ont pas amélioré la quantité d'eau et ont créé une faible couche saline sur les strates supérieures des eaux de l'agglomération rochelaise, surtout dans les environs de Vaugoin et de La Pallice. Profitant de sa venue, le génie américain aide à l'élaboration d'un nouveau projet. La séance du conseil municipal du 17 août 1918 tient comme ordre du jour « Eaux. Traité avec l'autorité américaine<sup>516</sup> ». Le conseil constate qu'il faut améliorer le service des eaux et engage avec les autorités militaires américaines des « pourparlers ».

Les Américains profitent donc de leur présence pour faire des études en analysant l'eau afin d'en améliorer la qualité, mais aussi dans un premier temps afin d'augmenter la quantité d'eau dans la ville, en entreprenant divers projets et instaurant une progressive américanisation des villes du Centre-Ouest. L'un des projets américains dans la ville de La Rochelle est d'aller chercher l'eau « à son lit, à quelques kilomètres du camp, d'où [ils la font] dériver ici par voie de canalisation, puis [ils la rendent] potable en la traitant chimiquement <sup>517</sup> ». Cette technique est déjà employée aux États-Unis depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme l'indique Hélène Harter, l'adduction de l'eau à New York ou Boston est pensée à l'échelle de toute la ville et s'appuie sur une « diversification des sources d'approvisionnement et sur une anticipation des besoins <sup>518</sup> ». À New York, « l'eau est captée à plusieurs centaines de kilomètres <sup>519</sup> ». L'accès à l'eau devient donc plus simple pour les habitants des villes de l'est américain. En 1910, 70 % des villes américaines de plus de 3 000 habitants ont des systèmes d'eau publics<sup>520</sup>. En 1907, presque toutes les villes américaines possèdent un système de tout-à-l'égout<sup>521</sup>. Cette prise de conscience des administrations locales américaines d'améliorer l'accessibilité à l'eau est à replacer dans un contexte plus global, celui des années 1870 à 1910, « le temps des grandes

---

<sup>516</sup> AMLR, 1 D 3/38, Séance du conseil municipal, 17 août 1918.

<sup>517</sup> *Ibid.*, 12 W 11, « Ce que le 35<sup>e</sup> Génie Américain a fait à La Rochelle » de P. Terrier, secrétaire du 35<sup>e</sup> Génie Américain adressé au maire de La Rochelle, 1918.

<sup>518</sup> HARTER Hélène, *Les ingénieurs des travaux publics et la transformation des métropoles américaines, 1870-1910*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, page 107.

<sup>519</sup> *Ibid.*, page 25.

<sup>520</sup> WEIL François, *Naissance de l'Amérique urbaine, 1820-1920*, Paris, Sedes, 1992, page 79.

<sup>521</sup> *Ibid.*

mutations urbaines <sup>522</sup>» où les municipalités augmentent leurs dépenses dans les travaux publics. Les États-Unis deviennent une « nation urbaine <sup>523</sup>».

La concentration massive d'habitants, plus d'un million, dans les agglomérations américaines de la côte est, à l'image de Chicago, New York et Philadelphie expliquent le besoin d'infrastructures nouvelles dans l'espace urbain. L'état désastreux des villes augmentant l'importance des problèmes existant dans les cités, les épidémies liées aux eaux usées, les incendies, deviennent de plus en plus insupportables pour les populations urbaines. Dans les années 1870, « une métropole digne de ce nom ne se conçoit plus sans un département des travaux publics employant des ingénieurs qualifiés <sup>524</sup>». Les hommes du génie sont des experts et deviennent « les principaux acteurs du développement urbain <sup>525</sup>». Ces ingénieurs sont formés par des Français durant les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle où des instituts techniques apparaissent pour former des ingénieurs<sup>526</sup>.

Dans la ville de La Rochelle, les Américains construisent dans un premier temps une station de pompage à Vaugoin, à quelques mètres du port de La Pallice et creusent une galerie souterraine à partir de Périgny, située à six kilomètres à l'est de La Rochelle. À Vaugoin, les Américains prennent à bail la propriété Guerry où ils mettent en place un puits. À leurs frais, ils y installent des pompes, des appareils de stérilisation pour rendre utilisable cette eau en utilisant du chlore. À Vaugoin, une station de pompage d'eau est installée. Les Américains utilisent donc aussi bien des terrains que des puits et des galeries d'eau. Ce sont 500 ouvriers qui sont cantonnés dans la Ferme de Vaugoin. Au lieu-dit « Moulin Bouet », le camp du 31<sup>st</sup> *Engineers* est mis en place, où cinq baraquements en bois sont construits. Le conseil municipal signale que « l'installation Vaugoin restera la propriété de l'armée américaine<sup>527</sup> ». Tous les frais sont à la charge des États-Unis. La Ville peut racheter ces puits à la fin de la guerre si elle le souhaite.

Par ailleurs, l'aide américaine permet de rendre l'eau propre à la consommation. Pour cela, les Américains utilisent des stérilisateurs à chloration. Cette technique est récente et très

---

<sup>522</sup> HARTER Hélène, *Les ingénieurs des travaux... Op.cit.*, page 24.

<sup>523</sup> WEIL François, *Naissance de l'Amérique urbaine, Op.cit.*

<sup>524</sup> HARTER Hélène, *Les ingénieurs... Op.cit.*, page 67.

<sup>525</sup> *Ibid.*, page 71.

<sup>526</sup> CHATZIS Konstantinos, PREVERAUD Thomas, « La présence française dans la formation des ingénieurs américains durant les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle : aspects institutionnels et intellectuels », *Artefact*, mai 2017, <http://journals.openedition.org/artefact/666>, consulté le 27 mars 2018.

<sup>527</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 29 juin 1918.

utilisée aux États-Unis. D'abord les Américains améliorent les eaux de Périgny, où l'eau est saline. Pour ce faire, il est nécessaire de réquisitionner une propriété pour y construire un nouveau puits ou une galerie nouvelle. L'armée américaine obtient une propriété à Périgny. Cette commune accueille également l'Hôpital n°39 de l'organisation sanitaire américaine, il est donc primordial que les eaux qui fournissent l'établissement soient pures afin d'éviter toute contamination des patients. La Ville demande à l'armée américaine d'user « de toute son influence et [de coopérer] de tous ses moyens pour faire fournir à la ville les matériaux et ouvriers nécessaires pour ces travaux<sup>528</sup> ». En effet, les Américains n'apportent pas d'aides financières, tout est au frais de la Ville de la Rochelle. Cette dernière demande donc à ce que le corps expéditionnaire américain contribue d'une autre façon à ces travaux d'assainissement. Sur le Champs de Mars, la Ville cède aux Américains les sources de Lafond dont les eaux sont d'une mauvaise qualité bactériologique, les conduites, l'aqueduc, l'usine élévatoire du Champ de Mars et les pompes de Lafond. Tout cela est aux frais de l'armée américaine.

Les Américains creusent donc des puits à Périgny, Vaugoin, Aytré, à l'aide de puissantes perforatrices armées de pompes, réunissent la canalisation de Vaugoin à celle de la Ville. Les analyses bactériologiques sont fréquentes et les Américains imposent l'établissement d'écrêteaux précis à proximité de toute source de mauvaise qualité. Ils contrôlent également les douches qu'ils louent. Les Américains sont satisfaits des résultats de leur technique. L'eau est d'une meilleure qualité et peut être consommée<sup>529</sup>. D'autres projets sont en cours mais stoppés par la signature de l'armistice, comme à Aytré ou Aigrefeuille où des machines de forage doivent être mises en place pour obtenir une quantité plus importante d'eau<sup>530</sup>, face à l'ampleur que prennent les actions américaines dans ces deux communes. Dans une autre commune littorale, au sein de la base n°1, à Saint-Nazaire, nous constatons des travaux similaires. L'alimentation en eau déjà insuffisante avant l'arrivée américaine se complique une fois les *Sammies* débarqués dans le port. Par de grands travaux les Américains remédient aux insuffisances en eau de la ville par la construction de grands barrages ou de stations de pompage<sup>531</sup>.

---

<sup>528</sup> AMLR, 1D3/38, Comptes rendus analytiques des séances du conseil municipal, année 1918. Séance du 25 avril 1918 « Eaux-réduction du prix de l'eau pour les navires américains ».

<sup>529</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>530</sup> *Ibid.*

<sup>531</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains...Op.cit.*, page 95.

À Tours, siège des *Services Of Supply*, des projets d'amélioration de la qualité des eaux sont également entrepris par l'armée américaine. Tout comme dans la ville de La Rochelle, c'est au cours de l'été 1918 que le conseil municipal consacre plusieurs de ses séances aux traitements des eaux. Dans sa séance du 3 juin 1918, le conseil municipal de Tours annonce le désir des Américains de stériliser les eaux potables de la Ville, qui viennent du Cher, par la « chlorine <sup>532</sup> ». Les *Sammies* proposent de répartir les dépenses de façon égale entre les Américains et la municipalité tourangelle, car ils considèrent que la stérilisation des eaux sert aussi bien les *Sammies* que la Ville de Tours. Le conseil accepte cette proposition. Cette eau est indispensable au bon fonctionnement du camp d'aviation de Parçay-Meslay, qui n'est pas assez pourvu en précieux liquide. Après accord du conseil municipal et de la Commission de la Voirie, une convention traduite en anglais et en français est conclue entre la ville de Tours et les autorités américaines<sup>533</sup>. Ce contrat prévoit que tous les travaux sont « aux frais et risques de l'armée américaine », qui s'engage une fois que la prise d'eau ne sera plus nécessaire à remettre en leur état primitif les locaux occupés et les chemins d'accès. Les Américains payent l'eau et sont responsables de tous les dégâts et de toutes les dégradations<sup>534</sup>.

Pour effectuer leur tâche, les Américains fournissent et installent deux machines à stériliser par le chlore à chacune des deux pompes élévatrices de la ville sur les rives du Cher. Les hommes du génie américain assurent également l'inspection par un expert du fonctionnement des machines et continuent d'analyser l'eau « pour déterminer la quantité de chlore à employer pour produire une eau saine <sup>535</sup> ». Les machines à stériliser entrent en fonction à partir du 19 juin 1918. La Ville est censée fournir le chlore mais ce sont finalement les Américains qui procurent le produit chimique à la Ville. Les employés municipaux sont tout de même invités à surveiller tous les jours les machines à chlorer. Les Américains s'engagent à vendre les machines à la cité tourangelle une fois la stérilisation terminée, pour un montant de 2 500 francs. Cependant, la technique par stérilisation ne fournit pas des résultats immédiats et prend du temps, ce qui inquiète le préfet d'Indre-et-Loire. Ce dernier écrit au conseil départemental d'hygiène que la pollution des eaux du Cher est toujours perceptible à certains endroits de la canalisation malgré la chloration. C'est au maire de Tours que revient la charge

---

<sup>532</sup> AM de Tours, 1 D 107, Séance du conseil municipal du 3 juin 1918.

<sup>533</sup> *Ibid.*, 2 H 10 boîte 40, Terrain d'aviation de Parçay-Meslay, 3 juin 1918.

<sup>534</sup> *Ibid.*

<sup>535</sup> *Ibid.*, 1 D 107, Séance du conseil municipal du 3 juin 1918.

de rassurer le préfet en précisant qu'aucune fissure n'a été détectée et que la quantité de chlore n'a tout simplement pas encore produit d'effets sur certaines parties infectées<sup>536</sup>.

Du côté du département des Deux-Sèvres, la problématique de l'eau diffère de la Charente-Inférieure et de l'Indre-et-Loire. La question est davantage matérielle et le conseil municipal de Niort se préoccupe du mauvais état des machines hydrauliques, de la réparation des bornes fontaines et des bouches d'incendies<sup>537</sup>. La commune ne fait appel aux Américains que pour compléter le manque de main-d'œuvre locale. En aucun cas, les soldats américains ne font d'études hydrauliques ou sont à l'origine de ces travaux.

Une nouvelle fois ces travaux d'amélioration de la qualité de l'eau appellent à réfléchir à la notion d'américanisation. Dans le cas présent, les Rochelais et les Tourangeaux sont en position d'infériorité à un moment précis, celui du conflit. Toutefois, les sources municipales montrent bien que les autorités rochelaises mènent avant le conflit des projets pour une eau plus saine et plus abondante mais sont stoppés par le déclenchement de la guerre. Si les aménagements urbains sont souvent perçus comme une source de progrès, les historiens et les géographes appellent à ne pas considérer ces travaux seulement « comme une succession linéaire de progrès incontestables<sup>538</sup> ». Les aménagements anciens ne sont pas négligés, ils sont transformés et se voient parfois attribuer de nouveaux usages<sup>539</sup>. De plus, les aménagements urbains sont effectifs en France bien avant l'arrivée des Américains, à l'image des travaux portuaires et littoraux débutés dès le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>540</sup>.

Avant même le début des différents travaux entrepris dans les départements du Centre-Ouest, tout un imaginaire autour de la vitalité américaine est instauré dans la presse<sup>541</sup>. Cette énergie américaine intrigue les journaux locaux et notamment *La Touraine Républicaine*, qui se demande « comment les Américains obtiennent et développent leur rigueur, leur vitalité merveilleuses ? » Selon le Docteur Émile Sauer, médecin de Boston, il faut prendre du fer nuxaté trois fois par jour après les repas pendant deux semaines. Cette potion magique se trouve dans les pharmacies avec ou sans ordonnance, comme dans la Pharmacie Principale de la rue

---

<sup>536</sup> *Ibid.*, 4 H 2 boîte 96, Lettre du maire de Tours au préfet d'Indre-et-Loire, 21 octobre 1918.

<sup>537</sup> *Le Courrier de Bressuire*, 19 janvier 1918.

<sup>538</sup> FOURNIER Patrick, MASSARD-GUILBAUD Geneviève (dir.), *Aménagement et environnement. Perspectives historiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, page 276.

<sup>539</sup> *Ibid.*, page 10.

<sup>540</sup> LLINARES Sylviane, EGASSE Benjamin, DANA Katherine (dir.), *De l'estran à la digue. Histoire des aménagements portuaires et littoraux, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018.

<sup>541</sup> *La Touraine Républicaine*, 25 novembre 1917.

Nationale de Tours, ou dans la Pharmacie Michelin du Boulevard Heurteloup. Le journal assure une « garantie absolue de succès ou de remboursement ». Ces publicités contribuent à forger un imaginaire autour des Américains et sur leur capacité de travail jugée exceptionnelle par les observateurs locaux. Il faut aussi donner une autre image de ces soldats stationnés dans les zones de l'arrière et non mobilisés sur le front, pour combattre auprès des soldats français. La propagande vise à valoriser ces travaux de construction américains dans les villes de l'arrière.

## 2- La réfection des routes

Cette propagande est d'autant plus nécessaire lorsque le passage des Américains entraîne des conséquences plus négatives qui gênent le quotidien des habitants du Centre-Ouest et plus particulièrement ceux qui vivent dans des espaces à forte concentration de troupes. C'est le cas de l'Indre-et-Loire et de la Charente-Inférieure, où le passage quotidien des véhicules américains détruit les routes nationales et les chemins vicinaux. Les conséquences urbanistiques de la présence américaine sont donc aussi perceptibles sur les routes. De nombreux chemins vicinaux sont détruits par les automobiles américaines plus lourdes que ce que peuvent supporter les routes françaises.

Une nouvelle phase d'aménagement du territoire commence pour les Alliés, liée à une réparation de dommages. Les Américains reconnaissent leur part de responsabilité dans ces dégradations puisqu'ils constatent à leur arrivée des routes en bon état du fait d'une absence de lourds trafics<sup>542</sup>. Frederick Clarence Stilson, soldat américain au 23<sup>rd</sup> génie américain, se plaint dans ses mémoires du mauvais état des routes françaises, les qualifiant de « *waterbound macadam* », c'est-à-dire des routes non goudronnées et peu étanches. Ce n'est qu'en 1919 que l'État français prend en charge le bitumage et le goudronnage des routes françaises<sup>543</sup>. Frederick Clarence Stilson est habitué à rouler sur des infrastructures adaptées pour la réception des automobiles, sur des chaussées composées d'une « dalle de béton homogène, au besoin armée, munie de joints de dilatation bitumineux <sup>544</sup> ». Depuis la fin des années 1870, les administrations locales américaines donnent la priorité aux travaux publics et notamment à

---

<sup>542</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>543</sup> GUILLERME André, « Chemins, routes, autoroutes », *Les cahiers de médiologie*, n°2, février 1996, pages 117-129, page 126.

<sup>544</sup> DESPORTES Marc, *Paysages en mouvement*, Paris, Gallimard, 2005, page 207 et SEELY Bruce E., *Building the American Highway System*, Philadelphie, Temple University Press, 1987.

l'amélioration de la circulation en construisant des « rues larges, régulières et solides <sup>545</sup>». En effet, face à l'utilisation massive de l'automobile et une circulation de plus en plus intense, les villes américaines n'ont pas d'autres choix que de réagir<sup>546</sup>. Cet accroissement de l'utilisation de l'automobile aux États-Unis est lié à l'urbanisation croissante du pays<sup>547</sup>. Cependant le processus est lent. Comme le rappelle Hélène Harter, en 1880, plus de la moitié des rues américaines ne sont pas pavées<sup>548</sup>. Progressivement, les ingénieurs des travaux publics optent pour des chaussées pavées de pierres comme à Baltimore permettant « une grande résistance au choc et à l'usure<sup>549</sup> ». Les revêtements deviennent « imperméables <sup>550</sup>» par l'utilisation du béton, de goudron et de l'asphalte, c'est le cas à Washington, Boston ou Philadelphie. Comme l'indique François Weil, les villes américaines passent d'un « espace de vie » à un « espace de transport <sup>551</sup>».

Le réseau routier de nombreuses villes françaises est plutôt habitué à supporter un faible trafic de voitures à cheval et ne résiste donc pas à un trafic militaire intense de véhicules à moteur pour lequel il n'est pas conçu. Même si le réseau routier français est entretenu par une administration compétente, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le réseau des grandes routes reste constitué de routes empierrées et de quelques routes pavées qui ne supportent pas l'arrivée des automobiles trop lourdes. Les petites routes sont quant à elles « peu dégagées et présentent des courbes brutales <sup>552</sup>». De plus, l'automobile reste un objet de luxe jusqu'à la Première Guerre mondiale, seule « une centaine de milliers de véhicules automobiles <sup>553</sup>» circulent en France avant le conflit. Après celui-ci, la voiture se démocratise et se diffuse dans la population française. À l'inverse, les États-Unis sont la première grande industrie automobile du monde lors du déclenchement du conflit.

---

<sup>545</sup> HARTER Hélène, *Les ingénieurs... Op.cit.*, page 91.

<sup>546</sup> WELLS Christopher W., *Car Country. An Environmental History*, Seattle, University of Washington Press, 2012, page 14.

<sup>547</sup> FLONNEAU Mathieu, *Les cultures du volant, XXe-XXIe siècle. Essai sur les mondes de l'automobilisme*, Paris, Editions Autrement, 2008.

<sup>548</sup> HARTER Hélène, *Les ingénieurs... Op.cit.*, page 91.

<sup>549</sup> *Ibid.*

<sup>550</sup> *Ibid.*

<sup>551</sup> WEIL François, *Naissance de l'Amérique urbaine, Op.cit.*, page 80.

<sup>552</sup> HARTER Hélène, *Les ingénieurs... Op.cit.*, page 206.

<sup>553</sup> NEIERTZ Nicolas, *La coordination des transports en France. De 1918 à nos jours*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1999, page 17.

En Charente-Inférieure, la longueur des voies à réparer correspond à 393 kilomètres. Plus exactement, les « grosses <sup>554</sup>» réparations correspondent à 33 kilomètres et les plus petites à 360 kilomètres. Dans la section intermédiaire, elles sont de 280 pour les « grosses » réparations et de 1 535 pour les petites<sup>555</sup>. Sur l'ensemble du territoire français, la guerre détruit 62 000 kilomètres de routes et 5 000 kilomètres de voies de chemins de fer<sup>556</sup>. L'État lance donc un vaste plan de rénovation des routes nationales après le conflit.

À La Pallice, où la présence américaine a été importante, les voies autour du bassin du port sont dans un état « fâcheux<sup>557</sup> » par suite du passage des camions de l'armée française « et surtout de l'armée américaine ». La vive allure des automobiles américaines entraîne également des défoncements de routes. La remise en état des routes doit coûter 158 875 francs. Le maire de La Rochelle demande donc l'aide de l'État français car selon lui ces réparations font partie des dépenses liées à la Défense nationale. Quelques semaines plus tôt, l'agent voyer cantonal a déjà établi un rapport au maire dans lequel il indique que la circulation « intense <sup>558</sup> » des véhicules américains entraîne la réfection de certaines parties des routes « entièrement » à refaire, pour d'autres il faut une « reconstruction totale de la chaussée à deux couches ». Selon lui, « il serait injuste [...] que la ville de La Rochelle supporte ces dépenses qui ne sont pas du fait de la circulation habituelle qui s'y pratique ». Selon le rapport du chef de service de la voirie, ces réparations doivent être à la charge de l'armée américaine. En Charente-Inférieure, les Américains débutent les travaux de réparation en août 1918 en employant des prisonniers de guerre, des hommes de l'infanterie et des hommes de couleur<sup>559</sup>. Un peu plus de 38 kilomètres ont été réparés par le génie américain principalement sur l'artère liant les deux ports principaux de la *Base Section n°7*, La Rochelle-Pallice et Rochefort, là où le trafic routier américain est le plus important. En décembre 1918, le travail sur les routes est réorganisé et le rôle des Américains est de réparer environ 51 kilomètres de routes et d'assurer la maintenance sur 466 kilomètres. L'ensemble du département est donc divisé en cinq parties avec chacune à leur tête un officier américain, chargé de superviser le travail<sup>560</sup>. Au total, 250 hommes, des soldats américains et des prisonniers de guerre allemands sont mobilisés pour ces réparations.

---

<sup>554</sup> AM de Tours, 4 H 2 boîte 96, Lettre du sous-secrétaire d'État au ministre des Travaux Publics et des transports à l'ingénieur en chef de l'Indre-et-Loire, 28 janvier 1919.

<sup>555</sup> *Ibid.*

<sup>556</sup> BEAUPRÉ Nicolas, *Les grandes guerres... Op.cit.*, page 108.

<sup>557</sup> AMLR, 12 W 14, Lettre du maire de La Rochelle au préfet de Charente-Inférieure, 17 février 1919.

<sup>558</sup> *Ibid.*, Rapport de l'agent voyer cantonal au maire de La Rochelle, 25 janvier 1919.

<sup>559</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>560</sup> *Ibid.*



Les Français se chargent de fournir les pierres nécessaires aux réparations. Deux acteurs sont donc nécessaires pour cet aménagement du territoire, les Américains avec leurs propres normes et leurs contraintes et les acteurs locaux<sup>561</sup>.

Le phénomène est similaire en Indre-et-Loire et plus particulièrement à Tours, où les passages des véhicules américains sont importants. La situation, qui se reproduit dans d'autres communes françaises, préoccupe le ministre des Travaux Publics et des transports. Suite aux réclamations liées à la détérioration des routes du fait de la circulation des camions des armées françaises et alliées, le Parlement français a consenti à ouvrir à l'administration de la Guerre « un crédit important » pour la réparation des routes des départements. Afin d'attribuer une « allocation des sommes qui seraient jugées nécessaires [...] à la réfection des routes les plus gravement détériorées par les véhicules militaires et dont la remise en état présente un caractère d'urgence incontestable<sup>562</sup> », les ingénieurs en chef des départements sont invités à remplir un tableau des réparations en justifiant les dégradations et en indiquant le montant des dépenses occasionnées par les travaux. En mai 1918, l'Ingénieur en chef de Tours dresse donc un « état des réparations nécessitées par les dégradations causées par les charrois militaires<sup>563</sup> ». Pour justifier les réparations, il précise que la route numéro 10 est endommagée suite au passage continu des camions militaires, en partance de Tours vers le front et inversement, ainsi que par le passage des camions américains se dirigeant vers l'école d'aviation de Parçay-Meslay. La route nationale n°76 souffre des transports presque « permanents » des camions américains « chargés » et des automobiles américaines. La route nationale 152 est une voie directe entre Saint-Nazaire, Angers, Saumur vers Tours. Depuis un an, elle est aussi bien fréquentée par les transports américains que français. Depuis 1915, des troupes françaises sont cantonnées dans les bourgs de la vallée de la Loire, des charrois militaires passent donc régulièrement sur cette dernière route, l'armée américaine n'est donc pas la seule responsable de ce délabrement. Cependant, l'Ingénieur en chef de Tours indique que les dégradations sont « surtout » la faute des Américains. Il demande donc au ministre de la Guerre de participer aux réparations, « en nature », c'est-à-dire en fournissant de la main-d'œuvre et des moyens de transports qui manquent en Indre-et-Loire. Il souhaite également que le génie américain participe à l'entretien des routes en effectuant des transports de matériaux sur certains points précis et qu'une équipe

---

<sup>561</sup> FOURNIER Patrick, MASSARD-GUILBAUD Geneviève (dir.), *Aménagement et environnement...Op.cit.*, page 8.

<sup>562</sup> AD 37, S 4093, Lettre du ministre des Travaux Publics et des transports à l'Ingénieur en chef de l'Indre-et-Loire, 25 avril 1918.

<sup>563</sup> *Ibid.*, « État des réparations nécessitées par les dégradations causées par les charrois militaires », Ingénieur en chef de Tours, 15 mai 1918.

de travailleurs soit chargée des travaux, à l'image des prisonniers allemands en Loir-et-Cher. Le service d'archives municipales de la ville de Tours conserve des clichés de ces réparations : on peut y constater la présence des soldats afro-américains qui sont également mobilisés pour la réfection des routes.

Au début du mois d'août 1918, le ministre de la Guerre déclare l'urgence de remettre en état les routes du département. En Indre-et-Loire, 23 685 kilomètres de routes sont à réparer. Les routes les plus dégradées sont les numéros 10, 76, 143, 152, 158 et 159. Le tonnage de matériaux d'empierrement nécessaire s'élève à 10 800 tonnes<sup>564</sup>. Cependant, les ingénieurs de Tours n'attendent pas le feu vert du gouvernement français pour engager des pourparlers avec les Américains afin que ces derniers aident à la réparation des routes détériorées<sup>565</sup>. Les subdivisionnaires des Ponts et Chaussées se mettent en relation avec le Capitaine Stoever, rattaché au génie de l'école d'aviation de Parçay-Meslay. Ce dernier souhaite réparer les dégâts causés par son armée, seulement sur la route n°10 entre Tours et l'école d'aviation de Parçay-Meslay. Il propose d'extraire des pierres des carrières situées près de Tours qui doivent servir aux réparations. Les subdivisionnaires semblent partiellement satisfaits car les buts américains sont « bien défini[s] et limité[s] »<sup>566</sup>. Le génie américain ne souhaite intervenir que sur un tronçon bien particulier. Même en mars 1919 les problèmes sur les voies routières persistent, notamment à Saint-Pierre-des-Corps où les voies publiques sont « défoncées »<sup>567</sup> par le passage « intensif » des « lourds » camions américains. Suite aux réclamations des habitants, la Municipalité envisage d'interdire la circulation de ces véhicules américains.

Au fil des mois, l'état des routes reste toujours une source d'inquiétude pour les autorités françaises et l'accord proposé par le Capitaine Stoever ne semble pas s'être concrétisé. En octobre 1918, le Directeur général des transports militaires effectue une tournée dans les régions d'Orléans, de Bourges et de Tours<sup>568</sup>. Il constate un mauvais état des routes là où la circulation des camions américains est « intensive »<sup>569</sup>. Il préconise aux ingénieurs de l'Indre-et-Loire et aux Américains de se réunir afin de dresser un état des travaux à exécuter en urgence et de trouver un accord sur l'aide américaine en termes de matériel et de personnel. L'ingénieur précise que des pourparlers avec les Américains sont déjà entrepris depuis plusieurs mois mais

---

<sup>564</sup> *Ibid.*, Lettre du ministre de la guerre au général commandant la neuvième région, 2 août 1918.

<sup>565</sup> *Ibid.*, Rapports des subdivisionnaires des Ponts et Chaussées, 25 mars 1918.

<sup>566</sup> *Ibid.*

<sup>567</sup> *Ibid.*, Lettre de l'agent voyer en chef du département de l'Indre-et-Loire à l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 8 mars 1919.

<sup>568</sup> *Ibid.*, Lettre des services des routes militaires à l'ingénieur en chef de l'Indre-et-Loire, 23 octobre 1918.

<sup>569</sup> *Ibid.*

que les Américains n'ont pour le moment entamé aucune action. Pour se justifier les *Sammys* expliquent que leur matériel de transport, les camions en premier lieu, servent avant tout au front<sup>570</sup>.

L'aide américaine semble enfin se concrétiser au cours de l'année 1919. En janvier de la même année, le Ministère des Travaux Publics et des Transports accepte le concours américain. Le travail de réfection des routes et des chemins effectué par les ingénieurs américains se fait sous la direction de l'Ingénieur en chef des villes. Le personnel et le matériel de transport sont fournis par l'armée américaine et le petit matériel par les ingénieurs des villes<sup>571</sup>, ce qui permet aux Américains d'avoir un interlocuteur bien précis. Le but est d'éviter qu'ils ne s'adressent aux diverses autorités locales dont dépendent les voies de communication, ce qui entraînerait des retards dans les travaux. Les travaux débutent en janvier 1919 à Tours sur la route nationale numéro 76. Du 15 mai au 31 mai 1919, les Américains participent aux travaux d'entretien des routes numéro 10, 152 et 158. Cette fois-ci l'armée américaine remplit donc son rôle mais les ingénieurs ne semblent pas satisfaits du travail fourni par les Américains, exécuté dans des conditions « assez médiocres <sup>572</sup>» par « des détachements de travailleurs nègres <sup>573</sup>» qui ne connaissent pas les routes. Moins qu'une discrimination raciale, ce sont davantage les difficultés à se faire comprendre du fait de la barrière de la langue qui gênent les ingénieurs tourangeaux. Au cours de l'année 1919, les rapports entre Français et Américains sont tendus et leurs visions sur le travail effectué différent. Ainsi, en avril 1919, les Américains considèrent que les réparations de la route nationale n° 10 sont terminées et proposent de laisser un détachement de 6 à 8 hommes pour participer à des actions de maintenance dans le cas où le trafic américain poserait encore problème<sup>574</sup>. Le point de vue des autorités tourangelles est différent puisqu'elles considèrent que « la chaussée n'est pas encore parfaitement unie <sup>575</sup>». Le 3 juin 1919, les Américains ne participent plus aux travaux d'entretien des routes n° 10, 152 et 158 mais continuent à approvisionner la ville en matériaux. Progressivement au cours du mois de juin, la démobilisation des troupes américaines ne permet plus à ces derniers de participer aux travaux et à la fourniture en matériaux. Malgré des difficultés, l'ingénieur de l'arrondissement de l'Ouest reconnaît qu'il est satisfait des travaux réalisés par les Américains. La barrière de la langue et le travail mal fait se sont progressivement effacés pour laisser place

---

<sup>570</sup> *Ibid.*, Réponse de l'ingénieur en chef de l'Indre-et-Loire, 24 octobre 1918.

<sup>571</sup> *Ibid.*, Circulaire du sous-secrétaire d'état aux travaux publics et des transports, 28 janvier 1919.

<sup>572</sup> *Ibid.*, Rapport de l'ingénieur de l'arrondissement de l'Ouest, 24 mars 1918.

<sup>573</sup> *Ibid.*

<sup>574</sup> *Ibid.*, Lettre de l'ingénieur américain à Tours à l'ingénieur des Ponts et Chaussées de Tours, 18 avril 1919.

<sup>575</sup> *Ibid.*, Rapport du subdivisionnaire de Tours, 21 avril 1919.

à des rapports plus cordiaux<sup>576</sup>. Les Américains ont également participé aux nettoyages des accotements. Sur l'ensemble du territoire français entre le 15 février et le 28 février 1919, 109 455 américains travaillent à la réfection des routes<sup>577</sup>.

Le mois de janvier 1919 marque également le début des travaux en Charente où les habitants de la ville d'Angoulême accueillent des hommes du génie américain qui participent à la réfection des routes. Ainsi, en janvier 1919, un détachement de plus de 200 hommes se présente dans la ville d'Angoulême pour y effectuer ces travaux. Ils sont mis à la disposition de l'administration des Ponts et Chaussées.

Certaines installations américaines ont un caractère durable dans l'espace urbain des territoires du Centre-Ouest, après la cessation des combats et annoncent l'« âge d'or » de l'aménagement du territoire qui apparaît durant l'entre-deux-guerres en Europe qui est alors en pleine phase de reconstruction<sup>578</sup>. Cet exemple montre également que les aménagements urbains ne sont pas spécifiques à l'après Seconde Guerre mondiale. Les voies ferrées en gare de La Rochelle, l'assainissement des eaux et la réfection des routes sont autant d'installations dont bénéficie le territoire français une fois le conflit terminé.

Cependant, à certaines occasions, les Américains ne s'occupent pas de réparer les dégâts qu'ils ont causés, c'est le cas dans la commune de Saint-Trojan, sur l'île d'Oléron en Charente-Inférieure. Les Américains commencent les travaux de réfection mais suite à la signature de l'armistice, ils abandonnent leurs projets. Le 31 juillet 1919, une circulaire ministérielle prescrit au Service des Ponts et Chaussées de poursuivre les travaux américains pour la réfection des chemins vicinaux dégradés par l'armée américaine<sup>579</sup>. La reconstruction est faite par des entrepreneurs locaux sur la demande de l'île d'Oléron. Durant les années 1920, les habitants de Saint-Trojan poursuivent les efforts de réfection des chemins vicinaux sans l'aide américaine<sup>580</sup>.

Par ailleurs, d'autres installations restent durables pour les villes. Il s'agit de l'amélioration des lignes téléphoniques et télégraphiques. Toujours dans l'optique de relier l'ensemble de leurs installations, les Américains mettent également en place sur le sol français

---

<sup>576</sup> *Ibid.*, Lettre de l'Ingénieur de l'arrondissement de l'Ouest à l'ingénieur de Tours, 17 juin 1919.

<sup>577</sup> SHD Vincennes, 4 N 32, Rapport du Colonel Guillon, officier de liaison de l'EMA pour le QG des SOS à Tours, mars 1919.

<sup>578</sup> FOURNIER Patrick, MASSARD-GUILBAUD Geneviève (dir.), *Aménagement et environnement...Op.cit.*, page 8.

<sup>579</sup> AD 17, 17 S 637, Circulaire ministérielle, 31 juillet 1919.

<sup>580</sup> *Ibid.*

tout un réseau de lignes téléphoniques et télégraphiques afin d'assurer une liaison permanente entre les différentes unités. Les *Telegraph Battalion* sont souvent présents pour une durée courte allant d'un à deux mois. Ainsi, à Chinon, en Indre-et-Loire, dans un immeuble de la rue Voltaire, des Américains sont stationnés pour construire la ligne télégraphique et téléphonique qui doit relier leurs différents camps<sup>581</sup>. Le bataillon arrive le 2 mars 1918 et repart le 27 avril 1918. En juillet 1918, environ 210 hommes de troupes américains et 7 officiers sont arrivés à Parthenay, dans les Deux-Sèvres avec du matériel tels que des camions et des outils pour installer la ligne téléphonique et télégraphique entre La Rochelle et Saumur. Casernés dans un baraquement militaire, les Américains restent deux mois. À Saujon, le 413<sup>e</sup> bataillon de télégraphistes est installé en septembre 1918<sup>582</sup>. Les soldats sont logés dans un immeuble situé 11 rue du Temple, ils occupent également les terrains près de la voie ferrée où un parc automobile et un camp américain sont mis en place.

Face à l'ensemble de ces tâches accomplies par le corps expéditionnaire américain et face au nombre d'hommes mobilisés dans les services de l'arrière, l'ennemi allemand tend à minimiser et à rejeter ces constructions américaines. Dans un souci propagandiste, les journaux allemands relatent des paroles prononcées par des combattants français prisonniers qui remettraient en question ces travaux de chemins de fer et plus généralement l'ensemble des constructions américaines en France. Ces constructions seraient donc mises en place « comme si ils pensaient qu'il y aura quelque chose à faire avec ces installations après la guerre et comme si on avait l'intention après la guerre de voyager sur des chemins de fer américains et de télégraphier et de téléphoner de bureaux américains <sup>583</sup> ». Vrais propos tenus par les soldats français retenus prisonniers ou bien invention de la part des Puissances Centrales ? Difficile de distinguer le vrai du faux tant les deux partis ont des raisons de verbaliser leur colère contre les Américains. D'un côté, les prisonniers français qui expriment une jalousie et même une rancœur devant des soldats américains qui ne se battent pas et qui restent loin de tous les dangers du front, de l'autre côté les ennemis allemands et leurs alliés utilisant des moyens de propagande pour atténuer l'aide américaine et montrer que celle-ci n'est pas aussi utile qu'un renfort lors des combats.

---

<sup>581</sup> *Le Républicain de Chinon*, 28 février 1918.

<sup>582</sup> AD 17, 43 J 175, Lettre du Directeur des Postes et Télégraphes de Charente-Inférieure au ministre de la Guerre, 10 septembre 1918.

<sup>583</sup> SHD Vincennes, 7 N 1099, Extrait du *Berliner Lokal Anzeiger*, 21 mars 1918.

L'arrivée des Américains permet bien de moderniser certaines installations dans les communes. Au final, les Américains effectuent des travaux dans 28 ports différents sur l'ensemble du territoire français et utilisent plus de 8 000 kilomètres de voies ferrées afin d'assurer leurs livraisons jusqu'aux zones de stockage, entrepôts ou gares de ravitaillement<sup>584</sup>. Pour réussir cette entreprise, les Américains exportent leur méthode de travail issue du taylorisme dont la diffusion est accélérée après le premier conflit mondial. La main-d'œuvre française se confronte dans les ports, dans les ateliers de chemins de fer et dans les usines du Centre-Ouest à la vision américaine du travail : un rendement qui doit être efficace, un travail effectué tous les jours de la semaine et ignorant les revendications ouvrières.

Face à ces travaux de grande ampleur, les départements du Centre-Ouest apparaissent comme inférieurs, dépourvus de techniques de modernisation. Toutefois, les *Sammies* ne font que continuer des travaux déjà entrepris par les autorités locales. Les Américains accélèrent simplement un processus déjà enclenché avant les années de guerre. Issus d'une nation qui s'urbanise depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Américains entreprennent de modifier, d'américaniser les villes du Centre-Ouest selon leur conception de la ville moderne : adaptée à une circulation intense de véhicules lourds, composée de rues goudronnées, étanches et où l'eau potable est accessible à tout habitant. Pour les historiens de la Grande Guerre, « les grandes puissances qui participèrent à la Première Guerre mondiale purent déplacer d'immenses quantités de matériel avec une efficacité suffisante et sur une période suffisamment longue pour présider à la naissance de la guerre industrialisée moderne<sup>585</sup> ».

Par ailleurs, la Grande Guerre permet aux États-Unis de devenir la première puissance économique mondiale en fournissant avant leur entrée en guerre officielle des vivres ou des matières premières aux puissances alliées. Les imaginaires autour de l'abondance en vivres du territoire américain sont présents dans les mentalités françaises entraînant une attente considérable dans l'aide que doit apporter le continent américain dans l'effort de guerre. Celle-ci se matérialise de différentes façons, par l'apport de marchandises américaines, par le biais de la philanthropie qui connaît une profonde mutation outre-Atlantique durant le premier conflit mondial. L'arrivée de riches troupes américaines est perçue comme une aubaine économique

---

<sup>584</sup> BROWN Ian M., « Logistique », in WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. États*, Paris, Fayard, 2014, page 251-271, page 264.

<sup>585</sup> *Ibid.*, page 271.

et financière par les communes du Centre-Ouest ainsi que par leurs habitants, dans un contexte de restriction et de hausse des prix.

## **Chapitre III**

### **La vie économique et sociale du Centre-Ouest pendant la présence américaine**



En avril 1917, la Chambre de Commerce de La Rochelle apprend avec grand plaisir l'entrée en guerre des Américains dans la Grande Guerre mais « sans savoir de façon précise comment l'action des États-Unis va se manifester<sup>586</sup> ». La Chambre pense que, dans un premier temps, l'aide américaine peut surtout être bénéfique sur le plan financier et peut aider au ravitaillement et à l'approvisionnement de la population en matériel et en vivres. La mission française qui se rend aux États-Unis à partir d'avril 1917 indique à cette occasion au gouvernement américain la nécessité d'obtenir avant tout de l'argent, des vivres, des engrais, du charbon, de l'acier, de l'huile et des moyens de transport<sup>587</sup>. Face à l'aide économique des Américains depuis le début du conflit, les autorités locales attendent que les États-Unis maintiennent leurs envois de capitaux. Pendant la guerre, les États-Unis passent donc d'une nation endettée à un pays créditeur. Le conflit constitue l'une des racines de l'émergence de ce pays en tant que puissance économique.

Cet aspect est perceptible en France et notamment dans le Centre-Ouest où les habitants ont l'occasion de se confronter à la richesse des Américains et de profiter d'une aide financière dans le cadre des actions philanthropiques menées par les États-Unis et par les actions de la Croix-Rouge américaine très présente dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Charente, de la Charente-Inférieure et de l'Indre-et-Loire, accentuant ainsi l'influence culturelle et économique des Américains hors de leurs frontières nationales. Ces associations, à l'image de la Croix-Rouge ou de la « Fraternité franco-américaine » sont de véritables entreprises d'acculturation des populations françaises et sont les « miroirs <sup>588</sup>» de la supériorité morale, politique et matérielle des États-Unis. Toutefois, l'arrivée de ces nouveaux alliés entraîne également des conséquences négatives sur l'économie du Centre-Ouest liées notamment à la hausse des prix causée par des commerçants profitant de la naïveté des *Sammies* en matière de prix français mais aussi par les lois prohibitionnistes votées aux États-Unis et dont les répercussions se font sentir jusqu'en Charente et en Charente-Inférieure. Les négociants perdent ainsi un débouché commercial non négligeable. La brève embellie économique et sociale possible grâce au travail fourni par les Américains à la main-d'œuvre civile du Centre-Ouest ne fait pas oublier les désagréments causés par les nouveaux alliés.

---

<sup>586</sup> AD 17, 41 ETP 402, Séance de la Chambre de Commerce de La Rochelle, 19 avril 1917.

<sup>587</sup> *Le matin charentais*, 29 avril 1917.

<sup>588</sup> FARRÉ Sébastien, *Colis de guerre. Secours alimentaires et organisations humanitaires (1914-1947)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, page 44.

## A) Philanthropie et actions humanitaires

### 1- Les organismes philanthropiques et humanitaires américains dans le Centre-Ouest de la France

L'étude de la philanthropie américaine dans la Grande Guerre a été récemment renouvelée, ainsi que celle de la prévention sociale. En France, Olivier Zunz est l'un des premiers à se pencher sur ces questions, suivi par Ludovic Tournès qui a travaillé sur la fondation Rockefeller, sans se concentrer exclusivement sur la période 1914-1918<sup>589</sup>. Les grands philanthropes comme Rockefeller ou Carnegie ont aujourd'hui leur propre histoire. Cependant aucun historien n'a mené une étude générale de la philanthropie américaine. Nombreux sont les jeunes chercheurs américains et français à interroger cet aspect de la guerre, comme l'a montré la tenue d'un colloque international à Meaux en mai 2017, autour de la philanthropie américaine<sup>590</sup>, ou comme l'illustrent les travaux de Chloé Pastourel qui effectue ses recherches sur les actions philanthropiques américaines durant la Grande Guerre et l'entre-deux-guerres<sup>591</sup>. L'aspect social fait également l'objet de recherches à l'instar de celles d'Olivier Faron qui interroge les différentes aides françaises et américaines mises en place durant le conflit pour secourir les populations les plus nécessiteuses comme les veuves ou les orphelins de guerre<sup>592</sup>. Il est l'un des rares historiens à présenter les œuvres de guerre proposées par les Américains, notamment la « Fraternité Franco-américaine ». Pourtant, la philanthropie américaine, présente sur le sol français du début du XX<sup>e</sup> siècle à la fin des années 1970, fait de la France son champ d'action privilégié pour mener à bien ses actions humanitaires.

Si dans un premier temps la philanthropie américaine se caractérise par des dons faits, sur le sol américain, par les grandes fondations et les nouvelles élites nées de la révolution industrielle, à des associations caritatives et religieuses, une philanthropie caractérisée de

---

<sup>589</sup> ZUNZ Olivier, *La philanthropie en Amérique. Argent privé, affaire d'État*, Paris, Fayard, 2012 ; TOURNES Ludovic, *Sciences de l'homme et politique : les fondations philanthropiques américaines en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Broché, 2011.

<sup>590</sup> Colloque « Dons et solidarité. La philanthropie américaine durant la Grande Guerre », Musée de la Grande Guerre de Meaux, 3 et 4 avril 1917.

<sup>591</sup> PASTOUREL Chloé, « L'action philanthropique américaine face à l'usure des corps infantiles en Europe. Étude d'un orphelinat américain en Auvergne pendant et après la Grande Guerre », DORNEL Laurent, LE BRAS Stéphane (dir.), *Les fronts intérieurs européens : l'arrière en guerre (1914-1920)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, pages 163-179.

<sup>592</sup> FARON Olivier, *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la nation de la Première Guerre mondiale*, Paris, Éditions de la Découverte, 2001.

philanthropie traditionnelle par Ludovic Tournès<sup>593</sup>, progressivement, dans un contexte de croissance économique, les grandes fondations américaines souhaitent prendre en charge « des actions d'intérêt général <sup>594</sup>». Dans les années 1890, les États-Unis deviennent une puissance économique et où l'industrialisation est en constante progression. Le nouvel enjeu est de « réguler les inégalités sociales nées de l'industrialisation <sup>595</sup>». La philanthropie doit organiser et financer le changement social. Toutefois, les élites et les grandes fondations américaines souhaitent partager leurs actions et faire rayonner le modèle américain au-delà du territoire américain et notamment en Europe. C'est la Première Guerre mondiale qui permet cette « mondialisation <sup>596</sup>» de la philanthropie américaine.

Pendant longtemps, les études autour de la philanthropie se sont intéressées à l'investissement des Américains dans le conflit, à travers l'aide proposée aux soldats du front européen, par la création du « Foyer du soldat » qui propose détente, réconfort et soutien moral aux soldats. Ces Foyers, créés avant l'entrée en guerre officielle des États-Unis dans le conflit sont tenus par une centaine de volontaires français et américains et les historiens comptabilisent un peu plus de 80 locaux sur le front européen. Par ailleurs, l'aide médicale aux soldats blessés, notamment la création de l'Ambulance américaine de Paris en août 1914, ainsi que l'Hôpital américain de Neuilly en 1906, organisé par et pour la population américaine de la capitale française, sont sources de nombreux écrits à l'image de la thèse de Philippe Rochefort<sup>597</sup>. L'Hôpital américain de Neuilly ouvre ses portes en août 1914 aux soldats français blessés, faisant entrer certains Américains dans le conflit par le biais de l'aide médicale. Ces Américains bénévoles sont issus des classes favorisées et connaissent l'Europe pour l'avoir étudiée dans leurs études supérieures. Par ailleurs, le Vieux Continent représente une référence culturelle encore bien vivante pour ces hommes. Avant 1915, une cinquantaine d'œuvres philanthropiques sont mises en place par les Américains à Paris et en province<sup>598</sup>.

---

<sup>593</sup> TOURNÈS Ludovic, « La philanthropie américaine et l'Europe : contribution à une histoire transnationale de l'américanisation », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2010, <http://ipr.univparis1.fr/spip.php?article487>, consulté le 18 janvier 2019, page 5.

<sup>594</sup> *Ibid.*

<sup>595</sup> *Ibid.*

<sup>596</sup> FOUCHÉ Nicole, « De la philanthropie en Amérique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°60, mars 2013, pages 151-162, page 159.

<sup>597</sup> ROCHEFORT Philippe, « La Chambre de Commerce américaine en France et les filiales américaines (1890-1990) : cohérences et dissonances », thèse de doctorat, Paris 4, sous la direction de Pascal Griset, 2013.

<sup>598</sup> Philippe Rochefort, « La communauté américaine à Paris en 1914, la philanthropie et l'hôpital américain de Paris », Colloque de Meaux, 3 et 4 avril 2017.

L'action humanitaire la plus connue et celle sur laquelle nous rencontrons de nombreuses études est celle d'Anne Morgan, fille du banquier John Pierpont Morgan. La jeune femme fait partie des volontaires américains traversant l'Atlantique quand la guerre éclate, en employant son temps et son argent à des œuvres humanitaires. Elle s'illustre notamment en Picardie, où les Américaines participent à la reconstruction de la France et aident la population à affronter leurs difficiles conditions de vie. En avril 1917, les fonds privés qu'Anne Morgan récolte aux États-Unis permettent la création du Comité Américain pour les régions dévastées (CARD), qui prend ce nom en février 1918<sup>599</sup>. En juin 1917, cette jeune Américaine s'installe en compagnie d'autres Américaines dans des baraquements à Blérancourt, où se tient aujourd'hui un musée consacré à cette aide américaine. Le CARD et Anne Morgan sillonnent donc l'Aisne pour venir en aide aux populations civiles, jusqu'en mars 1918 pour acheter ensuite le château de Blérancourt en février 1919 et continuer leur action, une fois l'armistice signé. De juin 1917 à mars 1918, ces femmes aident 771 familles à retrouver un toit et s'occupent de 2 296 personnes<sup>600</sup>. Entre mars et octobre 1918, elles viennent en aide aussi bien aux civils qu'aux soldats et le CARD se déplace en fonction des urgences sur le front. Reconnu d'utilité publique, le comité agit à partir de novembre 1918 pour la reconstruction du Nord et de l'Est de la France. Dans les années qui suivent le conflit les membres du CARD créent un programme de santé publique et participent à la formation d'un personnel médico-social implantant donc en France « des méthodes et des modèles américains <sup>601</sup>», marqueurs de la philanthropie américaine puisque les États-Unis étendent ainsi leur influence culturelle à l'Europe. Toutefois, l'histoire d'Anne Morgan et de ces riches Américains ne donne qu'une vision partielle de l'aide philanthropique américaine.

Plus récemment, les travaux de Sébastien Farré tendent à mettre en avant d'autres initiatives humanitaires prises aux États-Unis par le gouvernement américain avant son entrée en guerre, comme la mise en place de la « Commission d'aide à la Belgique », *the Commission for Relief of Belgium* (CRB) dirigée par Herbert Hoover. Cette commission a pour objectif de faire parvenir de la nourriture aux populations belges et du Nord de la France au bord de la famine et est largement soutenue par le gouvernement américain. Il s'agit pour les États-Unis à travers

---

<sup>599</sup> DIEBOLT Evelyne, LAURANT Jean-Pierre, *Anne Morgan, une Américaine en Soissonnais, (1917-1952)*, Soissons, AMSAM, 1990 ; CABANES Bruno, *Les Américains dans la Grande Guerre*, Paris, Gallimard, 2017, pages 110 à 124 et LAURANT Jean-Pierre, « Anne Morgan et le Comité américain des régions dévastées (1917-1923) », dans CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (dir.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, pages 375-382.

<sup>600</sup> DIELBOT Evelyne, FOUCHÉ Nicole, « 1917-1923 : Les Américaines en Soissonnais, leur influence sur la France », *Revue Française d'Etudes Américaines*, n°59, 1994, pages 45-63, page 48.

<sup>601</sup> *Ibid.*, page 46.

l'action de cette commission de montrer leur « volonté d'intervenir au-delà des frontières politiques et raciales [en ayant] l'intention d'étendre l'influence américaine par la supériorité morale et matérielle de son modèle économique et politique, dont l'opération de la CRB doit être le miroir<sup>602</sup> ». Un Comité central des secours américains en France ainsi qu'un Comité central des secours de guerre aux États-Unis sont mis en place afin de coordonner les donations en nature et en espèces de plus de 6 000 organisations américaines. L'ensemble de ces structures constitue pour les États-Unis un « instrument diplomatique dans les limites imposées par la neutralité du pays <sup>603</sup>» et leur permet de montrer leur « solidarité avec les pays démocratiques sans s'engager militairement dans le conflit<sup>604</sup> », c'est aussi un moyen pour les États-Unis de s'imposer sur la future scène internationale, comme le montrent les actions de la branche américaine de la Croix-Rouge.

À partir de 1917, le Centre-Ouest fait la connaissance d'une association dont les dons en argent et en nature aident l'ensemble des habitants du Centre-Ouest mais également les réfugiés : il s'agit de la Croix-Rouge, et de sa branche américaine. Les historiens américains et français se sont penchés sur cette association humanitaire à l'image de Sébastien Farré et de Bruno Cabanes en France ou de Julia Irwin aux États-Unis<sup>605</sup>. L'ouvrage de Sébastien Farré permet de comprendre l'évolution de l'importance du rôle de la Croix-Rouge au sein du territoire américain. En 1905, l'association est totalement réorganisée et repensée comme une institution au service de la nation ; c'est d'ailleurs le chef de l'État qui préside la Croix-Rouge et ses principaux membres sont choisis par le Président et les principaux ministères. Le Gouvernement américain soutient fortement l'association en l'aidant à organiser ses collectes de fonds. Son financement est assuré par les grandes fortunes américaines, comme celle de Rockefeller, mais également par celles de la population américaine. En effet, en juin 1917, le quotidien poitevin *L'Avenir de la Vienne* rapporte que les chauffeurs de taxi de New York ont remis leurs pourboires d'une journée de travail à la Croix-Rouge américaine, qui récolte ainsi 500 dollars pour mener à bien ses actions<sup>606</sup>. Cette générosité américaine « déborde sur l'univers <sup>607</sup>». Cependant, on peut se demander s'il s'agit d'une action purement volontaire ou si la contrainte du don n'est pas également très présente chez les Américains. En effet,

---

<sup>602</sup> FARRÉ Sébastien, *Colis de guerre... Op.cit.*, page 44.

<sup>603</sup> *Ibid.*, page 42.

<sup>604</sup> *Ibid.*, page 42-43.

<sup>605</sup> CABANES Bruno, *The Great War and the Origins of the Humanitarianism, 1918-1924*, Cambridge, Cambridge Press University, 2014, IRWIN Julia F., *Making the World Safe : The American Red Cross and a Nation's Humanitarian Awakening*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

<sup>606</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 21 juin 1917.

<sup>607</sup> *La Touraine Républicaine*, 1<sup>er</sup> septembre 1918.

Olivier Zunz indique qu'il s'agit également d'un outil coercitif visant à mesurer le patriotisme de chaque américain<sup>608</sup>. Ce dernier donne sans toujours avoir le choix, notamment lorsqu'une partie de ses dons est directement ponctionnée sur son salaire.

Il s'agit là d'une profonde mutation de la philanthropie américaine lors du déclenchement de la Grande Guerre qu'illustrent parfaitement les actions de la Croix-Rouge. En effet, bien avant l'entrée en guerre officielle des États-Unis dans la guerre, entre 1914 et 1917, la population américaine est très souvent sollicitée pour donner aux œuvres humanitaires privées, marquant un grand changement de cette activité durant la guerre. Avant celle-ci l'action philanthropique est réservée à un milieu de riches personnalités à l'image de Rockefeller qui mène une campagne contre la tuberculose entre 1917 et 1921 et soutient les associations humanitaires, en versant 22 millions de dollars à plusieurs d'entre elles<sup>609</sup>. D'autres personnalités de l'industrie suivent son exemple et mettent leur fortune au service de l'ordre social. Lors du déclenchement du conflit, la philanthropie s'étend à toutes les couches de la population américaine, devenant ainsi une philanthropie de « masse <sup>610</sup>», en 1917. Le don devient partie intégrante de la citoyenneté américaine. La philanthropie mobilise les esprits par le biais notamment des actions de propagande menées par le *Committee on Public Information*. De nombreuses collectes de fonds sont organisées aux États-Unis et chaque individu est invité à donner pour aider aussi bien les populations européennes, que les États-Unis dans leur combat contre le Mal. Sur 100 millions d'Américains, 66 millions font des dons car « contribuer financièrement à l'effort de guerre était présenté comme un devoir national et un moyen d'obtenir la victoire <sup>611</sup> ». Cédric Cotter et Irène Herrmann voient dans ces actions humanitaires américaines une façon de provoquer la sympathie des populations alliées, il est donc nécessaire de souligner son caractère américain<sup>612</sup>. Toujours selon ces historiens, « les États-Unis font de l'humanitaire une partie intégrante de leur effort de guerre<sup>613</sup> » et le pays se constitue en « véritable empire caritatif <sup>614</sup> ». Les États-Unis ont une « mission civilisatrice <sup>615</sup> ». Pour les historiens travaillant sur ce sujet, la philanthropie américaine véhicule les idées de la civilisation

---

<sup>608</sup> ZUNZ Olivier, *La philanthropie en Amérique... Op.cit.*, page 75.

<sup>609</sup> TOURNÈS Ludovic, « La fondation Rockefeller et la naissance de l'universalisme philanthropique américain », *Critique internationale*, n°35, février 2007, page 173-197, page 184.

<sup>610</sup> ZUNZ Olivier, *La philanthropie en Amérique... Op.cit.*, page 75.

<sup>611</sup> *Ibid.*

<sup>612</sup> COTTER Cédric, HERRMANN Irène, « Les dynamiques de la rhétorique humanitaire : Suisse, États-Unis et autres neutres », *Relations internationales*, n°159, avril 2014, pages 49-67, page 60.

<sup>613</sup> *Ibid.*, page 60.

<sup>614</sup> FARRÉ Sébastien, *Colis de guerre... Op.cit.*, page 248.

<sup>615</sup> HARTER Hélène, *Les États-Unis... Op.cit.*, page 47.

américaine et devient donc une véritable entreprise d'acculturation des populations françaises, forgeant un imaginaire autour des États-Unis.

Pendant la Première Guerre mondiale, la Croix-Rouge américaine se mobilise en lançant des campagnes nationales. En 1917, elle devient « la plus grande organisation philanthropique de masse du pays<sup>616</sup> » et compte à cette date 14 000 salariés puis 22 millions de membres adultes et 11 millions de jeunes entre avril 1917 et novembre 1918<sup>617</sup>. Dans ce même intervalle, l'association recueille plus de 400 millions de dollars<sup>618</sup>. Selon *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, en mai 1918, la Croix Rouge américaine en France compte 2 300 personnes, 29 magasins pour entreposer ses marchandises et dirige 20 hôpitaux et 75 dispensaires pour la population civile française<sup>619</sup>.

La Croix-Rouge américaine s'installe dans le Centre-Ouest et plus particulièrement dans les chefs-lieux des départements. Ainsi, à La Rochelle, une antenne de la Croix-Rouge américaine est ouverte le 20 septembre 1917, au 22, place d'Armes. Son action est d'aider les familles les plus en difficulté, notamment les familles des militaires décédés, en procurant des soins gratuits ou en aidant les réfugiés<sup>620</sup>. Cette dernière action se manifeste à l'échelle du département de la Charente-Inférieure, comme en juin 1918, où l'association américaine distribue des vêtements aux réfugiés de Saint-Sornin et de Hiers-Brouage, récemment arrivés<sup>621</sup>. À Tours, les locaux de la Croix-Rouge sont situés dans les jardins de la Préfecture, au 15 de la rue Bernard Palissy. Niort compte également une permanence, dans l'ancien hôtel des Trois Pigeons sur la place du Donjon de la Ville, dont les locaux sont concédés gratuitement par la ville de Niort. La Croix-Rouge arrive le 31 janvier 1918, reste 12 mois et crée un service de secours pour les réfugiés de la ville de Niort grâce à l'aide de dons prélevés sur le fonds constitué à la Préfecture et de dons de particuliers. Avec cet argent, la Croix-Rouge installe un asile de passage dans le chef-lieu niortais<sup>622</sup>. À Poitiers, l'association arrive en avril 1918 et installe un dispensaire au Grand Séminaire, rue de la Trinité. À Angoulême, c'est Madame Goodale qui dirige le centre de la Croix-Rouge américaine de la ville mais nous n'avons

---

<sup>616</sup> ZUNZ Olivier, *La philanthropie en Amérique... Op.cit.*, page 69.

<sup>617</sup> FARRÉ Sébastien, *Op.cit.*, page 248.

<sup>618</sup> IRWIN Julia F. « The American Red Cross in Great War-Era Europe, 1914-1922 », colloque de Meaux, 3 et 4 avril 2017.

<sup>619</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 14 avril 1918.

<sup>620</sup> COUPEAU Sophie, « La Première Guerre mondiale à La Rochelle, secours aux blessés et œuvres de guerre », dans *Écrits d'Ouest, Cahiers rochelais d'Histoire régionale, d'art et de littérature*, La Rochelle, Société rochelaise d'histoire moderne et contemporaine, n°10, 2002, pages 123-143.

<sup>621</sup> *La Croix de Saintonge et d'Aunis*, 23 juin 1918.

<sup>622</sup> *Ibid.*, 5 janvier 1919.

retrouvé aucune indication géographique pour situer l'antenne de l'association dans le chef-lieu charentais.

La Croix-Rouge américaine n'est pas la seule organisation humanitaire à posséder des cellules locales ; c'est aussi le cas de la « Fraternité franco-américaine » et de son pendant américain *The Fatherless Children of France*. Cette œuvre vient en aide aux orphelins de guerre et se charge de répartir les dons venus d'outre-Atlantique dans l'ensemble des associations françaises qui viennent en aide aux orphelins<sup>623</sup>. La Fraternité franco-américaine est fondée en mars 1916 aux États-Unis pour aider les orphelins français et se divise en deux sections : la Fraternité franco-américaine qui accueille en France tous les dossiers des enfants et les désigne aux bienfaiteurs et le *Fatherless Children of France*, branche américaine de la Fraternité, qui recueille en Amérique les souscriptions des bienfaiteurs et donnent ensuite l'argent aux enfants en France<sup>624</sup>. Il s'agit d'un autre exemple de coopération franco-américaine. Le nombre de comités locaux de la « Fraternité franco-américaine » augmente au cours du conflit : il existe 41 comités locaux le 1<sup>er</sup> juin 1916, 128 au 31 décembre 1917 et 180 au 1<sup>er</sup> mai 1918<sup>625</sup>. L'œuvre met également en place un système de parrainage dans lequel des orphelins français peuvent être adoptés symboliquement par un bienfaiteur américain. Un comité central est instauré à New York puis différents comités locaux sont mis en place dans les villes américaines. Le comité de Philadelphie, en Pennsylvanie, a adopté 5 518 enfants, le comité de Pittsburgh toujours en Pennsylvanie, 4 580 enfants. Le 1<sup>er</sup> avril 1920, 268 000 enfants ont été adoptés, 9 550 000 dollars ont été récoltés aux États-Unis depuis sa fondation et 64 millions de dollars ont été transférés à Paris<sup>626</sup>. L'association américaine disparaît le 31 décembre 1920<sup>627</sup>. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 1921, l'association ne s'occupe que de recueillir et de payer les sommes attribuées aux enfants déjà adoptés<sup>628</sup>.

Outre ces organismes, nous répertorions d'autres associations qui viennent au secours des habitants du Centre-Ouest et adoptent des orphelins français comme *The French Relief Fund, War, War Orphan Committee*, dans les Deux-Sèvres, association de la ville américaine d'Indianapolis, qui se charge de trouver des bienfaiteurs américains pour venir en aide aux

---

<sup>623</sup> FARON Olivier, *Les enfants du deuil...Op.cit.*, page 192.

<sup>624</sup> AMLR, 4 H 27, Lettre de la Fraternité franco-américaine au maire de La Rochelle, 3 mai 1922.

<sup>625</sup> FARON Olivier, *Les enfants du deuil...Op.cit.*, page 75.

<sup>626</sup> SHD Vincennes, 13 N 121, Lettre des *Fatherless Children of France* à l'office de liquidation et au ministre des régions libérées, 18 avril 1920.

<sup>627</sup> *Ibid.*

<sup>628</sup> *Ibid.*, Lettre des *Fatherless Children of France* à l'office de liquidation et au ministre des régions libérées, 27 février 1921.



familles françaises les plus nécessiteuses<sup>629</sup>. D'autres initiatives sont lancées, comme celle du *Cary on Club*, une association de constructions maritimes de Portland dans l'Oregon qui envoie 10 000 francs en France pour adopter 20 orphelins et les entretenir pendant un an<sup>630</sup>. À l'échelle nationale, les historiens ont répertorié d'autres associations venant en aide aux Français, entre 1915 et 1918, notamment l'œuvre des « Bons enfants » qui versent 50 francs ou plus aux orphelins de guerre, ou l'« Orphelinat des armées » qui peut aller jusqu'à 500 francs par an pour les orphelins<sup>631</sup>.

L'aide privée est également importante et, comme l'indique Olivier Faron, elle s'internationalise. Certains riches américains, hors du cadre associatif, donnent aux orphelins de guerre, comme la veuve de Theodore Roosevelt qui en souvenir de son fils tombé sur le front de l'Aisne « a assuré des allocations considérables à tous les pupilles de la Nation, originaires de Saint-Quentin et de la région <sup>632</sup>». L'ensemble de ces actions internationales d'assistance sociale complète l'aide proposée par l'État français.

Durant le conflit, chaque association a notamment pour objectif de venir en aide aux populations les plus éprouvées du conflit et en particulier les veuves et les orphelins.

## **2- Quels moyens pour quels publics ?**

Dans chaque association, des critères précis sont établis pour attribuer ou non un don en argent aux familles du Centre-Ouest. Ainsi, au début de l'année 1918, la Croix-Rouge américaine met à la disposition de la France 500 millions de francs pour venir en aide aux familles les plus nécessiteuses, les plus éprouvées par la guerre. Cela signifie être issu d'une famille de militaire présent aux armées, mort pour la France ou mutilé, malade blessé ou prisonnier de guerre. Outre le patronyme, les familles doivent préciser le sort aux armées du ou des « militaires français donnant lieu à la proposition », si le militaire a obtenu une distinction honorifique, la situation de la famille avant l'incorporation du militaire c'est-à-dire s'il est père de famille, sa profession, le nombre d'enfants à sa charge, le montant de ses revenus professionnels, le montant des contributions à sa charge, la situation de fortune de ses parents et de sa femme. Il faut également renseigner la situation de la femme : si cette dernière a obtenu

---

<sup>629</sup> *Ibid.*, Lettre du *French Relief Fund, War, War Orphan Committee* au maire de Niort, 29 avril 1919.

<sup>630</sup> *Le matin charentais*, 10 septembre 1918.

<sup>631</sup> FARON Olivier, *Op.cit.*, page 188.

<sup>632</sup> *Ibid*, page 20.

une pension militaire, son montant et si elle reçoit d'autres aides de la part de l'État français. Pour terminer, il faut que la famille soit « digne d'intérêt<sup>633</sup> », c'est-à-dire que sa moralité est évaluée et qu'elle doit se trouver dans un véritable état de nécessité selon les critères définis par la Croix-Rouge américaine. Il semble donc que pour faciliter le choix parmi toutes ces demandes, les critères de l'intérêt et de la bonne moralité soient privilégiés.

En effet, face aux 1,4 millions de morts de la Première Guerre mondiale, soit 3,5 % de la population totale d'avant-guerre et plus de 10 % de la population active, la majorité de familles françaises peut être considérée comme éprouvée par ce conflit<sup>634</sup>. Comme l'indique Nicolas Beaupré, « très peu de Français échappent à l'expérience douloureuse de perdre un proche <sup>635</sup> ». Chacune connaît au moins un mort, un blessé ou un prisonnier de guerre. Les critères définis par la Croix-Rouge américaine semblent donc difficiles à comprendre par les habitants du Centre-Ouest, tous se considèrent dans le besoin. C'est le cas à Tours, où 196 dossiers de renseignement sur les demandes des familles souhaitant obtenir un don de la Croix-Rouge américaine sont rédigés par les autorités municipales entre la fin de l'année 1917 et début 1918<sup>636</sup>. De nombreux dossiers sont refusés et les demandeurs n'en comprennent pas vraiment les motifs. Les familles plaident donc de nouveau leur cause auprès du maire, en lui demandant dans quelle situation il faut être pour obtenir ce don, considérant qu'ils connaissent déjà des conditions de vie désastreuses suite à la guerre.

La somme versée par l'association est répartie entre les différents départements français. Dans le Centre-Ouest, les sommes ne sont pas égales entre les différents espaces en fonction des besoins les plus pressants dans les départements. À la fin du mois de décembre 1917, le président du Conseil Général des Deux-Sèvres reçoit une somme de 25 000 francs, à répartir entre 250 familles. Celles qui sont dans le besoin doivent recevoir 100 francs chacune. La Charente perçoit quant à elle 35 000 francs à répartir entre 350 familles. Dans la Vienne, en décembre 1917, la Croix-Rouge fait don aux familles de soldats morts pour la Patrie d'une somme de 30 000 francs, mise à la disposition du président du département de la Vienne. L'Indre-et-Loire reçoit 34 000 francs en décembre 1917 à distribuer en allocation de 100 francs pour les familles les plus éprouvées par le conflit<sup>637</sup>. Émile Combes, président du Conseil

---

<sup>633</sup> AM de Tours, 4 H 2 boîte 98, Lettre de préfet de l'Indre-et-Loire au maire de Tours, 30 novembre 1917.

<sup>634</sup> BEAUPRÉ Nicolas, *Les grandes guerres : 1914-1945*, Paris, Belin, 2014, pages 200-201.

<sup>635</sup> *Ibid.*, page 200.

<sup>636</sup> AM de Tours, 4 H 2 boîte 98, Dossiers de renseignements pour l'obtention de dons de la Croix-Rouge américaine.

<sup>637</sup> *La Touraine républicaine*, 4 décembre 1917.

Général de la Charente-Inférieure reçoit un chèque de 35 000 francs de la part de la Croix-Rouge américaine<sup>638</sup>, également en décembre 1917. La répartition de l'argent est ensuite effectuée par un comité présidé par le président du Conseil Général, assisté du préfet et des présidents des conseils d'arrondissement. L'argent est remis par les percepteurs. Cette démarche est effectuée sur l'ensemble du territoire français. Pour obtenir ce montant, les familles sont invitées à formuler une demande à la préfecture « en indiquant d'une façon aussi détaillée que possible les causes des modifications survenues dans leur situation du fait de la guerre<sup>639</sup> ».

En Charente, des tableaux sont réalisés par arrondissement, avant d'être retranscrits sur un tableau général à l'échelle du département. Ces tableaux nous renseignent sur les noms des bénéficiaires, les domiciles et les motifs pour lesquels ils sont en droit de recevoir ce don américain. Au vu des 351 personnes qui reçoivent cet argent américain, il apparaît que beaucoup de veuves, 181, obtiennent cette aide car elles ont un mari mort sur le front et parfois des fils tués ou disparus. Les veuves représentent 51,5 % du total des bénéficiaires de l'argent accordé par la Croix-Rouge, pour le département de la Charente<sup>640</sup>. Un enfant peut également recevoir à lui seul une aide, à l'image de Victor Séjard, 10 ans, qui vit à Saint-Coutant dans l'arrondissement de Confolens, orphelin de père et de mère. Les aides sont versées à partir du mois de mars 1918. La ville de Cognac a reçu une enveloppe de 5 800 francs à répartir entre 58 familles. La distribution des dons a eu lieu dans le cabinet du sous-préfet de Cognac le 7 mai 1918<sup>641</sup>. Dans la Vienne, tout comme en Charente, l'argent est réparti par arrondissement dans les sous-préfectures. 27 familles sont sélectionnées dans l'arrondissement de Civray, 68 dans celui de Châtellerauld, 43 à Loudun, 42 à Montmorillon et 119 à Poitiers<sup>642</sup>. Ces dernières ont été recensées par les maires des communes selon les critères de la nécessité et de la moralité définis par la Croix-Rouge. Les maires transmettent ensuite les fiches de présentation de ces familles au préfet. En Charente-Inférieure, la préfecture reçoit au total 2 000 dossiers<sup>643</sup>. Un choix est fait, 78 sont choisies dans l'arrondissement de Saintes, 68 à La Rochelle, 56 à

---

<sup>638</sup> *La Charente Inférieure*, 10 novembre 1917.

<sup>639</sup> *L'indépendant de la Charente-Inférieure*, 23 juin 1918.

<sup>640</sup> AD 16, 10 R PROV 2, « Répartition de la somme de 35 000 francs accordée au département de la Charente pour être distribuée en allocations de 100 francs aux familles les plus éprouvées des officiers, sous-officiers et soldats au service des armées », sd.

<sup>641</sup> *L'indicateur de Cognac*, 9 et 12 mai 1918.

<sup>642</sup> AD 86, 7 R 33, Dons de la Croix-Rouge américaine, 26 décembre 1917.

<sup>643</sup> *L'Écho saintongeais*, 16 décembre 1917.

Rochefort, 50 à Saint-Jean-d'Angély, 52 à Jonzac et 46 dans l'arrondissement de Marennes<sup>644</sup>. Les familles reçoivent 100 francs chacune.

Conscient de cette aide précieuse apportée par cette association américaine, les préfets des cinq départements transmettent à la fin du conflit une lettre à la Croix-Rouge américaine de leur région pour remercier l'association et montrer toute leur reconnaissance face à l'aide apportée durant le conflit. Ainsi, le conseil municipal d'Angoulême rend hommage en décembre 1918 à Madame Goodale, déléguée de la Croix-Rouge américaine dans la commune en lui attribuant le titre de « citoyenne honoraire de la ville d'Angoulême <sup>645</sup> ». Pour le préfet de la Charente-Inférieure, la représentante de l'association dans la ville symbolise « le souvenir de la femme américaine dont la bonté rayonnait sur toute la France » qui doit rester « gravé dans les âmes reconnaissantes <sup>646</sup> », créant ainsi une certaine image de la Femme américaine. Celle-ci est charitable, divine, prête à toujours aider son prochain. Cette femme est l'allégorie vivante du secours américain. Les femmes engagées dans cette association montrent le rôle joué par les civils durant le conflit et notamment celui des femmes. La générosité de la Croix-Rouge américaine est également vantée dans la presse du Centre-Ouest, pour qui cette association « n'est pas une œuvre, elle est un monde », il s'agit du « ministère de la charité internationale <sup>647</sup> ». Des propos qui font non seulement référence au christianisme mais également au paternalisme bienveillant des Américains.

Tout comme la Croix-Rouge, la Fraternité franco-américaine ne fournit pas d'aide sans demander des renseignements très précis aux futurs bénéficiaires, les orphelins. Ces derniers doivent remplir certains critères. Les orphelins doivent appartenir eux aussi à une famille nécessiteuse mais également être âgés de moins de seize ans, être élevés par leur mère ou par un des membres de leur famille et ne pas bénéficier d'un autre secours américain. De plus, le père doit avoir été tué à la guerre ou mort des suites de ses blessures ou d'une maladie contractée au front. Pour prouver cela, l'orphelin doit fournir des pièces justificatives. En outre, le critère de la moralité est également pris en compte. Par toutes ces précautions, les œuvres américaines s'assurent d'aider les familles les plus touchées par le conflit<sup>648</sup>. Si les œuvres américaines sont aussi strictes sur les critères à remplir par leur futur bénéficiaire c'est qu'elles craignent les abus, les escroqueries. À Tours, par exemple, autour du camp d'aviation de Parçay-Meslay, les

---

<sup>644</sup> *L'indépendant de la Charente-Inférieure*, 23 juin 1918.

<sup>645</sup> *Le matin charentais*, 29 décembre 1918.

<sup>646</sup> *La Charente-Inférieure*, 1<sup>er</sup> janvier 1919.

<sup>647</sup> *La Touraine républicaine*, 1<sup>er</sup> septembre 1918.

<sup>648</sup> *L'Indicateur de Cognac*, 12 et 15 décembre 1918.

rapports de police montrent que de nombreux enfants, peut-être des orphelins, rôdent autour du camp, dans l'espoir de recevoir un don américain ou d'être adoptés par un des soldats, les Américains s'en plaignent auprès des autorités policières de Tours<sup>649</sup>. Néanmoins, aucune source ne démontre d'abus de la part des populations du Centre-Ouest.

Les sommes attribuées par la *Fatherless Children of France* sont moins conséquentes que celles de la Croix-Rouge. Ainsi, les Deux-Sèvres reçoivent un secours de 15 francs par mois sur un an pour aider 30 orphelins<sup>650</sup>. Le préfet des Deux-Sèvres demande donc aux maires de désigner ces 30 enfants sans « d'autres considérations que celles de la situation des enfants <sup>651</sup>», il s'agit de ne pas faire entrer en jeu des intérêts personnels. À Parthenay, l'aide de la *Fatherless* se poursuit en 1919 puisque le maire est invité à fournir une liste de noms des orphelins de sa commune. Un an plus tard la *Fatherless* demande si ces enfants sont toujours dans le besoin et s'ils remplissent toujours les conditions : une mère nécessiteuse, non remariée, de bonne conduite, qui élève son enfant près d'elle et qui ne reçoit aucune autre aide américaine. De son côté le maire de Bressuire dresse une liste de 10 orphelins<sup>652</sup>. Le maire de Rochefort reçoit ainsi 10 demandes de la Fraternité au cours de l'année 1918<sup>653</sup>. Au total, en avril 1920, le *Fatherless* a adopté 262 000 enfants et a donné 64 millions de francs aux orphelins<sup>654</sup>.

Les veuves font parfois des demandes directement auprès des préfets dans l'espoir d'obtenir une aide des œuvres américaines. C'est le cas en janvier 1919, où deux mères du département de la Vienne, veuves de guerres souhaitent obtenir une aide d'une association américaine venant au secours des veuves de mobilisés pour, l'une et l'autre souhaitant que sa fille de 6 ans soit choisie pour avoir un parrain ou une marraine des États-Unis<sup>655</sup>. La guerre a pour conséquences le veuvage de 700 000 femmes et plus d'1 million d'orphelins de père<sup>656</sup>. Nous constatons que les aides sont avant tout apportées aux orphelins plus qu'aux veuves de guerre. En effet, comme le rappelle Peggy Bette, ces dernières sont des « assistées secondaires et subordonnées <sup>657</sup>»

---

<sup>649</sup> AD 37, 4 M 1156, Plainte du camp d'aviation de Parçay-Meslay, 30 avril 1918.

<sup>650</sup> AM de Niort, 4 H, Lettre du préfet des Deux-Sèvres au maire de Niort, 16 décembre 1918.

<sup>651</sup> *Ibid.*

<sup>652</sup> AC de Bressuire, 2 D 28, Lettre du sous-préfet de Bressuire au maire de Bressuire, 20 décembre 1918.

<sup>653</sup> AM de Rochefort, 2 D 158, Lettres échangées entre la Fraternité franco-américaine et le maire de Rochefort, 1918.

<sup>654</sup> LE GALL Erwan, *Op. cit.*, page 149.

<sup>655</sup> AD 86, 4 M 1567, Lettre de Madame Marsault Marie au préfet de la Vienne, 19 janvier 1919 et une lettre non signée, 28 février 1919.

<sup>656</sup> FARON Olivier, "Secourir les orphelins de la Première Guerre mondiale. Des solidarités privées, locales ou nationales", GUILLAUME Pierre (dir.), *Les solidarités. Le lien social dans tous ses états*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2001, pages 185-197, page 185.

<sup>657</sup> BETTE Peggy, « Des œuvres de guerre aux offices nationaux : l'évolution de la prise en charge des veuves de guerre (France, 1914-1924), *Revue d'histoire de la protection sociale*, n°9, janvier 2016, pages 68-87, page 71.

aussi bien par les œuvres françaises qu'américaines. Elles ne sont aidées que parce qu'elles ont des enfants. Au total, les historiens répertorient environ 300 institutions venant en aide aux veuves et aux orphelins sur le sol français<sup>658</sup>. Dans les années 1922-1923, les associations américaines d'aide aux victimes de guerre diminuent leurs actions<sup>659</sup>. Les œuvres françaises perdurent quant à elles jusque dans les années trente.

L'aide aux orphelins et plus généralement la protection des enfants touche les civils américains ainsi que les soldats. Tout au long du conflit, les soldats américains aident les enfants. La presse se plaît à évoquer certaines histoires qui mettent en valeur cette générosité américaine. Pour les *Sammies*, l'enfant est pur, innocent, vulnérable, il doit être protégé des conséquences de la guerre. Cette volonté d'aider les enfants est perceptible aux États-Unis, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, où une nouvelle place est accordée à l'enfant. Les réformateurs américains cherchent, notamment, à améliorer le sort des enfants pauvres, dans une optique de progrès social<sup>660</sup>. Cette culture états-unienne de l'enfance est relayée dans la presse du Centre-Ouest. Comme le signale *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, « les Américains aiment les enfants <sup>661</sup> » et leur distribuent des « cents ». À Niort, les Américains sont souvent accompagnés d'un garçon de douze ans, vêtu comme les Américains. C'est un réfugié d'Armentières que les soldats prennent sous leur aile. Il est nourri, habillé et logé par les *Sammies*<sup>662</sup>. Ces derniers organisent également des fêtes pour les enfants pour leur offrir des cadeaux, comme à Saint-Maixent en décembre 1917, où un arbre de Noël est organisé pour les enfants de la commune. W.C. King, membre de la *Military Police* de Saint-Maixent raconte cet épisode dans ses mémoires<sup>663</sup>. Selon lui, cela faisait trois années que les enfants n'avaient pas connu de Noël, « les cadets apprirent cela et décidèrent de leur donner une sorte de fête ». L'achat des jouets s'effectue dans la ville, mais le peu de magasins présents fait qu'un convoi part « vers une ville plus importante, à quelques kilomètres, qui revint chargé de poupées, de tambours, de cornets, de friandises et tout de reste ». W.C. King insiste sur les « larmes de pur bonheur » des enfants, mettant lui-même en avant cette image chevaleresque des soldats américains. La presse des Deux-Sèvres s'en fait l'écho. L'arbre de Noël est organisé dans la cour de la caserne Coiffé où sont installées les

---

<sup>658</sup> *Ibid.*, page 86.

<sup>659</sup> FARON Olivier, « Aux côtés, avec, pour les pupilles de la nation. Les formes de la mobilisation en faveur des orphelins de la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°205, janvier 2002, pages 15-33, page 23.

<sup>660</sup> LESME Anne, « L'enfant dans la photographie sociale américaine de 1888 à 1941 : enjeux sociaux et esthétiques », thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille, sous la direction de Sylvie Mathé, 2012.

<sup>661</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 2 août 1918.

<sup>662</sup> *Ibid.*, 21 septembre 1918.

<sup>663</sup> Journal de W.C King, 23 décembre 1917.

troupes américaines. Les soldats y distribuent des paquets cadeaux ainsi que des friandises, achetés une semaine auparavant à Niort. Les Américains renouvellent cette expérience lors du Noël 1918 par le biais de la Croix-Rouge, cette fois-ci dans la ville de Niort en distribuant des jouets mais également des « objets utiles<sup>664</sup> » aux enfants réfugiés à Niort et envoient trois colis dans chacune des 358 communes du département des Deux-Sèvres à remettre « aux familles les plus intéressantes<sup>665</sup> », donc les plus nécessiteuses.

Dans différentes unités de l'armée américaine, un plan est établi pour adopter des orphelins de guerre français. L'idée a été lancée par le journal de l'armée, *The Stars and Stripes* dont les fonds sont administrés par la Croix-Rouge américaine. Comme dans toutes les autres associations, le journal demande des informations sur ces orphelins et surtout sur leur mère en s'assurant qu'elle peut faire un emploi judicieux de ce secours et qu'elle est d'une bonne moralité<sup>666</sup>. Par ce biais, en septembre 1918, plus de 500 enfants ont déjà été adoptés<sup>667</sup>. De plus, à cette date, 36 unités des forces expéditionnaires américaines, aussi bien des officiers que des hommes de troupes, ont adopté des petits français. Le 166<sup>e</sup> régiment d'infanterie américain recruté dans l'Ohio détient le record des adoptions avec 24 orphelins adoptés au cours du conflit<sup>668</sup>. Au total, il semble que les Américains aient parrainé 1 260 enfants français<sup>669</sup>.

Les grandes fortunes ne sont donc pas les seules à adopter par le biais de dons des orphelins français, les soldats américains n'hésitent pas effectuer les mêmes démarches. La question des adoptions posent des problèmes légaux aux autorités locales du Centre-Ouest qui se demandent à l'image du préfet de la Charente-Inférieure si la loi française concernant l'adoption d'orphelins français par des étrangers permet d'emmener ces orphelins en Amérique. Selon le Code Civil, cette initiative est interdite sauf si le tuteur légal l'autorise.

Chaque orphelin qui reçoit une aide de la part de son bienfaiteur américain est invité à le remercier par une lettre. C'est le cas de Louis Bourrelier, jeune habitant de Buxerolles, dans la Vienne, qui a reçu un don d'une riche américaine, pour un an. Il doit régulièrement écrire à sa bienfaitrice<sup>670</sup>. De plus, les élèves des écoles publiques françaises sont invités, dès 1916, par le Ministère de l'Instruction publique, à remercier dans leurs rédactions scolaires les philanthropes

---

<sup>664</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 25 et 27 décembre 1918.

<sup>665</sup> *Ibid.*

<sup>666</sup> AM de Tours, 4 H 2 boîte 98, Lettre du bureau du *Stars and Stripes* de la Croix-Rouge américaine au maire de Tours, 17 juin 1918.

<sup>667</sup> *Le matin charentais*, 10 septembre 1918.

<sup>668</sup> *Ibid.*

<sup>669</sup> LE GALL Erwan, *Saint-Nazaire... Op.cit.*, page 149.

<sup>670</sup> AC du Buxerolles, 4 W 12, « Visite pour la Fraternité franco-américaine », 10 avril 1919.

américains. Suite aux consignes ministérielles, les enfants réagissent donc aux dons américains par le biais de l'école et ce, bien avant l'arrivée des premières troupes sur le sol du Centre-Ouest. L'école permet d'étudier « l'expérience enfantine <sup>671</sup> ». Ainsi, 29 devoirs scolaires se rapportant à la générosité américaine sont rédigés par les élèves charentais<sup>672</sup>. Parmi eux, ceux de l'école de Triac, située à l'ouest d'Angoulême propose à ses élèves le sujet suivant : « Vous avez appris à l'école, que grâce à l'active propagande de personnes dévouées, un grand nombre d'enfants américains viennent en aide aux orphelins de guerre. Racontez brièvement ce qui vous a été dit et faites connaître les sentiments que vous inspire le geste fraternel des petits Américains ». Influencée par les discours tenus par son instituteur, Lucienne Gontier, treize ans répond par ces mots : « Oh petits américains ! Combien je vous admire, comme votre conduite me semble belle ! Cœurs nobles et généreux, vous avez envoyé à travers l'océan votre secours providentiel à des étrangers <sup>673</sup> ! ». En décembre 1916, les élèves de l'école des filles des Métairies, commune située entre Cognac et Angoulême, sont invitées à réfléchir en trois points sur l'aide de la « Fraternité franco-américaine » suite à l'envoi de bateaux chargés de cadeaux pour les enfants français en 1915<sup>674</sup>.

À d'autres occasions, les écoliers sont invités à rédiger des lettres à leurs homologues américains pour les remercier de leur fraternité envers les orphelins de guerre français. Ils doivent parfois se mettre dans la peau d'un orphelin de guerre et remercier un petit Américain qui lui a fait un don. La guerre entre donc dans l'école et forge les imaginaires des enfants et de l'ensemble des habitants du Centre-Ouest. Ces productions enfantines sont « construites, surveillées <sup>675</sup> » et « encadrées ». Les stéréotypes autour de la richesse américaine intègrent les foyers charentais au travers des enfants qui indiquent à leurs parents comment la riche Amérique aide les populations les plus défavorisées, préparant ainsi l'arrivée des troupes dans les communes du Centre-Ouest. Les Américains apparaissent comme des citoyens possédant des fortunes colossales. Les valeurs de la civilisation américaine pénètrent les foyers, où les Américains sont érigés en modèles, sources d'une aide providentielle. L'école reprend donc « les codes de la propagande <sup>676</sup> » et constitue le « meilleur moyen d'atteindre une classe d'âge <sup>677</sup> ». Les enfants rochelais sont quant à eux directement en contact avec leurs homologues

---

<sup>671</sup> PIGNOT Manon, *Allons enfants de la Patrie. Génération Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2004, page 11.

<sup>672</sup> AD 16, 1 TPROV 484, Lettre de l'inspecteur d'académie de la Charente aux maîtres de Charente, 12 avril 1917.

<sup>673</sup> *Ibid.*, Compositions d'enfants sur la « Fraternité franco-américaine », copie de Lucienne Gontier, décembre 1916.

<sup>674</sup> *Ibid.*, sujet proposé aux élèves le 13 décembre 1916.

<sup>675</sup> PIGNOT Manon, *Op.cit.*, page 12.

<sup>676</sup> *Ibid.*, page 70.

<sup>677</sup> *Ibid.*



de la ville de New Rochelle. La filiation entre la ville de La Rochelle et de New Rochelle est présente durant le conflit et les enfants des deux villes s'envoient des lettres durant les mois de juin et de juillet 1917. Les enfants de New Rochelle ne s'arrêtent pas à une correspondance mais transmettent également la somme de 3 893 francs destinés aux orphelins de la guerre à La Rochelle<sup>678</sup>.

Par ailleurs, en plus de l'aide aux enfants, les soldats américains mènent diverses actions de charité dans leur ville de cantonnement. En novembre 1918, les Américains organisent deux manifestations artistiques et patriotiques dans les locaux du théâtre municipal de Tours au profit de la Croix-Rouge française<sup>679</sup>. En décembre 1918, les *Sammies* de La Rochelle mettent sur pied une fête pour les orphelins de la Caserne Chasseloup-Laubat. À La Rochelle, la YMCA fait un don en juillet 1919 de 100 000 francs pour la création d'un foyer de jeunes filles rue de la Cloche dans l'ancien QG du génie américain. Ce local doit accueillir des filles « aux ressources restreintes <sup>680</sup>» permettant des « facilités de logement ou de nourriture, à prix réduits <sup>681</sup>». Ces jeunes filles reçoivent des cours gratuits de langues ou de dactylographie. Le foyer ouvre ses portes en novembre 1919 et peut héberger une trentaine de jeunes filles. La YMCA de Tours, en septembre 1918, organise une vente au profit de l'école de Saint-Symphorien où se trouvent des soldats aveugles. Ils ont ainsi récolté 3 455 francs<sup>682</sup>. En plus des associations clairement organisées, des initiatives militaires voient donc le jour.

Qu'elle soit privée ou publique, la philanthropie américaine imprègne les sociétés du Centre-Ouest. À de nombreuses occasions, les habitants voient les Américains s'investir dans l'aide aux populations défavorisées, mais également dans les soins aux soldats blessés par le conflit. Cependant, l'image d'une Amérique riche, remplie d'hommes et de femmes disposant de fortunes colossales, entraîne des conséquences économiques néfastes pour le quotidien des municipalités et des habitants du Centre-Ouest et permet également à certains habitants de profiter de cette générosité américaine, par la hausse des prix notamment.

---

<sup>678</sup> AMLR, 12 W 11, Lettres échangées entre les enfants de New Rochelle et de La Rochelle, juin et juillet 1917.

<sup>679</sup> *La Touraine républicaine*, 15 novembre 1918.

<sup>680</sup> *L'Écho rochelais*, 2 juillet 1919.

<sup>681</sup> *Ibid.*

<sup>682</sup> *La Touraine républicaine*, 12 septembre 1918.

## **B) Les répercussions de la présence américaine sur l'économie du Centre-Ouest**

Si les œuvres humanitaires américaines sont d'un grand secours aux populations du Centre-Ouest, seule une catégorie d'entre elles peut en bénéficier, les veuves et les orphelins de guerre, selon des critères bien établis. Plus généralement, l'arrivée de ces nouveaux alliés entraîne des répercussions économiques tantôt positives, tantôt négatives aussi bien sur le quotidien des habitants que sur le budget des municipalités.

### **1- Le paiement des droits d'octroi**

Les municipalités voient dans l'entrée en guerre américaine une véritable opportunité économique pour leur commune. Celle de Jonzac, située dans le sud du département de la Charente-Inférieure, perçoit la venue d'un dépôt de troupes ou d'une formation sanitaire américaine comme « une source de revenu assez appréciable <sup>683</sup> ». Jonzac n'est pas la seule à compter sur un profit. Le conseil municipal de Parthenay espère « une source de revenus pour le budget <sup>684</sup> » de la commune et lors de l'arrivée d'une garnison de soldats pour la création de la ligne téléphonique et télégraphique La Rochelle / Saumur, la ville souhaite que plus d'Américains stationnent dans la commune du nord des Deux-Sèvres « dans l'intérêt du commerce et des finances <sup>685</sup> ». Les loyers des immeubles appartenant aux municipalités, mais également la redevance sur l'eau, sont des moyens de voir les revenus des communes du Centre-Ouest croître. Pourtant, les Américains négocient souvent leur utilisation de l'eau dans les villes. C'est le cas à La Rochelle où l'usage du précieux liquide passe de 2 francs à 1,50 franc, tout comme à Rochefort. Le conseil municipal de cette commune consent à céder aux Américains à partir du mois de mai 1918, car la base américaine est une « excellente clientèle. Elle a droit à quelques égards <sup>686</sup> ». Le terme de « clientèle » employé par les élus municipaux montre bien cette source de profit que peut représenter l'arrivée des Américains. Ces derniers ne sont pas seulement des Alliés mais représentent des clients comme les autres.

Cette constante négociation des prix de la part des Américains se perçoit également dans le paiement des droits d'octroi qui, face aux fortes importations américaines, devient l'autre moyen d'obtenir des revenus plus élevés. L'octroi est une taxe que certaines municipalités

---

<sup>683</sup> CADAÉ, 159 CPCOM 529, Lettre du préfet de la Charente-Inférieure au Président du Conseil, juillet 1917.

<sup>684</sup> AC de Parthenay, 1 D 14, Séance du conseil municipal du 19 décembre 1917.

<sup>685</sup> *Ibid.*, Séance du conseil municipal du 27 juillet 1918.

<sup>686</sup> AM de Rochefort, Séance du conseil municipal de Rochefort, 30 avril 1918.

mettent en place pour subvenir aux dépenses communales depuis le Moyen-âge. Les municipalités sont autorisées, jusqu'en 1948, à établir et à percevoir ces taxes sur certaines marchandises de consommation locale à leur entrée dans la ville. À Saint-Maixent, le conseil municipal vote en avril 1918 un droit d'octroi de 7,3 francs par homme et par jour<sup>687</sup>. Il s'agit donc d'un revenu non négligeable pour les communes. À Angoulême, le maire passe un accord, le 24 novembre 1918, avec le major John A. Sterling qui représente les États-Unis dans le chef-lieu charentais. Le maire propose un paiement annuel qui remplace le droit d'octroi pour toutes les marchandises ou articles, proposition que Sterling accepte. La somme est de 4 francs par homme et par an, « ces chiffres comprendront indistinctement les officiers, les soldats, le personnel employé par l'armée américaine, mais non les individus de l'armée américaine qui rentreront dans les limites de l'octroi moins de quarante-huit heures ou les officiers vivant à leurs frais dans les hôtels ou encore les civils travaillant pour le compte de l'armée américaine ou enfin les blessés ou malades américains en traitement dans les hôpitaux ». La municipalité consent donc quelques exceptions. Le contrat débute le 1<sup>er</sup> novembre 1918<sup>688</sup>.

La ville de Tours opte également pour un abonnement annuel et signe un contrat avec les autorités américaines qui prévoit le paiement de 8,3 francs par personne et par an. Le contrat est valide rétroactivement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1918 et jusqu'au départ des troupes américaines<sup>689</sup>. La situation est similaire à Rochefort où les autorités américaines demandent à ce que soit établi un contrat annuel comme dans d'autres villes. Le conseil municipal accepte et un traité qui prévoit un paiement de 5,75 francs par homme et par an et 3,65 francs par cheval et par an est signé entre la ville de Rochefort et les Américains<sup>690</sup>. La ville de La Rochelle consent également à faire certains efforts. Tout d'abord, en avril 1918, un accord entre la Ville et les Américains est passé ; l'armée américaine doit payer à la Ville un abonnement forfaitaire de 6,38 francs par tonne et par an et de 10 francs par cheval et par an, « cet abonnement ne s'appliquerait qu'aux produits divers et fourrages importés ou reçus directement de l'extérieur, à l'exception des matériaux de construction<sup>691</sup> ». Au total, dans la cité maritime, le montant des droits d'octroi américains s'élève à 3 132, 246 francs pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1919 au 31 mai 1919<sup>692</sup>. Négocier et accepter les conditions américaines, c'est montrer sa reconnaissance envers les Alliés et maintenir des relations cordiales, souhaitées par les plus

---

<sup>687</sup> *Le Courrier de Bressuire*, 8 juin 1918.

<sup>688</sup> AM d'Angoulême, Séance du conseil municipal d'Angoulême, 24 novembre 1918.

<sup>689</sup> AM de Tours, 1 D 107, Séance du conseil municipal de Tours, 3 juin 1918.

<sup>690</sup> AM de Rochefort, Séance du conseil municipal de Rochefort, 8 juin 1918.

<sup>691</sup> AMLR, 1D 3/38, Séance du conseil municipal du 26 avril 1918.

<sup>692</sup> *Ibid.*, TEMP 2846, Lettre du préposé en chef de l'octroi au maire de La Rochelle, 15 mai 1919.

hautes sphères de l'État français. En effet, en mars 1918, le ministre de l'Intérieur, Jules Pams, demande aux préfets des départements à ce que les municipalités accordent aux troupes étrangères des réductions, des remises ou bien de mettre en place des taxes de capitation pour ne pas troubler les relations cordiales avec les Alliés<sup>693</sup>.

Pourtant, malgré ces abonnements annuels, les villes d'Angoulême et de La Rochelle n'ont jamais été payées par l'armée américaine. En effet, le 13 avril 1919, le maire d'Angoulême annonce lors d'une séance du conseil municipal, « l'annulation du traité passé avec l'armée américaine pour les droits d'octroi <sup>694</sup>». Quelques jours plus tôt, le maire a reçu une lettre de William Hoy, représentant de l'armée américaine qui indique que cette taxe n'est pas comprise par les Américains et encore plus, qu'elle a été supprimée dans de nombreuses localités, 37 selon lui, comme à La Rochelle. William Hoy n'hésite pas à faire appel aux sentiments de sympathie du maire en indiquant que les Américains veulent garder une bonne image de la France après leur départ, en rappelant leurs relations cordiales tout au long du conflit et les raisons qui ont poussé les Américains à s'engager dans le conflit, sauver ses Alliés des barbares Allemands et des Puissances Centrales. Le choix précis des mots employés par William Hoy fonctionne auprès du conseil municipal de la ville d'Angoulême qui vote l'annulation de l'accord du 24 novembre 1918. Le but est d'écarter « toute question d'intérêt dans [ses] rapports avec l'admirable peuple des États-Unis, auquel toute notre gratitude est acquise ». Le maire évoque l'action de la Croix-Rouge ainsi que celle des soldats qui ont contribué à la réfection des routes de la ville<sup>695</sup>. Tout comme ses consœurs angoumoisine et tourangelle, la ville de La Rochelle reçoit la lettre signée par William Hoy demandant une exonération totale des frais d'octroi. Le conseil municipal accepte et l'exonération est applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 1919. Ce renoncement à faire payer les Américains touche toutes les communes françaises ayant reçu des *Sammies*.

Autre désagrément pour la cité maritime, le refus par les Américains de payer la taxe de péage dont ils doivent s'acquitter dans les villes portuaires, comme au Havre ou à Boulogne, ce qui crée un déficit dans le budget des chambres de commerces, qui prélèvent et gèrent ces taxes dans les ports. Là aussi, le ministre des Affaires étrangères encourage à une « entente forfaitaire » pour les taxes de péage payées par les Américains<sup>696</sup>. En juillet 1918, la Chambre

---

<sup>693</sup> AD 37, 4 M 795, Lettre du ministre de l'Intérieur aux préfets, 7 mars 1918.

<sup>694</sup> AM d'Angoulême, Séance du conseil municipal d'Angoulême, 13 avril 1919.

<sup>695</sup> *Ibid.*

<sup>696</sup> CADAÉ, 159 CPCOM 530, Lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre du Commerce, 11 octobre 1917.

de Commerce de La Rochelle n'a toujours rien reçu de la part des Américains. Une nouvelle fois, des négociations s'engagent entre les autorités civiles de la cité maritime et les autorités militaires américaines qui acceptent finalement de payer des taxes sur les navires mais en étant exonérées des taxes sur les marchandises importées par les États-Unis, qu'elles considèrent comme du matériel de guerre, ainsi que les taxes sur les passagers qui sont avant tout des soldats américains. La Chambre accepte la proposition américaine mais seulement pour l'exonération des taxes sur les passagers<sup>697</sup>. En mai 1919, les taxes qui s'élèvent à 296 500 francs ne sont toujours pas payées par les Américains<sup>698</sup>.

## 2- Les États-Unis : une terre d'abondance

Face aux importantes quantités de marchandises importées par les États-Unis, les droits d'octroi sont donc des ressources non négligeables pour les communes. Malgré le non-paiement de ces taxes, les municipalités peuvent tout de même jouir de l'apport en nourriture des Américains qui représente un autre pan de l'aide américaine et qui impacte directement les populations françaises. Si en France la production agricole est en chute libre en raison de la conscription et de l'occupation par les Allemands de dix départements du Nord et de l'Est de la France, soit 6 % des terres les plus fertiles du sol français, à l'inverse, les États-Unis profitent de la hausse de la demande du marché mondial et des besoins d'importations alimentaires des Britanniques et des Français, apportant ainsi une vraie prospérité à l'agriculture américaine. Un slogan apparaît d'ailleurs très vite aux États-Unis, *Food will win the war*<sup>699</sup>, qui sert à mobiliser les populations et à développer la production américaine. La nourriture doit donner un avantage à l'Entente face à l'Allemagne, elle devient un « instrument stratégique <sup>700</sup> ». Pour Sébastien Farré, « la contribution alimentaire américaine en faveur des pays de l'Entente constitue un enjeu capital dans le contexte d'une guerre d'usure qui épuise progressivement les ressources des principaux pays belligérants <sup>701</sup> ». Au total, plus de 23 millions de tonnes de nourriture sont envoyées des États-Unis vers l'Europe pendant la guerre<sup>702</sup>. Durant la période de l'armistice de novembre 1918 à septembre 1919, 5 millions de tonnes de farine, 10 millions de tonnes de céréales, plus d'1 million de tonnes de porc et environ 10 millions de tonnes de sucre traversent

---

<sup>697</sup> AD 17, 41 ETP 403, Séance de la Chambre de Commerce de La Rochelle, 21 février 1918.

<sup>698</sup> *Ibid*, 41 ETP 405, Séance du 8 mai 1919.

<sup>699</sup> « La nourriture nous fera gagner la guerre ».

<sup>700</sup> FARRÉ Sébastien, *Op.cit.*, page 56.

<sup>701</sup> *Ibid*, page 43.

<sup>702</sup> *Ibid*.

l'Atlantique<sup>703</sup>. Les États-Unis ne sont pas la seule nation à mettre en place une véritable organisation de fourniture de nourriture aussi bien pour les civils que pour les combattants britanniques et alliés. Le Canada s'en charge également puisque la « production et l'économie de vivres ont été au cœur de l'effort de guerre alimentaire canadien <sup>704</sup> ». L'accent est donc mis sur la production agricole et les habitants du Canada voient leurs habitudes alimentaires changer.

L'abondance en nourriture du territoire américain fait l'objet de fantasmes de la part des populations du Centre-Ouest, d'autant que l'alimentation de l'arrière est entravée par le manque de moyens de transport ou encore par l'interruption du commerce international. Pour agrémenter les imaginaires, la presse se fait l'écho de la richesse agricole américaine en reprenant des articles parus dans les journaux américains. En 1917, les fermiers ont ensemencé 23 millions d'acres de plus qu'en 1916, le nombre de vaches laitières a été augmenté de 390 000, celui du gros bétail de 2 millions de têtes<sup>705</sup>. Le journal *Le Tourangeau* précise que « les récoltes aux États-Unis sont d'une exceptionnelle abondance <sup>706</sup> ». Dans les écoles charentaises, les enseignants montrent des cartes des États-Unis à leurs élèves où chaque espace a sa spécialité. Ainsi, les cartes présentent une Amérique à plusieurs visages : le Nord-Ouest apporte du bœuf, le Centre-Est du porc et du blé tandis que l'Est est plutôt spécialisé en matières premières telles que le pétrole, le fer ou la houille. En septembre 1917, l'attaché commercial en Amérique indique au Président du Conseil que l'économie et l'industrie américaines en 1916 sont « particulièrement influencées par la guerre<sup>707</sup> » et note une « prospérité » agricole du pays en 1914 et 1915. En 1916, les États-Unis importent majoritairement en France, notamment 50 % de leurs céréales, 22 % de viande, ou encore 91 % de sucre<sup>708</sup>. De plus, ils effectuent en France des achats de subsistance. L'armée américaine possède d'ailleurs des cartes sur lesquelles sont répertoriées les villes selon leur apport en nourriture. Les stocks de vivres américains en France disponibles au 11 novembre 1918 sont de 421 322 tonnes pour la viande, 88 300 tonnes pour les fruits, 74 455 pour le sucre et 309 478 pour les pommes de terre<sup>709</sup>. Au

---

<sup>703</sup> EIGHMEY Rae Katherine, *Food Will Win the War: Minnesota Crops, Cooks, and Conservation During World War I*, Saint Paul, Minnesota Historical Society Press, 2010, page 10.

<sup>704</sup> DJEBABLA BRUN Mourad, *Combattre avec les vivres. L'effort de guerre alimentaire canadien en 1914-1918*, Québec, Septentrion, 2015, page 14.

<sup>705</sup> *Le Tourangeau*, 21 juillet 1917.

<sup>706</sup> *Ibid.*, 16 juin 1918.

<sup>707</sup> CADAE, 159 CPCOM 100, Lettre de l'Attaché commercial en Amérique au Président du Conseil, 1<sup>er</sup> septembre 1917.

<sup>708</sup> PORTE Rémy, « États-Unis », COCHET François, PORTE Rémy (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre, 1914-1918*, Paris, Robert Laffont, 2008, page 405.

<sup>709</sup> PÉHAUT Gérard, « Ravitailler le corps expéditionnaire américain. » ...art.cit., page 55.

total, plus d'1,3 million de tonnes de nourriture proviennent des États-Unis et plus de 248 000 tonnes d'Europe<sup>710</sup>.

Par ailleurs, pour présenter aux populations cette précieuse aide américaine, des ouvrages sont publiés. Ainsi, un livre de propagande, *Ce que les États-Unis nous apportent* publié en juillet 1917 indique aux lecteurs l'ensemble des apports américains<sup>711</sup>. Ces derniers apportent des aliments qui sont abondants au pays de l'Oncle Sam, l'ouvrage montre chiffres à l'appui que la production américaine est supérieure à celle du monde depuis de nombreuses années. Les Américains sont « un grenier et un cheptel pour les Alliés <sup>712</sup> ». L'ouvrage précise également l'approvisionnement des États-Unis en matières premières et déclare la suprématie « universelle » du pays pour ces dernières qui en font une puissance industrielle. Le fascicule conclut donc par cette question « comment ne serions-nous pas animés du plus grand espoir, quand nous savons que ces ressources sont inépuisables ? » Dans ses mémoires rédigées après le temps de la guerre, Robert Mineau, habitant de Poitiers, évoque cette abondance américaine, notamment dans le camp de Biard, où les Américains « réservaient un généreux accueil à leurs visiteurs qui s'en revenaient lestés d'un chargement de conserves de crabes et de saumon, de confiture d'orange et de melon, de pain de maïs et de riz de la Caroline, de lames Gillette et d'albums de chants du Texas et de la Virginie <sup>713</sup> ». La nourriture apportée par les troupes américaines représente une véritable aubaine pour les populations françaises pour lesquelles les restrictions sont légion.

La question de l'alimentation durant le premier conflit mondial occupe aujourd'hui une large place dans les questionnements des historiens français et américains. Ces derniers s'interrogent non seulement sur la cuisine des tranchées mais également sur l'adaptation des populations civiles à de nouvelles formes de consommation et d'habitudes alimentaires. Les historiens se penchent également sur la question des restrictions et du ravitaillement, à l'échelle d'une ville ou à l'échelle nationale<sup>714</sup>. Ces nouvelles recherches montrent que même si les

---

<sup>710</sup> *Organization of the Service of Supply*, juin 1921.

<sup>711</sup> *Ce que les États-Unis nous apportent*, Éditions Hachette, juillet 1917.

<sup>712</sup> *Ibid.*

<sup>713</sup> MINEAU Robert, *Poitiers en 1914-1918. Souvenirs de jeunesse, scènes de la vie poitevine*, Poitiers, Brissaud, 1983, page 279.

<sup>714</sup> Parmi eux, LEMBRÉ Stéphane, *La guerre des bouches. Ravitaillement et alimentation à Lille 1914-1919*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016 ; POULAIN Caroline (ed.), *Manger et boire entre 1914 et 1918*, Gand, Snoeck Publishers, 2015 ; BOZON Thierry, « Consumption and Total Warfare in Paris (1914-1918) », dans

TRENTMANN Frank, FLEMMING Just (ed.) *Food and Conflict in Europe in the Age of the Two World Wars*, New York, Palgrave MacMillan, 2006, pages 49-64.

Français voient dans les États-Unis une terre d'abondance, la population américaine est tout de même touchée par les restrictions de nourriture<sup>715</sup>. Tout comme en France, le gouvernement américain met en place des jours sans viande. Les Américains voient donc leurs habitudes alimentaires profondément modifiées suite au conflit et leur façon de cuisiner changent également. Katherine Eighmey montre que dès l'engagement américain, des économistes de l'Université du Minnesota créent des recettes de pain en utilisant moins de blé et que les Américains sont en même temps invités à réduire le gaspillage alimentaire et à créer des jardins pour la guerre. En octobre 1917, ils sont conviés à manger au moins une fois par semaine un repas sans viande et sans blé. Changer ses habitudes alimentaires, se nourrir de produits locaux, avec moins de calories et en évitant de gaspiller dans les foyers américains apparaissent comme des actes civiques. La presse charentaise tend à signaler aux habitants du département le sacrifice consenti par les Américains pour nourrir les populations françaises en montrant la solidarité dont font preuve les amis d'outre-Atlantique. « La semaine d'un citoyen américain <sup>716</sup> » se présente comme telle : le lundi est sans pain, sans blé, sans alcool, sans magasin, le mardi est sans viande, sans théâtre, sans cinéma, le mercredi sans pain et sans blé et le samedi sans viande de porc. Chaque jour de la semaine ainsi que le dimanche doivent comprendre un repas sans viande et un sans farine et sans pain de blé. Les Américains sont solidaires et connaissent les sacrifices consentis par les populations d'Europe, aussi bien sur le plan alimentaire que sur la question des loisirs.

En France également, la population est invitée à réduire sa consommation de pain et de viande, deux des éléments importants de la ration du soldat. Des recettes sont créées pour cuisiner à petit prix en évitant de consommer certaines denrées comme le sucre, la farine ou la viande. Comme l'indique Éric Langlinay, la consommation et le ravitaillement pendant la Première Guerre mondiale appellent une « inflation de normes, décrets, arrêtés, édictés par différents niveaux de l'appareil administratif français <sup>717</sup> ». En mai 1917, il est interdit de vendre de la viande fraîche, congelée ou en conserve le jeudi et le vendredi. En octobre de la même année, il est impossible de servir du lait dans les restaurants et les cafés<sup>718</sup>. Il s'agit d'un contexte

---

<sup>715</sup> EIGHMEY Rae Katherine, *Op.cit.*

<sup>716</sup> *Le matin charentais*, 1<sup>er</sup> février 1918.

<sup>717</sup> LANGLINAY Éric, "Consommation et ravitaillement en France durant la Première Guerre mondiale (1914-1920)", CHARIOT Alain, CHESSEL Marie-Emmanuelle, HILTON Matthew, *Au nom du consommateur : consommation et politique en Europe et aux États-Unis au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2005, pages 29-44, page 43.

<sup>718</sup> TEXIER André, *Niort entre les deux guerres 1914-1925*, Niort, Édition du Terroir, 1984, page 77.



de « tensions alimentaires <sup>719</sup>» des deux côtés de l'Atlantique, où chacun doit montrer son engagement dans l'effort de guerre en se privant de certains aliments.

Du fait de ces privations, les observateurs locaux voient l'entrée en guerre des États-Unis comme une aubaine non pas pour l'apport d'hommes frais et prêts à remplacer les combattants français sur le front mais plutôt pour son approvisionnement en matières premières et en denrées alimentaires. Georges Delamarre est ainsi très limpide sur ce sujet, « moi aussi, j'ai foi dans l'intervention des États-Unis, moi aussi je sais que l'Amérique mettra à la disposition des alliés deux choses merveilleuses et certaines, parmi tant de merveilles supposées ; la première, c'est une substance luisante et souple aux inquiétants reflets, à la force infinie, son nom est acier. La seconde c'est un talisman sans lequel aucune guerre n'est durable, il ouvre toutes les portes, nourrit les énergies, raffermi les âmes, garantit le triomphe, il est unique, éternel et sauveur : son nom est or<sup>720</sup> ! ». L'abondance en or devient également le sujet d'un article pour le journal *Le Mémorial des Deux-Sèvres* qui utilise les hyperboles pour décrire la richesse de l'Amérique. Pour le journal, les États-Unis sont le « pays des fortunes colossales <sup>721</sup>», « la patrie de l'or ». Pour *Le Mémorial*, outre-Atlantique, l'argent « ruisselle de toutes les mains » et « les ouvriers américains ont chacun une maison de campagne, un cottage, une coquette villa au grand air, en dehors de la cité<sup>722</sup> ». Ces Américains qui vivent en « bourgeois » ont tous une automobile pour aller travailler, une « voiture luxueuse » avec laquelle ils font des « excursions lointaines, en famille, le dimanche ». L'ensemble de ces articles se nourrit des imaginaires déjà présents dans les mentalités françaises depuis un siècle par les expositions universelles de Boston, Paris ou encore Chicago où les Américains exposent leurs productions. À partir de ce moment, les Français se forgent l'image d'une nation riche et pleine de progrès et d'innovations, une terre promise, un jardin d'Eden.

Cet imaginaire autour de l'abondance américaine donne des idées à certains commerçants rochelais qui n'hésitent pas, pour attirer des Américains, à renommer leur établissement à l'instar d'un café de La Pallice qui prend le nom de « bar américain ». D'autres créent des restaurants spéciaux pour leurs hôtes en proposant des spécialités américaines pour attirer cette riche clientèle. C'est ainsi que le « Texas restaurant » s'ouvre sur le quai Duperré ; le menu se compose de spécialités américaines que sont les steaks, les œufs, le chili con carne, ou le « real

---

<sup>719</sup> CRONIER Emmanuelle, « Les recettes économiques de guerre ou la bonne conscience ménagère », POULAIN Caroline (dir.), *Manger et boire entre 1914 et 1918*, page 129-137, page 129.

<sup>720</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 9 juin 1917.

<sup>721</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 11 juillet 1917.

<sup>722</sup> *Ibid.*

coffee with cream ». La publicité pour ce lieu est imprimée dans les journaux américains qui circulent dans les camps. Est-il ouvert par un Français ou un Américain ? Le manque de source en lien avec cet établissement ne permet pas de répondre à cette interrogation même s'il semble vraisemblable que ce soit un Français qui l'ait ouvert, pour profiter d'une occasion économique. Une « cave bordelaise » s'ouvre également à La Rochelle, rue de l'Hôtel de Ville, qui cherche à faire déguster aux Américains, en particulier les officiers, des boissons produites en France : le Cognac, le Brandy ou le Champagne.

### **3- La hausse des prix : les commerçants, des « profiteurs » de guerre ?**

L'une des autres conséquences de l'arrivée des troupes américaines dans les territoires du Centre-Ouest est celle de la hausse des prix. Les Américains ont des soldes élevées, dépensent beaucoup et ne marchandent pas, la barrière de la langue dissuadant les nouveaux alliés de s'opposer aux abus dont ils sont victimes. La solde mensuelle du soldat américain est de 30 dollars par mois et de 60 dollars pour un premier sergent, bien plus que celle du Poilu, qui s'élève à 75 centimes par jour, soit un peu moins de 23 francs par mois. Un soldat américain gagne autant qu'un sous-officier français<sup>723</sup>. Cependant, peu nombreux sont les Américains qui profitent de l'ensemble de cette paie mensuelle en raison de l'argent qui part dans leur famille, des assurances de guerre, de l'investissement dans les *Liberty Bonds*. Le gouvernement américain accorde tout de même des aides supplémentaires pour les hommes qui ont une famille allant de 5 à 15 dollars<sup>724</sup>. Pour André Kaspi, ces soldats dépensent leur argent « dans les mêmes proportions qu'aux États-Unis alors que les prix français sont habituellement plus bas <sup>725</sup>». Certains commerçants profitent donc de cette crédulité américaine et de leur méconnaissance de la langue française pour augmenter leurs tarifs et même réserver leurs produits aux soldats américains. Robert Mineau évoque la hausse des prix engendrée par l'arrivée des Américains, ces prix abusifs dont ils jugent les commerçants seuls responsables. Autre exemple, à Tours, le marché de la Place de la Liberté souffre d'un manque de denrées et notamment d'œufs puisque les officiers américains parcourent « la campagne en automobile » pour acheter ce produit qu'ils payent sept à huit francs la douzaine<sup>726</sup>.

---

<sup>723</sup> FERRAND Gérard, *Américains en Loir-et-Cher*, Saint-Cyr-Sur-Loire, Alan Sutton, 2008, page 79.

<sup>724</sup> WOODWARD David R., *The American Army... Op.cit.*

<sup>725</sup> KASPI André, *Op.cit.*, page 300.

<sup>726</sup> AM de Tours, 6 F boîte 242, Lettre du commissaire central de police de Tours au maire, 20 novembre 1918.

Le journal national *Le Gaulois* est lucide sur les motivations des commerçants d'augmenter leurs prix et donne trois raisons qui expliquent ces abus <sup>727</sup> : les Américains sont riches, ils ne connaissent pas la monnaie française et trop peureux de la discipline militaire, ils n'osent pas contester lorsqu'ils sont victimes d'une arnaque. Le quotidien *La Touraine Républicaine* se désole de voir le prix des œufs et du lait s'envoler pour les Américains de Parçay-Meslay, et emploie même le terme d'« exploitation <sup>728</sup>». Selon le journal, « c'est une singulière façon de témoigner de la sympathie à ceux qui le méritent », ces hausses de prix illicites se répercutent directement sur les populations qui s'approvisionnent plus difficilement et à des « conditions très onéreuses ». La supposée richesse américaine est rappelée par un abonné du journal *La Touraine Républicaine* qui signale que les Américains sont présents en Touraine avant le conflit et qu'ils constituent « la riche clientèle des hôtels <sup>729</sup> » ; une légende est donc née, celle d'Américains millionnaires. Pour cet abonné, tout ceci est faux et il regrette la hausse des prix dont souffrent les Américains, il faut faire preuve d'empathie et comprendre qu'ils sont loin de chez eux <sup>730</sup>. La ville tourangelle est également épinglée par des journaux nationaux, comme *Le Figaro* qui jugent que dans cette ville « fleurit [...] une spéculation vraiment criminelle <sup>731</sup> ».

La hausse des prix inquiète les municipalités du Centre-Ouest bien avant l'arrivée des premières troupes américaines. Les élus municipaux savent que cette envolée des prix existe à Saint-Nazaire ou Bordeaux. Dans son rapport mensuel de septembre 1918, le préfet de Charente indique que « l'arrivée imminente des officiers et soldats américains devant séjourner dans le département ne vont faire évidemment qu'empirer la situation <sup>732</sup> » économique du département.

À l'échelle nationale, en décembre 1917, l'état-major général de l'armée française écrit aux préfets pour enquêter sur la hausse des prix. Les préfets sont invités à remplir un tableau et un questionnaire <sup>733</sup>. Dans celui-ci, il faut signaler la date d'arrivée des Américains, l'importance de la population du département et des contingents américains, si des mesures ont été prises pour enrayer la hausse des prix, s'il a été « signalé des cas précis de prodigalité des troupes américaines, de nature à provoquer et à encourager la hausse » et enfin quelle est la part attribuée aux troupes américaines, à l'offre et la demande, aux commerçants dans cette hausse des prix. Au même moment, le conseil municipal de la commune de Saint-Maixent, qui souhaite

---

<sup>727</sup> Article paru dans *Le Gaulois* et repris par *Le Tourangeau*, 20 octobre 1918.

<sup>728</sup> *La Touraine Républicaine*, 9 juillet 1917.

<sup>729</sup> *Ibid.*, 2 mars 1918.

<sup>730</sup> *Ibid.*

<sup>731</sup> Article du *Figaro* repris dans *La Touraine républicaine*, 3 juillet 1918.

<sup>732</sup> AD 16, 1 M 43, Rapport mensuel du préfet de Charente, septembre 1918.

<sup>733</sup> AD 86, 7 R 29, Lettre de l'état-major général de l'armée au préfet de la Vienne, 9 décembre 1917.

la bienvenue aux soldats américains venant s'entraîner dans l'école militaire, adresse également un avis à la population dans lequel il met en garde ses concitoyens contre la hausse illicite des prix opérée par certains commerçants<sup>734</sup>. Avis qui semble avoir peu d'effet, puisqu'en février 1918 les fonctionnaires et employés communaux de Saint-Maixent, constatant la hausse des prix des denrées alimentaires « surtout depuis l'arrivée » des troupes américaines, souhaitent que la municipalité mette en place une indemnité journalière de cherté de vie pour tout le personnel<sup>735</sup>.

En Charente-Inférieure, les autorités locales cherchent à prendre très rapidement des décisions pour contrer la cherté de la vie. En décembre 1917, le commissaire spécial de La Rochelle indique au préfet que les commerçants de La Rochelle et de La Pallice<sup>736</sup>, essentiellement les cafetiers et les restaurateurs, majorent « dans des proportions excessives » leurs prix face aux soldats du port. Il vise surtout les cafetiers et les restaurateurs, ces « mercenaires trop avides ». Les officiers américains s'en plaignent et souhaitent que des mesures soient rapidement prises. Le commissaire propose donc l'affichage des prix. Le 10 décembre 1917, le maire de La Rochelle suit les conseils de son commissaire et met en place un arrêté demandant « l'obligation d'afficher le prix des consommations en anglais et en français <sup>737</sup>» pour les cafetiers et débitants de boissons, même si « la municipalité n'a été saisie, en fait, d'aucune réclamation relative à des ventes faites par les commerçants à des prix excessifs, ou à des achats faits par des Américains à des prix anormaux. Il semble découler de certains bruits que la hausse actuelle de certaines denrées serait due en partie à la facilité de paiement des achats faits par les Américains <sup>738</sup>». Ce ne sont que « des bruits assez vagues » selon le maire, la faute en revient donc aux nouveaux alliés qui dépensent de façon excessive et non aux commerçants. Les torts sont à chaque fois partagés, c'est le cas dans la Vienne où le comité de taxation des denrées et subsistances lance un avis en août 1918, sur la taxation du prix des pommes de terre et sur les œufs<sup>739</sup>. Selon le comité, la hausse du prix des œufs est liée à l'arrivée des soldats américains « qui ne connaissent pas les prix usuellement pratiqués », ils payent donc cette denrée « au prix qu'on leur en demande ». Le comité conseille donc de faire

---

<sup>734</sup> *Le Courrier de Bressuire*, 15 décembre 1917.

<sup>735</sup> *Ibid.*, 16 février 1918.

<sup>736</sup> AD 17, 5 M 1/35, Rapport du commissaire spécial au préfet de Charente-Inférieure, 6 décembre 1917.

<sup>737</sup> AMLR, 1 I 9/7, Lettre du maire de La Rochelle au préfet de la Charente-Inférieure, 10 décembre 1917.

<sup>738</sup> *Ibid.*, 12 W 11, Lettre du maire de La Rochelle au général Hubert, commandant d'armes, 10 avril 1919.

<sup>739</sup> AD 86, 6 M 182, Avis du comité de taxation des denrées et subsistances de la Vienne, 1<sup>er</sup> août 1918.

connaître le prix de taxe à l'autorité militaire américaine pour qu'elle interdise aux soldats « de consentir à payer des prix supérieurs ».

Face à ces hausses de prix avérées, les plus hautes sphères du gouvernement français prennent des mesures. Le 13 février 1918, les généraux commandant les régions reçoivent de la part de Georges Clemenceau, Président du Conseil et ministre de la Guerre, une lettre pour présenter des mesures destinées à contrer la cherté de la vie<sup>740</sup>. Selon Clemenceau, « l'augmentation du prix de la vie a pu être attribuée à la spéculation de certains vendeurs qui réservent les denrées aux Américains dans l'espoir d'obtenir un prix plus élevé », en aucun cas la faute ne revient aux alliés américains. Les directives du gouvernement sont donc claires, il est nécessaire de créer une surveillance « plus stricte des tarifs exigés par les commerçants » et il conseille d'appliquer la loi du 10 avril 1916 dont l'article 10 punit les auteurs de la hausse injustifiée des denrées ou des marchandises. De plus, il est indispensable d'afficher « dans les deux langues », en français et en anglais, les prix limites des denrées et les généraux commandants les régions doivent communiquer aux autorités américaines la liste des prix limites arrêtés par les préfets<sup>741</sup>. Il est difficile d'obliger les commerçants à afficher les prix dans les deux langues<sup>742</sup>, même si sur certaines affiches, les prix des denrées sont bien inscrits en français et en anglais, preuve que certains commerçants respectent les règles ministérielles.

Cette cherté des denrées dans les zones où l'on constate la présence de soldats américains a été l'objet d'une enquête décidée par le Ministère de l'Intérieur. Suivant les résultats de l'enquête, les causes des hausses de prix sont dues à un excédent de la demande sur l'offre, du fait que les soldats américains reçoivent mensuellement leur solde élevée et à une « spéculation » exercée par les vendeurs qui réservent leurs denrées aux Américains pour les vendre plus cher<sup>743</sup>. Cette fois-ci, l'État français reconnaît les partages de torts entre les Américains et les commerçants. Par ailleurs, plus que des conséquences sur le quotidien des habitants du Centre-Ouest, cela porte atteinte « à la cordialité des relations <sup>744</sup> » avec les Alliés. En mars 1918, le ministre des Affaires étrangères écrit au Président du Conseil au sujet « de l'exploitation des militaires américains par les commerçants<sup>745</sup> ». Selon le ministre, cela provoque une hausse « générale des prix » pour les Français « qui peut facilement influencer sur

---

<sup>740</sup> AD 16, 10 PROV 1, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 13 février 1918.

<sup>741</sup> *Ibid.*

<sup>742</sup> AD 86, 6 M 182, Lettre du commandant de la neuvième région au préfet de la Vienne, 19 juin 1918.

<sup>743</sup> *Ibid.*, 7 R 29, Lettre du ministre de l'Intérieur aux préfets, 26 février 1918.

<sup>744</sup> AM de Niort, 4 H, Lettre du préfet des Deux-Sèvres au maire de Niort, 14 mars 1918.

<sup>745</sup> CADAÉ, 159 CPCOM 532, Lettre du ministre des Affaires étrangères au Président du Conseil, 22 mars 1918.

leur moral ». Il conseille que les autorités des villes prennent « toutes dispositions utiles » et que les commerçants respectent les prix maximums fixés concernant de nombreuses denrées. En juin 1918, Victor Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement demande l'affichage apparent dans les communes de 3 000 habitants et plus du prix des repas et des consommations dans les établissements servant des aliments et des boissons<sup>746</sup>. Dans une circulaire, il étend ces dispositions à toutes les communes où stationnent des troupes alliées même si la population est inférieure à 3 000 habitants. De plus, les objets soumis à l'affichage s'étendent aux objets de toilette<sup>747</sup>.

Cependant, pour que les hausses de prix cessent, il est indispensable que la coopération interalliée soit de mise et que les généraux commandant les régions ainsi que les autorités préfectorales et militaires américaines fassent appliquer les circulaires et les décrets. Cette collaboration n'est pas un franc succès. Les autorités américaines ne baissent pas les soldes remises en une seule fois aux soldats américains et les hausses illicites ne semblent jamais se terminer. Lors du départ des troupes de la ville, *La Touraine Républicaine* se demande si désormais les prix vont « redevenir normaux <sup>748</sup> ». En décembre 1918, le commandant de la neuvième région souhaite exercer une « pression » sur le commandement américain pour enrayer la hausse des prix qui continue d'augmenter malgré la signature de l'armistice<sup>749</sup>. En juillet 1918, le rapport Peria, chef du service franco-américain de la Direction du Contrôle, indique que les rapports entre l'armée américaine et les populations civiles sont « sympathiques » mais qu'il existe des points de friction et notamment l'enchérissement de la vie liée à la hausse des prix du loyer et des denrées alimentaires<sup>750</sup>. Il précise que les circulaires ministérielles pour combattre cette hausse des denrées ne fonctionnent pas faute de sérieux dans leur application. Il conseille de nouveau d'afficher les prix dans les deux langues, d'établir et d'afficher un tableau donnant l'équivalence en dollar, de déterminer le tarif de certaines dépenses courantes et d'organiser avec le commandement américain un contrôle de toute facture abusive. La sanction pour les établissements ne respectant pas les règles peut aller jusqu'à une consigne des lieux par le commandement américain<sup>751</sup>. Les Américains sont invités

---

<sup>746</sup> AD 37, 8 R 38, Décret du Ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement, 29 juin 1918.

<sup>747</sup> *Ibid.*, circulaire du 23 août 1918.

<sup>748</sup> *La Touraine républicaine*, 2 septembre 1919.

<sup>749</sup> AD 86, 7 R 33, Lettre du commandant de la neuvième région au préfet de la Vienne, 14 décembre 1918.

<sup>750</sup> SHD Vincennes, 7 N 2249, Rapport Peria, 3 juillet 1918.

<sup>751</sup> *Ibid.*

à signaler aux autorités françaises et américaines les abus dont ils sont victimes de la part des commerçants<sup>752</sup>.

Certains départements vont plus loin que les circulaires ministérielles et édictent leurs propres règles, à l'instar de l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 15 avril 1918 qui apparaît comme un acte « dont les résultats sont assez satisfaisants <sup>753</sup> ». L'arrêté stipule que « les marchandises mises en vente dans les magasins ou autres lieux dans lesquels le public a librement accès devront être marquées en chiffres connus ». À l'image de son homologue tourangeau, le préfet de la Charente lance le 18 juillet 1918 un avis « concernant les prix exagérés des denrées » précisant qu'à partir du 22 juillet, les établissements et les magasins sont consignés aux troupes américaines si les prix de vente ne sont pas marqués en chiffres connus et si les tarifs ne sont pas affichés visiblement en français et en anglais<sup>754</sup>. L'écriture des chiffres n'étant pas la même en France et aux États-Unis, certains commerçants en profitent pour inscrire des prix plus élevés, profitant de la confusion créée chez les *Sammies*. Dans les Deux-Sèvres, le préfet demande aux maires « de faire appel au patriotisme des représentants les plus qualifiés et les plus écoutés<sup>755</sup> ». Il indique également que les autorités militaires alliées peuvent interdire à leurs hommes les accès aux commerces où les prix ne sont pas affichés ou qui exercent des prix trop élevés. Pour le maire, les commerçants de sa commune n'ont rien à se reprocher. L'affichage des prix concerne également les hôteliers, puisqu'à Parthenay dans les Deux-Sèvres, un arrêté municipal demande aux hôteliers « d'afficher de manière très apparente » les prix des chambres en francs, en livres et en dollars. La même directive doit être appliquée aux autres commerçants comme les blanchisseurs, les teinturiers, les coiffeurs, tailleurs, dans les maisons de réparation de vêtements et de chaussures<sup>756</sup>. Toutes les professions qui ont un lien avec les soldats et qui sont utiles à la vie quotidienne des habitants et des soldats sont donc impactées par ces mesures. En 1918, les autorités américaines demandent à ce que les mêmes dispositions soient appliquées aux horlogers et joailliers dont les produits sont très appréciés des Américains<sup>757</sup>.

---

<sup>752</sup> AD 37, 8 R 38, Lettre du Major Général dans l'armée américaine, Harbord au général commandant la neuvième région, 24 septembre 1918.

<sup>753</sup> AD 86, 6 M 182, Lettre du commandant de la neuvième région au préfet de la Vienne, 19 juin 1918.

<sup>754</sup> AD 16,10 PROV 1, Avis du préfet de Charente, 18 juillet 1918.

<sup>755</sup> AM de Niort, 4 H, Lettre du préfet des Deux-Sèvres au maire de Niort, 14 mars 1918.

<sup>756</sup> *Le Courrier de Bressuire*, 2 novembre 1918.

<sup>757</sup> AM de Niort, 4 H, Lettre du préfet des Deux-Sèvres au maire de Niort, 4 octobre 1918.

Dans l'Indre-et-Loire, l'affichage des prix est également exigé pour les magasins dits de « nouveautés » et les magasins de souvenirs, exigence demandée par les autorités américaines.

Cependant, la hausse des prix existe bel et bien avant l'arrivée des Américains en France. Les prix des denrées augmentent à partir du premier semestre 1915 et la hausse des prix alimentaires est plus conséquente entre 1916 et 1917. En Charente, les 500 grammes de beurre passent de 1,60 franc en 1914 à 8 francs en 1919<sup>758</sup>. À Tours, le prix du litre de lait passe de 0,30 francs en 1915 à 2 francs en 1918<sup>759</sup>. En 1917, le gouvernement français met en place des cartes de rationnement. La hausse du coût de la vie est donc bel et bien présente avant l'arrivée des premières troupes américaines. Ces dernières amplifient donc un phénomène déjà existant.

En plus des instructions ministérielles, les régions militaires peuvent compter, pour lutter contre la cherté de la vie, sur les comités consultatifs d'action économique qui sont instaurés auprès des sections d'état-major de Région. Ces comités sont chargés « de l'étude de toutes les mesures pratiques de nature à éviter l'enchérissement de la vie et l'aggravation des difficultés économiques actuelles <sup>760</sup>». Ils se chargent de rendre agréable le séjour des Américains dans leur lieu de cantonnement, de régler toutes les questions d'ordre économique local et agissent comme les représentants du général commandant la Région. Ces comités sont jugés peu efficaces et insuffisants pour certaines localités. Ces dernières mettent donc parfois en place leur propre « police économique ». C'est le cas à Tours où une police économique est instaurée en décembre 1918 et se compose de 5 inspecteurs<sup>761</sup>. Ceux-ci ont une qualité d'agent du service de la répression des fraudes et sont chargés d'assurer l'application des lois, des décrets et des arrêtés préfectoraux concernant le ravitaillement national et la taxation des denrées. Ils ont pour mission de veiller à ce que les taxes fixées par les décrets et les arrêtés soient observées, que les affiches avec indication des prix soient placardées chez les commerçants, que les prix des denrées exposées dans les vitrines soient visibles de l'extérieur. Par ailleurs, ils sont chargés de surveiller les hausses illicites.

Ainsi, chaque semaine, le commissaire spécial de Tours doit envoyer au préfet un rapport sur les actions de ces inspecteurs<sup>762</sup>. La ville de Tours, siège du Service de l'arrière, voit affluer

---

<sup>758</sup> ALARY Éric, *La Grande Guerre des civils. 1914-1919*, Paris, Perrin, 2013, page 210.

<sup>759</sup> *Ibid.*, page 214.

<sup>760</sup> AD 37, 8 R 38, « Instruction sur les relations avec les Américains des délégués du ministre de la Guerre auprès des comités consultatifs d'Action économique », 15 juillet 1918.

<sup>761</sup> *Ibid.*, Lettre du préfet d'Indre-et-Loire, au commissaire spécial et central de Tours, 24 décembre 1918.

<sup>762</sup> *Ibid.*, Lettre du préfet d'Indre-et-Loire au général commandant la neuvième région, 24 décembre 1918 et lettre du préfet au commissaire spécial et central à Tours, 21 décembre 1918.



de nombreux officiers américains, avec un pouvoir d'achat encore plus important que celui des hommes de troupe et qui font augmenter le coût de la vie. Par ailleurs, le temps de la démobilisation s'étalant jusqu'en 1919 n'améliore pas la situation économique de la ville et les prix augmentent toujours. D'ailleurs, en 1919, la cité tourangelle est remarquée par le Président du Conseil qui constate que malgré la signature de l'armistice les Américains sont toujours victimes de certains abus<sup>763</sup>. Il précise que l'initiative de mettre en place une police économique a été suivie par d'autres villes françaises où un agent du service de la répression des fraudes est à la disposition du commandant américain et chargé de se déplacer là où des abus sont constatés. Le but pour le Président du Conseil est de montrer aux Américains que la France met tout en œuvre pour mettre fin à ces abus, surtout en 1919 où les troupes américaines commencent à quitter le pays avec une mauvaise image des Français. Il en va des relations cordiales entre les deux pays dans un contexte de signature des traités de paix.

En effet, malgré tous les décrets ministériels ou bien les arrêtés municipaux et préfectoraux, nombreux sont les Américains qui partent avec une image négative de la France et des Français. Ils sont tout à fait conscients des arnaques dont ils sont victimes. C'est le cas pour William Elmer Bachman qui stationne plusieurs semaines à Montmorillon<sup>764</sup>. Selon lui, les habitants de cette commune du sud de la Vienne voient les Américains comme des millionnaires. Il a pleinement conscience des prix plus élevés réservés à ses compatriotes. Il s'étonne également lorsque les femmes qui lavent les vêtements des Américains au lavoir en échange d'une rémunération demandent chaque jour à ce que cette dernière soit revue à la hausse. Le témoignage de William Elmer Bachman n'est pas isolé puisque Richard Faulkner précise, en s'appuyant sur les mémoires d'autres *Sammies*, que certains soldats se voient comme des « vaches à lait » qui dépensent beaucoup. Même s'ils perçoivent le bienfait pour l'économie locale, ils voient également l'ingratitude française devant l'aide apportée par les Américains et gardent l'image de Français malhonnêtes<sup>765</sup>. De pays exsangue et meurtri par le conflit, la France devient une terre de profiteurs. D'ailleurs, à Montmorillon, en octobre 1918, le maire de la commune publie une lettre du ministre de l'Agriculture dans le journal *La Gartempe* qui annonce la réception au Ministère d'une pétition de la part de certains habitants de la commune

---

<sup>763</sup> SHD Vincennes, 7 N 2251, Lettre du Président du Conseil au sous-secrétaire d'État du ravitaillement, 6 avril 1919.

<sup>764</sup> BACHMAN William Elmer, *The Delta of the Triple Elevens. The History of Battery D, 31st Field Artillery United States army, American Expeditionary Forces*, sd.

<sup>765</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, pages 180-211.

qui protestent contre le départ éventuel des Américains<sup>766</sup>, preuve de l'aubaine économique représentée par les *Sammies*.

Par ailleurs, les différents décrets et circulaires ministériels connaissent un véritable échec et ne sont pas appliqués. À Montmorillon, un inspecteur de la répression des fraudes constate en septembre 1918, que le décret du 30 juin 1918 relatif à l'affichage des prix des denrées, des boissons et des repas n'est pas respecté dans de nombreux établissements de la commune notamment dans les hôtels, les restaurants, les cafés et les débits de boissons<sup>767</sup>.

Pourtant, les risques sont grands pour ceux qui ne respectent pas les arrêtés et avis municipaux. À Saint-Maixent, « toute plainte justifiée entraînera pour la personne qui en sera l'objet, l'inscription sur un tableau exposé publiquement à la porte de la mairie <sup>768</sup>», « le peuple des États-Unis sait bien que les compatriotes de La Fayette ne sont pas suspects de mercantilisme ». L'affichage en public de son nom est un gage de honte et de conséquences graves pour son commerce dont a fait les frais une pâtissière de Saint-Maixent en décembre 1917. Cette dernière est victime de fausses accusations et voit son établissement montré du doigt dans la presse des Deux-Sèvres. *Le Mémorial des Deux-Sèvres* raconte cette mésaventure, en décembre 1917, qui met en scène deux Américains rentrés dans cette pâtisserie pour consommer des gâteaux<sup>769</sup>. Les soldats paient 20 francs, montant bien trop élevé pour cette consommation qui ne coûte habituellement que 4 francs. Le lendemain, les Américains reviennent accompagnés de six autres de leurs camarades et la marchande, contente de voir que son « arnaque » n'a pas été perçue par les Américains entend bien continuer son manège. Cependant, les clients partent sans payer en précisant « nous avons payé hier ». Pour le journal, il s'agit d'une leçon pour la marchande. La rumeur d'une pâtissière avide et malhonnête qui sévit à Saint-Maixent profitant de la grande générosité américaine circule dans la commune des Deux-Sèvres. La pâtissière cherche à défendre son honneur en apportant au journal un « certificat du maire qui reconnaît la réputation de parfaite honorabilité de Monsieur et Madame Chézeau, pâtissiers » et en prouvant qu'elle n'a reçu aucune plainte de la part des Américains. En effet, il s'agit d'une fausse information véhiculée par le journal. Ce couple devient le symbole de la cupidité des commerçants et de leur volonté de profiter de la naïveté américaine.

---

<sup>766</sup> *La Gartempe*, 6 octobre 1918.

<sup>767</sup> *Ibid.*, 1<sup>er</sup> septembre 1918.

<sup>768</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 9 décembre 1917.

<sup>769</sup> *Ibid.*, articles des 19 décembre 1917, 29 décembre 1917 et du 4 janvier 1918.

Le capitaine américain de Saint-Maixent tient à défendre cette femme en affirmant auprès du commissaire de police de la ville que la rumeur est fausse<sup>770</sup>.

La vision négative de ces commerçants est amplifiée par les journalistes qui se font l'écho de ces marchands profiteurs de guerre, à l'instar de Georges Delamarre dans sa rubrique « Au jour le jour », du journal *L'Avenir de la Vienne*. À Chaumont, il indique que « les commerçants de cette petite ville crurent que le cours du Pactole avait été dérivé chez eux tout seul<sup>771</sup> », voyant donc dans l'arrivée de l'état-major américain une occasion de faire du profit. Il raconte également la chance d'une commerçante qui, suite à la vente de pâtisseries, voit les Américains ne pas reprendre leur monnaie et décide donc d'augmenter le prix de ses gâteaux. Si ces histoires paraissent anecdotiques, elles symbolisent bien la différence culturelle entre les deux pays et l'ignorance des Américains face aux prix pratiqués en France, payant parfois plus que ce qu'ils ne devraient. Pour Georges Delamarre, « voilà la raison pourquoi les villes aux abords desquelles un camp américain vient s'installer, se transforme en grenier d'abondance pour les citoyens qui vendent et en pays assiégé pour les citoyens qui achètent » et de conclure « en nous gorgeant de richesses, les Américains nous étouffent<sup>772</sup> ». Les articles de Georges Delamarre montrent bien le partage des responsabilités entre les commerçants et les Américains perceptibles dans toutes les autres sources, plus officielles.

Les histoires racontées par ces journaux invitent l'historien à réfléchir à la figure du commerçant « profiteur » de guerre durant le premier conflit mondial. François Bouloc s'est intéressé à ce personnage qu'il définit comme « quiconque [ayant] réalisé des bénéfices exceptionnels ou supplémentaires tangibles pendant les hostilités<sup>773</sup> ». Cependant, il est difficile de calculer ces bénéfices. Les noms des commerces ne sont jamais cités dans les rapports de police ou dans les autres sources dénonçant ces abus. Avec cette donnée, il serait intéressant de consulter les livres de compte, s'ils existent, de ces commerçants et de percevoir ou non une vraie hausse de leur chiffre d'affaires durant la présence de soldats américains. Plus récemment un autre historien, Stéphane Le Bras a entrepris des recherches sur cet aspect et replace l'historiographie du commerçant entre mythes et réalités<sup>774</sup>. Le commerçant souffre d'une

---

<sup>770</sup> *Ibid.*

<sup>771</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 21 septembre 1917.

<sup>772</sup> *Ibid.*, 29 octobre et 30 octobre 1917.

<sup>773</sup> BOULOC François, *Op.cit.*, page 363.

<sup>774</sup> Colloque tenu à Bordeaux les 16 et 17 novembre 2017, « La société en guerre. Nouveaux regards, nouvelles approches. 1914-1918 », Stéphane Le Bras, « La figure du commerçant pendant la Grande Guerre. Mythes et réalités » ; LE BRAS Stéphane, « Négoce et négociants en vin dans l'Hérault : pratiques, influences, trajectoires

mauvaise image depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, il apparaît comme néfaste pour la société. Cette hostilité et cette méfiance persistent durant le conflit et les commerçants sont accusés d'être responsables de la vie chère. Cependant, l'historien indique que si certains profitent de la guerre pour s'enrichir, une majorité d'entre eux souffrent durement du conflit et perçoivent une baisse de leur activité commerciale notamment par le départ d'un membre mâle pour le front et par les difficultés d'approvisionnement. Stéphane Le Bras invite donc à ne pas généraliser les comportements des commerçants. Les sources montrent bien que tous les commerçants ne sont pas concernés, seulement une minorité. Malgré cela, c'est l'image du mercanti, ce vendeur du front, qui reste dans les esprits au sortir du conflit.

Il est également reconnu que la hausse des prix peut aussi s'expliquer par la difficulté de l'approvisionnement des détaillants et petits producteurs. Peu d'études sur le commerce de détail ont été réalisées, les historiens s'intéressant plutôt au grand commerce. Pourtant, plusieurs petits commerces ambulants voient le jour suite à l'arrivée des Américains, notamment à Tours où des commerçants souhaitent vendre des produits alimentaires, de la parfumerie, de la maroquinerie aux nouveaux alliés. Une enquête est faite par le commissaire avant de pouvoir vendre des articles aux Américains et de pouvoir bénéficier d'une carte officielle pour commercer. À Tours, entre avril et mai 1918, 5 demandes ont reçu un retour positif<sup>775</sup>. Le phénomène d'apparition de ces petits commerces n'est pas seulement propre au Centre-Ouest mais est également perceptible à Saint-Nazaire<sup>776</sup>. Certains commerçants sont d'ailleurs peiné par le départ de ces soldats.

L'aubaine économique et l'opportunité de voir les chiffres d'affaires augmenter se retrouvent lors de l'arrivée des troupes Tchécoslovaques en Charente et en Charente-Inférieure. Les commerçants de Cognac souhaitent vivement accueillir ces nouveaux venus dans leur commune suite aux profits réalisés par des communes voisines comme Saintes, Jonzac ou Angoulême qui ont vu leur commerce local augmenter<sup>777</sup>. D'ailleurs, d'abord méfiants puisque assimilés à des Allemands, les habitants changent rapidement d'avis en constatant le bénéfice économique de ces troupes. Craig Gibson prouve dans son récent ouvrage que les Anglais

---

(1900-1970) », thèse de doctorat, Université de Montpellier 3, sous la direction de Geneviève Gavignaud-Fontaine, 2013.

<sup>775</sup> AD 37, 4 M 1156, Rapport du commissaire spécial de Tours, 15 mai 1918.

<sup>776</sup> LE GALL Erwan, *Op.cit.*, page 123.

<sup>777</sup> PALLARO Aline, « Les étrangers à Cognac entre 1914 et 1939 : de l'installation à l'intégration », mémoire de maîtrise, Université de Poitiers, 1998.

souffrent également des prix excessifs pratiqués par certains commerçants<sup>778</sup>. Les mesures punitives mises en place n'arrêtent pas les abus.

Si certains petits commerces profitent de la présence américaine pour augmenter leur chiffre d'affaires, les établissements de plus grande renommée, notamment ceux tournés vers le commerce des alcools, qui pratiquent l'export vers les États-Unis, subissent eux aussi des conséquences négatives sur leur économie notamment par les lois prohibitionnistes votées outre-Atlantique.

#### **4- Le commerce des alcools charentais face aux lois prohibitionnistes américaines**

En effet, si la présence des troupes américaines sur le sol français provoque des conséquences dans les communes abritant ces soldats, les lois prohibitionnistes votées aux États-Unis jouent également un rôle sur le commerce du Centre-Ouest et plus particulièrement sur celui des alcools. Le mouvement prohibitionniste aux États-Unis a des conséquences pour l'exportation d'alcools français. En 1917, une loi votée aux États-Unis interdit l'importation des alcools étrangers sur le territoire américain. Déjà en 1914, la fabrication, la vente, l'import et l'export des liqueurs sont prohibés. En avril 1916, 15 États américains interdisent la fabrication et la vente d'alcool étranger et au fil des mois, le chiffre passe à 23 États dans lesquels il est impossible de vendre et d'expédier des boissons alcoolisées. Le but premier est de sauvegarder les ressources du pays en interdisant d'importer des boissons alcoolisées étrangères, excepté du vin et de la bière. La loi ne doit être appliquée que pour le temps de la guerre. Cependant, outre les raisons économiques, les historiens, à l'instar de Lisa McGirr, perçoivent également cette prohibition comme une « croisade morale <sup>779</sup> ». Les réformateurs religieux, qu'ils soient Protestants, Méthodistes ou Baptistes souhaitent rétablir l'ordre social et assurer leur influence sur la société américaine. De plus, le contexte de forte hausse de l'immigration et de la classe ouvrière entraîne une crainte de voir l'alcoolisme contaminer les classes prolétariennes. Cependant, la tempérance américaine est présente dès le XIX<sup>e</sup> siècle aux États-Unis mais également en Europe de l'Ouest même si cette croisade contre l'alcool est plus radicale outre-Atlantique puisque les prohibitionnistes, pour qui l'alcool mène à la ruine sociale

---

<sup>778</sup> GIBSON Craig, *Behind the Front. British Soldiers and French Civilians, 1914-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016, pages 157-187.

<sup>779</sup> MCGIRR Lisa, *The War on Alcohol: Prohibition and the Rise of the American State*, New York, WW Norton and Co, 2016, préface.

et morale<sup>780</sup>, ne prônent pas seulement la consommation modérée mais l'abstinence pure et simple.

Les mesures antialcooliques de plus en plus présentes aux États-Unis font réagir les représentants français. L'attaché commercial français en Amérique y voit une aubaine pour importer le vin français puisque les Américains « privés de leurs boissons préférées », comme les eaux-de-vie et spiritueux, se mettront peut-être à boire du vin, créant ainsi une « clientèle nouvelle et importante<sup>781</sup> ». Tout le monde ne semble pas aussi optimiste. Le Président de la Chambre de Commerce française de New York voit des conséquences sur l'importation d'alcool et de spiritueux aux États-Unis<sup>782</sup>. Le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes s'attend à de graves répercussions pour le trafic français et craint que d'autres pays comme l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne ne récupèrent le marché des spiritueux<sup>783</sup>. Le Conseil Général de la Charente-Inférieure a demandé qu'une exception soit faite par les États-Unis en faveur de l'eau-de-vie des Charentes<sup>784</sup>.

Cependant, les États-Unis où le parti prohibitionniste gagne du terrain votent, en juillet 1917, le *Food Bill* dont l'une des dispositions prévoit l'interdiction de la vente et de la fabrication des spiritueux aux États-Unis notamment pour sauvegarder les réserves de grain. Trente jours après la promulgation du *bill*, les fabrications et importations des alcools doivent cesser, privant les départements charentais de débouchés commerciaux juteux. Cette prohibition provoque une vague de stupeur et d'inquiétude dans le Centre-Ouest mais surtout dans deux départements qui fabriquent et fournissent de l'alcool aux Américains, la Charente et la Charente-Inférieure.

Le conseil municipal d'Angoulême, pour qui cette mesure pose un vrai problème en raison de la vente de Cognac, considère que cela « est très préjudiciable aux intérêts français <sup>785</sup> ». Le maire d'Angoulême demande donc au gouvernement français d'intervenir « énergiquement auprès du Gouvernement fédéral en vue d'amener le retrait des dispositions précitées » et le prie de « défendre les produits naturels français qui sont l'orgueil de notre production

---

<sup>780</sup> *Ibid.*

<sup>781</sup> CADAE, 159 CPCOM 100, Lettre de l'Attaché commercial en Amérique au Président du Conseil, 1<sup>er</sup> septembre 1917.

<sup>782</sup> *Ibid.*, 159 CPCOM 68 BIS, Lettre du président de la chambre de commerce française de New York au ministre du commerce, 20 janvier 1917.

<sup>783</sup> *Ibid.*, Lettre du ministre du Commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes au Président du Conseil, 24 avril 1917.

<sup>784</sup> *L'indicateur de Cognac*, 6 et 9 mars 1917.

<sup>785</sup> AM d'Angoulême, Séance du conseil municipal d'Angoulême, 24 novembre 1918.

nationale ». Le maire ainsi que l'ensemble du conseil municipal décident de porter cette délibération à la connaissance des ministres des Affaires étrangères et du Commerce<sup>786</sup>. Même initiative de la part du Président de la Chambre de Commerce de Rochefort qui, dès juillet 1917, demande au ministre des Affaires étrangères de défendre les intérêts des exportateurs charentais auprès des Américains pour que les exportations « régulières » continuent pendant et après la guerre<sup>787</sup>. Les frères Godet à La Rochelle, fabricants de Cognac, souhaitent également que le ministre agisse en leur faveur. La Maison de Cognac n'hésite pas à vanter son excellent commerce, en donnant quelques chiffres. Ainsi le 12 avril 1917, les frères Godet ont exporté vers les États-Unis 100 caisses d'eau-de-vie, 350 le 19 avril et 500 le 8 juin. Ils demandent donc à ce que les Américains laissent entrer les marchandises les plus demandées avant le vote de la loi, « c'est d'ailleurs ainsi que le gouvernement français a agi lorsqu'il a prohibé l'importation des alcools étrangers pour la consommation intérieure<sup>788</sup> », « en bonne justice la réciprocité nous est due ». Il faut à tout prix éviter que les grandes marques disparaissent du marché américain ; les fabricants de champagne sont également inquiets des lois américaines. D'autant que cela permet de faire entrer de l'argent en France et de payer les fournitures de guerre.

Dans un contexte de guerre où le mouvement antialcoolique prend de l'ampleur, les Américains n'adoucissent pas leurs restrictions et adoptent deux autres lois, le 10 août et le 3 octobre 1917. Les spiritueux distillés après le 3 octobre ne peuvent plus être introduits aux États-Unis. Pour les autres, ils peuvent être importés « pour des usages autres que les boissons ». Les alcools à visées médicales sont autorisés comme les élixirs, ou les produits industriels comme le vernis<sup>789</sup>. En janvier 1918, tous les vins ne contenant pas plus de 24 % d'alcool peuvent entrer aux États-Unis<sup>790</sup>. En janvier 1919, le 18<sup>e</sup> amendement de la Constitution américaine instaure jusqu'en 1933 la Prohibition sur le sol américain. Dans les années 1920, la situation ne s'arrange guère pour les départements producteurs et exportateurs d'alcool vers les États-Unis. Deux textes entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1920 qui interdisent « la fabrication, la vente, le transport aussi bien que l'importation et l'exportation des boissons enivrantes », ainsi que l'importation des vins et spiritueux et leur fabrication à partir du 1<sup>er</sup> mai 1919 et leur vente à partir du 30 juin 1919<sup>791</sup>, jusqu'à la démobilisation générale. Dans le

---

<sup>786</sup> *Ibid.*

<sup>787</sup> CADAÉ, 159 CPCOM 68, Lettre du Président de la Chambre de Commerce de Rochefort au ministre des Affaires étrangères, 11 juillet 1917.

<sup>788</sup> *Ibid.*, 13 juillet 1917.

<sup>789</sup> *Ibid.*, Lettre de Jusserand au ministre des Affaires étrangères, 10 novembre 1917.

<sup>790</sup> *Ibid.*, Lettre de l'Attaché commercial en Amérique du Nord au ministre des Affaires étrangères, 25 mars 1918.

<sup>791</sup> AD 17, 41 ETP 768, Télégramme de Washington envoyé à la Chambre de Commerce de La Rochelle, 24 mai 1919.

contexte d'après-guerre où les normes genrées évoluent, où le militantisme afro-américain est puissant et où l'immigration continue d'augmenter, les partisans de la prohibition craignent pour la sauvegarde des valeurs morales de leur pays<sup>792</sup>.

Si cela provoque une telle stupeur c'est qu'il s'agit d'un vrai débouché commercial pour les deux départements charentais. Par ailleurs, les alcools charentais sont touchés par la guerre. La guerre sous-marine rend les exportations difficiles, la production baisse et la main-d'œuvre manque, ces lois prohibitionnistes ne sont donc pas les bienvenues dans ce contexte de guerre. Par ailleurs, les territoires du Centre-Ouest pensent sans cesse à l'après-guerre durant la présence américaine dans leur région. L'espoir est grand de voir les relations commerciales se poursuivre une fois le conflit terminé. Le journal *Le Tourangeau* réfléchit à ces futures relations commerciales vinicoles<sup>793</sup>. L'hebdomadaire souhaite qu'après le conflit, les vins blancs de France supplantent ceux d'Allemagne et de Hongrie. Les exportations de vins aux États-Unis sont élevées dans les années 1870 mais en raison des tarifs douaniers, de la société de tempérance et de la concurrence des vins allemands, espagnols, italiens et californiens cette vente a souffert. Le journal espère que la donne peut s'inverser suite à la défaite allemande. Malheureusement pour les départements du Centre-Ouest, l'avenir promis par les lois prohibitionnistes ne s'annonce pas des plus prospères pour son commerce en alcool avec les États-Unis.

Face aux conséquences négatives engendrées par la présence des Américains, certains journaux n'hésitent pas à s'en prendre aux *Sammies*, les décrivant comme des profiteurs de guerre qui se sont enrichis sur le dos d'une France sortie exsangue du conflit. Ainsi, *L'Indicateur de Cognac*, bihebdomadaire du département charentais, reprend un article d'un journal royaliste, *L'Action française* fondé en 1908 et dirigé par le chef du mouvement monarchique Charles Maurras, qui « dit avec mesure et fermeté des choses justes et qui doivent être méditées <sup>794</sup> », critiquant la « silhouette satisfaite et narquoise de l'Oncle Sam ». Anti-américaniste, le journal royaliste critique l'entrée en guerre des États-Unis dans le conflit ainsi que leurs intérêts dans la guerre. Selon le quotidien, « plus d'une ville, plus d'un village français, ont payé de leurs ruines une part appréciable de la rançon américaine », les Américains tirent de grands bénéfices économiques et financiers du conflit. Retrouver ces propos dans un journal du Centre-Ouest s'avère curieux, mais compréhensible au vu de la date de publication,

---

<sup>792</sup> MCGIRR Lisa, *The War on Alcohol...Op.cit.*

<sup>793</sup> *Le Tourangeau*, 5 août 1918.

<sup>794</sup> *L'Indicateur de Cognac*, 1<sup>er</sup> et 4 mai 1919.



1919, soit une fois l'armistice signé et les rancœurs contre les Américains qui ne se cachent plus.

Toutefois, l'une des conséquences économiques mais aussi sociales de la présence américaine est l'embauche d'une main-d'œuvre civile, notamment féminine, au service de cette armée alliée permettant de faire oublier pour une durée limitée les divergences qui opposent les habitants du Centre-Ouest et les Américains.

### **C) Des répercussions économiques et sociales : hommes et femmes au service des Américains**

Le centenaire de la Grande Guerre a mis à l'honneur le sujet de la main-d'œuvre, en mai 2015, lors d'un colloque autour des « mains-d'œuvre en France pendant la Première Guerre mondiale », en abordant cette notion, dans sa dimension étrangère et française sur l'ensemble du territoire français. Récemment, l'historien Laurent Dornel s'est interrogé sur les travailleurs coloniaux et chinois au travers des représentations des autorités françaises de ces ouvriers et au travers d'une histoire culturelle<sup>795</sup>. À de rares occasions, les historiens s'intéressent à la main-d'œuvre civile française au service des armées alliées<sup>796</sup>. Il s'agit d'un aspect de l'histoire sociale du conflit, l'armée américaine devenant ainsi un employeur non négligeable pour de nombreuses populations françaises avant et après la signature de l'armistice, permettant de relever l'économie locale et devenant, comme à Tours, l'un des principaux employeurs des communes. Les conséquences sociales sont donc grandes pour les populations du Centre-Ouest. La présence des services américains leur permet d'augmenter leur revenu et d'améliorer quelque peu leurs conditions de vie.

Pour employer une main-d'œuvre civile, les Américains sont invités à passer par les offices départementaux et régionaux de placement du Ministère du Travail. Dans les départements de la Charente et de la Charente-Inférieure, les bureaux de l'Office départemental sont situés dans les locaux de la Préfecture. En Indre-et-Loire, ils sont à Tours, dans la rue de Bretonneau, au Bureau municipal de placement à Châtelleraut dans la Vienne. Nous ne disposons pas de

---

<sup>795</sup> DORNEL Laurent, « La Grande Guerre et les migrations : les travailleurs étrangers, coloniaux et chinois en France. Enjeux d'une recherche en cours », <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00850981>, 08/2013, consulté le 3 mars 2017.

<sup>796</sup> PÉHAUT Gérard, art. cit, page 59.

données pour les Deux-Sèvres. Les offices régionaux agissent si la demande de main-d'œuvre est importante ou si la disponibilité à l'intérieur d'un département est insuffisante<sup>797</sup>.

Les besoins en main-d'œuvre des *Sammies* sont nombreux. En août 1918, les Deux-Sèvres reçoivent de l'Office régional de Nantes une demande de l'armée américaine qui recherche des chômeurs : 65 plombiers, 25 mécaniciens, 15 peintres, 10 ouvriers en fer, 160 charpentiers et 30 bûcherons. Déjà, quelques mois plus tôt, des Deux-Sévriens sont partis travailler sur des chantiers américains en tant qu'ouvriers peintres. Le salaire horaire est de 1,20 franc et une retenue de 2,50 francs tous les mois est effectuée pour assurer les frais de logement et de nourriture<sup>798</sup>. Les employés de bureau sont aussi invités à travailler pour les services américains, entraînant des plaintes de la part des services français, face aux salaires plus élevés proposés par les Américains qui provoquent le départ du personnel et ce malgré le fait que « les autorités américaines ont fait connaître qu'elles ont donné des instructions afin qu'avant d'engager un employé sténographe ou dactylographe appartenant à l'Administration française, [elles] s'assurent que le personnel en question n'appartient plus à l'administration française et n'a plus aucune obligation envers elle<sup>799</sup> ». En juin 1918, l'Office départemental de placement de la Charente annonce le recrutement d'ouvriers pour l'armée américaine qui a besoin de manœuvres, de terrassiers, de maçons ou encore de charpentiers pour travailler à l'installation de voies ferrées, dans les cantonnements et dans les postes, « ces ouvriers recevraient des salaires avantageux, de grandes facilités leur seraient offertes en ce qui concerne le logement et la nourriture ». Pour cela, il faut adresser une demande à l'Office départemental de placement<sup>800</sup>.

Les offres d'emploi lancées par les Américains sont nombreuses au cours du conflit et sont relayées dans la presse du Centre-Ouest. Ainsi, en mars 1918, les Tourangeaux sont invités à postuler pour nettoyer de vingt heures à vingt-deux heures des casernements américains<sup>801</sup>. En Charente-Inférieure, un communiqué de l'Office départemental de placement paraît dans le journal *La Croix de Saintonge et d'Aunis* faisant « appel aux travailleurs inoccupés » pour travailler dans les services de l'armée américaine. Ces derniers sont les réfugiés, les Français

---

<sup>797</sup> AD 37, 10 M 35, Instruction n°8, 30 janvier 1918.

<sup>798</sup> AD 79, 10 M 14, Offres reçues par l'office départemental de placement des Deux-Sèvres, 10 août 1918.

<sup>799</sup> SHD Vincennes, 7 N 586, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 4 avril 1918.

<sup>800</sup> *Le matin charentais*, 2 juin 1918.

<sup>801</sup> *La Touraine républicaine*, 9 mars 1918.

de l'arrière « robustes », afin de « participer à la lutte de ceux de l'avant et abrèger leurs épreuves <sup>802</sup>».

Des offres hors département sont aussi proposées dans les journaux, puisque l'officier commandant le bureau des travailleurs civils de l'armée américaine du camp de La Courtine demande des ouvriers spécialisés ou non spécialisés. 1 000 sont appelés « à de bons salaires », la rémunération est toujours l'élément mis en avant pour attirer des ouvriers toujours plus nombreux. Les conditions pour postuler sont d'avoir au moins 18 ans et de ne pas être lié à un contrat privé ou assujetti à une obligation militaire. L'annonce prévient que les travailleurs sont administrés d'une façon demi-militaire, soumis à la discipline du soldat sans pour autant être envoyés dans des zones dangereuses. Le salaire est de 5 francs par jour sans compter le logement, la nourriture et les soins médicaux pris en charge par les Américains, pour 3 à 6 mois de contrat<sup>803</sup>. Les maires reçoivent également des offres directement de la part des autorités américaines. Le maire de Bressuire dans les Deux-Sèvres réceptionne ainsi une lettre du corps expéditionnaire américain de l'école d'artillerie de Saumur pour savoir si la commune dispose de travailleurs disponibles dans les métiers de l'hôtellerie et de la cuisine afin de travailler au service des Américains. La paie s'élève au même tarif qu'en France et il est nécessaire de communiquer l'âge, l'expérience et la situation familiale du candidat. Malheureusement pour l'autorité américaine de Saumur, le maire de Bressuire n'a aucun travailleur de ces branches professionnelles à proposer<sup>804</sup>.

Il s'avère difficile de trouver une main-d'œuvre composée d'hommes robustes pour travailler au service des Américains. Les hommes sont partis au front et la pénurie de main-d'œuvre que la guerre engendre se fait sentir dans les départements qui peinent à recruter. Les entreprises françaises agricoles ou tournées vers l'industrie et le commerce peinent également à trouver de la main-d'œuvre et les salaires proposés par les Américains n'arrangent pas les affaires françaises. En 1917, le ministre du Travail et de la prévoyance sociale demande aux offices départementaux de placement une enquête semestrielle sur « l'état du marché du travail dans les départements <sup>805</sup>». Ainsi, en mai 1917, dans le domaine de l'agriculture, la Charente-Inférieure recherche 2 075 hommes et 183 femmes puisque la pénurie de charbon entraîne la

---

<sup>802</sup> *La Croix de la Saintonge et d'Aunis*, 5 mai 1918.

<sup>803</sup> *Ibid.*, 23 août 1918.

<sup>804</sup> AM de Bressuire, 4 H 22, Lettre de l'École d'artillerie de Saumur au maire de Bressuire, 2 juin 1918 et réponse du maire le 6 juillet 1918.

<sup>805</sup> AD 79, 10 M 14, Enquête semestrielle demandée par le ministre du Travail et de la prévoyance sociale aux offices départementaux de placement sur « l'état du marché du travail dans les départements, 24 novembre 1917.

recherche de bûcherons. La Charente est à la recherche de 5 000 hommes et de 1 000 femmes, l'Indre-et-Loire, 160 hommes, les Deux-Sèvres, essentiellement agricoles, ont besoin de 1 000 hommes et la Vienne, de 400 hommes. Le même mois, dans l'industrie et le commerce, la Charente attend 614 hommes et 185 femmes, 975 hommes et 9 femmes pour la Charente-Inférieure, 240 hommes et 50 femmes pour l'Indre-et-Loire, 1 210 hommes et 130 femmes dans les Deux-Sèvres et 56 hommes dans la Vienne. Les ouvriers non qualifiés manquent, les services domestiques sont moins nombreux et le personnel des boulangeries fait défaut. En mars 1918, 9 offres d'emplois masculines et dix féminines ne sont pas satisfaites dans les Deux-Sèvres. En juin 1918, 32 emplois pour hommes et 21 pour les femmes n'ont pas trouvé preneurs en Charente-Inférieure, 36 pour les hommes et 43 pour les femmes en Charente.

Malgré ce manque de main-d'œuvre, le département tourangeau dans lequel le travail proposé par les Américains semble le plus important, ne peine pas à envoyer des employés aux Américains. Au fil des mois, les services de l'arrière américains deviennent les principaux employeurs de la région de Tours. Mais outre les services de l'état-major dans lesquels travaillent des Français comme les dactylographes, les comptables ou encore les agents d'entretien, la présence américaine permet également l'emploi d'une main-d'œuvre féminine notamment dans les ateliers du *Salvage Depot*. L'emploi de la main-d'œuvre féminine, surtout des munitionnettes, a été largement étudié par les historiens. Pourtant, les femmes ne sont « pas convoquées ponctuellement sur le marché du travail <sup>806</sup> ». En effet, la Première Guerre mondiale s'inscrit dans le « prolongement de la mise au travail des femmes qui accompagne la révolution industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>807</sup> ». Elles n'intègrent pas les métiers de l'industrie avec le conflit, en revanche, elles exercent durant la guerre des « métiers interdits <sup>808</sup> », occupés jusque-là par des hommes. Le conflit ne marque donc pas l'entrée des femmes dans le monde du travail mais « ne fait qu'accélérer un processus déjà bien enraciné<sup>809</sup> » en France et en Europe. À Tours, l'emploi de ces femmes est bienvenu dans un contexte où le chômage est très présent notamment pour les secteurs qui ne travaillent pas pour la guerre, comme le textile où les femmes sont majoritaires.

---

<sup>806</sup> SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Odile Jacob, 2012, page 12.

<sup>807</sup> OMNÈS Catherine, « Le travail féminin et les guerres », in CAUSARANO Pietro, GALIMI Valeria, *et alii*, *Le XX<sup>e</sup> siècle des guerres*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2004, page 197-211, page 207.

<sup>808</sup> SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé... Op. cit.*, page 8.

<sup>809</sup> OMNÈS Catherine, « Le travail féminin et les guerres », art.cit., page 200.

Cependant, cette embellie économique et sociale ne dure que peu de temps pour les femmes du *Salvage Depot*. Les ateliers ferment leurs portes progressivement à partir du mois de février 1919 et jusqu'au 1<sup>er</sup> mars de la même année, pour ceux situés à Tours. Dès l'armistice, où le nombre d'employés est de 6 085 personnes dont 5 250 femmes, le commissaire spécial de Tours s'inquiète du nombre de personnes bientôt au chômage, « le licenciement d'un personnel aussi important peut provoquer des perturbations graves s'il n'est pas opéré par échelon et avec mesure <sup>810</sup>». En février 1919, le commissaire central de la ville indique que l'atelier du 17 quai de la Poissonnerie vient de fermer ses portes, licenciant 348 employées renvoyées vers l'atelier de la rue Victor Hugo. Les Américains congédient d'abord les femmes ayant un soutien dans leur famille et gardent celles dont le soutien de famille est encore sous les drapeaux ou réfugié<sup>811</sup>. Les Américains tiennent donc compte des règles françaises qui prévoient qu'avant tout licenciement, il faut tenir compte des charges de famille et de l'ancienneté. Cependant après avoir congédié leurs employées, les Américains tardent à payer les indemnités de licenciement alors que les femmes employées dans les ateliers français les ont toutes reçues. Les ouvrières en appellent donc au préfet pour les défendre auprès des Américains sous peine de montrer leur mécontentement. Pour les Américains, c'est à l'intendance française de verser cette indemnité. La colère des femmes du *Salvage Depot* s'inscrit dans un contexte national de mobilisation contre la vie chère débutée dès 1916. Le coût de la vie est toujours élevé après le conflit et la démobilisation des hommes est lente. Les femmes ne souhaitent donc pas quitter leur poste dans les usines françaises, malgré les incitations de l'État<sup>812</sup>.

La situation se reproduit lors de la fermeture de l'atelier de la rue Victor Hugo, puisqu'en juin 1919, moment où les métallurgistes parisiens appellent à la grève suite à l'adoption de la journée de 8 heures, le 1<sup>er</sup> juin 1919<sup>813</sup>. Dans ce climat de tension nationale, à Saint-Pierre-des-Corps, 100 à 150 ouvrières se présentent à la Bourse du Travail de Tours pour protester contre la décision américaine de ne pas payer l'indemnité de licenciement<sup>814</sup>. Ces ouvrières manifestent dans les rues de la ville contre cette injustice. Le maire de la ville a plaidé leur cause auprès des services américains mais ces derniers se dédouanent de toute erreur, les ouvrières avant d'être employées savent à quoi s'en tenir : elles sont embauchées à la journée, reçoivent leur paie le soir et sont prévenues qu'elles ne peuvent pas bénéficier d'une indemnité

---

<sup>810</sup> AD 37, 10 M 35, rapport du commissaire spécial Delgay au préfet d'Indre-et-Loire, 29 novembre 1918.

<sup>811</sup> *Ibid.*, 8 R 33, Rapport du commissaire central au préfet d'Indre-et-Loire, 11 février 1919.

<sup>812</sup> DOWNS Laura Lee, *L'inégalité à la chaîne... Op. cit.*, page 296.

<sup>813</sup> ROBERT Jean-Louis, *Les ouvriers, la Patrie et la Révolution. Paris 1914-1919*, Paris, Les Annales Littéraires, 1998, pages 293-300.

<sup>814</sup> AD 37, 1 M 362, Rapport du commissaire central au préfet d'Indre-et-Loire, 10 juin 1919.

de licenciement, affirmation fautive pour les ouvrières. Le maire pour régler cette situation et avant d'être reçu par le ministre du travail prend l'initiative de verser à ces ouvrières dans le besoin des secours normalement attribués aux chômeurs. Toutefois, dans ce contexte de démobilisation, les Poilus de retour du front organisent une contre-manifestation en plaidant d'abord pour l'indemnité de démobilisation, qui doit être versée en priorité<sup>815</sup>. D'autant que le chômage augmente après le conflit. En effet, suite à l'arrêt des contrats de guerre, les patrons voient l'activité de leurs entreprises réduite et n'embauchent plus de main-d'œuvre<sup>816</sup>.

Les ouvrières pensent être dans leur droit puisque, dans la loi française, l'indemnité est due à toutes les employées ayant au moins 6 mois de présence dans l'administration au 11 novembre 1918. Celles qui ont entre 3 et 6 mois d'expérience reçoivent la moitié de l'indemnité. Celles qui sont présentes depuis plus de 6 mois reçoivent une indemnité supplémentaire égale à 2 jours de salaires par trimestre. Les indemnités sont payées immédiatement après le licenciement sauf si l'employée rentre directement dans une autre administration publique. Pour le personnel féminin des Manufactures et des établissements industriels de l'État, l'indemnité s'élève à 30 jours de salaires aux ouvrières et employées embauchées 3 mois avant l'armistice<sup>817</sup>. Cependant, averti par le préfet de l'Indre-et-Loire, le ministre de la Prévoyance Sociale, indique que les Américains n'ont rien à verser puisqu'ils ont décidé de n'attribuer l'indemnité de licenciement qu'aux ouvrières présentes au *Salvage Depot* avant le 11 août 1918. La grogne des ouvrières n'est donc pas justifiée car selon le ministre, les Américains sont en accord avec « les règles adoptées par le conseil des ministres, le 19 février 1919, en ce qui concerne l'attribution d'indemnité de licenciement au personnel auxiliaire des manufactures et établissements industriels d'état <sup>818</sup> ». Le ministre transmet au préfet l'extrait de la circulaire « générale du *Labor Bureau* du 25 avril 1919 » et précise que les employées qui ne peuvent pas bénéficier de l'indemnité sont : celles rentrées au *Salvage Depot* après le 11 août 1918 « sans qu'il y ait lieu de tenir compte de la durée des services depuis cette date », celles qui étaient aux services des AEF au 11 novembre 1918 mais qui n'avaient pas 3 mois de service, celles qui ont été licenciées soit avant soit après le 11 novembre 1918 « par suite d'inaptitude professionnelle, pour indiscipline ou parce qu'indésirables comme employées » et enfin celles qui ont quitté volontairement les services américains après le 11 novembre 1918<sup>819</sup>.

---

<sup>815</sup> *La Dépêche du Centre et de l'Ouest*, 11 juin et 12 juin 1919.

<sup>816</sup> DOWNS Laura Lee, *L'inégalité à la chaîne... Op.cit.*, page 299.

<sup>817</sup> AD 37, 1 M 362, Lettre du ministre de la Prévoyance Sociale au préfet d'Indre-et-Loire, 13 juin 1919.

<sup>818</sup> *Ibid.*

<sup>819</sup> *Ibid.*

Ces conflits liés aux indemnités de licenciement sont présents dans toute la France, notamment dans l'industrie privée, à l'instar de l'usine Citroën de Javel, qui ne propose aucune indemnisation à la main-d'œuvre féminine licenciée après le conflit. Pour le secteur privé, les femmes deviennent une « force de travail largement superflue <sup>820</sup> » une fois la guerre terminée.

En juillet 1919, les 3 000 ouvrières restantes au *Salvage Depot* sont licenciées. Le bâtiment des chemins de fer d'Orléans qui accueille les ateliers est rendu à la compagnie ferroviaire. En 1919, lors de la fermeture du *Salvage Depot*, de nombreux ouvriers et ouvrières se retrouvent sans travail dans un contexte où les demandes d'emploi augmentent face aux retours des hommes du front, les femmes ne sont plus les bienvenues aux postes qu'elles occupaient durant le conflit, la priorité est à la réinsertion des anciens combattants. Catherine Omnès rappelle que la démobilisation des femmes est « brutale et massive <sup>821</sup> ». Durant la phase de démobilisation, les prix augmentent toujours, le retour des hommes est long, alors que l'« ère du travail féminin <sup>822</sup> » bien rémunéré prend fin. Il en va également du rétablissement de l'ordre social. Des craintes existent sur « la capacité des structures sociales stables et cohérentes [...] à se remettre en place <sup>823</sup> ». C'est le retour de la « division sexuelle <sup>824</sup> » dans le paysage social. Un espoir naît tout de même chez ces femmes d'être employées dans d'autres lieux, puisque des centres de récupération se mettent en place dans chaque région, dont le but est de récupérer des effets de draps versés par les hommes libérés dans les dépôts démobilisateurs<sup>825</sup>. Elles peuvent donc faire valoir cette expérience du *Salvage Depot* pour obtenir cet emploi. D'autant que face au déficit de main-d'œuvre que connaît la France après le premier conflit mondial, les entreprises françaises ont besoin d'employer des femmes.

Outre les soldats américains, des civils, membres d'associations humanitaires arrivent en France avant l'entrée en guerre officielle des États-Unis. Les valeurs d'une civilisation américaine prête à venir en aide aux populations démunies, essentiellement les veuves et les orphelins de guerre, faisant figure d'une mère protectrice, traversent les imaginaires charentais, poitevins et tourangeaux. L'Amérique est perçue comme une terre de richesses comme le montre l'arrivée de milliers de tonnes de denrées américaines qui permettent de subvenir aux

---

<sup>820</sup> DOWNS Laura Lee, *L'inégalité à la chaîne... Op.cit.*, page 297.

<sup>821</sup> OMNÈS Catherine, art.cit., page 207.

<sup>822</sup> DOWNS Laura Lee, *L'inégalité à la chaîne... Op.cit.*, page 272.

<sup>823</sup> *Ibid.*, page 275.

<sup>824</sup> *Ibid.*, page 278.

<sup>825</sup> *La Dépêche du Centre et de l'Ouest*, 14 juillet 1919.

besoins des soldats et des civils et d'imposer les *Sammies* comme les sauveurs de l'Europe exsangue. Toutefois, malgré cette aide, l'idée que les conditions de vie liées à l'état de guerre se détériorent lors du débarquement des soldats américains dans le Centre-Ouest est tenace dans les mentalités. Si la hausse des prix est effective en France bien avant l'entrée en guerre des États-Unis, l'augmentation des tarifs reste bien souvent associée à la naïveté américaine dont profitent certains commerçants.

À travers les associations américaines, telles que la Croix-Rouge américaine ou *The Fatherless Children of France*, les valeurs de la civilisation américaine sont diffusées dans l'ensemble des départements du Centre-Ouest et l'influence culturelle, politique et économique des États-Unis est renforcée. Les États-Unis répandent leur mode de vie et de pensée en France pendant la Première Guerre mondiale. C'est le modèle américain qui doit se diffuser à l'ensemble de l'Europe dans un contexte où la puissance économique des États-Unis est grandissante. Par ailleurs, les habitants du Centre-Ouest sont également confrontés à la civilisation américaine à travers un nouveau mode de consommation alimentaire, de nouvelles pratiques culturelles, de nouvelles sonorités et de nouveaux sports. Les moments de fêtes sont également des instants où se rencontrent les Français et les Américains permettant de réfléchir à la notion de « transfert culturel » et de circulation culturelle des deux côtés de l'océan pendant le premier conflit mondial.



## **Chapitre IV**

### **Le Centre-Ouest à l'heure américaine**

Les *Sammies*, présents dans le Centre-Ouest pour s'entraîner à combattre ou bien pour effectuer des tâches propres aux services de l'arrière, comme débarquer des marchandises, construire des wagons et des voies ferrées ou assainir le système des eaux de certaines villes, bénéficient de temps de loisirs, bien souvent contrôlés par l'autorité militaire américaine et organisés par des associations telles que les *Knights of Columbus*, association catholique, fondée en 1882 aux États-Unis pour assurer le confort et organiser les loisirs des soldats ou la *Young Men's Christian Association* (YMCA), association protestante née à Londres en 1844, et apparue aux États-Unis en 1856. C'est ainsi que les habitants du Centre-Ouest font connaissance avec un sport inconnu, le baseball, et qu'ils assistent à une modification de leur « environnement<sup>826</sup> » sonore par l'arrivée de nouvelles sonorités, notamment apportées par le *jazz*, terme cependant jamais employé par les contemporains, et qui invitent l'historien à s'interroger sur la façon dont ces musiques américaines sont définies par les populations mais également sur la notion d'américanisation.

Une nouvelle fois, la notion d'américanisation invite à réfléchir à la notion de transfert culturel et à la « perspective circulatoire <sup>827</sup>» de ces échanges. En effet, les habitants du Centre-Ouest sont loin d'être passifs face à l'arrivée de nouvelles pratiques culturelles et les circulations culturelles atlantiques ne s'effectuent pas en sens unique puisque les Américains sont également invités à participer aux activités sportives organisées dans le Centre-Ouest et à prendre part aux festivités musicales organisées en leur honneur. Ces transferts culturels sont d'autant plus visibles lors de la circulation des soldats américains sur le sol français, notamment, par le biais de leurs permissions et à l'occasion de l'arrivée des étudiants américains dans la ville de Poitiers. Bien souvent, il s'agit des premiers voyages loin des États-Unis pour ces jeunes hommes venus d'outre-Atlantique.

De plus, les échanges culturels sont perceptibles lors des grandes fêtes françaises et américaines célébrées partout en France. Au-delà de l'aspect culturel, dans un contexte de guerre, le lien entre les nations alliées doit rester fort afin de vaincre l'ennemi commun. Les autorités civiles et militaires des villes françaises célèbrent donc la coalition alliée par le biais de l'*Independence Day*, du *Memorial Day* et du 14 juillet, symboles également de l'amitié entre

---

<sup>826</sup> NOËL Jean Sébastien, « L'histoire culturelle des circulations musicales au prisme des *sound studies* : réflexions théoriques et retour de terrain », *Diogène*, à paraître.

<sup>827</sup> TOURNÈS Ludovic, *Sciences de l'homme et politique : les fondations philanthropiques américaines en France au XXe siècle*, Paris, Broché, 2011, page 4.

les deux nations et d'une histoire commune. Les habitants pavoisent quant à eux leurs habitations sans toujours comprendre le sens de ces fêtes.

Débarqués par la côte atlantique, les Américains ne transportent donc pas seulement des vivres, des matières premières, ou du matériel de transport et les contacts entre les civils et les militaires ne sont pas seulement logistiques, administratifs ou économiques. Plus que le paysage des communes qui change, ce sont donc les habitudes des habitants du Centre-Ouest qui sont bouleversées. Il faut désormais cohabiter avec les Américains. Deux cultures se rencontrent, sans pour autant se confronter. Les *Sammies* font entrer dans les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Vienne, des Deux-Sèvres et de l'Indre-et-Loire leurs fêtes, leurs jeux sportifs, leurs musiques, leur langue et leur gastronomie. Le Centre-Ouest devient un territoire d'échanges culturels réciproques.

## **A) Fêtes et célébrations**

Au fil du conflit, pour affirmer que les *Sammies* ne sont pas seulement des alliés mais aussi des amis et pour les remercier de leur intervention, les grandes fêtes américaines sont célébrées, l'*Independence Day*, le *Memorial Day* et *Thanksgiving*. Ces moments de communions autour de valeurs communes sont des occasions de constater une modification du paysage des communes du Centre-Ouest lors des revues de troupes mais également par la prise de possession d'espaces dans les villes par les Américains lorsque ces derniers enterrent leurs compatriotes dans les cimetières du Centre-Ouest.

### **1- Célébrer l'*Independence Day*, symbole d'un passé commun**

Les fêtes américaines sont souvent inconnues des publics du Centre-Ouest. Les communautés passées par ces départements ne se sont pas suffisamment installées pour ancrer dans les mémoires ces célébrations américaines, à la différence de Paris où une communauté d'Américains s'est implantée au début du XX<sup>e</sup> siècle. En mai 1898, le *Memorial Day* est célébré par les Américains installés à Paris, l'événement est relaté par la presse nationale, ainsi que l'*Independence Day* du 4 juillet 1900<sup>828</sup>. C'est d'ailleurs la première grande fête américaine

---

<sup>828</sup> VALLAURI Antoine, « La Fayette dans la mémoire collective nationale », Mémoire de maîtrise, Institut d'Études Politiques de Lyon, sous la direction de Bruno Benoit, 2011, page 19.

célébrée en France pendant la Première Guerre mondiale. Dès le 4 juillet 1917 et avant l'arrivée des premières troupes sur le sol du Centre-Ouest, le gouvernement français décide de célébrer le jour de la fête nationale américaine. Il s'agit de célébrer non seulement l'entrée en guerre des États-Unis dans le conflit mais également la présence du général Pershing, débarqué un mois plus tôt dans le port de Boulogne-sur-Mer. Les habitants de La Rochelle ont déjà eu l'occasion de participer aux célébrations de l'*Independence Day*, en 1907, lors de la venue d'une escadrille américaine. Le 4 juillet 1907, une fête publique est donnée en l'honneur des Américains, ainsi qu'un bal dans le Casino de la ville pour les officiers de l'escadrille<sup>829</sup>. Pour l'année 1917, les communes du Centre-Ouest se contentent de pavoiser leurs bâtiments publics de drapeaux français et américains, aucune grande cérémonie à l'image de celle organisée dans la capitale n'est prévue. Il s'agit d'une journée tout à fait ordinaire, seul le pavoisement des bâtiments modifie le paysage. La presse ne détaille d'ailleurs que la grande fête organisée à Paris, où des troupes américaines ont défilé et où une cérémonie franco-américaine a été célébrée au cimetière Picpus, là où La Fayette est enterré. La cérémonie vise surtout à montrer l'arrivée des premières troupes américaines sur le sol français pour rassurer les populations françaises qui s'impatientent de voir les nouveaux alliés débarquer sur le front et à valoriser l'union des deux nations. Ainsi, à Niort, la mairie, la préfecture et la gendarmerie ont orné leurs bâtiments de drapeaux tricolores. Dans la Vienne, l'Hôtel de la préfecture ainsi que d'autres établissements publics et privés sont décorés du drapeau américain.

Dans un premier temps, l'objectif pour la France est de montrer sa reconnaissance envers les Américains qui entrent en guerre aux côtés des forces alliées mais également d'expliquer pourquoi cette nation décide de déclarer la guerre aux Allemands. Pour ce faire, en 1917, le ministre de l'Instruction publique invite les maîtres d'école à « exalter dans l'âme de leurs élèves les sentiments de confiance et de fierté que fortifie le geste fraternel et magnifique de la grande République des États-Unis <sup>830</sup>». Après les vacances de Pâques, les professeurs font connaître à leurs élèves le message du Président Wilson prononcé suite à l'entrée en guerre des États-Unis, le télégramme du Président français envoyé au Président américain après le vote du Congrès, ainsi que les discours prononcés le 5 avril par le Président des Chambres et le Président du conseil des ministres pour annoncer l'engagement américain dans le conflit. Il faut ainsi « dégager la leçon civique et morale » de l'arrivée américaine et montrer « l'immensité de l'acte <sup>831</sup>». De la même manière, le ministre de l'Instruction publique envoie dans les écoles

---

<sup>829</sup> AMLR, 1 I 39, Lettre du Music-Hall Gallici-Rancy au maire de La Rochelle, 31 juillet 1907.

<sup>830</sup> AD 16, 1 TPROV 484, Lettre de l'inspecteur d'académie de la Charente aux maîtres de Charente, 12 avril 1917.

<sup>831</sup> *Ibid.*

de France une brochure intitulée « Les États-Unis, leur intervention, leur force, leur rôle dans l'histoire <sup>832</sup>», « pour l'édification des jeunes ». Les États-Unis sont assez inconnus, mais toutefois très imaginés et c'est une nouvelle fois au travers de l'école que l'histoire, la constitution, la politique nationale des États-Unis se font connaître. Une autre idée est commentée dans les écoles du Centre-Ouest, celle d'une dette à payer de la part des Américains, qui explique leur entrée dans le conflit. Les professeurs du Poitou, des Charentes et d'Indre-et-Loire lisent à l'occasion de l'*Independence Day* de l'année 1917 des pages sur l'histoire de l'indépendance américaine<sup>833</sup>, ou plus généralement sur l'histoire américaine, comme dans l'Indre-et-Loire<sup>834</sup>. Dans les établissements scolaires de la Vienne, le 4 juillet 1917 est l'occasion pour les maires de se rendre dans les lycées et les écoles primaires pour lire et commenter « des documents rappelant ces faits mémorables que les Yankees d'aujourd'hui célèbrent en venant rendre à la France l'appui des armes que celle-ci leur avait prêté en 1777 <sup>835</sup>». La presse se charge également d'expliquer aux habitants ce que représente l'*Independence Day* célébré le 4 juillet. Le jour commémore le 4 juillet 1776 et les combats menés par les Américains pour leur indépendance, « c'est une prédestination : nous sommes, nous fûmes, nous serons frères en idéal <sup>836</sup>», puisque cette lutte pour l'indépendance a réuni les deux nations, française et américaine. *Le Mémorial Deux-Sèvres* compare le 4 juillet 1776 à ce qui se passe durant le premier conflit mondial, puisqu'il s'agit d'aboutir à une « Indépendance finale qui couronnera le gigantesque effort des nations civilisées pour substituer le règne du droit, de la justice et de l'humanité à la barbarie <sup>837</sup>». C'est une façon de faire connaître cette fête, de rappeler ce qu'elle célèbre et surtout qu'il existe une histoire commune entre la France et les États-Unis.

En effet, l'*Independence Day* trouve un écho dans les deux pays. La France devient une amie, celle grâce à qui les États-Unis ont pu devenir indépendants. Un sentiment de gratitude naît chez certains Américains, La Fayette, ce « héros de l'Amérique <sup>838</sup>» devient un héros, un symbole des liens franco-américains, autour de lui « se crée une sorte de légende chevaleresque

---

<sup>832</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 6 juillet 1917.

<sup>833</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 5 juillet 1917.

<sup>834</sup> *La Touraine républicaine*, 5 juillet 1917.

<sup>835</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 5 juillet 1917.

<sup>836</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 5 juillet 1918.

<sup>837</sup> *Ibid.*

<sup>838</sup> TAILLEMITTE Etienne, « La Fayette et la Guerre de l'Indépendance américaine », dans BOURDIN Philippe (dir.), *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2009, page 23-45, page 43.

qui contribue à idéaliser la France <sup>839</sup>». Le marquis, naturalisé américain et « porteur d'une mémoire et d'une conscience révolutionnaire<sup>840</sup> », devient le symbole de cette histoire commune aux États-Unis et en France, il représente les liens tricentenaires entre les deux pays unis dans des batailles communes. Pourtant, son rôle dans la Guerre d'Indépendance a été « magnifié à l'excès » et « a fait l'objet de légendes <sup>841</sup>». Comme le rappelle l'historien François Weil, la mémoire du marquis est sollicitée pour renforcer ce lien franco-américain lors de grandes occasions, il devient un « souvenir ponctuel <sup>842</sup>». Son nom est oublié dans l'hexagone, de sa mort en 1834 jusqu'à la III<sup>e</sup> République, alors qu'aux États-Unis, la mémoire de ce personnage est toujours importante, la communauté américaine de Paris le célèbre lors de chaque *Independence Day*. En France, La Fayette est remis à l'honneur en 1900 à l'initiative d'un Américain amoureux de la France qui décide d'ériger une statue en l'honneur du marquis et de l'offrir à la France. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les diplomates utilisent ce personnage « dans un contexte de recomposition des rapports de force internationaux <sup>843</sup>». Néanmoins, en 1917, La Fayette devient un « trait d'union <sup>844</sup>» entre la France et les États-Unis. La célébration presque exagérée de La Fayette trouve un écho particulier dans la commune de Rochefort, où le marquis était arrivé le 11 mars 1780 pour partir combattre aux États-Unis à bord de l'Hermione. La presse rochefortaise n'hésite pas à vanter cette histoire commune<sup>845</sup>.

De l'autre côté de l'Atlantique, la presse américaine publie également des articles de presse mettant en valeur l'aide apportée par la France pendant la Guerre d'Indépendance. Le but est d'expliquer aux Américains pourquoi il est important de rentrer en guerre aux côtés des Français : le conflit est une « croisade » pour la « lutte contre la tyrannie pour la liberté et la justice <sup>846</sup>», l'aide américaine peut mettre fin à un « cauchemar <sup>847</sup>» et ainsi rembourser cette fameuse dette due au peuple français. Les deux pays ont un passé commun qu'il est nécessaire de remémorer dans ce contexte de guerre. Tout comme en France, c'est la figure de La Fayette

---

<sup>839</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *France et États-Unis. Août 1914-Avril 1917*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979, page 186.

<sup>840</sup> BOURDIN Philippe, « Ombres et lumières », BOURDIN Philippe (dir.), *La Fayette, entre deux mondes...Op.cit.*, pages 9-22, page 14.

<sup>841</sup> TAILLEMITTE Etienne, art.cit., page 23.

<sup>842</sup> *Ibid.*, WEIL François, « « L'Hôte de la nation » : le voyage de La Fayette aux États-Unis, 1824-1825 », page 129-151, page 150.

<sup>843</sup> SIM Gérard, « La présence diplomatique et consulaire française aux États-Unis (1815-1904) : réseaux, acteurs, pratiques, regards », thèse de doctorat, Université de Nantes, sous la direction de Stanislas Jeannesson, 2016, page 74.

<sup>844</sup> VALLAURI Antoine, « La Fayette... » *Op.cit.*, page 21.

<sup>845</sup> *La tablette des deux charentes*, 9 juillet 1919.

<sup>846</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *France...Op.cit.*, page 191.

<sup>847</sup> Publication du discours de Charles Le Boucq, député de Paris, membre de la Commission de l'armée, dans *L'avenir Blayais et Jonzacais*, 14 juillet 1917.

qui unit les deux nations puisqu'un *La Fayette's Day* voit le jour dès le début du conflit aux États-Unis. Cette journée réunit des citoyens américains, probablement composés d'une frange aisée, cultivée et francophile de la population américaine, pour célébrer tous les ans la naissance du marquis de La Fayette. La personnalité de ce dernier, même effacée au cours des années, a fait l'objet de célébration entre 1824 et 1825. Ces dates correspondent à la première visite officielle aux États-Unis de La Fayette « alors même qu'il était une personne privée et non le représentant de son pays <sup>848</sup>». Un immense hommage lui est rendu puisqu'il est l'un des derniers personnages vivants de la Révolution américaine. Lors des discours officiels qui accueillent le marquis, la nation américaine souhaite lui montrer sa gratitude. Cet homme a donc une grande influence aux États-Unis et lors de sa mort en 1834 le Congrès décrète un deuil national d'un mois. Le 4 juillet 1834 est l'occasion de lui rendre hommage. À partir de 1916, le *La Fayette's Day* prend de l'ampleur et s'organise autour du Comité National de la Journée La Fayette qui célèbre ce personnage dans les écoles ou dans les lieux publics<sup>849</sup>. L'amitié franco-américaine se marque dans le paysage. Les journaux nationaux français, comme *Le Gaulois*, *Le Figaro*, *Le Progrès* évoquent ce jour en septembre 1917 et 1918<sup>850</sup>. La journée du 26 avril 1917 devient dans l'État de New York « un jour de France ». Cette journée est organisée dans le but de « commémorer l'amitié historique qui lie les deux nations <sup>851</sup>» et pour souhaiter la bienvenue à la mission française. Un Comité nommé par le maire décore de lauriers la statue de La Fayette.

Aux États-Unis, la célébration du 4 juillet durant la Première Guerre mondiale trouve un écho dans la signification première de ce jour. En effet, le 4 juillet est « un questionnement sur la signification de la Révolution <sup>852</sup>», il répond aux « interrogations sur le statut du projet républicain, la survie de la future nation, et l'efficacité du patriotisme » et contribue « au sentiment généralisé de la nécessité d'une introspection nationale <sup>853</sup>». Dans le cadre du premier conflit mondial, tout l'enjeu est de se battre pour conserver cette démocratie, cette République.

La mise en valeur de cette histoire commune se retrouve dans les discours des officiels français et américains prononcés lors des célébrations du 4 juillet 1918. À cette date, pour marquer l'amitié franco-américaine mais surtout pour valoriser la coalition interalliée suite à

---

<sup>848</sup> WEIL François, « « L'Hôte de la nation »... » art.cit., page 129.

<sup>849</sup> MORINIÈRE Corentin, « L'ambassade de France à Washington durant la Première Guerre mondiale (août 1914-novembre 1918) », mémoire de master 2, Université de Nantes, sous la direction de Stanislas Jeannesson, 2015, page 171.

<sup>850</sup> VALLAURI Antoine, *Op.cit.*, page 22.

<sup>851</sup> *Le matin charentais*, 22 avril 1917.

<sup>852</sup> WEIL François, « « L'Hôte de la nation »... » art.cit., page 145.

<sup>853</sup> *Ibid.*

l'arrivée des troupes américaines sur le front, le ministère de l'Intérieur déclare ce jour comme fête nationale française<sup>854</sup>. La « fête américaine doit être une fête française » et le ministre prescrit donc pour le 4 juillet, « les mêmes dispositions que pour le 14 juillet<sup>855</sup> », c'est-à-dire que les bâtiments publics et maisons privées doivent être pavoisés aux couleurs américaines et françaises et que le jour est férié. Selon le ministre, « la sainteté d'un même idéal de paix et de liberté unit les cœurs américains et les cœurs français<sup>856</sup> ». Pavoiser sa maison aux couleurs américaines signifie montrer à ces « frères d'outre-mer [son] affection et [sa] reconnaissance<sup>857</sup> ». De plus, pavoiser est une « technique de mobilisation<sup>858</sup> », une « fraternisation civique<sup>859</sup> ». Il s'agit du « repérage symbolique<sup>860</sup> » de cette amitié. Cette célébration doit « produire de la légitimité à incarner la nation rassemblée et [...] du consensus<sup>861</sup> ». Pour Raoul Fauché, Président de la section tourangelle de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, les Américains sont les « missionnaires de la liberté dans le monde<sup>862</sup> ». C'est l'occasion de célébrer une civilisation commune qui défend la démocratie contre la barbarie. Ces fêtes doivent être des moments de communion entre les deux nations malgré les différences culturelles<sup>863</sup>, les difficultés pour se comprendre du fait de la barrière de la langue et des problèmes liés à la cherté de la vie.

Pour *La Touraine républicaine*, l'*Independence Day* est « la fête du droit et la fête de la force accourant au secours du droit<sup>864</sup> ». Pour *Le républicain de Chinon*, il s'agit d'unir les deux « grandes Républiques sœurs<sup>865</sup> », de rendre hommage à la « généreuse nation-sœur<sup>866</sup> » entrée en guerre pour « libérer le monde de la tyrannie teutonne ». Ils combattent pour la victoire de la justice et de la civilisation. Le 4 juillet est le « symbole de l'Indépendance du monde<sup>867</sup> ». Pour *Le matin charentais*, « tout désormais est commun : souffrances et joies, deuils et

---

<sup>854</sup> AD 86, 4 M 455, Télégramme du ministre de l'Intérieur aux préfets des départements, sd.

<sup>855</sup> *Ibid.*

<sup>856</sup> *Ibid.*

<sup>857</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 29 juin 1918.

<sup>858</sup> IHL Olivier, « La rue pavoisée. Une acclamation républicaine de la souveraineté », BELOT Robert, *Tous Républicains ! Origines et modernité des valeurs républicaines*, Paris, Armand Colin, 2014, pages 107-124, page 108.

<sup>859</sup> *Ibid.*

<sup>860</sup> OZOUF Mona, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976, page 158.

<sup>861</sup> DALISSON Rémi, *Les guerres et la mémoire : enjeux identitaires et célébrations de guerre en France de 1870 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2013, page 9.

<sup>862</sup> *La Dépêche du Centre et de l'Ouest*, 4 juillet 1918.

<sup>863</sup> MARTINEZ Françoise, *Fêter la Nation. Mexique et Bolivie pendant leur premier siècle de vie indépendante (1810-1925)*, Paris, Presses Universitaires de Paris Nanterre, 2017.

<sup>864</sup> *La Touraine républicaine*, 5 juillet 1918.

<sup>865</sup> *Le républicain de Chinon*, 11 juillet 1918.

<sup>866</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 5 juillet 1918.

<sup>867</sup> *La Dépêche du Centre et de l'Ouest*, 6 juillet 1918.



espoirs<sup>868</sup>». On associe la culture américaine à la culture française, les deux nations ne font plus qu'une. Il s'agit de montrer sa reconnaissance envers les Américains<sup>869</sup>.

Les préfets sont donc invités à insister auprès des maires sur la nécessité de respecter les prescriptions ministérielles. Le maire de Niort demande à ses concitoyens de pavoiser leurs maisons « en témoignage de leur sympathie et de leur reconnaissance pour la glorieuse nation alliée<sup>870</sup> », tout comme le maire d'Angoulême. Placer des drapeaux sur des bâtiments publics existe depuis la Révolution française, dresser un drapeau sur une maison particulière ne date que du début de la Troisième République. Robert Mineau évoque dans ses mémoires le pavoisement des rues de Poitiers pour les célébrations de l'*Independence Day*, il indique que la bannière étoilée flotte sur les bâtiments publics et les magasins<sup>871</sup>. Cependant, jusque dans l'entre-deux-guerres, le pavoisement navigue entre « manifestation patriotique et procédure de ratification, mise en scène de l'esprit public et expression souveraine de l'opinion<sup>872</sup> ». Pour les autorités civiles qui organisent ces manifestations, demander aux concitoyens d'apposer un drapeau américain et français à leurs fenêtres, « c'est mesurer l'enthousiasme du rassemblement<sup>873</sup> ». En effet, les manifestations de sympathie sont publiques, l'« espace est ouvert<sup>874</sup> », les habitants du Centre-Ouest affichent « une résolution qui se confie au regard du voisinage ou du quartier<sup>875</sup> ».

Toutefois, ce sont les officiels qui voient dans cette journée un moyen de marquer la coalition alliée et plus encore, l'amitié franco-américaine. La presse locale montre que cette journée n'est pas un jour férié pour tout le monde et ressemble en fait à un jour comme un autre notamment pour les communes plus reculées. Comme l'indique l'abbé Servant, curé de la paroisse de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, située dans l'arrondissement de Châtellerauld dans la Vienne, « on pavoise par suite d'une loi votée à la Chambre<sup>876</sup> », il souligne donc le fait qu'il s'agit d'une initiative d'État et non décidée par les communes. Ce pavoisement n'aurait pas eu lieu sans cette loi. En effet, le pavoisement est une mise en scène de « l'assentiment public<sup>877</sup> », il ne s'agit pas d'un geste spontané, c'est un travail de « mobilisation

---

<sup>868</sup> *Le matin charentais*, 3 juillet 1917.

<sup>869</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 3 juillet 1918.

<sup>870</sup> AM de Niort, série I, Avis du maire de Niort, 4 juillet 1918.

<sup>871</sup> MINEAU Robert, *Poitiers en 1914-1918. Souvenirs de jeunesse... Op.cit.*, page 270.

<sup>872</sup> IHL Olivier, « La rue pavoisée... », art. cit., page 108.

<sup>873</sup> *Ibid.*

<sup>874</sup> OZOUF Mona, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976, page 151.

<sup>875</sup> IHL Olivier, « La rue pavoisée... », art. cit., page 110.

<sup>876</sup> AD 86, 1 J 1538, « Impressions de guerre » de l'abbé Servant, 4 juillet 1918.

<sup>877</sup> IHL Olivier, « La rue pavoisée... », art. cit., page 116.

institutionnelle<sup>878</sup>» afin de créer une « effervescence collective<sup>879</sup> ». Cette dernière est construite « par l'attente de l'événement autant que par l'encadrement du public ». Pour Nicolas Mariot, « celui qui pavoise ne décide pas du sens de son action<sup>880</sup> », l'enthousiasme est donc prévisible lors des fêtes du 4 juillet<sup>881</sup>.

À Joué-Lès-Tours, la municipalité n'a pas pavoisé la mairie, c'est une « abstention regrettable<sup>882</sup> » pour la presse locale. À Chinon, dans l'Indre-et-Loire, mis à part le pavoisement des édifices publics, « rien n'indiquait que le 4 juillet était un jour férié<sup>883</sup> » car tous les services de la mairie ou de l'administration sont restés ouverts. Plus intéressant encore, dans cette petite commune située au sud-ouest de Tours, les habitants ont peu pavoisé leurs maisons ; serait-ce le résultat d'une indifférence à cette fête qu'ils ne comprennent pas ? Il semblerait que la ville malgré l'accueil de troupes américaines ne soit pas sensible à cette amitié si chère aux autorités politiques. Dans les Deux-Sèvres, si les Niortais ne pavoisent pas leurs maisons c'est parce qu'ils « sont assez réfractaires aux manifestations<sup>884</sup> », même s'ils sont heureux de l'entrée en guerre américaine. Il semble surtout que les Niortais ne comprennent pas cette manifestation de joie dans un contexte de guerre difficile, où les morts dans les familles se multiplient et où la vie quotidienne est de plus en plus marquée par la cherté de la vie.

Une raison matérielle explique aussi cette absence de pavoisement des maisons particulières, celle du stock limité de drapeaux alliés possédés par les communes du Centre-Ouest. La presse se fait souvent le porte-voix des populations qui se plaignent d'une quantité trop infime de drapeaux américains. Ainsi, selon *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, les Niortais ont tenté de se procurer des drapeaux mais n'en ont pas trouvé car « Paris et nos grandes villes avaient absorbé la fabrication<sup>885</sup> ». Le problème des stocks de drapeaux est similaire en 1918 mais la presse signale tout de même que mettre seulement un drapeau français est tout à fait possible tout en donnant des adresses de boutiques à Niort vendant des bannières étoilées<sup>886</sup>. À Tours, en 1917, le journal *La Touraine Républicaine* indique que la population n'a su que trop tardivement qu'une manifestation en l'honneur des Américains devait être organisée, « les

---

<sup>878</sup> *Ibid.*

<sup>879</sup> *Ibid.*

<sup>880</sup> MARIOT Nicolas, « Qu'est-ce qu'un « enthousiasme civique » ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n°63, janvier 2008, pages 113-139, page 121.

<sup>881</sup> *Ibid.*, page 132.

<sup>882</sup> *La Touraine républicaine*, 7 juillet 1917.

<sup>883</sup> *Le républicain de Chinon*, 11 juillet 1917.

<sup>884</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 6 juillet 1917.

<sup>885</sup> *Ibid.*, 6 juillet 1917.

<sup>886</sup> *Ibid.*, 28 juin 1918.

instructions de Paris ont été tardives<sup>887</sup>», expliquant le manque de pavoiement des maisons particulières.

Si on note une indifférence dans l'adhésion aux valeurs américaines ou une simple raison matérielle à ne pas pavoiiser sa maison chez certains, pour d'autres habitants, célébrer les Américains paraît être une évidence. En effet, dans les archives préfectorales du département de l'Indre-et-Loire, nous retrouvons une lettre écrite par « un groupe de renseignés qui pourraient donner des preuves<sup>888</sup> » et adressée au préfet qui dénonce la soif de bénéfices de certains commerçants tourangeaux qui n'hésitent pas à faire travailler leurs employés dans le but d'augmenter leur chiffre d'affaires en cette occasion festive. Le groupe s'émeut de ce non-respect des instructions ministérielles et de cette atteinte à l'amitié franco-américaine. Par ailleurs, à Poitiers, le 13 juillet 1918, un groupe de lecteurs de *L'Avenir de la Vienne* s'étonne que la statue de la liberté de la cité poitevine n'ait pas été décorée pour le 4 juillet, « ce qui aurait pu impressionner désagréablement des soldats américains, traversant la place ce jour-là<sup>889</sup>». Ils demandent que la statue porte pour le 14 juillet, à la place du globe, un drapeau tricolore et étoilé.

D'autre part l'*Independence Day* est souvent l'occasion pour les habitants du Centre-Ouest de rencontrer les soldats américains de façon non « fugitive<sup>890</sup>» puisque les troupes aux uniformes kakis défilent dans les rues des villes. En effet, des programmes parfaitement calibrés sont édités dans la presse pour présenter aux publics le déroulement des cérémonies. Une revue de troupes françaises et américaines est souvent organisée, c'est le cas à Angoulême le 4 juillet 1918 sur le Champ de Mars. Pour les célébrations de l'*Independence Day* de La Rochelle, il est prévu un départ du Mail dès 8h30 où une présentation des drapeaux français et américain est proposée aux troupes alliées de la garnison. Les fonctionnaires et les autorités civiles ont des places réservées pour ce moment de communion nationale. Ensuite, les soldats américains et français et les autorités civiles et militaires défilent jusqu'à l'Hôtel d'Orbigny, siège de la *Base Section* n°7 pour saluer le représentant de l'armée américaine. À 10 heures une « solennité religieuse » est célébrée dans la cathédrale de la ville à la demande des Américains. Selon le quotidien *Le Courrier de La Rochelle*, la foule est nombreuse le long de l'allée du Mail ainsi qu'à la cathédrale pour écouter le sermon fait par l'Évêque de La Rochelle, en anglais. Le

---

<sup>887</sup> *La Touraine Républicaine*, 5 juillet 1917.

<sup>888</sup> AD 37, 1 M 338, Lettre d'« un groupe de renseignés qui pourraient donner des preuves » au préfet d'Indre-et-Loire, 4 juillet 1918.

<sup>889</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 13 juillet 1918

<sup>890</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 15 novembre 1917.

4 juillet 1918 « fut très simple et très beau » et « on communia dans la ferveur d'une amitié puissante » témoigne *Le Courrier de La Rochelle*<sup>891</sup>. La cérémonie se déroule en partie sur l'allée du Mail, très souvent utilisée pour les manifestations de ce genre. Ce défilé est aussi une façon de matérialiser cette coalition franco-américaine et cette alliance entre les deux nations. Les hommes côte à côte lors des cérémonies du 4 juillet symbolisent ceux qui combattent côte à côte sur le front. Cela doit rassurer les populations et c'est une façon pour l'armée américaine d'affirmer sa puissance en montrant que ses hommes sont frais pour combattre et remplacer les Français qui se battent depuis trois ans. À Angoulême, un détachement d'une cinquantaine d'hommes est présent pour le 4 juillet 1918 et la presse, qui doit publier des articles pour redonner confiance à la population, insiste sur le physique des soldats américains, ce sont de « vigoureux gaillards, solides et bien plantés, qui ont fait sur le public une impression des plus rassurantes pour l'avenir<sup>892</sup> », ils sont applaudis par le public. Même sans présence de soldats américains dans les communes, comme à Cognac, la fête nationale américaine est célébrée et les rues sont pavoisées aux couleurs franco-américaines. À Bressuire, commune des Deux-Sèvres où aucun Américain ne s'installe, le maire demande que les maisons soient ornées pour le 4 juillet et le 14 juillet afin d'attester de « l'importance que notre patriotisme attache à l'alliance des deux grandes Républiques américaine et française <sup>893</sup>».

En 1919, la célébration de *l'Independence Day* semble différer selon les communes. Si le jour est censé être férié en France pour les écoles et les administrations publiques, ce n'est pas le cas dans les Deux-Sèvres où le départ des Américains ne semble plus contraindre les Deux-Sévriens à respecter une cérémonie officielle. Ils gardent simplement le souvenir des « scènes de fraternisation » de l'année précédente à Niort et à Saint-Maixent<sup>894</sup>. De plus, l'un des principaux organisateurs de ces événements, le *Welcome Club*, créé grâce à l'initiative du directeur du journal *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, de commerçants, d'industriels, de médecins et d'avocats, n'est plus actif. Une soixantaine de personnes composent les membres fondateurs, le président est le directeur du *Mémorial des Deux-Sèvres*. Ce club privé ouvre ses portes de mai 1918 à mars 1919 permettant aux élèves américains et officiers de l'école militaire de Saint-Maixent de venir se détendre le samedi soir et le dimanche après-midi. Après la dissolution du club en mars 1919, personne ne continue donc de célébrer cette coalition et cette amitié interalliées. À La Rochelle, *l'Independence Day* de l'année 1919 est l'occasion d'adresser une

---

<sup>891</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 6 juillet 1918

<sup>892</sup> *Le matin charentais*, 5 juillet 1918.

<sup>893</sup> AC de Bressuire, 4 H 22, Avis du maire de Bressuire, sd.

<sup>894</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 5 juillet 1919.

lettre au Président Wilson, dans laquelle le maire rappelle les vieilles relations entre La Rochelle et les États-Unis en rappelant que ce sont des Rochelais qui ont fondé New Rochelle<sup>895</sup>. À Tours, c'est un « jour de demi fête <sup>896</sup>», « le soin de se distraire avait été laissé au goût de chacun ». Rien n'est organisé, les soldats américains ont quartier libre. Le préfet a simplement salué les Américains dans leur QG. Une soirée dansante est organisée par les officiers d'état-major pour le personnel de l'état-major général dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Il semble que les différends qui opposent la population tourangelle et les Américains ont eu raison de l'enthousiasme dans les célébrations de l'*Independence Day* de l'année 1919.

Pourtant, les directives du gouvernement français sont claires : les célébrations du 4 juillet 1919 doivent être une grande fête nationale en l'honneur des Américains<sup>897</sup>. Ainsi, les communes sont invitées à se mobiliser pour montrer leur reconnaissance aux Américains. En effet, le Président du Conseil demande aux préfets des départements de transmettre des « adresses » de félicitations au général Pershing par l'intermédiaire des maires. Ces félicitations sont transmises au préfet qui les remet ensuite au Comité de « L'effort de la France et de ses alliés ». Prévenues en juin 1919, les communes doivent réunir leur conseil municipal « d'extrême urgence<sup>898</sup> ». Des consignes précises sont données aux maires. Ces félicitations doivent être composées de remerciements pour le soutien moral et matériel apporté par les Américains, souligner le geste désintéressé des *Sammies* dans leur entrée en guerre, leur lutte pour le droit, la justice et la liberté. Le but est de montrer sa reconnaissance, sa gratitude, sa sympathie envers les Américains et de souligner leur geste héroïque. Il faut insister sur le fait qu'ils ont contribué à la victoire. Le conseil municipal de Poitiers exprime ainsi « ses sentiments d'admiration et de reconnaissance » pour les « vaillants soldats qui aux côtés de soldats Français ont vaillamment combattu pour le progrès de la civilisation et la sécurité de l'Humanité <sup>899</sup>». Le conseil municipal de la commune de Béruges, à l'ouest de Poitiers, écrit « aux héros tombés pour la plus noble des causes, il consacre un souvenir ému, les assurant de sa reconnaissance éternelle, convaincu que le sacrifice qu'ils ont si noblement consenti, a été la première pierre apportée à l'édifice d'une alliance qui garantit désormais la liberté des peuples <sup>900</sup>». Le mot « reconnaissance » apparaît dans chacune des lettres. Le but est de

---

<sup>895</sup> *L'Écho rochelais*, 2 juillet 1919.

<sup>896</sup> *La Dépêche du Centre et de l'Ouest*, 5 juillet 1919.

<sup>897</sup> AD 86, 4 M 1602, Lettre du préfet de la Vienne aux maires, 27 juin 1919.

<sup>898</sup> AD 37, 1 M 402, Minute du préfet aux maires du département de l'Indre-et-Loire, juin 1919.

<sup>899</sup> AD 86, 4 M 1602, Adresse de la mairie de Poitiers, 5 juillet 1919.

<sup>900</sup> *Ibid.*, Adresse de la commune de Béruges, 30 juin 1919.

remercier les États-Unis d'être entrés dans le conflit, d'avoir sauvé les peuples de la tyrannie allemande.

En 1920, l'*Independence Day* est toujours célébré à Paris. Un message de Millerand, du Maréchal Foch et des discours sur la tombe de La Fayette au cimetière Picpus sont prononcés pour se rappeler les aides financières américaines aux orphelins de guerre français<sup>901</sup>, l'acte est toujours placé sous le signe de la reconnaissance. Cette fois-ci la mémoire de La Fayette n'est plus mobilisée. L'*Independence Day* est célébré en 1921 à La Rochelle et les bâtiments de la préfecture, de l'Hôtel de Ville, de l'Hôtel des Postes ont été pavoisés de drapeaux français et américains. En 1921, les bâtiments publics sont pavoisés à Tours mais aucune cérémonie ne voit le jour. L'histoire commune qui unit les deux pays continue à marquer les villes de La Rochelle et de Tours, où la concentration des soldats américains a été la plus forte, mais le départ des soldats ne permet plus d'organiser des revues de troupe. Par ailleurs, le temps de l'après-guerre et de la reconstruction occupe les esprits des habitants et des autorités civiles des deux villes.

Si le 4 juillet devient un jour de fête nationale français, la réciproque est vraie également. En effet, le 14 juillet, jour de la fête nationale française, le général Pershing publie « un ordre décrétant [ce jour-là] jour de fête pour le corps expéditionnaire américain <sup>902</sup>». Le 14 juillet ou le *French Independence Day* est donc célébré dans les grandes villes de la côte est des États-Unis, Boston, Washington ou New York. W.C. King évoque en juillet 1918 les célébrations de ce qu'il nomme le *Bastille Day*. Les soldats américains peuvent bénéficier d'un temps de pause et selon lui: *since the French were so polite about helping us celebrate the Fourth, we felt the least we could do would be to help them celebrate their big day in a fitting manner* <sup>903</sup>. Il s'agit d'associer les deux pays. À La Rochelle, pour le 14 juillet 1919, un dépôt de couronnes de fleurs est prévu sur les tombes des soldats français et américains, à 10 heures. À 16 heures sur le Mail, un hommage aux morts est organisé et un « monument funèbre, gardé par un marin, un artilleur, un fantassin et un américain en tenue de campagne, sera dressé au rond-point du Mail <sup>904</sup>», monument qui ne voit pas le jour. À 21 heures une retraite aux flambeaux est prévue. Une revue des troupes « de ces jeunes et superbes soldats dont la tenue est irréprochable » est

---

<sup>901</sup> *Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres*, 5 et 6 juillet 1920.

<sup>902</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 12 juillet 1918.

<sup>903</sup> Journal de W.C King, 15 juillet 1918, « Les Français se sont montrés si polis en nous aidant à organiser le jour du 4 juillet, que la moindre des choses de notre part était de les aider de la meilleure des façons à organiser leur fête nationale ».

<sup>904</sup> *La Charente-Inférieure*, 9 juillet 1919.

aussi organisée à Montmorillon pour le 14 juillet où les rues sont couvertes d'« une foule enthousiaste <sup>905</sup>». De plus, dans les communes vierges de tous camps américains, les *Sammies* détachent quelques hommes pour ces défilés afin de montrer leur présence aux côtés des troupes françaises. C'est le cas, à Cognac pour les célébrations du 14 juillet 1918<sup>906</sup>. Par ailleurs, dans cette commune charentaise où les troupes tchécoslovaques sont installées, une fête de l'indépendance tchécoslovaque est célébrée en novembre 1918<sup>907</sup>, preuve que l'étude des contacts culturels engendrés par ces grandes fêtes peut être étendue aux autres nationalités présentes dans l'hexagone durant le conflit.

## 2- « La fête du Souvenir américain <sup>908</sup>»

Une autre cérémonie est largement commentée dans la presse, celle du *Memorial Day*, présentée comme « la fête du Souvenir américain », célébrée le dernier lundi du mois de mai pour se rappeler dans un premier temps les morts de la Guerre de Sécession. Petit à petit, il honore la mémoire de tous les soldats morts dans les différentes guerres auxquelles participent les États-Unis<sup>909</sup>. Ce jour est à partir de 1918 sans cesse célébré dans les communes du Centre-Ouest, du moins partout où des corps américains sont enterrés, comme au cimetière Saint-Eloi à La Rochelle, au cimetière La Salle à Tours, celui de la Pierre Levée à Poitiers, celui des Bardines à Angoulême, ou celui de Saint-Maixent dans les Deux-Sèvres. Comme pour l'*Independence Day*, un programme des cérémonies est publié. À chaque fois, une prière protestante ou catholique est prononcée, comme en 1920 au cimetière de la Marine de Rochefort, en plus des défilés militaires devant les autorités civiles ou militaires, des discours de ces dernières et d'un temps de recueillement sur les tombes des soldats morts. Une décoration de leurs tombes est également prévue pour montrer sa reconnaissance envers les Américains et se joindre à eux pour pleurer leurs morts. Lors des célébrations du *Memorial Day* de l'année 1918, un soldat américain lit à La Rochelle le fameux discours fondateur d'Abraham Lincoln prononcé à Gettysburg le 19 novembre 1863<sup>910</sup>. Ce discours vise à reconstruire la nation américaine dans laquelle la liberté et la justice doivent désormais s'opposer à l'esclavagisme.

---

<sup>905</sup> *La Gartempe*, 21 juillet 1918.

<sup>906</sup> *Le matin charentais*, 9 juillet 1918.

<sup>907</sup> *L'indicateur de Cognac*, jeudi 7 et dimanche 10 novembre 1918.

<sup>908</sup> *La Charente-Inférieure*, 1<sup>er</sup> juin 1918.

<sup>909</sup> BLIGHT David W., *Race and Union. The Civil War in American Memory*, Londres, The Belknap Press of Harvard University Press, 2001.

<sup>910</sup> *La Charente-Inférieure*, 1<sup>er</sup> juin 1918.

Un lien est donc établi entre la Première Guerre mondiale et la Guerre Civile américaine afin de rappeler pourquoi les hommes présents dans les tombes du Centre-Ouest sont morts.

En 1919, le *Memorial Day* devient un hommage aux soldats américains tombés sur le sol français pendant le conflit, il faut associer le souvenir des combattants français et celui des combattants américains. Le Président du Conseil demande aux commandants des régions de prendre contact avec les autorités américaines pour l'organisation du *Memorial Day* de l'année 1919. Pour le Président du Conseil, c'est un « témoignage de sympathie des soldats français pour leurs frères d'armes américains<sup>911</sup> ». Les autorités françaises sont donc invitées à être aux côtés des autorités américaines. La ville de Tours, où le préfet, le maire, l'autorité militaire, une délégation des corps de troupe sont présents pour écouter les discours du général commandant la neuvième région et d'un délégué du commandement américain<sup>912</sup>, est citée en exemple. En mai 1919, les Américains présents à Poitiers demandent aux Poitevins d'envoyer des gerbes de fleurs aux locaux de la YMCA de Poitiers à l'occasion du *Memorial Day*<sup>913</sup>. Une procession doit avoir lieu dans les rues de la Ville, à partir de la rue Carnot qui accueille le siège de la YMCA, puis doit se diriger vers le cimetière de la Pierre Levée. Le cortège compte des membres de la Croix-Rouge américaine, des étudiants américains et des Américains du corps de génie et de la station T.S.F. Ainsi, la cérémonie se matérialise dans toute la ville, autour d'une chorégraphie parfaitement organisée. Au cimetière, les 23 tombes américaines ont vu des Poitevins se recueillir. Le *Memorial Day* de 1919 est également l'occasion pour les autorités civiles de marquer le lien durable qui doit s'établir entre les deux nations et notamment les liens économiques, par l'intermédiaire de ces corps toujours présents dans les communes du Centre-Ouest. Le préfet de la Charente-Inférieure déclare ainsi au colonel Charles Clark, commandant de la base américain de La Rochelle-Pallice : « les navires qui emporteront vos soldats et votre matériel de guerre reviendront comme navires de commerce. Ils seront reçus dans le port de La Pallice, qui va être agrandi considérablement et qui, par sa situation, est un des plus indiqués pour les relations de l'Amérique avec l'Europe<sup>914</sup>».

Le *Memorial Day* continue d'être célébré en 1920 dans les villes du Centre-Ouest et notamment à La Rochelle où une « imposante cérémonie<sup>915</sup> » est organisée dans le cimetière Saint-Eloi. La population rochelaise est invitée à y assister pour « témoigner par sa présence,

---

<sup>911</sup> AD 79, 1 M 389, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 23 mai 1919.

<sup>912</sup> *Ibid.*

<sup>913</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 29 mai 1919.

<sup>914</sup> *L'Écho rochelais*, 4 juin 1919.

<sup>915</sup> *Ibid.*, 26 mai 1920.



son grand attachement à la nation sœur qui a combattu aux côtés de la France pour la défense du droit et de la liberté <sup>916</sup>». Les autorités civiles de la ville et du département sont présentes comme le maire, le préfet ou encore le vice-consul américain. Pour ce dernier, « les soldats reposant sur le sol de France resserreront les liens de notre amitié <sup>917</sup>». À Tours, en 1920, le *Memorial Day* est célébré au cimetière américain de Saint-Symphorien<sup>918</sup>. Chaque tombe américaine est fleurie, deux officiers américains sont présents ainsi que les autorités préfectorales et municipales. L'année 1921 marque une autre célébration du *Memorial Day* à La Rochelle, sans la présence du vice-consul qui s'est rendu à Paris pour fêter ce jour particulier pour les Américains. Les tombes sont décorées. Il s'agit de montrer que « leur tombeau nous sera sacré ; et nous les associerons à nos héros, dans notre souvenir et nos prières <sup>919</sup>». En 1921, le *Memorial Day* est toujours considéré comme une « imposante cérémonie » à Angoulême<sup>920</sup>. À Poitiers, il est célébré jusqu'en 1923, alors qu'en 1921, le journal *L'Ouest* annonce une dernière célébration au cimetière de la Pierre Levée à Poitiers car « cette année est la dernière où des morts américains se trouvent encore disposés sur le territoire de France<sup>921</sup> ». Il s'agit donc d'un « dernier adieu aux tombes de nos alliés <sup>922</sup>». Par la suite, les corps des soldats sont exhumés avant d'être rapatriés vers les États-Unis ou d'être enterrés dans les cimetières militaires américains en France comme à Suresnes. Le *Memorial Day* continue d'être célébré tant que des corps américains sont enterrés comme à Tours, où en mai 1928, le corps d'un aviateur américain qui repose toujours au cimetière La Salle, fait l'objet d'une cérémonie.

Couplés au *Memorial Day*, les cimetières marquent la prise de possession de l'espace local par le corps expéditionnaire américain. Les séances des conseils municipaux discutent des places à accorder aux Américains. À Angoulême, dans un premier temps, 196 mètres carrés sont affectés aux soldats américains dans le carré n°5 du cimetière des Bardines. Insuffisants pour les *Sammies* : ils demandent une « nouvelle concession pour établir un cimetière distinct », soit 2 400 mètres carrés de nouveau terrain dans la propriété acquise pour l'agrandissement du cimetière communal<sup>923</sup>. Le conseil consent à concéder cet espace à son nouvel hôte. Dans la Vienne, le commandant de la neuvième région demande au maire qu'il accorde une « concession gratuite et à perpétuité de mille mètres carrés » dans un cimetière de la ville. C'est

---

<sup>916</sup> *Ibid.*

<sup>917</sup> *Ibid.*, 2 juin 1920.

<sup>918</sup> *La Touraine Républicaine*, 1<sup>er</sup> juin 1920.

<sup>919</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 4 juin 1921.

<sup>920</sup> *Le matin charentais*, 31 mai 1921.

<sup>921</sup> AD 86, 4 M 455, *L'Ouest*, 2 juin 1921.

<sup>922</sup> *Ibid.*, 30-31 mai 1921.

<sup>923</sup> AM d'Angoulême, Séance du conseil municipal d'Angoulême, 24 octobre 1918.

celui de la Pierre Levée qui est proposé où 260 tombes peuvent être creusées. Le conseil municipal accepte<sup>924</sup>. À Tours le cimetière américain est inauguré en juin 1918, en présence d'officiels et d'une foule de Tourangeaux. Le maire, Camille Chautemps prononce un discours en soulignant les combats communs menés par les deux nations et en s'associant au recueillement américain<sup>925</sup>.

Les enterrements de ces Américains sont décrits dans la presse du Centre-Ouest comme des « célébrations ». Les autorités civiles des communes portent le deuil avec les autorités militaires américaines. Les deux nations sont côte à côte pour pleurer les fils perdus au combat. L'enterrement des Américains représente donc un autre moment de communion entre les populations et les *Sammies* et une occasion de montrer sa sympathie aux nouveaux alliés. C'est l'occasion d'exprimer « ouvertement lors de commémorations collectives <sup>926</sup>» ces « liens » qui unissent les deux nations endeuillées. Ce deuil de guerre, qui représente une « catégorie particulière de deuil <sup>927</sup>» par la violence du décès, la jeunesse du défunt ou encore les décès en masse, passe ainsi de la sphère privée à la sphère collective<sup>928</sup>.

C'est le cas à Thénac, commune de l'arrondissement de Saintes en Charente-Inférieure, où en septembre 1918 un militaire américain foudroyé a été inhumé dans la commune<sup>929</sup>. La foule est nombreuse dans l'église où les obsèques sont célébrées par un aumônier militaire américain. Lors de l'enterrement d'un soldat en mai 1919 à Tours, un cortège parcourt l'avenue Grammont mais le journal *La Dépêche du Centre et de l'Ouest* regrette qu'aucun soldat français ne soit présent pour accompagner les soldats américains, « cela aurait suffi pour montrer que l'union des alliés se poursuit à l'intérieur par une entente » et « prouver que nos amis à l'heure du danger restent nos amis dans leurs peines <sup>930</sup>». L'enterrement d'un soldat américain est mis en scène, il se matérialise dans l'espace public et fait l'objet d'une cérémonie parfaitement orchestrée. Les convois vers les cimetières ont lieu par traction automobile. En tête, les voitures portent les cercueils recouverts du drapeau américain et un camion abritant des soldats en armes termine le convoi. Au cimetière, les cercueils sont transportés et descendus dans les fosses par

---

<sup>924</sup> AM de Poitiers, Séance du conseil municipal de Poitiers, 2 décembre 1918.

<sup>925</sup> *La Dépêche du Centre et de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> juin 1918.

<sup>926</sup> WINTER Jay, *Entre deuil et mémoires. La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 1995, page 110-111.

<sup>927</sup> TISON Stéphane, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1873-1940)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, pages 64-65.

<sup>928</sup> *Ibid.*, page 249.

<sup>929</sup> *La Croix de Saintonge et d'Aunis*, 6 octobre 1918.

<sup>930</sup> *La Dépêche du Centre et de l'Ouest*, 29 mai 1919.

les soldats américains. Au bord des fosses, un *clergyman* américain récite des prières et la mise en terre est saluée par trois salves et le son du clairon. Pour les officiers, la cérémonie est similaire, mais accompagnée d'airs funèbres joués par la musique militaire<sup>931</sup>. La mise en scène de ces cérémonies sert à ce que les populations qui assistent à ces enterrements se joignent à la tristesse américaine.

L'aspect religieux des enterrements et du *Memorial Day* retient moins l'attention des commentateurs que l'amitié qui unit les deux pays. C'est la coalition franco-américaine qui est célébrée, celle d'hommes qui combattent côte à côte pour la victoire du droit et de la démocratie. On cherche à montrer sa reconnaissance et son amitié aux Américains. De la même façon, la religion protestante de certains soldats américains est peu commentée, excepté par certains observateurs locaux du Centre-Ouest, catholiques, notamment dans l'Indre-et-Loire, qui semblent effrayés par la pratique de cette religion. Un journaliste du *Journal d'Indre-et-Loire* avertit ses lecteurs en mai 1918 lors de l'ouverture du « Foyer des Alliés » à Tours que cette œuvre est protestante. Selon lui, la foi des Américains fait « courir des dangers [aux Tourangeaux] dans la fréquentation d'œuvres philanthropiques dirigées par des protestants <sup>932</sup>». Il craint une baisse de la foi catholique et une influence trop forte du protestantisme dans la ville de Tours. Il s'agit d'un des rares témoignages à remettre en question cet aspect de la présence américaine dans le Centre-Ouest. En effet, nous ne notons pas d'anti-protestantisme dans nos départements d'étude. Toutefois, l'anti-protestantisme est présent en France pendant le conflit mais peu virulent<sup>933</sup>. À partir de 1917, et avec l'entrée en guerre des États-Unis, ce faible anti-protestantisme disparaît. Le luthéranisme et le calvinisme français sont distingués : le premier est associé aux Allemands et devient donc un « symbole de barbarie <sup>934</sup> » et le second est présenté comme le « frère de la religion de l'allié américain<sup>935</sup> », le puritanisme.

*Thanksgiving*, fêtée fin novembre, est également peu perceptible dans les sources. Presque inexistante en Charente et dans la Vienne, la fête est en revanche présente en Charente-Inférieure, dans l'Indre-et-Loire ou dans les Deux-Sèvres, où la presse relate les bénédictions du *Thanksgiving Day*. Ainsi, le *Journal d'Indre-et-Loire*, quotidien catholique raconte la

---

<sup>931</sup> AM de Tours, 4 H 2 boîte 97, « Notice sur le cimetière américain », sd.

<sup>932</sup> *Journal d'Indre-et-Loire*, 3 mai 1918.

<sup>933</sup> BONIFACE Xavier, *Histoire religieuse de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2014, page 162.

<sup>934</sup> BECKER Annette, *La guerre et la foi : de la mort à la mémoire. 1914-années 1930*, Paris, Armand Colin, 1994, page 19.

<sup>935</sup> CABANEL Patrick, *Juifs et protestants en France, les affinités électives, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2014, page 215.

cérémonie de ce jour dans la basilique Saint-Martin de Tours le 28 novembre 1918<sup>936</sup>. La bénédiction est suivie d'un *lunch* dans les locaux des *Knights of Columbus*. Le journal retranscrit essentiellement la bénédiction de l'archevêque qui pour l'occasion est traduite en anglais dans l'article. Il mentionne également la célébration à Paris du « jour d'action de grâces » américain, manifestation religieuse « imposante » organisée par les *Knights of Columbus* à l'église de la Madeleine sous la présidence du cardinal archevêque de Paris. La cérémonie est mise en œuvre par le vicaire général de New York, James N. Connelly, chapelain des aumôniers des armées de terre et de mer américaines. C'est une cérémonie qui reste américaine et qui semble exclusivement organisée par les Américains. Pourtant, à Niort, *Thanksgiving*, considérée comme la fête du « home de l'intimité du foyer <sup>937</sup> » est célébrée sous l'impulsion du *Welcome Club*. À l'occasion de cette fête, en 1918, un grand dîner est organisé avec les officiers stationnés à Niort plus deux officiers français. Ce jour est aussi l'occasion d'une célébration à Saint-Maixent, où les Américains ont invité des membres féminins du *Welcome Club*, son président et l'un des secrétaires du club. *Thanksgiving* reste donc propre à un petit cercle de personnes et ne se manifeste pas dans les rues des villes à l'inverse de l'*Independence Day* et du *Memorial Day* ; il ne permet pas aux populations de faire connaissance avec cette coutume américaine. De plus, peu de journaux évoquent ce jour qui reste la fête américaine la moins commentée.

Les célébrations de *Thanksgiving* amènent l'historien à s'interroger sur la religion pratiquée par les soldats américains en France pendant le premier conflit mondial, à l'image d'Annette Becker ou plus récemment de l'historien américain Jonathan Ebel. Ce dernier étudie les liens établis par les Américains entre la guerre et la religion car la chrétienté américaine valorise les qualités guerrières et le corps de l'athlète. La Première Guerre mondiale devient une mission rédemptrice où les soldats américains apparaissent comme des héros de Dieu et de

---

<sup>936</sup> *Journal d'Indre-et-Loire*, 30 novembre 1918.

<sup>937</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 30 novembre 1918.

la nation<sup>938</sup>. Les soldats entrent dans la guerre « pour se sacrifier, pour Dieu et [leur] pays <sup>939</sup>». Jonathan Ebel parle ainsi de « foi soldatesque <sup>940</sup>».

Pour pratiquer leurs cérémonies, les troupes prennent possession des lieux de culte des communes du Centre-Ouest. C'est le cas le 4 août 1918, à La Rochelle où un culte franco-américain est célébré dans le temple protestant de la ville afin de fêter la déclaration de guerre. Le culte est présidé par le pasteur Lee de l'armée américaine et le pasteur Berton de l'Église Réformée. Les prédications se font en anglais et en français<sup>941</sup>. On constate, que lors des grandes cérémonies, les Américains utilisent les édifices religieux de la ville comme la cathédrale de La Rochelle ou son temple protestant pour le *Thanksgiving Day* par exemple. Le clergé français apprend l'anglais et dispose pour la confession de petits livres bilingues<sup>942</sup>. Mise à part donc pour les grandes manifestations, leur vie religieuse se déroule essentiellement à l'écart des communautés catholiques et protestantes des villes. L'aumônier Lee est le premier de la base américaine n°7 et le seul entre février 1918 et août 1918<sup>943</sup>. Il partage son temps entre La Pallice, La Rochelle, Rochefort et Talmont. En décembre 1918, les aumôniers sont au nombre de 10 dans toute la base. Dans l'ensemble de l'armée américaine, on dénombre un aumônier militaire pour 3 000 soldats<sup>944</sup>.

### 3- Célébrer la fin de la guerre

Outre ces fêtes nationales, les occasions sont multiples de se rencontrer et de partager autour de valeurs communes. Ainsi, l'arrivée d'un détachement de soldats américains peut aussi être l'occasion de faire pavoiser les bâtiments publics et les maisons particulières, à l'image de Saint-Maixent en décembre 1917. Cependant, le départ des Américains est aussi l'occasion

---

<sup>938</sup> BECKER Annette, *La guerre et la foi : de la mort à la mémoire. 1914-années 1930*, Paris, Armand Colin, 1994; EBEL Jonathan H., *Faith in the Fight : Religion and the American Soldier in the Great War*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

<sup>939</sup> BECKER Annette, « La foi aux États-Unis pendant la Première Guerre mondiale », dans BECKER Jean Jacques, WINTER Jay et alii, *Guerre et cultures, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 1994, pages 183-193, page 185.

<sup>940</sup> EBEL Jonathan, « « En avant, soldats de Christ » : imaginer la religion du soldat américain », BONIFACE Xavier, COCHET François (dir.), *Foi, religions et sacré dans la Grande Guerre*, Arras, Presses universitaires d'Artois, 2014, pages 139-149, page 140.

<sup>941</sup> *La Charente-Inférieure*, 31 juillet 1918.

<sup>942</sup> BONNIN Jean-Claude, *L'armée américaine à la Rochelle et en Charente-Inférieure*, Saint Cyr sur Loire, Editions Alan Sutton, 2010, page 84.

<sup>943</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent ».

<sup>944</sup> EBEL Jonathan, « « En avant, soldats de Christ »...art.cit., page 144.

d'organiser une fête. Le samedi 15 mars 1919 est décrit par *L'Écho rochelais* comme la dernière cérémonie franco-américaine<sup>945</sup>. Le maire prononce un discours dans lequel il souligne « les relations les plus cordiales [qui] ne tardèrent pas à s'établir entre nos hôtes et la population rochelaise, et nous avons aujourd'hui l'impression que vous êtes plus que des alliés, des amis<sup>946</sup>». La cérémonie est « simple mais émouvante » selon *L'Écho rochelais*. Certaines cérémonies sont plus privées et concernent les autorités civiles des villes, comme à Angoulême pour la fin de l'année 1918 où le conseil municipal décide d'offrir un « champagne d'honneur » aux Américains présents à Angoulême dans les salons de l'Hôtel de Ville ainsi qu'un dîner aux officiers à l'Hôtel de France<sup>947</sup>.

La signature de l'armistice voit aussi des défilés de troupes dans différentes communes comme à La Rochelle. Ce ne sont pas seulement les autorités municipales qui organisent des cérémonies. Les Américains sont aussi à l'origine de célébrations. À l'occasion de l'Armistice, le colonel Helly, commandant la base américaine de La Rochelle-Pallice souhaite pour fêter la victoire et « remercier la ville de La Rochelle de son hospitalité de plein cœur<sup>948</sup>» organiser une cérémonie le dimanche 17 novembre 1918 à 15 heures au Mail. Il veut que toutes les troupes de la base américaine défilent sous la présidence du général Hubert, et souhaite la présence des autorités départementales, municipales et consulaires. Le programme est placardé dans les rues de La Rochelle. L'initiative américaine d'organiser une revue des troupes marque une volonté des Américains de manifester leur prestige et de rappeler en quelque sorte que leur entrée en guerre est décisive dans la victoire des Alliés. C'est donc à eux d'organiser cette fête. Un concert de musique américaine conclut la journée. Le maire demande à ce que les Rochelais pavent leurs maisons. Le lendemain de la cérémonie, les journalistes de *La Charente-Inférieure* ne tarissent pas d'éloge sur cette fête « grandiose », « jamais la ville de La Rochelle n'a vu défilé dans son enceinte une pareille armée », « se rendre à cette cérémonie militaire est un acte de patriotisme et de reconnaissance, car nous ne devons pas oublier ce que la Noble et Fière Amérique a fait pour nous, pour le triomphe du Droit et l'écrasement de la barbarie <sup>949</sup>». C'est un « hommage des États-Unis à la France ». Les adjectifs utilisés par le journaliste renforcent le prestige américain, d'autant que les Américains font voler des ballons dirigeables ce qui impressionne la population.

---

<sup>945</sup> *L'Écho rochelais*, 19 mars 1919.

<sup>946</sup> *Ibid.*

<sup>947</sup> *Le matin charentais*, 27 décembre 1918.

<sup>948</sup> *La Charente-Inférieure*, 16 novembre 1918.

<sup>949</sup> *Ibid.*, 20 novembre 1918.

Par ailleurs, la venue en France de personnalités politiques et militaires est l'occasion d'instaurer un jour férié en l'honneur des Américains. Par exemple, lors de la venue du Président Wilson en France en décembre 1918, le samedi 14 décembre est décrété jour férié. Le congé est accordé aux administrations de l'État, aux élèves des écoles et la Bourse est fermée<sup>950</sup>. La journée est tout de même payée aux fonctionnaires et employés de l'État. Le Président Wilson ne foule pas le sol du Centre-Ouest en raison d'un programme chargé<sup>951</sup>, malgré les demandes des maires. Cependant, la ville de La Rochelle, plus chanceuse que ses consœurs, a le privilège de recevoir Margaret Wilson, fille du président, arrivée le 3 décembre 1918. Sa venue est aussi l'occasion d'une cérémonie et le jour est férié. Accueillie à l'Hôtel d'Orbigny, elle visite les cantonnements de La Rochelle et de La Pallice, avant d'être reçue à l'Hôtel de Ville. Le but est simple, il faut chercher à montrer la grande sympathie que les Rochelais éprouvent pour les *Sammies*. En réalité, à travers la fille Wilson, c'est son père que l'on cherche à séduire, les autorités rochelaises n'abandonnant pas l'espoir de le recevoir<sup>952</sup>, en vain. C'aurait pourtant été un honneur et une publicité remarquable pour la cité maritime ainsi qu'une bonne occasion de conserver les liens économiques existants entre La Rochelle et les États-Unis.

#### 4- Rendre hommage au Président Wilson

Le souvenir du passage des troupes américaines et la célébration de leur entrée en guerre se matérialisent dans le paysage du Centre-Ouest par le nom des rues, des avenues ou des places qui prennent le nom du Président Wilson. Il s'agit avant tout de rendre hommage non pas à l'homme de la guerre mais plutôt à celui de la Paix. En effet, Wilson est « peut-être le personnage le plus important du monde <sup>953</sup> » lors de la signature de l'armistice, il est « la pièce maîtresse des négociations de paix<sup>954</sup> ». Depuis le discours des Quatorze points, en janvier 1918, Wilson est présenté par la propagande américaine comme « le seul à même de défendre les intérêts des peuples dans la paix face aux monstres froids que sont les États <sup>955</sup> ».

---

<sup>950</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 14 décembre 1918.

<sup>951</sup> *La Charente-Inférieure*, 4 janvier 1919.

<sup>952</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 14 décembre 1918.

<sup>953</sup> BOUCHARD Carl, *Mon cher président : quand les Français écrivaient à Woodrow Wilson, 1918-1919*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2015, pages d'introduction.

<sup>954</sup> *Ibid.*

<sup>955</sup> *Ibid.*

Ainsi, pour rendre hommage au président américain, à Rochefort, le conseil municipal renomme l'avenue de la Gare, avenue du Président Wilson car les premiers contingents américains sont arrivés par cette avenue. La ville se doit de « conserver le nom de cet homme immortel pour le transmettre aux générations et leur rappeler la dette de reconnaissance qu'elles lui devront elles aussi <sup>956</sup>». À Angoulême, le maire propose au conseil municipal « de donner le nom d'avenue du Président Wilson à l'avenue de la Colonne, qui ne rappelle qu'un souvenir de peu d'intérêt, le passage à Angoulême de la Duchesse de Berry, depuis les Carmélites jusqu'à la place de la Cathédrale<sup>957</sup> ». Le conseil approuve. L'avenue existe toujours aujourd'hui dans la ville charentaise, tout comme à Châtelleraut, où, même si aucun Américain n'a stationné, le conseil municipal décide de rebaptiser la rue Batardeau en rue du Président Wilson<sup>958</sup>. À Parthenay, changer le nom d'une avenue s'avère plus complexe<sup>959</sup>. En juillet 1918, l'un des conseillers municipaux souhaite nommer l'avenue de la Gare, avenue du Président Wilson. Le Conseil refuse car l'avenue de la Gare est importante pour permettre aux étrangers de la ville de se repérer. C'est finalement la rue du Pont-Neuf qui est rebaptisée « avenue du Président Wilson ». À Saint-Maixent, le conseil municipal donne le nom d'avenue du Président Wilson à une partie de l'avenue Gambetta. À Cognac, le conseil municipal renomme sa place d'Armes, place du Président Wilson<sup>960</sup>. À Tours, en août 1918, une décision du conseil municipal approuvée par décret en septembre 1918 nomme le Pont de Pierre de la ville, Pont Wilson, « pour donner à ce grand homme le témoignage de notre admiration <sup>961</sup>». Le général Harbord, commandant les forces expéditionnaires américaines remercie le maire de cette attention.

Dans la cité tourangelle, le monument américain, le long de la Loire, construit par les Américains en 1933 et inauguré le 5 août 1937 pour remercier la ville de son accueil pendant le conflit et à la gloire des SOS<sup>962</sup>, marque ce lien durable entre la ville de Tours et les États-Unis. Il « symbolise l'union entre les peuples <sup>963</sup>». Par ailleurs, le nom d'une rue ou un monument permettent de conserver une mémoire du passage des troupes américaines pendant le premier conflit mondial, bien souvent oublié et méconnu des populations à l'inverse des troupes américaines de l'OTAN de l'après Seconde Guerre mondiale, dont les témoins sont

---

<sup>956</sup> AM de Rochefort, Séance du conseil municipal de Rochefort, 6 décembre 1918.

<sup>957</sup> AM d'Angoulême, Séance du conseil municipal du 24 octobre 1918.

<sup>958</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 1<sup>er</sup> novembre 1918.

<sup>959</sup> AC de Parthenay, Séances du conseil municipal du 27 juillet 1918 et du 10 août 1918.

<sup>960</sup> *Le matin charentais*, 25 novembre 1918.

<sup>961</sup> AM de Tours, 1 D 107, Séance du conseil municipal de Tours, 13 août 1918.

<sup>962</sup> ARCHIVES MUNICIPALES DE TOURS, *Les Américains à Tours 1917-1919*, Tours, Éditions La Simarre, 2017, page 116.

<sup>963</sup> *Ibid.*, page 117.



encore présents pour raconter cette histoire. Le nom d'une rue ou d'une avenue devient un élément commun dans le quotidien des populations qui oublient au fil du temps les raisons pour lesquelles elles se nomment ainsi.

<b>Département</b>	<b>Communes</b>	<b>Ancien nom</b>	<b>Nouvelle dénomination</b>
Deux-Sèvres	Saint-Maixent	Avenue Gambetta	Avenue du Président Wilson
Deux-Sèvres	Parthenay	Rue du Pont Neuf	Rue du Président Wilson
Charente	Cognac	Place d'Armes	Place du Président Wilson
Charente	Angoulême	Avenue de la Colonne	Avenue du Président Wilson
Vienne	Châtelleraut	Rue Batardeau	Rue du Président Wilson
Charente-Inférieure	La Rochelle	Cours des Dames	Place du Président Wilson
Charente-Inférieure	Rochefort	Avenue de la Gare	Avenue du Président Wilson
Indre-et-Loire	Tours	Pont de Pierre	Pont du Président Wilson

**Tableau 4- Nouvelle dénomination des rues dans les principales communes de stationnement américain.**

Cette mémoire du passage américain peut également être interrogée dans sa dimension culturelle par l'arrivée de nouvelles sonorités et de nouveaux sports dans le Centre-Ouest. En effet, lors du premier conflit mondial, l'*Independence Day*, le *Memorial Day* ou *Thanksgiving* sont aussi l'occasion d'organiser un évènement sportif et un concert. Les matches de baseball et les concerts de « musique américaine » font souvent partie intégrante des programmes des

grandes fêtes américaines organisées partout en France, même si les deux événements s'organisent également en dehors des cérémonies officielles. Encore une fois le paysage du Centre-Ouest se transforme suite à ces transferts culturels entre la France et les États-Unis.

## **B) Américanisation ou circulations culturelles ?**

### **1- Le cinéma : « vecteur des valeurs de la civilisation américaine <sup>964</sup> » ?**

Le quotidien des habitants du Centre-Ouest se retrouve bouleversé par divers procédés culturels permettant de faire connaissance avec les Américains. C'est le cas du cinéma qui vante les qualités des *Sammies* et vise à installer une image de héros de guerre des nouveaux alliés dans l'esprit de la population, avant même leur arrivée sur le sol du Centre-Ouest. Cependant, le cinéma et le théâtre sont interdits pendant les premières années du conflit, en raison de l'état de siège décrété par l'autorité militaire dès le 2 août 1914. Tout comme la presse, le cinéma est sous le contrôle de l'État. En 1917, les salles de cinéma sont rouvertes. Toutefois les films « de nature à produire une action déprimante sur le public » sont bannis<sup>965</sup>. À partir de cette date, les habitants sont invités à voir dans les cinémas du Centre-Ouest des films américains et cela bien avant l'arrivée des *Sammies* dans la région<sup>966</sup>.

La rubrique « cinéma » de la presse rochelaise propose ainsi dès le mois de mai 1917 le film *L'invasion des États-Unis*<sup>967</sup>. Il raconte « un rêve, le rêve d'un patriote qui voit sa patrie surprise dans la somnolence béate de l'utopie pacifiste et foudroyée par un adversaire implacable armé de moyens monstrueux ». Il s'agit de raconter l'entrée en guerre des États-Unis dans le conflit : d'abord neutre, le pays s'engage dans la lutte face aux dangers que représente l'Allemagne pour la démocratie. Ce film est décrit comme « un chef d'œuvre », « un grand film sensationnel ». La presse explique que cette œuvre permet aux Américains de changer d'avis sur la guerre et de l'accepter, « jamais exhibition n'a produit sur les nerfs d'un peuple un pareil coup de fouet ». Véritable film de propagande créé par les États-Unis et notamment le CPI, il cherche à faire apprécier les Américains aux habitants du Centre-Ouest

---

<sup>964</sup> ARCHIVES MUNICIPALES DE TOURS, *Les Américains à Tours 1917-1919*, Tours, Éditions La Simarre, 2017, page 120.

<sup>965</sup> BOUQUET Jacques, *1914-1918 La Vienne. Un département de l'arrière dans la Grande Guerre*, Lavoux, Michel Fontaine Éditions, 2014, page 236.

<sup>966</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 5 juillet 1917.

<sup>967</sup> *Ibid.*, 30 mai 1917.

en montrant les prouesses techniques de ces nouveaux alliés. En effet, les historiens du cinéma insistent sur l'influence de ce média sur les mentalités durant la guerre. Il est également primordial de montrer que les Américains sont enthousiastes à l'idée de combattre et que ce sang neuf ne peut aboutir qu'à la victoire finale des Alliés. Les deux nations luttent contre un ennemi commun. C'est ce qu'illustre *La réponse de l'Amérique aux Boches*, film de propagande de l'armée américaine, diffusé notamment au Cinéma Familia de La Rochelle et à la Comédie Mondaine de Tours en août 1918. La même année, *La réponse de l'Amérique à l'Allemagne*, autre film de propagande américain réalisé par le CPI, est diffusé à Tours<sup>968</sup>. Outre les discours de guerre perçus dans ces films, les historiens du cinéma sont d'accord pour affirmer que le premier conflit mondial marque l'apparition des grosses productions américaines, très élaborées sur le plan de la réalisation. Cette modernité américaine pose les bases du « film de guerre<sup>969</sup> ». Le film *L'invasion des États-Unis* met en scène de vrais moyens techniques comme le « bombardement de New York », la « destruction de vrais vaisseaux de guerre, la foule sous les obus, [les] combats navals, [les] incendies en pleine bataille, [les] combats d'aéroplanes<sup>970</sup> ». Le cinéma devient un « outil moderne au service de la modernité de la guerre<sup>971</sup> ».

Par ailleurs, si les Américains sont dans ces films enthousiastes à l'idée de partir en guerre, ils ont également toutes les qualités physiques pour combattre et vaincre l'ennemi. En tout cas, c'est ce que cherchent à prouver les propagandistes par la diffusion des westerns. Le 23 juin 1917, c'est *Sous la garde du cow-boy*, un drame sur les mœurs du Far West que les Rochelais découvrent dans leurs salles et qui contribue à forger une certaine image des Américains<sup>972</sup>. Ce sont des cow-boys, avec les qualités que cela inclut : des hommes courageux, qui ne rechignent à aucune tâche. Le héros du western est un homme exemplaire, un homme d'action, robuste, qui combat le mal<sup>973</sup>. Ces idées véhiculées dans les films cachent la réalité d'une armée américaine peu préparée à la guerre moderne qui se joue sur le front français, composée de faibles effectifs et rebutée à l'idée de partir en guerre.

Un des éléments susceptibles d'attirer les habitants du Centre-Ouest vers les salles obscures est la diffusion de films qui mettent en scène les grandes vedettes américaines, comme

---

<sup>968</sup> *La Touraine républicaine*, 13 août 1918.

<sup>969</sup> VÉRAY Laurent, « Cinéma et mobilisation culturelle », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Sociétés*, Paris, Fayard, 2014, pages 509-539, page 531.

<sup>970</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 30 mai 1917.

<sup>971</sup> VÉRAY Laurent, « Cinéma... », art. cit., page 518.

<sup>972</sup> *La Charente-Inférieure*, 23 juin 1917.

<sup>973</sup> DE BAECQUE Antoine, « Projections : la virilité à l'écran », dans CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire de la virilité... Op.cit.*, pages 431-461, pages 443-447.

Miss Pearl White dans *La reine s'ennuie*, actrice américaine à grand succès outre-Atlantique. Mary Pickford et Douglas Fairbanks, « l'artiste favori<sup>974</sup> » des Américains, sont mis en scène dans *Le paria de la vie*, diffusé à l'Olympia, cinéma de La Rochelle, le 12 octobre 1918. À Angoulême, les habitants découvrent *Sa grande aventure*, au cinéma Pathé, une « comédie théâtre » sur les « mœurs en Amérique <sup>975</sup>», avec l'une des grandes vedettes américaines, Bessie Love. Il s'agit d'« un chef d'œuvre de grâce, de sentiments et d'émotions <sup>976</sup>». Nombreuses sont les vedettes américaines, sur le sol américain, à participer à l'effort de guerre en collaborant à des soirées patriotiques. Hollywood contribue également à créer des films propagandistes avant même l'entrée en guerre des États-Unis dans le conflit<sup>977</sup>. Pour Wilson le cinéma est important, c'est un « auxiliaire du gouvernement fédéral <sup>978</sup>» car il pense que ce média a un vrai impact social, pour faire comprendre au peuple américain l'importance de mener ce combat. Il souhaite également que les films soient diffusés à l'étranger pour mettre en avant les principes américains. Le CPI met en place des films incitant les jeunes à s'engager dans le conflit en montrant notamment les destructions et les atrocités commises par l'ennemi en France. Le but est d'instaurer un climat de sympathie pour la France face aux destructions qu'elle connaît durant la guerre et déclencher une hostilité envers les Allemands. Ces films ont une visée pédagogique et tendent parfois à expliquer les buts de la politique wilsonienne. C'est le cas pour l'un des films réalisés par le CPI autour de l'Alsace qui constitue l'un des Quatorze points du discours de Wilson. Afin que cet aspect du discours soit « soigneusement expliqué au public américain <sup>979</sup>», le CPI demande des gravures sur l'histoire de l'Alsace pour réaliser son film de propagande, des photographies des paysages, des livres et les meilleurs films sur les troupes françaises qui reconquièrent cet espace au cours des années qui précèdent le premier conflit mondial. Au total, 9 606 mètres de bobines sont envoyés de la Section cinématographique française aux États-Unis entre janvier 1918 et avril 1918<sup>980</sup>.

Les films que l'on diffuse dans les salles obscures du Centre-Ouest, comme dans l'American Cosmo Pathé, rue Jules Favre ou le Cinéma Casino dans la rue de Paris, à Tours,

---

<sup>974</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 9 octobre 1918.

<sup>975</sup> *Le matin charentais*, 5 novembre 1918.

<sup>976</sup> *Ibid.*

<sup>977</sup> BIMBENET Jérôme, *Film et histoire*, Paris, Armand Colin, 2007.

<sup>978</sup> PORTES Jacques, *De la scène à l'écran. Naissance de la culture de masse aux États-Unis*, Paris, Belin, 1997, page 190.

<sup>979</sup> CADAÉ, 159 CPCOM 528, Lettre d'André Tardieu à l'Office Central des Missions pour le service d'information à l'étranger et le service photographie de l'armée, 23 mars 1918.

<sup>980</sup> *Ibid.*, Lettre de l'Office Central des Missions pour le service d'information à l'étranger et le service photographie de l'armée à André Tardieu, 2 avril 1918.

apaisent également l'impatience française à voir débarquer les premiers *Sammies* et instaurent un premier contact fictif avec ces nouveaux alliés. C'est ce que l'on constate lors de la diffusion des « Actualités de guerre » dans les salles obscures. En juillet 1917, les habitants de Poitiers assistent depuis leurs sièges à l'arrivée des premiers contingents de l'armée américaine en France<sup>981</sup>. Le cinéma permet de matérialiser les premiers pas sur le sol français des Américains et rassure les populations. Ce média vise également à faire connaître les bonnes actions des Américains puisque l'arbre de Noël organisé par les jeunes pilotes pour les enfants de Saint-Maixent en décembre 1917 est diffusé dans les cinémas Gaumont, Pathé et le cinéma du manège de Niort en février 1918<sup>982</sup>. Ce type de film permet de construire un mythe autour de la générosité américaine. Il s'agit d'un « vecteur des valeurs de la civilisation américaine <sup>983</sup>».

Cependant, pour savoir si ces spectacles intéressent ou non les habitants, il faut bien entendu étudier le nombre de spectateurs présents lors des séances. Disparus, les rapports sur les concerts et les représentations cinématographiques ne sont pas toujours présents dans les archives préfectorales. Ce sont les inspecteurs et les commissaires de police qui dressent dans certains départements des tableaux quotidiens chiffrés sur le nombre de spectateurs par salle de spectacle dans une ville. À Tours, le commissariat central dresse tous les jours des « rapports sur les concerts et les représentations cinématographiques <sup>984</sup>». Pour la diffusion du film, *La réponse de l'Amérique aux boches*, le 16 août 1918, le commissaire ne dénombre étonnamment aucun spectateur à la Comédie mondaine. Faute professionnelle de la part du commissaire qui ne comptabilise pas le nombre de spectateurs ? Échec du film ? Difficile de répondre à ces questions sans autres sources pour pallier ces manquements. Un élément de réponse peut être apporté par le fait que ce sont les autorités militaires et civiles qui sont invitées en ce jour du 16 août 1918. Le commissaire n'a donc pas comptabilisé ce public particulier.

Les théâtres jouent également un rôle dans la diffusion d'une vision stéréotypée des Américains. Dans les théâtres municipaux d'Angoulême et de Rochefort, en 1919, *Mon ami Teddy*, comédie en trois actes, écrite en 1910 par André Rivoire et Lucien Besnard, prétend présenter les Américains comme « de la plus irréprochable honnêteté ». La pièce montre « un type d'Américain véridique et original, détruisant la légende du Yankee caricatural

---

<sup>981</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 7 juillet 1917.

<sup>982</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 3 février 1918.

<sup>983</sup> ARCHIVES MUNICIPALES DE TOURS, *Les Américains à Tours 1917-1919*, Tours, Éditions La Simarre, 2017, page 120.

<sup>984</sup> AD 37, 4 M 642, Commissariat central de police de Tours, « Rapports sur les concerts et les représentations cinématographiques », 17 août 1918.

et exagéré<sup>985</sup> ». Après la signature de l'Armistice, l'image des *Sammies* se dégrade dans les communes françaises suite aux nombreux abus, délits et destructions qui ont entaché la réputation de ces soldats. Ce genre de pièce vise à contrer cette mauvaise image de plus en plus présente dans la presse lors du départ des Américains pour les ports de la côte Atlantique. L'Américain est présenté comme un homme vertueux, un « type idéal d'humanité <sup>986</sup>».

## 2- Un environnement sonore modifié : jazz, ragtime ou « proto-jazz » <sup>987</sup>?

Si le cinéma n'est pas une nouveauté pour les habitants du Centre-Ouest, la musique américaine leur est moins familière. Ce ne sont pas seulement du matériel et des vivres qui traversent l'Atlantique mais également des sonorités nouvelles. La Grande Guerre engendre une véritable circulation musicale. L'environnement sonore des habitants du Centre-Ouest se transforme et les acteurs de l'époque utilisent le plus souvent le terme de « bruit » ou de « musique » pour qualifier le *jazz*. Le terme d'« environnement » permet de centrer l'analyse sur les « interactions entre les sociétés urbaines et leur environnement acoustique <sup>988</sup>».

Même si les historiens reconnaissent que la Première Guerre mondiale donne le coup d'envoi de la naissance du *jazz* en France, accélérée par les soldats américains notamment lors de leurs permissions, le musicologue Laurent Cugny se demande si l'on peut vraiment parler de *jazz* ou s'il faut utiliser les termes de *ragtime* ou de « proto-jazz<sup>989</sup> », d'ailleurs, « l'étude des circulations interroge la définition même des genres musicaux <sup>990</sup>». En réalité, le terme n'est pas défini en 1917 et personne ne le comprend de la même façon. Le mot *jazz* n'apparaît pas dans les sources, ou bien sous la tournure « jazz band ». Il est mal défini par les observateurs de l'époque, les journalistes, seules véritables sources locales qui évoquent cette nouvelle sonorité. C'est la sonorité et l'approche du rythme qui étonnent, en fonction de la « réalité psychologique des bruits perçus <sup>991</sup>» et de la « culture des individus [selon] leur niveau social <sup>992</sup>». Le musicologue Laurent Cugny explique que ces orchestres sont composés

---

<sup>985</sup> *Le matin charentais*, 18 mai 1919, *La Tablette des deux charentes*, 21 mai 1919.

<sup>986</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *France et États-Unis : août 1914-avril 1917*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979, page 58.

<sup>987</sup> Nous empruntons cette interrogation au musicologue Laurent Cugny.

<sup>988</sup> NOËL Jean Sébastien, « L'histoire culturelle des circulations musicales... », art. cit.

<sup>989</sup> CUGNY Laurent, *Une histoire du Jazz en France. Du milieu du XIXe siècle à 1929*, Paris, Outre-mesure, 2014.

<sup>990</sup> FLÉCHET Anaïs, « Si tu vas à Rio »... *La musique populaire brésilienne en France au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, page 14.

<sup>991</sup> NOËL Jean Sébastien, « L'histoire culturelle des circulations musicales... », art.cit.

<sup>992</sup> *Ibid.*

d'instruments à vent et de percussions. Ces outils permettent de distinguer l'Autre, l'Américain. *La Dépêche du Centre et de l'Ouest* indique que « la musique est bizarre pour nos oreilles » et le journal précise que la musique américaine s'exécute « au grondement des trombones [auxquels] succèdent des battements de baguettes, puis de cymbales, tambour et grosse caisse <sup>993</sup>». Comme le rappelle Anaïs Fléchet, « l'écoute se fait [...] à partir de codes esthétiques et de références culturelles historiquement déterminées [...] qui jouent sur la perception des ailleurs musicaux <sup>994</sup>».

L'expression « musique américaine » reste la plus utilisée, dans le Centre-Ouest comme ailleurs, comme cette jeune rochelaise qui raconte dans l'une de ses lettres à son fiancé stationné sur le front, les fêtes organisées par les soldats américains notamment à l'occasion de l'Armistice<sup>995</sup>. Rares sont les témoignages des habitants autour de cet apport culturel. La musique n'est pas toujours appréciée par les journalistes, « les morceaux donnent tous l'impression d'une danse quelque peu primitive <sup>996</sup> » et la presse associe à de rares occasions cette musique à une « danse nègre <sup>997</sup>». Pour d'autres, au contraire cette musique plaît. Robert Mineau indique dans ses mémoires que les concerts dominicaux des Américains « sont appréciés du public [et] se renouvelèrent jusqu'à l'automne <sup>998</sup>». Selon lui, la musique militaire américaine « avec ses casquettes plates et ses trombones nickelés [tient] à la fois de l'orphéon municipal et de la parade de cirque <sup>999</sup>». L'« expérience transculturelle dans laquelle la perception de l'autre dans sa différence se mêle intimement à celle de notre propre sensibilité vis-à-vis de l'autre <sup>1000</sup>» est parfaitement perceptible dans la commune poitevine. Le 12 novembre 1918, un local de la YMCA ouvre ses portes dans la rue Carnot de Poitiers. Un concert y est donné initiant « aux rythmes d'outre-Atlantique la jeunesse poitevine qui délaissait déjà la polka pour le fox-trot <sup>1001</sup>». La sensibilité à ces nouvelles sonorités est peu perceptible dans les fonds privés malgré le précieux témoignage de Robert Mineau. Face au peu de sources intimes autour de l'arrivée et de la réception de ces nouvelles sonorités, il est parfois difficile de saisir l'émotion suscitée par le jazz et cette acculturation de la population à cette musique.

---

<sup>993</sup> *La Dépêche du Centre et de l'Ouest*, 28 mai 1919.

<sup>994</sup> FLÉCHET Anaïs, « *Si tu vas à Rio* », ...*Op.cit.*, page 20.

<sup>995</sup> AMLR, Non classé, 1918.

<sup>996</sup> *Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres*, 6 août 1918.

<sup>997</sup> *La Tablette des deux charentes*, 5 juillet 1918.

<sup>998</sup> MINEAU Robert, *Op.cit.*, page 279.

<sup>999</sup> *Ibid.*

<sup>1000</sup> FLÉCHET Anaïs, « *Si tu vas à Rio* » ...*Op.cit.*, page 14.

<sup>1001</sup> MINEAU Robert, *Op.cit.*, page 292.

Pourtant, la surprise des habitants du Centre-Ouest face à ces nouvelles sonorités peut sembler surprenante puisqu'avant le premier conflit mondial, des orchestres blancs et afro-américains traversent déjà l'Atlantique pour se rendre en Europe, préparant ainsi l'arrivée du jazz. Comme le rappelle *La Dépêche du Centre et de l'Ouest*, « ce genre de danse épileptique [...] fut importée bien avant la guerre dans les music-halls par des danseurs comiques ou mondains d'outre-mer<sup>1002</sup> ». Avant 1914, la France s'est ouverte à de nouvelles sonorités par l'arrivée du tango argentin ou du *cake-walk* américain<sup>1003</sup>. Toutefois, l'« appropriation de nouveaux langages musicaux suppose souvent plusieurs étapes<sup>1004</sup> ». W.C. King reconnaît la surprise que peuvent provoquer ces sonorités. Il raconte cet épisode où un soldat américain de Saint-Maixent se met à jouer du piano dans les locaux de la YMCA : « le piano se sent probablement effrayé, après toutes ces années où il était propriété française, de se retrouver avec ce jeune costaud américain, prenant la pose du vrai joueur de ragtime », c'est-à-dire, « la chaise rejetée en arrière, les épaules qui balancent, un pied frappant le sol en chantant en pleurant *me and my God* et *oh Johnny*<sup>1005</sup> ». La temporalité de cette musique diffère donc selon les espaces français : d'abord arrivées à Paris, ces sonorités connaissent une présence plus tardive dans les communes du Centre-Ouest ce qui explique l'étonnement de la population. Il faut, comme l'indique Anaïs Fléchet, étudier ces nouveaux rythmes sur le temps long pour identifier les « transformations des sensibilités<sup>1006</sup> ». Le jazz perdure en France après le premier conflit mondial. Dans les années 1920 et 1930, le jazz est massivement diffusé en France par le biais des partitions, des disques, des tournées des musiciens, de la presse ou encore de la radio qui s'impose de plus en plus dans les foyers français<sup>1007</sup>.

Dans le Centre-Ouest, pendant la Première Guerre mondiale, le paysage sonore se modifie pour diverses occasions : célébrer l'arrivée des Américains, fêter les grandes fêtes américaines ou lors du départ de ces alliés. À chacune de ces grandes célébrations, un rituel sonore se met en place. À Poitiers, au début du mois d'août 1918 « deux journées franco-américaines » sont organisées<sup>1008</sup>. L'arrivée des Américains est l'occasion pour les Poitevins d'être confrontés pour la première fois à la musique américaine dont les musiciens défilent dans

---

<sup>1002</sup> *La Dépêche du Centre et de l'Ouest*, 28 mai 1919.

<sup>1003</sup> TOURNÈS Ludovic, *New Orleans sur Seine. Histoire du jazz en France*, Paris, Fayard, 1999, page 15.

<sup>1004</sup> FLÉCHET Anaïs, « *Si tu vas à Rio* »... *Op.cit.*, page 20.

<sup>1005</sup> Journal de W.C. King, 16 janvier 1918.

<sup>1006</sup> FLÉCHET Anaïs, « *Si tu vas à Rio* »... *Op.cit.*, page 21.

<sup>1007</sup> GUERPIN Martin, « Adieu New York, bonjour Paris ! Les enjeux esthétiques et culturels des appropriations du jazz dans le monde musical savant français (1900-1930) », thèse de doctorat, Université Paris IV, sous la direction de Laurent Cugny, 2015.

<sup>1008</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 12 et 13 août 1918.



les rues de la ville, le long de la rue Carnot et sur la Place d'Armes. Mêlant jeu sportif et musique, un concert est organisé dans le Parc de Blossac où, selon la presse poitevine, « une foule énorme <sup>1009</sup> » s'est présentée, curieuse de ces nouvelles sonorités. Août est le mois où les habitants de Montmorillon découvrent également la musique américaine à l'occasion d'un concert donné sur la place Saint-Martial. Souvent, dans ce contexte de guerre où la coalition alliée est primordiale, les orchestres américains jouent les deux hymnes nationaux, celui de la France et celui des États-Unis. Les journalistes deux-sévriens jugent un concert américain comme « très original et absolument nouveau », à l'occasion d'une soirée patriotique donnée dans la salle du Manège à Niort<sup>1010</sup>. Pour le 4 juillet 1918, la musique américaine résonne également dans le chef-lieu deux-sévrien où l'orchestre américain « a égayé l'auditoire avec son joyeux et bruyant répertoire » et ses « danses excentriques<sup>1011</sup> ». À La Rochelle, lors de la soirée du 3 juin 1918, le Quatuor et la musique du génie se font entendre et la soirée est « des mieux réussies <sup>1012</sup> ». Pour célébrer l'armistice, le 13 novembre 1918, un concert de musique américaine est donné dans la cité maritime, Place d'Armes, l'hymne américain se fait aussi entendre ainsi que la Marseillaise<sup>1013</sup>. Toujours pour fêter la fin des combats, les Américains organisent encore dans les quartiers de la nouvelle gare un bal et redonnent un concert le lendemain. Le génie américain donne des représentations plusieurs fois par semaine comme en novembre 1918 où ils se produisent sur la Place d'Armes et partent en tournée dans les hôpitaux Aufrédi ou Fénélon par exemple<sup>1014</sup>. Même après la signature de l'Armistice et après une présence américaine de deux ans, le terme « original » est toujours utilisé par la presse de Charente-Inférieure qui indique que les musiciens exécutent des « morceaux originaux » à l'occasion d'un bal donné par les officiers américains de La Rochelle<sup>1015</sup>. Le 22 février 1919, les officiers de la base américaine de La Rochelle organisent encore un bal à l'hôtel de Ville pour l'anniversaire de la naissance de George Washington, le premier président des États-Unis<sup>1016</sup>. Tant que les soldats sont encore présents, leur musique résonne dans les rues et les espaces culturels des villes.

Cependant, ces exemples ne semblent montrer qu'un pan de ces transferts culturels, une simple réception de cette culture sans réciprocité. Il faut une nouvelle fois manier ce terme avec

---

<sup>1009</sup> *Ibid.*

<sup>1010</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 3 avril 1918.

<sup>1011</sup> *Ibid.*, 10 juillet 1918.

<sup>1012</sup> *La Charente Inférieure*, 1<sup>er</sup> juin 1918.

<sup>1013</sup> *Ibid.*, 13 novembre 1918.

<sup>1014</sup> *Ibid.*, 20 novembre 1918.

<sup>1015</sup> *L'Écho rochelais*, 23 avril 1919.

<sup>1016</sup> *La Charente-Inférieure*, 19 février 1919.

précaution et adopter une « perspective circulatoire <sup>1017</sup> ». Par ailleurs, l'histoire globale amène à s'interroger sur les échanges entre les sociétés et les cultures qui sont à double sens. Cette réciprocité dans les échanges culturels se ressent notamment à Niort dans les locaux du *Welcome-Club*. Ce lieu de sociabilité, une sorte de foyer du soldat pour les Américains de Saint-Maixent met à leur disposition, chaque samedi et dimanche, les salons et les jardins d'un immeuble du centre-ville de Niort, ceux de l'Ancienne préfecture, place du Temple. Ce club est un moyen de « s'isoler et se reposer », mais aussi de préparer le terrain des futures relations avec les États-Unis en nouant « des relations de sympathie avec les Français<sup>1018</sup> ». Des journaux, des magazines, un piano sont à la disposition des *Sammies*. Le club est inauguré le 4 mai 1918 en compagnie des officiers et des cadets américains. Des orchestres français sont invités dans les locaux du *Welcome Club* offrant ainsi aux *Sammies* une occasion de se confronter à la musique française, lors de « séances musicales ».

Les Américains font également entendre leurs sonorités grâce à l'*American orchestra* qui se compose d'un « piano, [de]guitares, [de]mandolines, [de]banjo, [d'un] ukulélé (un instrument des îles Hawaï) et [de] tambour [qui forment] un ensemble aux sonorités entraînantes et parfois inattendues<sup>1019</sup> ». Le *Welcome club* invite en décembre 1918, le « kaki trio », un groupe de chanteurs américains réputés qui se produit dans les différents établissements de la YMCA en France engendrant ainsi une circulation atlantique de ces artistes. Inviter de célèbres Américains n'est pas l'apanage du *Welcome Club* puisque la ville de Tours a l'honneur de recevoir au Trianon Park, en matinée et en soirée pour le 4 juillet 1918, la divette américaine Lily Carboni qui vient chanter des chansons populaires américaines<sup>1020</sup>. La salle était comble et le public « ému<sup>1021</sup> ». Cet échange de sonorités se perçoit également à la Rochelle lors de deux bals organisés par les officiers américains en janvier 1919 et en mars 1919 en l'honneur du préfet de la Charente-Inférieure. Si sur le premier carnet de bal seul le *music band* du 35<sup>th</sup> *Engineers* joue pour le public des danses américaines comme le *one step* ou le *fox-trot*, le deuxième carnet propose d'écouter aussi bien l'orchestre américain du 506<sup>th</sup> *Engineers Band* qu'un orchestre français interprétant des « danses françaises<sup>1022</sup> » comme la Polka, la Valse et la Mazurka. Ainsi un vrai mélange des genres et des cultures musicales

---

<sup>1017</sup> TOURNÈS Ludovic, *Sciences de l'homme et politique... Op.cit.*, page 4.

<sup>1018</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 1<sup>er</sup> mai 1918.

<sup>1019</sup> *Ibid.*, 14 mai 1918.

<sup>1020</sup> *La Dépêche du Centre et de l'Ouest*, 4 juillet 1918 et 5 juillet 1918.

<sup>1021</sup> *Ibid.*

<sup>1022</sup> AMLR, Non classé, carnet de bal, 1919.

s'installe en France, les nouveaux rythmes enrichissent la culture musicale des deux côtés de l'Atlantique<sup>1023</sup>.

### 3- Le sport : entre échanges culturels et exercices physiques

Cet échange des pratiques se perçoit également dans les disciplines sportives. La musique et le sport vont souvent de pair pour les Américains, notamment lors des célébrations de leurs grandes fêtes nationales. L'étude du sport fait partie du renouvellement historiographique de la Grande Guerre de ces dernières années<sup>1024</sup>, notamment depuis le début des années 2000 et l'organisation du premier colloque sur les archives du sport à l'initiative d'un groupe de recherche « Sport, société, culture ». Cependant, le groupe se penche davantage sur les associations sportives, la place de l'éducation physique à l'école, les équipements sportifs en négligeant de s'intéresser à l'aspect culturel du sport, initié par Georges Vigarello. Les historiens étudient également le rapport entre le sport et la guerre nécessaire à l'instruction et aux loisirs des soldats, à l'image de Luc Robène. Pendant le conflit, les échanges sportifs se situent entre les échanges culturels et les exercices physiques, la guerre s'apparentant pour certains à un « grand match » qu'il faut remporter<sup>1025</sup>. Outre ces aspects, les historiens se sont intéressés aux sportifs de haut niveau engagés et morts durant le conflit. L'historiographie de ces dernières années s'est le plus souvent penchée sur un sport en particulier, le basketball, de son arrivée en France, en 1898, à son ancrage sur le territoire français après la Première Guerre mondiale. Son expansion internationale s'effectue par le biais de la YMCA et le basket se fait d'abord connaître à Paris en 1893 mais se popularise surtout avec l'arrivée des soldats américains de la Première Guerre mondiale, qui vantent les qualités hygiéniques de ce sport dont les vertus sont indispensables « au développement complet de l'homme <sup>1026</sup>». Dans le Centre-Ouest, aucun match de basketball n'est organisé par les Américains, contrairement à la Loire-Inférieure où la discipline se diffuse plus largement après le conflit. Ce département devient à partir de 1922 un bastion du basket français.

---

<sup>1023</sup> FLÉCHET Anaïs, « *Si tu vas à Rio* »...*Op.cit.*, page 20.

<sup>1024</sup> ROBÈNE Luc, *Le sport et la guerre. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

<sup>1025</sup> DIETSHY Paul, « La guerre ou le « grand match » : le sport, entre représentation de la violence et expérience combattante », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis, *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Éditions Privat, 2005, pages 45-55, page 45.

<sup>1026</sup> CHAVINIER Sabine, « Introduction et diffusion du Basket-ball en France : le temps des YMCA », dans ARCHAMBAULT Fabien, ARTIAGA Loïc, BOSCH Gérard (dir.), *Double jeu. Histoire du basket-ball entre France et Amériques*, Paris, Vuibert, 2007, pages 63-83, page 76.

Dans le Centre-Ouest, la discipline la plus souvent mise à l'honneur dans les sources et notamment par la presse reste le baseball. Il s'agit du sport national aux États-Unis lors du déclenchement du conflit. Plutôt habitués à suivre les compétitions de football<sup>1027</sup>, de cyclisme<sup>1028</sup>, de boxe ou de rugby, les habitants du Centre-Ouest sont totalement novices lorsque les Américains apportent dans leurs bagages ce nouveau sport. Né en 1845 à New York et inventé par les cols blancs qui créent des clubs et des associations et qui veulent « fonder un sport à la fois athlétique et intellectuel <sup>1029</sup>», ce sport se développe dans les années 1870 avec l'apparition des joueurs professionnels et devient à partir de 1910 l'activité sportive la plus populaire des États-Unis, celle qui occupe une place centrale dans la vie des Américains<sup>1030</sup>. Développé dans un contexte d'urbanisation croissante de l'Amérique et indissociable de celle-ci, le baseball joue un rôle dans la « santé de la nation<sup>1031</sup> ». Ce sport possède des « vertus pour la fortification de la nation, de la masculinité et de l'individu <sup>1032</sup>». Les œuvres de bienfaisance utilisent ce sport pour « encadrer et former les jeunes citoyens <sup>1033</sup>» afin qu'ils s'adaptent à la ville et qu'ils s'épanouissent. Le baseball donne cette identité commune aux nouvelles sociétés urbaines<sup>1034</sup>. Il incarne « les valeurs d'une Amérique conservatrice inquiète pour l'avenir de sa jeunesse <sup>1035</sup>» et forme « l'esprit des futurs citoyens <sup>1036</sup>». Il cherche à rompre les différences de classes, de religions et d'ethnies. Le baseball devient le « dénominateur » commun de la nation<sup>1037</sup>.

Même si le baseball est largement diffusé aux États-Unis, il ne semble néanmoins pas avoir franchi l'Atlantique avant le premier conflit mondial, comme le prouve la publication des règles de ce sport dans la presse spécialisée du Centre-Ouest comme *L'Écho sportif* en juin

---

<sup>1027</sup> SOREZ Julien, *Le football dans Paris et ses banlieues. Un sport devenu spectacle*, Rennes Presses Universitaires de Rennes, 2013.

<sup>1028</sup> DIETSCHY Paul, *Le sport et la Grande Guerre*, Paris, Chistera, 2018, pages 31-71.

<sup>1029</sup> MARQUIS Peter, « « Penser base-ball » Forme et enjeux de l'action caritative des Dodgers de Brooklyn en faveur de la jeunesse locale (1913-1957) », *Transatlantica. Revue d'études américaines*, n°2, 2011, <http://transatlantica.revues.org>, consulté le 14 juin 2018, page 2 et RADER Benjamin G., *Baseball : A History of America's Game*, Urbana, University of Illinois Press, 1992, page 2.

<sup>1030</sup> RADER Benjamin G., *Baseball: A History of America's Game*, Urbana, University of Illinois Press, 1992, page 3.

<sup>1031</sup> MARQUIS Peter, « « Penser base-ball » Forme et enjeux de l'action caritative des Dodgers de Brooklyn en faveur de la jeunesse locale (1913-1957) », *Transatlantica. Revue d'études américaines*, n°2, 2011, <http://transatlantica.revues.org>, consulté le 14 juin 2018, page 3.

<sup>1032</sup> *Ibid.*

<sup>1033</sup> *Ibid.*, page 2.

<sup>1034</sup> RADER Benjamin G., *Op.cit.*, page 2.

<sup>1035</sup> MARQUIS Peter, « « Penser base-ball »... » art.cit., page 14.

<sup>1036</sup> *Ibid.*

<sup>1037</sup> RADER Benjamin G., *Op.cit.*, page 2.

1918<sup>1038</sup>, ou dans les quotidiens généraux, pour aider les populations à comprendre le baseball. De plus, de petits fascicules sont distribués dans les stades, celui des Dunes ou de la Madeleine à Poitiers, celui du Trianon à La Rochelle. Ce sport est tellement inconnu qu'il est mal orthographié dans la presse locale. Ainsi, *La Tablette des deux charentes* écrit « basse balle<sup>1039</sup> ». *Le Mémorial Deux-Sèvres* présente le baseball comme « un jeu de plein air fort en honneur aux États-Unis<sup>1040</sup> », le compare au jeu de paume et précise qu'il faut prononcer « baize-bol ». Ce sport est décrit comme « un jeu élégant et sans brutalité<sup>1041</sup> », comme un « spectacle original, captivant, émouvant<sup>1042</sup> ». *Le Mémorial Deux-Sèvres* publie un schéma explicatif en juillet 1918 pour en faciliter la compréhension. Même après la signature de l'armistice, en avril 1919, à l'occasion d'un match entre la *Military Police* et le génie américain, *L'Avenir de la Vienne* propose une explication des règles du baseball en décrivant le terrain et le temps de jeu, la façon dont sont comptés les points et dont sont constituées les équipes<sup>1043</sup>. Le baseball a bien foulé le sol français le 8 mars 1889, à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle. Il s'agit du premier match joué en Europe. De plus, Peter Marquis rappelle qu'en 1913 deux Américains expatriés en France fondent une équipe de baseball composée de Français de Paris. Cela reste donc exclusivement parisien et cantonné à un cercle confidentiel d'expatriés<sup>1044</sup>.

La pratique de cette discipline sportive modifie le paysage sportif des communes du Centre-Ouest. Une nouvelle fois les Américains occupent le bâti local. La Rochelle voit son stade du Trianon accueillir chaque dimanche des matches de baseball. Le 12 mai 1918, le « stade rochelais » accueille trois matches, un qui oppose des officiers, un autre du 35<sup>e</sup> génie américain et le dernier l'équipe victorieuse du match opposant les équipes du génie contre celle de la cavalerie<sup>1045</sup>. À Rochefort, c'est le 21 juillet 1918 que les habitants sont invités à se rendre au Parc du sport athlétique rochefortais, rue du 14 juillet pour assister à une fête sportive organisée en l'honneur des Américains<sup>1046</sup>.

---

<sup>1038</sup> *L'Écho sportif*, 29 juin 1918.

<sup>1039</sup> *La Tablette des deux charentes*, 5 juillet 1918.

<sup>1040</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 26 mai 1918.

<sup>1041</sup> *L'Avenir de la Vienne*, lundi 12 août et mardi 13 août 1918.

<sup>1042</sup> *L'Indicateur de Cognac*, jeudi 7 mars et dimanche 13 mars 1918.

<sup>1043</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 4 avril 1919.

<sup>1044</sup> MARQUIS Peter, «La grenade, la batte et le modèle américain. Baseball et acculturation sportive dans la France de la Première Guerre mondiale », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°251, 2013, pages 45-58, page 48.

<sup>1045</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 11 mai 1918.

<sup>1046</sup> AM de Rochefort, 5 H 203-5, 21 juillet 1918.

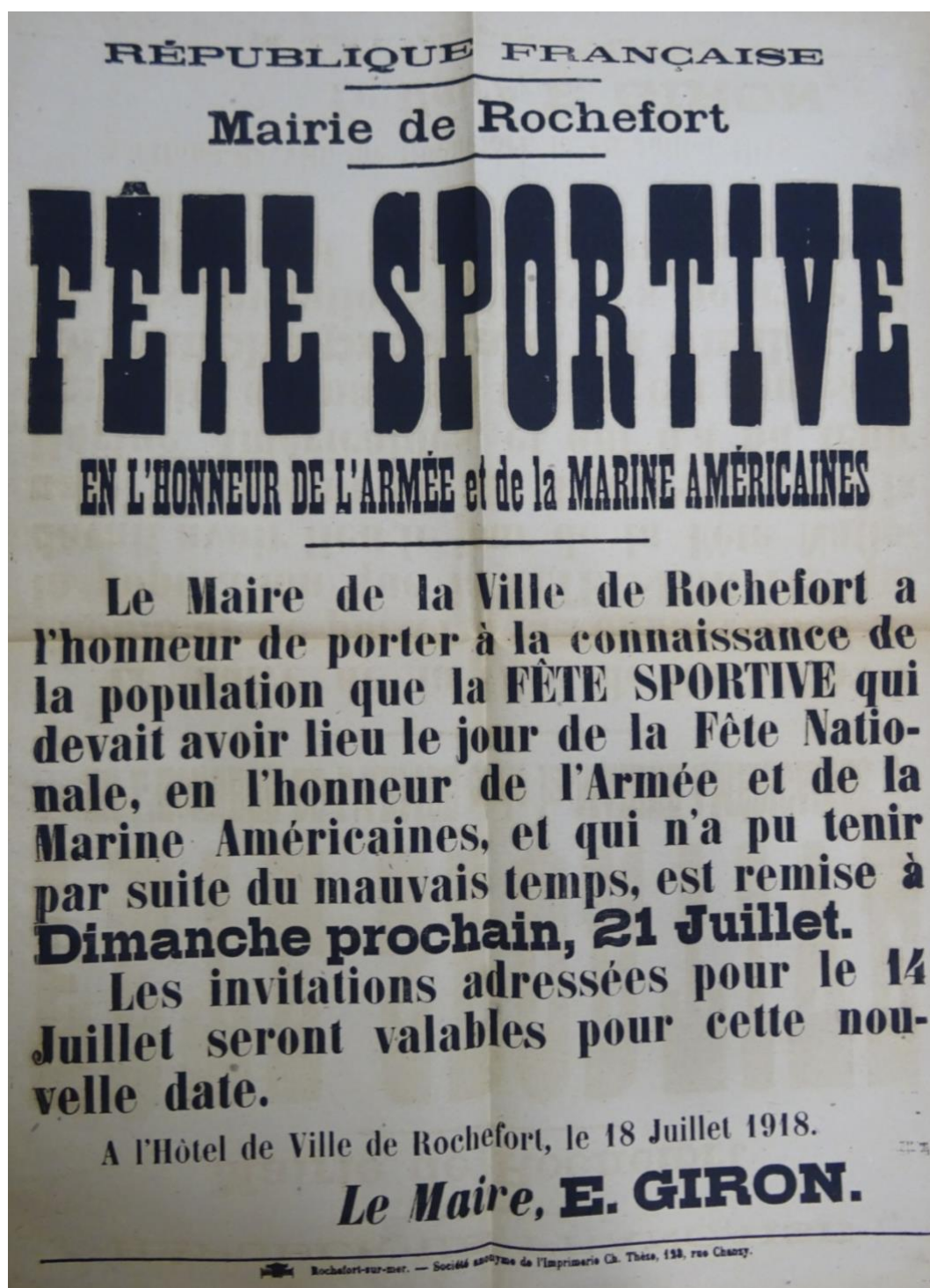


Illustration 6- Affiche de la mairie de Rochefort qui annonce la tenue d'une fête sportive américaine en l'honneur de l'armée et de la marine américaines, 18 juillet 1918<sup>1047</sup>.

<sup>1047</sup> Ibid.

Le stade des Dunes à Poitiers accueille en août 1918, lors de deux journées consacrées aux Américains, un match de baseball dont les deux équipes sont constituées des régiments américains. La presse signale que ce match « a d'autant plus intéressé les Poitevins présents que ce jeu est nouveau pour eux <sup>1048</sup> ». C'est l'armée américaine qui importe son matériel sportif. À Cognac, un match est pour la première fois organisé sur le terrain des plantes en mars 1918<sup>1049</sup>. Ce sont les aviateurs, 60 en tout, de Saint-Maixent qui sont venus faire une démonstration devant les Cognaçais. En fait, ces derniers sont d'abord venus à l'occasion d'un match de football contre les troupes tchécoslovaques de la commune. À l'instar des loisirs proposés aux soldats américains, des activités sportives sont mises en place pour occuper les Tchécoslovaques au repos. Dans les Deux-Sèvres, un match de baseball est joué entre deux équipes de militaires américains de Saint-Maixent sur la place de la Brèche à Niort<sup>1050</sup>, organisé par le *Welcome Club* qui demande l'autorisation au maire de Niort d'organiser un match de baseball sur la place de la Brèche<sup>1051</sup>. Cela permet au public présent d'apprécier « la force et l'agilité <sup>1052</sup> » des Américains. Les grandes fêtes nationales sont l'occasion d'organiser ces événements sportifs, comme le 4 juillet 1918 à Tours, où les Américains mettent en place une manifestation sportive sur les plaines du Cher<sup>1053</sup>. Ce concours sportif se pratique sous l'égide de la YMCA qui encourage vivement les soldats de l'armée française à y participer. À la fin du mois de juillet, l'expérience est renouvelée et le Tours Athletic Club organise une grande journée sportive franco-américaine opposant les jeunes Français et les Américains<sup>1054</sup>. Les rapports du commissaire central de la ville de Tours donnent une estimation du nombre de personnes présentes à ces fêtes sportives et musicales. Le terme « foule nombreuse » est employé par le commissaire, traduisant une estimation subjective. Ainsi, le 4 juillet à l'occasion de la fête sportive américaine dans la prairie de Saint-Sauveur, le long du Cher, entre 5 000 et 6 000 personnes sont présentes. Le 7 juillet pour le concert américain au Jardin des Prébendes, environ 3 000 personnes sont présentes<sup>1055</sup>.

Tous ces exemples montrent que le baseball reste exclusivement américain, les Français sont spectateurs, à aucun moment les habitants du Centre-Ouest n'ont l'occasion d'affronter des équipes américaines ou de faire partie de l'une d'entre elles. Pas de possibilité donc de

---

<sup>1048</sup> *L'Avenir de la Vienne*, lundi 12 août et mardi 13 août 1918.

<sup>1049</sup> *L'indicateur de Cognac*, jeudi 14 et dimanche 17 mars 1918.

<sup>1050</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 26 mai 1918.

<sup>1051</sup> AM de Niort, 4 H, Lettre du *Welcome Club* au maire de Niort, 3 juillet 1918.

<sup>1052</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 26 mai 1918.

<sup>1053</sup> *La Touraine Républicaine*, 6 juillet 1918.

<sup>1054</sup> *Ibid.*, 30 juillet 1918.

<sup>1055</sup> AD 37, 4 M 116, Rapports du commissaire spécial de Tours, 4 et 5 juillet, 7 et 8 juillet 1918.

tester ce nouveau sport avec les alliés, ce qui peut expliquer qu'il ne s'enracine pas en France. Il suffit de consulter les demandes de dérogation pour l'ouverture de clubs sportifs après la guerre ; dans la Vienne aucun d'entre eux ne concerne le baseball, y compris dans les villes où la concentration de soldats américains est la plus importante comme à Poitiers ou Montmorillon<sup>1056</sup>. De plus, Pascal Graveleau, qui a étudié le sport à Tours durant l'entre-deux-guerres, note bien un engouement pour les sports collectifs comme le football ou le basket mais pas pour le baseball<sup>1057</sup>. Cependant, même si le baseball reste exclusivement américain, c'est une façon d'instaurer un lien avec le public. Pour Thierry Terret, il s'agit d'un « lieu d'acculturation passive des populations locales <sup>1058</sup>». Acculturation qui s'effectue dans un temps bref, celui du conflit.

Par ailleurs, non seulement un goût pour la mise en scène est sensible dans les journaux mais c'est aussi l'occasion pour les soldats américains de montrer leurs prouesses physiques. Les Américains mettent en avant leur vitalité, leur supériorité physique et athlétique, leur jeunesse et leur santé. La description de leurs corps d'athlètes renforce un peu plus cette image stéréotypée de l'Américain, héros, jeune et vif dont la masculinité est en pleine apothéose lors de ces démonstrations sportives. À l'occasion du premier match de baseball à Niort en mai 1918, la presse reconnaît que les deux mille personnes qui ont assisté au match n'ont pas compris les règles du jeu dont « la tactique paraît assez compliquée <sup>1059</sup>». Cependant, les Niortais ont pu admirer l'adresse et la « vigueur » des Américains, le journaliste ajoute que « le baseball, à défaut d'être compris par nous et de nous passionner, nous intéresse du moins par les merveilleuses qualités sportives <sup>1060</sup>» des Américains. *Le Courrier de La Rochelle* reconnaît que les États-Unis envoient des hommes « très sportifs, souples, jeunes, énergiques et décidés <sup>1061</sup>». Pour *La Touraine Républicaine* les Américains sont de « beaux gars d'athlétique carrure, habitués des terrains de sport <sup>1062</sup>».

---

<sup>1056</sup> AD 86, 4 M 1577.

<sup>1057</sup> GRAVELEAU Pascal, « Le sport à Tours durant l'entre-deux guerres, 1919-1939 », mémoire de maîtrise, Université François Rabelais de Tours, sous la direction de Christian Delporte, 1996.

<sup>1058</sup> TERRET Thierry, « Le rôle des Young Men's Christian Association dans la diffusion du sport en France pendant la Première Guerre mondiale », LEBECQ Pierre-Alban, LECOCQ Gilles, HOCHÉPIED François, *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003, page 27-56, page 38.

<sup>1059</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 29 mai 1918.

<sup>1060</sup> *Ibid.*

<sup>1061</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 4 août 1917.

<sup>1062</sup> *La Touraine Républicaine*, 30 juillet 1918.



Comme le signale Luc Robène, « le monde militaire intègre dans sa logique un double besoin, celui d'un corps physique puissant et celui d'un corps symbolique impressionnant<sup>1063</sup> ». D'ailleurs, dès 1914, the *Manual of Physical Training for use in the United State Army* est publié et déclare le sport comme un moyen de construire: “the general health and bodily, vigor, muscular strength and endurance, self reliance and smartness, activity, and precision<sup>1064</sup>.” Le sport est l'expression de la masculinité et de la virilité des *Sammies*<sup>1065</sup>. L'exercice physique est important dans la préparation du soldat. Les nouvelles perspectives de recherche interrogent le rapport entre le sport et la guerre dans une dimension d'expression de la virilité, de la construction de la masculinité et de l'image héroïque des soldats. Le sport est donc un « espace d'héroïsation<sup>1066</sup>», « un monde de récits et de légendes que la société se raconte à elle-même<sup>1067</sup>». Le sport et la guerre sont étroitement mêlés lorsque *L'Avenir de la Vienne* présente le baseball comme excellent pour s'entraîner au lancer de grenade<sup>1068</sup>. D'ailleurs, le même journal indique à la fin du mois d'août 1918, qu'un ordre officiel du ministre de la Guerre inscrit le baseball au programme d'entraînement de ses soldats et pense faire intervenir des professionnels américains de ce sport pour l'enseigner aux Français. Les officiers français considèrent « que la pratique du baseball contribue à rendre l'homme habile au jet de grenade<sup>1069</sup>» et que c'est un bon entraînement aux sports athlétiques. Il reste donc associé à la pratique militaire. Le sport est un moyen efficace de préparer à la lutte armée. Il apparaît comme essentiel pour gagner la guerre et maintenir en forme les soldats. D'ailleurs, aux États-Unis, la presse présente la guerre comme un sport, la boxe permet de s'entraîner au combat à la baïonnette, le baseball au lancer de grenade.

La boxe représente également un moment de valorisation du héros américain. Des rencontres de boxe sont organisées, comme le 3 juin 1918 où les Américains disputent, au théâtre municipal de La Rochelle, des combats de boxe pour le titre du champion poids léger de la région. Seuls des boxeurs américains s'affrontent. Avant cette rencontre, le 1<sup>er</sup> mars 1918, c'est au Café de la Paix, toujours dans la cité maritime, qu'un tournoi de boxe a lieu, où de

---

<sup>1063</sup> ROBÈNE Luc, *Le sport et la guerre... Op.cit.*, page 47.

<sup>1064</sup> CRAWFORD Russ, *Le Football, a History of American Football in France*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2016, page 1. Le sport construit « la forme physique, l'énergie, la force musculaire, l'endurance, la confiance en soi, l'élégance et la précision ».

<sup>1065</sup> BOURKE Joanna, « Masculin-Féminin », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Sociétés*, Paris, Fayard, 2014, pages 175-209, page 186.

<sup>1066</sup> VIGARELLO Georges, *Passion sport : histoire d'une culture*, Paris, Editions Textuel, 2000, page 9.

<sup>1067</sup> *Ibid.*, page 9.

<sup>1068</sup> *L'Avenir de la Vienne*, lundi 12 août et mardi 13 août 1918.

<sup>1069</sup> *Ibid.*

grands noms de la boxe américaine s'affrontent comme Jimmie Dunn et Jack Curran, Fred Koon contre Brownie Dix et Young Danna contre Joe Farren<sup>1070</sup>. Ils représentent la force américaine. La boxe glorifie la force physique<sup>1071</sup>. C'est d'ailleurs ce que prône la boxe anglaise qui « selon une logique du spectacle et du pari qui relève d'une culture compétitive [favorise] une logique motrice centrée sur le résultat et donc l'utilisation des poings, le courage et l'endurance physique<sup>1072</sup> ». En avril 1919, un autre combat est organisé au Café de la Paix en dix rounds de trois minutes par des boxeurs américains. Plus qu'une valorisation du corps américain, la boxe est un excellent exemple de transfert culturel. Si du Second Empire à la Première Guerre mondiale, la boxe française est un sport à la mode dans les couches supérieures de la société française<sup>1073</sup>, la pratique disparaît après le premier conflit mondial, détrônée par la boxe anglaise importée notamment par les soldats américains. La boxe anglaise plaît davantage pour le spectacle qu'elle propose aux Français. L'« engagement physique, le dépassement de soi, un certain individualisme, le courage des « sportsmen<sup>1074</sup> » » passionne les foules. À l'inverse, le discours hygiéniste de la boxe française limite « son expression compétitive<sup>1075</sup> ». La boxe française devient trop « académique<sup>1076</sup> » puisque « l'esquive, l'adresse, la technique plus que le rapport de force<sup>1077</sup> » sont privilégiés. Les coups sont trop contrôlés et les corps trop distants. La pratique devient donc désuète face à la boxe anglaise qui permet plus de contact, des « corps à corps rapprochés<sup>1078</sup> » et une plus grande « intensité des coups<sup>1079</sup> ».

Les soldats américains ont également l'occasion de jouer dans des équipes sportives locales et de se confronter aux athlètes du Centre-Ouest. C'est par exemple le cas en Touraine, lors d'une fête franco-américaine organisée par le Tours Athletic Club à la fin du mois de juillet 1918 où Français et Américains s'opposent dans une compétition sportive<sup>1080</sup>. Le rugby réunit également les deux nations puisque des Américains font partie du quinze du Tours Athletic Club pour affronter le club de Nantes par exemple<sup>1081</sup>. Dans les Deux-Sèvres, les élèves de l'école militaire de Saint-Maixent sont régulièrement invités à affronter des équipes de

---

<sup>1070</sup> *Le Courrier de La Rochelle*, 27 février 1918.

<sup>1071</sup> RAUCH André, *Boxe, violence du XXe siècle*, Paris, Aubier, 1992, page 11.

<sup>1072</sup> DORVILLÉ Christian, « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », *Revue du Nord*, n°355, février 2004, pages 273-295, page 276.

<sup>1073</sup> *Ibid.*, page 278.

<sup>1074</sup> *Ibid.*, page 283.

<sup>1075</sup> *Ibid.*

<sup>1076</sup> *Ibid.*

<sup>1077</sup> *Ibid.*

<sup>1078</sup> *Ibid.*

<sup>1079</sup> *Ibid.*

<sup>1080</sup> *La Touraine républicaine*, 30 juillet 1918.

<sup>1081</sup> *Ibid.*, 3 novembre 1918.

football locales. En février 1918, les Américains jouent deux fois contre le club de football de Niort et en mars 1918 contre celui de Parthenay. La victoire américaine lors de ce dernier match est justifiée par « une connaissance plus approfondie du jeu » et les Américains sont de « constitution plus robuste <sup>1082</sup>», sans toutefois renier le mérite des sportifs de Parthenay car la victoire fut « difficile » pour les membres de *l'Aviation Corps US* quoique les équipes « fussent de force à peu près égale ». Par ailleurs, il s'agit presque de confronter les deux nations, la virilité des hommes des deux pays et les masculinités françaises et américaines. Lors d'un autre match entre les cadets aviateurs américains et l'équipe de Niort sur le terrain de la rue du Frère en mars 1918<sup>1083</sup>, « chacun [a] à cœur de gagner et d'affirmer sa supériorité ». L'équipe américaine « a acquis une science du jeu maintenant complète ». Même si le football n'est pas répandu aux États-Unis, les Niortais doivent « s'employer à fond et se dépenser sans compter » pour vaincre les Américains. Une nouvelle fois les *Sammies* remportent la victoire avant de perdre lors d'un autre match en avril 1918. À Bressuire le 14 avril 1918, l'équipe américaine affronte le Club sportif bressuirais. Les Américains remportent le match malgré « une vive résistance des Bressuirais <sup>1084</sup>». Plus que cette opposition des virilités, ces exemples de mélanges des pratiques sportives montrent qu'il n'est pas envisageable de considérer les populations du Centre-Ouest comme simplement réceptrices d'une nouvelle culture, le phénomène est circulaire et engendre des contacts sportifs divers.

Le sport reste aussi le moyen pour l'autorité américaine d'occuper ses hommes lors des moments de détente des unités et de maintenir le moral des troupes. C'est ce que montrent le baseball mais aussi le football américain. Comme le rappelle l'historien Russ Crawford, ce sport sert à maintenir le moral des troupes et à construire une cohésion de groupe<sup>1085</sup>. Cependant, il reste l'apanage d'une élite de l'Est et du *Midwest*. L'historien considère que c'est la Première Guerre mondiale qui popularise ce sport sur le sol américain parmi l'ensemble de la population. Le sport avait déjà été utilisé par l'armée américaine pour maintenir le moral des soldats durant la guerre hispano-américaine en 1898 et lors de l'insurrection aux Philippines entre 1899 et 1902. Pendant la Première Guerre mondiale, tout comme aux États-Unis où la CTCA s'occupe du moral et de la discipline des hommes en cours d'instruction sur le sol américain, le schéma se poursuit en France. Pour le général Pershing, le moral des hommes est important et il demande dès 1917 à la YMCA de s'occuper du réconfort des troupes américaines

---

<sup>1082</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 8 mars 1918.

<sup>1083</sup> *Ibid.*, 31 mars 1918.

<sup>1084</sup> *Le Courrier de Bressuire*, 20 avril 1918.

<sup>1085</sup> CRAWFORD Russ, *Le Football...Op.cit.*

en Europe. La *Young Men's Christian Association* joue un grand rôle dans la structuration morale de l'armée. Elle est accompagnée pour exécuter sa mission par les *Knights of Columbus*. La YMCA représente la majorité de l'aide aux *Sammies*. En plus du sport, les associations fournissent cigarettes, tabac, chewing-gum aux hommes. Ces associations organisent les activités sportives des soldats mais aussi des ateliers d'écriture et de lecture et encouragent les hommes à écrire des lettres. Pour ces organisations, le sport, tout comme les séances cinématographiques, restent des moyens d'éviter aux hommes de fréquenter les prostituées et de contracter des maladies vénériennes. C'est aussi un combat contre l'oisiveté. Ce combat, fortement moralisateur, est largement mené aux États-Unis par la YMCA, entre 1870 et 1920, au moment où le pays s'urbanise. Pour l'association, il faut éviter « un ramollissement général de la population dû à une vie plus facile et moins laborieuse <sup>1086</sup> ». Cela passe notamment par l'exercice physique pour forger des hommes « capables de mettre leur potentiel athlétique au service de la bonne morale <sup>1087</sup> ».

Nous répertorions ainsi 16 bâtiments de la YMCA sur l'ensemble de la Charente-Inférieure, département pour lequel nous possédons des données, dont un réservé aux Afro-Américains à La Pallice. À La Rochelle, ils sont situés sur la Place d'Armes ou près de la nouvelle gare. Trois sont construits à Rochefort et un à Talmont. Les baraquements des *Knights of Columbus* sont moins nombreux : nous n'en répertorions qu'un seul à La Rochelle, au numéro 3 de l'avenue de Coligny et un à Rochefort au 26 de la rue Audry<sup>1088</sup>. Un local de la YMCA existe à Poitiers, rue Carnot, à Tours, au Trianon Park et à Saint-Maixent dans la caserne Coiffé. Chaque bâtiment doit pouvoir accueillir 500 hommes. Les locaux se composent d'un auditorium, de cuisine, de dortoirs, de salles de lecture, de magasins. Ils sont ouverts tôt le matin et ferment tard, vers 22h le soir. Au total, sur l'ensemble de l'Europe, la YMCA compte 4 444 membres, 1 019 pour les *Knights of Columbus* <sup>1089</sup>.

L'utilisation du sport comme moyen de contrôler les bonnes mœurs d'une société fait partie de l'histoire de la YMCA, comme le raconte l'historien Thierry Terret qui s'est largement

---

<sup>1086</sup> TERRET Thierry, « Le rôle des Young Men's Christian Association dans la diffusion du sport en France pendant la Première Guerre mondiale », art.cit., page 32.

<sup>1087</sup> *Ibid.*

<sup>1088</sup> NARA, 120 2736/2740, National Archives and Records Administration, AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters.

<sup>1089</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 522.

penché sur cette association, ou encore William Baker et Clifford Putney<sup>1090</sup>. L'association utilise le sport pour affirmer une « masculinité chrétienne <sup>1091</sup>», c'est-à-dire un idéal d'homme courageux et viril, dont l'Américain est le modèle. Pour perpétuer sa mission durant le conflit, la YMCA met en place des équipes dans les camps et les divisions, organise des entraînements et coordonne les rencontres<sup>1092</sup>. Comprenant que l'activité physique est primordiale pour les soldats américains, en plus, de ces activités organisées en France, *L'Écho sportif* publie des rubriques en anglais pour tenir informés les Américains des résultats sportifs aux États-Unis et de la vie sportive des Américains en Touraine. Les *Sammies* créent même leurs propres journaux, comme à La Rochelle avec la parution du *Nouvelle Gare News* et ont également accès à des journaux américains comme le *Stars and Stripes*.

La pratique du sport n'est pas exclusive au modèle américain, puisque le centenaire de la Grande Guerre a mis à l'honneur d'autres sports comme le football qui permet également de maintenir le moral des Poilus français et des soldats britanniques<sup>1093</sup>. Pour ces derniers, pour qui ce sport est roi, le football est aussi utilisé comme moyen d'encourager « le courage, le coup d'œil et l'esprit de corps au sein des unités combattantes <sup>1094</sup>».

La Grande Guerre a représenté un vrai vecteur de la pratique du sport en France, d'ailleurs, la pratique sportive reste importante après le conflit. La YMCA envoie des instructeurs en France pour encourager les activités sportives auprès de la population française. En effet, après la signature de l'armistice, le Foyer du soldat continue en France à développer un vaste mouvement pour le développement de l'éducation physique des enfants et des jeunes gens. Les Américains participent à ces programmes afin de « préparer des générations d'hommes robustes et sains<sup>1095</sup> », à l'image du parfait américain en envoyant des instructeurs. Dans les Deux-Sèvres, la YMCA a dépêché un Directeur des sports qui enseigne aux militaires et aux écoliers « des méthodes d'exercices physiques et la pratique des jeux de plein air <sup>1096</sup>», comme le baseball, le football et le basket-ball. Le Directeur donne des cours dans les

---

<sup>1090</sup> BAKER William, «To Pray or to Play. The YMCA Question in the UK & the USA, 1850–1900 », *The International Journal of History of Sport*, n°11, 1994, pages 42–62; PUTNEY Clifford, *Muscular Christianity : Manhood and Sports in Protestant America, 1880-1920*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.

<sup>1091</sup> TERRET Thierry, *Les Jeux interalliés de 1919... Op.cit.*, page 32.

<sup>1092</sup> *Ibid.*, page 37.

<sup>1093</sup> *Missions centenaire 14-18*, WAQUET Arnaud, « Le football de Poilus, un football de guerre », <http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/societe/le-football-des-poilus-un-football-de-guerre>, consulté le 20 janvier 2018.

<sup>1094</sup> *Missions centenaire 14-18*, WAQUET Arnaud, « Les Tommies footballeur », <http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/societe/les-tommies-footballeurs>, consulté le 20 janvier 2018.

<sup>1095</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 2 avril 1919.

<sup>1096</sup> *Ibid.*

établissements scolaires et militaires du département, à Niort, Parthenay et Saint-Maixent. La YMCA cherche à reproduire son schéma américain.

C'est également dans une optique d'occupation des hommes et de mise en valeur des valeurs américaines que sont organisés les Jeux Interalliés qui se déroulent du 22 juin 1919 au 6 juillet de la même année dans le stade Pershing à Paris, largement étudiés par l'historien Thierry Terret<sup>1097</sup>. Les jeux regroupent 1 415 participants de 19 nations différentes<sup>1098</sup>. Ils sont destinés aux troupes en phase de démobilisation afin d'éviter tout désordre, ils permettent de « réduire les tensions nerveuses dues aux heures d'attente <sup>1099</sup> ». En effet, les autorités américaines ont en tête la sortie de guerre de leur pays contre le Mexique où les soldats au repos ont été touchés par les maladies vénériennes. Les troupes en compétition dans ces Jeux sont celles qui ont participé aux combats et qui ont remporté le conflit, les perdants étant exclus de la compétition. L'originalité de ces Jeux réside dans ses disciplines qui mêlent aussi bien des compétitions olympiques que militaires avec par exemple des tirs au revolver. C'est aussi une façon pour les Américains de montrer leur nouvelle puissance sur la scène internationale. Ils finissent d'ailleurs premiers avec 120 points suivis par la France et ses 104 points. De plus, ces jeux organisés par la YMCA sont présentés par cette dernière comme un moment de « fraternité internationale » et comme « un véritable hymne à la paix retrouvée et à la fraternité entre les peuples<sup>1100</sup> ». La YMCA assure également le financement, fournit les équipements, accueille et assure le logement des délégations étrangères. D'autre part, selon l'historien Thierry Terret, ces jeux représentent un « prosélytisme culturel en direction des pays alliés <sup>1101</sup> », il s'agit de valoriser un nouveau type d'homme basé sur le modèle américain<sup>1102</sup>. Peu nombreux sont les journaux locaux à évoquer ces jeux. Au final, dans l'organisation sportive, ces jeux marquent un nouveau statut pour le sport en France et participent à la modernisation des structures sportives et des méthodes d'entraînement. Dans les années vingt, de grands stades sont construits et le spectateur devient un supporter, les sportifs sont des héros<sup>1103</sup>. En effet, avant le conflit, la France reconnaît peu le phénomène sportif. Le sport émerge en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et répond à des « objectifs moraux, sociaux et idéologiques <sup>1104</sup> ». Il reste un

---

<sup>1097</sup> TERRET Thierry, *Les Jeux interalliés de 1919...Op.cit.*

<sup>1098</sup> *Ibid.*, page 72.

<sup>1099</sup> *Ibid.*, page 29.

<sup>1100</sup> *Ibid.*, pages 21-22.

<sup>1101</sup> *Ibid.*, page 30.

<sup>1102</sup> *Ibid.*, page 61.

<sup>1103</sup> SOREZ Julien, *Le football dans Paris et ses banlieues...Op. cit.*

<sup>1104</sup> HOLT Richard, « Premiers sports », dans CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2005, pages 331-365, page 332.

divertissement<sup>1105</sup>. Son caractère spectaculaire apparaît après 1920 dans l'hexagone. Avant cela, selon l'historien Georges Vigarello, le sport n'est « rien d'autre d'abord qu'un loisir suscité par la société industrielle <sup>1106</sup>».

#### 4- Connaître l'Autre : apprentissage des langues et découverte de la gastronomie

Ces réunions sportives et musicales sont une façon de gommer certaines différences culturelles, notamment la langue et la gastronomie. Cependant, les communes du Centre-Ouest et les Américains font des efforts pour se comprendre mutuellement. Les Américains goûtent la cuisine française dans les restaurants et dans les familles, des menus composés de spécialités françaises sont proposés en anglais, comme à Tours<sup>1107</sup>. Les Américains sont invités à se rendre dans les restaurants des communes du Centre-Ouest et des publicités dans la presse les invitent vivement à fréquenter ces lieux dans lesquels se mêlent spécialités françaises et américaines. Les annonces sont publiées en français et en anglais. À Tours, le propriétaire de la « Grande brasserie Restaurant moderne » au 75 de la rue Nationale invite les *Sammies* à venir dans son établissement où il vend des « English and American drinks <sup>1108</sup>». Ces menus sont aussi l'occasion pour les Tourangeaux de goûter à ces spécialités anglo-saxonnes. On assiste à une migration alimentaire qui permet aux sociétés d'échanger « leurs valeurs, leurs attachements identitaires, leurs plaisirs <sup>1109</sup>». Cet échange des pratiques alimentaires plaît plus ou moins aux soldats américains. Certains détestent la nourriture française, comme Harold W. Riley<sup>1110</sup>, du 24<sup>th</sup> *Aero Squadron* en instruction à Tours de l'automne 1917 à Pâques 1918 qui juge la nourriture française « *awful*<sup>1111</sup>. » Lors de son retour sous le commandement américain il indique : « *the quarters was improved and so did the food*<sup>1112</sup>. » Pour Richard Faulkner, la Première Guerre mondiale marque le premier trajet vers la France d'un aussi grand nombre d'Américains, qui se retrouvent donc en contact avec des étrangers avec une autre culture à un

---

<sup>1105</sup> DIETSCHY Paul, *Le sport ... Op.cit.*, page 38.

<sup>1106</sup> VIGARELLO Georges, *Op.cit.*, page 9.

<sup>1107</sup> AD 37, 8 R38, menu composé par la Société moderne d'alimentations de Tours, sd.

<sup>1108</sup> *La Touraine Républicaine*, 9 janvier 1918.

<sup>1109</sup> MONTANARI Massimo, PITTE Jean-Robert (dir.), *Les frontières alimentaires*, Paris, CNRS éditions, 2009, page 7.

<sup>1110</sup> *Library of Congress*, <https://memory.loc.gov/diglib/vhp/bib/2165>, Mémoires d'Harold W. Riley, consulté le 20 janvier 1918.

<sup>1111</sup> « Terrible ».

<sup>1112</sup> « Les logements ont été améliorés et la nourriture aussi ».

autre endroit que sur leur terre natale. Avant la guerre, seuls des marins, des businessmen et quelques riches touristes partent vers le Vieux Continent<sup>1113</sup>.

À l'inverse d'Harold W. Riley, W.C. King semble apprécier la nourriture française: “*we’ve heard all our lives about the French cooking but you have to be over here to appreciate it*”<sup>1114</sup>. Le témoignage de W.C King montre qu’il existe un mythe de la cuisine française chez certains Américains, du moins chez ceux issus des couches sociales supérieures qui connaissent les spécialités culinaires françaises. À l’occasion du nouvel an de l’année 1918, W.C King est reçu dans une famille de Saint-Maixent où il peut goûter différents mets<sup>1115</sup>. Pour lui, le chocolat a « une saveur riche et pleine que nous n’obtenons jamais chez nous », le poulet est « rôti d’une manière nouvelle pour moi », c’est l’occasion de découvrir de nouvelles façons de cuisiner pour cet aviateur. En revanche, il n’apprécie pas le pain car « ils le coupent en tranche, ou plutôt en quignons d’environ huit à dix centimètres d’épaisseur ». Il découvre également les spécialités locales, comme « un gâteau léger broyé et de la confiture », mais aussi le marché qui est une « institution commune à tous les villages et villes de France <sup>1116</sup> ». Il décrit ce marché comme « une grande plate-forme en ciment érigée à environ un mètre cinquante du sol, avec des marches sur tous les côtés. Il y a un toit au-dessus, mais les côtés sont grands ouverts ».

Outre les habitudes culinaires françaises, W.C. King se retrouve confronté à un problème majeur, celui de la langue. La modification de l’environnement sonore passe également par un autre type de son, celui de la langue. King raconte que « les gens d’ici [de Saint-Maixent] ne parlent pas un mot d’anglais <sup>1117</sup> » et qu’il communique avec les habitants par « des haussements d’épaules, de sourires et un langage par signes ». Franziska Heimburger s’est intéressée aux interactions entre les Alliés, sous l’angle de la langue<sup>1118</sup>. L’historienne a démontré que grâce à la mise en place de stratégies de communication, comme le déploiement d’interprètes ou la traduction de documents écrits, l’entente entre Français, Britanniques et Américains a été certes fragile mais possible et a contribué à la victoire des Alliés. Cela peut

---

<sup>1113</sup> GREEN Nancy, *Les Américains à Paris : hommes d’affaire, comtesses et jeunes oisifs, 1880-1941*, Paris, Belin, 2014 ; MCCULLOUGH David, *Le voyage à Paris. Les Américains à l’école de la France. 1830-1900*, Paris, Vuibert, 2014.

<sup>1114</sup> Journal de W.C King, 31 décembre 1918, « toute notre vie, on nous a parlé de la cuisine française, mais il faut être ici pour l’apprécier ».

<sup>1115</sup> *Ibid.*, Nouvel An 1918.

<sup>1116</sup> *Ibid.*, 5 janvier 1918.

<sup>1117</sup> *Ibid.*, lundi 17 décembre 1917.

<sup>1118</sup> HEIMBURGER Franziska, « Mésentente cordiale : langue et coalition alliée sur le front ouest de la Grande Guerre », Thèse de doctorat, École des Hautes études en sciences sociales, sous la direction de John Horne et de Christophe Prochasson, 2014.



aussi être envisagé par le biais des transferts culturels, chacun devant se faire comprendre de l'autre. Pour ce faire, les habitants du Centre-Ouest ne manquent pas d'idées. Le cas le plus classique vise à créer des cours d'anglais. À Parthenay, le conseil municipal demande à ce que l'anglais devienne une première langue dans l'enseignement des collèges, car l'anglais n'est qu'en deuxième langue donc son étude n'est pas « suffisamment sérieuse pour être effectivement profitable <sup>1119</sup> ». La commune envisage des relations commerciales avec l'Angleterre et les États-Unis après la guerre grâce à sa proximité avec les ports de Bordeaux, de Nantes et de La Rochelle. L'anglais se révèle donc « indispensable » pour les jeunes élèves qui souhaitent travailler dans le domaine du commerce ou de l'industrie. L'inspecteur d'académie est d'accord pour réfléchir à la question. Finalement, des cours d'anglais sont proposés dans une salle de l'école de garçons de la rue de la Poste. Le but est de se faire comprendre par un Anglais ou par un Américain et d'avoir une bonne prononciation <sup>1120</sup>. À Rochefort, l'Inspecteur primaire de la ville envoie une demande de subvention de 1 500 francs au conseil municipal pour la création d'un cours d'anglais dans les cours complémentaires. Le conseil municipal accepte cette proposition <sup>1121</sup>.

D'autres initiatives se révèlent plus originales. À Tours, un lecteur soumet une « idée <sup>1122</sup> » au journal *La Touraine Républicaine* qui est de mettre en place des interprètes « de bonne volonté <sup>1123</sup> » et de leur délivrer un brassard portant un drapeau américain afin que les *Sammies* sachent à qui s'adresser lors de leur promenade dans les villes. Une autre action dans la cité tourangelle vise à créer des fiches où les mots les plus utilisés tels que « banque », « poste » ou « télégraphe » soient disposés en deux colonnes, en anglais et en français. Ces fiches seraient placées à la disposition du public, dans les lieux publics <sup>1124</sup>. Des cours d'anglais permettraient de lire ces mots à voix haute pour apprendre à les prononcer correctement ainsi que les expressions les plus courantes pour se faire comprendre des Américains. Des initiatives de citoyens voient donc le jour afin de faciliter le séjour des Américains dans la ville de Tours. À Niort, c'est le *Welcome Club* qui initie les Français et les Américains à la langue de l'autre en incitant les jeunes femmes de la ville à venir dialoguer avec les *Sammies*.

---

<sup>1119</sup> AC de Parthenay, Séance du conseil municipal de Parthenay, 30 juin 1918.

<sup>1120</sup> *L'Écho de Parthenay*, 27 novembre 1918.

<sup>1121</sup> AM de Rochefort, Séance de délibération du conseil municipal de Rochefort, 13 novembre 1918.

<sup>1122</sup> *La Touraine Républicaine*, 22 janvier 1918.

<sup>1123</sup> *Ibid.*

<sup>1124</sup> *Le Tourangeau*, 12 septembre 1918.

Les habitants du Centre-Ouest peuvent également prendre connaissance de la langue anglaise par le biais de la presse, car les discours des autorités militaires américaines sont publiés en anglais dans les journaux locaux, ou bien les textes de bienvenue aux Américains. La langue des Américains se matérialise dans le paysage des communes du Centre-Ouest par les inscriptions sur les vitrines des magasins, comme à Niort où les habitants peuvent lire *English spoken*. Pour les Américains, une liste des magasins dont le personnel parle anglais est publiée dans la presse des Deux-Sèvres, ce sont quatre boutiques de vêtements, de confiseries, de produits de luxe et une pâtisserie<sup>1125</sup>, des produits largement sollicités par les soldats américains.

Du côté des Américains, l'apprentissage du français est vivement encouragé par les associations de la YMCA et des *Knight of Columbus*. Les villes sont également disposées à les aider à progresser comme à Tours, où l'Institut de Touraine offre des cours de français aux Américains<sup>1126</sup>. L'Alliance Française, une association pour la propagande de la langue française dans les colonies et à l'étranger propose en 1919 des cours spéciaux à Paris pour les officiers et soldats américains<sup>1127</sup>. Ces derniers peuvent aussi se rendre chez des professeurs grâce aux adresses publiées dans leurs journaux, à l'image du *Nouvelle Gare News* qui propose les coordonnées d'un professeur de Français rue Saint-Jean à La Rochelle. Georges Delamarre indique que les Américains ont un vrai désir d'apprendre le français<sup>1128</sup>. Il explique dans sa rubrique « Au jour le jour » qu'après leur journée de travail, les Américains ne se rendent pas dans les cafés mais qu'ils s'absorbent dans une studieuse lecture » de manuels de conversation franco-anglaise et qu'ils s'entraînent à prononcer les mots. Georges Delamarre explique qu'« on voit leurs lèvres remuer, dans cet effort d'articulation difficile ». Ce propos vise à casser l'image de soldats américains friands des cafés des villes françaises et alcoolisés au point de commettre des délits. Cette fois-ci, ils sont présentés comme des hommes respectueux et désireux de s'intégrer parmi la population. Preuve en est avec la publication, à La Rochelle, du *Nouvelle Gare News* qui permet aux Américains d'en apprendre davantage sur l'histoire de La Rochelle, de ses principaux monuments, des grandes dates qui font la ville et l'origine de son nom.

---

<sup>1125</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 6 février 1918.

<sup>1126</sup> ARCHIVES MUNICIPALES DE TOURS, *Les Américains à Tours 1917-1919...Op.cit.*, page 99.

<sup>1127</sup> SHD Vincennes, 7 N 225, Lettre du Président de l'Alliance française au ministre de la Guerre, 28 mars 1919.

<sup>1128</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 7 août 1918.

Cet apprentissage de l'histoire des communes françaises est également facilité par la circulation des Américains sur le territoire du Centre-Ouest. Les *Sammies* partent à la rencontre du patrimoine français à l'occasion de leurs permissions et apprennent l'histoire de la France, ses coutumes, font connaissance avec sa littérature, ses grands personnages par le biais de cours dans les universités françaises organisés par l'armée américaine. Si les Américains apportent leur culture en France, les habitants ne sont donc pas en reste pour faire découvrir les richesses de leur territoire à leurs nouveaux alliés.

### **C) La circulation des Américains dans le Centre-Ouest de la France**

#### **1- Une circulation intellectuelle et diplomatique**

La circulation des Américains en France est effective avant l'arrivée des premiers *Sammies* sur le sol français par la présence de conférenciers américains qui se rendent dans plusieurs villes françaises. Ce sont des intellectuels, des universitaires qui viennent prêcher la justice et la liberté, soit les raisons qui poussent les États-Unis à entrer dans le conflit. Dans le Centre-Ouest, à Poitiers, une conférence franco-américaine est donnée dans les locaux de la faculté de Lettres par le Professeur Woods de l'Université d'Harvard, le 19 avril 1918. Il intervient sur « l'idéal politique américain <sup>1129</sup>». Il est déjà intervenu, un an plus tôt, suite à l'entrée en guerre des États-Unis dans le conflit, pour justifier les raisons qui ont poussé Wilson à renoncer à la neutralité. Selon lui, « l'Amérique s'est trouvée attirée tout naturellement vers le patriotisme éclairé de la France <sup>1130</sup>». L'Amérique souhaite « imposer une paix durable, l'amitié entre les peuples, une union des peuples démocratiques pour l'abaissement du militarisme féodal prussien qui menace le monde d'un retour en arrière <sup>1131</sup>». Le Comité américain d'information organise en 1918 une tournée de conférences dans les chefs-lieux d'académie<sup>1132</sup>. Les membres du Comité sont présents à Poitiers en juin 1918 pour intervenir sur le sujet suivant : « Concours américain vu aux États-Unis et en France par un Français <sup>1133</sup>».

Cependant, les conférenciers européens ont déjà entrepris avant l'entrée des États-Unis dans le conflit des tournées de conférences en diffusant les idéaux de justice et de liberté pour

---

<sup>1129</sup> *Ibid.*, 20 avril 1918.

<sup>1130</sup> *Ibid.*

<sup>1131</sup> *Ibid.*

<sup>1132</sup> *Ibid.*, 10 juin et 11 juin 1918.

<sup>1133</sup> *Ibid.*

justifier auprès de l'opinion publique américaine les buts de guerre. Comme le souligne Alain Dubosclard, il s'agit d'une entreprise de diplomatie culturelle, dont l'objectif est de prêcher la bonne parole<sup>1134</sup>. Des conférenciers français traversent ainsi l'Atlantique pour encourager l'activité culturelle française aux États-Unis, en donnant notamment des cours. Cette circulation intellectuelle se poursuit durant la guerre. C'est le cas d'Henri Bergson qui est sollicité par le gouvernement français pour des missions diplomatiques aux États-Unis. Il voyage outre-Atlantique quatre fois entre 1917 et 1918 pour des conférences en faveur de la cause alliée. Avant le conflit, en 1904, le géographe Vidal de la Blache part quant à lui à Washington pour des conférences instaurant déjà une circulation des personnes, d'intellectuels<sup>1135</sup>.

L'un des exemples les plus marquants de cette implication universitaire dans le conflit, de cette union entre le militaire et l'intellectuel est probablement symbolisé par la Mission Harvard mise en place en avril 1917 et dissoute en octobre de la même année. Cette Mission est instaurée à l'initiative de l'ambassadeur français aux États-Unis, Jusserand. L'objectif est de former des étudiants américains pour qu'ils obtiennent le statut d'officiers qu'ils jouent « un rôle d'entraînement [...] au sein de la population américaine <sup>1136</sup>». Cinq officiers français composent la mission et doivent présenter « toutes les garanties de haute moralité, de culture générale, d'éducation et de tenue nécessaires à la tâche qui leur est confiée <sup>1137</sup>». De plus, ils doivent parler anglais, avoir été blessés aux combats et donc avoir eu une expérience physique de la guerre. Ils sont sous les ordres du Lieutenant Azan, chef de la Mission militaire française à Harvard. En septembre 1917, 550 élèves sont ainsi formés<sup>1138</sup>. Une seule mission de ce type voit le jour en raison du manque de personnel, de matériel et de l'âge juvénile de ces élèves officiers qui « sont en partie trop jeunes pour avoir, dans les régiments où ils vont aller, une

---

<sup>1134</sup> DUBOSCLARD Alain, « Diplomatie culturelle et propagande françaises aux États-Unis pendant le premier vingtième siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°48-1, janvier 2001, pages 102-119, page 104.

<sup>1135</sup> Nicolas Ginsburger étudie ces relations universitaires transatlantiques à travers l'exemple des géographes, GINSBURGER Nicolas, « « La guerre, la plus terrible des érosions ». Cultures de guerre et géographes universitaires, Allemagne-France-États-Unis (1914-1921) », thèse de doctorat, Université de Paris 10, sous la direction d'Annette Becker, 2010.

<sup>1136</sup> DUBOSCLARD Alain, *L'action artistique de la France aux États-Unis, 1915-1969*, Paris, CNRS Éditions, 2003, page 42.

<sup>1137</sup> *Ibid.*, page 43

<sup>1138</sup> AMAEN, 737/ PO/ 1 carton 356, Lettre du Lieutenant Azan au Général Vignal, directeur des missions militaires françaises aux États-Unis, 10 septembre 1917.

autorité suffisante pour imposer les théories qu'ils emportent <sup>1139</sup>». Les universités sont des viviers où les hommes peuvent être appelés à des tâches militaires<sup>1140</sup>.

En plus de cette mission aux États-Unis, des professeurs américains sont recrutés pour produire des pamphlets sur les causes et les conséquences de la guerre et des articles qui visent à soutenir l'effort de guerre. Les universités participent largement au conflit comme l'a montré l'ouvrage récent de Tomas Irish<sup>1141</sup>. Pour les Américains, le conflit permet également de montrer le potentiel de ces universités à l'international. C'est aussi le cas pour les universités françaises lorsqu'elles accueillent des étudiants américains à partir de 1919. L'histoire de la mobilité étudiante intègre plusieurs problématiques dans le champ de l'histoire sociale des populations étudiantes, de l'histoire politique et des transferts culturels. Il s'agit d'un « secteur fructueux de la recherche en histoire culturelle<sup>1142</sup> ».

## 2- Des étudiants américains dans le Centre-Ouest de la France

Le 13 février 1919, un ordre général émanant du Grand Quartier Général des Forces expéditionnaires américaines annonce son souhait de voir les soldats américains prendre « une part active et intelligente aux progrès futurs » des États-Unis, en proposant plusieurs options aux *Sammies*<sup>1143</sup>. L'un d'elles est la possibilité d'étudier durant trois mois dans les universités alliées et notamment françaises. Poitiers en fait partie. C'est aussi un moyen d'occuper les hommes en phase de démobilisation après la signature de l'Armistice et avant le retour aux États-Unis. L'information est relayée le 17 février 1919 par le Président du Conseil aux généraux commandant les régions qui annonce qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars 1919, des officiers et hommes de troupes de l'armée américaine sont invités à suivre des cours dans les universités françaises<sup>1144</sup>. Cette initiative de permettre aux soldats américains de poursuivre leurs études après le conflit émane dès le mois de décembre 1917 de *l'American University Union*, du

---

<sup>1139</sup> *Ibid.*

<sup>1140</sup> KENNEDY David, *Over here: The First World War and American Society*, New York, Oxford University Press, 1980, page 57.

<sup>1141</sup> IRISH Tomas, *The University at War, 1914-25: Britain, France and the United States*, New York, Palgrave Macmillan, 2015.

<sup>1142</sup> BARRERA Caroline, FERTÉ Patrick (dir.), *Étudiants de l'exil : migrations internationales et universités refuges, XVIe-XXe siècle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2009, page 7.

<sup>1143</sup> SHD Vincennes, 7 N 2251, Note du Grand Quartier Général des forces expéditionnaires américaines, 13 février 1919.

<sup>1144</sup> AD 37, 8 R 38, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 17 février 1919.

département d'éducation de la YMCA et du général Pershing<sup>1145</sup>. André Tardieu, Commissaire général aux affaires de guerre franco-américaines y voit l'occasion pour la France de « consacrer une partie de ses forces à améliorer la valeur professionnelle et civique des citoyens qui sont venus se battre chez elle pour sauver la démocratie dans le monde <sup>1146</sup> ». Paris, Bordeaux, Rennes, Montpellier, Nancy ou encore Toulouse composent également le tableau des villes accueillantes. Au total, 14 universités françaises accueillent des étudiants américains<sup>1147</sup>. Ce sont 5 867 étudiants américains qui suivent des cours dans les universités françaises en avril 1919<sup>1148</sup>, avec une différence numérique notable entre les petites et les grandes universités ; Paris accueille 2 000 étudiants et Toulouse, 1 200<sup>1149</sup>. Certains Américains étudient également dans les universités britanniques, plus particulièrement à Londres, à Oxford ou à Cambridge. Cependant, c'est toute la Grande-Bretagne qui s'ouvre aux Américains qui étudient dans 48 établissements supérieurs répartis en Angleterre, en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande, à partir du 4 mars 1919<sup>1150</sup>. Étudier l'arrivée de ces étudiants-soldats permet donc de s'intéresser à la mobilité étudiante de ce début de vingtième siècle dans une optique globale, à l'instar de l'ouvrage récent de Ludovic Tournès et de Giles Scott-Smith<sup>1151</sup>.

Détachés par le commandant en chef de l'armée américaine, ces étudiants-soldats sont exemptés des obligations militaires mais sont toujours sous les drapeaux et continuent donc de porter leur uniforme. À Poitiers, ils sont sous le commandement du Capitaine Colemann. Ils ne sont donc pas encore démobilisés et restent sous le contrôle de l'armée américaine. Les étudiants sont choisis parmi ceux possédant déjà une « instruction supérieure <sup>1152</sup>». Le contexte est donc bien différent de celui de l'après Seconde Guerre mondiale, où le *GI bill* est mis en place dans une volonté de promotion sociale des élites. Les étudiants reçoivent une « indemnité

---

<sup>1145</sup> BARRERA Caroline, « Les étudiants-soldats américains en France au sortir de la Première Guerre mondiale », *Histoire de l'éducation*, n°125, 2010, pages 27-48, page 30.

<sup>1146</sup> SHD Vincennes, 7 N 2249, *Le Temps*, retranscription d'un message d'André Tardieu au Secrétaire de la Guerre à Washington, Mr Baker, 14 décembre 1918.

<sup>1147</sup> Dans cet ordre selon le nombre d'étudiants : La Sorbonne, 2000 ; Toulouse, 1200 ; Montpellier, 559 ; Grenoble, 371 ; Lyon, 373 ; Poitiers ; Aix-Marseille, 204 ; Besançon, 147. Suivent ensuite Caen, Rennes, Nancy, Dijon, Clermont-Ferrand et Bordeaux. D'après CORNEBISE Alfred E., *Soldier-Scholars: Higher Education in the AEF, 1917-1919*, Philadelphie, American Philosophical Society, 1997, page 138.

<sup>1148</sup> BARRERA Caroline, « Les étudiants-soldats américains... », art.cit., pages 27-48, page 31 et SHD Vincennes 13 N 121 : Échanges universitaires, œuvres d'assistance, Croix-Rouge américaine, YMCA, œuvres diverses. 1918-1920.

<sup>1149</sup> BARRERA Caroline, « Les étudiants-soldats américains... », art.cit., page 31.

<sup>1150</sup> CORNEBISE Alfred E., *Soldier-Scholars... Op.cit.*, page 130.

<sup>1151</sup> TOURNÈS Ludovic, SCOTT-SMITH Giles (ed.), *Global Exchanges. Scholarships and Transnational Circulations in the Modern World*, New York, Berghahn Books, 2017.

<sup>1152</sup> SHD Vincennes, 7 N 2251, Note du Grand Quartier Général des forces expéditionnaires américaines, 13 février 1919.

représentative de vivres<sup>1153</sup> » de deux dollars par jour. Ils sont remboursés de leurs frais notamment d'hébergement à condition que ceux-ci ne dépassent pas un dollar par jour. Par ailleurs, les étudiants américains des universités alliées sont obligés de rester jusqu'au terme des trois mois, même si leur division rentre plus tôt aux États-Unis.

L'Université de Poitiers voit donc à partir du 10 mars 1919 arriver un peu plus de 250 étudiants américains qui sont officiers ou hommes de troupe. Nous comptons, en mars 1919, 51 officiers et 203 hommes de troupe, en juin 1919, ils ne sont plus que 47 officiers et 187 hommes de troupe blancs<sup>1154</sup>. En effet, l'armée américaine étant ségréguée, aucun homme « de couleur » ne fait partie de cette entreprise<sup>1155</sup>. Les officiers suivant des cours dans les universités françaises ont des grades de premier ou second lieutenant, on compte également quelques majors et capitaines. Les hommes de troupe sont quant à eux pour la plupart du temps issus des régiments de *Field Artillery*, d'infanterie ou du *Quatermaster Corps*. Les sources nationales américaines, qui nous renseignent sur les effectifs américains lors de la démobilisation, ne permettent pas de connaître le stationnement de ces hommes avant leur arrivée à Poitiers, ce qui permettrait d'étudier la circulation de ces soldats sur le territoire français, ni leur lieu de résidence aux États-Unis permettant ainsi de pister ces hommes dans leur État respectif et de connaître l'usage de cet apprentissage une fois de retour aux États-Unis. De plus, les étudiants américains ne sont pas mentionnés sur les registres d'inscription de l'Université.

En mars 1919, la ville de Poitiers voit donc son université quelque peu bouleversée par l'arrivée de ces étudiants étrangers. Fait considéré comme « l'événement le plus marquant de l'année [1919]<sup>1156</sup> » par l'Université, les étudiants-soldats américains assistent d'abord aux cours de la Faculté de Lettres pour se familiariser avec le français. Pour cela, ils sont divisés en 12 séries de 25, chaque série reçoit deux heures de leçons par jour. Les cours sont assurés par des professeurs de lycée et des directeurs d'école<sup>1157</sup>. Les étudiants sont ensuite éparpillés dans les autres pôles selon leurs spécialités. La répartition s'effectue de la façon suivante : 50 étudiants américains en Droit sur un total de 447 étudiants qui « font acte de scolarité » c'est-à-dire qui sont assidus, 80 en Sciences sur 97, 100 en Lettres sur 125 et 18 sur 49 à l'École de

---

<sup>1153</sup> *Ibid.*

<sup>1154</sup> NARA, 407 628: Records of the adjutant General's office World War I Strength Returns AEF University (Poitiers), 1919.

<sup>1155</sup> *Ibid.* Le terme *colored* est utilisé dans les archives nationales américaines.

<sup>1156</sup> *Rapports annuels du Conseil de l'Université, Facultés de Droit, de Science, de Lettres et de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers*, Université de Poitiers, année scolaire 1918-1919, page 46.

<sup>1157</sup> AD 86, 10 T 3977, Séance du Conseil de l'Université, 15 février 1919.

Médecine. Le faible chiffre des étudiants français s'explique par la Guerre, les universités sont très touchées par la perte de leurs jeunes hommes sur le front<sup>1158</sup>. Il faut aussi ajouter que les étudiants américains ne sont pas les seuls disciples étrangers, puisque l'on compte également 156 étudiants serbes<sup>1159</sup>, pour l'année universitaire 1918 et 1919. La dénomination « serbes » est employée entre octobre et novembre 1918 mais également après la formation du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, le 1<sup>er</sup> décembre 1918. La part d'étudiants étrangers est donc non négligeable pour l'Université de Poitiers. Il faut également préciser que les Américains arrivent dans des locaux déjà existants, ceux de la place Notre-Dame, contrairement à l'établissement de Beaune qui accueille jusqu'à 10 000 étudiants américains et qui est bâti de toutes pièces par les autorités américaines dans un ancien hôpital occupé par leurs troupes durant le conflit<sup>1160</sup>. Au total, à Beaune, 13 bâtiments sont occupés par les Américains, chacun avec une spécialité enseignée, comme la médecine, le droit ou l'art<sup>1161</sup>. Dans cette commune de la Côte-d'Or, les cours sont organisés par l'état-major américain et les professeurs sont recrutés dans les universités américaines<sup>1162</sup>.

Les rapports annuels de l'Université nous informent que les étudiants américains sont envoyés par le gouvernement des États-Unis pour « s'initier aux méthodes françaises <sup>1163</sup>» mais l'intérêt et l'objectif pour les universités françaises est avant tout de retrouver leur place culturelle sur la scène internationale en profitant de la défaite allemande et de voir revenir des étudiants étrangers une fois le conflit terminé. Avant la guerre, les Américains partent étudier en Allemagne, où l'Université de Berlin est la plus influente et la plus estimée du monde<sup>1164</sup>, après le conflit, ils se dirigent vers la France, le flux des migrations universitaires s'inversent donc. Pour le Président de l'université de Poitiers, « la France fut appelée à hériter, dans le monde latin, anglo-saxon ou slave, de l'influence indûment usurpée par la prétendue culture germanique<sup>1165</sup> ».

---

<sup>1158</sup> ORY Pascal, SIRINELLI Jean-François, *Les Intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1992, page 97.

<sup>1159</sup> AD 86, 10 T 3986, Registres des inscriptions, année 1918-1919, et TOURNES Ludovic, SCOTT-SMITH Giles (ed.), *Global Exchanges... Op.cit.*, page 50-65.

<sup>1160</sup> *Le matin charentais*, 2 juin 1919.

<sup>1161</sup> CORNEBISE Alfred E., *Soldier-Scholars... Op.cit.*, introduction, page XII.

<sup>1162</sup> *Ibid.*

<sup>1163</sup> *Rapports annuels du Conseil de l'Université, Facultés de Droit, de Science, de Lettres et de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers*, Université de Poitiers, année scolaire 1918-1919, page 46.

<sup>1164</sup> FORDHAM Elisabeth, « Universities », dans WINTER Jay, ROBERT Jean-Louis (ed.), *Capital Cities at War Paris, London, Berlin 1914-1919*, Volume 2, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, page 235-280.

<sup>1165</sup> *Rapports annuels du Conseil de l'Université, Facultés de Droit, de Science, de Lettres et de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers*, Université de Poitiers, année scolaire 1918-1919, page 10.



Par ailleurs, l'université poitevine entretient des relations et échange « divers documents et des adresses de courtoisie<sup>1166</sup> » avec d'autres universités étrangères comme celles de Gand, d'Athènes, de Bucarest, de Rome, de Salamanque et de l'Illinois. Sur l'ensemble du territoire français, les relations franco-américaines dans les universités s'établissent bien avant la guerre. Par exemple, André Tardieu, titulaire d'une chaire, a donné des conférences à Harvard en 1908. Nous devons également préciser que l'espoir d'accueillir des étudiants américains à Poitiers avait déjà été suscité en juin 1917, lors de la venue de John Finley, président de l'université de l'État de New York. La presse locale espère déjà faire briller l'Université poitevine à l'étranger<sup>1167</sup>. Cela montre également que les échanges universitaires existent bien avant 1919.

En effet, ces échanges éducatifs et universitaires atlantiques ne sont pas nouveaux puisque nous constatons dès 1917, l'existence de lettres de jeunes Français adressées notamment au préfet de la Charente-Inférieure demandant l'attribution d'un passeport afin de pouvoir quitter le sol français pour donner des cours dans des écoles américaines, ou pour partir étudier dans les universités outre-Atlantique grâce à l'obtention de bourses américaines<sup>1168</sup>. C'est le cas pour une jeune habitante de Rochefort qui obtient, en 1917, une bourse d'enseignement supérieur pour étudier à l'Université de Bryn Mawr en Pennsylvanie<sup>1169</sup>, pour l'année universitaire 1917-1918. En 1918, une autre jeune fille boursière du Trinity College souhaite partir étudier à la *Catholic University* de Washington DC. À l'échelle du territoire français, un Office National des Universités est créé le 20 janvier 1910 par un groupe de parlementaires et d'universités français pour assurer les relations universitaires internationales, faire connaître à l'étranger les ressources intellectuelles des universités et écoles françaises et présenter les possibilités d'études dans les universités françaises. De plus, l'Office cherche à favoriser les échanges de professeurs et d'étudiants entre les établissements français et étrangers. Des professeurs français sont aussi invités à venir enseigner aux États-Unis avant l'Armistice. Ainsi, en septembre 1918, l'Office national des universités recherche des candidats et candidates prêts à partir outre-Atlantique suite à deux appels lancés par le Saint John's College dans le Maryland et par l'Ohio Wesleyan University<sup>1170</sup>. Renforcés par le contexte de

---

<sup>1166</sup> *Ibid.* page 13.

<sup>1167</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 24 juin 1917.

<sup>1168</sup> AD 17, 5 M 9/9.

<sup>1169</sup> *Ibid.*, Lettre de Mademoiselle Fabin au préfet de la Charente-Inférieure, 31 août 1917.

<sup>1170</sup> SHD Vincennes, 13 N 121, Lettre de l'Office national des universités au commissaire français à New York, 19 septembre 1918.

paix, il faut donc poursuivre ces efforts d'alliance et de compréhension mutuelle entre les nations.

Par ailleurs, plus que l'aspect culturel et le maintien de l'alliance entre les nations, l'université de Poitiers y trouve également un avantage financier. Chaque étudiant américain doit verser 250 francs d'inscription, les recettes s'élèvent à 59 150 francs, pour des dépenses de 23 242 francs, auxquelles s'ajoutent 750 francs de dépenses diverses. Au total, le bénéfice de l'université poitevine suite aux passages des étudiants américains est de 35 158 francs<sup>1171</sup>.

Une fois inscrits, les étudiants suivent des cours qui sont spécialement adaptés aux étudiants américains et se présentent surtout sous la forme de « conférences appropriées, portant sur des sujets qui ont paru devoir les intéresser plus particulièrement et leur faire mieux connaître notre pays et notre culture <sup>1172</sup>». Il existe deux sortes de cours : les cours publics, gratuits et les conférences pour lesquelles il est nécessaire d'être inscrit et qui demandent une vraie interaction avec le professeur. En Droit, des « cours spécialement organisés à leur usage <sup>1173</sup>» leurs sont proposés autour des « principes élémentaires<sup>1174</sup> » de l'organisation administrative et la législation françaises. Certains cours sont en anglais. Tous ne peuvent l'être puisque des étudiants français les partagent également. On apprend également aux Américains des notions de droit maritime et commercial. Les cours de Lettres sont l'occasion pour les étudiants américains d'en apprendre davantage sur la civilisation française et son histoire du Moyen-âge à la vie contemporaine française en passant par les Temps Modernes et la Renaissance. Ils font également connaissance avec les écrits de Jean-Jacques Rousseau ou de Victor Hugo. Tous les manuels semblent être en langue française, mais les enseignants n'hésitent pas à proposer des clichés qui illustrent les pensées de ces auteurs français pour faciliter la compréhension. Les cours de sciences sont l'occasion de travaux plus pratiques.

Cependant face aux termes techniques de certaines disciplines, certains Américains abandonnent ces cours du fait de la barrière de la langue. En effet, les rapports annuels de l'Université de Poitiers reconnaissent une faible connaissance de la langue française de la part des étudiants américains. Caroline Barrera prouve bien que ce handicap linguistique gêne profondément les étudiants américains et les freine une fois le conflit terminé pour revenir

---

<sup>1171</sup> AD 86, 10 T 3977, Séance du Conseil de l'Université, 26 juin 1919.

<sup>1172</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 24 juin 1917.

<sup>1173</sup> *Rapports annuels du Conseil de l'Université, Facultés de Droit, de Science, de Lettres et de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers*, Université de Poitiers, année scolaire 1918-1919, page 45.

<sup>1174</sup> *Ibid.*, page 45.

étudier dans les universités françaises<sup>1175</sup>. D'ailleurs, le nombre d'Américains présents dans l'Université baisse durant les trois mois de leur présence, de 203 hommes en mars 1919, le chiffre passe à 198 en avril, puis 188 en mai et 187 en juin. La baisse est également perceptible chez les officiers, de 51 en mars 1919, le chiffre passe à 50 en avril, 49 en mai et 47 en juin. Cette barrière de la langue marque ici une limite probable dans cette volonté de créer un mouvement d'échange universitaire transatlantique. Pourtant, dix étudiants sur dix-sept ayant tenté le concours obtiennent le certificat d'aptitude à l'enseignement du français à l'étranger, dont un avec la mention « Assez bien ». Cependant, ce sont des jeunes hommes dont le niveau de français est déjà avancé qui peuvent prétendre à participer à cet examen. Certains étudiants ont soif de conseils de lecture afin de créer une bibliothèque française aux États-Unis, devenant ainsi des ambassadeurs de la culture française outre-Atlantique. Malgré la barrière de la langue, l'Université reconnaît une expérience « encourageante » qui l'« amène à désirer voir s'accroître [leur] clientèle d'étrangers<sup>1176</sup> ». Par ailleurs, non soumis aux examens finaux, les étudiants restent tout de même « curieux<sup>1177</sup> », assidus, et adoptent une « excellente tenue<sup>1178</sup> ». Le Conseil de l'Université a d'ailleurs créé tout spécialement pour ces jeunes hommes un « diplôme spécial d'assiduité<sup>1179</sup> ». Ce diplôme, l'Université en commande 500 exemplaires à la Société française d'imprimerie<sup>1180</sup>. Par ailleurs, le commandement américain juge que ce détachement dans l'université poitevine est le meilleur de tous en raison des relations cordiales entre les étudiants américains et poitevins<sup>1181</sup>. De plus, les *Sammies* ont parfaitement su s'intégrer à la vie universitaire française.

Les étudiants américains suivent également des cours plus pratiques en se rendant sur le terrain, l'occasion pour eux de découvrir la Vienne. En effet, les cours de sciences sont l'occasion d'excursions de géologie et de visites des installations hydroélectriques de ce département. Ils y visitent également des monuments emblématiques permettant de faire rayonner la France et sa culture suite au conflit, mais également de se familiariser un peu plus avec le mode de vie à la française et de partir à la rencontre de la culture française instaurant

---

<sup>1175</sup> BARRERA Caroline, « Les étudiants-soldats américains en France... », art. cit., pages 27-48.

<sup>1176</sup> *Rapports annuels du Conseil de l'Université, Facultés de Droit, de Science, de Lettres et de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers*, Université de Poitiers, année scolaire 1918-1919, page 12.

<sup>1177</sup> *Ibid.*

<sup>1178</sup> *Ibid.*

<sup>1179</sup> *Ibid.*

<sup>1180</sup> AD 86, 10 T 3977, Séance du Conseil de l'Université, 3 mai 1919.

<sup>1181</sup> CORNEBISE Alfred E., *Soldier-Scholars... Op.cit.*, page 159.

une circulation des Américains dans le Centre-Ouest de la France, grâce à la présence de ces étudiants-soldats.

Les étudiants américains sont invités lors de leurs enseignements à s'intégrer aux modes de vie français. Ils en font la connaissance lors des conférences, mais aussi en vivant parmi les habitants de Poitiers et en découvrant les lieux culturels de leur région d'accueil, permettant de s'interroger sur l'ancrage urbain et culturel de ces étudiants dans la ville. Pour les questions plus pratiques, notamment le logement de ces jeunes hommes, les autorités américaines veulent que ces étudiants s'installent dans des familles françaises. Une annonce est passée dans la presse poitevine pour connaître le nom des familles prêtes à accueillir un étudiant américain<sup>1182</sup>. Georges Clemenceau demande donc aux généraux de se mettre en contact avec le professeur américain référent de chaque ville universitaire pour « s'occuper des intérêts matériels et moraux des étudiants américains <sup>1183</sup>», avec les recteurs d'académie, les comités locaux des *French Homes* ou les municipalités pour chercher des familles prêtes à accueillir des Américains et « offrant toutes les garanties morales désirables<sup>1184</sup> ». D'ailleurs, le Recteur Pineau joue un grand rôle dans l'accueil des étudiants étrangers et demande de rendre « agréable et facile » le séjour des Américains dans la ville de Poitiers « en leur faisant entr'ouvrir quelques intérieurs poitevins <sup>1185</sup>». Le Conseil de l'Université en février 1919 prévoit qu'une « centaine » d'étudiants américains « pourront grâce au comité du patronage, être hébergés dans des familles<sup>1186</sup> ». Cependant, le logement dans les familles n'est réservé qu'à un petit nombre, probablement aux officiers, les autres vivent dans des baraquements prévus pour eux, qui correspondent aux anciennes installations utilisées par les troupes américaines dans la ville de Poitiers durant le conflit, le Petit Séminaire ou la caserne d'Aboville. Le fait que les registres d'inscription ne mentionnent pas les noms des Américains nous prive d'informations sur leur adresse à Poitiers. Le quotidien *L'Avenir de la Vienne* ne voit pas d'un bon œil l'idée d'isoler ces jeunes hommes en les installant dans des locaux américains puisqu'il n'y aurait aucun contact entre les deux populations. Le journal préférerait que les étudiants logent dans des familles françaises<sup>1187</sup>. L'intérêt est donc que les Américains se familiarisent avec la langue et la culture françaises, d'autant plus que tout comme

---

<sup>1182</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 24 et 25 février 1919.

<sup>1183</sup> AD 37, 8 R 38, Lettre du Président du Conseil aux Généraux commandant les régions, 17 février 1919.

<sup>1184</sup> *Ibid.*

<sup>1185</sup> *Rapports annuels du Conseil de l'Université, Facultés de Droit, de Science, de Lettres et de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers*, Université de Poitiers, année scolaire 1918-1919, page 13.

<sup>1186</sup> AD 86, 10 T 3977, Séance du Conseil de l'Université, 15 février 1919.

<sup>1187</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 21 février 1919.

en 1917 et 1918, ils n'oublient pas leur sport national, le baseball et créent même une équipe. Une nouvelle fois les Poitevins découvrent ce nouveau sport lors de matches organisés dans le stade de la Madeleine<sup>1188</sup>. Les étudiants-soldats circulent également dans d'autres villes comme Nantes, ou Tours pour se confronter aux divisions encore présentes sur le sol français. De la même façon, le *Memorial Day* continue d'être célébré. Les activités physiques sont aussi un moyen, comme durant le conflit, de contrôler les loisirs des Américains, mais aussi leur morale en les empêchant de fréquenter les débits de boissons et les prostituées.

Cependant, tout comme avant la signature de l'armistice, les échanges culturels sont réciproques. Les étudiants-soldats maintiennent une vie sociale tout en intégrant la population poitevine à leurs activités culturelles. En effet, les jeunes hommes organisent des bals, créent des pièces de théâtre dont les représentations ont lieu dans le Théâtre de Poitiers et proposent d'autres spectacles organisés dans le cadre de leur *Glee Club*<sup>1189</sup>. De plus, les Américains créent notamment en compagnie de leurs camarades français une revue hebdomadaire franco-américaine, de huit pages en deux parties, française et anglaise, *Les beaux jours*, en souvenir du temps passé en France, mais aussi en vue de « resserrer les liens amicaux <sup>1190</sup>» entre la France et les États-Unis. Cette revue est publiée toutes les semaines, le samedi. Le 9 juin 1919, les étudiants publient leur onzième numéro<sup>1191</sup>. La création de revue est perceptible dans les autres universités, comme à Bordeaux où 8 pages de *Voilà !* sont publiées toutes les semaines ou encore à Montpellier où *The Soldier Student* propose 4 pages à ses lecteurs tous les samedis<sup>1192</sup>. Les publications de revues sont symptomatiques de la vie universitaire américaine qui s'organise autour de clubs ou de sociétés de débats. D'ailleurs, les étudiants américains de Poitiers s'unissent avec ceux de Toulouse, Lyon, Grenoble, Beaune et La Sorbonne pour mettre en place une *AEF College Debating League*<sup>1193</sup>. Toutefois, même si les Américains transposent leur modèle de vie universitaire en France, ils partent également à la découverte de la culture française.

Par le biais des cours de lettres, ils ont l'occasion de visiter les collections des Antiquaires de l'Ouest, ou de se familiariser avec l'architecture romane de Poitiers, permettant ainsi de vrais échanges culturels transatlantiques réciproques. La presse relate ces visites en

---

<sup>1188</sup> *Ibid.*, 24 avril 1919.

<sup>1189</sup> CORNEBISE Alfred E., *Soldier-Scholars...Op.cit.*, page 156.

<sup>1190</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 28 mars 1919.

<sup>1191</sup> CORNEBISE Alfred E., *Soldier-Scholars...Op.cit.*, page 164.

<sup>1192</sup> *Ibid.*

<sup>1193</sup> *Ibid.*, page 152.

insistant sur la riche histoire du chef-lieu de la Vienne, « les monuments du Moyen-âge, époque de nuit complète en Amérique, les étonnent particulièrement<sup>1194</sup> », tout comme le palais de justice de Poitiers qui « les intéresse par son architecture mélangée du XI<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle, période inconnue pour leur pays dont l'histoire ne commence qu'au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1195</sup> ». Les États-Unis sont perçus comme un pays sans histoire et sans culture car c'est une jeune nation<sup>1196</sup>. Une trentaine d'étudiants visitent également les ruines gallo-romaines de Sanxay et se familiarisent avec l'art français. Ils découvrent également le Château de Touffou à Bonnes sur les bords de la Vienne et le cœur historique de la ville de Châtellerault située à 40 kilomètres au nord de Poitiers.

Cette présence d'étudiants américains dans la ville et les visites touristiques que cela entraîne permettent de changer de perspective dans la diffusion et la réception d'une nouvelle culture : cette fois-ci, ce sont les Américains qui découvrent et les Français qui font découvrir, avec une certaine fierté. Pour les rapports annuels de l'Université, les Américains sont « curieux de l'histoire française, de sa littérature, de ses mœurs, et des « particularités de [la] vie parisienne ou provinciale<sup>1197</sup> ». Par ailleurs, des professionnels du milieu touristique sont invités à vanter les charmes du Poitou auprès des étudiants, comme en mai 1919, où Jules Robuchon, Président du Syndicat d'initiative des voyages en Poitou projette un film sur les monuments du Poitou dans le grand amphithéâtre de la faculté de Lettres. La situation est similaire du côté de Marseille où le Syndicat d'Initiative de Provence organise des conférences, des promenades pour les étudiants américains de la cité phocéenne<sup>1198</sup>.

Les étudiants ne restent pas cantonnés dans l'enceinte de la cité poitevine puisqu'en avril et en juin 1919, ils partent en excursion en Touraine dans le but de visiter les châteaux de la Loire : Chenonceau, Blois, Chambord, Chaumont, Amboise ou Azay-le-Rideau sont au programme<sup>1199</sup>. Cette circulation des étudiants est vivement conseillée par Clemenceau qui recommande aux généraux commandant les régions de se rapprocher des sections franco-américaines des états-majors de région pour organiser des visites touristiques afin de faire connaître leur région d'accueil aux Américains<sup>1200</sup>. L'objectif est de combattre le mal du pays

---

<sup>1194</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 23 mars 1919.

<sup>1195</sup> *Ibid.*, 27 mars 1919.

<sup>1196</sup> DUBOSCLARD Alain, art. cit.

<sup>1197</sup> *Rapports annuels du Conseil de l'Université, Facultés de Droit, de Science, de Lettres et de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers*, Université de Poitiers, année scolaire 1918-1919, page 12.

<sup>1198</sup> SHD Vincennes, 7 N 2279, Lettre du Général commandant la 15<sup>e</sup> région au ministre de la Guerre, mars 1919.

<sup>1199</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 25 avril 1919 et 12 juin 1919.

<sup>1200</sup> AD 37, 8R 38, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 17 février 1919.

qu'ils peuvent éprouver mais aussi de garder des liens interculturels et amicaux forts après le conflit afin de favoriser un vaste mouvement d'échanges universitaires atlantiques. C'est d'ailleurs ce que préconise le quotidien *L'Avenir de la Vienne* pour qui les étudiants « ont rapporté de ces voyages des souvenirs inoubliables, qui les engageront à revenir voir plus tard cette région enchanteresse <sup>1201</sup> ». Les étudiants américains de Paris ou de Beaune visitent quant à eux les musées de la capitale ainsi que les châteaux de Malmaison ou de Saint-Germain-en-Laye.

Lors de leur départ, les Américains remercient, par le biais de leur capitaine, de l'accueil qui leur a été réservé au sein de l'Université de Poitiers, en transmettant une lettre au Recteur. Ils font également don de « caisses » contenant 500 livres, enrichissant ainsi les collections des bibliothèques de chacune des facultés ainsi que celles de la Bibliothèque Universitaire<sup>1202</sup>. Du côté des étudiants, il est difficile de savoir comment ces derniers perçoivent leur instruction dans l'Université de Poitiers faute de sources privées. En revanche, Caroline Barrera indique que les expériences sont contrastées, certains sont heureux de leur expérience, d'autres plus mécontents et préfèrent l'Angleterre, la barrière de la langue pouvant expliquer cette préférence. Pourtant, les Américains sont célébrés par la ville de Poitiers en avril 1919 où une réception en l'honneur de ces étudiants est organisée dans les locaux de l'Hôtel de Ville. Plusieurs personnalités militaires et civiles sont présentes comme le préfet, le Recteur ou le Capitaine Coleman. L'initiative d'organiser cette réception revient au Recteur de l'académie qui demande au maire d'accepter sa proposition de réception en signe de reconnaissance envers les Américains venus combattre aux côtés des Français pendant le conflit<sup>1203</sup>.

La mobilité étudiante se fait aussi en direction des États-Unis. Dès l'été 1918, le gouvernement américain offre un an d'étude dans les universités américaines aux militaires français blessés de guerre, ayant contracté une maladie sur le front ou déclarés « inaptés définitif à servir aux armées <sup>1204</sup> ». Les États-Unis assurent la gratuité de l'instruction, de la nourriture et du logement. Entre août 1918 et janvier 1919, 4 appels à candidature sont lancés par les Américains, pour peu de bourses à pourvoir : ils sont en effet 18 à candidater en décembre 1918 pour seulement 4 places disponibles. La neuvième région militaire propose 3 candidats en septembre 1918 mais sans succès. Les militaires retenus par le général

---

<sup>1201</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 25 avril 1919.

<sup>1202</sup> AD 86, 10 T 3977, Séance du Conseil de l'Université, 8 novembre 1919.

<sup>1203</sup> AM de Poitiers, Séance du conseil municipal de Poitiers, 7 avril 1919.

<sup>1204</sup> SHD, 7 N 2251, Lettre du Président du Conseil aux Généraux commandant les régions, 30 août 1918.

commandant la région passent un entretien boulevard Raspail à Paris dans les locaux de l'Office national des universités et des écoles françaises. Les militaires français doivent avoir entre 20 et 28 ans, posséder un diplôme de l'enseignement secondaire et être d'une « éducation et conduite parfaites<sup>1205</sup> ». Aucun militaire français du Centre-Ouest n'est retenu. Seul un militaire originaire de Limoges dans la douzième région est sélectionné mais le soldat finit par refuser la bourse.

Les Américains proposent également aux étudiants français de venir suivre des cours dans les universités américaines. L'initiative est lancée en 1919 par une association d'étudiants américains ayant suivi des cours dans les universités françaises après la guerre. Ils réunissent la somme de 72 000 francs pour offrir une bourse à un étudiant français choisi dans chaque université française d'accueil. Les sources ne précisent pas comment est recueillie cette somme d'argent. Deux Poitevins, Yves Biraud et Yves Ayrault sont sélectionnés pour partir étudier aux États-Unis pendant l'année universitaire 1919-1920. Le premier apprend les sciences à la John Hopkins University de Baltimore et le second, les Lettres à l'Université de Cornell à Ithaca, New York<sup>1206</sup>. Par ailleurs, une multitude de bourses scolaires et universitaires mises en place aussi bien en France qu'aux États-Unis permettent la circulation transatlantique des étudiants mais aussi des enseignants à partir de 1919<sup>1207</sup>. En août 1919, le lycée de jeunes filles de Tours attend des boursières américaines qui doivent étudier dans son établissement. À Poitiers, deux américaines, Miss Marion Smith originaire du Connecticut et Miss Julia Tyrnbull, sont attendues pour la rentrée de 1919. La première doit occuper un poste d'assistante et la seconde doit honorer ses fonctions à l'École Normale<sup>1208</sup>. Dans les registres d'inscription des passeports du département de la Charente-Inférieure des années 1919 et 1920, nous retrouvons trois demandes de la part de professeurs, dont deux de Poitiers et deux demandes provenant d'étudiants de Charente-Inférieure qui souhaitent partir pour les États-Unis<sup>1209</sup>. Au début de l'année 1922, 8 357 étudiants étrangers étudient dans les universités américaines<sup>1210</sup>. Ce chiffre montre l'importance des échanges universitaires dans les années 1920 et l'internationalisme culturel qui se met en place dans l'entre-deux-guerres. De plus les migrations universitaires se déplacent après la guerre : avant le conflit les Américains partent

---

<sup>1205</sup> *Ibid.*

<sup>1206</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 21 septembre 1919.

<sup>1207</sup> SHD Vincennes, 13 N 121.

<sup>1208</sup> *Ibid.*, Lettre de l'office des universités au commissaire français à New York, 7 août 1918.

<sup>1209</sup> AD 17, 5 M 9/4, Registres d'inscription des passeports dans le département de la Charente-Inférieure », du 6 mars 1919 au 31 décembre 1920.

<sup>1210</sup> WALTON Whitney, *Internationalism, National Identities, and Study Abroad : France and the United States, 1890-1970*, Stanford, Stanford University Press, 2010, pages 39-62.



vers l'Allemagne et après la guerre ils se tournent vers la France. Le sujet peut s'inscrire sur un temps plus long car non seulement, entre les deux guerres, l'Office National des Universités cherche à développer les relations universitaires internationales mais comme le souligne un récent article d'Élisa Capdevila, les Américains étudient également en France, plus précisément à Paris au sein des écoles d'Art après le second conflit mondial de la fin des années 1940 aux années 1950 grâce à l'instauration du *GI bill* qui permet de financer les études universitaires des soldats démobilisés<sup>1211</sup>. L'Université de Poitiers semble accueillir des étudiants américains en ses murs entre 1947 et 1963 au vu des fiches d'inscription de l'Université. Cependant peu viennent étudier dans l'établissement et les Américains sont davantage accueillis dans des structures spécialement conçues pour eux comme l'*American High School*, du camp de Châlons à Poitiers, qui forme les enfants des soldats américains basés dans la ville dans les années 1950 et 1960<sup>1212</sup>. Cette idée montre bien que comme de nombreuses problématiques posées par la présence américaine en France pendant la Première Guerre mondiale, cette histoire peut être intégrée dans le temps long de l'histoire culturelle, urbaine et politique des deux conflits. Néanmoins, la volonté de faire revenir des étudiants américains après le conflit semble être un semi-échec pour l'Université de Poitiers qui ne connaît pas de « vague » d'étudiants américains en son sein entre les années 1920 et 1930.

### 3- Permissions et visites touristiques

Si les cours dans les universités sont un moyen de préparer les Américains aux progrès futurs des États-Unis, ils sont aussi une façon d'occuper les hommes en pleine phase de démobilisation. C'est également le rôle dévolu aux permissions. Ces dernières sont mises en place à partir du mois de février 1918. Les permissions sont un temps de repos et un moment pour reprendre des forces aussi bien physiques que morales mais également un temps de circulation et de visites touristiques. C'est l'occasion pour les *Sammies* de partir à la découverte du patrimoine français engendrant une pratique touristique en plein premier conflit mondial et permettant d'élargir la définition de l'expérience de guerre.

---

<sup>1211</sup> CAPDEVILA Élisa, « Des étudiants américains à Paris : un autre regard sur les relations culturelles France-États-Unis (de la fin des années 1940 aux années 1950) », *Revue historique*, n° 682, février 2017, pages 385-402.

<sup>1212</sup> MERCIER Jean-Pierre, *Camps américains en Aquitaine et en Poitou-Charentes*, Tome III, Cressé, Éditions des régionalismes, 2013.

Loin de leur pays, il est impossible pour les Américains de rentrer chez eux durant leur temps de permission<sup>1213</sup>. Cette contrainte liée à la distance se retrouve également chez les soldats canadiens qui prennent ces temps de pause en France mais aussi en Grande-Bretagne. Chaque pays a sa propre réglementation pour réguler les permissions. Cette réglementation américaine s'inspire de son pendant français et du Règlement général des permissions du 5 septembre 1917<sup>1214</sup>. Ainsi les permissions américaines sont structurées par le biais de trois conférences organisées par le Ministère de la Guerre et qui posent les bases des permissions américaines, le 8 novembre 1917, le 29 janvier 1918 et le 25 octobre 1918. Cette dernière organise davantage l'hébergement et le transport des hommes. Les premières permissions américaines débutent le 15 février 1918 et sont organisées par le GQG et la YMCA américains<sup>1215</sup>. Ainsi tout soldat ayant une bonne conduite peut prétendre à un titre de permission pour sept jours tous les quatre mois. Il n'est pas possible de prendre plusieurs permissions à la fois et une unité ne peut pas avoir plus de 10 % de son effectif en congé. Les soldats sont hébergés en partie à leurs frais et en partie grâce à l'aide du gouvernement américain dans les hôtels des « principales stations touristiques<sup>1216</sup> ». 400 000 à 600 000 soldats sur 2 millions profitent de ce programme<sup>1217</sup>.

Le 4 février 1918, le Ministère de la Guerre publie une « note sommaire sur les permissions des Américains en France<sup>1218</sup> » qui fixe les dispositions générales des permissions. Le 13 février 1918 le ministre de l'Intérieur transmet aux préfets une note relative à ces permissions<sup>1219</sup>. Les permissionnaires ont des zones déterminées où ils peuvent se rendre ; dans chacune d'entre elles des centres d'hébergement sont organisés par l'autorité militaire américaine avec l'aide de la YMCA. Avant de partir, ils obtiennent des billets de logement leur indiquant où ils sont hébergés durant leur permission. Chaque centre ou *Leave Area* est surveillé par un *Assistant Provost Marshal*. Les permissionnaires doivent être munis d'un titre de permission sur lequel figure le lieu de destination, l'adresse de l'*Assistant Provost Marshal* correspondant et si le permissionnaire parle français ou non. Il doit également se munir d'une carte et de plaques d'identité. Leur titre de permission est vérifié à l'arrivée sur leur lieu de

---

<sup>1213</sup> CRONIER Emmanuelle, « L'échappée belle : permissions et permissionnaires du front Paris pendant la Première Guerre mondiale », thèse de doctorat, Université de Paris, sous la direction de Jean-Louis Robert, 2005, pages 166-172.

<sup>1214</sup> *Ibid.*

<sup>1215</sup> SHD Vincennes, 7 N 2052, Procès-verbal de la conférence au Ministère de la Guerre pour « étudier l'organisation des permissions des Américains en France », 29 janvier 1918.

<sup>1216</sup> *L'indicateur de Cognac*, jeudi 12 et dimanche 15 septembre 1918.

<sup>1217</sup> MEIGS Mark, *Optimism at Armageddon...Op.cit.*

<sup>1218</sup> AD 17, 4M2/69, « Note sommaire sur les permissions des Américains en France », 4 février 1918.

<sup>1219</sup> AD 86, 7 R 33, Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet de la Vienne, 13 février 1918.

repos par *l'Assistant Provost Marshal* ou s'il n'y en a pas par le Bureau de la Place dans les villes de garnison ou par la gendarmerie dans les autres localités. Tout est donc structuré et le permissionnaire n'est pas laissé sans surveillance. Il doit pouvoir justifier son déplacement et ne circule pas comme il le souhaite. Avant de partir, les hommes sont inspectés. Le chef de compagnie doit veiller à ce que chaque homme donne son adresse de permission, que sa tenue soit correcte, qu'il dispose des papiers requis et d'assez d'argent pour sa permission et qu'il soit informé de la nécessité de se conformer aux taxations de prix pour éviter une hausse de ces derniers. Par ailleurs, le soldat doit passer une visite médicale afin de s'assurer qu'il n'a aucune maladie vénérienne et qu'il est au courant des règlements prophylactiques. En effet, l'arrivée d'hommes en permission peut provoquer des risques de débordements, liés à une trop grande consommation d'alcool et aux maladies vénériennes, dans les zones qui leur sont attribuées. Les troupes américaines doivent rester exemplaires même en permissions.

En effet, les soldats ne sont pas libres d'aller là où ils veulent. Ils ne choisissent pas leurs zones, ce sont les officiers qui le font pour éviter les risques d'accumulation des permissions dans un seul lieu, sauf pour Paris et pour la zone des armées où les officiers doivent obtenir le consentement du chef de la mission militaire française. Chambéry et Annecy sont les deux premières villes proposées car les logements disponibles et aménagés par la YMCA sont suffisamment nombreux<sup>1220</sup>. Si les soldats américains font partie de la zone des armées, c'est-à-dire le Nord-Est de la France, ils sont autorisés à se rendre dans le Mâconnais, le Lyonnais, le Dauphiné, en Auvergne et sur le Plateau central, dans le Berry, en Touraine qui comprend les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de l'Indre-et-Loire, en Vendée, dans le Limousin dans lequel se situe la Charente, le Périgord et à Paris. Les soldats des bases de Saint-Nazaire, de Brest et du Havre ne peuvent se rendre qu'en Normandie. Ceux de la base de Bordeaux ne peuvent qu'aller dans le Languedoc et en Gascogne<sup>1221</sup>. Ces zones proches évitent des temps de trajets trop longs pour les soldats ainsi que les risques de débordements. Il faut privilégier les régions proches des stationnements des troupes du fait des difficultés de transport. Les soldats de la zone intermédiaire peuvent aller dans n'importe quel endroit cité plus haut. En revanche une stricte interdiction empêche de se rendre dans les départements où sont établies des bases américaines, c'est-à-dire en Seine-Inférieure, dans le Finistère, en Loire-Inférieure, en Charente-Inférieure et en Gironde. La Côte-d'Or n'accueille également personne

---

<sup>1220</sup> SHD Vincennes, 7 N 2252, Procès-verbal de la conférence du 29 janvier 1918 au Ministère de la Guerre pour « étudier l'organisation des permissions des Américains en France ».

<sup>1221</sup> *Ibid.*

car elle fait partie de la zone avancée américaine<sup>1222</sup>. Il ne faut pas gêner le travail effectué par ces bases et surtout l'afflux d'Américains serait trop compliqué à gérer aussi bien pour les autorités locales qu'américaines. À titre exceptionnel, les soldats peuvent se rendre dans les zones où se situent leurs proches, par exemple là où vit leur nouvelle épouse rencontrée en France, même si le territoire ne fait pas partie de leur espace assigné.

Cependant, le 25 octobre 1918, les zones de permissions en fonctionnement sont au nombre de cinq : la zone de Savoie qui peut accueillir 5 000 permissionnaires, celle de l'Auvergne où 2 500 permissionnaires peuvent être hébergés, la zone de Bretagne avec ses 4 000 permissionnaires, 1 500 dans la zone de l'Ardèche ainsi que dans celle du Dauphiné<sup>1223</sup>. Même si les soldats se rendent parfois dans les zones proches de lieu de stationnement, il semble que l'essentiel des territoires français qui accueillent ces Américains soient situés dans les régions frontalières, notamment la côte basque ou la Côte d'Azur. Paris reste à part et ne peut accueillir plus de 5 000 permissionnaires américains. Dans le Centre-Ouest, au 25 octobre 1918, Royan qui peut héberger 1 000 hommes est en reconnaissance avant de passer en cours d'installation en novembre 1918. Du côté de Tours, le préfet refuse catégoriquement d'accueillir des permissionnaires américains en raison de la « surpopulation <sup>1224</sup>» de soldats américains dans la commune tourangelle. La multitude des zones de permissions et donc l'éparpillement des sources nécessitent une étude propre des permissions américaines afin d'instaurer une histoire comparée de l'organisation de l'hébergement et de la pratique touristique dans ces territoires.

---

<sup>1222</sup> *Ibid.*

<sup>1223</sup> *Ibid.*, 7 N 2279, Conférence du 25 janvier 1918 sur les permissions américaines en France.

<sup>1224</sup> AD 37, 7 M 795, Lettre du préfet d'Indre-et-Loire au général commandant la neuvième région, 4 décembre 1918.



**Zones réservées aux permissionnaires selon la conférence du 29 janvier 1918**

- Zone réservée aux permissionnaires des corps de troupes et services de la zone des armées (zone où peuvent se rendre les soldats stationnés dans les départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire)
- Zone réservée aux permissionnaires des corps et services stationnés dans les bases de Saint-Nazaire, de Brest et du Havre
- Zone réservée aux permissionnaires des corps et services stationnés dans la base de Bordeaux (zone où peuvent se rendre les soldats stationnés dans tous les départements du Centre-Ouest)
- Zone réservée aux convalescents
- Zone interdite aux permissionnaires
- Absence d'information
- Villes où sont organisés des centres de permissionnaires en octobre 1918
- Ligne de transport (absence de donnée pour l'Est de la France) des permissionnaires du Centre-Ouest

**Carte 9- Carte des permissions américaines en 1918, d'après les archives du Service Historique de la Défense de Vincennes.**

Les Américains voyagent par trains spéciaux de permissionnaires et la garde de police de train est assurée par l'autorité militaire américaine. Chaque train peut contenir 1 200 hommes qui se rendent dans une même zone d'hébergement ou dans des localités voisines pour éviter de trop utiliser le matériel de transport qui fait défaut<sup>1225</sup>. Le *Permissionnaire américain* assure le transport dans le sud de la France, l'*American Express* les emmène de Paris à la Riviera. Les permissionnaires du Centre-Ouest partent vers ces départements via la gare de Niort et de Saintes, les deux communes se situent sur la ligne Le Mans-Pierrefitte-Nestalas<sup>1226</sup>.

Les permissions sont toujours d'actualité lors de la signature de l'armistice et tout au long du processus de démobilisation. Le 31 janvier 1919, 6 départements reçoivent des permissionnaires : les Hautes-Pyrénées avec les villes de Bagnères-de-Luchon et de Cauterets, la Bretagne et Saint-Malo, l'Ardèche et sa commune de Vals-les-Bains, les Alpes-Maritimes avec Menton, Nice, Cannes et Monaco, la Savoie avec Chambéry et Aix-les-Bains et enfin l'Isère avec Grenoble<sup>1227</sup>. Au milieu de l'année 1919, le système de *Leave Area* prend fin et les trains spéciaux ne sont donc plus en service. Ainsi en avril 1919, les contrats avec les hôtels de Vals-les-Bains expirent, ceux passés avec les établissements de Grenoble, de Chamonix, de Menton et de Nice prennent fin en mai de la même année.

Afin d'accueillir ces permissionnaires dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'organiser leur hébergement. Les questions d'hébergement et d'accueil sont traitées le 31 décembre 1917 lors d'une réunion d'une commission au siège de l'Office central du Tourisme. La commission comprend des représentants de la YMCA, de l'Office Central de Tourisme, du Touring Club, du syndicat des hôteliers. La commission reconnaît les différents moyens d'hébergement disponibles, étudie l'organisation des sports, des déplacements à visée touristique aux abords des centres de permission en établissant une liste des sites à visiter, des services de locomotion à disposition. Enfin, la commission discute des mesures de police à prévoir, notamment la fixation des prix des produits de première nécessité et la police des mœurs<sup>1228</sup>. Ainsi, à partir du 15 février 1918, les maires de Charente reçoivent de la part de leur préfet une lettre relative à l'hébergement des permissionnaires américains. Sur les dix lettres retrouvées, seul le maire de Jarnac accepte de devenir hôte de ces soldats sans condition,

---

<sup>1225</sup> SHD Vincennes, 7 N 2279, « Note au sujet des permissionnaires américains », 2 janvier 1918.

<sup>1226</sup> *Ibid.*

<sup>1227</sup> *Ibid.*

<sup>1228</sup> *Ibid.*

puisque la commune dispose de « deux ou trois immeubles très bien situés mais non meublés, offrant tout le confort désirable au point de vue de la salubrité <sup>1229</sup>». Le reste des communes charentaises refusent d'héberger des *Sammies* ou bien acceptent mais sous certaines conditions. Différentes raisons sont invoquées par les maires. À Ruffec, l'élu communal explique que les locaux susceptibles d'accueillir les Américains sont déjà utilisés par les réfugiés<sup>1230</sup>. Pour les maires de Mansle et de Montmoreau, des logements collectifs semblent disponibles, cependant il leur paraît impossible de loger les Américains chez l'habitant car « ces gens n'ont point nos mœurs et ne parlent pas notre langue et personne ne serait désireux de les avoir à son foyer<sup>1231</sup> ». On sent donc une méfiance vis-à-vis de l'autre, d'ailleurs le maire de Châteauneuf est très clair à ce sujet : personne ne souhaite voir d'Américain chez soi<sup>1232</sup>. D'autres maires veulent surtout s'assurer que l'argent à déboursé ne vient pas de leur budget communal<sup>1233</sup>. Nous rencontrons, parmi ces dix lettres, trois exceptions, notamment la commune de Cognac où le maire fait publier une annonce dans la presse locale et qui a reçu six réponses, quatre hommes et deux femmes. Parmi ces quatre hommes, deux sont négociants et semblent avoir l'habitude d'être au contact de populations étrangères. Le maire de Chabanais présente quant à lui « neuf familles honorables » qui acceptent d'héberger chacune un Américain, ainsi qu'à Barbezieux<sup>1234</sup>. Malgré ces quelques réponses positives, il ne semble pas que les Charentais accueillent des permissionnaires américains. De plus, devant les nombreux refus auxquels est confronté le corps expéditionnaire américain, ce sont les logements collectifs qui sont privilégiés. L'hébergement individuel ne plaît de toute façon pas aux autorités américaines et françaises. Les risques sont trop grands de ne pas pouvoir contrôler les hommes du fait de leur éparpillement, ils risqueraient d'être confrontés « aux dangers et exploitations de la rue<sup>1235</sup> ». De plus, l'hébergement collectif est considéré comme plus pratique pour assurer le ravitaillement en nourriture des hommes. En effet, dans les cas d'hébergement collectif, le ravitaillement est centralisé et assuré par la YMCA, dans le cas contraire il faut compter sur les ressources françaises.

---

<sup>1229</sup> AD 16, 10 PROV 1, Lettre du maire de Jarnac au préfet de Charente, 10 février 1918.

<sup>1230</sup> *Ibid.*, Lettre du maire de Ruffec au préfet de Charente, 20 février 1918.

<sup>1231</sup> *Ibid.*, Lettre du maire de Montmoreau au préfet de Charente, 18 février 1918 et lettre du maire de Mansle au préfet de Charente, 16 février 1918.

<sup>1232</sup> *Ibid.*, Lettre du maire de Châteauneuf au préfet de Charente, 20 février 1918.

<sup>1233</sup> *Ibid.*, Lettre du maire d'Aigre au préfet de Charente, 16 février 1919.

<sup>1234</sup> *Ibid.*, Lettres des maires de Cognac, 2 mars 1918, Chabanais et Barbezieux, 20 février 1918.

<sup>1235</sup> SHD Vincennes, 7 N 587, Note du service de l'état-major de l'armée sur l'hébergement individuel des soldats américains en permissions, 2 janvier 1918.

Même si le but premier est de surveiller les soldats pour éviter tout débordement, du fait de l'alcool notamment, par le biais des permissions, les autorités américaines souhaitent également éduquer et cultiver les soldats à l'architecture ou à la culture française. Des guides touristiques sont édités et destinés à être vendus spécialement en France pour promouvoir les paysages français et parfois en les associant aux paysages américains. Les stations thermales sont transformées en lieux de villégiatures pour les soldats. Pour *L'Indicateur de Cognac*, ces permissions constituent une « excellente propagande » pour le tourisme national<sup>1236</sup>. Le journal prend l'exemple de la ville de Grenoble où un comité d'organisation des villégiatures de guerre s'est organisé. Le comité est constitué de la municipalité, du syndicat d'initiative, de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (PLM) et des professionnels de l'hôtellerie. De plus, les commerçants de cette région se sont entendus pour afficher leurs prix sous le panonceau triangulaire de la YMCA. Le même schéma se reproduit à Nice où le nombre d'Américains venus dans la commune est d'environ 65 000<sup>1237</sup>. La ville instaure un bureau franco-américain dans sa préfecture pour renseigner les permissionnaires sur les hébergements disponibles dans la ville mais également pour les renseigner sur les activités touristiques et de loisirs susceptibles de les intéresser<sup>1238</sup>. Le département des Alpes-Maritimes est d'ailleurs érigé en exemple par le ministère de l'Intérieur en novembre 1918 pour encourager les autres départements à organiser dans de bonnes conditions l'accueil des alliés américains. Une vraie organisation touristique voit le jour dans ces régions frontalières pour accueillir ces nouveaux touristes. Le journaliste de *L'Indicateur de Cognac* conclut par le fait que les Américains « deviendront tout naturellement les propagandistes et l'avant-garde de l'important tourisme américano-français que nous pouvons espérer pour l'après-guerre<sup>1239</sup> ».

Même si le Centre-Ouest ne constitue pas une *Leave Area*, les Américains sont aussi invités à découvrir leur région d'accueil. En juin 1918, Jules Robuchon photographe et Président du Syndicat d'initiative des voyages en Poitou informe le délégué au Ministère de la guerre stationné à Tours qu'il a préparé un programme de cent clichés représentant des éléments « archéologiques, ethnographiques et anecdotiques <sup>1240</sup> » des « Paysages et monuments du Poitou ». En effet, Jules Robuchon a eu vent d'une volonté de faire connaître le Poitou aux soldats en garnison à Tours. Chaque cliché est accompagné d'une fiche explicative en français

---

<sup>1236</sup> *L'indicateur de Cognac*, jeudi 12 et dimanche 15 septembre 1918.

<sup>1237</sup> SCHOR Ralph, *Un département de l'arrière. Les Alpes-Maritimes durant la Grande Guerre, 1914-1918*, Nice, Serre, 2018, page 98.

<sup>1238</sup> *Ibid.*, pages 97-98.

<sup>1239</sup> *L'indicateur de Cognac*, jeudi 12 et dimanche 15 septembre 1918.

<sup>1240</sup> AD 37, 8 R 38, Lettre de Jules Robuchon au délégué du Ministère de la Guerre, 7 juin 1918.



rédigée par les membres de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Une traduction en anglais est vivement conseillée par Robuchon. Les images de ces séjours dans les villes du Centre-Ouest traversent l'Atlantique puisque les Américains envoient des cartes postales à leurs proches des principaux monuments et de différentes vues de La Rochelle ou de Tours par exemple<sup>1241</sup>. C'est aussi un moyen pour les professionnels du tourisme d'espérer voir revenir les Américains une fois le conflit terminé. Chaque département joue donc sur ses atouts. À Nantes, le syndicat d'initiative essaie également de développer son attrait touristique auprès des Américains<sup>1242</sup>.

Par ailleurs, certains officiers américains en garnison à Tours ont le privilège de partir à la découverte du vignoble bordelais en avril 1918. Ils découvrent les caves du Médoc, goûtent au Sauternes ainsi qu'au Saint-Emilion. Deux officiers de Tours, le Colonel Fisher du service sanitaire et le Major Dehon Hill du bureau du Juge Avocat font partie de l'excursion. À leur retour, ils souhaitent que les commerçants de Tours leur fassent découvrir la Touraine et ses vins, la région tente donc de suivre l'exemple de Bordeaux<sup>1243</sup>. Il est prévu avec le Président du syndicat des viticulteurs de Touraine de faire visiter les vignes du département aux officiers américains. Un programme est défini : une première visite d'Azay-le-Rideau et un déjeuner à Chinon, puis la découverte de Bourgueil et de Saumur avec une visite des maisons de vins mousseux, suivis de Loches, d'Amboise, de Blois, de Chenonceau pour finir à Mettray et Château-du-Loir. Cependant ce projet ne voit pas le jour en raison des vendanges. Ce qui n'empêche pas les Américains de découvrir d'autres vignes du Centre-Ouest, puisqu'une visite à Cognac est prévue par les négociants bordelais en septembre 1918<sup>1244</sup>. Cependant, outre l'impact culturel, l'intérêt économique est bien présent et permettrait de replacer la France en première position dans l'exportation de vins vers les États-Unis, alors qu'elle était devancée par l'Allemagne. Avant le début du conflit, la France était également en concurrence avec les vins californiens.

Dès 1919, la future activité touristique se prépare puisque le quotidien *L'Écho rochelais* reçoit une brochure touristique en anglais *Le livre guide des Américains en France* qui présente plusieurs territoires français et notamment la ville de La Rochelle illustrée par l'entrée de son vieux port et l'histoire de son Siège par Richelieu<sup>1245</sup>. En 1920, nombreux sont les Américains qui viennent en France pour visiter les champs de bataille. À cette date, *La Touraine*

---

<sup>1241</sup> *The National WWI Museum and Memorial*, <https://www.theworldwar.org>, consulté le 25 août 2017.

<sup>1242</sup> LE GALL Erwan, *Saint-Nazaire... Op.cit.*, page 178.

<sup>1243</sup> AD 37, 8 R 38, Lettre entre deux négociants, l'un à Bordeaux et l'autre à Saumur, 22 juillet 1918.

<sup>1244</sup> *Ibid.*

<sup>1245</sup> *L'Écho rochelais*, 22 janvier 1919.

*Républicaine* en profite pour signaler que la Touraine est prête à accueillir des touristes américains pour la « douceur » de son climat, pour ses « châteaux historiques » et pour la « beauté » de ses sites<sup>1246</sup>.

Dans les ports, des offices de tourisme naissent, le gouvernement encourage la construction d'hôtels<sup>1247</sup>. Plusieurs autres projets voient le jour notamment celui du « Paris-Lyon-Méditerranée RY » qui souhaite mettre en place un réseau de chemin de fer américain pour permettre aux Américains de voyager en France essentiellement dans les villes thermales comme Aix-les-Bains, Vichy ou Évian. Cette agence américaine édite également des brochures à diffuser dans les agences de voyage américaines ainsi que des atlas présentant les principaux départements français<sup>1248</sup>. Ce type de projet est déjà instauré durant l'été 1918 par la Compagnie des chemins de fer d'Orléans qui met en place des circuits touristiques pour permettre aux Américains de découvrir les Pyrénées, les châteaux de la Loire, le sud de la Bretagne ou l'Auvergne<sup>1249</sup>. Les anciens combattants américains sont également des vecteurs pour vanter les paysages de la France aux États-Unis. En mai 1920, le maire de Tours reçoit une lettre de l'Association des vétérans du 314<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui souhaite remettre à ses membres, à l'occasion du deuxième anniversaire « du premier appui que les Américains ont donné à la France », un album contenant des photographies des villes qui ont accueilli le 314<sup>e</sup> en France. L'Association souhaite que le maire de Tours leur remette une vue panoramique de la ville<sup>1250</sup>. La pratique touristique durant la Première Guerre mondiale reste aujourd'hui un vaste chantier historiographique, dont commence cependant à s'emparer les historiens<sup>1251</sup>.

Pour terminer, les rencontres culturelles peuvent aussi se faire lorsque les *Sammies* sont accueillis dans les familles françaises. Accueillir des Américains chez soi est une entreprise souhaitée par l'association des *French Homes*, une initiative nationale. En 1918, le « Bulletin des *French Homes* » indique que cette association est « destinée à offrir aux soldats et marins

---

<sup>1246</sup> *La Touraine Républicaine*, 30 mai 1920.

<sup>1247</sup> LEVENSTEIN Harvey, *Seductive Journey: American Tourist in France from Jefferson to the Jazz Age*, Chicago, Chicago University Press, 1998.

<sup>1248</sup> CADN, 476/PO/1/39, Lettre du « Paris-Lyon- Méditerranée RY » au Conseil Général de France, 10 février 1920.

<sup>1249</sup> LE GALL Erwan, *Saint-Nazaire... Op.cit.*, page 133.

<sup>1250</sup> AM de Tours, 4 H 2 boîte 97, Lettre de l'Association de vétérans du 314<sup>e</sup> régiment d'Infanterie au maire de Tours, 25 mai 1919.

<sup>1251</sup> Les travaux de John Walton sont précurseurs, WALTON John, « Leisure Towns in Wartime : the Impact of the First World War in Blackpool and San Sebastián », *Journal of Contemporary History*, vol. 31-4, 1996. Plus récemment, Yves-Marie Evanno et Johan Vincent préparent la publication d'un ouvrage collectif autour de la pratique touristique pendant la Première Guerre mondiale.

américains l'hospitalité de la famille française<sup>1252</sup> ». Sur la couverture de la brochure est représentée une femme portant le bonnet phrygien et la cocarde tricolore qui tient la main d'un soldat américain. La femme symbole du foyer accueille chez elle le *Sammy* loin des siens. Dans les premières pages, l'Association se présente et explique les raisons de sa démarche. C'est un devoir pour elle, pour remercier les Américains d'avoir combattu au côté des Français. Il convient « d'accueillir nos nouveaux alliés dans nos foyers et de leur faire goûter un peu de cette vie de famille dont ils seront forcément privés pendant toute la durée de leur séjour en France <sup>1253</sup> ». Le but de la brochure est de faire connaître l'Association dans les zones où sont cantonnés les Américains. L'explication se poursuit en donnant les « branches d'action » de l'Association. Les *French Homes* sont d'abord créés pour accueillir dans les familles françaises des américains en permission mais s'étend par la suite à tous les *Sammies* qui doivent retrouver en France une vie de famille<sup>1254</sup>. L'association divise ses actions en deux catégories : une « hospitalité partielle » qui consiste à accueillir pour quelques heures des Américains pour des parties de chasse ou pour boire le thé et l'« hospitalité complète » visant à proposer une famille de substitution aux permissionnaires américains désireux de connaître la vie de la famille française pendant la durée de leur permission<sup>1255</sup>. Une autre branche est la visite des hôpitaux par des femmes qui parlent anglais et qui se rendent aux chevet des Américains pour envoyer de leurs nouvelles à leur famille aux États-Unis. Le bulletin indique qu'un comité doit se former partout où se trouvent des officiers américains et qu'il doit agir avec les autres œuvres américaines comme la *Red Cross*, la YMCA et la *Knights of Columbus*, ainsi que la presse locale. Vingt-cinq comités de province sont cités dans ce bulletin. Le comité central est à Paris. Un comité est formé à Tours. Le Président du comité tourangeau est le comte Paul de Pourtalès et la Présidente, la Marquise de Rochambeau. Dans la cité maritime, un comité semble être instauré en 1919 puisque La Rochelle accepte la célébration du *Mother Day*. Les Américains sont reçus « à un repas ou à une réception », des prières sont effectuées dans les édifices religieux, et des fleurs sont déposées sur les tombes des Américains morts aux champs de bataille<sup>1256</sup>. Nous n'avons pas d'information pour les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente. Peu nombreux semblent donc les habitants du Centre-Ouest à faire partie de cette association qui se compose surtout de gens « du beau monde <sup>1257</sup> ». Une

---

<sup>1252</sup> AD 17, R 162, « Bulletin des French Homes », 1918.

<sup>1253</sup> *Ibid.*

<sup>1254</sup> AD 37, 8 R 38, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 1<sup>er</sup> septembre 1918.

<sup>1255</sup> *Ibid.*

<sup>1256</sup> AMLR, 12 W 11, Extrait des délibérations prises à la réunion du conseil d'administration de French Homes, 2 avril 1919.

<sup>1257</sup> *La Touraine Républicaine*, 31 mars 1918.

explication peut être fournie par Georges Delamarre pour qui recevoir un Américain chez soi et le nourrir ne fait pas partie de la tradition française puisque « notre humour distant répugne à une cohabitation », insistant ainsi sur l'incompréhension culturelle entre les Américains et les Français. Pour le journaliste, c'est une erreur, « faisons place au jeune Américain en exil intéressons-nous à sa pensée enseignons-lui notre langue et apprenons la sienne ». Mais accueillir un Américain chez soi ne fait pas partie de la culture française. L'Américain reste un étranger que l'on ne connaît pas et dont on se méfie.

D'ailleurs, l'Association est réaliste et constate que le projet des *French Homes* « est adopté, mais sa réalisation pratique présente quelques difficultés <sup>1258</sup>», comme la barrière de la langue et les « règlements militaires et la constitution de l'armée américaine [qui] se prêtent mal à la transmission des offres présentées par les familles françaises ». L'armée souhaite limiter les contacts entre ses soldats et les femmes, il faut rester concentré sur son devoir. Par ailleurs, si les hommes sont éparpillés sur l'ensemble du territoire français, ils deviennent plus difficiles à surveiller pour l'armée américaine. L'association rejette donc les fautes sur l'armée américaine plus que sur la mentalité française qui se méfie de ces étrangers. Le comité ne baisse pas les bras puisqu'il pense pouvoir surmonter les difficultés et signale qu'un « nouveau programme est à l'étude », qui se compose principalement d'excursions. D'ailleurs un voyage est organisé du 10 au 17 décembre 1918. Le départ se fait depuis la gare du Quai d'Orsay direction le sud-ouest<sup>1259</sup>. Au programme, visite des monuments, des musées, des paysages. Dans les villes de cette région comme Toulouse ou Carcassonne, les familles sont invitées à accueillir les Américains pour dîner. Par l'initiative des *French Homes*, c'est aussi la volonté de montrer que la France aime les Américains et souhaite leur bien-être. On pense aussi aux relations économiques ou diplomatiques d'après-guerre qui peuvent être bénéfiques pour la France.

Cette volonté de faire perdurer les liens franco-américains se lit tout au long du conflit. Il s'agit surtout d'une aubaine économique et diplomatique. Rentrés chez eux, les Américains racontent leurs souvenirs des villes et campagnes françaises, émerveillés par les différents paysages que proposent l'hexagone et reviennent avec leurs familles après le conflit. Chaque département joue donc sur ses atouts. Il faut également montrer que les Français sont accueillants et prêts à tout pour satisfaire au bien-être des Américains.

---

<sup>1258</sup> AD 17, R 162, « Bulletin des French Homes », 1918.

<sup>1259</sup> *Ibid.*

Tout au long de la présence des soldats américains dans leurs départements, les habitants du Centre-Ouest voient leur quotidien et leur environnement se modifier : environnement sonore par l'arrivée de nouvelles sonorités comme le jazz et environnement sportif par la découverte du baseball. C'est aussi l'occasion pour les Américains de se confronter aux sportifs du Centre-Ouest en intégrant les équipes locales, de faire connaissance avec le patrimoine local en circulant à travers les départements dans lesquels ils sont affectés. Cette circulation des soldats Américains instaure ainsi une perspective circulatoire dans ces échanges culturels, sans marquer d'américanisation des populations. Ces dernières n'adoptent pas les coutumes américaines dont certaines comme la pratique du baseball s'efface après le départ des troupes. Si cela a un lien avec le fait que les populations sont de simples spectatrices de ces échanges sportifs, la pratique musicale est quant à elle adaptée aux goûts français et le jazz s'installe progressivement en France après le premier conflit mondial. Il s'agit donc davantage d'un accommodement à la culture américaine dans les chefs-lieux des cinq départements d'étude qui deviennent des lieux d'expérience de la pluralité culturelle. Chacun part à la découverte de la culture de l'Autre.

Ces instants de rencontre s'établissent lors des grandes fêtes nationales américaines et françaises marquant non seulement la coalition interalliée mais également l'amitié entre les deux nations. Une histoire commune notamment par la référence constante au marquis de La Fayette apporte un crédit historique aux liens centenaires qui unissent les deux côtés de l'Atlantique. Une amitié sans cesse mise en avant par les autorités civiles et militaires mais qui doit également être ressentie par les populations qui sont invitées à pavoiser leurs maisons à l'occasion des grandes fêtes nationales françaises et américaines. L'ensemble des habitants du Centre-Ouest est invité à communier avec les Américains. Pourtant l'Américain, cet inconnu, présenté de façon héroïque dans les films reste un étranger pour une majorité des populations du Centre-Ouest qui se méfient des Américains notamment en refusant de leur offrir l'hospitalité lors de leurs permissions. Le pas à franchir est grand entre assister à une célébration franco-américaine et accueillir chez soi un étranger. Les deux populations ne se comprennent pas, notamment par le blocage de la langue, seuls les Français qui souhaitent travailler directement au contact des alliés font l'effort d'apprendre l'anglais.

Malgré cette méfiance, ces moments de rencontre collectifs avec les Américains laissent parfois place à des échanges individuels, plus intimes, charnels et amoureux, donnant parfois naissance à des mariages mixtes dans le Centre-Ouest de la France, entre 1917 et 1921.

## **Chapitre V**

### **Histoire de couples**

Les historiens de la Première Guerre mondiale se sont penchés sur les relations amoureuses durant la guerre, sur l'intimité des couples désunis par le conflit, à l'image de Dominique Fouchard<sup>1260</sup>, de Clémentine Vidal-Naquet<sup>1261</sup>, qui se demande si le couple dans la Grande Guerre a une histoire<sup>1262</sup>, ou encore de Jean-Yves Le Naour et son ouvrage sur la sexualité en guerre<sup>1263</sup>, tout comme Luc Capdevila et Fabrice Virgili qui mêlent ainsi premier et second conflits mondiaux<sup>1264</sup>. Ces deux derniers historiens se sont également penchés sur la notion de genre ainsi que sur l'identité masculine qui est aussi au centre des travaux de Joanna Bourke<sup>1265</sup>. Ces aspects d'intimité, de genre et d'identité masculine mais également féminine auront toute leur place dans ce chapitre, ainsi que la thématique des mariages mixtes, souvent abordée par les historiens sous l'angle du métissage entre deux personnes d'origine différente mais aussi de religion opposée<sup>1266</sup>.

Pendant leurs permissions, mais également tout au long de leur vie quotidienne, les Américains ont l'occasion de rencontrer les habitants du Centre-Ouest et notamment les femmes. Des flirts naissent entre de jeunes Françaises et des *Sammies* qui se matérialisent surtout par des « amourettes », des aventures sans véritable lendemain. Cependant, certaines amours vont plus loin et se concrétisent par des mariages permettant de réfléchir à un dialogue à propos des identités genrées de part et d'autre de l'océan. Il sera question des conditions de rencontre de ces jeunes amants et du devenir de ces couples une fois mariés, qu'ils restent vivre dans le Centre-Ouest, dans d'autres communes françaises ou bien qu'ils partent vivre aux États-Unis. Le mariage franco-américain, qu'il soit une réussite ou un échec, interroge la vision que les Françaises ont des Américains et réciproquement, mais également les raisons qui poussent

---

<sup>1260</sup> FOUCHARD Dominique, *Le poids de la guerre : les poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

<sup>1261</sup> VIDAL-NAQUET Clémentine, *Couples dans la Grande Guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Première Edition, 2014. L'historienne a été commissaire de l'exposition « Amours en guerre » qui s'est déroulée du 19 mai au 9 décembre 2018 à l'Historial de la Grande Guerre de Péronne.

<sup>1262</sup> *Mission centenaire 14-18*, VIDAL-NAQUET Clémentine, « Le couple pendant la Grande Guerre : un sujet d'histoire ? », <http://centenaire.org/fr/societe/le-couple-pendant-la-grande-guerre-un-sujet-dhistoire>, consulté le 5 septembre 2018.

<sup>1263</sup> LE NAOUR Jean-Yves, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français 1914-1918*, Paris, Aubier, 2002.

<sup>1264</sup> CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle, *Sexe, genre et guerres, (France 1914-1945)*, Paris, Payot, 2010.

<sup>1265</sup> BOURKE Joanna, *Dismembering the Male : Men's Bodies, Britain and the Great War*, London, Reaktion books, 1996.

<sup>1266</sup> Voir le programme du colloque « Mariages mixtes et métissage dans l'histoire, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle », Université Paris 8, organisé par l'Institut universitaire de France, le Centre d'histoire de Sciences Po et le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, 4 au 6 décembre 2017.

les jeunes femmes à se marier avec un *Sammy* et inversement. Peut-on considérer qu'il s'agit simplement d'un des « à côté de l'histoire<sup>1267</sup> » ? Nous dresserons un profil des Françaises qui choisissent de s'unir avec les Américains grâce à la consultation de différentes sources telles que les registres d'état civil, les archives notariales où sont conservés les contrats de mariages mais aussi les archives judiciaires pour comptabiliser le nombre de divorces qui font suite à ces unions. En effet, le mariage se solde parfois par un échec. Pour terminer il faudra s'intéresser aux femmes qui partent vivre aux États-Unis une fois la guerre terminée et questionner leur devenir et leur nouvelle vie sur le sol américain grâce aux archives nationales américaines, mais également grâce aux sources privées.

## **A) Les mariages franco-américains : rencontres et formalités administratives**

### **1- Les conditions de rencontre**

Les mariages franco-américains nous interrogent sur les raisons qui poussent les Françaises à être attirées par les *Sammies* et plus généralement sur les conditions de rencontre des jeunes amants. Il paraît évident que face à cette question, l'historien manque de sources et notamment celles du for privé. Cependant, au gré des recherches au sein des archives privées renfermées dans les dépôts départementaux, nous rencontrons des témoignages permettant d'émettre des hypothèses quant aux effets produits par les Américains sur certaines Françaises. En effet, les contemporains et notamment les hommes de l'époque à l'instar de Robert Mineau évoquent dans leurs mémoires l'attraction que provoque le physique des Américains. Le Poitevin montre que « les regards féminins se portaient avec complaisance sur le chapeau « boy-scout » et la tenue kaki des « Sammies<sup>1268</sup> » ». Le jeune homme met donc l'accent sur cet attrait de la nouveauté, sur ces nouveaux costumes qui peuplent les paysages urbains et montre ainsi l'ensemble des stéréotypes qui existent autour des comportements féminins, faibles et trop facilement séduites par les hommes américains. Les propos de Robert Mineau sont révélateurs de l'imaginaire des hommes contemporains du conflit autour de leur perception des femmes et des Américains. Dans les fonds privés de nos départements de recherche nous ne rencontrons qu'un seul témoignage féminin, celui de Céline Ragaine. Cette dernière évoque, outre les aspects factuels du conflit, son sentiment vis-à-vis des Alliés. Céline Ragaine est déjà âgée

---

<sup>1267</sup> *L'Écho rochelais*, 18 juin 1919.

<sup>1268</sup> MINEAU Robert, *Op.cit.*, page 279.



lorsque la guerre éclate, elle trouve que les Américains ont une « démarche souple de sportifs », qu'ils ont « des figures ouvertes et sympathiques » et qu'ils sont « fort bien disciplinés », lors de son passage à Tours, en mai 1918<sup>1269</sup>. Il s'agit de son premier contact avec les soldats américains et du seul témoignage féminin sur le physique des *Sammies* dont nous disposons. Un physique avantageux est un élément non négligeable dans la rencontre amoureuse à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est un « atout pour les deux sexes <sup>1270</sup>», notamment dans un contexte où le nombre de mariages arrangés s'amenuise pour laisser place à des futurs époux qui se choisissent. En effet, les mariages d'amour deviennent « la norme au XIX<sup>e</sup> siècle <sup>1271</sup>». Il faut donc plaire pour séduire son futur amant. Les jeunes femmes ont l'« image idéale de l'homme jeune et séillant <sup>1272</sup>» à laquelle semblent répondre les *Sammies*. Céline Ragaine associe également des qualités morales aux soldats américains, « leur mentalité n'est pas la même, les Américains ont appris dès l'enfance de leur république à se servir de la liberté et le caractère Anglo-Saxon est plus pondéré et moins rêveur que celui de bien des peuples d'Europe <sup>1273</sup>».

Ces attributs moraux et physiques expliquent donc pour l'abbé Servant, curé de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers dans la Vienne, que ces femmes « jugent très favorablement » les Américains<sup>1274</sup>. Le phénomène est similaire du côté de la ville de Nantes puisqu'Yves-Henri Nouailhat a rencontré dans ses sources locales des témoignages de Nantaises sur les qualités physiques et morales attribuées aux *Sammies* : ils sont beaux, athlétiques, propres, attentionnés, loyaux, francs, toujours de bonne humeur<sup>1275</sup>. Ce sont « des hommes tous jeunes et magnifiques <sup>1276</sup>». Les articles de presse lors des fêtes sportives ne sont pas innocents dans la fabrication de stéréotypes autour des qualités de l'Homme américain. Souvent décrits comme athlétiques par les journalistes, la masculinité et le statut héroïque mis en scène lors des matches de baseball et dans la presse attirent les jeunes Françaises. Face à ces qualités physiques, les jeunes femmes ne peuvent que succomber. Cette image du soldat américain héroïque à qui aucune femme ne semble résister stimule l'imagination de certains auteurs du Centre-Ouest. Ainsi, André Gaillard, écrivain deux-sévrien qui a entrepris de raconter dans un ouvrage paru

<sup>1269</sup> AD 86, 1 J 1333, Journal de Céline Ragaine, 10 mai 1918.

<sup>1270</sup> SOHN Anne-Marie, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Aubier, 1996, page 178.

<sup>1271</sup> REBREYEND Anne-Claire, *Inimitiés amoureuses. France 1920-1975*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008, page 29.

<sup>1272</sup> SOHN Anne-Marie, *Du premier baiser à l'alcôve...Op.cit.*, page 179.

<sup>1273</sup> AD 86, 1 J 1333, Journal de Céline Ragaine, 10 mai 1918.

<sup>1274</sup> *Ibid.*, 1 J 1539, Journal de guerre de l'abbé Servant, 24 août 1918.

<sup>1275</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains à Nantes et à Saint-Nazaire 1917-1919*, Paris, Les Belles Lettres, 1972, pages 184-189.

<sup>1276</sup> SHD Vincennes, 17 N 47-3, « Les Américains et l'opinion française », du 15 juin au 15 juillet 1918.

en 1980 l'histoire d'un village du sud du département des Deux-Sèvres, Triou, narre la scène d'une rencontre entre un soldat américain et une jeune Trioulaise. Dans cette histoire, totalement romancée, mais néanmoins inspirée de la présence américaine dans le département, l'auteur évoque l'impossibilité pour les jeunes femmes de résister au charme américain, « le boy, à qui ses anciens ont vanté les ardeurs amoureuses des françaises, rend baiser après baiser, caresse après caresse. Il dégrafe le corsage, décroche le corset, retrousse la jupe. Cette robuste paysanne l'a excité. Il la renverse sur le lit et, en quelques secondes, la possède. Jeannette n'a pas esquissé le moindre mouvement de résistance <sup>1277</sup> ». Malgré la totale invention de cette scène par l'auteur nourrie par l'imaginaire autour des qualités physiques américaines, cela illustre tout de même l'image construite autour du stéréotype du soldat américain auquel cette jeune Trioulaise ne peut résister. C'est la virilité de l'Homme américain qui est mise en avant, celle du guerrier dont le courage est récompensé par l'amour d'une femme.

Outre le physique, l'aspect économique peut retenir l'attention de certaines jeunes femmes. Les Américains dépensent beaucoup grâce à leur solde élevée, en tout cas plus importante que celle des Français. De plus, depuis un siècle, les images des États-Unis pays riche, du progrès et de l'innovation, terre promise d'une vie plus confortable se multiplient dans les imaginaires<sup>1278</sup>. Cette idée nous conduit donc à réfléchir sur la sincérité des mariages entre Françaises et Américains, sur ces couples qui se connaissent peu et qui ne se comprennent pas du fait de la barrière de la langue. Quelques observateurs locaux doutent de la bonne foi de certaines prétendantes, comme Georges Delamarre qui met en garde les soldats alliés contre les « intrigantes effrontées<sup>1279</sup> ». *La Touraine républicaine* se fait aussi l'écho de ces mariages « plus ou moins sérieux », de ces couples unis pour « des facilités et des avantages<sup>1280</sup> ». Cela nous amène donc à réfléchir sur les migrations féminines, étudiées notamment par Nancy Green et à penser que certaines femmes choisissent le mariage avec un *Sammy* dans le but de migrer, de partir aux États-Unis dans l'espoir d'une vie meilleure<sup>1281</sup>. Elles ne suivent donc pas seulement leurs époux mais ont un objectif précis dans leur démarche migratoire.

---

<sup>1277</sup> GAILLARD André, *Le siècle trioulais (1880-1980) II. La Grande saignée. Cent ans de la vie d'un village et d'une famille de paysans poitevins*, Poitiers, Brissaud, 1980, page 415.

<sup>1278</sup> PORTES Jacques, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française, 1870-1917*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990.

<sup>1279</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 10 juin et 11 juin 1918.

<sup>1280</sup> *La Touraine républicaine*, 2 septembre 1919.

<sup>1281</sup> GREEN Nancy, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002, pages 105-121.

Du côté des Américains, c'est également le physique des Françaises qui attire l'œil des soldats. Richard Faulkner, qui a étudié divers témoignages d'anciens soldats<sup>1282</sup>, indique que certains d'entre eux sont déçus par le physique des Françaises lors de leur arrivée. Selon eux, les Françaises sont distinguées et plus proches d'un style parisien que rural. Cependant, la femme des campagnes reste celle que fréquentent la majorité des soldats venus d'outre-Atlantique, tous ne sont pas stationnés à Paris et tous ne fréquentent pas les strates de l'aristocratie et de la bourgeoisie parisienne. Durant le conflit, les soldats alliés côtoient surtout des femmes réfugiées, des travailleuses agricoles qui portent des vêtements abîmés<sup>1283</sup>, loin de la sophistication vestimentaire perçue dans les romans diffusés aux États-Unis. Ces témoignages en disent long sur les stéréotypes construits autour de la femme française aux États-Unis. Tout comme les imaginaires forgés dans les mentalités françaises autour de l'abondance américaine, les stéréotypes véhiculés aux États-Unis ont la dent dure et contribuent à forger une certaine image des Françaises. Comme l'a montré Craig Gibson, le phénomène est similaire du côté des soldats britanniques. Pour eux, les Françaises sont des femmes sophistiquées, chics, ayant le sens de la mode. Tout comme leurs alliés américains, ils sont déçus de la réalité, même s'ils admirent le courage de ces femmes.

Toutefois, malgré cette déconvenue, certains amants se plaisent et se séduisent. Les rencontres se produisent lors de diverses occasions. Les fêtes sont non seulement des moments où la coalition alliée est mise en exergue mais également un instant de séduction entre les jeunes Françaises et les Américains. Par ailleurs, la rencontre est favorisée par les professions des femmes qui travaillent, notamment, dans les métiers des services, pour 20 % d'entre elles. Elles exercent parfois dans les services américains de l'arrière à l'image des sténodactylographes, des comptables ou au contact de soldats, comme l'illustrent les professions de couturière et de lingère. Ces métiers contribuent à encourager les contacts amoureux : 18 % d'entre elles exercent ces professions du textile et 4,6 % travaillent dans le domaine du commerce. Toutefois, si certaines jeunes femmes ont un métier, d'autres, 142 d'entre elles, sont sans profession, soit 51 % des habitantes du Centre-Ouest qui épousent un Américain entre 1917 et 1921. Plusieurs raisons expliquent cette proportion de femmes sans profession : les migrations de la zone de rencontre jusqu'à la zone d'affectation de l'époux peuvent expliquer l'abandon de la future mariée de son ancien métier, mais aussi leur jeune âge ainsi que leur situation de famille,

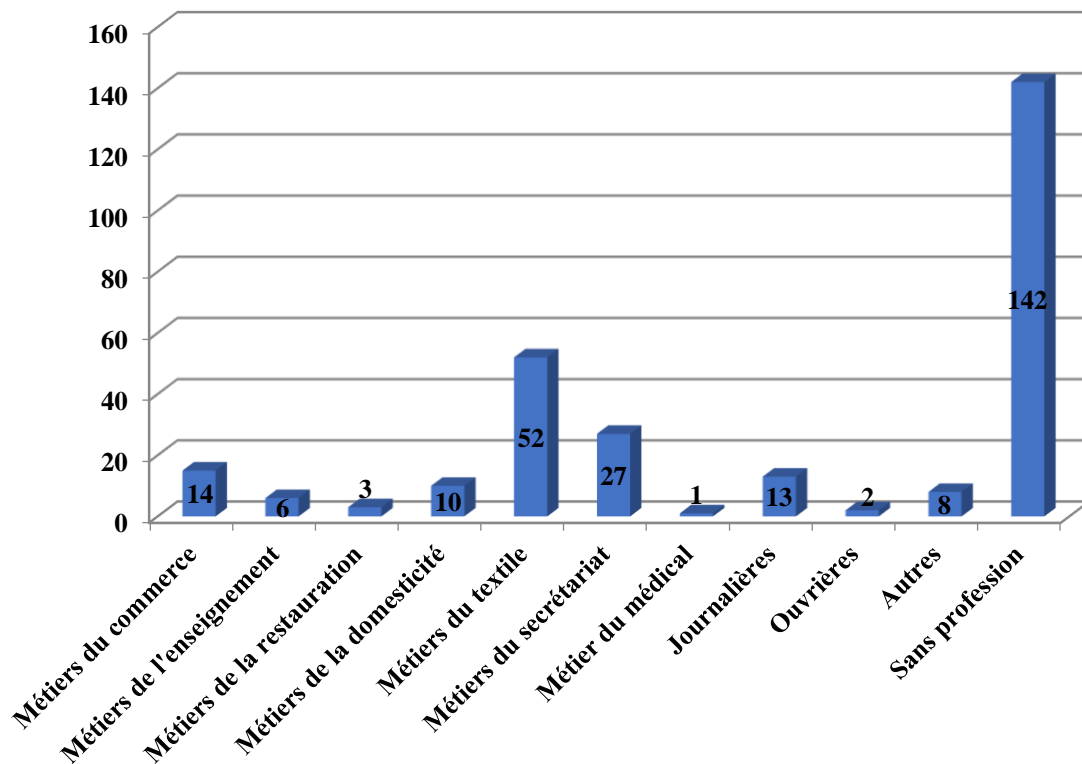
---

<sup>1282</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*

<sup>1283</sup> GIBSON Craig, *Behind the front. British Soldiers and French civilians, 1914-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016, page 310.

42 femmes sont issues de la bourgeoisie, soit 29 % du total des femmes sans profession. D'autres femmes sans profession peuvent rencontrer leur futur époux directement dans leur logis. Nous disposons, grâce aux sources privées des descendants d'un couple franco-américain, de quatorze lettres et éléments de courriers racontant le « coup de foudre » entre John Constantine Apostle et Marguerite Bichon. Suite à l'invitation du père de la jeune fille pour un repas en famille et pour remercier le jeune homme de ses nombreux dons en nourriture, les deux jeunes gens tombent amoureux avant de se marier.

De plus, la rencontre peut être favorisée par l'endroit où vit la jeune Française. À La Rochelle, certaines vivent avenue Carnot où se trouve le Consulat américain, d'autres, rue du Minage donc non loin de la Place d'Armes et du Café de la Paix. À Tours, certaines femmes vivent dans la rue Nationale, très fréquentée par les soldats alliés. Ce sont des rues régulièrement arpentées par les Américains puisque s'y trouvent des baraquements ou des cafés où ils ont l'habitude de se rendre.



**Graphique 3- Professions des habitantes du Centre-Ouest se mariant avec des Américains par catégories de métiers, entre 1917 et 1921.**

## 2- Des formalités administratives

Une fois la rencontre effectuée et après s'être mutuellement séduits, certains jeunes amants décident de se marier. Cependant, le soldat américain est tenu de respecter quelques formalités administratives, simplifiées au fil des années. Le Service Historique de la Défense à Vincennes possède des documents rédigés par un avocat américain à Paris, Charles Gerson Loeb<sup>1284</sup>. Ce dernier, pour expliquer aux soldats américains en quoi consiste un mariage français, a écrit un livret présentant les obligations légales et les formalités à effectuer pour permettre aux Américains de se marier en France.

Le mariage se présente comme une cérémonie devant le maire qui est l'officier d'état civil le plus important pour instaurer ce lien matrimonial. Les lois américaines valident ensuite tous les mariages célébrés en France qu'ils soient effectués entre une Américaine et un Américain ou entre un Américain et une Française ou avec une femme d'une autre nationalité. D'ailleurs, les soldats sont soumis aux lois de leur État qui déterminent par exemple l'âge auquel ils peuvent se marier, s'il est nécessaire de fournir un certificat de naissance ou si le consentement des parents est obligatoire. Pour que le maire puisse célébrer le mariage, il faut qu'au moins l'un des deux futurs mariés réside depuis au moins un mois dans la circonscription où le mariage est célébré. De plus, le jeune *Sammy* se doit de fournir plusieurs documents à la municipalité dans laquelle est célébrée l'union, comme un certificat de naissance. Cependant, conscientes des difficultés pour obtenir ce dernier, les autorités françaises acceptent à la place une déclaration sous serment et un certificat délivré par un avocat accrédité par le consulat américain et un membre reconnu par le barreau des États-Unis.

Cette déclaration sous serment doit être écrite en français et légalisée par le ministre français des Affaires étrangères. De plus, elle doit contenir les informations suivantes : le nom et le prénom de l'Américain, son lieu et sa date de naissance, les prénoms de ses parents et une indication de leur mort ou non, l'adresse de l'Américain en France et aux États-Unis, s'il a déjà été marié et si oui la façon dont s'est terminée l'union, par la mort ou le divorce, si le soldat est naturalisé et sa date de naturalisation. Afin de s'assurer de la véracité des faits, cette déclaration sous serment doit être signée par le consul américain de la ville de province dans laquelle doit être célébré le mariage ; en outre la signature doit être légalisée par le consulat général américain à Paris avant d'être présenté au Ministère des Affaires étrangères. Ensuite, un avocat

---

<sup>1284</sup> SHD Vincennes, 17 N 86, « Obligation légales et formalités pour le mariage des Américains en France », juillet 1918.

américain doit joindre à cette déclaration sous serment un certificat de loi obtenu en quelques jours prouvant que cette déclaration est en accord avec la loi de l'État où vit le soldat américain. Il faut également joindre un justificatif de domicile. Cependant, au vu de l'ensemble des acteurs sollicités pour accepter l'union et des multiples documents à fournir, cette procédure se révèle trop complexe pour des soldats mobilisés.

Par conséquent, au fil des mois les procédures semblent se simplifier<sup>1285</sup>. En mars 1919, l'une des difficultés pointées du doigt est le fait qu'il n'existe aux États-Unis pas d'état civil, il est donc difficile d'exiger l'envoi d'un certificat de naissance de la part de l'époux. Il n'y a donc pas de preuve pour déterminer l'identité du futur marié et sa capacité matrimoniale. L'une des solutions proposées est l'article 70 du Code Civil français qui stipule que pour suppléer l'acte de naissance, il convient de présenter à la place, un acte notarié dressé devant un juge de Paix sur les déclarations de sept témoins et soumis à l'homologation de Tribunal. Cependant, il s'avère difficile pour les Américains, en temps de guerre et dans un pays étranger, de trouver sept personnes qui les connaissent personnellement.

Pour remplacer tous ces précédents documents, les autorités françaises souhaitent suivre la circulaire d'avril-juin 1894. Depuis cette date, ces documents sont remplacés par un certificat d'un juriste accrédité auprès de l'ambassade américaine et visé par l'ambassade et qui atteste qu'il n'existe pas de registres d'état civil dans le pays de l'époux et qu'à la place de l'acte de naissance, l'Américain peut transmettre une déclaration sous serment qui est reçue par l'ambassade américaine. Mais ces formalités sont de nouveau complexes à accomplir pour des Américains mobilisés.

Pour simplifier, un accord est passé entre les autorités françaises et américaines en 1919. La procédure à suivre avant de pouvoir célébrer tout mariage franco-américain est envoyée aux préfets par le biais du ministre de l'Intérieur en mai 1919<sup>1286</sup>. Les registres d'état civil et notamment ceux de la Vienne ou de la commune de Cognac mentionnent plusieurs documents qui correspondent aux formalités administratives attendues par les deux pays. Ces papiers comprennent : une déclaration faite sous serment, affidavit, prononcée quelques jours avant le mariage devant le juge-avocat de l'armée des États-Unis pour confirmer l'état civil du futur époux et surtout « sa capacité matrimoniale », qui prouve qu'il n'est pas déjà marié aux États-Unis, ainsi qu'une attestation du commandant de l'unité à laquelle il appartient par laquelle il affirme qu'il n'a pas de « renseignement contraire » par rapport à la déclaration faite par le

---

<sup>1285</sup> *Ibid.*, 7 N 2257, Circulaire du ministre de la Justice, direction des affaires civiles et du Sceau, 13 mars 1919.

<sup>1286</sup> AD 79, 10 R Prov 1, Lettre du ministre de l'Intérieur aux préfets, 23 mai 1919.

soldat. Le commandant trouve ces informations au sein des archives de l'unité. L'Américain doit fournir une preuve d'un éventuel veuvage ou divorce. Ainsi, John E. Hall, marié à Cognac, a prêté serment le 13 octobre 1919, soit un mois avant son mariage devant le juge-avocat de l'armée des États-Unis et a obtenu une attestation de son commandant de compagnie<sup>1287</sup>. Si l'Américain a déjà divorcé il doit fournir un certificat délivré par le greffier de la cour qui a prononcé le divorce.

Si le futur marié ne respecte pas ces démarches, il peut être poursuivi, jugé et condamné par la Cour de justice du district des États-Unis où il réside et puni d'une amende de 5 000 dollars ou d'un emprisonnement de cinq ans ou les deux à la fois. La peine passe à dix ans et l'amende à 10 000 dollars si les soldats se risquent à faire de fausses déclarations. Le soldat est convaincu de parjure, poursuivi, jugé et condamné. Cependant, peu nombreux sont les registres d'état civil mentionnant ces documents. Méconnaissance des règles d'usage de la part des autorités municipales ou bien oubliés volontaires ? Difficile de savoir si ces directives sont toujours respectées. Cependant, au vu de l'ensemble des renseignements fournis dans les registres, comme le lieu de résidence en France et aux États-Unis de l'Américain, son éventuel veuvage ou divorce, il semble que les Américains fournissent bien les documents obligatoires sans que mention en soit toujours faite dans les registres des mariages. Du côté des Françaises, un extrait de naissance doit être fourni lors du mariage, datant semble-t-il de moins de trois mois. En effet, Yvonne Branchereau, Rochelaise a quelques « difficultés » à se marier car son « extrait de naissance date de plusieurs années, et devrait, paraît-il, avoir été établi il y a moins de trois mois <sup>1288</sup>». Une fois l'union célébrée et à chaque fois qu'un mariage franco-américain est prononcé, un officier de l'état civil doit adresser un extrait de l'acte au *Central Records Office* du corps expéditionnaire américain. Le certificat de mariage est certifié par le Ministère français des Affaires étrangères, transmis ensuite au Secrétaire d'État de la guerre américain, ou de la Marine si le soldat américain est engagé dans la Marine, pour enregistrement dans les archives du Département de la Guerre.

Certains bénéficient de « dispense(s) spéciale(s) » pour pouvoir se marier<sup>1289</sup>, notamment en 1919. C'est le cas pour le lieutenant J.E Wittet, dentiste au sein du 35<sup>e</sup> génie américain qui souhaite épouser, avant son embarquement vers les États-Unis,

---

<sup>1287</sup> AD 16, Registre d'état civil des mariages de Cognac pour l'année 1919, Acte de mariage entre John E. Hall et Odette Victor, 8 novembre 1919.

<sup>1288</sup> AMLR, 12 W 11, Lettre de l'American Consular Service au maire de La Rochelle, 4 avril 1919.

<sup>1289</sup> *Ibid.*, Lettre du Consul américain au maire de La Rochelle, 28 mai 1919.

Hélène Eprinchard. Un prolongement de sa permission de deux jours lui est accordé avant de retraverser l'Atlantique. Cependant, si son statut d'officier lui permet d'obtenir facilement cette dispense de la part du consul, il en va sans doute différemment pour les hommes de troupe.

En plus de ces preuves à fournir et des démarches administratives que cela nécessite pour les couples, certains futurs mariés, 6 au total, signent avant d'échanger leurs vœux un contrat de mariage, « le pacte familial par excellence <sup>1290</sup>», traduit en anglais. La signature de ce pacte se lit dans les registres d'état civil, point de départ pour ensuite se plonger dans les archives notariales et dans le détail de ces contrats. Ces derniers permettent de déterminer le statut et le sort des biens pendant le mariage et jusqu'à la dissolution de celui-ci. Le contrat sécurise le patrimoine des deux époux et s'effectue devant un notaire car « lui seul détient les compétences juridiques pour garantir le respect de la loi et possède l'autorité nécessaire pour en garantir les termes <sup>1291</sup>». Dans les rares cas où des contrats de mariage sont rédigés, souvent dans les familles aisées, c'est la future épouse qui apporte une somme d'argent importante au couple, ainsi que des biens mobiliers. Par prudence, le contrat de mariage permet donc à ces jeunes filles d'assurer leur fortune en cas de divorce, volonté qui semble résulter des parents de la jeune femme. En effet, Gérard Béaur présente cinq catégories de personnes présentes lors de la rédaction d'un contrat de mariage : outre les pouvoirs publics qui édictent les règles, les rédacteurs qui « accomplissent les formalités <sup>1292</sup>» et les « acteurs individuels <sup>1293</sup>», nous notons la présence de la famille des conjoints « qui négocient en fonction de leurs priorités <sup>1294</sup>» mais également des conjoints « trop souvent oubliés <sup>1295</sup>». Comme le rappelle l'historien, « le mariage est naturellement l'union entre deux époux mais aussi celle de deux familles et de deux patrimoines <sup>1296</sup>».

Cela semble confirmé par l'exemple du contrat signé le 13 septembre 1920 entre John Constantine Apostle et Marguerite Bichon puisque le père de cette dernière possédant des biens et étant propriétaire terrien se méfie de son nouveau gendre étranger et préfère faire signer un contrat à sa fille. Leur contrat stipule donc que les biens mobiliers et immobiliers possédés avant le mariage restent leur propriété personnelle. Les deux futurs époux apportent tous les

---

<sup>1290</sup> BÉAUR Gérard, « Les contrats de mariage dans les sociétés européennes. Enjeux familiaux et pratiques des acteurs », *Annales de démographie historiques*, n° 121, janvier 2011, pages 5-21, page 9.

<sup>1291</sup> *Ibid.*, page 9.

<sup>1292</sup> *Ibid.*, page 6.

<sup>1293</sup> *Ibid.*

<sup>1294</sup> *Ibid.*

<sup>1295</sup> *Ibid.*

<sup>1296</sup> *Ibid.*, page 11.



deux une somme de 500 francs<sup>1297</sup>. Les archives notariales présentent d'autres cas de figure. Ainsi, avant de se jurer fidélité devant le maire, le 3 juin 1919, Edward Pond et Renée Marie Eugénie Bourdeau sont passés devant un notaire pour signer un contrat de mariage. La future mariée est fille de propriétaire terrien et celui-ci veut s'assurer du bien-être financier de sa fille en cas de divorce. Il a reçu en dépôt les titres et objets que sa fille possède « pour les garder et les administrer pendant [que sa fille] habitera à l'étranger », c'est-à-dire, un certificat provisoire de 1 000 francs, un certificat de 200 francs de rente et deux autres de 100 et 20 francs<sup>1298</sup>. En plus de cet argent, l'ameublement de la jeune fille lui a été remis. Le document précise bien la séparation des biens des deux époux, ils ne sont donc pas tenus aux dettes du conjoint. Rien n'est indiqué sur ce que possède l'époux. Celui-ci étant mobilisé il semble difficile de le préciser. Par ailleurs, le notaire indique qu'il lui est impossible de connaître les lois de l'État de Californie, d'où est originaire le soldat. Il conseille donc à la jeune fille de se procurer auprès du maire un certificat de coutume, permettant de connaître la loi étrangère en cas de litige, mais étant donné le délai trop rapide il a été impossible de l'obtenir. La jeune fille souhaite passer outre et se marier. Autre exemple, le premier régime du contrat de mariage entre Raymond Glendon Moore<sup>1299</sup>, sous-officier et Germaine Jeanne Albert (dont la mère s'est remariée avec un officier principal du service d'état-major et officier de la légion d'honneur), indique que les époux adoptent le régime de la communauté « mais cette communauté sera réduite aux acquêts [les biens meubles ou immeubles] mais se réservent les biens propres » qui ont été acquis par succession, donation ou legs. L'article 2 du contrat stipule l'apport des deux époux qui est nul concernant l'Américain et qui s'élève à 200 francs de vêtements, linge et bijoux et 1 500 francs pour la jeune femme. Cette dernière est assurée de pouvoir reprendre tout son apport et ses biens meubles et immeubles en cas de dissolution du mariage, même si c'est elle qui demande le divorce.

---

<sup>1297</sup> AD 17, 3 E 168/179, Contrat de mariage entre John Constantine Apostle et Marguerite Bichon, 13 septembre 1920.

<sup>1298</sup> AD 16, 2E 27244, Contrat de mariage entre Edward Pond et Renée Marie Eugénie Bourdeau, 3 juin 1919.

<sup>1299</sup> AD 37, 3 E 1/1837, Minutiers des notaires. Maître Vassor, contrat de mariage, 24 décembre 1918.

## B) Échange des vœux et vie de couple

### 1- Portraits de couples

Les historiens comptabilisent environ 5 000 unions franco-américaines en France pendant la Première Guerre mondiale<sup>1300</sup>. Toutefois, ce chiffre peut être interrogé en raison d'un manque d'études générales autour du sujet, la Bretagne et la façade atlantique étant aujourd'hui privilégiées par les historiens. Il n'existe pas d'ouvrage sur la présence du corps expéditionnaire américain à Marseille permettant ainsi d'affirmer ou d'infirmer les chiffres avancés par Stéphane Barry et Christian Block.

Deux sources permettent de quantifier les mariages : les registres d'état civil en premier lieu mais également les statistiques envoyées par le préfet au ministre de l'Intérieur qui souhaite connaître le nombre d'unions mixtes entre 1914 et 1918. Après avoir répertorié les communes dans lesquelles la présence américaine a été la plus significative, nous comptabilisons dans le Centre-Ouest 278 mariages prononcés entre des Françaises et des Américains entre 1917 et 1921, plus précisément 122 en Charente-Inférieure, 122 en Indre-et-Loire, 7 en Charente, 14 dans les Deux-Sèvres et 13 dans la Vienne. Aucun mariage ne semble avoir été conclu entre une Américaine et un Français, les femmes venues d'outre-Atlantique étant moins nombreuses que les hommes. De plus, comme le rappelle Gérard Noiriel, les « mariages entre étrangers et Françaises sont toujours supérieurs à ceux liant les étrangères aux Français <sup>1301</sup>».

---

<sup>1300</sup> BARRY Stéphane, BLOCK Christian (dir.), *Op.cit.*, page 195.

<sup>1301</sup> NOIRIEL Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2016 (réed.), page 198.

Départements	Nombre d'unions
Charente-Inférieure	122
Indre-et-Loire	122
Deux-Sèvres	14
Vienne	13
Charente	7

**Tableau 5- Nombre d'unions proclamées dans les départements du Centre-Ouest d'après les registres d'état civil.**

Tours et La Rochelle sont les villes où le nombre d'unions est le plus élevé : 86 mariages à La Rochelle-Laleu entre 1918 et 1921 sur 2 246 mariages totaux célébrés dans la cité maritime, soit 3,8 % du total des mariages dans le chef-lieu de Charente-Inférieure et 101 mariages à Tours entre 1918 et 1921 sur 3 462 unions prononcées dans la ville, soit presque 3 % du total des mariages dans la cité tourangelle. Si l'on s'en tient à la période 1918-1919, soit le moment où la présence américaine est la plus forte et où le nombre des mariages est le plus important, le nombre d'unions représente dans les chefs-lieux des départements, 0,4 % à Angoulême en 1919, 2,2 % en 1919 à Poitiers, 1,9 % à Niort en 1918 et 1919, 5,7 % à Tours pour la même période et enfin 6.1 % pour La Rochelle-Laleu. Nous n'avons pas comptabilisé les unions entre Américains, qui sont au nombre de 11 dans l'ensemble des départements du Centre-Ouest entre 1917 et 1921, plus précisément 9 en Indre-et-Loire et 2 en Charente-Inférieure. En effet, la problématique de l'échange culturel et du devenir de la jeune femme dans un nouveau pays ne trouve pas de réponse dans ces unions entre compatriotes.

	1918	1919	Total
Tours	2,2 %	7,4 %	5,7 %
Poitiers	0%	2,2%	2,2%
Niort	2%	1,8%	1,9%
Angoulême	0%	0,4%	0,4%
La Rochelle-Laleu	7,9%	5,5%	6,1%

**Tableau 6- Part des mariages franco-américains par rapport au total des mariages contractés entre les habitantes des chefs-lieux du Centre-Ouest et les Américains entre 1918-1919 d’après les registres d’état civil des communes.**

La différence numérique entre les cinq départements et les chefs-lieux s’explique par le nombre d’hommes présents dans les départements mais aussi par la durée de leur présence. Plus leur stationnement est long, plus les chances de rencontres augmentent. Par ailleurs, c’est bien en 1919 que les mariages franco-américains sont les plus nombreux. À Angoulême où les Américains débarquent en septembre 1918, nous ne répertorions que sept mariages. Nous comptabilisons à Tours 12 mariages en 1918 et 83 en 1919, aucun à Poitiers en 1918 et 10 en 1919. C’est l’année durant laquelle les soldats sont les plus nombreux dans chacun des départements. De plus, en pleine phase de démobilisation les couples se marient vite avant de repartir vers les ports de la côte atlantique pour embarquer vers les États-Unis. Le phénomène est d’ailleurs similaire du côté des soldats britanniques. Il faut aussi prendre en compte le moment de l’arrivée des Américains : plus il est avancé dans l’année 1918, plus le mariage a des chances d’être célébré en 1919. De plus, en 1919, face au retour des soldats français marqués par la guerre, l’Américain resté à l’arrière semble dans de meilleures dispositions physiques pour plaire davantage aux jeunes Françaises. Le nombre de soldats français blessés durant le conflit s’élève à 4,3 millions tandis que celui des Américains est d’environ 204 000<sup>1302</sup>. Gérard Noiriel indique également qu’après le premier conflit mondial, les mariages

<sup>1302</sup> *La documentation française*, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/premiere-guerre-mondiale/mobilises-tues-blesses.shtml>, consulté le 23 juillet 2018 et HARTER Hélène, *Les États-Unis... Op.cit.*, page 361.

avec les étrangers sont plus nombreux suite à la mort des prétendants français liée la guerre. Il s'agit d'un phénomène de « compensation » des femmes nées entre 1890 et 1910<sup>1303</sup>.

Pourtant, selon Jean-Yves Le Naour, les mariages franco-américains sont de moins en moins bien perçus en 1919 puisque le sentiment général est que les femmes doivent désormais se tourner de nouveau vers les Poilus, revenus en héros de la guerre. D'ailleurs, lors du départ des étudiants américains de la ville de Poitiers, l'un des Poilus présent en gare pour dire adieu aux jeunes hommes indique être content de ce départ car les femmes préfèrent les Américains, il met en garde les Poitevines : « nous connaissons celles qui nous les ont préférés. Nous les laisserons tomber à notre tour <sup>1304</sup>». Entretien probablement inventé de toute pièce par un journaliste mais qui met le doigt sur la façon dont sont perçues les femmes, comme des traîtresses qui ne reconnaissent pas le sacrifice consenti par ces hommes durant la guerre puisqu'elles osent préférer les Américains aux Poilus de retour dans les foyers français.

La proportion d'unions dans le Centre-Ouest s'avère moins importante que dans d'autres zones de fortes concentrations des soldats américains, notamment du fait d'un nombre moins important de soldats américains dans le Centre-Ouest. En effet, les chiffres sont plus conséquents à Saint-Nazaire où 175 unions sont célébrées entre 1917 et 1919<sup>1305</sup>, pour une moyenne d'environ 17 000 hommes sur ces deux années ; à Bordeaux, 188 couples se sont unis entre mars 1918 et décembre 1920<sup>1306</sup>, pour environ 80 000 Américains passés dans la cité bordelaise et la région de Brest voit 511 couples franco-américains s'unir<sup>1307</sup>, pour environ 800 000 *Sammies* qui débarquent dans le port breton entre 1917 et 1919. À l'échelle du département de la Loire-Inférieure, 318 mariages sont célébrés entre 1917 et 1919, soit 5 % du total des cérémonies<sup>1308</sup>.

---

<sup>1303</sup> NOIRIEL Gérard, *Le creuset français...Op.cit.*, page 198.

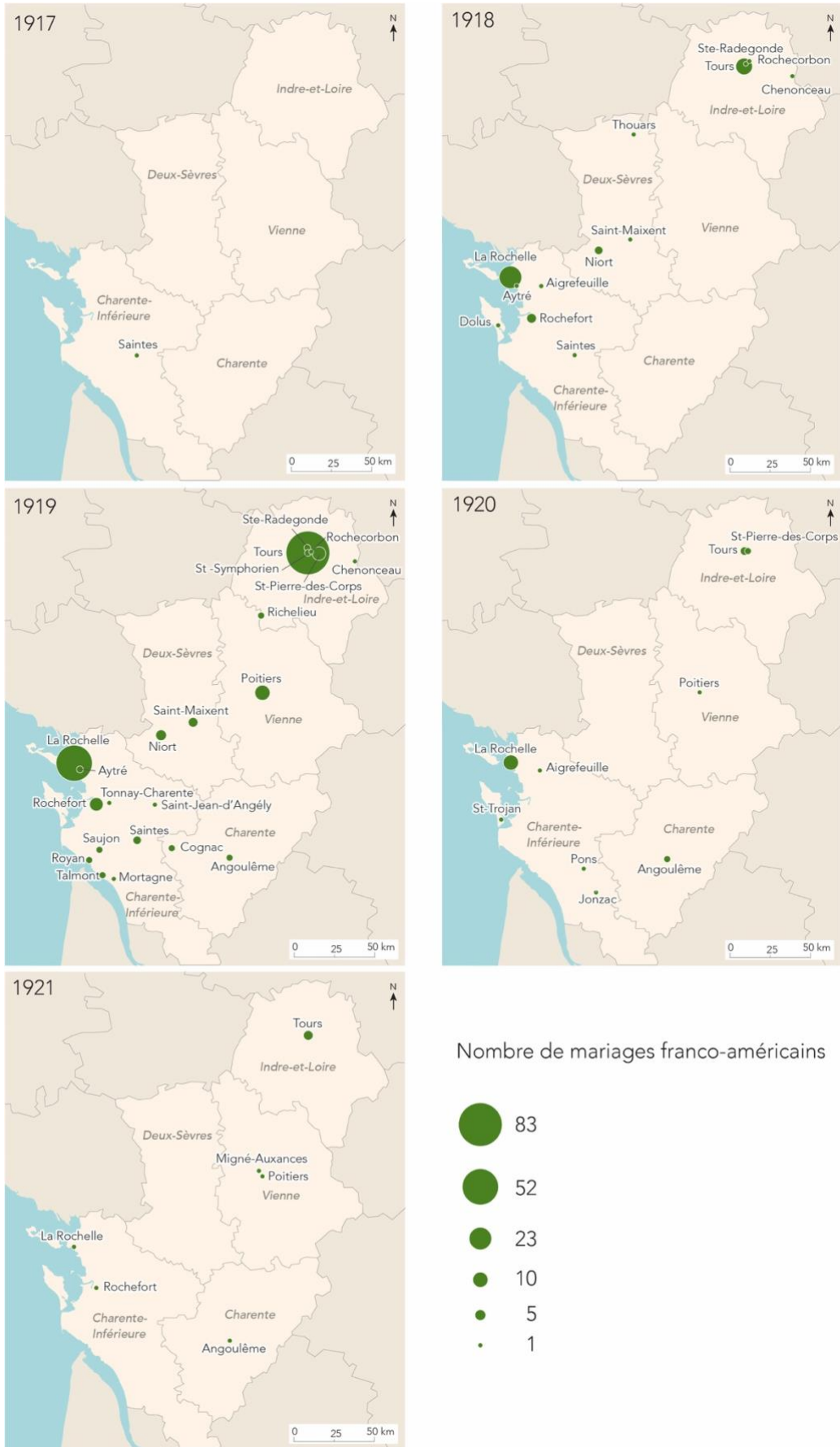
<sup>1304</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 3 juillet 1919.

<sup>1305</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains...Op.cit.*, page 184.

<sup>1306</sup> BARRY Stéphane, BLOCK Christian (dir.), *Op.cit.*, page 195.

<sup>1307</sup> LE GALL Erwan, *Saint-Nazaire...Op.cit.*, page 154.

<sup>1308</sup> *Ibid*, page 153.



**Cartes 10- Nombre de mariages franco-américains dans le Centre-Ouest entre 1917 et 1921.**

Du fait de cette présence de soldats alliés le nombre de mariages avec des étrangers augmente au cours du conflit : de 2 470 en 1915, ils sont plus de 12 783 en 1919<sup>1309</sup>. En effet, les statistiques des mariages contractés par des Françaises avec des étrangers entre 1914 et 1918 envoyées par les préfets au ministre de l'Intérieur permettent de se rendre compte que les Américains ne sont pas les seuls à plaire aux jeunes Françaises. Par exemple, entre 1914 et 1918, 55 mariages sont célébrés entre des Charentaises et des étrangers, nombreuses sont les unions avec des réfugiés belges. En Charente-Inférieure, le nombre de mariages avec un étranger est de 139 entre 1914 et 1918. La majorité, 59, est contractée avec des réfugiés belges, viennent ensuite les mariages franco-américains<sup>1310</sup>.

D'autres étrangers sont présents dans le Centre-Ouest, notamment les prisonniers de guerre allemands. Un tableau sur les amours avec l'ennemi, présents dans les territoires du Centre-Ouest et plus généralement à l'arrière<sup>1311</sup>, sujet jusqu'à présent ignoré par les chercheurs, pourrait être dressé. La thématique des relations intimes entre Françaises et Allemands dans les territoires occupés a en revanche été largement abordée par les historiens. Même si les mariages restent « exceptionnels <sup>1312</sup>», les relations sont nombreuses pour permettre aux femmes d'améliorer leurs conditions dans le Nord-Est de la France, ou simplement par amour. Ces comportements sont dénoncés à la fin de la guerre mais contrairement à la Seconde Guerre mondiale, ces femmes sont « épargnées de tout châtement<sup>1313</sup> ». Toutefois, quantifier ces amours avec l'ennemi semble complexe faute de sources.

En revanche, grâce aux registres d'état civil, nous pouvons dresser un portrait des couples franco-américains, entreprise non réalisable avec les seules statistiques des mariages contractés par des Françaises avec des étrangers entre 1914 et 1918 envoyées par les préfets au ministre de l'Intérieur qui n'apportent pas autant de détails sur les couples, à l'exception des noms des mariés, de l'État d'origine du soldat américain et de son âge. Aucune donnée n'est

---

<sup>1309</sup> DUPAQUIER Jacques (dir.), *Histoire de la population française. 4. De 1914 à nos jours*, Paris, PUF, 1988, page 76.

<sup>1310</sup> AD 17, 5 M 8/51, Statistiques des mariages contractés par des Françaises avec des étrangers entre 1914 et 1918 envoyées par les préfets au ministre de l'Intérieur, sd.

<sup>1311</sup> THEOFILAKIS Fabien, « La sexualité du prisonnier de guerre. Allemands et Français en captivité (1914-1918, 1940-1948) », *Vingtième siècle*, n°99, mars 2008, pages 203-219 et CAUCANAS Sylvie, CAZALS Rémy, PAYEN Pascal, *Les Prisonniers de guerre dans l'histoire : contacts entre peuples et cultures*, Toulouse, Privat, 2003.

<sup>1312</sup> CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle (dir.), *Hommes et Femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Paris, Payot, 2003, page 245.

<sup>1313</sup> *Ibid.*, page 246.

fournie sur la jeune mariée. Plus complets, les registres d'état civil permettent de s'intéresser aux âges des mariés, mais aussi aux situations socio-professionnelles de leurs parents. Les jeunes filles sont parfois mineures. C'est le cas de 110 d'entre elles, soit 39 % des jeunes femmes se mariant avec un *Sammy*, ce qui nécessite donc l'accord des parents pour l'union. La moyenne d'âge au mariage chez les jeunes femmes est de 19 ans en 1918, de 22 ans en 1919, de 20 en 1920 et de 22 ans en 1921. Au total, la moyenne d'âge chez les jeunes femmes est d'environ 20 ans, ce qui est jeune au vu de l'âge moyen des femmes au premier mariage qui est de 24 ans d'après les calculs de Jacques Dupâquier<sup>1314</sup>. Chez les hommes elle reste à 28 ans entre 1918 et 1920 pour baisser en 1921 à 26 ans. Avant le conflit, la moyenne d'âge au premier mariage pour les Américains est de 26 ans<sup>1315</sup>. Selon Richard Faulkner, la moyenne d'âge des hommes américains engagés dans le conflit est de 24 ans, 57 % des soldats sont âgés de 20 à 25 ans, 25 % ont 26 à 29 ans et 12 % ont plus de 30 ans<sup>1316</sup>.

La situation socioprofessionnelle de la jeune fille et de ses parents est bien souvent similaire à celle du jeune homme. En effet, nous constatons qu'un fils d'industriel épouse une fille d'industriel ou d'un chef d'entreprise. Si rares sont les registres d'état civil qui indiquent la profession du soldat dans la vie civile, nous connaissons grâce aux registres de recensement américains leur profession après le conflit. Ainsi, sur les 278 mariages, nous connaissons la profession de 77 soldats une fois de retour aux États-Unis. Les chiffres que nous rencontrons dans les registres de recensement américains correspondent aux données sur l'ensemble de l'armée américaine de Richard Faulkner. Les métiers majoritaires sont ceux d'ouvriers, d'employés, de chauffeurs. 40 % de soldats ont une profession d'employé de bureau dans le civil, 38 % de manœuvres, 26 % sont mécaniciens, 26 % sont chauffeurs et 16 % ouvriers sur l'ensemble des soldats engagés dans le conflit. Certains sont à leur propre compte et exercent une profession libérale, telle que médecin ou avocat, ou bien dans les services à l'image des menuisiers et des plombiers, 6 au total dans le Centre-Ouest.

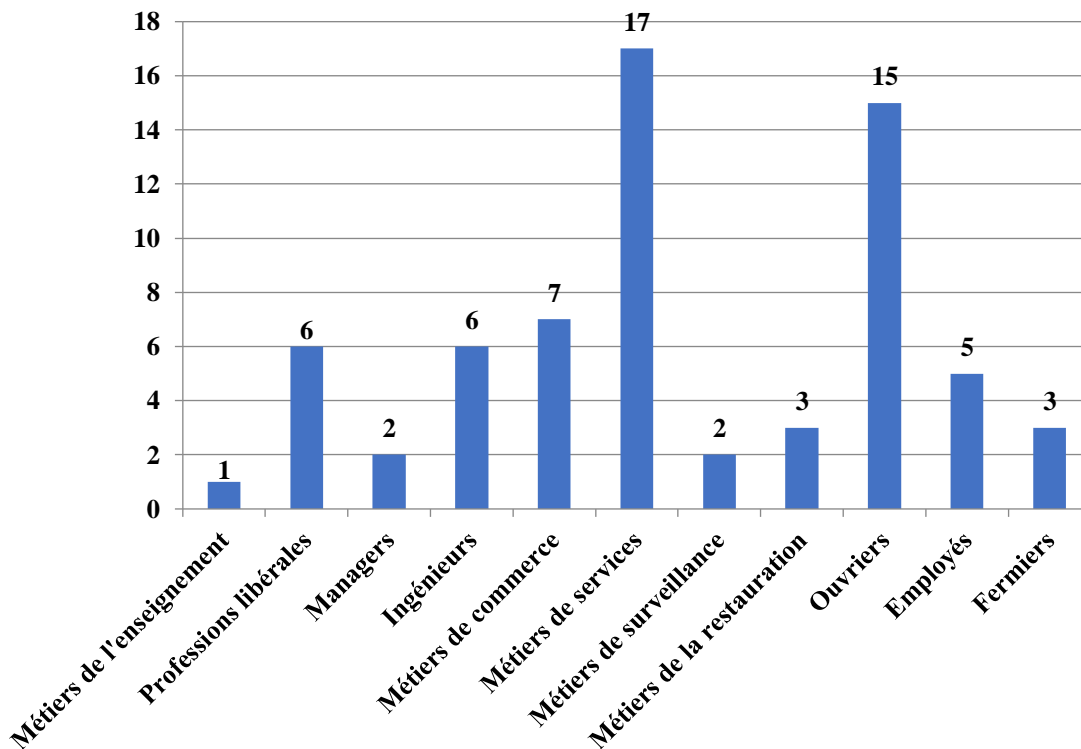
---

<sup>1314</sup> DUPAQUIER Jacques (dir.), *Histoire de la population française. 4...Op.cit.*, page 76.

<sup>1315</sup> COTT Nancy F., « La femme moderne. Le style américain des années vingt. », DUBY Georges, PERROT Michèle, THEBAUD Françoise (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1992, pages 75-91, page 81.

<sup>1316</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 48.





**Graphique 4- Professions des soldats américains époux de Françaises par catégorie de métiers après le conflit selon les registres de recensement américains.**

Les registres d'état civil donnent également accès au pays d'origine du jeune marié. Nous constatons que 22 des Américains sur les 278 se mariant dans les départements du Centre-Ouest sont nés en Europe de l'Est, du Nord ou du Sud. Entre 1900 et 1909, huit millions d'Européens migrent vers les États-Unis<sup>1317</sup>. C'est le cas de Jean Panagiotou, d'origine grecque et père de John Constantine Apostle, lui-même né au Chili, avant de migrer avec sa famille vers les États-Unis en 1906. John Constantine Apostle est naturalisé américain pendant le conflit. D'autres exemples sont perceptibles dans les registres d'état civil : Peter Holst né à Copenhague en 1896 et dont la famille s'est installée dans l'État de New York ou encore Franck Escudero né à Barcelone en 1894 et établi à Philadelphie. Les naturalisés représentent environ 20 % des forces expéditionnaires américaines<sup>1318</sup>. Si des historiens remettent en cause le mariage avec un « Américain » du fait de l'origine du soldat, ces mariages n'en restent pas moins intéressants.

<sup>1317</sup> KEENE Jennifer D., « L'Amérique du nord », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Combats*, Paris, Fayard, 2014, pages 553-573, page 565.

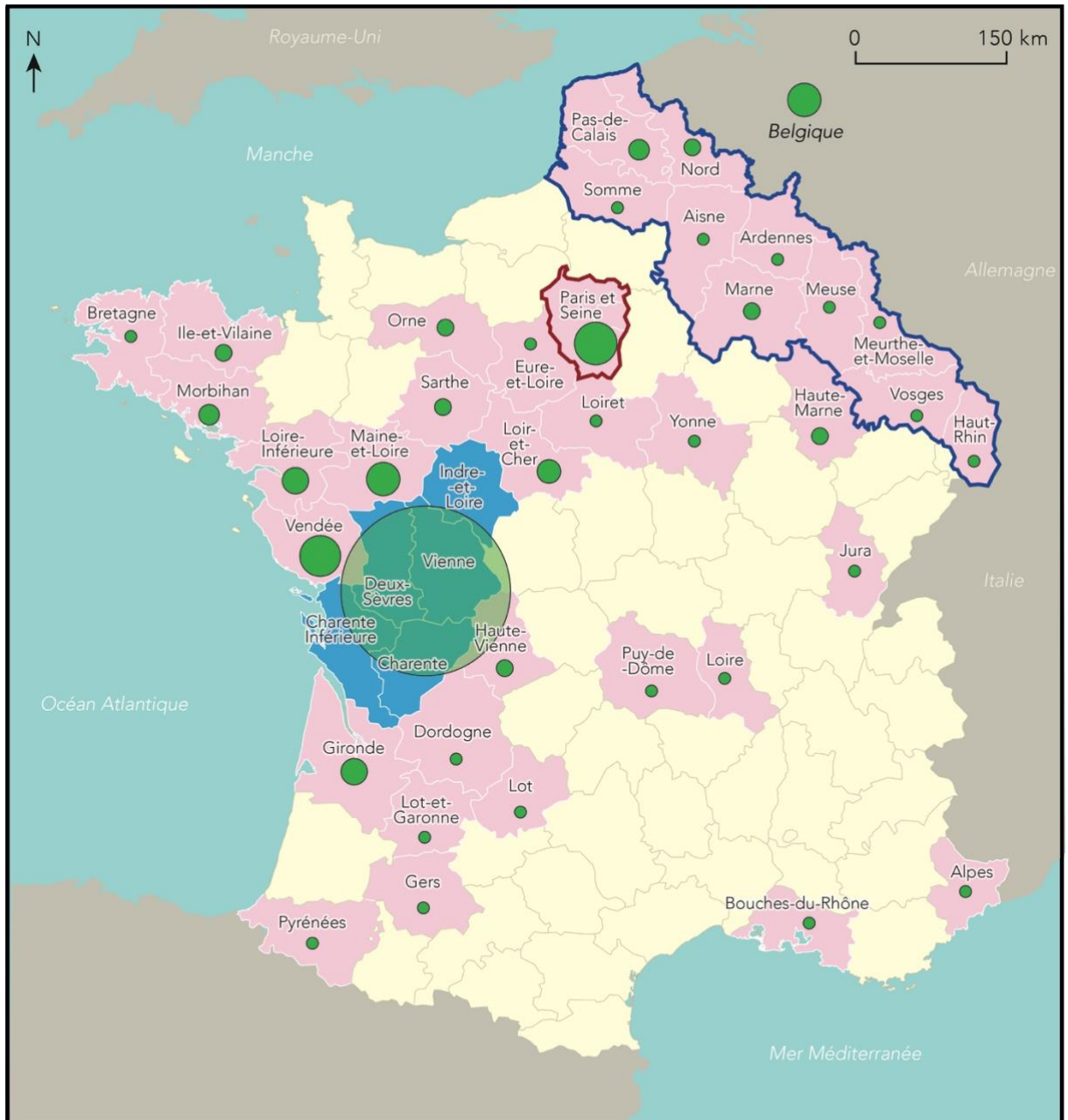
<sup>1318</sup> *Ibid.*, page 565.

En effet, ces unions tendent à montrer le double univers culturel dans lequel la jeune femme peut évoluer une fois aux États-Unis : celui du pays dans lequel elle s'installe et celui du pays d'origine de son nouvel époux. C'est ce double environnement auquel est confronté Marguerite Bichon, épouse de John Constantine Apostle. Mariée à un descendant d'une famille d'origine grecque, la jeune femme raconte dans ses lettres ces coutumes qu'elle ne comprend guère, tout en commentant la vie quotidienne et les objets de sa vie de tous les jours propres aux États-Unis.

Un dernier aspect, celui de l'origine géographique des deux époux, notamment de celui du marié, permet de suivre les couples une fois rentrés aux États-Unis. Les registres d'état civil ne mentionnent pas toujours le lieu de stationnement des Américains avant leur mariage, donnée qui permettrait de suivre les circulations des hommes en France durant le conflit. Les jeunes femmes sont pour la plupart originaires du département où elles se marient, pour d'autres elles sont réfugiées des départements du Nord et du Nord-Est de la France et certaines ont suivi leur futur époux affecté aux départements du Centre-Ouest marquant ainsi une première migration des couples mais aussi une première coupure avec la famille. En effet, nous répertorions au total 102 femmes issues de départements autres que celui dans lequel elles se marient, soit 36 % du total des femmes mariées à un Américain, 58 femmes en Indre-et-Loire et 37 en Charente-Inférieure. Si certaines sont des réfugiées belges, 8 de ces femmes, ou des départements occupés du Nord de la France, elles sont au nombre de 14, nombreuses sont celles originaires des départements voisins de ceux du Centre-Ouest. Ainsi, 12 d'entre elles sont nées en Vendée, 5 dans la Loire-Inférieure, 8 dans le Maine-et-Loire, ou encore 5 dans le département de la Gironde, soit des zones de forte concentration de soldats américains. Des jeunes femmes sont nées à Paris et dans sa proche région, 13 d'entre elles, indiquant de probables rencontres lors des permissions des soldats américains. Toutefois, cela remet-il donc en question l'idée de rencontre amoureuse avec la population locale, puisque 36 % d'entre elles sont issues d'autres espaces géographiques français<sup>1319</sup> ? Probablement pas. En effet, les détails de la géographie du territoire français échappent totalement aux soldats américains, tout comme celle des États-Unis pour les femmes.

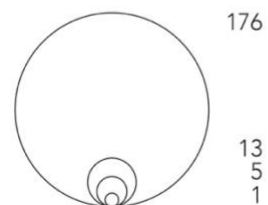
---

<sup>1319</sup> LE GALL Erwan, *Saint-Nazaire... Op.cit.*, page 154.



- Départements du Centre-Ouest
- Départements d'origine des femmes se mariant avec un soldat américain
- Territoires occupés
- Paris et départements de la Seine

Nombre de femmes originaires de ces départements



Hors limites de la carte : 6 femmes originaires des Antilles Néerlandaises, d'Italie et de la Martinique

**Carte 11- Départements d'origine des femmes se mariant avec des soldats américains dans le Centre-Ouest d'après les registres d'état civil des communes.**

Le jour de la cérémonie, outre les époux, d'autres acteurs assistent à l'échange des vœux. Le soldat américain parlant rarement le français, des interprètes sont présents pour traduire l'acte du mariage : « l'époux étant de nationalité américaine et ne parlant pas le français ; les déclarations aux questions posées et les réponses faites, notamment l'affirmation qu'il prenait pour légitime épouse la demoiselle Jeanne Marie Madeleine Renoux ont été traduites en anglais <sup>1320</sup>». Ces interprètes doivent prêter serment de remplir « fidèlement » cette mission. Ils sont bien souvent professeurs d'anglais. Parfois, un interprète est inutile car l'Américain parle « couramment » le français, c'est le cas de Lawrence Christensen, sous-officier de la Marine américaine lors de son mariage le 17 septembre 1918 à Rochefort avec Marguerite Anne Germaine Carduneau, professeur de musique<sup>1321</sup>.

Autres acteurs, les témoins qui ne sont plus perçus à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle comme « un simple aspect administratif de la ritualisation matrimoniale, mais comme un enjeu désormais riche de sens, digne d'un investissement affectif ou stratégique <sup>1322</sup> ». Pour les soldats américains, les témoins sont des hommes de leur régiment, de leur compagnie. Les femmes font appel à leurs parents ou à leur voisinage. En effet, du fait des migrations de 36 % des jeunes femmes de leur département de naissance vers le Centre-Ouest, leur famille ne peut assister à la cérémonie. Par ailleurs, les parents peuvent être consentants mais refuser d'assister au mariage, c'est ce qui se passe pour Marguerite Bichon. Son père perçoit mal cette union, se méfiant de cet étranger. Monsieur Bichon aurait préféré un autre époux pour sa fille, Frank Texier, avec la famille duquel le mariage avait été programmé avant la guerre. Pourtant John Constantine, après avoir été démobilisé en 1919, revient à Aigrefeuille en 1920 pour épouser Marguerite Bichon, probablement une vraie preuve d'un attachement à la jeune française, qui ne convainc toutefois pas le père de la jeune femme. Marguerite Bichon en faisant un autre choix que celui de son père fait partie de ces femmes qui ne sont plus étudiées comme

---

<sup>1320</sup> AD 16, Registre d'état civil des mariages à Angoulême pour l'année 1920, Acte de mariage entre Edward Hayes et Jeanne Marie Madeleine Renoux, 21 juin 1920.

<sup>1321</sup> AD 17, Registre d'état civil des mariages à Rochefort pour l'année 1918, Acte de mariage entre Lawrence Christensen et Marguerite Anne Germaine Carduneau, 17 septembre 1918.

<sup>1322</sup> GOURDON Vincent, « Les témoins de mariage civil dans les villes européennes au XIX<sup>e</sup> siècle : quel intérêt pour l'analyse des réseaux familiaux et sociaux », *Histoire, économie et société*, n°27, février 2008, pages 61-87, page 84.

des « sujets passifs <sup>1323</sup>» par les historiens mais comme des femmes « maîtresses de leurs choix et de leurs destins <sup>1324</sup>».

Il semble que le mariage ne soit qu'un acte civil et non religieux. D'ailleurs, le rite public n'est plus considéré comme un simple acte administratif à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1325</sup>. La cérémonie publique est aussi importante que la célébration religieuse. Cependant, les archives américaines semblent montrer que certains Américains passent devant leur aumônier pour célébrer leur mariage puisque l'historique de la base n°7 montre que le *Chaplain's department* de cette base a célébré quatre mariages entre décembre 1918 et mars 1919<sup>1326</sup>. Cependant, nous ne savons pas si ce sont les mariages entre Américains qui bénéficient de cette bénédiction ou bien les couples franco-américains. Si ce sont ces derniers qui reçoivent la bénédiction du *Chaplain*, nous ne connaissons pas leur identité.

Malheureusement, nous ne disposons pas d'informations sur les lendemains de la cérémonie de mariage concernant notre région d'étude. En revanche, des photographies renfermées au sein du musée de la Première Guerre mondiale de Kansas City aux États-Unis, montrent les festivités de l'après-cérémonie dans la ville de Brest. Une fête est célébrée avec d'autres invités, ce qui nous mène à penser que les unions ne sont pas faites en catimini mais représentent un vrai jour de célébration pour les deux époux, leurs témoins et leur famille.

## 2- Consommer le mariage : naissances et reconnaissances

De ces unions naissent des enfants, mais qui ne sont pas nombreux en France. Nous répertorions 30 naissances entre 1919 et 1921 et 4 reconnaissances. La majorité des naissances ont lieu dans le département de la Charente-Inférieure, elles sont au nombre de 17, nous comptabilisons 9 naissances en Indre-et-Loire, une seule en Charente, 3 dans la Vienne et aucune dans les Deux-Sèvres. Les *Sammies* sont peu au courant des coutumes françaises, c'est donc bien souvent une femme ou un homme ayant assisté à l'accouchement qui déclare l'enfant

---

<sup>1323</sup> ARRIZABALAGA Marie-Pierre, BURGOS-VIGNA Diana, YUSTA Mercedes (ed.), « Introduction : éléments de méthodologie générale pour une approche transnationale du genre », ARRIZABALAGA Marie-Pierre, BURGOS-VIGNA Diana, YUSTA Mercedes (ed.), *Femmes sans frontières : stratégies transnationales féminines face à la mondialisation (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Bern, Peter Lang, 2011, pages 1 à 31, page 2.

<sup>1324</sup> *Ibid.*, page 2.

<sup>1325</sup> GOURDON Vincent, « Les témoins de mariage civil... », art. cit., page 85.

<sup>1326</sup> NARA, 120 2736/2740, « Description de certaines installations (services à l'arrière) rédigée à l'attention du Maréchal Pétain et des officiers qui l'accompagnent », AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters.

aux services de l'état civil. Les quatre reconnaissances, 2 en Charente-Inférieure et 2 en Indre-et-Loire ne sont pas toujours issus du fruit de l'amour entre une Française et un Américain, ce dernier peut décider de reconnaître un enfant qui n'est pas le sien et qui est né quelques années avant son arrivée sur le sol français.

Aux États-Unis, nous comptons 147 naissances, ce chiffre est plus important que celui des naissances franco-américaines en France. Cela s'explique par la date de départ des couples vers les États-Unis qui s'effectue quelques mois seulement après l'union. De l'amour entre Marguerite et John Constantine naît un fils en 1921 à Greenwood, qui suite au décès de ses parents, est élevé par ses grands-parents maternels. Il reçoit du « Bureau des vétérans » américain une pension de 20 dollars par mois du 26 juin 1925 jusqu'à ses 18 ans ou jusqu'à son mariage. Il n'est pas rare de croiser dans le recensement américain les noms de ces enfants plusieurs années après leur naissance montrant ainsi leur présence durable sur le sol américain. La question à se poser est de savoir si ces enfants entretiennent des liens avec leur famille française, s'ils entreprennent des voyages en France. Tout comme les unions, le sujet de ces naissances est à replacer sur un temps plus long de l'histoire du conflit et de l'histoire migratoire transatlantique. En effet, étudier le devenir de ces enfants permettrait de comprendre comment ils s'approprient les deux cultures ou bien seulement celle d'un des deux parents. Le choix du prénom, neutre ou marqué, mais également la langue transmise sont des révélateurs du choix identitaire que les parents donnent à leurs enfants.

### C) Une « charmante épidémie <sup>1327</sup> »

Les historiens du premier conflit mondial, au premier rang desquels Emmanuel Debruyne ou James Conolly<sup>1328</sup>, n'hésitent pas pour évoquer cette présence américaine à parler d'« occupation amie ». Cependant, cet oxymore correspond-il à la vision des contemporains sur ces amours franco-américaines ?

---

<sup>1327</sup> *La Touraine Républicaine*, 24 juin 1918.

<sup>1328</sup> CONOLLY James, DEBRUYNE Emmanuel, JULIEN Élise, MEIRLAEN Matthias (dir.), *En territoire ennemi 1914-1949. Expériences, occupations, transferts, héritages*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018, pages 25-28 et 175-178.

## 1- Des « poules » et des « coqs <sup>1329</sup>»

La nouvelle d'un mariage entre un Américain et une Française ne fait jamais les gros titres de la presse locale, sauf lorsqu'un membre fondateur du *Welcome club* de Niort marie sa fille à un Américain<sup>1330</sup>. Tout au plus, la rubrique annonçant les mariages dans la presse indique ceux des Américains mais sans les distinguer des unions franco-françaises. En revanche, les journalistes, observateurs de ces unions n'hésitent pas à critiquer ces couples qui s'épousent trop vite, sans bien se connaître et sans se comprendre puisque leurs langues maternelles sont différentes. Selon *La Touraine Républicaine*, « en quelques jours, ils ont jugé une jeune fille, et ils l'épousent en quarante-huit heures », même si la différence de langue « n'est pas un obstacle pour l'expression des sentiments <sup>1331</sup>». Georges Delamarre appelle donc à la plus grande vigilance de la part des Américains à choisir des femmes aux « vertus françaises bon teint », sinon selon le journaliste, « le prestige de la Française diminuera singulièrement dans les esprits d'Amérique et ce sera la fin du dicton de là-bas qui assure qu'après la mort « l'âme d'un Américain passe par la France avant d'aller au Paradis<sup>1332</sup> » ». Pour Gabriel Bougonard, journaliste rochelais au journal *La Charente-Inférieure*, « certaines se présentent sous les apparats de veuves qui ne demandent qu'à être consolées. D'autres revêtent des costumes de demi-deuil. Ce sont des veuves joyeuses <sup>1333</sup>». Les veuves de guerre sont considérées comme « infidèles à la mémoire de leurs époux <sup>1334</sup>» si elles se remarient. Daté du mois d'octobre 1917, l'article montre que cet « empressement <sup>1335</sup>» des femmes étonne les observateurs. Selon ces derniers, les Américains sont une « Toison d'or » et les femmes deviennent Jason prêt à tout pour capturer ce graal. L'« effet produit chez nos gentes dames [...] à la présentation de ces beaux hommes, forts et élégants qui avec une gentry remarquable leur firent l'honneur d'un accueil charmant <sup>1336</sup>» ne plaît pas à tout le monde.

Les termes employés par Gabriel Bougonard et Georges Delamarre et les métaphores utilisées, illustrent bien le statut d'écrivain revendiqué par ces notables de province. Ces deux hommes rédigent des chroniques dont l'objectif est de « bâtir une mise en scène <sup>1337</sup>», de « créer

---

<sup>1329</sup> *La Charente-Inférieure*, 24 octobre 1917.

<sup>1330</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 19 janvier 1919.

<sup>1331</sup> *La Touraine Républicaine*, 24 juin 1918.

<sup>1332</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 24 et 25 juin 1918.

<sup>1333</sup> *La Charente-Inférieure*, 24 octobre 1917.

<sup>1334</sup> BEAUPRÉ Nicolas, *Les grandes guerres... Op.cit.*, page 202.

<sup>1335</sup> *La Charente-Inférieure*, 24 octobre 1917.

<sup>1336</sup> *Ibid.*

<sup>1337</sup> DELPORTE Christian, *Les journalistes... Op.cit.*, page 56.

une atmosphère <sup>1338</sup>». Pour le chroniqueur, ce qui compte, c'est de « façonner le papier le plus brillant, le plus polémique, le plus spirituel, le plus impertinent, car son souci primordial reste l'écriture <sup>1339</sup>». De plus, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la chronique devient de plus en plus une « fantaisie, une familière manière de récit dialogué qui tisse un lien affectif fort entre l'auteur et le lecteur <sup>1340</sup>».

Gabriel Bougonard moque ces amours et compare les Rochelaises à des poules notamment dans un article publié en octobre 1917 dans *La Charente-Inférieure*<sup>1341</sup>. Ici le journaliste emploie le terme de « poules » pour désigner les Rochelaises et le terme de « coqs » pour qualifier les Américains. Pour Gabriel Bougonard, « les poules jusqu'à présent, vivaient en paix et le public aussi, mais voilà que surviennent de nouveaux coqs. Ce sera fatalement la guerre dans la basse-cour. Et dire qu'il y a des gens qui traînent la misère <sup>1342</sup>». Cette image est d'ailleurs reprise sur des supports à diffusion plus large, comme les cartes postales. L'article est sévère pour les femmes, ironique et plein de moquerie. Ces observateurs sont des hommes qui exagèrent peut-être l'attirance des Françaises pour les Américains et ce « trust des Américains<sup>1343</sup> », puisqu'au regard des chiffres totaux, les mariages franco-américains sont peu nombreux. En effet, au vu du faible pourcentage que ces mariages représentent face au nombre total de mariages, ces propos paraissent exagérés puisque peu de femmes semblent réellement attirées à franchir le cap avec un Américain. Cependant, ces observateurs formulent un étonnement de la population face à ce phénomène ponctuel. La part d'hommes jeunes est plus importante du côté américain que du côté français dans les communes du Centre-Ouest. Bruno Marnot utilise d'ailleurs le terme de « sur-masculinité chronique <sup>1344</sup> » de cette population étrangère en France durant le conflit. Le taux de masculinité dans la population immigrée est toujours important<sup>1345</sup>. Par ailleurs, ces observateurs commentent davantage les flirts franco-américains. En effet, outre les unions, les amours de « passage », plus difficiles à comptabiliser faute de traces laissées dans les archives locales, constituent probablement la majorité de ces

---

<sup>1338</sup> *Ibid.*

<sup>1339</sup> *Ibid.*, page 57.

<sup>1340</sup> *Ibid.*

<sup>1341</sup> *La Charente-Inférieure*, 24 octobre 1917

<sup>1342</sup> *Ibid.*

<sup>1343</sup> *Ibid.*

<sup>1344</sup> Terme employé par Bruno Marnot à l'occasion du séminaire du CRHIA « Sociétés plurielles : la grande ville, laboratoire de la pluralité », jeudi 4 février 2016, université de La Rochelle. La conférence de Bruno Marnot portait sur « Le quartier portuaire comme espace cosmopolite au temps des ports industriels (vers 1850-vers 1950) : l'exemple de Bordeaux ».

<sup>1345</sup> NOIRIEL Gérard, *Le creuset français...Op.cit.*, page 198.



échanges intimes. Les « fréquentations <sup>1346</sup> » ou « flirts » sont fréquents à l'aube de la Première Guerre mondiale et représentent aussi bien pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes un moment d'amusement et d'initiation avant le mariage.



**Illustration 7- Carte postale humoristique qui présente les Rochelaises comme des poules, mars 1919<sup>1347</sup>.**

*La Touraine Républicaine* oscille souvent entre condamnation de ces unions trop rapides et adhésion à cet enthousiasme qui marque l'amitié de deux nations. Le journal considère ces mariages comme « plus ou moins sérieux » mais se félicite d'un « bon nombre d'alliances entre familles françaises et américaines » et assure que « la Touraine leur conservera une profonde sympathie <sup>1348</sup> ». Cette ambivalence est décrite par William Campbell, alias William March, soldat dans la Marine américaine pendant le premier conflit mondial. Cet ancien soldat a écrit un roman sur les soldats américains durant cette guerre, publié en 1933 et mettant en scène

<sup>1346</sup> SOHN Anne-Marie, *Du premier baiser à l'alcôve...Op.cit.*, page 207.

<sup>1347</sup> AD 17, 14 FI 307.

<sup>1348</sup> *La Touraine Républicaine*, 2 septembre 1919.

113 soldats de la Compagnie K. William March raconte la vie quotidienne des *Sammies* sur le front et à l'arrière. Nous suivons par exemple l'histoire d'Harry Waddell qui lors d'un quartier libre rencontre une jeune Française avec qui il commence à entretenir une relation charnelle consentie. Cependant : « tout à coup elle [l'a] repoussé comme si elle avait peur de quelque chose, et au même moment [il a] vu un homme qui [les] regardait de l'autre côté de la clôture. La fille s'est mise à pousser des cris et à [lui] donner des coups avec sa branche. [Il a] sauté par-dessus la clôture et détalé sur la route, mais l'homme [lui a] couru après, il criait en agitant une bêche. Alors d'autres personnes l'ont rejoint, des hommes et des femmes, tous à [le] poursuivre armés de bâtons et de fourches. Ils ont fini par [le] coincer complètement, et [il n'a] plus bougé<sup>1349</sup> ». Si cette mésaventure prête à sourire, elle dit beaucoup sur l'ambiguïté des relations avec les Américains pour les jeunes filles et leur famille. Les femmes semblent partagées entre attirance et besoin de suivre les règles de bonne moralité. Les familles quant à elles ne souhaitent pas voir leurs filles déshonorées par un étranger, même si celui-ci est un soldat allié, qui plus est américain. Cette double position illustre bien la façon dont sont perçus les amours et les mariages franco-américains par les autorités françaises.

En effet, Yves-Henri Nouailhat va jusqu'à parler de « mode » du mariage franco-américain<sup>1350</sup>, mais diversement accueillie dans l'opinion publique ainsi que parmi les autorités françaises et américaines. Les autorités françaises voient dans ces mariages le symbole d'une union entre les deux nations<sup>1351</sup>, mais on craint tout de même que les Américains ne fréquentent des jeunes filles ayant une bonne moralité, en les contaminant avec une maladie vénérienne. Au contraire, l'abbé Servant se réjouit de ces amours et y voit le moyen de créer une nouvelle « race ». Selon lui, « l'infusion d'un sang nouveau fortifierait la race française », l'apport américain peut donner aux Français « cet esprit d'initiative dans l'industrie et le commerce qui nous fait défaut<sup>1352</sup> ». Cette idée de nouvelle « race » se retrouve dans un article de *La Touraine Républicaine* pour qui « de ces unions sortira une race nouvelle, ardente, vigoureuse <sup>1353</sup> ». Il existe donc un imaginaire autour de ces mariages mixtes, du croisement de ces deux amants d'origine différente<sup>1354</sup>.

---

<sup>1349</sup> MARCH William, *Compagnie K*, Paris, Gallmeister, 2013, pages 87-88. Traduit de l'Américain par Stéphanie Levet.

<sup>1350</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains...* *Op.cit.*, page 216.

<sup>1351</sup> CAPDEVILA Luc (dir.), *Hommes et Femmes dans la France en guerre...* *Op.cit.*, page 167

<sup>1352</sup> AD 86, 1 J 1539, Journal de guerre de l'abbé Servant, 24 août 1918.

<sup>1353</sup> *La Touraine Républicaine*, 24 juin 1918.

<sup>1354</sup> Cette idée a été débattue lors du colloque « Mariages mixtes et métissage dans l'histoire, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle », Université Paris 8, organisé par l'Institut universitaire de France, le Centre d'histoire de Sciences Po et le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, 4 au 6 décembre 2017.

Ces mariages mixtes et cette attirance des Françaises pour les Américains sont mal perçus par les Français qui combattent sur le front. Les Poilus voient les *Sammies* de l'arrière comme des concurrents sérieux, ce qui suscite de la rage et du mépris de la part du combattant français. Celui-ci se rend compte que la vie continue sans lui qui se bat au front. Les Françaises ne les attendent pas, elles s'amuse<sup>nt</sup> tandis qu'eux combattent pour justement défendre ce foyer qu'ils souhaitent tant rejoindre. Pour ces hommes « le combat pour la nation féminisée était [un] devoir sacré <sup>1355</sup> ». Yves-Henri Nouailhat parle de « dépit », de « jalousie » des soldats français, d'un « orgueil blessé <sup>1356</sup> ». Ici, c'est toute la virilité mise en scène dans la guerre qui doit justifier l'attirance des femmes. Selon les Poilus, c'est sur eux que doit se porter toute l'attention car ils sont les hommes virils qui portent l'uniforme, les armes. Les Américains ne sont arrivés que tardivement sur le front et sont peu formés, ils savent moins se battre. Pourtant, selon Stéphane Audoin-Rouzeau, cette guerre est de nature à « démystifier jusqu'à la racine le stéréotype de la virilité guerrière<sup>1357</sup> ». Ce conflit change la façon de mener le combat puisque les hommes ne sont plus debout face à l'ennemi mais couchés, recroquevillés. La Grande Guerre ébranle « l'esthétique héroïque du combat et le modèle sacralisé du guerrier viril <sup>1358</sup> ». Les uniformes ne sont plus aussi prestigieux, perdant leurs couleurs et les soldats se retrouvent impuissants face au feu. L'estime de soi s'effondre. Dans cette guerre, l'image de l'homme est atteinte par la perte d'un bras ou d'une jambe, voire des deux. Toutefois, pour l'historien George Mosse, la Première Guerre mondiale ne détruit pas le mythe viril du guerrier, le conflit le renforce même. La virilité pendant la Grande Guerre « s'est lue dans [la] capacité à affronter le combat et la peur, à faire face au risque de l'atteinte corporelle, à supporter la blessure, l'agonie, la mort<sup>1359</sup> ». Pendant la Première Guerre mondiale, « la population masculine s'était pleinement appropriée la fonction combattante et l'avait élevée sur l'autel de l'excellence de la virilité <sup>1360</sup> ». Or, les Américains du Centre-Ouest ne combattent pas, ils n'ont

---

<sup>1355</sup> ROBERTS Mary-Louise, « La guerre est-elle seulement une affaire d'hommes ? », CABANES Bruno, *Une histoire de la guerre... Op.cit.*, pages 316-326, page 317.

<sup>1356</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains... Op.cit.*, page 215 et 216.

<sup>1357</sup> AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « Armées et guerre : une brèche au cœur du monde viril ? » dans CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire de la virilité. La virilité en crise ? XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2011, page 201-225, page 201.

<sup>1358</sup> MAZUREL Hervé, « Le corps à l'épreuve », CABANES Bruno, *Une histoire de la guerre... Op.cit.*, pages 409-422, page 414.

<sup>1359</sup> Propos de George Mosse repris par AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, dans « Armées et guerre : une brèche au cœur du monde viril ? » dans CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire de la virilité. La virilité en crise ? XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2011, page 201-225, page 201 ; MOSSE George, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997.

<sup>1360</sup> CAPDEVILA Luc, « L'identité masculine et les fatigues de la guerre (1914-1945) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°75, mars 2002, pages 97-108, page 98.

donc aucun mérite aux yeux des Poilus. D'autant que leur statut de non-combattant et donc leur manque de blessure ne peut leur procurer cette preuve du « sacrifice », d'« héroïsme » et de « courage » face aux souffrances endurées lors des combats<sup>1361</sup>. De ce fait, les femmes doivent prouver leur gratitude en étant tendre et pleine d'amour lors des permissions des soldats français. Mais ce prestige de l'uniforme diminue au fur et à mesure du temps et la guerre est aussi une épreuve pour les femmes qui affrontent le célibat, la souffrance de la séparation ou la disparition d'un être cher.

L'ensemble des relations avec des étrangers est critiqué par les observateurs locaux. Gabriel Bougonard voit les Rochelaises comme des femmes prêtes à remplacer les hommes partis au front par toutes les nationalités qui passent par la cité rochelaise : « d'abord, des affinités électives entraînaient nos belles de nuit vers des Belges nouveaux venus. Ceux-ci furent dégoûtés de leur trône d'amour par les Anglais. Les Tchèques eurent une vogue passagère. Aujourd'hui, ces dames ont aiguillé leur cœur vers le pays étoilé<sup>1362</sup> ». Une pointe de jalousie et presque de reproche se lisent dans ces lignes, mais surtout, les propos de Gabriel Bougonard sont le reflet de représentations genrées. En effet, il ne s'agit pas seulement des paroles d'un observateur local mais d'une pensée masculine plus générale. Cette parole d'homme présente les femmes comme des séductrices, légères et sans vertu. Une autre idée se lit dans cet article, celle d'une « crainte non seulement qu'une sexualité débordante [des femmes] soit ravivée<sup>1363</sup> » mais également d'une émancipation féminine relative au temps de la guerre. La tutelle masculine étant moins présente, la femme peut mener elle-même sa vie quotidienne et sa sexualité.

Pour Georges Delamarre, toute la faute n'en revient pas aux femmes : les Américains sont également prêts à tout pour séduire les Françaises, sans que cela ne soit entièrement de leur responsabilité. En effet, le journaliste raconte dans sa chronique l'histoire d'un homme qui, lors d'un déjeuner en compagnie de son épouse dans un restaurant, fut surpris par le sans-gêne dont font preuve les Américains. Cet homme s'aperçoit qu'un Américain « faisait tranquillement de l'œil à [sa] femme et, par une mimique à peine discrète, s'efforçait de lui traduire l'impression qu'elle exerçait sur son tempérament<sup>1364</sup> ». Le journaliste s'interroge : est-

---

<sup>1361</sup> RASMUSSEN Anne, « Blessures et blessés », CABANES Bruno, *Une histoire de la guerre...Op.cit.*, pages 438-452, page 439.

<sup>1362</sup> *La Charente-Inférieure*, 24 octobre 1917

<sup>1363</sup> LENNE-SERRET Marie-Danièle, « « Filles-mères » et assistance publique dans les Deux-Sèvres. Pouvoir, genre, régulation », mémoire de master 2, Université d'Angers, sous la direction de Pascale Quincey-Lefebvre, 2015, page 165.

<sup>1364</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 1<sup>er</sup> février 1918.

ce par pure naïveté ou par effronterie que cet Américain agit de la sorte ? Il décrit surtout une attitude décriée par les populations du Centre-Ouest dans laquelle les Américains arrivent en territoire conquis, ayant l'image d'un pays où les femmes sont faciles et les mœurs dissolues. Georges Delamarre ne reproche cependant pas leur attitude aux Américains, selon lui la faute en revient aux Français, « si nous affichions un peu moins notre goût pour les mœurs hardies et les choses grivoises, si notre théâtre et notre littérature racontaient moins d'histoires de petites femmes, les étrangers ne seraient pas tentés de considérer Paris comme un promenoir de music-hall <sup>1365</sup>», propos conservateurs tenus par un notable de province. Les stéréotypes véhiculés aux États-Unis sont donc responsables de cette image des mœurs débridées des Françaises, « ils [les Américains] ne savent pas ce qu'ils font, mais sont en droit de croire qu'ils se conduisent le plus élégamment du monde en se conformant aux manuels de libertinage que, depuis vingt ans, sous prétexte d'art et de mode, nous ne cessons de leur envoyer directement chez eux <sup>1366</sup>». C'est pour ces raisons que les soldats se montrent « très hardis <sup>1367</sup> » envers les Françaises.

Côté américain, l'opinion publique américaine ne voit pas d'un bon œil ces mariages. En effet, selon les Américains restés au pays, les Françaises, après plusieurs années de guerre, sont démoralisées et voient en l'Amérique une chance d'avoir une vie meilleure. Les Américains craignent d'envoyer leurs hommes en France car ils voient les femmes comme un danger : après plusieurs années sans hommes, elles ne peuvent que se jeter sur les Américains<sup>1368</sup>. Les Européennes à leurs yeux sont des femmes dévergondées, comme le soulignent de nombreuses chansons dans lesquelles ces femmes sont décrites comme des filles faciles, attirées par les Américains. Plusieurs partitions sont consultables en ligne dans les fonds de la *Library of Congress*, comme *I'm crazy over every girl in France*, composée en 1917 par Pete Wendling et Jack Wells, ou encore *Wee, wee, Marie (will you do zis for me)*, écrite en 1918 par Fred Fisher ou bien *You're so cute soldier boy* composée par Anatole Friedland en 1918<sup>1369</sup>. La création de chansons populaires pour maintenir le moral des troupes existe également dans les rangs des armées françaises ou encore britanniques<sup>1370</sup>. Si certaines sont purement patriotiques, d'autres expriment les sentiments des soldats sur leur vie sur le front mais aussi

---

<sup>1365</sup> *Ibid.*

<sup>1366</sup> *Ibid.*

<sup>1367</sup> SHD Vincennes, 17 N 47-3, Contrôle postal du mois de mars 1918.

<sup>1368</sup> FAULKNER Richard, *Pershing's Crusaders... Op.cit.*, pages 618-619.

<sup>1369</sup> « Je suis fou de chaque Française », « Wee, wee, Marie (ferais-tu ceci pour moi) », « Tu es tellement mignon soldat ».

<sup>1370</sup> SIMON-CARRERE Anne, *Chanter la Grande Guerre : Les « Poilus » et les femmes (1914-1919)*, Paris, Champ-Vallon, 2014 ; MULLEN John, *La Chanson Populaire en Angleterre pendant la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, L'Harmattan, 2012.

sur les changements de rôle homme/femme à l'arrière. Les chansons des paroliers américains sont également centrées sur le patriotisme, la masculinité<sup>1371</sup>, le combat mais aussi sur les rencontres intimes. Chacune décrit des rencontres entre une Française, bien souvent une Parisienne, Marie rencontrée dans les rues de Montmartre et un soldat américain perdu dans une ville dont il ne connaît pas la langue. La femme est tout de suite séduite par le *Sammy* dont le bel uniforme kaki suffit pour faire succomber toutes les Françaises. *You're so cute soldier boy* raconte d'ailleurs l'attraction que provoquent ces nouveaux uniformes. Désormais, les femmes ne se soucient plus du physique de l'homme, le seul fait qu'il soit Américain séduit la Française. Richard Faulkner a recensé trois autres chansons, plus grivoises qui évoquent davantage les relations sexuelles tarifées avec les femmes. Ainsi, *The Mademoiselle of Armentières*, *Bang Away on Lulu* et *Bon soir ma Cherie* apportent des éléments de compréhension sur l'attitude des soldats américains envers les Françaises. Ces chansons reflètent « l'attitude misogyne et le manque de respect pour les femmes <sup>1372</sup>» de ces soldats. L'historien va plus loin et indique que par ces mélodies sans équivoque, les Américains affirment leur supériorité morale sur les Français.

L'armée américaine fait donc passer des examens médicaux aux jeunes mariées pour vérifier qu'elles ne sont pas contaminées par les maladies vénériennes avant d'embarquer vers les États-Unis. Elles doivent également jurer qu'elles sont d'une réputation respectable. Par ailleurs, pour l'armée américaine, outre la méfiance envers ces jeunes femmes, c'est leur transport qui pose un vrai problème. Il est déjà très difficile de trouver des bateaux pour ramener les hommes, cela s'avère donc encore plus compliqué avec des passagères supplémentaires, elles sont perçues comme des charges pour l'armée. Les autorités américaines tentent donc d'interdire ces mariages, tentatives vaines puisqu'il n'existe aucune loi ou règle les interdisant. L'armée veut tout de même décourager ceux qui veulent se marier, par exemple, en ne donnant pas l'autorisation aux hommes de se marier ou en menant à travers les journaux, une campagne de propagande anti-mariage<sup>1373</sup>.

Cette image des femmes françaises vénales, séduites facilement par l'argent facile est de nouveau activée durant le second conflit mondial. L'historienne Mary-Louise Roberts, qui s'intéresse aux rapports intimes entre Françaises et Américains entre 1939 et 1945 en

---

<sup>1371</sup> GIER Christina, *Singing, Soldiering, and Sheet Music in America During the First World War*, Lanham, Lexington, 2016, pages 173-189.

<sup>1372</sup> FAULKNER Richard, *Pershing's Crusaders...Op.cit.* pages 394-396.

<sup>1373</sup> MEIGS Mark, *Op.cit.*

Normandie, plus particulièrement au Havre, a ainsi démontré que les *GI's* arrivant en France pendant la Seconde Guerre mondiale ont dans la tête les aventures amoureuses et sexuelles de leurs pères du temps de la Première Guerre mondiale, installant ainsi des stéréotypes tenaces dans les mentalités américaines<sup>1374</sup>. Le premier conflit mondial a « amené toute une génération d'hommes à voir la France comme le pays du vin, des femmes et des chansons <sup>1375</sup>».

Certaines ne partent jamais vers les États-Unis et d'ailleurs ne voient pas leur amour pour les *Sammies* se concrétiser par un mariage. Ce genre de situation est également moqué par les observateurs locaux et notamment lors du départ des Américains de la ville de Poitiers. Pour *L'Avenir de la Vienne*, un journaliste réalise un reportage sur le départ des alliés depuis la gare de la ville et interroge plusieurs témoins. Cet article se présente comme une pièce de théâtre où chaque personnage clef du conflit a un rôle : on retrouve ainsi le commerçant, le cafetier ou la femme éplorée et abandonnée par son amant, « une petite bourgeoise » qui regrette que l'Américain qui lui faisait la cour ne lui ait pas dit « au revoir », c'est pour elle, « la plus grande désillusion de [sa] vie<sup>1376</sup> ». D'autres femmes font des « adieux discrets » et voient « s'envoler de douces illusions et de folles espérances d'hyménée ».

## 2- Vivre l'amour avec un soldat afro-américain

L'amour avec un soldat afro-américain est peu perceptible dans les sources, ce qui rend impossible de dresser un portrait de ces couples. Selon l'historien américain Mark Meigs, les soldats afro-américains n'ont pas de relations amoureuses avec des femmes françaises car il est difficile pour eux de les approcher<sup>1377</sup>. Les autorités alliées cherchent à éviter ces relations intimes par crainte de ce qui peut se passer une fois de retour aux États-Unis. D'ailleurs, selon Mark Meigs les tentatives d'interdiction de mariages sont plus fortes là où des soldats afro-américains sont stationnés. Les stéréotypes autour de la sexualité de ces derniers sont tenaces dans l'armée américaine et perdurent durant le second conflit mondial. Les soldats afro-américains ont une « sexualité indomptable <sup>1378</sup>». Pour d'autres historiens comme

---

<sup>1374</sup> ROBERTS Mary Louise, *Des GI's et des hommes. Amours, viols et prostitution à la Libération*, Paris, Seuil, 2014

<sup>1375</sup> *Ibid*, page 63.

<sup>1376</sup> *L'Avenir de la Vienne*, « Good-bye Sammies ! », 3 juillet 1919

<sup>1377</sup> MEIGS Mark, *Op.cit.*

<sup>1378</sup> VAN GALEN LAST Dick, *Des soldats noirs dans une guerre de blancs (1914-1922). Une histoire mondiale*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2015, page 83.

Luc Capdevila des relations et même des mariages existent mais sont très mal vus par l'état-major américain qui craint une remise en cause de la politique ségrégationniste pratiquée aux États-Unis<sup>1379</sup>. Les autorités françaises réagissent-elles de la même façon avec les soldats noirs américains ? À priori non, puisqu'ils sont avant tout Américains avant d'être noirs lorsqu'il s'agit d'unir les deux nationalités. En effet, un soldat américain n'est pas mauvais puisqu'il est un sauveur. En revanche, lorsqu'un soldat américain noir porte atteinte physiquement aux personnes, il est avant tout noir avant d'être Américain. De notre côté, nous n'avons pas rencontré de mariages entre une habitante du Centre-Ouest et un soldat noir américain.

Les relations avec les soldats noirs américains ne sont pas les seules qui préoccupent les autorités françaises. Celles-ci n'apprécient pas non plus les mariages entre les Françaises et les coloniaux et interdisent toute relation sexuelle avec ces derniers. Les coloniaux sont considérés comme des rivaux sexuels<sup>1380</sup>, mais surtout, on craint les conséquences après le conflit. Tout comme les Américains, les autorités françaises craignent le métissage et l'égalitarisme. Ces relations portent atteinte au prestige de la femme française alors que cette dernière incarne la « pureté nationale <sup>1381</sup> ». Des mesures sont donc prises pour limiter au maximum les contacts, par exemple les permissions sont interdites, la censure postale est instaurée, des rumeurs sur les maladies vénériennes portées par les soldats coloniaux sont véhiculées. Une politique de ségrégation se met donc en place<sup>1382</sup>. Pourtant certains coloniaux et notamment ceux travaillant pour la Défense nationale dans les usines de guerre parviennent à se marier avec des femmes françaises. Cette sexualité des coloniaux constitue aujourd'hui un champ de recherche notamment étudié par Laurent Dornel. Ce dernier a répertorié une quinzaine de mariages en France entre des Françaises et des ouvriers chinois et 120 avec des Nord-Africains<sup>1383</sup>. Pourtant, une série d'instructions ministérielles sont mises en place en France pour empêcher ces relations par exemple en dissuadant les femmes de se marier en jouant sur la peur de leur future vie, dans une cabane à l'état de sauvage. Toute une étude spécifique reste donc à faire et de nombreux fonds d'archives sont encore à dépouiller ou à relire avec d'autres problématiques, pour tenter

---

<sup>1379</sup> CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle (dir.), *Hommes et Femmes...Op.cit.*, page 167.

<sup>1380</sup> *Ibid.*

<sup>1381</sup> VAN GALEN LAST Dick, *Op.cit.*, page 81.

<sup>1382</sup> DORNEL Laurent, REGNARD Céline (dir.), *Des bras au service de la France. Les travailleurs chinois de la Grande Guerre*, Paris, Les Indes Savantes, 2019.

<sup>1383</sup> DORNEL Laurent, « Quand les Français ont découvert les travailleurs coloniaux et chinois », conférence donnée dans le cadre du colloque « Les sociétés françaises en guerre. Nouveaux regards, nouvelles approches. 1914-1918 », Bordeaux, 16 et 17 novembre 2017.



d'obtenir des chiffres des unions, des cohabitations et de dresser un portrait des couples qui unissent un soldat afro-américain et une Française.

## D) Partir, rester, divorcer

### 1- Partir pour le Nouveau Monde

Que se passe-t-il une fois le mariage célébré ? Doit-on simplement s'arrêter à ce « phénomène statistique relativement marginal<sup>1384</sup> » ? Ne faut-il pas, pour analyser ces unions, élargir le champ de l'analyse, pour comprendre l'aventure que cela représente pour les jeunes Françaises ?

Nancy Green a étudié le phénomène migratoire des femmes et indique que pendant de nombreuses années, les historiens se sont avant tout penchés sur les migrations des hommes. Dans les années 1970, les migrations féminines se font une place dans l'historiographie, c'est essentiellement la figure des « suiveuses », celles qui suivent leurs époux qui émigrent, qui sont étudiées. Il s'agit ici d'apporter de nouveaux éléments à l'histoire de ces migrations féminines, à cette « trajectoire féminine de migration<sup>1385</sup> », à l'instar des travaux initiés par Marie-Pierre Arrizabalaga<sup>1386</sup>. Le sujet des « stratégies féminines<sup>1387</sup> », du départ de ces femmes et leur nouvelle vie américaine intéresse peu les historiens de la Première Guerre mondiale qui arrêtent leurs recherches à l'hexagone, limitant ainsi la portée de cette migration. Peu d'études « privilégient une approche transnationale<sup>1388</sup> » des « actions et mobilisations<sup>1389</sup> » des femmes migrantes. Il s'agit d'un angle mort de l'historiographie de la Grande Guerre.

Une fois mariée, la jeune Française obtient la nationalité américaine. En effet, depuis la promulgation du Code Civil en 1804, une Française perd automatiquement sa nationalité en

---

<sup>1384</sup> LE GALL Erwan, *Saint-Nazaire... Op.cit.*, page 153.

<sup>1385</sup> LE BAIL Hélène, « L'envolée des mariages mixtes : une trajectoire féminine de migration », *Hommes et migrations*, n°1302, 2013, pages 74-75.

<sup>1386</sup> ARRIZABALAGA Marie-Pierre, BURGOS-VIGNA Diana, YUSTA Mercedes (ed.), *Femmes sans frontières : stratégies transnationales féminines face à la mondialisation (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Bern, Peter Lang, 2011 et ARRIZABALAGA Marie-Pierre, *Immigration, intégration, genre. Une communauté française en Californie, 1880-1940*, Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), histoire et civilisation des États-Unis, Université de Paris 1, Panthéon – Sorbonne, garant : Annick Foucrier, 2015.

<sup>1387</sup> ARRIZABALAGA Marie-Pierre, BURGOS-VIGNA Diana, YUSTA Mercedes (ed.), « Introduction », *Op.cit.*, page 2.

<sup>1388</sup> *Ibid.*, page 1.

<sup>1389</sup> *Ibid.*

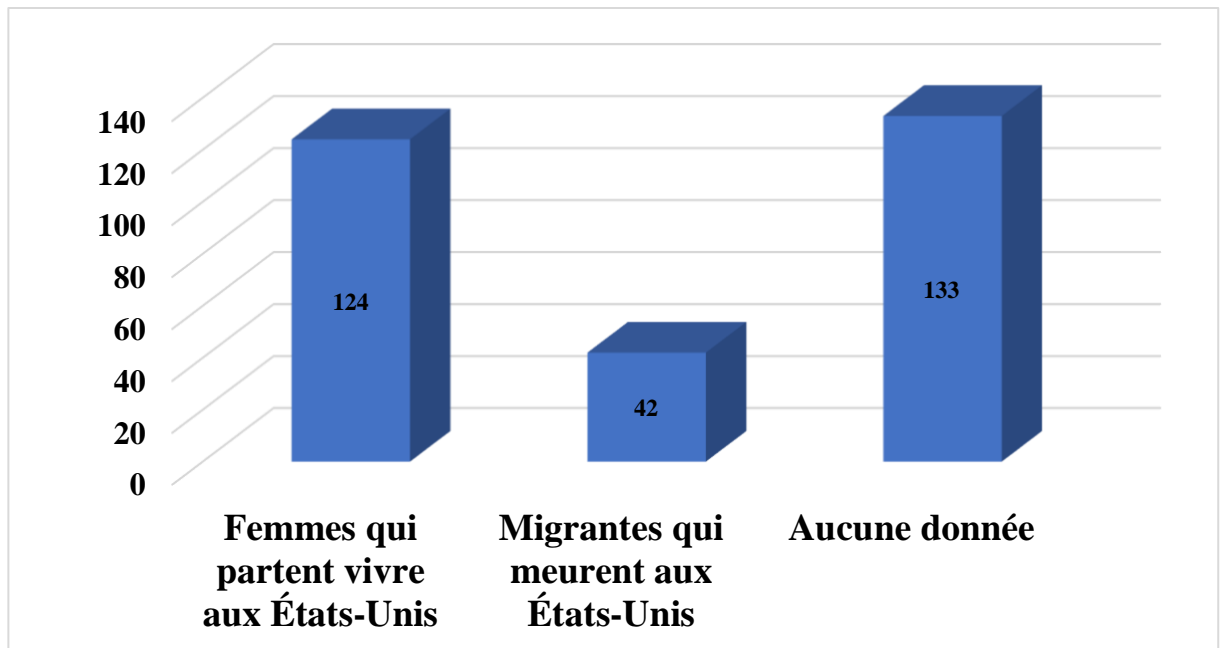
épousant un étranger. Il faut attendre la loi du 10 août 1927 pour qu'une femme conserve sa nationalité française lors de son mariage avec un étranger, sauf si elle souhaite acquérir celle de son époux. Les Françaises mariées à des soldats américains se voient donc contraintes de faire la demande d'une carte d'identité, afin de pouvoir circuler sur le sol français, comme le stipule le décret du 2 avril 1917. Cette carte d'identité d'étranger est délivrée par le préfet et doit être possédée par tout étranger de plus de quinze ans qui doit séjourner plus de quinze jours en France. La carte doit être visée à chaque changement de résidence pour contrôler la présence et le déplacement des étrangers sur le territoire. D'ailleurs, les fonds préfectoraux des archives départementales regorgent de demandes de cartes d'identité de la part de ces jeunes Françaises qui ont obtenu la nationalité américaine par le mariage.

Cinq mille Européennes partent pour les États-Unis<sup>1390</sup>. Dans la majorité des cas, les couples quittent donc le sol français pour vivre outre-Atlantique. Pour suivre leur piste, il faut se pencher sur les archives américaines. Cela permet à l'historien de décaler son regard et de se plonger dans une histoire familiale. Nous avons donc consulté les registres de recensement de la population de 1920, 1930, et 1940, ainsi que les index des tombes des différents cimetières du continent américain. Ces deux données permettent de dresser un tableau de la vie américaine de la jeune Française, de son arrivée sur le sol américain jusqu'à son éventuel décès aux États-Unis.

Grâce à ces sources, nous savons que 124 femmes partent vivre aux États-Unis après la célébration de leur union. 42 d'entre elles meurent aux États-Unis, ce qui tend à laisser penser à une bonne intégration au sein du pays. De plus, cela se confirme si lors de la mort de l'époux avant celui de sa femme, cette dernière reste vivre aux États-Unis. Pour les autres, nous perdons leurs traces dans les registres de recensement américains soit après 1920 ou plus généralement après 1930. Par ailleurs, nous ne disposons d'aucune donnée pour 133 femmes. Nous ne savons pas si elles partent aux États-Unis, si elles restent dans le Centre-Ouest, si elles divorcent de leur nouvel époux. Après le conflit, nombreuses sont les femmes, notamment les réfugiées belges, qui repartent vivre dans leur pays d'origine, il faudrait donc consulter les sources belges pour connaître le devenir de ces couples.

---

<sup>1390</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 619.



**Graphique 5- Devenir des femmes se mariant avec un soldat américain dans le Centre-Ouest entre 1917 et 1921 d'après les registres de recensement américains et les registres d'état civil du Centre-Ouest.**

Avant d'embarquer pour les États-Unis, la jeune Française peut apprendre quelques bribes de sa future vie américaine grâce à des aides mises en place dans certaines villes. Ainsi, les historiens ne perçoivent plus seulement l'immigration comme un déracinement, cette théorie est remise en cause par l'existence de réseaux d'entraide. Selon Stéphane Barry et Christian Block, la YMCA met en place des aides dans le départ des femmes ainsi qu'à leur arrivée aux États-Unis. L'association crée des antennes locales des clubs des *French War Brides* vers lesquelles peuvent se tourner les Françaises<sup>1391</sup>. À Saint-Nazaire, les récentes recherches ont montré que 81 femmes qui se marient dans cette ville sont prises en charge en mai 1919 par la YWCA, soit la YMCA au féminin, dans une structure de la ville appelée *hostless houses*. Là, elles suivent des cours d'anglais, font de la couture et participent à toutes sortes d'activités en compagnie de leur nouvel époux. Ce type d'initiative, qui prépare les jeunes femmes à leur future vie américaine a également été observée à Brest et Bordeaux<sup>1392</sup>. Dans le Centre-Ouest nous ne relevons aucune trace de ces structures. Les habitantes de cette région passent-elles par ces *houses* avant d'embarquer vers les États-Unis ?

<sup>1391</sup> BARRY Stéphane, BLOCK Christian (dir.), *Op.cit.*, page 196.

<sup>1392</sup> LE GALL Erwan, *Saint-Nazaire... Op.cit.*, page 152.

Ces *hostless houses* n'apparaissent pas dans les lettres de Marguerite Bichon. En revanche, cette correspondance permet d'avoir une idée du voyage entrepris vers les États-Unis. Mariés le 15 septembre 1920 à Aigrefeuille, passés par Paris puis embarqués à Cherbourg, les jeunes mariés naviguent vers New York, à partir du 6 novembre 1920 où ils passent plusieurs jours avant de rejoindre Greenwood dans le Mississippi. Le 20 novembre 1920, Marguerite écrit à ses grands-parents depuis les États-Unis. Son premier contact avec ce nouveau pays semble bien se dérouler. Ce qui la marque le plus, ce sont les prix et la nourriture, ou plutôt la façon de consommer des Américains. Elle qui a connu quatre années de guerre et de privations s'étonne des « restaurants automatiques » où « la cuisine est la meilleure » et les prix peu élevés après quatre ans d'envolée des prix en France<sup>1393</sup>. Le restaurant américain est présenté comme « une grande salle carrelée » entourée de « casiers vitrés à côté de chaque casier le nom du plat et un trou ; au plat que tu choisis tu mets ce qu'on te dit : un deux ou trois pièces de cinq sous et la porte s'ouvre et tu prends ton assiette ». La jeune femme décrit également certains aliments typiquement américains tels que les crackers, un « genre de petits gâteaux gros comme une pièce de vingt sous ». Elle découvre également à New York les aquariums, « une grande maison où tu vois tout un tas de poissons vivants de toutes espèces ». Tous les jours, elle voit « du nouveau ». Elle s'étonne également d'avoir accès tout le temps au gaz, à l'eau chaude, à l'électricité et au chauffage central. Par ailleurs, la date de la lettre de Marguerite Bichon montre que le départ vers ce nouveau pays se fait de façon rapide. L'arrivée des Françaises aux États-Unis s'effectue dans la même année que la célébration du mariage, signifiant une entrée rapide dans le monde américain. Les cartes d'identité des jeunes femmes qui sont renfermées au sein des fonds préfectoraux des archives des départements permettent également de se rendre compte du temps de l'arrivée des femmes aux États-Unis.

Retrouver la trace de toutes les femmes qui ont migré vers les États-Unis est compliqué par le changement de leur prénom. En effet, 10 femmes voient leur prénom américanisé, à leur insu. Les consonances françaises des prénoms font que les agents du recensement inscrivent le prénom sous une forme phonétique mais cela peut aussi être une volonté de la part de la Française, signe d'une bonne intégration à la vie américaine. Ainsi, Renée devient Rennie, Elsa, Elsie, Madeleine devient Madeline, Berthe, Bertha, Martha, Marta et Eugénie se transforme en Edna, ce qui complique donc la recherche dans les bases numériques américaines. Pour cette

---

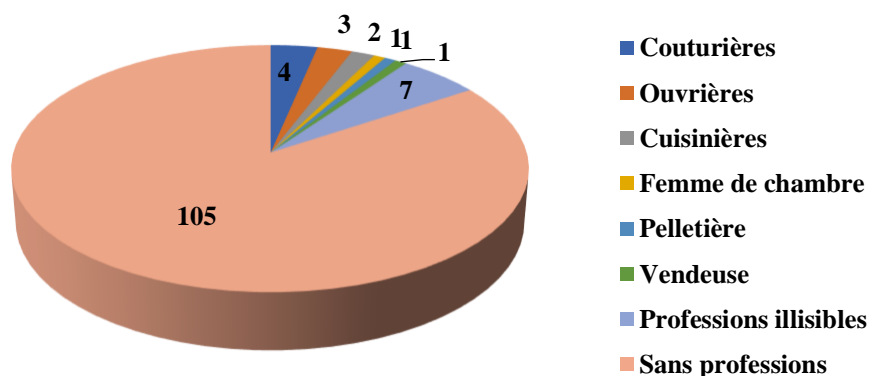
<sup>1393</sup> Archives privées de la famille Apostle, lettre de Marguerite Bichon à ses grands-parents, 20 novembre 1920.

dernière, la totale transformation du prénom montre que le changement doit provenir de la jeune femme et non d'un agent peu habitué aux consonances françaises.

Les registres de recensement américains nous indiquent que la majorité des États du pays voient arriver des couples franco-américains. Cependant, les Françaises sont concentrées en majorité sur la Côte Est américaine, suivent ensuite les États de la Californie et de Washington. Elles restent en général dans un même État tout au long de leur vie américaine. Certaines en découvrent plusieurs au gré des affectations professionnelles de leur époux, à l'image d'Alice Maria Robert dont le mari est capitaine dans l'armée américaine. Elle parcourt selon les registres de recensement trois états, la Géorgie dans les années vingt, l'Ohio dans les années trente et l'Alabama dans les années quarante. Par ailleurs, le couple semble vivre au Panama avant le recensement de 1940<sup>1394</sup>. Cela nécessite donc pour cette jeune femme de sans cesse réinventer son environnement social et de s'adapter à la vie quotidienne de ces nouveaux États. Nous constatons également qu'une minorité de femmes ont une profession, seulement 19 d'entre elles. Elles sont couturières, ouvrières, cuisinières, ou vendeuses. Marguerite Bichon est sans profession, mais cela lui convient parfaitement. En effet, son époux est restaurateur au *Post Office Cafe* et touche donc un salaire tous les mois avant de s'installer à son compte sur Howard Street, où il ouvre le *Apostle Store, cigars, cigarettes and tobacco, fruits, candies and cold drinks*.

---

<sup>1394</sup> <https://www.archives.com>, recensement de l'année 1940 pour l'État de l'Alabama.



**Graphique 6- Professions des femmes franco-américaines aux États-Unis selon les registres de recensement américains à partir de 1919.**

Marguerite Bichon semble réussir à s'intégrer à cette nouvelle vie, elle explique elle-même dans les premiers mois de son arrivée à Greenwood être bien où elle est et ne pas souhaiter quitter la ville pour une autre, tout en maintenant de forts liens avec sa famille. Même si le temps n'a laissé que quatorze lettres et éléments de courriers, la jeune femme écrit chaque semaine à sa famille mais également à ses voisines restées à Aigrefeuille. Ses amis lui transmettent des « échos » ou encore des « catalogues » permettant à la jeune femme de maintenir un lien avec son ancienne commune. Elle admet tout de même quelques difficultés pour comprendre les us et coutumes de la communauté grecque dans laquelle elle évolue. Suite à un baptême orthodoxe, elle se confie à ses parents : « nous avons passé une bonne soirée quoique, je n'ai pas compris grand chose <sup>1395</sup> ». Elle décrit régulièrement ce double contexte culturel dans lequel elle évolue : celui de la communauté grecque et celui de ce nouveau pays. Pour ce dernier, ce sont les habitudes alimentaires américaines qui font l'objet de ses lettres, comme les pancakes, ces « genre[s] de gâteaux », « de la grandeur d'une soucoupe », « on dirait le dessus d'un gros champignon », « c'est bon mais ça gouge <sup>1396</sup> ». Ces femmes, en racontant leur expérience en tant que migrante <sup>1397</sup>, véhiculent certaines images des États-Unis qui se

<sup>1395</sup> Archives privées de la famille Apostle, lettre de Marguerite Bichon à ses parents, 18 mai 1921.

<sup>1396</sup> *Ibid.*, 13 décembre 1920.

<sup>1397</sup> ARRIZABALAGA Marie-Pierre, « Les femmes et l'immigration en Amérique du Nord : un phénomène transnational, *Histoire sociale*, n°40, 2007, pages 254-267, page 257.

diffusent ensuite à travers la France par le biais de leur famille, elles sont en ce sens de vrais vecteurs culturels. Ainsi, Noël est perçu comme le « moment des étrennes <sup>1398</sup>», c'est « une grande fête en Amérique ».

Cependant, Marguerite Bichon évolue dans le *Deep South*<sup>1399</sup>, le Sud profond. Les États-Unis sont multiples et c'est une vision particulière de ce nouveau pays que l'ancienne habitante d'Aigrefeuille transmet à sa famille. Si le Sud s'ouvre après la guerre à la modernité, le particularisme du Sud est encore bien présent et notamment son ségrégationnisme. Greenwood dans l'État du Mississippi est une ville qui vit du coton dont les producteurs se sont enrichis durant la guerre. Dans l'une de ses lettres Marguerite Bichon évoque les Afro-Américains, les « nègres <sup>1400</sup>» qu'elle compare à des « chiens <sup>1401</sup>» qui « traînent dans la rue <sup>1402</sup>». Malgré un enrôlement dans le conflit et l'espoir de meilleures conditions de vie, le contexte des années 1920 est dur pour les Afro-Américains qui assistent notamment à un renouveau du nativisme. Le Puritanisme rencontre une nouvelle adhésion en proclamant un retour aux sources, vers les valeurs puritaines du XVII<sup>e</sup> siècle de ceux qui ont fondé les premières colonies d'Amérique<sup>1403</sup>. Le système ségrégationniste est toujours en place et le Ku Klux Klan voit le nombre de ses adhérents augmenter partout aux États-Unis mais surtout dans le Sud profond<sup>1404</sup>. Des violences raciales éclatent partout dans le pays, Marguerite Bichon n'en fait pas mention dans ses lettres. Pourtant, les lynchages restent nombreux dans le Sud, entre 1880 et 1940, puisque 3 200 hommes noirs sont tués de cette façon<sup>1405</sup>. Le lynchage devient un spectacle, un objet culturel qui justifie le pouvoir et la suprématie des blancs. Ces exécutions sommaires deviennent des prétextes pour lutter contre les supposés crimes commis par les Afro-Américains dont les journaux se font échos, jouant ainsi sur la peur raciale. Selon Amy Louise Wood, le lynchage est une réaction à la modernité et à ses effets, illustrés notamment par l'urbanisation<sup>1406</sup>.

---

<sup>1398</sup> Archives privées de la famille Apostle, lettre de Marguerite Bichon à ses grands-parents, 13 décembre 1920.

<sup>1399</sup> Le *Deep South* comprend les États de la Louisiane, du Mississippi, du Tennessee, de l'Alabama, de la Géorgie, du Texas, de la Caroline du Nord et du Sud.

<sup>1400</sup> Archives privées de la famille Apostle, lettre de Marguerite Bichon à ses parents, 28 février 1922.

<sup>1401</sup> *Ibid.*

<sup>1402</sup> *Ibid.*

<sup>1403</sup> HENNETON Lauric, *Histoire religieuse des États-Unis*, Paris, Flammarion, 2012, pages 293-295.

<sup>1404</sup> LAPAYETTE Pierre (dir.), *Histoire régionale des États-Unis. Le Sud*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992, page 110.

<sup>1405</sup> WOOD Amy Louise, *Lynching and Spectacle: Witnessing Racial Violence in America, 1890-1940*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009, page 3.

<sup>1406</sup> *Ibid.* page 10.

L'image des femmes américaines est également écornée par la jeune Française. Issue d'un milieu rural, elle se confronte à ces Américaines qui paraissent libres. Marguerite est surprise en 1920 de voir « à tous les temps [...] ces bougresses galoper », « je ne suis pas encore bien habituée à toutes leurs manières » car « on les voit toujours en auto elles n'ont pas beaucoup le temps de cuisiner<sup>1407</sup> ». Comble du renversement des rôles, ces femmes laissent le soin à leurs époux de s'occuper des enfants. Il est vrai que Marguerite Bichon a lu les journaux, les romans et entendu les hommes politiques présentant « la tâche maternelle comme la plus noble des carrières<sup>1408</sup> ». La femme doit rester au foyer, doit se rendre disponible pour s'occuper de son enfant. L'éducation en France est présentée comme « un privilège féminin<sup>1409</sup> ». Dans un contexte d'après-guerre où 3 % de la population française a été décimée, les femmes ont un devoir de maternité pour sauver la nation<sup>1410</sup>. Même si dans les années 1920, les deux tiers des femmes qui ont une famille exercent également une profession, le discours « de femme mère, épouse » et « sans profession » triomphe<sup>1411</sup>.

Un an plus tard, les Américaines continuent de choquer la Française : « à la place des Américaines [elle mourrait] d'ennui ». À la différence de Marguerite Bichon qui s'occupe de sa maison du matin au soir, les Américaines « dès sept heures sont en toilettes, dehors se balançant dans un *working chair* » et « quand elles sont lasses de se balancer elles partent en auto. Voilà toute leur vie<sup>1412</sup> ». Les Américaines sont oisives, superficielles. Ces femmes la « dégoûtent ». Pointe de jalousie qui se lit dans ses lettres, Marguerite Bichon critique non seulement les femmes américaines mais également l'abondance financière de certains couples qui peuvent acheter une automobile alors que son mari n'est que serveur. Mais à travers ces propos on note également la naissance de femmes libres, à l'image des *flappers*, ou des garçonnnes en France de l'après-guerre. C'est cette différence culturelle entre la femme française et la femme américaine des années 1920 qui est perceptible dans les lettres de Marguerite Bichon. Même si en France quelques signes annoncent une certaine émancipation féminine comme l'illustre le personnage de la garçonne, « la vie quotidienne des femmes évolue

---

<sup>1407</sup> Archives privées de la famille Apostle, lettre de Marguerite Bichon à ses parents, 18 mai 1921.

<sup>1408</sup> SOHN Anne-Marie, « Entre-deux-guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre », DUBY Georges, PERROT Michèle, THÉBAUD Françoise (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1992, pages 91-115, page 94.

<sup>1409</sup> *Ibid.*, page 102.

<sup>1410</sup> BARD Christine, EL AMRANI Frédérique, PAVARD Bibia, *Histoire des femmes dans la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ellipses, 2013, page 12.

<sup>1411</sup> SOHN Anne-Marie, « Entre-deux-guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre », *Op.cit.*, page 95.

<sup>1412</sup> Archives privées de la famille Apostle, lettre de Marguerite Bichon à ses parents, 17 juillet 1921.



peu <sup>1413</sup>» puisque « l'idéal de la femme au foyer semble [...] incontesté <sup>1414</sup>». En France, 40 % de la population féminine est encore paysanne, « les normes traditionnelles restent [donc] vivaces <sup>1415</sup>». À l'inverse, la *flapper* des années 1920 aux États-Unis aime la nouveauté, s'amuse, cherche le divertissement<sup>1416</sup>. Cette volonté émancipatrice est déjà perceptible entre 1890 et 1910 grâce aux combats menés par les féministes et se concrétise dans les années 1920 par des « désirs de liberté et d'individualité des femmes<sup>1417</sup> ». La position des femmes américaines est donc « à l'opposé du modèle patriarcal traditionnel <sup>1418</sup>». D'ailleurs, cette image de femmes libres est perceptible dans la presse du Centre-Ouest qui présente la « femme d'Amérique » comme une femme qui ne se marie pas toujours car « le sentiment de l'égalité des sexes est plus fort aux États-Unis qu'ailleurs ». De plus, elles sont « gaies », « fort jolies » et intelligentes<sup>1419</sup>. L'image de la femme moderne est également véhiculée en Europe par le cinéma.

Si Marguerite Bichon raconte ses impressions d'Amérique à sa famille, à l'inverse, une autre histoire montre que certaines femmes coupent presque totalement avec leurs racines françaises. C'est le cas de Louise Til mariée à Joseph Marck Wimpee à Vix en Côte-d'Or le 15 juillet 1917. Ils quittent la France entre 1920 et 1921 pour vivre, eux aussi dans le Sud des États-Unis, dans l'État de l'Alabama à Mobile puis ensuite à Jefferson. La jeune française élevée en famille d'accueil tient à ce que ses enfants ne parlent pas français, mais l'anglais et conserve peu de lien avec sa famille à l'exception de son neveu George Til<sup>1420</sup>.

Peu abondants, ces témoignages sont précieux et permettent de se rendre compte du contexte politique, social, économique mais également racial dans lequel évoluent et arrivent ces Françaises. Malheureusement, le manque de sources privées ne permet pas de comprendre le point de vue de ces femmes ni de comprendre comment elles vivent la crise économique du printemps 1920 qui provoque le chômage de deux millions de personnes, ou cette « peur du rouge » qui naît en 1919.

Si certaines femmes réussissent leur intégration, face à l'isolement social et face à une méconnaissance de la langue, certaines d'entre elles reviennent en France et se replient « sur la

---

<sup>1413</sup> SOHN Anne-Marie, « Entre-deux-guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre », *Op.cit.*, page 92.

<sup>1414</sup> *Ibid.*

<sup>1415</sup> *Ibid.*

<sup>1416</sup> EVANS Sara M., *Les Américaines. Histoire des femmes aux États-Unis*, Paris, Belin, 1991, page 299.

<sup>1417</sup> COTT Nancy F. « La femme moderne. »...*Op.cit.*, page 76.

<sup>1418</sup> *Ibid.*, page 75.

<sup>1419</sup> *L'Écho de Parthenay*, 21 septembre 1919.

<sup>1420</sup> L'histoire de Louise Til m'a été racontée par son arrière-petite-fille via des échanges électroniques.

culture traditionnelle<sup>1421</sup> ». La socialisation dans un nouveau pays peut être un échec en raison de l'hostilité de la population d'accueil ou en raison d'une désillusion et d'une frustration suite à un échec social<sup>1422</sup>. Les Françaises sont essentiellement entourées d'Américains, bien souvent nés dans l'État dans lequel ils résident. À de rares exceptions près nous comptons des Européens, des Allemands, des Britanniques ou des Italiens dans le voisinage des jeunes femmes. Par ailleurs, qu'en est-il pour des membres d'une même famille se mariant avec un Américain ? À Saujon, commune du sud de la Charente-Inférieure, deux sœurs épousent un *Sammy*, ce sont les deux seuls mariages avec un Américain répertoriés entre 1917 et 1921. Ainsi, Paulette Olga Balande épouse le 17 juin 1919 Jack O'Brian originaire du Montana et quelques jours plus tard, Anna Fernande Balande se marie avec Peter John Van Roo qui vit dans le Wisconsin<sup>1423</sup>. Si nous possédons des données jusqu'en 1920 pour cette dernière qui part pour les États-Unis nous n'avons aucune trace de sa sœur. Un autre cas est similaire à Talmont-sur-Gironde, où le même jour, le 22 avril 1919, deux sœurs épousent chacune un Américain<sup>1424</sup>. Cette fois-ci la distance entre les États est encore plus grande puisque Gabrielle Eugénie Jane Renaud se marie avec Thomas Miller Robinson, ingénieur des mines dans le Montana et Louise Marie Marguerite Renaud épouse Carl Brown originaire de l'Illinois. Un autre cas est visible à La Rochelle. Ces sœurs traversent-elles ensemble l'Atlantique ? Si c'est le cas, quels peuvent avoir été les liens conservés d'un État à un autre ?

Certaines femmes reviennent en France, comme nous pouvons le lire sur les registres de naissance des femmes. Nous constatons, à neuf reprises, que la Française meurt en France ce qui nous permet d'imaginer un retour sur le sol français suite à un échec du mariage ou bien suite à la mort de l'époux. Le plus difficile est de savoir comment se passe le retour. Sont-elles bien accueillies par leur famille ? Gardent-elles un souvenir douloureux de leur moment américain ? Le manque de source privée ne permet pas de répondre à ces questions. Cependant, l'histoire d'une jeune habitante de Fromentine, en Vendée, qui, suite à son mariage avec un Américain, est partie vivre dans le Montana, apporte quelques réponses. Après l'échec de cette union, résultat d'une mauvaise adaptation à sa nouvelle vie américaine, le divorce est prononcé en 1936. La jeune femme de retour en France ne souhaite pas parler de son expérience

---

<sup>1421</sup> GREEN Nancy, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, Le nœud Gordien, 2002, page 114.

<sup>1422</sup> *Ibid.*

<sup>1423</sup> AD 17, Registre d'état civil des mariages à Saujon de l'année 1919, Acte de mariage entre Paulette Olage Balande et Jack O'Brian, 17 juin 1919 et acte de mariage entre Anna Fernande Balande et Peter John Van Roo, 7 juillet 1919.

<sup>1424</sup> *Ibid.*, registre d'état civil des mariages de l'année 1919 à Talmont-sur-Gironde, Acte de mariage entre Gabrielle Eugénie Jane Renaud et Thomas Miller Robinson et acte de mariage entre Louise Marie Marguerite Renaud et Carl Brown, 22 avril 1919.

américaine. Drame vécu ou simple sentiment de honte face à cet échec ? Impossible de le savoir, les descendants ne disposent pas de plus d'informations sur cette histoire familiale puisque cette jeune femme ne souhaite pas revenir sur son expérience américaine, la faisant devenir tabou<sup>1425</sup>.

L'histoire de cette jeune Vendéenne permet d'avancer quelques hypothèses pour expliquer le retour de certaines femmes. La nostalgie de la France provoque le retour en France de la jeune femme seule, ou des couples, c'est le cas pour Marguerite Bichon et John Constantine Apostle. Bien intégrée dans l'État du Mississippi, plus précisément dans la ville de Greenwood et heureuse en ménage, la jeune Française souhaite à partir de 1922 revenir en France. En effet, une fois les premiers temps passés et notamment la surprise des premiers jours à New York, Marguerite Bichon se plaint des objets du quotidien américain, cette nouveauté n'est ni pratique ni esthétique. À sa mère qui lui propose d'acheter un moïse pour coucher son nouveau-né, elle répond « penses-tu par hasard que je suis en France ?<sup>1426</sup> », ce genre d'ameublement n'existe pas aux États-Unis. Elle ajoute « les meubles je n'en ai jamais vu de jolis c'est tout mastoc en bois verni. Ce n'est pas l'élégance mais la solidité ».

Plus grave que ces questions d'ameublement, ses lettres laissent penser à une saturation du climat du sud des États-Unis, cette « chaleur étouffante », qui la « tue<sup>1427</sup> ». Le lieu lui-même la rebute, « les planchers sont toujours noirs », le charbon passant par la fenêtre. Elle ressent une fatigue générale et sa famille semble profondément lui manquer. La solitude face au travail de son mari occupé dans son restaurant du matin au soir joue également sur l'état de détresse de la jeune femme. Ce désarroi la pousse même à évoquer le suicide dans l'une de ses lettres, « il y a des moments, si le Yazoo était plus près, je nous fouterais dedans<sup>1428</sup> ». Les souvenirs et photos de sa famille accrochés sur sa cheminée, les lettres envoyées par sa famille et les objets français comme les échos ou les catalogues semblent lui manquer. Le couple revient donc en France en août 1922. Leur commerce aux États-Unis est liquidé, ils traversent durant six jours l'Atlantique à bord d'un bateau de la *Cunard Line*, arrivent à Cherbourg avant de rejoindre Aigrefeuille. Officiellement, Marguerite et son époux John Constantine rentrent pour créer un commerce en France ou en Grèce d'où est originaire le jeune homme. Arrivés à Aigrefeuille, ils s'installent dans la maison des parents de Marguerite. La famille semble donc accepter ce retour dans la commune du département de la Charente-Inférieure. Aucune tension

---

<sup>1425</sup> Ce témoignage a été recueilli par les descendants de la jeune femme qui m'en ont fait part en juin 2017.

<sup>1426</sup> Archives privées de la famille Apostle, lettre de Marguerite Bichon à ses parents, 17 juillet 1921.

<sup>1427</sup> *Ibid.*, 21 juin 1922.

<sup>1428</sup> *Ibid.*

n'est perceptible chez les parents de Marguerite, heureux de rencontrer leur petit-fils. Malheureusement pour eux, la maladie les emporte à deux ans d'intervalle, un an seulement après leur retour en France. John Constantine meurt en 1923 et Marguerite en 1925. Même si cette histoire permet d'apporter des éléments d'explications aux retours de ces femmes en France, toute la difficulté pour l'historien est cependant de ne pas considérer cette mémoire particulière comme une histoire générale à appliquer à l'ensemble de ces couples. L'exemple de Marguerite Bichon nous interroge sans cesse sur notre démarche qui « pose en principe que le choix d'une échelle particulière d'observation produit des effets de connaissances et qu'il peut être mis au service de stratégies de connaissances <sup>1429</sup>».

Par ailleurs, afin de comprendre la façon dont vivent ces femmes aux États-Unis, il est nécessaire d'instaurer le sujet sur un temps plus long. De plus, le renouvellement historiographique de ces dernières années qui élargit le temps du conflit à l'année 1923 permettra d'inclure pleinement ce sujet dans l'histoire de la Première Guerre mondiale.

## **2- Des couples désunis : divorcer**

D'autres couples, peu heureux en ménage, décident de mettre fin à leur union. Le divorce dans les registres d'état civil est perceptible par l'écriture en marge de ces derniers de l'expression « mariage dissous ». Nous comptabilisons 13 divorces dont une majorité concerne des couples mariés en Indre-et-Loire, 10 au total. Les désunions sont prononcées en accord avec les lois américaines. Ce nombre de divorces tend à montrer que certains couples restent donc vivre dans l'hexagone après le conflit, sans se stabiliser dans le Centre-Ouest, puisque nous rencontrons dans les archives départementales : trois divorces prononcés par le tribunal civil de la Seine, un par celui du Havre, un par celui de Rennes, un autre par le tribunal civil de la Seine-Inférieure ou encore un dans les Ardennes. L'accès aux jugements des tribunaux civils permet de comprendre les causes des ruptures. C'est à chaque fois l'épouse qui souhaite mettre fin à l'union, le mari n'est d'ailleurs jamais présent lors du jugement. Certaines, dans un premier temps, demandent une séparation de corps faite au profit de la femme, d'autres tentent de parvenir à une « tentative de conciliation » mais qui reste infructueuse avant que cela ne se transforme ensuite en divorce. Les divorces sont prononcés de 3 ans à 27 ans après l'union et la moyenne de durée de vie de ces couples est d'environ 10 ans. Nous croisons 7 dissolutions

---

<sup>1429</sup> REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996, page 19.

dans les années vingt et 6 divorces prononcés dans les années trente et quarante. Cela nécessite une nouvelle fois d'instaurer le sujet sur un temps plus long.

Les raisons qui poussent les femmes à demander le divorce ne sont pas toujours explicitées : dans cinq cas, l'infidélité, la violence ou l'alcoolisme du mari poussent l'épouse à mettre fin à l'union. Ces raisons nous entraînent dans une histoire intime, à l'intérieur de la vie quotidienne d'un couple. À Saint-Pierre-des-Corps, une femme demande le divorce en raison de « nombreux faits de sévices et injures graves », cette femme est « très malheureuse avec son mari », qui est « violent et alcoolique » et qui frappe sa femme avec une « extrême brutalité<sup>1430</sup> ». La jeune femme décide de demander le divorce suite à l'abandon du domicile conjugal de son époux en février 1921 alors qu'elle était enceinte de deux mois. Le divorce est prononcé le 4 mai 1922 au profit de la femme et l'homme est condamné à payer une pension alimentaire de 150 francs par mois depuis le 4 août 1921, date à laquelle la femme a demandé le divorce. L'infidélité couplée à l'abandon du domicile conjugal présente une « injure grave de nature à justifier<sup>1431</sup> » une demande de divorce. Le divorce est prononcé au profit de l'épouse et « aux torts et griefs du mari ». Dans quatre cas, le mari abandonne le domicile conjugal, rentrant aux États-Unis, symbolisant peut-être le mal du pays de ces anciens soldats. Cinq de ces femmes se remarient en France suite à l'échec de leur précédente union. 23 divorces sont prononcés dans le même temps à Saint-Nazaire<sup>1432</sup>.

Ici, se pose un vrai problème de sources. Ces dernières tendent à nous faire penser que les couples restant en France sont voués à l'échec, puisque les seules traces à notre disposition sont celles des divorces tandis que ceux en partance pour les États-Unis semblent être des succès. Ici se trouve probablement une limite au travail de l'historien. Quelles sources consulter pour connaître le devenir des couples en France ? Comment ne pas partir au hasard des recherches ? Une réponse peut être apportée par l'exemple d'un couple marié le 15 novembre 1919 à Poitiers, qui divorce en 1928. En raison des informations renseignées dans le registre d'état civil, nous savons que le couple vit à Montmorillon suite à son mariage. Cependant, la femme demande le divorce en raison de l'infidélité de son mari. En effet, nous avons consulté les registres de recensement des années 1921, 1926, 1931 et 1936 pour constater que le mari vit en concubinage avec une autre femme à seulement quelques maisons de son ex-épouse, bien

---

<sup>1430</sup> AD 37, 3U3/443, divorce entre Francesco Consoletti et Renée Blanche Madeleine Consoletti, 4 mai 1922.

<sup>1431</sup> AD 86, 3 U 5/483, jugement civil, divorce entre Walter George Moerke et Raymonde Alexandrine Messy, audience du 19 juillet 1928.

<sup>1432</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains à Nantes...Op.cit.*, page 188.

avant leur divorce. Cet Américain se stabilise donc dans cette commune du sud de la Vienne. Cependant, nous perdons ensuite la trace des deux amants : aucune mention de leur nom dans les registres des années 1931 et 1936. Ont-ils quitté le département ? Ont-ils quitté le pays pour partir vivre aux États-Unis ? Difficile de répondre à ces questions tant l'étendue des sources à fouiller est grande.

Il s'agit donc d'une étude qui ne s'arrête pas au temps de la guerre. De plus, la construction de l'image des soldats américains et l'attrance des jeunes femmes pour ces alliés est également à replacer dans un temps plus long, celui de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de l'arrivée des *GI* américains, héros de la guerre, libérateurs du joug nazi mais néanmoins prédateurs en raison des nombreux viols commis par ces soldats. Par ailleurs, l'étude de l'arrivée dans le Centre-Ouest des bases américaines de l'OTAN et des nouveaux contacts que cela engendre avec les populations permettraient d'analyser l'image que les populations ont de ces hommes venus d'outre-Atlantique mais également à partir de divers témoignages de comprendre comment sont perçues dans les années 1950 et 1960 ces nouvelles unions, ces nouvelles naissances. Un schéma similaire se produit-il ? Les femmes suivent-elles leur nouvel époux aux États-Unis ? Ou bien les couples se stabilisent-ils dans le Centre-Ouest ?

Que ce soit par le biais des mariages ou bien des amourettes de passage, les contacts charnels s'établissent entre les habitantes du Centre-Ouest marquant ainsi une autre étape dans les rencontres entre les deux nations : cette fois-ci les contacts se font plus individuels, plus intimes. Si les autorités françaises y voient une façon d'unir les deux pays, marquant ainsi une nouvelle étape dans la coalition interalliée, ces amours sont souvent moqués par les chroniqueurs. Ces contacts intimes permettent à l'historien de rentrer dans l'intimité d'un couple et d'ancrer le sujet dans une histoire intime mais aussi dans une histoire familiale, nous poussant à changer d'échelle d'analyse. Cependant, le sujet présente plusieurs limites du fait d'un manque de sources évidentes pour suivre l'ensemble des couples. Qu'elles soient privées ou publiques les archives nous font accéder aux portraits des mariés mais ne permettent pas de connaître le devenir de l'ensemble des nouveaux époux. Malgré les précieuses lettres de Marguerite Bichon, l'historien ne peut pas établir d'hypothèses qui seraient valables pour l'ensemble des femmes qui se marient avec un Américain. Ce sujet invite le chercheur à intégrer son sujet sur le temps long afin de dresser un tableau du devenir des couples aux États-Unis, mais aussi pour pister ceux qui s'établissent dans d'autres départements français autres que le

Centre-Ouest. Une comparaison avec les amours mixtes nées après le second conflit mondial pourrait également être établie.

Par ailleurs, les chiffres montrent que les mariages ne constituent qu'une infime partie des relations charnelles entre les habitantes du Centre-Ouest et les soldats américains. Beaucoup d'entre eux fréquentent les prostituées qui gravitent autour de leurs camps ou bien n'hésitent pas à se rendre dans les maisons closes. Cela engendre chez les Américains une image de femmes faciles, intéressées des Françaises puisqu'ils sont essentiellement au contact de prostituées. Le sexe est tarifé. La fréquentation d'un autre type de population féminine interroge sur les relations de violences qui s'établissent avec les Américains et plus encore sur les délits dont ils sont coupables, demandant aux autorités françaises et américaines de mettre en place tout un appareil répressif pour contrer ces comportements indignes d'un héros de guerre.

## **Chapitre VI**

### **Tensions et conflits franco-américains dans le Centre-Ouest**



Dès le mois d'octobre 1917, les habitants du Centre-Ouest de la France assistent à l'arrivée de centaines de soldats américains venus s'instruire ou travailler dans les ports de la côte atlantique. Si des rencontres individuelles ou collectives s'établissent entre les deux nationalités, les relations sont toutefois loin d'être toujours cordiales. Dans la chronologie des tensions, l'année 1919 marque un apogée, alors que l'Armistice est signé et que les habitants aspirent à retrouver leur tranquillité et à accueillir leurs héros de guerre. Ces tensions et conflits, davantage connus durant la Seconde Guerre mondiale par les ouvrages rédigés sur le sujet<sup>1433</sup>, s'inscrivent dans le renouvellement historiographique de la Grande Guerre. C'est aussi une occasion de nuancer les rapports souvent cordiaux mis en avant dans les livres, expositions ou conférences sur la présence américaine dans différentes localités françaises et dans la presse locale au cours du conflit qui qualifie de « courtoisie charmante <sup>1434</sup>» les rapports entre les civils et les soldats américains.

Le nombre important de *Sammies* entraîne des désordres inévitables nécessitant pour les autorités américaines d'organiser le contrôle et la surveillance de ces hommes mais également de les punir, en cas de débordements, par la mise en place d'un appareil répressif. Les deux principales craintes de l'autorité américaine sont la consommation d'alcool, qui engendre bien souvent des actes violents de la part des soldats, mais également la fréquentation des prostituées qui gravitent autour des camps d'instruction américains et dont le risque de voir les maladies vénériennes se diffuser parmi les soldats américains pourrait compromettre l'image de héros des *Sammies*. Par ailleurs, une nouvelle fois, la coopération interalliée est mise à l'honneur et les autorités des deux pays tentent de travailler main dans la main pour limiter les abus américains. Toutefois, malgré les efforts des autorités militaires américaines et civiles françaises, les populations du Centre-Ouest ont un sentiment d'injustice face aux débordements commis par les *Sammies*. En effet, les habitants ne connaissent en général pas les peines et les suites des arrestations des soldats Américains : la justice américaine reste entre les mains des Américains, source de nouvelles tensions entre les deux pays. La présence de cet étranger se fait donc de plus en plus irritante pour les populations du Centre-Ouest.

---

<sup>1433</sup> LILLY Robert J., *La face cachée des GI'S : les viols commis par des soldats américains en France, en Angleterre et en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale, 1942-1945*, Paris, Payot, 2008 (réed.) ; ROBERTS Mary Louise, *Des GI's et des hommes. Amours, viols et prostitution à la Libération*, Paris, Seuil, 2014.

<sup>1434</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 21 avril 1918.

## A) Les causes des rapports conflictuels

Les précédents chapitres ont permis d'apporter des éléments qui sont sources de conflits entre les Américains et les habitants du Centre-Ouest : la hausse des prix, engendrée aussi bien par des Américains que par des commerçants peu scrupuleux, ainsi que les problèmes de routes détruites contribuent à créer une image négative de ces nouveaux alliés. Le nombre important de soldats entraîne d'autres débordements qui ont des répercussions directes sur le quotidien des populations. Pour les connaître, un croisement des sources françaises et américaines est essentiel afin d'analyser les points de vue des deux côtés de l'Atlantique. Cependant, si les causes d'arrestation des soldats sont multiples, nous ne nous sommes pas penchée sur les aspects de discipline militaire, comme un uniforme mal porté ou une désertion dont font mention les rapports du *Provost Marshal* de la place de Tours. Ce sont les crimes et délits qui ont des répercussions directes sur les habitants de notre zone de recherche qui ont retenu notre attention.

### 1- Limiter ou interdire la consommation d'alcool ?

En avril 1918, une pièce de théâtre créée par les élèves aspirants de Saint-Maixent, *En voulez-vous des chefs*, met en scène « L'Américain ». Dans cette revue en deux actes et sept tableaux, le *Sammy* connaît parfaitement, en arrivant en France, le goût du cognac et du champagne<sup>1435</sup>. En effet, une majorité d'Américains considèrent la France comme une terre immorale, corrompue et frivole, où le vin et les plaisirs sensuels sont rois<sup>1436</sup>.

La question de la consommation de l'alcool, bien étudiée par Charles Ridet ou encore François Cochet<sup>1437</sup>, occupe une place importante dans les sources institutionnelles françaises et américaines. Durant le conflit, les autorités militaires des pays belligérants renforcent la réglementation et contrôlent la consommation de l'alcool, ce qui contraste avec les différentes lois mises en place, notamment en France, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La législation qui inquiète le plus les autorités militaires est celle du 17 juillet 1880, une loi libérale, facilitant l'ouverture des débits de boissons en exigeant simplement du commerçant : une déclaration du maire et le

---

<sup>1435</sup> AD 79, 16 J 28, Pièce *En voulez-vous des chefs*, 12 avril 1918.

<sup>1436</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 181.

<sup>1437</sup> RIDEL Charles, *L'ivresse du soldat*, Paris, Vendémiaire, 2016 ; COCHET François, « 1914-1918 : l'alcool aux armées, représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°222, février 2006, pages 19-32.

paiement d'une licence. Ainsi, de 355 780 débits en 1872, la France passe à 482 704 établissements en 1913<sup>1438</sup>. Les facilités de « l'ivresse du soldat <sup>1439</sup> » sont donc à contrôler. Cependant, face au conflit et au danger que représente l'alcool pour la discipline militaire et pour résoudre un vrai problème de santé publique, le gouvernement français revoit sa copie. Le 7 janvier 1915 une loi tente de limiter toute nouvelle ouverture de débits « alcooliques tirant plus de 23 degrés <sup>1440</sup> ». Deux mois plus tard, la loi du 16 mars 1915 interdit l'absinthe, celle du 9 novembre 1915 limite le nombre de débits où il est possible de vendre des apéritifs et des spiritueux et complexifie les démarches permettant d'ouvrir ce type d'établissement. Ainsi, il faut désormais effectuer une déclaration par écrit quinze jours à l'avance auprès du maire, prouver sa nationalité française, la situation du débit et indiquer si le débitant s'engage à vendre de l'alcool à moins de vingt-trois degrés. Le maire transmet ensuite la demande au Procureur de la République. Par ailleurs, dès juin 1916, le gouvernement français décide de l'heure de fermeture des cafés à dix heures, dans toute la France à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1916. Un an auparavant, les militaires français ont pour interdiction de fréquenter les débits de boisson, cafés et restaurants en dehors des heures de repas, ainsi que les terrasses tout au long de la journée. L'interdiction totale n'est donc pas de rigueur. En effet, l'alcool permet aussi de maintenir le moral des troupes.

Les soldats ne sont pas les seuls à faire l'objet d'une surveillance étroite, les femmes et les ouvriers sont également la cible d'interdictions, comme le montre celle du 28 août 1915 qui interdit la vente au détail des alcools aux civils. La loi du 5 mars 1917 interdit l'alcool dans les ateliers et les usines et celle du 1<sup>er</sup> octobre 1917 souhaite lutter contre l'ivresse publique et renforce la police des débits de boissons. L'antialcoolisme devient donc un « enjeu et un front spécifique de la Grande Guerre, autant à l'avant qu'à l'arrière<sup>1441</sup> », pour des raisons « patriotiques et moralisatrices <sup>1442</sup> ». Un vrai contrôle social est instauré en France.

À partir de 1917 et avec l'arrivée des premiers hommes du corps expéditionnaire américain, les arrêtés se multiplient. De plus, une jurisprudence donne le pouvoir à l'autorité militaire de fermer des débits de boissons et peut en limiter les heures d'ouverture ainsi que celles des restaurants. Ce pouvoir des autorités militaires est accru dans les zones côtières où la présence

---

<sup>1438</sup> RIDEL Charles, *L'ivresse... Op.cit.*, page 58.

<sup>1439</sup> *Ibid.*

<sup>1440</sup> *Ibid.*

<sup>1441</sup> *Ibid.*, page 83.

<sup>1442</sup> *Ibid.*

des soldats alliés est très forte<sup>1443</sup>. En effet, comme le rappelle le Président du Conseil en septembre 1918, « l'arrivée des troupes alliées, américaines surtout, exige que les militaires français et alliés, comme les ouvriers des usines et la population civile, soient efficacement protégés contre le fléau de l'alcoolisme et toutes ses conséquences <sup>1444</sup>».

Dès l'arrivée des premières troupes dans le Centre-Ouest des arrêtés sont pris par les généraux commandant les régions. Ces derniers sont en première ligne pour faire respecter les règles car « chacun doit se persuader que toute inaction des autorités ayant pour conséquence de diminuer la force matérielle et morale aussi bien du pays que des armées françaises et alliées, devient en présence de l'ennemi, un véritable crime contre la Défense nationale <sup>1445</sup>». Le 6 octobre 1917, le général Hallouin qui dirige la dix-huitième région militaire décide, pour lutter contre l'alcoolisme, d'interdire la création de tout commerce dans une zone de trois kilomètres autour des camps américains, qu'ils soient situés à la Rochelle, La Pallice, Rochefort ou Laleu<sup>1446</sup>. Au fil des années de guerre le rayon diminue et passe à deux kilomètres. D'autres arrêtés suivent, celui du 29 novembre 1917 qui interdit après 20h30 la vente aux militaires américains de toute boisson spiritueuse ainsi que le vin et la bière dans les cafés, cabarets, estaminets et débits de boissons. Le 25 février 1918, un autre arrêté interdit l'accès aux débits de boissons aux Américains sauf entre 17h30 et 20h30<sup>1447</sup>. Les mêmes contraintes sont imposées aux soldats britanniques<sup>1448</sup>.

En plus de ces arrêtés, les soldats américains sont soumis à des restrictions de circulation et à des couvre-feux. Dans la *Base Section* n°7, le 28 juin 1918, le général Hubert indique au maire de La Rochelle les « prescriptions relatives à la circulation des militaires en ville, pendant la période d'été et comme conséquence, une nouvelle rédaction de l'Ordre sur la fréquentation, par les militaires, des restaurants, cafés, et débits<sup>1449</sup> ». Le couvre-feu est à 21h30 pour les hommes de troupes et à 22h30 pour les sous-officiers. Ils peuvent fréquenter ces endroits à certaines heures et n'ont pas toujours le droit d'être en terrasse. Les cafés sont priés de fermer à 22h30 à La Rochelle-Pallice, pour ne pas tenter les Américains qui souhaitent rester plus longtemps. Par ailleurs, les établissements situés à proximité d'une caserne ou de chantiers

---

<sup>1443</sup> AD 17, 6 M 4/1, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 16 septembre 1918.

<sup>1444</sup> AD 86, 4 M 1279, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 18 septembre 1918.

<sup>1445</sup> *Ibid.*

<sup>1446</sup> SHD Vincennes, 7 N 2258, Lettre du général Hallouin à l'Office Central des Relations franco-américaines, 13 mai 1918.

<sup>1447</sup> *Ibid.*

<sup>1448</sup> GIBSON Craig, *Op.cit.*, page 275.

<sup>1449</sup> AMLR, 1 I 9/7, Lettre du général Hubert au maire de La Rochelle, 28 juin 1918.

américains ne peuvent pas recevoir les *Sammies* et ceux qui veulent créer un commerce sont priés de le faire ailleurs. Ainsi, l'autorité militaire américaine interdit à ses hommes de fréquenter les établissements au nord de la rue du Minage et du Marché en centre-ville de La Rochelle. La proximité des baraquements américains de la Place d'Armes joue dans cette décision. Dans la neuvième région, l'appel du soir des soldats américains est à 20h30 et l'extinction des feux à 21h<sup>1450</sup>. Ceux qui possèdent des débits de boissons et qui pensent pouvoir augmenter leur chiffre d'affaires grâce aux *Sammies* sont donc vite déçus par toutes ces contraintes. De plus, les tenanciers ne peuvent pas vendre au détail aux militaires. Les directives sont similaires à celles de la zone des armées puisque la vente de boissons fermentées est limitée à certaines heures, entre 10h et 12h et entre 17h et 19h.

La production d'arrêtés n'est pas stoppée par l'Armistice puisque le 19 juin 1919, un ordre prescrit « l'interdiction de la vente du vin et de toutes boissons spiritueuses pendant la nuit dans toutes les gares du territoire de la neuvième région <sup>1451</sup> ». L'article premier interdit la vente d'alcool entre 22h et 6h en semaine et de 23h à 6h le dimanche et les jours fériés. Lors du temps de démobilisation, les gares sont des endroits de fortes concentrations de soldats aussi bien Français, qui rentrent dans leur foyer, qu'Américains qui regagnent les ports de la côte atlantique pour embarquer vers les États-Unis. Une forte concentration d'hommes peut entraîner des débordements multipliés par les dangers que représente l'alcool. De plus, le temps de la démobilisation, perçu comme trop long de la part des soldats, aussi bien Français qu'Américains, ajoute aux risques de comportements inadaptés au sein des armées.

Les Français ne sont pas les seuls à se préoccuper de l'excès de consommation de boissons alcoolisées. Les Américains sont également très vigilants. Les autorités américaines cherchent donc à mettre en place d'autres loisirs afin d'attirer l'attention des soldats sur d'autres préoccupations que les alcools. L'état-major américain craint les débordements dus au trop fort taux d'alcoolémie, les autorités américaines et françaises ont peur que leurs soldats fréquentent des prostituées et donc qu'ils soient contaminés par des maladies vénériennes. Plus qu'une inquiétude pour la santé des soldats, les autorités militaires des pays belligérants s'inquiètent de l'ordre public et de l'image que renvoie l'armée, renforcée dans le corps expéditionnaire américain arrivé en héros. Tout est donc fait pour que les soldats restent concentrés sur leur mission, combattre, avec plus ou moins de succès.

---

<sup>1450</sup> AD 79, R 185, Lettre du Général Réquichot au préfet des Deux-Sèvres, 4 mai 1918.

<sup>1451</sup> AD 86, 4 M 385, Ordre prescrivant « l'interdiction de la vente du vin et de toutes boissons spiritueuses pendant la nuit dans toutes les gares du territoire de la neuvième région », 19 juin 1919.

De plus, les soldats américains n'ignorent pas ces restrictions qui sont relayées par la police militaire américaine. Ainsi le 4 mai 1918, l'assistant *Provost Marshal* de la ville de Tours informe que la loi française qui interdit la vente de liqueur aux soldats français s'applique également aux soldats américains. Les *Sammies* sont simplement autorisés à consommer de la bière et des vins légers et peuvent en acheter. En revanche, il est strictement interdit de consommer et de vendre du cognac, du rhum et du brandy<sup>1452</sup>.

Malgré tous les règlements mis en place entre 1914 et 1918, Charles Ridel en arrive à la conclusion d'une « impossible prohibition des alcools en France<sup>1453</sup> ». En effet, les alcools distillés circulent en contrebande, le commerce clandestin existe et l'absinthe semble toujours produite de façon illégale. De plus, comme l'indique un habitant de Tours en juin 1919, dans une plainte adressée au commandant de la police américaine, il ne faut pas simplement surveiller les grands cafés mais également les établissements de plus petites tailles où se rendent les officiers américains une fois les grands établissements fermés<sup>1454</sup>. Des astuces existent bel et bien pour se procurer de l'alcool. Par ailleurs, la loi du 9 novembre 1915 sur les débits de boissons ne concerne pas les hôtels et les restaurants qui peuvent servir de l'alcool distillé. Le même constat de non-respect des règlements est établi du côté des Américains puisque Richard Faulkner relève que du 6 avril 1917 au 1<sup>er</sup> juillet 1919, l'armée américaine juge 577 officiers et 2 862 soldats pour avoir bu en service ou ayant commis d'autres infractions en lien avec l'alcool sur l'ensemble du territoire français et européen. De plus, 99 ont été surpris en possession ou en train de consommer des narcotiques<sup>1455</sup>.

Selon François Cochet, l'alcool permet de rompre avec le quotidien de la vie à l'arrière. L'historien dresse une typologie du soldat consommateur de boissons alcoolisées : celle du combattant qui cherche à « se soustraire à la réalité immédiate, faite de dangerosité <sup>1456</sup>» et celle du non-combattant pour lequel l'alcool permet de « rompre avec la réalité du quotidien et de la hiérarchie militaire<sup>1457</sup> ».

Par ailleurs, les débitants ne se privent pas de ne pas respecter les règles voire de récidiver comme cette tenancière du Café Balzac à Tours qui reçoit quatre contraventions en

---

<sup>1452</sup> NARA, 120 1729, Interoffice Memoranda of the Post of Tours, 1918.

<sup>1453</sup> RIDEL Charles *Op.cit.*, page 106.

<sup>1454</sup> NARA, 120 1729, Interoffice Memoranda of the Post of Tours. 1918, lettre d'un habitant de Tours au commandant de la police américaine, 14 juin 1919.

<sup>1455</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 374.

<sup>1456</sup> COCHET François, art.cit., page 31.

<sup>1457</sup> *Ibid.*

1918 pour avoir servi de l'alcool aux Américains. Les *Sammies* enfreignent également les règles édictées par les autorités françaises et américaines à l'instar de William Elmer Bachman à Montmorillon. Dans cette commune, les soldats américains semblent pouvoir être dehors jusqu'à 21h au lieu de 20h30. De plus, selon Bachman, les magasins d'alcool fleurissent dans la commune où les soldats goûtent assidûment au cognac<sup>1458</sup>. Face à la manne économique que représente le soldat américain, il n'est pas question pour les commerçants de respecter les règles. Les conséquences d'un non-respect des arrêtés ne sont pas négligeables pour les tenanciers. L'Ordre sur la fréquentation par les militaires des cafés signale que les propriétaires des établissements doivent respecter les nouvelles dispositions sinon « ils s'exposeraient à voir leurs établissements consignés à la troupe et même fermés en cas d'infraction grave ou de récidive<sup>1459</sup> ». L'infraction à ces arrêtés peut provoquer la fermeture ou la consigne des établissements. Sur le front, si les débitants vont à l'encontre de ces directives, leurs débits risquent d'être consignés à la troupe, ils peuvent être évacués vers la zone de l'intérieur ou encore poursuivis devant le conseil de guerre.

Pourtant, certains commerçants enfreignent les règles et voient leurs établissements consignés ou fermés pour une durée plus ou moins longue, de quelques jours à plusieurs mois. Le minimum est souvent d'une durée de quinze jours, comme pour ce débitant de Saint-Maixent, qui voit son établissement consigné aux troupes françaises et américaines du 11 au 25 juillet 1918 pour avoir servi aux soldats américains des boissons interdites par l'arrêté du général commandant la neuvième région du 24 mai 1916<sup>1460</sup>. Entre avril 1918 et janvier 1919, une quarantaine d'établissements sont fermés en Indre-et-Loire<sup>1461</sup>. Être consigné aux militaires est tout autant épineux pour les débitants qu'une fermeture, puisqu'en ces temps de guerre, les militaires, notamment alliés de l'arrière, constituent une des principales clientèles de ces commerces, ce qui influe donc sur leur chiffre d'affaires. Pour Monsieur Blondeau, tenancier dans la rue Voltaire de Tours, cela peut causer « la ruine » de son débit<sup>1462</sup>. Nous constatons également que ce sont parfois des veuves ou des femmes qui ont un mari ou un fils au front qui souhaitent ouvrir ces établissements pour vivre ou survivre dans un contexte difficile. Face à ces fermetures et consignations, les commerçants se mobilisent. À Tours, ceux des rues

---

<sup>1458</sup> BACHMAN Elmer, *The Delta of the Triple Elevens. The History of Battery D, 31st Field Artillery United States Army, American Expeditionary Forces*, sd.

<sup>1459</sup> AM 17, 1 I 9/7, lettre du général Hubert au maire de La Rochelle, 28 juin 1918.

<sup>1460</sup> AD 79, 4 M 123, Rapport de gendarmerie, brigade de Saint-Maixent, 20 juillet 1918.

<sup>1461</sup> AD 37, 4 M 296, Cabarets et débits de boissons : consignations et fermetures pendant la Première Guerre mondiale : arrêtés préfectoraux et militaires, états nominatifs, correspondance, procès-verbaux de gendarmerie. 1917-1919.

<sup>1462</sup> *Ibid.*, Lettre de monsieur Blondeau au Général commandant la neuvième région, 13 mars 1919.

Constantine et Banchereau écrivent ensemble à la *Military Police* américaine pour protester contre le fait que leur quartier soit consigné aux Américains alors que ces derniers constituent la majorité de leur clientèle<sup>1463</sup>.

La décision de fermeture ou de consignation est prise par les autorités civiles et militaires des villes. L'article 9 de la loi du 9 août 1849 sur l'état de siège précise que l' « autorité militaire est chargée d'assurer la sécurité publique et, à ce titre, peut prononcer la fermeture d'un débit de boissons s'il est la cause d'un désordre public ou s'il menace les soldats <sup>1464</sup>». Cependant les autorités françaises peuvent également être conseillées par la police militaire américaine. Ainsi, cette dernière demande à 40 reprises la fermeture ou la consignation à ses troupes de cafés et débits de boissons dans le département de l'Indre-et-Loire pour avoir servi de l'alcool aux Américains en dehors des heures autorisées entre 1918 et 1919<sup>1465</sup>. La buvette du bar du théâtre de l'Alhambra, qui a servi du champagne à des officiers américains<sup>1466</sup>, ou bien un café situé près du Camp de Grasse à Saint-Pierre-des-Corps, tenu par une femme qui se moque des réglementations et qui représente une menace « pour l'ordre et la discipline des troupes américaines<sup>1467</sup> » en font les frais. Les agents de police locaux accentuent leur surveillance dans les bars, les premiers et quinze de chaque mois, dates durant lesquels les soldats américains reçoivent leur solde. En avril 1918, le Café de l'Univers à Tours est interdit aux Américains. Dans la cité tourangelle, en 1919, 16 établissements sont fermés pour avoir servi des boissons interdites aux Américains ou pour avoir pratiqué des prix exagérés<sup>1468</sup>. Le phénomène est similaire en Charente-Inférieure où le Bar américain et le Café du commerce situés rue La Fayette à Rochefort sont consignés aux militaires et marins pour une dizaine de jours pour avoir servi de l'alcool aux Américains pendant les heures interdites<sup>1469</sup>. En Charente-Inférieure, 103 établissements sont fermés entre 1916 et 1920<sup>1470</sup>. Les dates montrent bien que le fait de servir de l'alcool aux Américains n'explique pas ces seules fermetures, c'est l'ensemble des soldats alliés qui est visé par ces arrêtés.

---

<sup>1463</sup> NARA, 120 1738, Lettre des commerçants des rue Constantine et Banchereau au MP de la ville de Tours.

<sup>1464</sup> RIDEL Charles, *Op.cit.*, page 66.

<sup>1465</sup> Le département de l'Indre-et-Loire est pris en exemple puisque nous possédons des données numériques grâce aux sources renfermées au sein des archives nationales américaines.

<sup>1466</sup> NARA, 120 173, rapport du 25 septembre 1918.

<sup>1467</sup> *Ibid.*, rapport du 12 août 1918.

<sup>1468</sup> *Ibid.*, rapports de l'année 1919.

<sup>1469</sup> AD 17, M SUP 40, Consignes aux militaires et marins du vice-amiral, préfet maritime, commandant en chef, gouverneur et commandant d'armées, 5 mars 1919.

<sup>1470</sup> AD 17, M SUP 40.



## 2- Des débordements violents

Si autant de réglementations sont instaurées pour limiter la consommation d'alcool, c'est que non seulement la réglementation est vaine mais qu'en plus, les risques de débordements violents sont nombreux. Les *Sammies* ne sont pas toujours des hommes gais et cordiaux, surtout lorsqu'ils sont sous l'emprise de l'alcool.

À plusieurs reprises, les rapports du commissariat spécial de La Pallice font état de débordements de la part des Américains, notamment dans les cafés du port de La Pallice<sup>1471</sup>. La violence peut être déclenchée par le refus d'un débitant de servir des Américains. Ces derniers s'en prennent donc au matériel ou parfois directement aux habitants. Le 14 septembre 1918, dans un bar du boulevard Émile Delmas, un officier de marine américain démolit « à coups de chaises<sup>1472</sup>» le matériel de la salle. Un sergent de police qui menace le *Sammy* avec une arme parvient à le calmer et l'emmène au poste de police. Ici, « sa fureur alcoolique redoubla », il faut donc le calmer à coups de matraque. L'officier est ensuite « enfermé au violon, mais il ne cessa d'opposer la plus vive résistance et de se montrer d'une brutalité inouïe ». Les policiers finissent par obtenir son identité grâce à son passeport. La brutalité dont fait preuve l'officier est confirmée par la femme du gérant du café. Selon elle, si l'Américain est entré dans une telle fureur c'est qu'il ne souhaitait pas quitter l'établissement. Pour montrer son refus, l'officier s'est mis dans une colère noire et a frappé les deux camarades qui l'accompagnaient. On comprend mieux pourquoi l'autorité américaine souhaite réglementer l'accès aux débits à ses troupes : il faut éviter ce genre de comportements. L'image de l'armée américaine est aussi en jeu. Arrivé en héros, le soldat américain ne peut pas perdre ce statut. Ces comportements sont jugés dignes de « véritables apaches les plus dangereux <sup>1473</sup>» par la presse locale attribuant un caractère presque sauvage à ces soldats.

La violence dont font preuve les soldats inquiète aussi bien les civils que les autorités militaires. Les rapports du juge avocat général américain nous apportent des chiffres nationaux. Entre le 6 avril 1917 et le 30 juin 1919, 6 officiers et 137 soldats sont jugés pour homicide, 2 officiers et 88 soldats pour meurtres<sup>1474</sup>, 145 sont condamnés à mort par la cour-martiale dans les cas d'extrême violence, parmi eux 35 hommes sont exécutés<sup>1475</sup>. Les rapports du

---

<sup>1471</sup> AD 17, 5M 1/34, Commissaires spéciaux, surveillance du port de La Pallice (1916-1919).

<sup>1472</sup> *Ibid.*, 5M 1/30, rapport du 10 février 1918.

<sup>1473</sup> *Le Républicain de Chinon*, 23 janvier 1919.

<sup>1474</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 555.

<sup>1475</sup> *Ibid.*, page 556.

*Provost Marshal* de la ville de Tours sont éloquentes quant à la surveillance quotidienne exercée par la police américaine. Ainsi, entre 1918 et 1919, l'arrestation d'hommes alcoolisés fait l'objet de 106 rapports. Ces hommes peuvent être pris en flagrant délit de consommation dans les établissements en dehors des heures autorisées ou bien avec de l'alcool dans les rues des villes. Leurs punitions peuvent être un travail difficile pendant plusieurs jours, ou l'emprisonnement. Certains sont récalcitrants et la police américaine n'hésite pas à tirer des coups de revolver pour contraindre certains hommes ivres à coopérer, comme dans la rue Saint-Roch à Angoulême en avril 1919<sup>1476</sup>. L'indiscipline de certains Américains peut choquer les habitants du Centre-Ouest. L'alcool rend les *Sammies* impulsifs et agressifs. Consommer de l'alcool s'apparente à un combat pour la virilité<sup>1477</sup>. Comme le souligne François Cochet, « la convivialité, créée par la consommation partagée de l'alcool, s'inscrit aussi dans une société masculine <sup>1478</sup>».

Ivres, certains Américains sont agressifs et ont tendance à user de leur revolver. Des habitants, exaspérés par ces violences, se liguent pour déposer une plainte auprès du maire de leur commune. C'est ce que font les habitants du quartier de la place de Strasbourg à Tours qui déposent par l'intermédiaire d'un conseiller municipal une protestation<sup>1479</sup>. Ils ne supportent plus les agressions causées par les troupes américaines et souhaitent que le maire exerce une action pour faire cesser ces agissements : menaces avec un revolver, ivresse des soldats. Ils admettent cependant que tous les soldats américains ne sont pas violents, ces débordements sont causés par quelques « brutes ». Ils demandent à ce que l'armée américaine « inflige une punition exemplaire » à ces auteurs de troubles. Le maire fait procéder à une enquête et un procès-verbal a été adressé à l'armée américaine.

Cependant, l'agressivité des Américains n'est pas seulement due à leur état d'ébriété. La volonté d'assumer sa force virile, masculine, face aux Français explique aussi cette violence. Ainsi, le 11 mars 1919, les sentinelles américaines de Saint-Pierre-des-Corps tirent sur deux employés de chemins de fer et tuent l'un d'eux qui aurait été surpris en train de voler du vin. Selon l'employé survivant cela est erroné, les deux hommes faisaient simplement leur travail<sup>1480</sup>. Conséquence de ce meurtre, les employés des chemins de fer cessent leur travail tant

---

<sup>1476</sup> *Le matin charentais*, 6 avril 1919.

<sup>1477</sup> COCHET François, « 1914-1918 : l'alcool aux armées, représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°222, février 2006, pages 19-32, page 25.

<sup>1478</sup> *Ibid.*, page 26.

<sup>1479</sup> AM de Tours, 1 D 108, Séance du conseil municipal, 14 août 1919.

<sup>1480</sup> AN, F/7/14700, Rapport de police de Saint-Pierre-des-Corps, 11 mars 1919.

que les policiers américains ne quittent pas les voies des gares, ce qu'ils consentent à faire. Les Américains en terre conquise imposent leur discipline. Nous le constatons également en mars 1918, où un incident se produit entre un soldat américain et un prisonnier de guerre allemand<sup>1481</sup>, dans le port de La Pallice. Le prisonnier ne prend, selon le soldat allié, aucun soin lors du déchargement et il le lui fait remarquer. Le prisonnier allemand mécontent insulte le *Sammy* qui tire un coup de feu en l'air pour l'effrayer. La police militaire américaine doit intervenir pour ramener l'ordre. Les commissaires craignent donc une baisse de la discipline dans les camps de prisonniers allemands et les « froissements qui pourraient survenir entre les officiers de la base américaine de La Pallice et le commandement français chargé de la direction du dépôt des prisonniers de guerre ». L'affaire est classée sans suite et le travail reprend dans les camps de prisonniers allemands. Certains meneurs allemands sont transportés sur l'île Madame. Les forces de l'ordre locales vont même jusqu'à évoquer la « paranoïa » des soldats américains qui voient des ennemis partout justifiant donc leur utilisation excessive des armes à feu, non seulement contre des prisonniers allemands mais également contre des lieutenants des douanes français. Pour le Commissaire spécial du port de La Pallice, « il en résulte qu'à une certaine heure la circulation sur les quais de La Pallice devient dangereuse même pour les fonctionnaires et agents du gouvernement français<sup>1482</sup> ».

Une remise en cause de l'amitié franco-américaine se lit dans les différents rapports de police. La police parle de ces problèmes pour « faire ressortir la difficulté de [leurs] rapports, dans certains cas, avec les Américains, malgré la cordialité et le tact qu'[ils s'efforcent] de montrer<sup>1483</sup> ». Lorsque les policiers rappellent les règles aux Américains pris en flagrant délit, ceux-ci deviennent vite insolents, agressifs. La provocation est aussi de mise puisque certains continuent de fumer devant les policiers et ricanent en imitant l'accent français.

Le gouvernement français n'ignore pas ces difficultés liées à la présence américaine. Les rapports de la Mission militaire française près l'armée américaine, rédigés tout au long de la guerre, varient entre félicitations aux Américains pour leur excellente discipline et condamnation de leurs débordements. Ces 11 rapports sont établis entre octobre 1917 et janvier 1919 sur l'opinion française civile et militaire à l'égard des Américains et sont commandés par le Bureau des services spéciaux et celui des renseignements fédéraux. Ainsi, si « les relations

---

<sup>1481</sup> AD 17, 4M2/75, Lettre du commissaire spécial au préfet de la Charente Inférieure, 21 mars 1918.

<sup>1482</sup> *Ibid.*, 5 M 1/35, Rapport du commissaire spécial du port de La Pallice au préfet de la Charente-Inférieure, 3 octobre 1918.

<sup>1483</sup> *Ibid.*, 5M 1/34, rapport du 14 septembre 1918.

sentimentales des Américains avec la population semblent être excellentes », il convient tout de même de « noter la mauvaise humeur qu'excite chez les habitants la charge du séjour des troupes américaines » notamment leurs excès liés à l'ivresse<sup>1484</sup>. Si les soldats américains sont « pleins de bonne volonté et d'entrain », ils sont tout de même « indisciplinés ». Ils pratiquent le marché noir, aiment boire et « causent du scandale dans les rues <sup>1485</sup>».

Cependant, la Mission admet une diversité parmi les soldats américains et atténue les discordances franco-américaines qui se lisent dans le Centre-Ouest. Pour les officiers de la Mission, il y a des « éléments bons et mauvais, cultivés et ignorants, éduqués et rustres, sobres et intempérants <sup>1486</sup>». Au chef du service de sûreté de la mission militaire française près de l'armée américaine, le candidat inspecteur Mignot précise qu'il existe deux catégories d'hommes de troupe : le Puritain présenté comme « le rigoriste qui ne consomme que des boissons antialcooliques, ne fume pas et professe une morale sévère », et le Pionnier défini comme « le cow-boy alcoolique, mal embouché, dévergondé, brutal, jouant au revolver pour un caprice ou un mauvais coup de dés <sup>1487</sup>». Propos qui relèvent d'un imaginaire autour de deux types d'Américains, le cow-boy des films et celui qui sévit en ces temps de guerre prônant la tempérance et la prohibition. Toutefois, malgré ses défauts, l'Américain ne peut que devenir un homme meilleur, c'est « un grand enfant fruste, un peu brutal, mais qui deviendra un merveilleux instrument d'action ». L'Américain est donc assimilé à un enfant, né dans une jeune nation, une façon dans ces propos d'atténuer les crimes et délits commis par les *Sammies* pour maintenir la coalition interalliée<sup>1488</sup>.

Les problèmes de débordement causés par les troupes alliées ne s'arrêtent pas avec la signature de l'armistice. Au début de l'année 1919, le ministre de l'Intérieur remet au ministre des Affaires étrangères 17 rapports de police mettant en cause des soldats américains, notamment à Tours où les 7 et 26 janvier 1919 un Américain vole au préjudice de sa propre armée<sup>1489</sup>.

---

<sup>1484</sup> SHD Vincennes, 17 N 47-3, Rapport du 15 décembre 1918 au 15 janvier 1919 de la mission militaire française près de l'armée américaine.

<sup>1485</sup> *Ibid.*, Contrôle postal du mois de mars 1918.

<sup>1486</sup> *Ibid.*, Rapport du candidat inspecteur Mignot au chef du service de sûreté de la mission militaire française près de l'armée américaine, 18 mars 1918.

<sup>1487</sup> *Ibid.*

<sup>1488</sup> *Ibid.*, Contrôle postal du mois de mars 1918.

<sup>1489</sup> AN, F/7/14700, Rapports de police remis par le ministre de l'Intérieur au ministre des Affaires étrangères, 24 février 1919.

L'image des Américains est donc entachée par leurs nombreux abus : les habitants ont le sentiment que leurs hôtes se comportent comme en terre conquise, ils apparaissent comme des enfants capricieux qui n'en font qu'à leur tête. Cette image ne leur est pas exclusive. Cette réputation de soldats indisciplinés aimant boire est également appliquée aux soldats australiens<sup>1490</sup>, eux-aussi soldats lointains issus d'une jeune nation anglo-saxonne. En effet, si la Fédération des États en 1901 marque la naissance de l'Australie, dans l'imaginaire collectif des Australiens, la nation naît le 25 avril 1915 lors du débarquement de *l'Australian and New Zealand Army Corps* (ANZAC) dans les Dardanelles<sup>1491</sup>. À cette date, l'Australie entre dans le « concert des nations » grâce à sa présence sur le champ de bataille.

### 3- Cohabiter sur la voie publique

Les agressions qui se multiplient mais également les vitesses excessives des soldats alliés exaspèrent les populations du Centre-Ouest. Les rapports de la police militaire de la ville de Tours font état de 122 accidents de la route causés par les Américains entre mai 1918 et juillet 1919 dans la cité tourangelle, sur la rue Nationale ou l'avenue Grammont<sup>1492</sup>. À Tours, 125 procès-verbaux sont dressés entre 1918 et 1921 par la police de la ville à l'encontre des Américains suite à des accidents de la route<sup>1493</sup>. À Poitiers, 21 plaintes sont déposées auprès du commissariat de la ville pour des détériorations de routes<sup>1494</sup>. Les habitants sont excédés et comme l'indique la presse charentaise, si les Américains sont pressés « ce n'est pas une raison pour croire que les personnes qui traversent une rue ou se promènent sur une avenue soient pressées de se faire télescoper<sup>1495</sup> ». Les accidents de la route ne sont pas exclusifs aux soldats américains puisqu'entre 1915 et 1918, 13 accidents de la route sont causés par les troupes anglaises, sur le sol français<sup>1496</sup>.

Dès janvier 1918, le préfet de l'Indre-et-Loire se plaint auprès du chef de la mission française détaché au service de l'état-major américain à Tours que les soldats américains roulent

---

<sup>1490</sup> GIBSON Craig, *Op.cit.*, pages 273-308.

<sup>1491</sup> *Mission centenaire 14-18*, FATHI Romain, « De l'importance de la commémoration du Centenaire en Australie », 2 avril 2013, <http://centenaire.org/fr/pays-belligerants/de-limportance-de-la-commemoration-du-centenaire-en-australie>, consulté le 21 août 2018.

<sup>1492</sup> 120 1738: AEF Service of Supply. Division of Criminal Investigation and Special Military Police. Correspondance of the Headquarters Provost Marshal, Tours. 1918-1919.

<sup>1493</sup> AM de Tours, 4H 2 boîte 95, Accidents et troubles causés par l'armée américaine, 1918-1921.

<sup>1494</sup> AD 86, 4 M 371, Rapport du commissaire central de Poitiers au préfet de la Vienne, 2 janvier 1919.

<sup>1495</sup> *La Charente-Inférieure*, 16 février 1918.

<sup>1496</sup> GIBSON Craig, *Op.cit.*, page 171.

à une vitesse « exagérée <sup>1497</sup>», poussant le chef de la mission à prendre « toutes les mesures utiles pour régler la vitesse des automobiles <sup>1498</sup>». En août 1918, la presse poitevine fait état d'un « grave accident » de la part d'un camion américain transportant de l'essence qui « par suite d'un coup de volant exagéré » pour éviter une voiture a renversé une jeune fille de quatorze ans, toujours en vie<sup>1499</sup>. Ému, le quotidien a tout de même foi dans la justice américaine car « on sait que la discipline américaine châtie très sévèrement tout ce qui ressemble à une imprudence dans un fait de ce genre », cherchant à rassurer ses lecteurs. La *Military Police*, qui assure également une fonction d'agent de la circulation, a à cœur de montrer aux autorités de la ville de Tours qu'elle ne prend pas ces accidents à la légère. Elle assure que les infractions routières sont durement réprimées par de « lourdes amendes » et que « par tous les moyens nous tâcherons de contraindre les conducteurs à modérer la vitesse de leurs voitures<sup>1500</sup>». Parfois les conséquences sont tragiques, comme en mai 1918, à Niort où une femme meurt après avoir été renversée par une automobile américaine<sup>1501</sup>.

Des initiatives locales et nationales sont prises pour limiter les désagréments routiers. Les Américains ne comprennent pas toujours les indications en français rédigées sur les poteaux et bornes placées le long des routes et des chemins, « il en résulte des erreurs et des retards qui peuvent être préjudiciables aux intérêts de la défense nationale<sup>1502</sup> ». Le ministre de l'Intérieur demande donc aux préfets à ce que les services de voirie et les administrations locales mettent en place des pancartes sur les voies publiques qui indiquent en anglais les directions et les points dangereux. En plus de cette décision institutionnelle, les habitants se mobilisent également. Ainsi, à Niort, où de nombreux convois militaires passent par la commune en raison de sa position géographique, qui place la ville entre les ports et la zone des armées, les habitants mettent en garde les soldats alliés de la dangerosité de ces passages. L'« irrégularité du plan » des voies publiques entraîne des accidents. Les Américains se trompent souvent de route. Une initiative privée est donc mise en place, celle de l'« Aéro-automobile club des Deux-Sèvres » qui a décidé de créer des panneaux en anglais « To Saint-Maixent », « To La Rochelle » avec une flèche indiquant la direction. L'architecte de la ville de Niort a également aidé à créer ces

---

<sup>1497</sup> AD 37, S 1865, Lettre du préfet d'Indre-et-Loire au colonel chef de la mission française détachée au service de l'état-major américain à Tours, 21 janvier 1918.

<sup>1498</sup> *Ibid*, Réponse du colonel chef de la mission française détachée au service de l'état-major américain à Tours au préfet, 23 janvier 1918.

<sup>1499</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 10 août 1918.

<sup>1500</sup> NARA, 120 1738, Lettre du Provost Marshal au maire de Tours, 24 février 1919.

<sup>1501</sup> *Le Courrier de Bressuire*, 11 mai 1918.

<sup>1502</sup> SHD Vincennes, 7 N 2257, Lettre du ministre de l'Intérieur aux préfets, sd.

panneaux<sup>1503</sup>. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des poteaux sont érigés pour signaler les passages dangereux et pour modérer les allures<sup>1504</sup>. Dans les années 1910, le Touring-Club de France ou encore l'Automobile Club de France aident à l'aménagement de panneaux sur les bords des routes<sup>1505</sup>. De plus, des limitations de vitesse sont instaurées : la vitesse maximale des véhicules dans les villes et les villages est de 15 kilomètres/heures pour les camions d'un tonneau et de 24 à 32 kilomètres/heures pour les automobiles et motocycles. En rase campagne, les vitesses sont cinquante pour cent supérieures<sup>1506</sup>. Toutefois, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les collectivités locales fixent elles-mêmes les limitations de vitesse de leur territoire. Il existe donc avant et pendant la guerre une « disparité <sup>1507</sup> » et une « hétérogénéité <sup>1508</sup> » des règlements locaux de circulation. Ce n'est qu'après le conflit, à partir de 1921 qu'un premier code de la route est instauré permettant ainsi une « première grande harmonisation de la signalisation routière <sup>1509</sup> ».

À Tours, le problème des accidents de la route continue en février 1919 puisque le commissaire central de police de la ville demande au général commandant la neuvième région d'intervenir auprès des autorités américaines afin qu'elles donnent des ordres pour modérer la vitesse en ville. Cette demande résulte d'une réclamation du préfet de l'Indre-et-Loire qui signale que la vitesse excessive des automobiles et side-cars américains provoque des « accidents fréquents » et « quelquefois mortels <sup>1510</sup> ». Des règles pour la conduite sont ainsi instaurées par les autorités américaines : toujours rouler à droite, ne pas avoir une conduite irresponsable, toujours indiquer que l'on souhaite changer de direction<sup>1511</sup>. Si la vitesse excessive est souvent mise en cause, les rapports indiquent également l'imprudence des Tourangeaux qui roulent en sens inverse. Bien souvent, si un habitant est blessé, une constatation médicale est établie par un médecin américain.

La peur des vitesses excessives engendrées par les automobiles est déjà perceptible bien avant le débarquement des Américains. Lors de l'arrivée des automobiles dans les villes françaises à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la voiture est perçue comme « bruyante, dangereuse et poussiéreuse <sup>1512</sup> ». Les pouvoirs locaux cherchent donc à limiter la diffusion de l'automobile.

---

<sup>1503</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 16 juin 1918.

<sup>1504</sup> GARDON Sébastien, « Gouverner la circulation urbaine... » *Op.cit.*

<sup>1505</sup> *Ibid.*

<sup>1506</sup> AD 86, 7 R 33, Circulaire du ministre de l'Intérieur, juillet 1918.

<sup>1507</sup> GARDON Sébastien, *Gouverner la circulation urbaine...Op.cit.*

<sup>1508</sup> *Ibid.*

<sup>1509</sup> *Ibid.*

<sup>1510</sup> AD 37, 4 M 795, Lettre du préfet d'Indre-et-Loire au général commandant la neuvième région, 19 février 1919.

<sup>1511</sup> NARA, 120 1738, Lettre du commissaire central de police de la ville au général commandant la neuvième région, 14 février 1919.

<sup>1512</sup> GARDON Sébastien, *Gouverner la circulation urbaine...Op.cit.*

Les accidents de la route sont dénoncés ainsi que les allures trop rapides des camions notamment dans les années 1910. Il en résulte donc une difficile cohabitation entre les automobiles, les transports plus anciens comme les tramways et les piétons. L'arrivée des Américains réactive donc ces questions de sécurité routière pour les pouvoirs publics.

D'autant que les contraintes de vitesse imposées aux Américains sont rarement respectées, ce qui provoque un sentiment d'injustice de la part des habitants de la ville de Tours, à l'image de Louis Rouillé qui demande au maire « pourquoi autorise-t-on les Américains à violer les règles qui nous sont justement appliquées à nous Français <sup>1513</sup>? ». Par ailleurs, les fondations insuffisantes des maisons et la nature du sol provoquent des dégâts à l'intérieur même des maisons des habitants. C'est le cas à Tours où un habitant de la rue Mirabeau se plaint du poids, de la vitesse et du passage incessant des véhicules américains. Cela provoque un ébranlement des maisons françaises, les fenêtres et les portes se « disjoignent » et « les plafonds se fendent sous cette trépidation continue <sup>1514</sup> ». De plus, les conséquences de ces vitesses excessives sont également économiques. En effet, ce sont des devantures de boutiques qui sont détruites, ce qui entraîne des réparations coûteuses pour les habitants ou le décès d'animaux nécessaires au travail agricole. Les vitesses excessives émeuvent les habitants surtout lorsque des enfants sont susceptibles d'en être les victimes, c'est le cas à Tours où le directeur de l'école Rabelais porte plainte contre les Américains qui roulent trop vite aux abords de l'école <sup>1515</sup>. À Rochefort, les voies d'accès à la gare sont totalement dégradées suite au passage incessant des automobiles américaines, la circulation est donc « difficile » et présente « quelques dangers » pour la bonne sécurité des voitures et des véhicules <sup>1516</sup>.

Afin de régler les dommages routiers causés par les Américains, le ministre de la Guerre rappelle la nécessité pour les habitants d'être précis dans les renseignements de leurs plaintes. En effet, l'instruction et les règlements des accidents causés par l'autorité américaine sont retardés voire empêchés par « l'insuffisance des renseignements accompagnant les réclamations présentées <sup>1517</sup> ». Le procès-verbal doit comporter le numéro de la voiture en cause, le nom du chauffeur, l'unité à laquelle il appartient et s'il n'appartient pas à l'armée américaine une indication de la société ou du service qui l'emploie. Difficile pour les habitants de relever

---

<sup>1513</sup> AD 37, 4 M 795, Lettre de Louis Rouillé au préfet d'Indre-et-Loire, 22 novembre 1918.

<sup>1514</sup> AM de Tours, 4 H 2 boîte 95, Lettre d'un propriétaire de la rue Mirabeau à Tours au chef de la Mission américaine à Tours, 25 février 1919.

<sup>1515</sup> *Ibid.*, Plainte du directeur de l'école Rabelais, mars 1918.

<sup>1516</sup> AM de Rochefort, 2 D 162, Lettre du maire au commandant de la base américaine, 5 février 1919.

<sup>1517</sup> SHD Vincennes, 7 N 2258, Note du ministre de la guerre aux généraux commandant les régions, 11 décembre 1918.



tous ces détails lors d'un accident. D'ailleurs, ils sont souvent dans l'impossibilité de nommer explicitement ceux qui ont causés les dégâts. La mention « Américain » apparaît le plus souvent sur les feuilles de réclamation.

Aux dommages routiers s'ajoute l'insalubrité des rues, notamment dans l'Indre-et-Loire. En mai 1918, les habitants de Sainte-Radegonde, située au nord de Tours, se plaignent auprès du préfet des mauvaises odeurs causées par les Américains qui déversent dans le quai de Sainte-Radegonde des « paillasses de contagieux » des hôpitaux et des eaux grasses<sup>1518</sup>. En avril 1919, les habitants de Joué-Lès-Tours se plaignent des immondices et détritiques que les Américains jettent dans le Cher. Ces « liquides nauséabonds » proviennent de l'hôpital de la commune. De nombreuses plaintes sont déposées à la mairie par les habitants, poussant le préfet à intervenir auprès des Américains. Ces derniers ne nient pas ces désagréments mais expliquent que le « débordement des eaux a été causé par l'obstruction des trappes d'écoulement dont le maniement n'était pas familier au personnel de l'hôpital <sup>1519</sup>», les filtres sont donc remplacés. Malgré cette promesse américaine, les habitants ne sont pas convaincus et souhaitent faire examiner les dommages par un huissier. Revendication vaine, le préfet n'y répond pas<sup>1520</sup>. Autre exemple, les habitants de la rue Lakanal à Tours lancent une pétition contre les Américains qui lavent leurs automobiles. Cela entraîne une abondance en eau dans les rues notamment les jours de pluie. La boue envahit la chaussée, gênant ainsi la circulation des habitants et l'accès à leurs habitations. Le maire leur assure que des dispositions sont prises par les autorités américaines mais, selon elles, la faute en revient aux chaussées défoncées de la ville et non à l'utilisation excessive en eau des Américains<sup>1521</sup>. Peu de rues sont pavées dans les communes du Centre-Ouest, ce qui génère de nombreux désagréments pour les habitants notamment lors de fortes pluies.

Ce problème de salubrité se retrouve également dans d'autres départements français, comme en Gironde<sup>1522</sup>. À Talence, les habitants se plaignent des odeurs qui se dégagent du ruisseau dans lequel l'hôpital américain déverse « ses eaux résiduaires <sup>1523</sup>». Peu soucieux de l'hygiène publique, les Américains laissent les rues malpropres et malodorantes. Pourtant,

---

<sup>1518</sup> AD 37, 4 M 795, Lettre d'un habitant de Sainte-Radegonde au préfet d'Indre-et-Loire, 26 mai 1918.

<sup>1519</sup> *Ibid.*, Lettre du préfet d'Indre-et-Loire au maire de Joué-Lès-Tours, 23 avril 1919.

<sup>1520</sup> *Ibid.*

<sup>1521</sup> AM de Tours, 4H 2 boîte 95, Lettre du maire de Tours au commandant de la Caserne Baraguey d'Hilliers, 14 janvier 1919.

<sup>1522</sup> AD 33, 10 R 54, Affiche du préfet de Gironde contre l'insalubrité des rues, 8 février 1918.

<sup>1523</sup> *Ibid.*, 10 R 55, Lettre de l'inspecteur général des services départementaux de l'hygiène et de la santé publique au préfet de Gironde, 3 juillet 1918.

comme nous l'avons vu, les nombreux travaux d'aménagement urbains des rues des États-Unis depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle engendrent une amélioration de l'hygiène publique notamment par la mise en place d'un système de tout-à-l'égout plus performant<sup>1524</sup>. Par ailleurs, la pollution des eaux par les Américains s'intègre également dans une histoire de l'environnement dont les historiens s'emparent pour évoquer les conséquences de la guerre des tranchées sur l'environnement ou encore les dégâts causés sur le long terme par les usines de l'arrière et le déboisement des forêts<sup>1525</sup>.

#### 4- Des « larcins sans importance <sup>1526</sup> » ?

En plus des dégradations des routes aux conséquences parfois dramatiques, les Américains sont accusés de voler les habitants du Centre-Ouest. Les rapports du *Provost Marshal* de la ville de Tours font état de 95 vols entre 1918 et 1919 chez des particuliers. La mission militaire française près l'armée américaine minimise ces vols. Pour elle, « les populations se répand[ent] en récriminations mesquines sur les larcins sans importance et les légers désordres qui se produisent inévitablement dans une grande agglomération de troupes<sup>1527</sup> ». Des bijoux, de l'alcool, de l'argent sont dérobés par des Américains à qui l'hospitalité a été offerte ou dans des boutiques. Ces vols commis par les Américains peuvent avoir des conséquences dramatiques comme le montre un rapport du commissaire central de police de la ville de La Rochelle datant de décembre 1918. Un procès-verbal est dressé contre un commis des postes qui a tiré sur un Américain qui s'était introduit chez lui dans la nuit<sup>1528</sup>.

Cependant, les rapports des commissaires révèlent que ces vols sont commis ou supposés commis par des Américains. En effet, les agents de police américains se plaignent de descriptions bien souvent trop floues, de particularités physiques approximatives, compliquant

---

<sup>1524</sup> BACKOUCHE Isabelle, *La trace du fleuve. La Seine et Paris (1750-1850)*, Paris, Editions EHESS, 2016 et STEINBERG Ted, *Gotham Unbound. The Ecological History of Greater New York*, New York, Simon and Chuster, 2014.

<sup>1525</sup> STOREY William, *The First World War: A Concise Global History*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2009 et MCNEILL John R., « Les destructions de l'environnement », CABANES Bruno, *Une histoire de la guerre... Op.cit.*, pages 99-112.

<sup>1526</sup> SHD Vincennes, 17 N 47-3, « Note sur les rapports entre militaires américains et populations françaises » par la Mission militaire française près l'armée américaine, 9 août 1918.

<sup>1527</sup> *Ibid.*

<sup>1528</sup> AD 17, 4 M 2/75, Rapport du commissaire central de police de La Rochelle au préfet de la Charente-Inférieure, 6-7 décembre 1918.

les enquêtes menées par la *Military Police* qui se plaint des « *poor descriptions* » établies par les populations locales<sup>1529</sup>. Les Américains mènent donc des enquêtes pour éviter les risques de faux témoignages de la part de certains habitants qui profiteraient de ces vols à répétition pour obtenir des dédommagements auxquels ils ne doivent pas prétendre. Une nouvelle fois des habitants peu scrupuleux profitent de la présence de ces soldats alliés pour tirer profit de la guerre.

Les vols sont également commis par les Américains au préjudice de l'armée américaine dans un but précis, celui de revendre la marchandise créant ainsi un véritable marché noir dans les villes, une forme « d'évasion face à la règle <sup>1530</sup>». Face aux pénuries alimentaires auxquelles sont confrontés les habitants du Centre-Ouest, une économie souterraine se développe donc au sein des cinq départements. Les populations mettent en place leur propre système organisationnel pour lutter contre les restrictions alimentaires. Certains soldats américains sont pris en flagrant délit de revente de stocks de leur propre armée. Ainsi, des marchandises venant des stocks américains sont retrouvées chez des habitants de la ville de Tours qui sont accusés de vol alors que ces derniers indiquent que ce sont les Américains qui leur ont vendu cette marchandise. Une tenancière de débit de boissons à Tours dont la réputation est douteuse est ainsi soupçonnée de voler du café, du tabac ou des vêtements à l'armée américaine en juillet 1919<sup>1531</sup>. Entre novembre 1917 et janvier 1918, Amédée Desailly qui tient un débit de boissons dans la rue de la Fuye à Tours accepte du tabac américain en échange de consommation<sup>1532</sup>. Le débitant revend ensuite ce tabac à ses clients en échange de cinquante centimes le paquet. Il finit par être arrêté par deux inspecteurs. En novembre 1918, une lettre de dénonciation accuse des soldats américains de voler des vivres pour les revendre à une débitante de boissons. Avec cet argent, les Américains consomment cognac et rhum chez cette femme<sup>1533</sup>. La thématique du marché noir occupe une place importante dans l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale mais reste peu étudiée durant le premier conflit. Les historiens associent également les deux guerres mondiales pour traiter des privations, des restrictions et du ravitaillement alimentaires<sup>1534</sup>. Les affiches créées pendant la Seconde Guerre mondiale permettent de dresser une étude autour de cette thématique, cependant, il est vrai que les sources de la Première

---

<sup>1529</sup> NARA, 120 1738, Rapport du Provost Marshal du 1<sup>er</sup> octobre 1918. « Pauvres descriptions ».

<sup>1530</sup> LANGLINAY Éric, « Consommation et ravitaillement en France durant la Première Guerre mondiale (1914-1920) », art. cit., page 44.

<sup>1531</sup> AD 37, 4 M 1156, rapports des inspecteurs au commissaire spécial de Tours, juillet 1919.

<sup>1532</sup> *Ibid.*, 7 janvier 1918.

<sup>1533</sup> NARA, 120 1738, Lettre de dénonciation anonyme à la police militaire américaine, 28 novembre 1918.

<sup>1534</sup> TRENTMANN Frank, FLEMMING Just (ed.),

*Food and Conflict in Europe in the Age of the Two World Wars*, New York, Palgrave MacMillan, 2006.

Guerre mondiale ne mettent pas en lumière cette économie souterraine. Le marché noir est sous-entendu dans les rapports de police, sans être clairement nommé, contrairement à celui pratiqué pendant le second conflit mondial<sup>1535</sup>.

Cependant, d'escrocs, les Américains peuvent également devenir victimes. En effet, le vol n'est pas l'apanage des soldats américains qui sont également victimes des soldats et civils français. Ainsi, en mai 1919, la presse deux-sévrienne se fait l'écho d'un fait divers digne d'une grande enquête criminelle. La presse locale se délecte de toutes sortes de théories pour résoudre cette affaire. À Parthenay, le premier lieutenant John Moran du 401<sup>e</sup> Régiment d'infanterie s'est suicidé dans l'une des chambres de l'Hôtel France-Marie<sup>1536</sup>. Le journal s'étonne d'un tel acte fait par un homme « d'une très bonne famille » de Pennsylvanie, en garnison à Saumur venu se reposer quelques jours à Parthenay. Cet officier calme et discret décide pourtant de mettre fin à ses jours avec son arme. *L'Écho de Parthenay* se demande si un vol ne serait pas à l'origine de cet acte, puisque l'officier a été vu avec 1 000 francs quelques jours plus tôt, cet argent ayant disparu depuis. L'enquête de police dirige les soupçons vers deux soldats français du 114<sup>e</sup> régiment d'infanterie que fréquentait l'officier Morgan. Les deux hommes ont avoué avoir volé l'Américain, ils sont envoyés devant le conseil de guerre à Tours. Le suicide reste mystérieux pour *L'Écho de Parthenay*<sup>1537</sup>.

Les habitants dérobent également des denrées au préjudice de l'armée américaine notamment sur les quais du port de La Pallice en mars 1918, ou en décembre 1918 comme le révèlent les rapports du commissaire spécial du port de La Pallice<sup>1538</sup>. Du sucre, du lait, du savon ou des chaussures sont volés à l'armée alliée. Tout comme dans les territoires occupés, le vol « est vu comme une solution pragmatique à un problème social et économique pressant <sup>1539</sup> ». Face aux restrictions alimentaires le vol permet de survivre. La *Military Police* surprend également des employées françaises en train de voler les services américains, comme en décembre 1918 où quatre femmes travaillant pour le *Salvage Depot* et le *Laundry Service* de Saint-Pierre-des-Corps volent des vêtements et des cigarettes. La même mésaventure se produit en juillet 1919 dans la cité tourangelle pour trois autres femmes travaillant pour les services

---

<sup>1535</sup> GRECARD Fabrice, *La France du marché noir (1940-1949)*, Paris Payot, 2008.

<sup>1536</sup> *L'Écho de Parthenay*, 11 mai 1919.

<sup>1537</sup> *Ibid.*

<sup>1538</sup> AD 17, 4 M 2/75, Rapport du commissaire spécial du port de La Pallice au préfet, 26-27 mars 1918 et 20-21 décembre 1918.

<sup>1539</sup> VRINTS Antoon, « Les normes de conduite en Belgique occupée », CONOLLY James, DEBRUYNE Emmanuel, JULIEN Élise, MEIRLAEN Matthias (dir.), *En territoire ennemi 1914-1949. Expériences, occupations, transferts, héritages*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018, pages 87-97, page 94.

américains<sup>1540</sup>. Le préjudice peut être élevé pour l'armée américaine : c'est le cas suite au vol de couvertures et de vêtements au *Salvage Depot* en mai 1919 par un boucher de Tours. La somme s'élève à 60 000 francs<sup>1541</sup>.

Que ce soit le marché noir ou les vols commis par les habitants, ces deux actions mettent parfaitement en avant le contexte de guerre dans lequel les habitants manquent de denrées ou de produits du quotidien. Un échange de bons procédés se met en place dans la cité tourangelle, au bénéfice de certains commerçants et de soldats américains. Les premiers en profitent pour augmenter leur chiffre d'affaires et les seconds consomment des alcools interdits sans avoir à déboursier le moindre centime. Si ces arrangements profitent à certains, la majorité des habitants du Centre-Ouest sont de plus en plus exaspérés par les crimes et délits causés par les Américains et notamment par la prolifération de la prostitution clandestine dont ils jugent les Américains seuls responsables.

## **B) Prostituées et violences contre les femmes**

Étudier la prostitution durant le conflit permet non seulement de comprendre la vision des femmes françaises qu'avaient développée les Américains, d'analyser l'ensemble des mesures prophylactiques mises en place par le corps expéditionnaire américain pour limiter l'accès des prostituées aux soldats et plus largement de travailler une nouvelle fois la question de la masculinité et de la féminité. La fréquentation des filles « soumises » et « insoumises », analysées pour la première fois par Alain Corbin<sup>1542</sup>, pionnier dans l'étude de la prostitution en France, marque une différence culturelle entre Français et Américains et menace la coopération interalliée. Si des historiens français et américains se sont penchés sur l'histoire de la prostitution en France aux époques modernes et contemporaines<sup>1543</sup>, d'autres ont montré que les lois visant à pénaliser la prostitution aux États-Unis se mettent en place avant le conflit et

---

<sup>1540</sup>AD 17, 4 M 2/75, Rapports du 19 décembre 1918 et du 22 juillet 1919.

<sup>1541</sup> *Le Tourangeau*, 4 mai 1919.

<sup>1542</sup> CORBIN Alain, *Les filles de nocces. Misère sexuelle et prostitution au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1978.

<sup>1543</sup> KUSHNER Nina, *Erotic Exchange: The World of Elite Prostitution in Eighteenth Century Paris*, Ithaca, Cornell University Press, 2013; PLUMAUZILLE Clyde, *Prostitution et Révolution. Les femmes publiques dans la cité républicaine (1789-1804)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016.

influencent ainsi les mesures réglementaristes prônées par le corps expéditionnaire américain durant la guerre<sup>1544</sup>.

### 1- Les contacts avec les prostituées

Avant de débarquer sur le sol du Centre-Ouest, les soldats américains ont certains préjugés sur les femmes françaises qui ont dans leurs imaginaires des mœurs dissolues. La femme française est frivole. Les voyageurs américains présents à Paris dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle gardent en mémoire l'image d'une ville qui renferme de nombreuses prostituées et où les Parisiens aiment s'amuser<sup>1545</sup>. Pour contrer cette image, Tardieu publie en août 1917, une lettre ouverte dans le *New York Times*<sup>1546</sup>. L'idée est de redorer le blason des Françaises.

Ces stéréotypes sont visibles dans un petit dialogue publié dans le *Nouvelle Gare News*<sup>1547</sup>. Le scénario est simple, un Américain rencontre dans la rue une Rochelaise avec qui il souhaite entamer une conversation et se promener. La jeune fille ne répond pas dans un premier temps jusqu'au moment où le soldat lui propose du chocolat et tout à coup la demoiselle se fait plus bavarde. Par ailleurs, l'Américain lui demande si elle souhaite l'accompagner aux États-Unis où il y a beaucoup d'argent. La Rochelaise au moment de le quitter lui propose un autre rendez-vous, le lendemain. Farouche au début, la jeune fille devient moins timide lorsque le *Sammy* tente de l'acheter. Situation vécue ou pure invention américaine, quoiqu'il en soit ce scénario montre que plus que les rencontres avec les jeunes filles honnêtes qui se concluent par des hyménées, les Américains ont surtout l'habitude de fréquenter des prostituées et pensent donc que toutes les femmes françaises sont « légères et vénales<sup>1548</sup> ». C'est aussi pour cela que les Américains ont peur d'envoyer leurs hommes en France, pays du vice, aux mœurs libérées. Cette attitude est toujours présente durant le Second conflit mondial.

---

<sup>1544</sup> ROSEN Ruth, *The Lost Sisterhood: Prostitution in America. 1900-1918*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1982; GILFOYE Timothy J., *City of Eros New York City, Prostitution, and the Commercialization of Sex, 1790-1920*, New York, W.W Norton and Company, 1994.

<sup>1545</sup> MCCULLOUGH David, *Le voyage à Paris. Les Américains à l'école de la France. 1830-1900*, Paris, Vuibert, 2014 ; GREEN Nancy, *Les Américains de Paris : hommes d'affaire, comtesses et jeunes oisifs, 1880-1914*, Paris, Belin, 2014, pages 139-144.

<sup>1546</sup> MORINIÈRE Corentin, « L'ambassade de France à Washington ... », *Op.cit.*, page 202.

<sup>1547</sup> AMLR, non côté, *Nouvelle Gare News*, n°2, 23 janvier 1919, page 7.

<sup>1548</sup> LE NAOUR Jean-Yves, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre ... Op.cit.*, page 251.

## Not the Dolly Dialogues But Just an Hour

*On the rue de France.*

Soldat : Bon jour, mademoiselle.  
Mademoiselle : (Not a word. Still swishes along)  
Soldat : Comment allez vous ?  
Mlle : (Still nothing. Hesitates)  
Soldat : Fâché ?  
Mlle : No, no, no — par fâché.  
Soldat : Promenade ?  
Mlle : Oh ! Par posseeb.  
Soldat : Porkwa ?  
Mlle : Par bone pour mademoiselle promenade avec  
soldat americain.  
Soldat : Beaucoup chocolah !  
Mlle : Ooh ! La ! La !  
Soldat : Promenade ?  
Mlle : Oui, oui, oui, oui. (We, we, we, we)  
Soldat : Ah ! Ha ! Trey bien.  
Mlle : Avey-vous un cigarette ?  
Soldat : Vous fumeur ?  
Mlle : Oui, monsieur.  
Soldat : Ici (handing over à Pall Mall)  
Mlle : Merci, merci.  
Soldat : Americain par bone, Fransay bone, yes, no ?  
Mlle : No, no, no. Americain bone.  
Soldat : Porkwa mam-ma par donnay vous  
permissione promenade avec soldat americain ?  
Mlle Om ! Americain always speaka me, "You  
(censored)  
Soldat : Ah ! HA ! Par bone americain.  
Mlle : Si, si bone.  
Soldat : Voulez-vous visitay Amerique avec mwa  
aprey la guerre ?  
Mlle : Oui, oui, oui, oui, oui, oui, oui (Rapide-five  
action)  
Soldat : Trey bien ; beaucoup monnetaire, par  
beaucoup traviey in Amerique.  
Mlle : Ooh ! La ! La ! Trey bone.  
Soldat : Vous restey ici ? C'est voter maisone ?  
Mlle : Oui, monsieur. Beaucoup faim. Mangey toot  
sweet. Bon swor, monsieur.  
Soldat : Vouley-vous donnay mwa un busy (baiser)  
Mlle : Sk ! Mam-ma !  
Soldat : Oh ! trey bien. Mwa donney mam-ma  
beaucoup chokolah.  
Mlle : Mam-ma boxe mwa.  
Soldat : Vous donney mwa un busy (baiser) beaucou  
chokolah, beaucoup cigarette.  
.....  
Mlle : Ooh ! La ! La ! Merci , mwa sherry. Je vous  
remerci beaucoup. Kel heure demain ?

Illustration 8- *Nouvelle Gare News*, 23 janvier 1919, n°2, page 7<sup>1549</sup>.

<sup>1549</sup> AMLR, non côté, *Nouvelle Gare News*, n°2, 23 janvier 1919, page 7.

Pourtant le contact avec les prostituées est interdit pour ces soldats alliés. Jean-Yves Le Naour signale que pendant longtemps les historiens ne s'intéressent pas à la sexualité du soldat puisque tout soldat est un héros est qu'il n'a donc pas besoin de sexualité<sup>1550</sup>. De plus, depuis 1900, les États-Unis considèrent la prostitution comme un « mal social <sup>1551</sup>», la pratique devient donc criminelle et clandestine. L'historiographie américaine s'est penchée dès les années 1980 sur le sujet de la prostitution outre-Atlantique<sup>1552</sup>, d'abord en proposant des études nationales, puis dans les années 2000 en s'intéressant à des exemples locaux, à travers des États ou des villes<sup>1553</sup>. Les chercheurs ont ainsi montré les spécificités locales dans un contexte national de lutte contre la prostitution. En effet, entre 1870 et 1915, un véritable combat est mené aux États-Unis contre la prostitution qui n'est plus perçue comme une nécessité sociale. Les réformateurs progressistes et les mouvements féministes américains cherchent ainsi à lutter contre l'exploitation des prostituées par les hommes, les souteneurs. Ils souhaitent également éviter une « invasion des valeurs du marché dans le domaine de la vie privée <sup>1554</sup>». De plus, face aux bouleversements économiques et sociaux qui se produisent dans la société américaine, notamment face à l'urbanisation et à l'industrialisation galopante, face à la hausse de l'immigration, la prostituée devient un perturbateur social, celle qui est responsable de la « prolifération des foyers brisés <sup>1555</sup>». Entre 1900 et 1918, la prostituée est une menace nationale, un problème moral, elle est le symbole d'un désordre social<sup>1556</sup>. En 1917, 31 États ont adopté une législation qui interdit l'exercice de la prostitution<sup>1557</sup>. L'armée américaine cherche donc à appliquer ces mêmes valeurs morales aux soldats.

Toutefois, si cette interdiction est claire pour les Américains dès leur entrée en guerre et se maintient tout au long du conflit, du côté des autorités françaises le comportement à adopter vis-à-vis des prostituées et des maisons closes évolue entre 1914 et 1918. Dans un premier

---

<sup>1550</sup> LE NAOUR Jean-Yves, « « Mon flingot c'est cupidon », la sexualité du soldat » dans ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle (dir.), *Amours, guerres et sexualité. 1914-1945*, Paris, Gallimard, 2007, pages 74-82.

<sup>1551</sup> SOLÉ Jacques, *L'âge d'or de la prostitution. De 1870 à nos jours*, Paris, Plon, 1993, page 76.

<sup>1552</sup> GILFOYE Timothy J., *Op.cit.*

<sup>1553</sup> NICHOLS Jeffrey, *Prostitution, Polygamy and Power : Salt Lake City, 187-1918*, Urbana, University of Illinois Press, 2002 ; MACKELL Jan, *Brothels, Bordellos and Bad Girls : Prostitution in Colorado, 1860-1930*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2004 ; LONG Alecia P., *The Great Southern Babylon : Sex, Race and Respectability in New Orleans, 1865-1920*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2004 ; CLEMENT Elizabeth Alice, *Love for Sale : Courting, Treating, and Prostitution in New York City, 1900-1945*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006.

<sup>1554</sup> SOLÉ Jacques, *L'âge d'or de la prostitution... Op.cit.*, page 76.

<sup>1555</sup> *Ibid.*, page 78.

<sup>1556</sup> ROSEN Ruth, *The Lost Sisterhood: Prostitution in America. 1900-1918*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1982.

<sup>1557</sup> SOLÉ Jacques, *L'âge d'or de la prostitution... Op.cit.*, page 76.



temps la prostitution est un « fantasme » qui s'oppose « à l'image que la France en guerre veut se donner elle-même : régénérée, purifiée, forte, virile mais chaste<sup>1558</sup> ». Dans ce temps de guerre où les autorités constatent une « augmentation effrayante de l'immoralité<sup>1559</sup> », la prostitution devient intolérable et est associée à une ennemie de la nation, puisqu'elle pervertit les militaires en les détournant de leur devoir<sup>1560</sup>. Elle représente un risque de défaite pour la France.

Pourtant, les femmes qui se prostituent ne sont pas dans l'illégalité sauf si elle est clandestine et échappe à tout contrôle<sup>1561</sup>. Comme le rappelle Michelle Perrot, « la prostitution ne constitue pas en elle-même un délit. Considérée comme un mal nécessaire, elle est au XIX<sup>e</sup> siècle fortement réglementée, pour des raisons sanitaires surtout. Mais les clandestines sont pourchassées<sup>1562</sup> ». En effet, ce qui pose quelques désagréments aux autorités françaises, ce sont les prostituées clandestines, celles qui ne sont pas inscrites sur un registre et qui ne sont donc pas soumises à des contrôles sanitaires réguliers. D'autant que la clandestine, la « fille insoumise » possède une image « floue<sup>1563</sup> ». Il est difficile d'en brosser le portrait<sup>1564</sup>. C'est une « fille comme les autres, qui côtoie tous les milieux et présente, de ce fait, un risque accru de contagion morale et sanitaire<sup>1565</sup> ». La fille soumise est « une transition entre le milieu clos, idéal du règlementarisme, et l'illégalisme sexuel diffus qui règne dans la grande ville<sup>1566</sup> ». Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la prostitution représente un problème d'hygiène publique qu'il faut canaliser. La prostituée doit être contrôlée par un médecin et se tenir à l'écart de la société dans un cadre précis, celui de la maison close<sup>1567</sup>.

La prostitution est donc parfaitement réglementée aussi bien en France qu'à l'échelle européenne et doit faire l'objet d'une surveillance sanitaire. La prostituée doit être inscrite sur un registre spécial tenu au commissariat de police et signé par la prostituée. Un bureau

---

<sup>1558</sup> LE NAOUR Jean-Yves, *Misères et tourments... Op.cit.*, page 156.

<sup>1559</sup> MACHIELS Christine, *Les féminismes et la prostitution (1860-1960)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, page 118.

<sup>1560</sup> LE NAOUR Jean-Yves, *Misères... Op.cit.*, page 158.

<sup>1561</sup> PETIT Jacques Guy, Introduction de la première partie, dans BARD Christine, CHAUVAUD Frédéric, PERROT Michelle, PETIT Jacques Guy (dir), *Femmes et justice pénale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, page 25-29.

<sup>1562</sup> PERROT Michelle, « Ouverture », PETIT Jacques Guy, Introduction de la première partie, dans BARD Christine, CHAUVAUD Frédéric, PERROT Michelle, PETIT Jacques Guy (dir), *Femmes et justice pénale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, pages 9-21.

<sup>1563</sup> CORBIN Alain, *Les filles de nocces... Op.cit.*, page 238.

<sup>1564</sup> *Ibid.*

<sup>1565</sup> *Ibid.*

<sup>1566</sup> *Ibid.*, page 163.

<sup>1567</sup> LE NAOUR Jean-Yves, *Misères... Op.cit.*, page 157.

d'hygiène est censé être mis en place dans chaque ville pour que la fille de joie fasse l'objet d'un contrôle sanitaire<sup>1568</sup>. C'est la « fille en carte <sup>1569</sup> » décrite par Alain Corbin qui est tolérée par l'administration.

Durant le premier conflit mondial, comprenant qu'il ne peut empêcher la fréquentation des filles de joie, le gouvernement français décide tardivement, en mars 1918, de créer des bordels militaires pour contrôler la sexualité des soldats. Les besoins sexuels sont présents chez les soldats qui parlent des femmes entre eux et qui fréquentent les prostituées. Cette virilité s'exprime à travers les conquêtes de territoires, les combats, mais également par la relation sexuelle<sup>1570</sup>. L'État français a bien compris qu'il ne peut empêcher la fréquentation de ces endroits et préfèrent donc les contrôler. La prostitution est perçue comme importante du point de vue de la santé publique, pour la morale, l'ordre et la sécurité publique. Il s'agit d'un « remède efficace pour atténuer chez les soldats les effets de l'isolement et de la séparation des ménages <sup>1571</sup> », les prostituées sont aussi « indispensables à la bonne gestion de l'ordre public<sup>1572</sup> ». Le gouvernement français organise donc des locaux et choisit des concessionnaires qui doivent respecter un règlement strict<sup>1573</sup>. Par définition, une maison de tolérance fonctionne avec la tolérance de l'administration municipale. Une tenancière doit en assurer le logement et la nourriture. Les Français ont en effet constaté que ces premières années de guerre où la répression est très active ne fait qu'augmenter le nombre de prostituées clandestines et la mobilité des femmes qui suivent les mouvements de troupes. C'est pour cette raison que nous constatons un échec de la réglementation aussi bien à l'échelle locale que nationale en temps de guerre<sup>1574</sup>.

Cependant, ce changement de point de vue ne plaît pas aux autorités américaines qui interdisent toujours l'accès aux maisons closes à leurs hommes. Selon le général Pershing, le sexe n'est pas nécessaire aux soldats, il faut donc remplacer ces besoins par des jeux, du sport, des exercices militaires. Ils ne sont pas les seuls à condamner le système français puisqu'à partir de 1918, ils sont rejoints par les Anglais. Au Royaume-Uni, la prostitution est considérée comme un crime depuis le XIX<sup>e</sup> siècle notamment face à l'augmentation des soldats

---

<sup>1568</sup> AM de Poitiers, 3 W 62, Circulaire relative à la prophylaxie des maladies vénériennes chez les prostituées et à la réglementation de la prostitution, 1<sup>er</sup> juin 1919.

<sup>1569</sup> CORBIN Alain, *Les filles de nocces... Op.cit.*, page 159.

<sup>1570</sup> NAOUR Jean-Yves, « « Mon flingot c'est cupidon », la sexualité du soldat », *Op.cit.*, pages 74-82

<sup>1571</sup> CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle (dir.), *Hommes et Femmes... Op.cit.*, page 140.

<sup>1572</sup> *Ibid.*

<sup>1573</sup> LE NAOUR Jean-Yves, « « Mon flingot c'est cupidon », la sexualité du soldat », *Op.cit.*, pages 74-82.

<sup>1574</sup> MACHIELS Christine, *Op.cit.*, page 124.

britanniques infectés par la syphilis. Cette volonté de camper sur leur position entraîne des tensions entre les autorités alliées et les autorités françaises. En effet, ces dernières craignent que la prostitution clandestine se développe profitant ainsi des contraintes imposées aux soldats américains. Surveiller les prostituées clandestines est complexe pour les autorités policières. De plus, les maisons closes ont l'avantage de pouvoir contrôler la prostitution et de soigner le plus rapidement possible les femmes qui contractent des maladies vénériennes par divers traitements médicaux.

En effet, les autorités françaises craignent qu'une interdiction de ces maisons entraîne une prolifération de la prostitution clandestine ainsi qu'une contamination des jeunes filles par des maladies vénériennes. C'est en effet pour contrer les maladies vénériennes que Clemenceau justifie la décision de légaliser les bordels militaires par le fait que « la maison de tolérance exclut, ou au moins atténue très sensiblement, les dangers de la prostitution libre. Grâce au contrôle administratif et sanitaire des pouvoirs publics, elle offre en effet le maximum de sécurité en réduisant le risque de contagion au minimum<sup>1575</sup> ».

Du côté des territoires occupés, l'Allemagne mène également une guerre contre les maladies vénériennes en examinant les Françaises qu'ils jugent coupables dans les départements occupés du Nord et de l'Est de la France. À partir de juin 1916, ce sont d'ailleurs les autorités allemandes qui gèrent la prostitution lilloise. La prostituée devient une empoisonneuse<sup>1576</sup>.

La crainte de constater une prolifération de la prostitution clandestine se confirme dans le Centre-Ouest. Alors que les maisons closes sont fermées, toute une prostitution clandestine se développe, notamment aux alentours des camps d'instruction comme à Montmorillon, ou à Parçay-Meslay. En septembre 1917, le général commandant la neuvième région demande au préfet d'Indre-et-Loire de réprimer le racolage<sup>1577</sup>. Les rapports de police de la ville de Tours montrent que les inspecteurs du commissariat spécial effectuent des surveillances régulières sur les bords de la Loire, notamment autour du camp d'aviation de Parçay-Meslay pour contrôler la présence des soldats américains et surtout des femmes qui les accompagnent. Il n'est donc pas rare au cours des années 1917, 1918 et 1919 de croiser des rapports d'inspecteurs ayant interpellé des « filles soumises » venant de Tours, ou d'autres femmes « communes<sup>1578</sup> » qui disent simplement se promener aux abords du camp d'aviation. Selon l'inspecteur de police

---

<sup>1575</sup> LE NAOUR Jean-Yves, *Misères... Op.cit.*, pages 208-209.

<sup>1576</sup> *Ibid.*, page 161.

<sup>1577</sup> AD 37, 1 M 1156, Lettre du préfet d'Indre-et-Loire au commissaire spécial à Tours, 15 septembre 1917.

<sup>1578</sup> *Ibid.*, Rapports des inspecteurs spéciaux au commissaire spécial de Tours, 18 juin 1918.

spécial Viau, du commissariat de police spéciale à Tours qui enquête aux abords de l'école d'aviation, la prostitution a débuté dès l'arrivée des Américains en juillet 1917. D'après cet inspecteur, à partir de 20h30 l'école d'aviation est un « véritable bordel ambulant <sup>1579</sup> ». Selon lui, les baraquements dans lesquels logent les Américains sont les endroits où « se terminent les orgies jusqu'à 5 heures du matin ». Sa solution afin de « purger l'école [d'aviation de Parçay-Meslay] de ces femmes » est d'« organiser une rafle<sup>1580</sup> ». C'est d'ailleurs ce que met en place la police rochelaise sur le canal de Rompsay où s'exerce la prostitution. En juin 1918, 11 filles « soumises » sont arrêtées<sup>1581</sup>.

Selon le préfet de l'Indre-et-Loire, la prostitution « prend un développement inquiétant <sup>1582</sup> » au cours de l'année 1918. En 1919, on dénombre 230 prostituées à Tours, contre une quarantaine en 1916<sup>1583</sup>, où 1 300 procès-verbaux pour racolage sont rédigés contre 1 032 entre janvier et mai 1919. Un groupe d'habitants de Parçay-Meslay se plaint des femmes qui viennent de Tours pour se livrer à la prostitution dans les champs avec les Américains et se demande « que font les policiers (*sic*) américains qui sont chargés de surveiller les américains du camp de Parçay-Meslay <sup>1584</sup> ». À Saint-Pierre-des-Corps les habitants s'offusquent de voir des prostituées et des soldats américains se promener dans les rues de la commune main dans la main, s'embrasser à la vue de tous et assister aux « marchandages bruyants et honteux avec les raccrocheuses <sup>1585</sup> ». Dans les Deux-Sèvres, le commissaire spécial de la police de Niort indique au préfet des Deux-Sèvres à partir du mois d'avril 1918, que la présence des Américains à Saint-Maixent attire les prostituées de Niort et d'autres communes « que la population verrait partir avec plaisir <sup>1586</sup> ».

En Indre-et-Loire, dès le 13 juin 1917, le préfet met en place un arrêté afin d'exercer une surveillance sur les établissements et lieux publics où s'exercent la prostitution. L'article premier précise que les femmes de moins de 18 ans n'ont pas le droit d'être employées dans ces établissements et que celles qui ont plus que cet âge doivent fournir un certificat de bonnes mœurs datant de moins de trois mois. Les prostituées ne sont pas invitées à travailler dans ces débits. Il est de plus interdit de cacher les vitres de l'établissement et de recevoir les

---

<sup>1579</sup> *Ibid.*, Rapport de l'Inspecteur spécial Viau au commissaire de police spécial à Tours 10 septembre 1917.

<sup>1580</sup> *Ibid.*

<sup>1581</sup> AD 17, 4 M 2/75, Rapport du commissaire central de police de la ville de La Rochelle, 18-19 juin 1918.

<sup>1582</sup> AD 37, 4 M 635, Lettre du préfet d'Indre-et-Loire au préfet de police le 11 mars 1918.

<sup>1583</sup> AM de Tours, 1 J 31, Lettre du commissaire central de police au maire de Tours, 17 mai 1919.

<sup>1584</sup> NARA, 120 1729, Lettre d'un groupe d'habitants de Parçay-Meslay au Provost Marshal, 21 mai 1919.

<sup>1585</sup> *Ibid.*, Rapport de l'Assistant Provost Marshal, 28 septembre 1918.

<sup>1586</sup> AD 79, 4 M 248, Rapport de l'état d'esprit de la population civile et militaire du commissaire spécial de police de Niort au préfet des Deux-Sèvres, 24 avril 1918, 24 juin 1918.

consommateurs dans d'autres salles que celles où se rend habituellement le public. Pour limiter la présence des femmes publiques, l'article 2 proscrit les voies publiques, les gares ou encore les casernes à ces femmes qui sont contraintes par l'article 4 de s'inscrire sur un registre spécial<sup>1587</sup>.

Cependant, le maire de Tours, constatant la hausse du nombre de soldats étrangers dans sa commune, prend d'autres mesures et met en place une commission pour le contrôle de la prostitution, à partir du mois de juillet 1918, au sein de l'Hôtel de Ville. Son but est de « veiller à la bonne tenue de la ville et à la protection des jeunes gens » et d'« enrayer le développement des maladies vénériennes ». Il en va de « la moralité et de la santé publique <sup>1588</sup>». La commission se compose de l'adjoint au maire, de médecins, de professeurs de médecine de Paris, du commissaire central de police et d'un *Assistant Provost Marshal* de l'armée américaine. Toutefois, malgré ces mesures, un an plus tard, le commissaire central de police de Tours ne peut que reconnaître la hausse toujours continuelle de la prostitution. Les femmes ne sont pas retenues à la maison d'arrêt faute de place. Malgré les surveillances toutes les nuits, les patrouilles aux abords de la gare et dans les principales rues fréquentées par les Américains, comme sur le quai de la Poissonnerie ou dans la rue Nationale, la police tourangelle dresse, à partir de janvier et juin 1919, 863 procès-verbaux pour racolage, 1 325 pour défaut de visite et 420 pour stationnement de ces femmes dans les cafés et établissements publics<sup>1589</sup>. La police militaire américaine demande également au maire la mise en place de « mesures énergiques » car la diffusion des maladies vénériennes au sein de l'armée américaine est « des plus alarmantes » sans compter sur « l'audace » et « l'insolence » des filles de Tours<sup>1590</sup>. La situation est similaire à Saint-Pierre-des-Corps où une nouvelle fois la prévôté américaine demande au préfet d'agir plus efficacement dans cette commune<sup>1591</sup>.

Face à l'interdiction des maisons de tolérance pour les soldats américains les préfets se plaignent auprès du ministre de l'Intérieur. Le 3 septembre 1918, ce dernier envoie aux préfets une lettre pour leur demander les conséquences de l'interdiction des maisons de tolérance sur la propagation des maladies vénériennes et sur la moralité publique. Ce sont 27 préfets qui répondent à cette grande enquête, dont 16 constatent une hausse des maladies et 21 une nette

---

<sup>1587</sup> AD 37, 4 M 635, Arrêté du préfet d'Indre-et-Loire, 13 juin 1917.

<sup>1588</sup> AM de Tours, 1 J 31, maire de Tours, 1<sup>er</sup> juillet 1918.

<sup>1589</sup> *Ibid.*, Lettre du commissaire central de police au maire de Tours, 23 juin 1919.

<sup>1590</sup> *Ibid.*, Lettre du Provost Marshal au maire de Tours, 27 mai 1919.

<sup>1591</sup> AD 37, 4M 637, Lettre de l'administrateur communal de Saint-Pierre-des-Corps au préfet de l'Indre-et-Loire, 11 septembre 1918.

baisse de la moralité publique. Nous avons retrouvé la réponse du préfet de la Vienne qui indique au ministre qu'il est nécessaire « de donner aux hommes qui les [les unités américaines] composent le droit de fréquenter les maisons closes <sup>1592</sup>», il précise que « c'est une mesure d'hygiène et de moralité » dont il réclame le maintien pour son département.

Le gouvernement français surveille aussi le comportement sexuel des soldats américains, non pas pour protéger leur santé mais pour éviter qu'ils ne soient démoralisés, ce qui peut peser sur la population. C'est une forme de contrôle du corps par l'État, de « biopolitique <sup>1593</sup>», car le pouvoir s'exerce sur le corps des individus. L'État français ne souhaite pas non plus que les soldats américains se tournent vers les jeunes filles honnêtes si les maisons closes leur sont interdites. Comme l'indique le médecin chef du sous-centre de vénérologie et du service annexe de Poitiers, « la protection des Américains [leur] incombe au point de vue civil » il faut donc surveiller médicalement les femmes et la gendarmerie doit agir contre les « groupes enlacés<sup>1594</sup> ». Les autorités françaises ne se préoccupent pas seulement de l'intégrité physique et morale des Américains, elles craignent surtout un impact sur la moralité publique et un risque de voir des Françaises aux bonnes mœurs perverties par les Américains. Le commissaire central de la ville de Poitiers signale au préfet de la Vienne que l'interdiction des maisons publiques aux Américains de Poitiers a des répercussions sur les maladies vénériennes et sur la moralité publique. Selon lui « il est incontestable que plus la guerre durera, plus le relâchement dans les mœurs prendra d'intensité surtout dans les localités où se trouvent des troupes américaines ». Le commissaire est certain que les militaires « se dirigeront alors du côté de l'ouvrière d'usine chez la femme du mobilisé qui, à n'en pas douter, les accueilleront facilement <sup>1595</sup>», associant un caractère vénal voire lubrique à ces ouvrières. À Tours, le maire se plaint au commandant de la neuvième région des soldats américains qui parlent dans les jardins publics aux jeunes femmes, ce qui choque la population. Il souhaite que les Américains ne circulent pas en ville avant « une heure déterminée de la soirée », comme pour les soldats français. Le commandant va plus loin en proposant l'interdiction totale pour les Américains de se promener dans la ville<sup>1596</sup>.

---

<sup>1592</sup> AD 86, 4 M 538, Lettre du préfet de la Vienne au ministre de l'Intérieur, 4 octobre 1918.

<sup>1593</sup> EWALD François, FONTANA Alessandro (dir.), *Michel Foucault, Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004.

<sup>1594</sup> AD 86, 5 M 305, Lettre du chef du centre de dermato-vénéréologie de la neuvième région de Tours au Médecin Inspecteur directeur du service de santé de la neuvième région de Tours, 29 octobre 1918.

<sup>1595</sup> *Ibid.*, 4 M 538, Lettre du commissaire central de la ville de Poitiers au préfet de la Vienne, 15 septembre 1918.

<sup>1596</sup> AM de Tours, 4 H 2 boîte 95, Lettre du maire de Tours au général commandant la neuvième région, 31 octobre 1918 et réponse du général le 6 novembre 1918.

Ces mesures excessives souhaitées par les maires de certaines communes du Centre-Ouest montrent que la sexualité de ces femmes à l'arrière est fortement contrôlée aussi bien par les civils que par les agents de police<sup>1597</sup>. Les autorités civiles et militaires craignent non seulement pour « la liberté du corps et des sens <sup>1598</sup>» mais ont également peur de l'émancipation de ces femmes. Un journaliste du *Petit méridional* explique cette crainte en janvier 1917 : « Il ne faudrait pas que leur cœur trop facilement émancipé, elles arrivent à faire bon marché de toutes vertus [...] c'est ce qu'il faut faire entendre aux nouvelles émancipées, pour qu'au retour au foyer, l'homme ne retrouve pas au lieu de la gardienne fidèle de son bonheur une malheureuse dévoyée pervertie par la liberté mal interprétée ! À quoi sert que meurent nos défenseurs si la femme ne sait plus vivre pour garder la pureté du foyer familial ? <sup>1599</sup>».

Le préfet du département d'Indre-et-Loire reçoit d'ailleurs en mars 1919, une lettre de délation concernant Madame Legrand, habitante de la rue Blanqui, qui « ne cesse de faire la noce <sup>1600</sup>» avec les Américains depuis que son mari est en prison. Plus scandaleux encore, « des scènes se sont passées en public ». En avril 1919, le préfet d'Indre-et-Loire reçoit une lettre de « plusieurs mère (*sic*) de famille » de la commune de La-Chapelle-sur-Loire<sup>1601</sup>. Ensemble, elles dénoncent une voisine, Madame Gentilhomme, dont le mari est en prison, qui « favorise la débauche de sa fille qui n'a que 17 ans » avec des Américains. Ces femmes se plaignent du manque d'agent de police pour contrôler ces faits. Une enquête de la gendarmerie est donc lancée pour confirmer ou infirmer ces rumeurs. La jeune fille a fréquenté un sous-lieutenant français mort au combat puis un soldat américain. Le maire de la commune confirme que les parents de la jeune fille « sont incapables de bien éduquer leurs enfants<sup>1602</sup> ». Si ces femmes seules et mariées durant le temps de la guerre « remuent et interrogent <sup>1603</sup>», leur attitude menace « la sauvegarde de la morale<sup>1604</sup> », ce comportement choque encore plus lors du retour des hommes au foyer. La France en deuil ne veut pas voir cette « publicité visuelle et sonore à la débauche <sup>1605</sup>». Ces comportements font l'objet d'enquête de la part des agents de l'ordre.

---

<sup>1597</sup> CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle (dir.), *Hommes et Femmes...Op.cit.*, Paris, Payot, 2003, page 148.

<sup>1598</sup> *Ibid.*, page 148.

<sup>1599</sup> Article du *Petit méridional*, janvier 1917, cité dans CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle (dir.), *Hommes et Femmes...Op.cit.*, page 148.

<sup>1600</sup> AD 37, 8 R 41, Lettre anonyme adressée au préfet de l'Indre-et-Loire, 17 mars 1919.

<sup>1601</sup> *Ibid.*, 4 M 637, Lettre adressée au préfet d'Indre-et-Loire, 29 avril 1919.

<sup>1602</sup> *Ibid.*, Procès-verbal de la gendarmerie de La-Chapelle-sur-Loire, 7 mai 1919.

<sup>1603</sup> MACHIELS Christine, *Op.cit.*, page 121.

<sup>1604</sup> *Ibid.*

<sup>1605</sup> LE NAOUR Jean-Yves, *Misères... Op.cit.*, page 158.

Par ailleurs, les mesures restrictives n'empêchent pas les soldats américains de fréquenter les maisons closes, ce qui déplaît fortement aux observateurs locaux. Ainsi, à La Rochelle, rue Thiers, non loin de la place d'Armes et de la rue du Minage où se trouve le « Café-Américain », des maisons closes sont établies et les soldats américains sont pris en flagrant délit. Georges Duplessis, journaliste pour le journal *La Charente-Inférieure* raconte ces fréquentations qu'il juge malsaines<sup>1606</sup>, « il est dans notre ville certaines oasis où les soldats de la Grande Amérique vont bercer leur rêve ». Notable de province, il tient des propos conservateurs, en qualifiant les maisons closes de « milieux répugnants ». Selon lui, tout cela se passe « sous l'œil bienveillant de la police américaine ». En fait, Georges Duplessis regrette probablement que cette fréquentation de maisons closes par les Américains ne soit pas un peu plus réprimée, car pendant qu'ils fréquentent ces endroits, les soldats sont détournés de leur mission principale qui est la victoire contre l'Allemagne. Georges Duplessis signale que dans les maisons closes, on attrape des « maladies ignobles ». Ces jeunes filles sont un danger car elles viennent « on ne sait d'où empoisonner notre belle jeunesse » et il met « en garde » les Américains contre les « dangers que l'antique Europe peut lui réserver ». Il souhaite donc que la police américaine soit plus répressive envers ces soldats. Cet article ne reste pas sans réponse et semble faire réagir le commandement américain<sup>1607</sup>. Un médecin américain répond à Georges Duplessis en signalant qu'il semble peu probable que les Américains fréquentent les maisons closes rochelaises puisqu'elles leur sont interdites. Il renverse la situation en expliquant que la faute en revient aux prostituées rochelaises qui sous les arcades du Palais et de la rue Chaudrier abordent les Américains. La femme apparaît comme coupable et le soldat comme la victime. On veut conserver l'image de héros des Américains, il faut prouver que ce ne sont pas des hommes aux mœurs relâchées qui fréquentent des filles qui « échappent à tous les règlements d'hygiène et de morale<sup>1608</sup> ».

Georges Duplessis met en avant les contradictions américaines « ou vous accordez aux soldats de l'armée américaine le droit de flirter avec nos femmes, nos filles, nos sœurs, ou vous êtes en contradiction avec votre pensée ». Il signale aussi « que nos amis les Alliés viennent se permettre des libertés gênantes pour les Françaises ». C'est le risque de déchéance de la moralité publique qui inquiète le journaliste. De plus, les Américains ne font pas vraiment de différences entre prostituées et non prostituées. Plus qu'un exutoire pour les soldats, faire appel à la prostitution place également les Américains dans une position de supériorité. Le phénomène

---

<sup>1606</sup> *La Charente Inférieure*, 17 août 1918.

<sup>1607</sup> *Ibid.*, 21 août 1918

<sup>1608</sup> *Ibid.*



est similaire pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans ce contexte, « la prostitution repose sur l'exercice d'un pouvoir économique : tel soldat paye telle femme pour qu'elle soumette son corps à son plaisir personnel<sup>1609</sup> ». Le « commerce du sexe alimente une attitude arrogante, et même impérialiste <sup>1610</sup>» chez les Américains, ce que souhaitent éviter aussi bien les habitants que les autorités civiles et militaires des communes.

Si la relation de cause à effet est bien réelle entre présence américaine et augmentation de la prostitution clandestine, le Centre-Ouest n'est pas un cas unique. En effet, cette augmentation est due à la présence générale de forts contingents militaires, qu'ils soient américains ou non. La Première Guerre mondiale permet ce développement de la prostitution clandestine. Une « nouvelle géographie prostitutionnelle <sup>1611</sup>» se met en place autour des villes de garnison, des gares. La prostitution se multiplie durant le conflit en raison « de la misère matérielle et surtout sexuelle de millions de soldats <sup>1612</sup>», puisque l'armée devient un « concentré des forces viriles d'une nation <sup>1613</sup>». Le client de la prostituée contrairement au temps de paix n'est donc plus une « nébuleuse insaisissable <sup>1614</sup>».

Par ailleurs, l'imaginaire autour de la richesse des Américains peut expliquer une forte présence de ces femmes là où les troupes alliées sont cantonnées. L'Américain et sa solde élevée sont plus rentables que les soldats français. Des établissements se voient également fermés pour avoir encouragé la prostitution à l'intérieur de leurs murs, des femmes sont accusées d'être des tenancières de maisons de prostitution illégales. Ainsi, en août 1918, le commissariat central de Tours annonce aux autorités américaines la fermeture de 5 maisons de tolérance et de 15 maisons de passe<sup>1615</sup>. C'est donc un gagne-pain pour les tenanciers de bars mais aussi pour certaines femmes qui choisissent la prostitution occasionnelle pour survivre dans le contexte de guerre. C'est une alternative aux difficultés provoquées par le conflit <sup>1616</sup>. Les rapports de police du département d'Indre-et-Loire font état de trois plaintes déposées par des soldats américains entre 1917 et 1919 concernant des femmes qui leur ont volé de l'argent après une nuit

---

<sup>1609</sup> ROBERTS Mary Louise, *Des GI's et des hommes...Op.cit.*, page 133.

<sup>1610</sup> *Ibid.*

<sup>1611</sup> MACHIELS Christine, *Op.cit.*, page 157.

<sup>1612</sup> *Ibid.*, page 156.

<sup>1613</sup> *Ibid.*, page 122.

<sup>1614</sup> *Ibid.*, page 121.

<sup>1615</sup> NARA, 120 1738, Lettre du commissaire central de Tours au Provost Marshal, août 1918. La maison de passe contrairement à la maison de tolérance regroupe des prostituées qui ne font pas partie d'une maison close. Il peut s'agir par exemple d'un hôtel qui reçoit une prostituée pour une passe.

<sup>1616</sup> MACHIELS Christine, *Op.cit.*, page 138.

d'amour<sup>1617</sup>. Craig Gibson constate le même phénomène pour les troupes britanniques<sup>1618</sup>. Tous les soldats alliés sont donc une source de revenu tout comme durant le second conflit mondial où de nombreuses femmes se détournent de leurs professions en vendant leur corps contre des cigarettes ou du chocolat.

Malgré les plaintes des habitants du Centre-Ouest selon qui la police militaire américaine n'agit pas suffisamment pour contrer la hausse de la prostitution clandestine, les autorités américaines mènent une vraie guerre contre les hommes qui fréquentent les prostituées. Entre 1918 et 1919, le *Provost Marshal* de la ville de Tours a rédigé 107 rapports indiquant que des soldats américains ont été vus en compagnie de femmes suspectes aux yeux des autorités américaines, qu'ils soient simplement en train de leur parler ou de marcher avec elles<sup>1619</sup>. Les rapports décrivent ces femmes comme des « *lewd women* », ou femmes obscènes. Entre le mois d'août 1918 et le mois de septembre 1918, 7 soldats américains sont pris en flagrant délit « d'outrage aux mœurs <sup>1620</sup>».

Ce que craignent les autorités américaines, c'est la maladie qui risque d'indisposer les soldats et de les empêcher de mener à bien leur mission. Contracter une maladie vénérienne est susceptible de faire passer le soldat américain devant la Cour Martiale et de voir sa solde suspendue. L'homme contaminé devient un « encombrement pour l'armée<sup>1621</sup> ». Le problème est donc moral mais également pratique. Le soldat est condamné à des tâches difficiles pendant trois mois, dans un camp américain. C'est un manquement au devoir, les peines sont plus sévères envers les officiers qui sont censés montrer l'exemple. De plus, les relations sexuelles avant le mariage sont très mal perçues dans cette société puritaine et considérées comme un péché et un manque de self-control. Cela ternit l'image parfaite de ces hommes héroïques, rentrés dans le conflit pour sauver les démocraties de la barbarie allemande. Le corps américain ne protège plus mais devient menaçant. Afin d'éviter toute punition de la part de l'autorité américaine, certains soldats n'hésitent pas à se rendre chez des médecins tourangeaux, chez des dentistes notamment, pour se faire soigner. Malheureusement pour eux la *Military Police* veille et les soldats sont arrêtés ainsi que les médecins non spécialistes de ces maladies. Entre mars et

---

<sup>1617</sup> AD 37, 4 M 115 et 4 M 116, Rapport quotidien du Commissariat central de police de Tours, 1917 à 1919.

<sup>1618</sup> GIBSON Craig, *Op.cit.*, pages 309 à 345.

<sup>1619</sup> NARA, 120 1729, Interoffice Memoranda of the Post of Tours. 1918.

<sup>1620</sup> *Ibid*, Rapport de l'Assistant Provost Marshal, 28 septembre 1918.

<sup>1621</sup> MACHIELS Christine, *Op.cit.*, page 131.

avril 1919, 7 médecins sont suspectés d'avoir soigné des soldats américains ayant contracté des maladies vénériennes, à Tours<sup>1622</sup>.

## 2- Des mesures prophylactiques

Si la police militaire américaine mène une vraie chasse contre les maladies vénériennes et inflige différentes peines aux soldats, qui vont du cantonnement de quelques mois au passage devant la cour de justice, elle met également en place d'autres campagnes, par le biais des associations civiles, pour montrer les dangers que représente le sexe pour la santé et pour la sécurité de la République américaine, notamment par la contamination des générations futures. Différents organes comme la YMCA, *l'American Social Hygiene Association* diffusent des pamphlets, des photos, des films pour montrer aux soldats les dangers des relations sexuelles. Ils peuvent attraper des maladies vénériennes et contaminer leur famille aux États-Unis et donc les générations futures. Militaires et civils agissent donc ensemble pour prouver que la santé des soldats est en jeu mais surtout celle de leur pays tout entier. Comme l'indique Richard Faulkner ces campagnes fonctionnent plus ou moins bien selon l'origine géographique des soldats, ceux des campagnes y étant plus sensibles<sup>1623</sup>.

Déjà aux États-Unis, avant l'arrivée des soldats américains en France, des campagnes sont menées dans les camps d'instruction par le gouvernement fédéral accompagné par des experts hygiénistes. Ainsi, *l'American Plan* tente de protéger les soldats de la débauche en arrêtant et en emprisonnant les femmes jugées suspectes de se prostituer près des campements militaires<sup>1624</sup>. L'opinion publique américaine craint d'envoyer ses hommes en France car des rumeurs circulent aux États-Unis indiquant une syphilis omniprésente dans l'hexagone. Les Américains souhaitent que tout comme dans leur pays des « mesures très sévères » soient prises pour empêcher les prostituées d'exercer leur profession<sup>1625</sup>. L'« hyper-réglementation » et la « criminalisation » du système américain montrent pourquoi les autorités américaines jugent les méthodes françaises parfaitement inefficaces<sup>1626</sup>.

---

<sup>1622</sup> NARA, 120 1738, AEF Service of Supply. Division of Criminal Investigation and Special Military Police. Correspondance of the Headquarters Provost Marshal, Tours. 1918-1919.

<sup>1623</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 389.

<sup>1624</sup> MACHIELS Christine, *Op.cit.*, page 130.

<sup>1625</sup> CADAÉ, 159 CPCOM 530, Télégramme du Haut-commissaire aux affaires de guerre franco-américaines au ministre des Affaires étrangères, 17 novembre 1917.

<sup>1626</sup> MACHIELS Christine, *Op.cit.*, page 130.

Malgré ces tentatives, les autorités américaines ne sont cependant pas dupes et savent pertinemment que leurs hommes fréquentent des prostituées. Ainsi, pour éviter la maladie et pour satisfaire les autorités civiles locales, des stations prophylactiques sont installées aux abords des camps *Sammies*. Pour le département de la Charente-Inférieure, pour lequel nous possédons des données numériques, nous comptons 18 stations prophylactiques, dont 3 à La Rochelle, 3 à La Pallice et 3 à Rochefort, les trois ports où la concentration d'effectifs américains est la plus forte. L'infection vénérienne est une véritable source de préoccupation pour les autorités militaires, renforcée sur le front où l'homme doit être apte pour le combat.

Communes	Nombre de stations
La Rochelle	3
La Pallice	3
<i>Camp hospital</i>	1
Aytré	1
Aigrefeuille	1
Rochefort	3
Talmont	2
Pons	1
Saintes	1
Jonzac	1
Saint-Jean-d'Angély	1
<b>Total</b>	<b>18</b>

**Tableau 7- Total du nombre de stations prophylactiques dans la base d'opération n°7<sup>1627</sup>.**

<sup>1627</sup> NARA, 120 2736/2740, AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters et 120 28640: AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters.

Moins de trois heures après un rapport sexuel, les soldats sont obligés d'être examinés et soignés si besoin, sous peine d'être envoyés devant la Cour martiale. La ségrégation raciale étant présente dans l'armée américaine, les soldats afro-américains sont examinés dans des salles séparées de celles des soldats blancs. Toutefois, les traitements ne sont pas toujours efficaces. En effet, certains soldats ne respectent pas les délais conseillés et passent dans les stations après les trois heures conseillées. Ainsi en décembre 1918, sur 11 232 hommes présents dans la *Base Section* n°7, 25 nouveaux cas sont déclarés malades dont 11 sur qui les traitements n'ont eu aucun effet faute d'avoir été traités suffisamment tôt. Le même mois, dans toute la section intermédiaire, 176 nouveaux cas sont déclarés sur les 168 873 soldats américains présents, 65 cas sont des échecs<sup>1628</sup>. Les taux connaissent de forts pics aux lendemains de l'armistice puisqu'à Rochefort le taux d'hommes ayant contracté une maladie vénérienne augmente entre novembre 1918 et janvier 1919. À Rochefort, en janvier 1919, 60 hommes sont sous traitement sur les 2 485 hommes présents, en novembre ils étaient 31 et en août 1918, 17<sup>1629</sup>. Le 13 mars 1919, 1 065 hommes sont présents dans le port de Rochefort, 92 ont contracté des maladies sur 345 soldats passés par les stations prophylactiques. Pour les autorités américaines, ces chiffres sont dus aux soldats afro-américains qui fréquentent assidûment les prostituées et qui ne passent pas par les stations prophylactiques<sup>1630</sup>. Ces idées renvoient à une image d'hyper sexualisation de ces soldats qui ont, pour les autorités américaines, des mœurs dissolues et de forts appétits sexuels<sup>1631</sup>. À Montmorillon, les observateurs constatent les mêmes désagréments causés par les contingents afro-américains qui « ont trouvé à Montmorillon parmi les réfugiés belges et parmi les jeunes filles du pays des occasions multiples de satisfaire leurs besoins<sup>1632</sup> ». Les Français ont une vision des Afro-Américains « calquée sur leur perception des Africains<sup>1633</sup> ». Ainsi, ces derniers sont vus comme des hommes sauvages, violents et obsédés sexuels<sup>1634</sup>. Pour les Français l'appétit sexuel des hommes noirs n'est jamais satisfait.

Pourtant, le nombre de soldats malades reste faible tout au long du conflit. Ces traitements médicaux sont mal vécus et synonymes de honte et de moqueries pour les soldats, ils semblent donc être assez dissuasifs et poussent les soldats à se présenter aux stations

---

<sup>1628</sup> *Ibid.*

<sup>1629</sup> *Ibid.*

<sup>1630</sup> *Ibid.*

<sup>1631</sup> ROBERTS Mary-Louise, *Op.cit.*, page 244.

<sup>1632</sup> AD 86, 5 M 305, Lettre du médecin chef du sous-centre de vénérologie et du service annexe de Poitiers au Médecin-Chef du centre vénéro-dermatologie de la neuvième région de Tours, 26 octobre 1918.

<sup>1633</sup> ROBERTS Mary-Louise, *Op.cit.*, page 281.

<sup>1634</sup> *Ibid.*

prophylactiques après leurs rapports sexuels. Selon George Walker docteur lieutenant-colonel du *Medical Corps*, 71 % des Américains en Europe ont des relations sexuelles et au total, 357 969 soldats sont traités pour ces maladies vénériennes<sup>1635</sup>, les taux étant plus élevés dans les ports et dans les zones du *Service of Supply*. Certains Américains s’amusent de leurs camarades qui sont contaminés, ce qui fait l’objet de petits sketches dans les journaux américains comme le *Nouvelle Gare News*<sup>1636</sup>. Ainsi, George, un soldat américain atteint d’une maladie vénérienne ment à son infirmière qui lui demande quelle est sa relation intime la plus proche. Le soldat répond qu’il s’agit de sa femme, l’infirmière bien consciente du mensonge, tente d’effrayer son patient en lui indiquant qu’elle compte prévenir son épouse de cette maladie. Le soldat lui demande « *Say, you aint going to write to her about it, are you?* <sup>1637</sup>».

---

<sup>1635</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 396.

<sup>1636</sup> AMLR, non côté, *Nouvelle Gare News*, n°2, 23 janvier 1919, page 14.

<sup>1637</sup> *Ibid.* « Dites, vous n’allez pas lui écrire à propos de ça, n’est-ce pas ? ».

## Jabs from the Infirmary

By Jack the Medic

Here is the Headline act.  
Sick Call George, (at the infirmary). Is  
the doctor around ?

Medic-Whats the matter, cramps ?

No.

Headache ?

No.

Got a hard job ?

Yes.

Making up record to admit George to  
the infirmary. He has a private disease.

Medic — Who is your nearest relative ?

George — " My Wife "

Medic — " And her adress "

George — " Say, you aint going to  
write to her about it, are you ?

Is it any wonder that medics go mad ?

**Illustration 9- Nouvelle Gare News, 23 janvier 1919, n°2, page 14<sup>1638</sup>.**

Les chiffres en notre possession montrent que peu d'hommes sont infectés. Le nombre d'hommes atteint par une maladie vénérienne représente 1,7 % du total d'hommes présents en Charente-Inférieure en juillet 1918, 1,8 % en août 1918 et 0,8 % en novembre 1918<sup>1639</sup>. Ces statistiques montrent aussi que les Américains prennent toutes les précautions d'usage pour se protéger lors des rapports sexuels. Les autorités américaines insistent bien sur cette nécessité de prévenir plutôt que de guérir. Par ailleurs, toujours dans l'optique de protéger leurs soldats, des avis sont rédigés en anglais pour les troupes américaines afin d'être placardés dans les chambres des prostituées. Chacune d'elle doit donc avoir à disposition du savon et une bassine

---

<sup>1638</sup> *Ibid.*

<sup>1639</sup> NARA, 120 2736/2740, AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters et 120 28640: AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters.

d'eau chaude, pour se laver avant et après son rapport, de la vaseline en tube dont le soldat doit s'enduire afin d'éviter les écorchures et des préservatifs. Le soldat est également invité à se nettoyer après son acte sexuel. Pour les autorités américaines, « *prevention is better than a cure*<sup>1640</sup>. »

Avant d'embarquer vers les États-Unis des contrôles sont également effectués par crainte de voir les maladies se propager en Amérique. C'est à cette période que les taux sont les plus élevés. À Tours, le mois de juillet 1919 présente le plus haut taux de maladies vénériennes depuis mai 1919<sup>1641</sup>. Si les résultats sont positifs, le soldat est envoyé dans l'un des camps qui traitent les maladies : Bordeaux, Saint-Nazaire, Le Mans ou Brest. C'est toute la nation américaine qui risque d'être contaminée.

La *Military Police* américaine se sent parfois impuissante face à ces femmes jugées dangereuses et surtout à ces contaminations qui augmentent sans cesse à Tours. Au Procureur de la République qui s'inquiète de la prolifération de la prostitution clandestine, le *Provost Marshal* de la place de Tours assure que la police militaire américaine « a reçu les ordres les plus formels pour empêcher le raccrochage des soldats américains par des femmes suspectes<sup>1642</sup> », « en raison du pourcentage des hommes atteints des maladies vénériennes, pourcentage très élevé et qui va toujours augmentant ». Le *Provost Marshal* compte sur l'aide des autorités françaises pour qu'elles prennent « toutes les mesures requises pour mettre les femmes contaminées hors d'état de nuire ». En effet, selon lui, en mars 1919, 75 femmes ont contaminé des soldats américains. Il demande à ce qu'elles soient examinées et hospitalisées. Plus tard, le *Provost Marshal* indique au Procureur de la République que la police américaine n'a « aucun pouvoir » sur ces femmes, « elles outragent impunément la police militaire dans l'exercice de ses fonctions ». Son objectif est de protéger les troupes américaines « contre les maladies vénériennes qui se répandent parmi elles à un point des plus alarmants<sup>1643</sup> ». Leur rôle au fil de l'année 1919 semble de plus en plus ardu puisque les prostituées insultent la police américaine. Cette dernière est attaquée par les souteneurs de ces femmes, elles « amassent une foule, crient, hurlent et crachent à la figure des MP<sup>1644</sup> ». Déjà en septembre 1918, la police américaine se plaint de ne pouvoir agir sans l'aide de la gendarmerie car ces filles savent

---

<sup>1640</sup> AM de Poitiers, 3 W 62, sd, « Mieux vaut prévenir que guérir ».

<sup>1641</sup> NARA, 120 1729, Rapport du Provost Marshal du 11 juillet 1919.

<sup>1642</sup> *Ibid.*, Lettre du Provost Marshal au Procureur de la République de Tours, 14 mars 1919.

<sup>1643</sup> *Ibid.*, Lettre du bureau du Provost Marshal au Procureur de la République de Tours, 27 mai 1919.

<sup>1644</sup> *Ibid.*, Lettre de l'officier commandant la 205<sup>e</sup> compagnie de police américaine au Provost Marshal, 26 mai 1919.



qu'elles ne peuvent pas être arrêtées par la police américaine qui se plaint du manque de policiers français<sup>1645</sup>.

### 3- Violences contre les femmes

La question des relations tarifées avec les prostituées amène également à réfléchir sur la thématique des violences faites aux femmes, marquées par les viols mais également par les meurtres. Pour Stéphane Audoin-Rouzeau, ce thème est « au carrefour d'une histoire de la violence de guerre et d'une histoire des corps dans la guerre <sup>1646</sup> ». L'historien de la Grande Guerre s'intéresse aux viols commis par l'envahisseur allemand sur les femmes du Nord de la France, très dénoncés et très présents dans les archives. C'est d'ailleurs vers cette thématique que se sont penchés les historiens mais également sur la « honte noire », ces accusations mensongères lancées par les Allemands contre des troupes coloniales françaises présentes en Allemagne après le conflit<sup>1647</sup>.

Les viols de guerre ont mis du temps à devenir objets d'histoire <sup>1648</sup>. Pourtant le « saccage des corps a son histoire <sup>1649</sup> ». Robert Lilly reconnaît un travail difficile à réaliser faute d'archives complètes. Cela s'explique par un manque d'expérience des enquêteurs, par des méthodes d'investigation trop lentes alors que le mouvement des troupes est rapide. Par ailleurs, les viols sont relégués au second plan par les autorités militaires qui jugent d'autres problèmes plus importants en ces temps de guerre<sup>1650</sup>. Robert Lilly ne semble s'être penché que sur les archives militaires et non sur des archives civiles, celles des polices locales par exemple ou celles de la justice.

Néanmoins, les archives judiciaires des départements du Centre-Ouest sont muettes face aux violences commises contre les femmes par les soldats américains. Les dossiers des Cours

---

<sup>1645</sup> *Ibid*, Rapport de l'Assistant Provost Marshal, 28 septembre 1918.

<sup>1646</sup> AUDOUIN-ROUZEAU Stéphane, *L'enfant de l'ennemi. Viol, avortement, infanticide pendant la Grande Guerre*, Paris, Broché, 2013, page 9.

<sup>1647</sup> LE NAOUR Jean-Yves, *La honte noire. L'Allemagne et les troupes coloniales françaises, 1914-1945*, Paris, Fayard, 2004.

<sup>1648</sup> Préface de Fabrice Virgilli dans AUDOUIN-ROUZEAU Stéphane, *L'enfant de l'ennemi. Viol, avortement, infanticide pendant la Grande Guerre*, Paris, Broché, 2013.

<sup>1649</sup> CORBIN Alain, « Introduction », CORBIN Alain (dir.), *Violences sexuelles*, Paris, Imago, 1989, pages 9-12, page 9.

<sup>1650</sup> BRANCHE Raphaëlle, « Le viol, une arme de guerre ? », CABANES Bruno (dir.), *Une histoire de la guerre. Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, pages 591-604, page 594.

d'Assises de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Charente, de la Charente-Inférieure et de l'Indre-et-Loire n'évoquent pas ces violences sexuelles commises par les soldats américains.

Si nous n'avons retrouvé aucune donnée dans les sources judiciaires locales, plusieurs réponses peuvent être apportées. Jean-Yves Le Naour indique qu'il n'existe pas de rapports généraux, que les affaires sont étouffées et la honte dont souffre la victime l'empêche de porter plainte<sup>1651</sup>. Par ailleurs, la justice américaine reste exclusivement entre les mains des Américains et il est difficile de connaître les suites données à ces délits y compris au sein des archives américaines. Joanna Bourke propose d'autres explications. Selon l'historienne américaine, les officiers américains souffrent d'un faible leadership et les soldats qui commettent ces violences ne craignent pas d'être punis<sup>1652</sup>. Ils gèrent donc ces attaques sexuelles par un « haussement d'épaules <sup>1653</sup> ». Les violeurs se justifient par le fait que les femmes ont une dette à payer envers les Américains arrivés en héros pour les sauver. Ces soldats considèrent donc que le viol est « le droit du vainqueur <sup>1654</sup> » car le corps des femmes est « assimilé à un butin, à une terre promise <sup>1655</sup> ». Dégrader l'image des femmes, perçues comme des garces, est une autre raison invoquée par les criminels. Le viol porte atteinte à l'intégrité physique des femmes<sup>1656</sup>. Le soldat américain impose sa puissance, sa domination à la femme qu'il viole. Le viol devient l'expression de la domination masculine <sup>1657</sup>. Ceux qui violent sont donc « en position de force, détenant appareil policier et judiciaire <sup>1658</sup> ».

Pourtant, les archives américaines analysées par Robert Lilly montrent que 11 soldats américains sont exécutés pour viol pendant la Première Guerre mondiale et 3 pour viol et meurtre<sup>1659</sup>. Selon Richard Faulkner, qui a étudié les rapports du Juge Avocat général, entre le 6 avril 1917 et le 30 juin 1919, 2 officiers et 65 hommes sont jugés pour viols et 130 pour intention de violer<sup>1660</sup>. À Saint-Nazaire, Jean-Yves Le Naour indique que 5 plaintes pour viols ont été enregistrées entre juillet 1918 et février 1919<sup>1661</sup>.

---

<sup>1651</sup> LE NAOUR Jean-Yves, *Misères... Op.cit.*, page 254.

<sup>1652</sup> BOURKE Joanna, *Rape: Sex, Violence, History*, New York, Shoemaker Hoard, 2007, page 366.

<sup>1653</sup> *Ibid.*, page 364.

<sup>1654</sup> PERROT Michelle, « Postface », BODIOU Lydie, CHAUVAUD Frédéric, GAUSSOT Ludovic, GRIHOM Marie-José, SORIA Myriam (dir.), *Les corps en lambeaux. Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, pages 401-403, page 402.

<sup>1655</sup> *Ibid.*

<sup>1656</sup> *Ibid.*, « Introduction », page 16

<sup>1657</sup> *Ibid.*, « Postface », page 402.

<sup>1658</sup> BRANCHE Raphaëlle, « Le viol, une arme de guerre ? », *Op.cit.*, page 596.

<sup>1659</sup> LILLY Robert J., *La face cachée des GI'S... Op.cit.*, page 74.

<sup>1660</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 555-556.

<sup>1661</sup> LE NAOUR Jean-Yves, *Misères... Op.cit.*, page 254.

Les viols sont condamnés par les lois internationales, punis de mort ou d'emprisonnement selon les codes militaires américains et anglais, notamment le code Lieber américain de 1863, mais les viols sont rarement signalés et les accusés peu souvent reconnus coupables. La thématique des violences sexuelles est davantage connue durant la Seconde Guerre mondiale car de nombreuses études universitaires ont été rédigées sur le sujet<sup>1662</sup>. Selon Mary-Louise Roberts, durant le débarquement, le viol montre pour les Français que les Américains ont une emprise américaine sur leur vie quotidienne<sup>1663</sup>. Cependant, la « vitalité de la démocratie américaine » et « l'honneur viril du GI » sont entachés<sup>1664</sup>, tout comme pendant le premier conflit mondial.

Les rapports du *Provost Marshal* de Tours nous informent seulement qu'en mai 1918 de nombreux soldats américains se promènent aux bras de jeunes Tourangelles de moins de dix-huit ans. Ce comportement est dénoncé par les autorités américaines qui ont bien conscience que selon la loi française, une relation sexuelle avec une jeune fille de moins de dix-huit ans est considérée comme un viol<sup>1665</sup>. Dans les archives préfectorales d'Indre-et-Loire nous constatons l'existence de deux rapports du commissaire central faisant état de relations intimes entre une mineure et un soldat américain. En juillet 1917, un habitant de Tours déclare que sa fille de 16 ans a passé la nuit dans un hôtel de la ville avec un aviateur du camp américain de Parçay-Meslay. Ayant reconnu les faits, la jeune fille a reçu une sévère « admonestation » ainsi que l'Américain<sup>1666</sup>. En mars 1918, un procès-verbal est rédigé à l'encontre d'une débitante et logeuse de Tours qui n'a pas inscrit sur son registre une jeune fille de 13 ans qui a passé la nuit avec un Américain<sup>1667</sup>.

Ce qui est commenté dans la presse du Centre-Ouest et les affaires dans lesquelles la justice militaire américaine est la plus sévère sont celles qui mettent en cause des soldats afro-américains. Ainsi, dans un rapport sans date, un habitant du village de La Membrolle en Indre-et-Loire dénonce au *Provost Marshal*, le propriétaire de l'hôtel « La belle étoile » qui chaque dimanche accueille des soldats afro-américains qui viennent boire en compagnie de prostituées. Selon cet habitant une seule prostituée coucherait avec quinze Afro-Américains pendant une

---

<sup>1662</sup> ROBERTS Mary-Louise, *Op.cit.* ; LILLY Robert J., *La face cachée des GI'S... Op.cit.* ; BRANCHE Raphaëlle, VIRGILLI Fabrice *et alii*, *Viols en temps de guerre*, Paris, Payot, 2013 ; CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle (dir.), *Hommes et Femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Paris, Payot, 2003.

<sup>1663</sup> ROBERTS Mary-Louise, *Op.cit.*, page 298.

<sup>1664</sup> *Ibid.*, page 294.

<sup>1665</sup> NARA, 120 1729, Rapport du Provost Marshal du 18 mai 1918.

<sup>1666</sup> AD 37, 4 M 115, Rapport quotidien du commissariat central de police de Tours, 15 au 16 juillet 1917.

<sup>1667</sup> *Ibid.*, rapport du 13 mars au 14 mars 1918.

nuit<sup>1668</sup>. En Charente-Inférieure, la presse locale ne relate qu'un seul fait qui s'est produit en décembre 1918, celui d'un soldat afro-américain attaquant une fillette sur le canal de Rompsay. Il est condamné par le conseil de guerre à la « dégradation » et à l'emprisonnement perpétuel<sup>1669</sup>. Tout comme durant la Seconde Guerre mondiale, le viol semble être assimilé à un crime noir puisque pendant les deux conflits les soldats afro-américains sont cantonnés à l'arrière à des tâches logistiques, les contacts avec les populations civiles sont donc plus nombreux. Mary-Louise Roberts indique une différence notable entre les sentiments racistes des Parisiens, qu'elle qualifie de plus tolérants et les provinciaux qui associent les Afro-Américains aux Africains<sup>1670</sup>. Par ailleurs, tout un imaginaire autour de leur sexualité « exacerbée » est véhiculé par les autorités militaires américaines<sup>1671</sup>. De plus, en accusant les Afro-Américains de viols, l'armée américaine désigne un « bouc émissaire censé atténuer l'impact de la violence des GI <sup>1672</sup>».

Les sources judiciaires font également état d'autres types de violences physiques sur les femmes entraînant leur mort. Les rapports de police du département de l'Indre-et-Loire font état de 3 meurtres de femmes de la part de soldats américains sans que l'on puisse connaître les suites de ces affaires et le détail des relations entre les soldats et les Tourangelles assassinées.

#### **4- Des relations intimes entre hommes**

Autre élément qui peut être contrôlé par les polices françaises et américaines, celui des amours entre hommes. Tout comme dans les camps miniers, sur les navires ou dans les établissements non mixtes, ces relations intimes entre hommes, dans une armée exclusivement masculine, méritent d'être interrogées. Toutefois, l'homosexualité des soldats est difficilement perceptible dans les sources, tout comme celui de la prostitution masculine<sup>1673</sup>. Richard Faulkner indique que selon les rapports du Juge Avocat général, entre le 6 avril 1917 et le 30 juin 1919, 11 officiers et 142 soldats sont condamnés pour sodomie. Pour les historiens, « de la qualité de ses mœurs dépendaient la qualité du soldat, sa bravoure et son

---

<sup>1668</sup> NARA, 120 1729, Lettre d'un habitant de La Membrolle au Provost Marshal de Tours, sd.

<sup>1669</sup> *L'Écho rochelais*, 20 décembre 1919.

<sup>1670</sup> ROBERTS Mary-Louise, *Op.cit.*, page 281.

<sup>1671</sup> *Ibid.*, page 238.

<sup>1672</sup> *Ibid.*, page 294.

<sup>1673</sup> CANET Nicole, *Hôtels garnis, garçons de joie. Prostitution masculine à Paris de 1860 à 1960*, Paris, Galerie au bonheur du jour, 2012.

patriotisme<sup>1674</sup>». L'homosexuel est donc le contre-modèle de la force virile associée à la fonction militaire.

L'homosexualité dans les armées reste peu étudiée par les historiens notamment durant le premier conflit mondial<sup>1675</sup>, les études portent essentiellement sur l'histoire de l'homosexualité<sup>1676</sup>. L'un des ouvrages reprenant cette thématique pour l'armée américaine reste celui de Randy Shilts publié dans les années 1990 et qui traite de la guerre du Vietnam<sup>1677</sup>. Toutefois, les jeunes chercheurs commencent à s'emparer du sujet, à l'instar de Jack Doyle pour l'armée britannique<sup>1678</sup>. Le manque de recherche sur le sujet provient d'un manque de sources, notamment en France. L'homosexualité dans l'hexagone n'est pas interdite, les sources judiciaires renferment donc peu d'informations sur le sujet. À l'inverse, en Grande-Bretagne, l'homosexualité dans l'armée est un « crime contre le royaume en guerre et tout acte commis en public ou en privé était puni de deux ans de prison<sup>1679</sup> ». D'ailleurs, les sources judiciaires permettent d'affirmer que pendant la Grande Guerre, 22 officiers et 270 soldats de l'armée britannique sont jugés pour homosexualité<sup>1680</sup>. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre adopte une législation qui condamne les rapports homosexuels entre hommes dans un contexte de « durcissement des mesures contre les délinquants homosexuels et la réaffirmation des normes de sexes et de genre<sup>1681</sup> ». Cependant, si la France ne pénalise pas les actes homosexuels cela n'empêche pas l'impunité de certaines pratiques qui sont sanctionnées « dans le cadre de la législation sur les outrages aux mœurs et les attentats à la pudeur<sup>1682</sup> », comme la prostitution militaire dans les ports. Aux États-Unis, les homosexuels échappent au XIX<sup>e</sup> siècle aux contrôles et aux poursuites surtout au sein des classes moyennes blanches « car les convenances et la discrétion plaçaient les couples au-dessus de tout

---

<sup>1674</sup> TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe, Berlin, Londres, Paris, 1919-1989*, Paris, Seuil, 2000, page 165.

<sup>1675</sup> *Ibid.*

<sup>1676</sup> *Ibid.*

<sup>1677</sup> SHILTS Randy, *Conduct Unbecoming : Lesbians and Gays in the U.S Military. Vietnam to the Persian Gulf*, New York, St Martin's Press, 1993.

<sup>1678</sup> DOYLE Jack, « Some Holy Secret Concerning Yourself »: Interpreting Homosexuality in British First World War Court Martials », colloque international « Au cœur de la Grande Guerre. L'individu au croisement du civil et du militaire », 27 octobre 2017.

<sup>1679</sup> CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle (dir.), *Op.cit.*, page 162.

<sup>1680</sup> TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité... Op.cit.*, page 34.

<sup>1681</sup> TAMAGNE Florence, « L'âge d'or de l'homosexualité, 1870-1940 », ALDRICH Robert (dir.), *Une histoire de l'homosexualité*, Paris, Seuil, 2006, page 186.

<sup>1682</sup> *Ibid.*, page 188.

soupçon<sup>1683</sup>». Cet état de fait n'est pas valable pour les personnes de couleur ou les blancs de la classe ouvrière qui sont plus souvent contrôlés.

Plus qu'une question de sources, pour les historiens qui s'emparent de cette histoire, les avancées sur l'histoire de la sexualité aux États-Unis et au Royaume-Uni, à l'image des travaux pionniers de Jonathan Katz<sup>1684</sup>, résultent d'un lien fort entre les chercheurs et leur militantisme. La « politisation des questions sexuelles<sup>1685</sup> » a été plus importante dans les milieux intellectuels anglo-américains qu'en France, dès les années 1970. Ce qui explique que les historiens français de l'époque contemporaine aient mis du temps avant d'utiliser les sources judiciaires. Encore aujourd'hui les principales études sur l'histoire de l'homosexualité sont menées par les historiens anglais et américains.

### **C) Punir les soldats américains**

#### **1- Mettre en place un appareil répressif**

Face aux dégâts, crimes et délits commis par les soldats américains, les autorités des deux pays n'ont pas d'autre choix que d'organiser un appareil répressif. Celui-ci est civil à l'image des associations américaines telles que la *Young Men's and Christian Association* ou les *Knights of Columbus* qui apportent non seulement du soutien et un réconfort moral aux soldats mais ont également pour mission de surveiller et contrôler les *Sammies*. L'autre option est militaire avec la création d'une police militaire à la tête de laquelle se trouve un *Provost Marshal*, institution déjà en place lors de la Guerre de Sécession, sous le nom d'*Union Provost Marshal*. Cette police militaire propre à l'Union avait notamment pour mission de surveiller et d'arrêter les déserteurs, les espions confédérés ainsi que les civils coupables de trahison. Des tribunaux sont également instaurés pour juger les civils responsables de violation des lois militaires<sup>1686</sup>.

---

<sup>1683</sup> BEEMYN Brett Genny, « Les Amériques : de l'époque coloniale au XXe siècle », ALDRICH Robert (dir.), *Une histoire de l'homosexualité*, Paris, Seuil, 2006, pages 145-167, page 162.

<sup>1684</sup> Voir par exemple, KATZ Jonathan, *Gay American History : Lesbians and Gay Men in the USA*, New York, Meridian book, 1992.

<sup>1685</sup> REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XXe siècle ? Bilan historiographique comparé français/anglo-américain », *Clio*, n°22, 2005, pages 185-209, page 185.

<sup>1686</sup> Archives de l'État du Tennessee, <https://www.tnsos.net/TSLA/provost/index.php>, consulté le 20 juillet 2018.

Abolie en 1866 puis remise en place durant le premier conflit mondial, cette police militaire ne semble propre qu'aux soldats alliés, Américains mais également Britanniques, durant le premier conflit mondial. En France, si une police militaire n'est pas mise en place dans les rangs de l'armée française, les historiens s'interrogent tout de même sur le rôle de la gendarmerie dans les territoires français et au sein des armées pour le maintien de l'ordre et de la morale<sup>1687</sup>. De plus, l'historiographie actuelle tend de plus en plus à analyser la circulation internationale des savoirs policiers<sup>1688</sup>.

Richard Faulkner rappelle également que les hommes enrôlés dans la police militaire n'ont pas de véritable formation, ne connaissent pas la loi et ne sont pas sélectionnés sur des critères très précis. L'absence d'un organe de répression des délits des militaires américains avant l'entrée des États-Unis dans le conflit est redoutée durant les premiers mois de l'arrivée des *Sammies* sur le sol du Centre-Ouest. Ainsi, face au nombre important d'hommes à Tours à la fin de l'année 1917, le général Réquichot, qui commande la neuvième région militaire, demande l'envoi rapide d'un officier supérieur de l'armée américaine qui « exercerait son autorité sur l'ensemble des divers détachements <sup>1689</sup>» du corps expéditionnaire américain.

Progressivement la police militaire américaine s'organise donc. La *Military Police* a à sa tête un *Provost Marshal*, un officier, qui lui-même rend des comptes au *Judge Avocat* qui juge les procédures liées à la cour martiale. La *Military Police* se compose de 200 hommes, avec à chaque fois à sa tête un capitaine, deux premiers lieutenants et deux seconds lieutenants. Le bureau du *Provost Marshal* se compose du *Provost Marshal General*, de son adjoint et de quelques assistants. Si un *Provost Marshal* n'est pas présent dans les communes, c'est *l'Assistant Provost Marshal* qui le représente. Dans les sections du SOS, le *Provost Marshal* est membre du commandement général et ne supervise pas la police militaire. C'est *l'Assistant Provost Marshal* dans les villes qui a à sa charge toute la *Military Police* et qui veille à l'instruction, à la discipline et au bon respect des devoirs des MP<sup>1690</sup>. Pour éviter toute

---

<sup>1687</sup> Voir le colloque qui s'est tenu les 5 et 6 février 2016 à Melun autour de « L'Ordre dans la Guerre. Gendarmeries et polices européennes face à la Première Guerre mondiale ». Des études sont faites sur l'espionnage et le renseignement pendant la Première Guerre mondiale, FORCADE Olivier, VAISSE Maurice, *Espionnage et renseignement pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, La documentation française, 2017.

<sup>1688</sup> LOPEZ Laurent, LUC Jean-Noël, « Nouvelles histoires de gendarmes et de policiers au XIX<sup>e</sup> siècle », Regards sur l'historiographie récente des forces de l'ordre », *Histoire, Économie, Société*, avril 2013, n°32, pages 3-19.

<sup>1689</sup> SHD Vincennes, 7 N 586, Lettre du Général commandant la neuvième région au Président du Conseil, 5 décembre 1917.

<sup>1690</sup> SHD Vincennes, 17 N 86, Manuel du Provost Marshal, 1919.

familiarité et assurer l'autorité de cette police, les MP ne doivent pas être logés avec les autres soldats américains.

Le rôle du *Provost Marshal* est multiple. Il est chargé d'arrêter les criminels, d'assurer le maintien de l'ordre en coopération avec la police française, de surveiller les espions, de réguler le trafic, de protéger les habitants contre les violences des soldats, de contrôler les prisonniers de guerre et de gérer les autorisations de permissions. La *Military Police* sous les ordres du *Provost Marshal* gère les offenses et crimes commis dans sa juridiction. W.C. King, cantonné à Saint-Maixent et membre de la *Military Police*, explique sa mission dans ses mémoires : « notre mission consiste à patrouiller en ville jour et nuit et à surveiller la conduite des autres élèves officiers <sup>1691</sup> ». Ils sont invités à porter des brassards lorsqu'ils sont en service et ne sont pas autorisés à frapper un suspect sauf s'ils sont attaqués. De plus, il leur est interdit d'entrer dans les cafés sauf en cas d'arrestation d'un soldat qui cause du désordre ou bien qui est présent illégalement dans un débit et ils ne sont pas autorisés à entrer dans une maison privée sauf s'ils sont accompagnés de la police locale. Ils peuvent aussi intervenir sur demande des propriétaires ou des gendarmes. Ils ne peuvent effectuer une perquisition d'immeuble qu'en compagnie de gendarmes français. Ils ne possèdent pas les pleins pouvoirs qui leur permettent d'agir à leur guise. Ces restrictions de leur champ d'action sont mises en place pour éviter les captures arbitraires et les excès de zèle de la part de la *Military Police* qui pourrait ternir leur image auprès de la population locale. Comme l'indiquent Pierre Prétou et Frédéric Chauvaud, c'est cette même population qui approuve ou non une arrestation <sup>1692</sup>, les habitants surveillent la bonne conduite des membres de la police américaine.

À chaque infraction constatée, le MP doit rédiger un rapport qu'il communique ensuite à son officier commandant. Ce dernier est ensuite chargé de mener une enquête sur les lieux du crime. Les rôles de la police militaire américaine -arrêter les soldats consommant de l'alcool en dehors des heures autorisées, effectuer des rondes dans les rues et les débits de boissons, assurer la circulation routière- sont similaires à ceux de la police militaire britannique <sup>1693</sup>. Au sein des troupes britanniques, les fonctions de chaque membre de la *Military Police* sont définies au sein d'un manuel.

---

<sup>1691</sup> Journal de W.C. King, lundi 17 décembre 1917.

<sup>1692</sup> CHAUVAUD Frédéric, PRÉTOU Pierre, « Introduction » de la troisième partie, dans CHAUVAUD Frédéric, PRÉTOU Pierre (dir.), *L'arrestation. Interpellations, prises de corps et capture depuis le Moyen-âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, pages 267-270, page 267.

<sup>1693</sup> GIBSON Craig, *Op.cit.*, page 275.



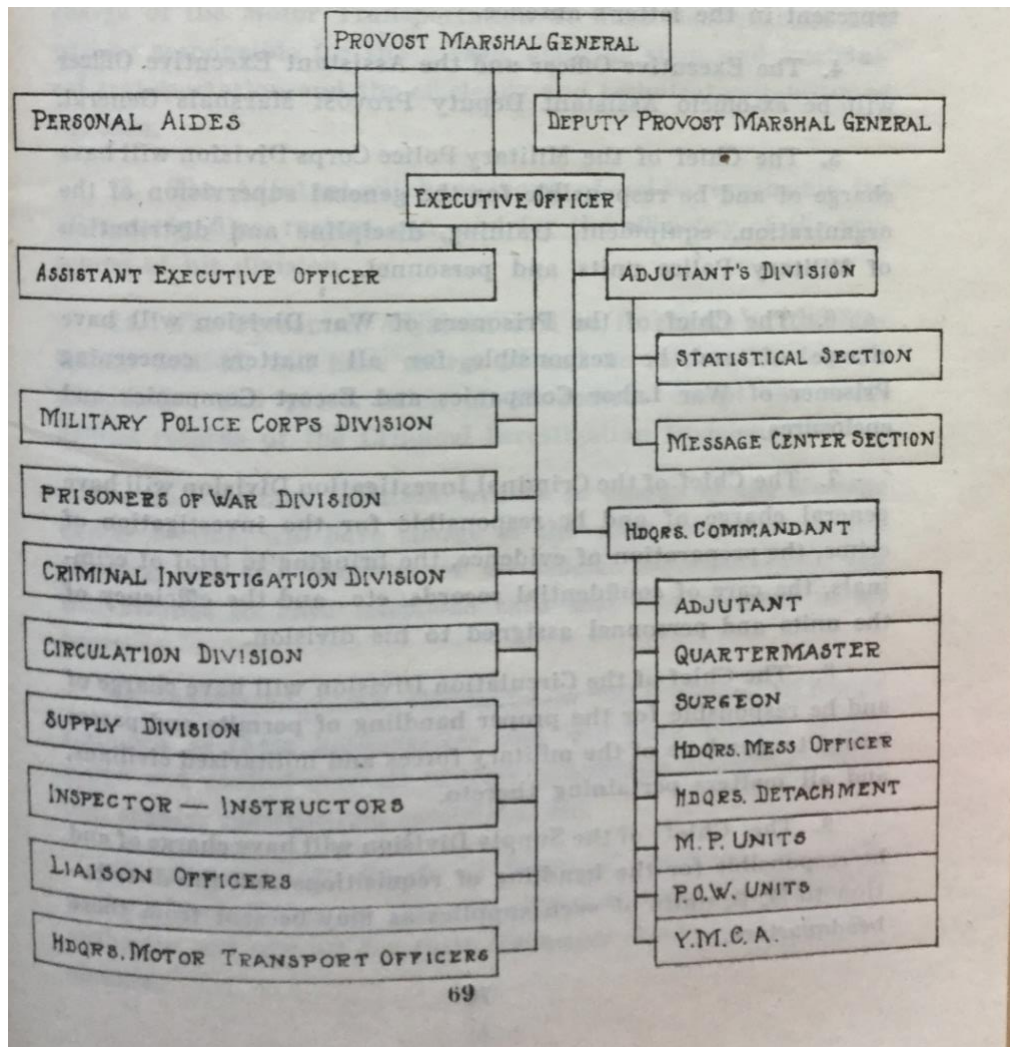
Différents bureaux sont mis en place dans l'ensemble du Centre-Ouest. Un bureau du *Provost Marshal* est instauré dès la création de la *Base Section* n°7, à La Rochelle, La Pallice et Rochefort. C'est un *Assistant Provost Marshal* qui est présent. Un bureau pour le Juge Avocat est créé à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1918 dans la base au 15 rue de la Cloche à La Rochelle<sup>1694</sup>. Un *Assistant Provost Marshal* siège également à Montmorillon, Saint-Maixent et à Tours où un *Provost Marshal* est également en poste.

Le *Provost Marshal* dirige également une *Division of Criminal investigation* dont la mission est ainsi définie: “*our duty is primarily the detection of crime and the apprehension of criminals in the AEF, and to maintain the good name of the American army*”<sup>1695</sup>. » Intégrée au sein de la *Military Police*, elle se compose d'officiers sélectionnés pour leurs compétences d'investigation. Son rôle est d'enquêter sur les crimes commis par les soldats américains tout en coopérant avec les autorités locales.

---

<sup>1694</sup> NARA, 120 2736/2740: AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters et 120 28640: AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters.

<sup>1695</sup> NARA, 120 1729: Interoffice Memoranda of the Post of Tours. 1918, National Archives and Records Administration. « Notre devoir est avant tout de prévenir les crimes et d'appréhender les criminels au sein du corps expéditionnaire américain, et de protéger la réputation de l'armée américaine ».



**Illustration 10- Organisation du bureau du *Provost Marshal General*<sup>1696</sup>.**

Par ailleurs, selon les zones dans lesquelles stationnent le corps expéditionnaire américain, d'autres organes policiers voient le jour. Ainsi, dans les zones portuaires et notamment à La Rochelle-Pallice, un officier de renseignement du port travaille en collaboration avec *l'Assistant Provost Marshal*, les autorités militaires et civiles françaises, le commissaire spécial du port, les autorités américaines et les consulats alliés pour renforcer les rangs des agents de surveillance, plus particulièrement pour éviter l'espionnage. Son rôle est de contrôler et d'administrer la police des renseignements, de surveiller les circulations des routes et des voies

<sup>1696</sup> SHD Vincennes, 17 N 86, Manuel du Provost Marshal, 1919.

ferrées, ainsi que la presse locale, les individus et les bateaux suspects et enfin de protéger les installations industrielles<sup>1697</sup>.

Le statut de la police militaire lui permet d'être en contact avec les prostituées. Certains en profitent pour les fréquenter. Ils font partie de ceux qui font grimper en flèche le taux de maladies vénériennes au sein de l'armée américaine<sup>1698</sup>. Les rapports du *Provost Marshal* de la ville de Tours signalent à de nombreuses reprises les défauts de surveillance des hommes censés maintenir l'ordre quittant leur poste pour aller fréquenter débits de boissons et prostituées. À Tours, le *Provost Marshal* se plaint que ses hommes ne donnent pas l'exemple en portant des vêtements sales, en étant incapables de gérer le trafic, en discutant un peu trop souvent avec la population et notamment avec les femmes, en quittant leur poste de contrôle. Ils sont trop laxistes et oublient de nombreuses informations en rédigeant leurs rapports<sup>1699</sup>. Maintenir l'ordre, veiller à la discipline des soldats, protéger les habitants contre les violences des soldats : toutes ces tâches s'avèrent donc remises en question par ce manque de discipline policière. C'est leur réputation mais également à travers eux, l'image de l'armée américaine qui est remise en cause. Lorsqu'une altercation éclate à Tours entre un soldat français et un MP, le commissaire central chargé d'effectuer un rapport déclare qu'il s'agit d'« une querelle entre deux maquereaux au sujet d'une putain<sup>1700</sup> ».

La *Military Police* ne jouit pas d'une bonne image aussi bien du côté des soldats américains que du côté des civils. W.C. King reconnaît que c'est un rôle « ingrat <sup>1701</sup> ». Les témoignages étudiés par Richard Faulkner indiquent que ce sont des hommes odieux, abusant de leur autorité. Les hommes de la *Military Police* sont présentés comme les « SOS cowboys <sup>1702</sup> ». Ils sont éloignés des combats, rejoignant ainsi l'image renvoyée par les hommes de l'arrière. Les habitants du Centre-Ouest se plaignent de la facilité qu'ont les MP à user de leur revolver. Le préfet de Charente-Inférieure est ainsi averti par les habitants de son département de la façon particulière qu'ont les policiers américains de faire leur travail<sup>1703</sup>. Ils sont décrits comme ivres, faisant comme bon leur semble dans les cafés sous prétexte d'appartenir aux forces de l'ordre et arrêtant sans distinction les filles de joie et les autres habitantes. Pourtant comme le rappelle

---

<sup>1697</sup> *Ibid.*, 7 N 587, Organisation de l'état-major des SOS, 25 avril 1918.

<sup>1698</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 563.

<sup>1699</sup> NARA, 120 1729: Interoffice Memoranda of the Post of Tours. 1918, National Archives and Records Administration, rapport du Provost Marshal à la Military Police, 10 juin 1919.

<sup>1700</sup> AD 37, 4 M 126, Lettre du Commissaire central de police à Tours au préfet d'Indre-et-Loire, 26 juin 1919.

<sup>1701</sup> Journal de W.C. King, lundi 17 décembre 1917.

<sup>1702</sup> *Ibid.*

<sup>1703</sup> AD 17, 5M1/30, Plaintes reçues par le préfet, 10 février 1918.

le manuel du *Provost Marshal*, « *the American Military policeman should symbolize the typical American soldier* <sup>1704</sup>. » Mais « dépositaires de la force publique <sup>1705</sup> » et se sentant invincibles aux yeux du Code pénal français la tentation est grande pour ces hommes d'abuser de leurs pouvoirs.

Pour éviter ces attitudes peu dignes d'un représentant de la discipline militaire, le manuel du *Provost Marshal* publié en 1919 tente d'instaurer quelques éléments de sélection en tirant profit des erreurs de la Grande Guerre. Pour faire partie de la *Military Police*, il faut être âgé de plus de 21 ans, mesurer au moins 1,50 mètre et peser au moins 55 kilos, savoir parfaitement lire et écrire l'anglais, être intelligent et ne pas être dépendant à l'alcool. Les nombreux débordements de certains agents durant le premier conflit mondial expliquent cette volonté de choisir des hommes bien sous tous rapports. Un *Provost Marshal Department* est chargé d'entraîner, d'équiper et d'administrer le *Military Corps*, de faire respecter les règlements militaires aux troupes américaines, de réguler le trafic routier, d'arrêter les déserteurs, de coopérer avec la police alliée et d'assurer la détention des prisonniers de guerre. Le *Provost Marshal General* supervise les MP et inspecte les unités de MP.

## 2- Arrêter et punir les soldats américains

Que faire lorsqu'une infraction de la part d'un soldat américain est constatée ? En janvier 1918, un accord est passé entre les gouvernements français et américain sur la « question de la juridiction pénale militaire au regard des armées françaises et américaines participant de concert à la présente guerre <sup>1706</sup> ». Les deux nations reconnaissent « la compétence exclusive des tribunaux de leurs armées de terre et de mer respectives à l'égard des personnes soumises à la juridiction de ses forces militaires, quels que soient le territoire où elles opèrent et la nationalité des inculpés ». En cas de complicité franco-américaine, chacun est renvoyé devant son tribunal. La justice de chaque pays reste au sein de chaque nation : les Français n'ont pas le pouvoir de juger un Américain et réciproquement.

Si un Américain est arrêté par les autorités françaises ou si un procès-verbal est dressé contre lui en cas de délit, le général commandant la région doit être saisi de l'affaire, « celui-ci

---

<sup>1704</sup> SHD Vincennes, 17 N 86, Manuel du Provost Marshal, 1919. « L'agent de la police militaire américaine doit représenter le soldat américain typique ».

<sup>1705</sup> *Ibid.*, 7 N 2258, Note pour l'état-major de l'armée, 15 juin 1918.

<sup>1706</sup> AN, F/7/14700, Lettre de Jusserand à Robert Lansing, sous-secrétaire d'État des États-Unis, 14 janvier 1918.

en portera connaissance au général commandant la section des S.O.S dans laquelle se trouve l'individu » et le général commandant la section envoie des agents pour conduire le coupable dans un dépôt du camp américain. Si un procès-verbal est dressé mais sans arrestation, l'autorité française adresse une copie du procès-verbal à l'officier américain le plus rapproché du *Provost Marshal Service* qui fait ensuite si besoin une enquête pour renseigner ses chefs hiérarchiques<sup>1707</sup>. Les deux nations doivent coopérer. De même le militaire américain arrêté est remis au *Provost Marshal*, ou à son assistant, ou à l'unité américaine la plus appropriée ou bien à l'état-major de région. Les services français et américains collaborent donc mais le coupable est toujours remis aux autorités américaines. La police française mène tout de même une enquête et transmet ensuite ses résultats à l'autorité américaine compétente. En revanche, les Américains ne sont pas autorisés à arrêter des civils français, sauf si le suspect cause un préjudice à l'armée américaine et s'ils suspectent un cas de désertion. Les Américains doivent livrer le Français à la police française et ne peuvent punir sans le concours des forces de police françaises.

Les autorités civiles et militaires françaises peuvent et doivent arrêter tout soldat américain considéré comme déserteur ou ne pouvant fournir une preuve de son absence de son corps notamment un titre de permission ou de congé. Autre cas d'arrestation, si les Américains se rendent coupables de désordre ou d'une infraction aux lois et aux règlements français<sup>1708</sup>. L'ensemble de cet appareil répressif est symptomatique de ce qu'Alexandre Rios-Bordes nomme le « gouvernement de la guerre totale<sup>1709</sup> ». La surveillance en ce temps de guerre prend un caractère « délibéré, suspicieux, discret<sup>1710</sup> », le peuple est sans cesse un « objet de suspicion et source de perpétuelle inquiétude de la part de l'État<sup>1711</sup> ». La surveillance de l'État est plus importante lorsque l'État de guerre est décrété<sup>1712</sup>.

Un autre aspect de la coopération interalliée est visible dans cette répression des débordements des soldats américains puisque les autorités américaines travaillent main dans la main avec les autorités civiles françaises pour combattre les abus des Américains mais

---

<sup>1707</sup> *Ibid.*, Circulaire du sous-secrétaire d'État de la justice militaire adressée aux généraux commandant les régions, 25 juillet 1918.

<sup>1708</sup> AD 16, 10 PROV 1, Lettre du sous-secrétaire d'État de la justice militaire aux généraux commandant les régions, 7 novembre 1918.

<sup>1709</sup> RIOS-BORDES Alexandre, *Les savoirs de l'ombre. La surveillance militaire des populations aux États-Unis (1900-1941)*, Paris, Éditions EHESS, 2018, page 305.

<sup>1710</sup> *Ibid.*, page 9.

<sup>1711</sup> *Ibid.*, page 10.

<sup>1712</sup> JENSEN Kimberly, « Gender and Citizenship », GRAYZEL Susan R., PROCTOR Tammy M., *Gender and the Great War*, New York, Oxford University Press, 2017, pages 10-27, page 19.

également ceux des habitants du Centre-Ouest et notamment des commerçants et débiteurs de boissons qui contournent les lois pour faire du profit. La situation est similaire du côté britannique, les polices françaises et britanniques travaillent en étroite collaboration. Du côté américain, cette coopération est vivement attendue notamment pour le contrôle de la prostitution sur les bords de la Loire, à Tours. La police militaire américaine se plaint de l'attitude provocatrice de certaines femmes et demande à ce que la police française s'occupe de ces arrestations. La police américaine ne peut s'en charger sans craindre des ressentiments de la part des Tourangeaux face aux arrestations de civils par les Américains<sup>1713</sup>.

La coopération interalliée en termes de police est perceptible dans deux villes, où la concentration de soldats est la plus forte, à La Rochelle et à Tours. Dans la ville portuaire, les agents de police sont assistés de membres de *l'Intelligence Corps*, un service de renseignement américain, qui dispose de 8 inspecteurs en juin 1918 chargés de contrôler les étrangers en gare de La Rochelle et les équipages des navires américains. Pour l'historien américain James L. Gilbert, *l'Intelligence Corps* marque le lancement des services de renseignements modernes au sein de l'armée américaine<sup>1714</sup>. Ces *Surveillance Studies* font l'objet de nombreuses études de la part des historiens qui s'intéressent aussi bien au temps de la paix que de la guerre. La Première Guerre mondiale joue un rôle dans « la profonde redéfinition des relations entre État et société <sup>1715</sup>» en France mais aussi aux États-Unis. La Grande Guerre marque « le moment de surgissement des appareils de renseignement militaire et celui de leur ingérence [...] dans les sphères domestiques <sup>1716</sup>». Cependant, cette « percée plus forte de l'État sur la société <sup>1717</sup>» est déjà présente à partir de 1830 où le nombre de fonctionnaires qui disposent des pouvoirs de contrôle sur la sphère civile augmente. La guerre « renforce les fonctions régaliennes des États <sup>1718</sup>».

Cette lutte contre l'espionnage se développe aussi bien outre-Atlantique que sur le sol américain pour lutter contre les ennemis de l'intérieur. Les membres de *l'Intelligence Corps*

---

<sup>1713</sup> NARA, 120 1729: Interoffice Memoranda of the Post of Tours. 1918, National Archives and Records Administration, lettre d'un agent de la police militaire américaine à l'Assistant Provost Marshal de Tours, sd.

<sup>1714</sup> GILBERT James L., *World War I and the Origins of the Military Intelligence*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2015 et RIOS-BORDES Alexandre, *Les savoirs de l'ombre. La surveillance militaire des populations aux États-Unis (1900-1941)*, Paris, Éditions EHESS, 2018.

<sup>1715</sup> Alexandre, *Les savoirs de l'ombre... Op.cit.*, page 28.

<sup>1716</sup> *Ibid.*, page 306.

<sup>1717</sup> LAURENT Sébastien, «Pour une autre histoire de l'État. Le secret, l'information politique et le renseignement», *Vingtième siècle*, 2004, n°83, pages 173-184, page 174.

<sup>1718</sup> CABANES Bruno, « Ouverture », CABANES Bruno (dir.), *Une histoire de la guerre... Op.cit.*, pages 7-24, page 9.

passent ensuite à 20 en Charente-Inférieure et se répartissent entre les principales villes du département et dans les stations balnéaires comme Royan, Saint-Trojan, Fouras ou Châtellaillon. Ce service est présent dans d'autres territoires français. *L'Intelligence Corps* contrôle « minutieusement <sup>1719</sup>» les individus surtout par crainte des espions. L'enquête porte donc sur le « stigmate de l'inacceptable <sup>1720</sup>», ce qui marque « l'intrusion dans la sphère civile<sup>1721</sup> ». Cependant même si un travail en commun est visible, le commissaire central de la ville de La Rochelle se plaint parfois de voir les Américains un peu trop s'immiscer dans les affaires locales<sup>1722</sup>, créant ainsi des tensions entre les autorités des deux nations. Les *Sammys* outrepassent parfois leur rôle.

Pour assurer une meilleure coopération interalliée en matière de police, un Bureau de contrôle franco-américain est mis en place à Tours, en avril 1918. En effet, face à l'insuffisance des effectifs de police de la ville et devant la hausse du nombre d'Américains et de réfugiés, l'autorité militaire et le maire s'accordent sur la création dans un local de l'Hôtel de Ville, d'un personnel spécial de police franco-américain pour « soulager <sup>1723</sup>» et « renforcer <sup>1724</sup>» les membres de la sûreté municipale. Ce bureau dont les frais d'organisation et de fonctionnement sont à la charge de la ville est appelé « contrôle de police franco-américain » et est placé sous la direction et l'autorité du commissaire central de Tours. 5 militaires français sont détachés dans ce bureau, passant à 13 en septembre 1918 accompagnés par 4 inspecteurs alliés. Leur rôle est de contrôler les réfugiés et les étrangers, surveiller les prostituées, rechercher « les personnes indésirables ou suspects au point de vue national » ou encore « accueillir les renseignements nécessaires sur les milliers de civils des deux sexes demandant à être employés par l'armée américaine <sup>1725</sup>».

Face à l'affluence de réfugiés fuyant les départements du Nord et de l'Est de la France, le nombre d'inspecteurs du Bureau de contrôle doit être revu à la hausse. Entre août et septembre 1918, le ministre de l'Intérieur nomme donc 12 nouveaux militaires comme inspecteurs de police à Tours et le nombre d'Américains passe à 7. L'organisation du Bureau change, une partie des hommes est chargée d'enquêter, de surveiller et de se renseigner sur les civils candidats pour travailler dans les services américains, l'autre groupe contrôle les hôtels,

---

<sup>1719</sup> AD 17, 5M1/35, Lettre du commissaire spécial de La Rochelle au préfet, 23 juin 1918.

<sup>1720</sup> RIOS-BORDES Alexandre, *Op.cit.*, page 122.

<sup>1721</sup> *Ibid.*

<sup>1722</sup> AMLR, 1172, Lettre du commissaire central de La Rochelle au maire de la ville, 9 janvier 1918.

<sup>1723</sup> AD 37, 1 M 339, Lettre du commissaire central de police de Tours au préfet d'Indre-et-Loire, 14 octobre 1918.

<sup>1724</sup> *Ibid.*

<sup>1725</sup> *Ibid.*

les garnis. Le bureau ferme ses portes en mai 1919, le personnel français est licencié et les Américains démobilisés.

Si les MP du département de l'Indre-et-Loire et de la Charente-Inférieure ne semblent pas manquer de travail, cette situation n'est pas applicable à l'ensemble des communes du Centre-Ouest. En effet, cantonné à Saint-Maixent, W.C. King raconte dans ses mémoires son ennui dans cette commune des Deux-Sèvres, selon lui « le temps ne traînerait pas aussi péniblement si nous pouvions avoir une occupation, mais cette flânerie et l'incertitude de notre avenir rend ce temps horriblement long<sup>1726</sup> ». De plus, ce travail dans la *Military Police* est monotone, « on dit souvent que ce n'est pas le danger mais la monotonie qui rend la guerre terrible. Je ne sais rien du danger, mais je puis vous dire que j'en sais long sur la monotonie<sup>1727</sup> ». Cette inactivité le pousse à s'engager dans une autre activité, notamment l'aviation et le tir aérien, ce qui l'entraîne sur le front en février 1918. La plus faible concentration d'hommes peut expliquer ces moindres débordements dans certaines zones du Centre-Ouest.

Au fil des années de guerre, les directives concernant la justice des deux pays se précisent, notamment pour connaître les suites des affaires. Les Français souhaitent avoir connaissance des sanctions infligées aux soldats américains. En effet, « la souveraineté des autorités américaines est reconnue d'une manière complète à l'égard des membres des forces expéditionnaires américaines<sup>1728</sup> », les soldats américains sont donc jugés par la justice américaine pour les infractions commises en France. Ce sont les tribunaux militaires américains qui jugent les militaires américains s'ils commettent des infractions sur le territoire français. Les autorités américaines sont cependant tenues de communiquer aux autorités françaises les décisions rendues par les tribunaux américains « pour les crimes et délits commis, au préjudice de Français ou ressortissants d'autres pays, sur le territoire français<sup>1729</sup> ». Cependant, cette volonté de la France est loin d'être respectée par les Américains. Les populations du Centre-Ouest s'en plaignent. Ainsi en novembre 1918, un journaliste du *Matin charentais* se demande suite à la découverte du corps d'un soldat américain à Angoulême qui se révèle être un accident après enquête de la police américaine exclusivement, s'il faut accepter « la version d'un

---

<sup>1726</sup> Journal de W.C. King, 3 février 1918.

<sup>1727</sup> *Ibid.*

<sup>1728</sup> AN, F/7/14700, Lettre du sous-secrétaire d'État à la justice militaire au général commandant en chef les forces expéditionnaires américaines, 21 mai 1919

<sup>1729</sup> *Ibid.*



accident fournie par la police américaine ». Le journaliste a le sentiment amer que la police française est écartée de cette affaire pour qu'elle soit étouffée<sup>1730</sup>.

À Tours, les journalistes de *La Touraine républicaine* demandent plus de transparence de la part de la justice américaine suite à deux événements qui se sont déroulés à Tours et à Saint-Pierre-des-Corps : le premier concerne le meurtre d'une femme par un soldat américain et le second un crime contre une sentinelle française. Les journalistes se demandent quelles sont les sanctions appliquées à ces deux soldats car « rien n'a transpiré » de la justice américaine. Ils souhaitent que les *Sammies* soient aussi pédagogues que leurs collègues stationnés au Mans puisque ces derniers ont expliqué, via la presse, la façon dont fonctionne leur justice, le déroulement d'un procès et ont rendu publics les résultats des audiences<sup>1731</sup>. Les habitants ne désirent pas être écartés des décisions judiciaires américaines, d'autant plus quand les victimes sont françaises.

Les relations individuelles ne sont donc pas toujours cordiales entre les habitants du Centre-Ouest et les soldats américains. Les nombreux débordements liés à l'alcool, notamment la violence ou la fréquentation des prostituées gênent les populations qui n'hésitent pas à exprimer leur mécontentement auprès de leurs représentants locaux. Les habitants du Centre-Ouest n'approuvent pas cette masculinité conquérante et violente des soldats américains, ces corps qui deviennent menaçants. L'Américain n'est plus, en fréquentant les prostituées et en menaçant la société du péril vénérien, ce héros protecteur tant décrit et valorisé dans la presse du Centre-Ouest.

Pour contrer cette image ternie par leurs crimes et délits, la presse du Centre-Ouest vante les actes héroïques des soldats américains. En juillet 1918, *Le Mémorial des Deux-Sèvres* met ainsi en avant le dévouement d'un officier américain qui a stoppé, dans les rues de Niort, une charrette sans conducteur « entraînée par un cheval emballé<sup>1732</sup> ». Pour insister sur ce caractère héroïque, le journal précise que l'officier est modeste car suite à son intervention, il s'est esquivé « pour échapper aux félicitations des témoins de son intervention ». Le même scénario est reproduit dans la presse poitevine, appliqué à un étudiant américain dans la ville de Poitiers. *L'Avenir de la Vienne* titre « un courageux américain<sup>1733</sup> ». À Poitiers, en avril 1918, c'est un

---

<sup>1730</sup> *Le matin charentais*, 6 novembre 1918.

<sup>1731</sup> *La Touraine Républicaine*, 4 avril 1919.

<sup>1732</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 31 juillet 1918.

<sup>1733</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 10 avril 1919.

lieutenant américain qui n'hésite pas à sauter d'un pont de dix mètres pour sauver une veuve de sa tentative de suicide<sup>1734</sup>. Par ailleurs, le contrôle de la correspondance cherche à redorer le blason des Américains en affirmant que les civils admirent « leur activité, leur manière rapide et pratique de s'installer <sup>1735</sup>» ainsi que « leur affabilité et leur bonne tenue <sup>1736</sup>». Du côté des militaires, on affirme qu'une « franche cordialité règne entre les deux armées <sup>1737</sup>» et que les Américains ont un « cran formidable <sup>1738</sup>» et qu'ils se « battent comme des enragés <sup>1739</sup>».

Par ailleurs, malgré ces délits, infractions et accidents, souvent comparés aux Anglais, les Américains apparaissent comme plus proches des Français, « plus causeurs et plus ouverts » que les Anglais. Ils n'ont « rien du flegme et de la morgue britanniques » pour les troupes françaises<sup>1740</sup>.

Pourtant malgré leur meilleure réputation, les nombreux débordements américains ont raison de l'image héroïque construite par les services de propagande français et américains. Le mal est fait et les Français voient les Américains partir avec soulagement. Suite à ces épisodes, les Américains acquièrent pendant la Première Guerre mondiale l'image d'un peuple indiscipliné, aimant boire et se bagarrer, élément à analyser sur le temps long. Ils apparaissent comme porteurs de dangers pour les populations notamment en étant accusés d'être responsables de la prolifération de la prostitution clandestine. Les *Sammies* deviennent ces hommes qui se considèrent en territoire conquis notamment au vu de leur comportement avec les femmes et par leurs débordements trop nombreux engendrés par un excès de consommation d'alcool. Les différences culturelles se font plus présentes lors des tensions qui règnent entre Français et Américains et la cohabitation entre les deux nationalités devient de plus en plus difficile notamment par les nombreux désordres causés par les soldats sur la voie publique. L'appareil répressif mis en place par l'armée américaine en collaboration avec les organes municipaux de contrôle des soldats et des populations mais également les multiples réglementations établies à l'échelle de l'État français tentent de limiter ces crimes et délits américains.

---

<sup>1734</sup> *Le matin charentais*, 1<sup>er</sup> mai 1918.

<sup>1735</sup> SHD Vincennes, 17 N 47-3, « L'opinion française et les Américains » d'après le contrôle de la correspondance du 15 avril au 15 mai 1918.

<sup>1736</sup> *Ibid.*

<sup>1737</sup> *Ibid.*

<sup>1738</sup> *Ibid.*

<sup>1739</sup> *Ibid.*

<sup>1740</sup> *Ibid.*, « Appréciations des troupes françaises sur les troupes américaines », 27 mai 1918.

Cependant les *Sammies* partent également avec une image mitigée de la France, pays qui les a accueillis en héros et en même temps victimes des hausses de prix notamment. Par ailleurs, si les soldats ne combattent plus, il reste encore de nombreux éléments à régler et notamment les réclamations qui s'accumulent dans les bureaux du *RR and C Service*. Ce sujet des tensions et conflits entre les populations civiles et les soldats alliés durant le premier conflit mondial et le départ des Américains permet de réfléchir au temps du désenchantement de l'après-guerre, prémices de l'antiaméricanisme du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1741</sup>.

---

<sup>1741</sup> GALLOUX FOURNIER Bernadette, « Un regard sur l'Amérique : voyageurs français aux États-Unis (1919-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°37, avril-juin 1990, pages 308-323.

## Chapitre VII

### « Good Bye *Sammies* !<sup>1742</sup> » : quand les Américains quittent le Centre-Ouest

---

<sup>1742</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 3 juillet 1919.

Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé et la fin des combats est proclamée sur le front occidental. Dans les communes du Centre-Ouest, comme partout en France, les habitants célèbrent la victoire avant que ne soient signés les premiers traités de paix. Cependant, comme le signale Bruno Cabanes, le 11 novembre 1918 ne marque pas pour autant la fin de la guerre pour les Français : les hommes du front d'Orient combattent jusqu'au printemps 1919. Un armistice ne fait que suspendre les opérations militaires, avant que les traités de paix ne soient négociés <sup>1743</sup>. Ce n'est donc qu'à la signature des traités que le conflit prend fin, le 28 juin 1919.

L'armistice annonce le retour des hommes dans leur foyer, les communes doivent désormais penser à la réintégration économique et sociale de ces démobilisés. Les *Sammies* laissent place aux Poilus, nouveaux héros de la population française. Les Américains suscitent désormais le ressentiment chez les habitants du Centre-Ouest. Les *Sammies* ne sont plus les bienvenus, l'avis de l'opinion publique sur ses hôtes américains se dégrade. Cependant, tout comme pour l'armée française, le temps de la démobilisation américaine s'étale dans le temps et les troupes alliées ne quittent que progressivement le sol du Centre-Ouest, tout comme les corps de leurs compatriotes morts en France qui sont rapatriés à partir de 1921 vers les États-Unis. Les départements du Centre-Ouest seront peu présents dans la première partie de ce chapitre, faute de sources qui ne permettent pas d'illustrer localement le phénomène plus national de la démobilisation. Il nous semblait tout de même important d'évoquer cette page de la guerre, ou plus précisément de la sortie de guerre, malgré le manque de sources locales. Ce sujet entre totalement dans une histoire comparée de la démobilisation des différents pays belligérants.

En plus de démobiliser ses hommes, l'armée américaine ne peut quitter le Centre-Ouest sans liquider ses stocks qu'elle ne peut ramener outre-Atlantique, permettant dans ce contexte de sortie de guerre, où les privations sont toujours présentes dans le quotidien des habitants, d'apporter des ressources alimentaires et matérielles aux populations. Il incombe également à l'armée des États-Unis d'indemniser les populations suite aux dégradations commises par les soldats dans les propriétés, démarches longues et fastidieuses pour les services administratifs français et américains ainsi que pour les populations, ce qui entraîne de nouvelles tensions avec les habitants du Centre-Ouest.

---

<sup>1743</sup> COCHET François, *La Grande Guerre. Fin d'un monde, début d'un siècle*, Paris, Perrin, 2014, page 444.

## A) Le temps de la démobilisation américaine

### 1- Démobiliser les soldats américains : le « temps du désenchantement <sup>1744</sup>» ?

Dans son ouvrage de 1972, Yves-Henri Nouailhat était le premier à employer le terme de « désenchantement » pour évoquer le départ des troupes états-uniennes de la Loire-Inférieure. L'historien tente d'apporter des éléments d'explication à un tel désamour des habitants de Nantes et de Saint-Nazaire envers les Américains. Il avance une théorie reprise depuis par quelques historiens et historiennes, notamment Hélène Harter, selon laquelle les négociations des traités de paix jouent dans la dégradation de l'image des Américains. Plus précisément, c'est Wilson qui cristallise toutes les rancœurs. Yves-Henri Nouailhat se demande si un rapport existe entre les divergences de vues entre Clemenceau et Wilson à la Conférence de la Paix, notamment sur la question de la frontière entre la France et l'Allemagne qui ne doit plus être, pour Clemenceau, celle de 1815 mais celle de 1790 en intégrant une partie de la Sarre et la Rhénanie<sup>1745</sup>. De plus, le président américain souhaite que l'Allemagne, une fois son régime politique réformé et une fois son adhésion aux principes internationaux du wilsonisme établie, soit intégrée au sein de la nouvelle communauté internationale symbolisée par la Société des Nations, ce que refusent les Français et les Britanniques. L'Allemagne est tenue pour responsable de la guerre. Bruno Cabanes invite à se replonger dans le contexte moral de 1919 pour expliquer l'intransigeance française et britannique à l'égard de l'Allemagne. À la sortie du conflit, les Français découvrent les destructions commises par les soldats allemands lors de leur repli à l'automne 1918 et les crimes commis contre les civils dans les régions occupées. Tout ceci est très présent dans les esprits des chefs d'État et des diplomates réunis lors de la conférence de Paris<sup>1746</sup>. Pour Wilson, l'Allemagne ne doit pas être soumise à une discrimination économique et commerciale durable après la guerre <sup>1747</sup>. Il nie également toute responsabilité du gouvernement américain dans la reconstruction de l'Europe.

Face à ces divergences d'opinion, Wilson, pourtant accueilli en grande pompe à Paris et acclamé par la foule en décembre 1918 pour participer à la Conférence de la paix, subit

---

<sup>1744</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains... Op.cit.*, page 201.

<sup>1745</sup> SOUTOU Georges-Henri, « Diplomatie de guerre », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. États...Op.cit.*, pages 537-585, page 568.

<sup>1746</sup> CABANES Bruno, « 1919 : l'après », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Combats...Op.cit.*, pages 193-216, page 198.

<sup>1747</sup> SOUTOU Georges-Henri, « Diplomatie de guerre », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. États...Op.cit.*, pages 537-569, page 568.

progressivement la désaffection du peuple français. Il devient le premier président américain en exercice à fouler le sol français.

Même si le président américain reçoit des lettres de gratitude, des poèmes, des dessins d'enfants en majorité provenant de France pour le remercier de son intervention dans le conflit entre novembre 1918 et juin 1919<sup>1748</sup>, les Français sont déçus par les négociations de paix et le positionnement américain<sup>1749</sup>. Un soldat poitevin présent à Paris pendant la Conférence de la Paix, indique ainsi à son frère : « L'opinion ici [à Paris] s'énerve un peu de voir que la Conférence n'aborde que les questions secondaires sans d'ailleurs rien décider [...] On en rejette un peu la faute sur Wilson qui veut tout diriger et qui a déjà beaucoup perdu de sa popularité <sup>1750</sup> ». Les impressions de l'abbé Servant témoignent de ce changement de position vis-à-vis des Américains et surtout vis-à-vis de Wilson. Le curé de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers écrit en décembre 1918, « Voilà donc que Wilson se pose tout à fait en arbitre, il proclame qu'il y a droit, parce que les Américains méritent que les idéals (*sic*) pour lesquels ils ont combattu soient réalisés <sup>1751</sup> ». Ces propos font la gloire du président américain. Néanmoins, il présente un autre tableau en février 1919, car selon l'abbé Servant, « Wilson coule la France », il « vient nous empêcher de recueillir les fruits [l'Alsace et la Lorraine] de nos immenses sacrifices et de nos victoires<sup>1752</sup> ». Si les États-Unis ne se battent pas en vue de reconquérir des territoires perdus, ce n'est pas le cas pour la France pour qui la récupération des « provinces perdues <sup>1753</sup> » est importante. Pour Wilson, il ne s'agit pas de rétablir la puissance de la France et des Britanniques dans les affaires internationales mais « de créer un ordre mondial dans lequel s'inscrirait le nouvel ordre européen et non pas un ordre mondial dominé par l'Europe <sup>1754</sup> ».

Désavoué en France, Wilson l'est aussi dans son pays. En novembre 1918, le Parti démocrate auquel appartient Wilson perd les élections et les problèmes intérieurs du pays reprennent le pas sur les affaires étrangères. Le Président n'obtient pas le soutien des deux tiers du Sénat en faveur des traités de paix de 1919 et voit ainsi ses espoirs de fonder un nouveau système international autour de la SDN s'effondrer. Cette non-ratification américaine des traités

---

<sup>1748</sup> BOUCHARD Carl, *Mon cher président : quand les Français écrivaient à Woodrow Wilson, 1918-1919*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2015.

<sup>1749</sup> HARTER Hélène, *Les États-Unis... Op.cit.*, page 389.

<sup>1750</sup> AD 86, 1 J 184-1, Lettre de Pierre Lecointre-Dupont à son frère Arsène, 1<sup>er</sup> février 1919.

<sup>1751</sup> *Ibid.*, 1 J 1539, Journal de l'abbé Servant, 4 décembre 1918.

<sup>1752</sup> *Ibid.*, 10 février 1919.

<sup>1753</sup> BEAUPRÉ Nicolas, *Les Grandes Guerres, Op.cit.*, page 491.

<sup>1754</sup> *Ibid.*, page 508.

de paix et à la SDN entraîne une tension dans les relations franco-américaines de l'après-guerre et amplifie l'image négative des Américains en France<sup>1755</sup>.

Pourtant, pour les populations du Centre-Ouest, ce ne sont pas les termes des traités de paix qui justifient leur rancœur envers les Américains. Les causes de ressentiments sont nombreuses. Nous l'avons vu, la dégradation des routes, les réquisitions, l'insécurité routière, les violences, la hausse des prix et le développement de la prostitution jouent un rôle dans cette volonté intense de voir partir les Américains. À Tours, face aux restrictions alimentaires, les habitants du Centre-Ouest s'indignent parfois des gâchis de l'armée américaine. En effet, en juin 1919, les Américains cantonnés à Tours préparent leur départ et jettent dans une décharge de l'avenue Grammont « des paquets de sucre, de chocolat, des bougies, des vêtements, du linge qui seraient si utiles à beaucoup de nos concitoyens peu gâtés par la fortune <sup>1756</sup>». Suite à cet article paru dans le journal de *La Dépêche*, une enquête est lancée par la police tourangelle. L'inspecteur stagiaire de la ville reconnaît que certaines denrées sont tout simplement « inutilisables et immangeables » mais que d'autres sont encore comestibles<sup>1757</sup>. Des habitants de la ville n'hésitent donc pas à fouiller dans les ordures pour en retirer ce qui peut être consommé. Cette destruction de denrées fait l'objet de divers articles dans la presse tourangelle et provoque « l'indignation générale <sup>1758</sup>» parmi les habitants. Il est temps de voir partir les Américains. Cependant, la signature de l'armistice ne déclenche pas de manifestations d'hostilité de la part des habitants du Centre-Ouest envers les *Sammies*. Dès leur arrivée, les plaintes se sont succédées dans les rapports des commissaires de police.

Doit-on y voir les germes de l'antiaméricanisme de la France des années 1920 et 1930 ? L'antiaméricanisme français est une « tradition <sup>1759</sup>» qui ne débute pas avec le premier conflit mondial. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les intellectuels et les élites voient l'Américain comme un homme « brutal <sup>1760</sup>» et « borné <sup>1761</sup>» notamment suite à l'expansion américaine dans le Pacifique en 1898. Les États-Unis sont un danger puisqu'ils ont presque franchi l'Atlantique<sup>1762</sup>. Il s'agit d'un fait supplémentaire qui enrichit l'image construite autour

---

<sup>1755</sup> ROGER Philippe, *L'ennemi américain. Généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris, Seuil, 2002, pages 394-395.

<sup>1756</sup>AD 37, 1 M 338, Article de *La Dépêche*, « Préparatifs de départ », 27 juin 1919.

<sup>1757</sup> *Ibid.*, Rapport de l'Inspecteur stagiaire Marcel Bellanger au commissaire spécial à Tours, 27 juin 1919.

<sup>1758</sup> *Ibid.*, Lettre du commissaire central de police au préfet de l'Indre-et-Loire, 8 juin 1919.

<sup>1759</sup> ROGER Philippe, *L'ennemi américain... Op.cit.*, page 579.

<sup>1760</sup> *Ibid.*, page 213.

<sup>1761</sup> *Ibid.*

<sup>1762</sup> *Ibid.*, page 212.



des États-Unis en France. Le changement de la Grande Guerre se perçoit dans l'élargissement du cercle des antiaméricanistes : cette fois-ci l'ensemble de la population française peut éprouver des griefs envers les Américains en ayant côtoyé de très près les *Sammies* durant le conflit.

En outre, la réciproque vaut également. Les Américains ont des raisons d'en vouloir aux Français : hausse des prix, vols, arnaques ne jouent pas en faveur des populations françaises. Cette désillusion mutuelle fait entrer le sujet dans une histoire transnationale des émotions collectives<sup>1763</sup>. Les *Sammies* partent avec une image dégradée de la France. Toutefois, ce ressentiment apparaît dès janvier 1918. En effet, quand la propagande américaine leur présentait une France meurtrie par la guerre, les *Sammies* découvrent des Français qui mangent à leur faim et qui ne semblent pas autant abattus par le conflit. Ils remettent également en cause le manque d'enthousiasme des populations face à leur entrée en guerre et trouvent que les familles sont trop fermées, pas suffisamment accueillantes. Alors qu'ils avaient pitié d'un pays meurtri, les voilà plein de mépris pour ce peuple qui ne leur montre aucune gratitude. La France n'est plus une victime des atrocités allemandes, elle devient un « pays ingrat, obsédé par ses ruines, par ses difficultés économiques et démographiques, par sa sécurité menacée <sup>1764</sup> ». De plus, la complexité du système administratif français, les maladies vénériennes et la souplesse des règles de prostitution finissent par donner une idée négative de la France aux Américains. Dès janvier 1918, nous pouvons lire dans les notes « sur l'état des Américains <sup>1765</sup> » notamment à Paris des « remèdes proposés » pour lutter contre « l'exploitation des Américains » par les commerçants et contre leurs désillusions en poussant les Parisiens à faire bon accueil aux nouveaux venus, à organiser des conférences en anglais avec l'aide de la YMCA pour expliquer aux *Sammies* ce qu'est la France en guerre.

Ces ressentiments réciproques sont perçus par le gouvernement français qui réagit en transmettant des consignes aux préfets pour que les Américains repartent avec une bonne image de l'hexagone. Les Américains en attente d'affectation ou de bateaux pour les ramener dans leur pays ne doivent pas avoir une mauvaise impression de la France. Il en va des futures relations diplomatiques entre les deux pays. On craint donc que l'amitié franco-américaine ne

---

<sup>1763</sup> Maxime Kaci, « Voisins, patriotes et comploteurs. Les logiques d'une perception fluctuante des « étrangers » au sein des territoires frontaliers du nord et de l'est de la France (fin des années 1780-1794) », communication présentée lors de l'université d'hiver de Saint-Mihiel, du 22 au 24 novembre 2018.

<sup>1764</sup> COCHET François, *La Grande Guerre. Fin... Op.cit.*, page 165.

<sup>1765</sup> SHD Vincennes, 7 N 2251, « Note sur l'état des Américains actuellement à Paris », janvier 1918.

puisse perdurer une fois le conflit terminé<sup>1766</sup>. L'État français organise donc des manifestations de sympathie dans les ports d'embarquement, à Brest notamment, à l'égard des Américains qui repartent pour les États-Unis. La mise en scène est parfaitement calibrée pour toucher le cœur des soldats sur le départ. Ce sont des drapeaux américains que les populations locales sont invitées à brandir, la musique américaine et plus particulièrement l'hymne américain qui est joué sur les quais des ports d'embarquement. Le Comité France-Amérique propose d'envoyer des conférenciers dans les ports pour prononcer des discours lors du départ des hommes, ou de remettre des objets d'art aux soldats.

Dans la troisième région militaire où se situe le port du Havre, des manifestations de sympathie sont organisées, même si le départ précipité des troupes empêche parfois la mise en place de festivités. Le commandant de la troisième région militaire souhaite pour les prochains départs faire intervenir des autorités régionales pour des allocutions, inviter des officiers supérieurs américains, distribuer des « souvenirs » par le biais de la Croix-Rouge ou de comités locaux et inciter les habitants à participer à ces manifestations<sup>1767</sup>. Cependant, cela ne semble pas changer le regard de nombreux soldats sur leurs hôtes français.

La presse locale tente également de limiter le désamour des Français pour les Américains. Ainsi, *Le Mémorial des Deux-Sèvres* indique que le passage des Américains dans le département « a créé des liens de sympathie qui ne s'effaceront jamais <sup>1768</sup> ». Lors du départ des 1 400 élèves de l'école de Saint-Maixent, fin janvier 1919, pour Saint-Nazaire, le journal indique des « séparations pénibles <sup>1769</sup> » pour certains habitants de la commune. Ces descriptions de rapports courtois et d'amitié forte entre les Américains et les populations du Centre-Ouest sont perceptibles dans les lettres officielles. Ainsi, le préfet de la Vienne reçoit en novembre 1918 une lettre de remerciements, politesse d'usage, de la part de l'officier commandant les forces expéditionnaires américaines à Nantes et accrédité à Poitiers. Celui-ci déclare, « à notre retour, nous dirons chez nous les bons rapports qui ont toujours existé avec vous et la grande sympathie que nous a sans cesse témoignée le peuple au cours de notre séjour dans votre beau pays <sup>1770</sup> ». En réponse à cette déclaration, le préfet de la Vienne écrit qu'il

---

<sup>1766</sup> *Ibid.*

<sup>1767</sup> *Ibid.*, 7 N 225, Lettre du général commandant la troisième région au Président du Conseil, 26 avril 1919.

<sup>1768</sup> *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 21 janvier 1919.

<sup>1769</sup> *Ibid.*, 1<sup>er</sup> février 1919.

<sup>1770</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 28 novembre 1918.

gardera « personnellement, un souvenir cordialement ému de [leur] collaboration et des bons rapports [qu'ils ont] eus ensemble <sup>1771</sup>».

Les soldats américains qui évoquent leur démobilisation dans leurs mémoires ne racontent pas toujours cette mauvaise image de la France. En revanche ces témoignages sont précieux pour comprendre le déroulement de la démobilisation des troupes américaines, cette « tâche gigantesque <sup>1772</sup> », ce moment d'attente aussi bien pour les soldats que pour les civils, qui attendent le retour de leurs hommes. Le président Wilson souhaite que toutes les troupes soient démobilisées en septembre 1919 afin de retourner au plus vite à la vie d'avant-guerre. La démobilisation américaine débute donc en novembre 1918 et s'accélère au printemps 1919. En juillet 1919, 1,6 million d'Américains sont déjà rentrés. Au 1<sup>er</sup> septembre 1919, tous les combattants ont quitté la France et le 3 janvier 1920, les derniers services logistiques quittent l'hexagone <sup>1773</sup>. Les historiens admettent qu'il s'agit d'une entreprise plus simple pour l'armée américaine que pour l'armée française, pour autant les soldats alliés ne la jugent pas suffisamment rapide. Mais, comme le souligne Bruno Cabanes, les Alliés ne démobilisent pas rapidement pour ne pas baisser la garde face aux Allemands et pour réorganiser progressivement l'armée américaine « afin de la faire passer de l'état de guerre à l'état de paix <sup>1774</sup> ». De plus, l'historien indique que les Américains pensaient mener une guerre plus longue se poursuivant jusqu'en 1919 voire 1920 et n'ont donc pas prévu en 1918 de plan de démobilisation <sup>1775</sup>.

Toutefois quelques règles prévalent. Les États-Unis démobilisent leur armée en libérant les soldats par unité, en privilégiant les besoins de l'armée et en gardant sous les drapeaux les hommes les plus qualifiés. Dans les plans américains, la démobilisation américaine doit s'effectuer à raison d'environ 10 000 hommes par semaine pour les bataillons, les bûcherons, les troupes de chemins de fer, les élèves des écoles <sup>1776</sup>. Contrairement à la France, l'Amérique ne tient pas compte de l'âge et de la durée de temps de présence au front de ses soldats. En revanche, les États-Unis suivent le même schéma que l'armée française pour la mise en place des dépôts démobilisateurs où les soldats suivent une visite médicale, mettent à jour leurs

---

<sup>1771</sup> *Ibid.*, 29 novembre 1918.

<sup>1772</sup> CABANES Bruno, « 1919 : l'après », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Combats... Op.cit.*, page 202.

<sup>1773</sup> HARTER Hélène, *Les États-Unis... Op.cit.*, page 394.

<sup>1774</sup> CABANES Bruno, *La victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, page 286.

<sup>1775</sup> CABANES Bruno, *Les Américains dans la Grande Guerre*, Paris, Gallimard, 2017, page 126.

<sup>1776</sup> AMAEN, 737/ PO/1 carton 356, Lettre du commissariat général des Affaires de guerre franco-américaines à l'ambassadeur à Washington, 18 novembre 1918.

papiers militaires, se voient attribuer des indemnités et sont aidés à la réinsertion et à la recherche d'un emploi.

Comme pour les Français, toute une procédure est mise en place dans le processus de démobilisation américaine. Avant de rentrer aux États-Unis, chaque soldat reçoit une carte qu'il doit remplir et signer en déclarant si oui ou non il peut retrouver son emploi d'avant-guerre et s'il désire être aidé par le gouvernement pour « trouver une situation ». Cette carte est ensuite remise au commandant de compagnie et envoyé dans la ville où le soldat souhaite travailler ou bien là où il vit. Aux États-Unis, dans les camps de démobilisation qui sont d'environ 3 000 en 1918, des membres civils du bureau de recherche d'emplois sont présents pour écouter les soldats et leurs désirs de reconversion à la vie civile<sup>1777</sup>.

Progressivement au cours de l'année 1919, les Américains quittent les zones du Centre-Ouest et annoncent aux autorités françaises ne plus avoir besoin de certaines zones. Ainsi, en janvier 1919, le camp d'Haussimont à Angoulême utilisé par les *Sammies* pour l'artillerie lourde est évacué. En février 1919, les troupes américaines n'occupent plus les communes de Saintes, Pons, Poitiers, Montmorillon et les zones autour d'Angoulême<sup>1778</sup>.

L'embarquement des troupes américaines se fait à Brest, Saint-Nazaire et Bordeaux. La Pallice ne constitue pas un port de rembarquement des soldats alliés. Dans chacun des ports, un camp dit de rembarquement est mis en place dans lequel les troupes n'entrent qu'une fois prêtes à être embarquées, c'est le cas pour la commune de Gênicart près de Bordeaux<sup>1779</sup>. D'autres villes, éloignées du littoral, constitue également des centres de rembarquement, à l'image du Mans, dans lequel les soldats sont passés en revue, équipés, payés, munis de papiers nécessaires à leur démobilisation et soumis à une visite sanitaire, avant leur départ pour les États-Unis. Le soldat reçoit une prime de soixante dollars, un uniforme, un manteau, une paire de chaussures<sup>1780</sup>. C'est ainsi que Bruno Cabanes présente trois phases dans le processus de démobilisation<sup>1781</sup>: celle de la séparation d'avec la zone de combat et des camarades, l'entre-deux où les « anciens combattants se forgent peu à peu une nouvelle identité » et la phase « d'agrégation » où les hommes tentent de se réintégrer à la vie civile.

---

<sup>1777</sup> SHD Vincennes, 7 N 2014, *Stars and Stripes*, 4 avril 1919.

<sup>1778</sup> *Ibid.*, Lettre du G.Q.G des forces expéditionnaires américaines au Maréchal Foch, 12 janvier 1919 et 6 février 1919.

<sup>1779</sup> BARRY Stéphane, BLOCK Christian (dir.), *1917... Op. cit.*, page 257.

<sup>1780</sup> CABANES Bruno, *Les Américains... Op. cit.*, page 127.

<sup>1781</sup> CABANES Bruno, *La victoire endeillée... Op. cit.*, pages 278-279.

Harold W. Riley qui fut en instruction à Tours raconte son long voyage pour rentrer chez lui. Il passe ainsi par le Danemark, par Cherbourg, par Paris, part en permission à Nice et revient à Paris avant d'embarquer à Brest. Une fois aux États-Unis les soldats retrouvent leur camp d'instruction. Harold W. Riley débarque à New York, part pour le New Jersey dans le Camp Merritt, rejoint Garden City à Long Island, New York puis enfin Saint Cloud dans le Minnesota<sup>1782</sup>. De son côté Frederick Clarence Stilson stationne à Marseille à la fin du conflit, rejoint Paris puis Boston et enfin un camp de l'Illinois<sup>1783</sup>. En règle générale, ils débarquent à New York et Newport News où ils attendent d'être transportés dans leurs camps de démobilisation là où ils ont été entraînés et mobilisés.

Les soldats américains accueillis en héros doivent donc désormais se réadapter à la vie civile, mais la crise économique et sociale qui traverse le pays ne permet pas une démobilisation dans de bonnes conditions. L'historien américain Richard Faulkner indique le peu d'aide du gouvernement américain dans le retour à la vie civile de ces démobilisés. Quelques grandes entreprises prévoient des postes spéciaux pour ces hommes, à l'instar de l'usine Ford. Les blessés bénéficient d'aides à la réinsertion dans la vie active. Cependant la fermeture de nombreuses industries de guerre aux États-Unis empêche ces initiatives de se concrétiser et entraînent un chômage important de l'autre côté de l'Atlantique<sup>1784</sup>. De plus, l'historien américain Leonard V. Smith parle de « seconde mobilisation » pour évoquer la démobilisation américaine<sup>1785</sup>. Cette « seconde mobilisation » doit convaincre le pays qu'il faut désormais gagner la paix. Il s'agit cependant d'un échec puisque Wilson ne parvient pas à mobiliser son pays dans les négociations de paix et dans le monde de l'après-guerre.

Néanmoins, pour permettre aux Américains de s'intégrer dans le futur des États-Unis mais également pour les faire patienter durant la phase de démobilisation, le gouvernement américain met en place en plus des cours dans les universités françaises, des cours spéciaux ouverts à tous les *Sammies*. Les autorités américaines sont confrontées à la gestion de leurs hommes et à un risque d'indiscipline, elles cherchent donc à divertir les soldats par le biais de

---

<sup>1782</sup> *Library of Congress*, <https://memory.loc.gov/diglib/vhp/bib/2054>, Témoignage d'Harold W. Riley.

<sup>1783</sup> *Ibid.*, Témoignage de Frederick Clarence Stilson.

<sup>1784</sup> CABANES Bruno, *Les Américains... Op.cit.*, page 128.

<sup>1785</sup> SMITH Leonard V., « Les États-Unis et l'échec d'une seconde mobilisation », in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Christophe, *Sortir de la Grande Guerre : le monde de l'après 1918*, Paris, Broché, 2008, page 69-93, page 75.

divers moyens : il faut à tout prix empêcher les *Sammies* de se focaliser sur la démobilisation<sup>1786</sup>.

## 2- Préparer les soldats américains aux « progrès futurs des États-Unis <sup>1787</sup>»

En plus de ces cours dans les universités, l'armée américaine met en place des cours spéciaux dont l'objectif est de préparer les soldats aux « progrès futurs » des États-Unis. Pour ce faire, le gouvernement américain souhaite la création de cours post-scolaires « procurant une instruction primaire ou secondaire à tous les soldats qui peuvent le désirer <sup>1788</sup>». Cette initiative se concrétise donc par la création dans chaque armée, corps, division et chaque section du *Service Of Supply* de centres d'entraînement pour l'enseignement supérieur également appelés Centre d'enseignement de division, *Divisional Educational Centers*<sup>1789</sup>. Le but est d'enseigner des matières professionnelles : charpenterie, arpentage, construction de routes et d'autres plus académiques : algèbre, agriculture, économie, littérature américaine et anglaise, histoire ou encore le dessin industriel. Tout ceci est réalisé dans un objectif clair : préparer ces citoyens américains aux « progrès futurs » des États-Unis<sup>1790</sup>. L'idée de Wilson est donc de former de nouveaux américains afin qu'ils soient prêts à jouer le nouveau rôle dévolu aux États-Unis sur la scène internationale. Pour ce faire, les étudiants sont invités à suivre cinq heures d'instruction et d'études surveillées par jour, cinq jours par semaine pendant trois mois, et une heure d'entraînement militaire journalier. Des officiers d'écoles sont chargés d'instruire ces hommes et sont dispensés de tout service militaire. En mars 1919, 1 200 officiers et soldats américains semblent suivre ces cours<sup>1791</sup>. Cependant, nous ne retrouvons dans les sources locales et départementales des départements du Centre-Ouest aucune trace de cette instruction et il est donc difficile de savoir où celle-ci s'est concrètement déroulée. De plus, les archives sont à manier avec précaution afin de ne pas confondre cette volonté éducative de l'après-guerre avec l'instruction donnée dans les zones de l'arrière dans le cadre du conflit. Toutefois, l'historien Alfred E. Cornebise indique que les communes de Gièvres et son dépôt de ravitaillement, Romorantin et ses ateliers de construction de véhicules ou encore Sougé et son dépôt de remonte

---

<sup>1786</sup> FAULKNER Richard, *Op.cit.*, page 620.

<sup>1787</sup> SHD Vincennes, 7 N 2251, Note du Grand Quartier Général des forces expéditionnaires américaines, 13 février 1919.

<sup>1788</sup> *Ibid.*

<sup>1789</sup> *Ibid.*

<sup>1790</sup> *Ibid.*

<sup>1791</sup> *Ibid.*, Lettre du Président de l'Alliance française au ministre de la Guerre, 28 mars 1919.

accueillent ces élèves américains<sup>1792</sup>. Ces communes sont situées hors de notre zone d'étude mais leurs archives -ainsi que celles de leurs départements d'appartenance - apporteront sans doute des éléments importants.

Une autre entreprise de formation semble ne pas aboutir : celle des cours techniques dans les écoles militaires françaises, destinés aux officiers américains. Profitant de la future venue des soldats américains dans les universités françaises, le Président du Conseil, Georges Clemenceau, soumet l'idée de ces formations militaires à Philippe Pétain dès le mois de décembre 1918. Les cours doivent consister en des conférences « spéciales » pour les « officiers supérieurs ou subalternes » de l'armée américaine dans les Écoles de l'Intérieur, notamment celle de Saint-Maixent<sup>1793</sup>. Cependant, même si le maréchal Pétain semble approuver ce dispositif, selon lui, les conférences ne correspondent pas aux besoins des Américains et des enseignements plus pratiques ainsi que des démonstrations seraient bien plus productifs. Ainsi vingt places sont disponibles dans l'école militaire de Saint-Maixent, pour huit semaines de formation en infanterie. Cependant, aucune source ne semble attester d'une suite donnée à cette affaire et l'idée ne semble pas être proposée au commandement américain.

Toutes ces formations sont mises en place dans le but d'aider à la réintégration dans la vie civile des hommes démobilisés. En plus d'avoir à gérer le retour des vivants, les États-Unis doivent démobiliser leurs morts.

### **3- Démobiliser les corps des cimetières du Centre-Ouest**

Pour l'historienne Béatrix Pau, les années 20 sont celles de la « démobilisation des morts <sup>1794</sup>» et sont inscrites dans le renouveau historiographique de la Grande Guerre. En effet, une fois le conflit terminé, les États-Unis démobilisent non seulement leurs vivants mais également leurs soldats morts sur le sol français et européen. C'est une étape dans la « sortie de guerre » aussi bien pour les familles que pour les États<sup>1795</sup>. Le gouvernement américain prend l'engagement auprès des familles de rapatrier tous les corps des soldats morts outre-Atlantique.

---

<sup>1792</sup> CORNEBISE Alfred E., *Soldier-Scholars: Higher Education in the AEF, 1917-1919*, Philadelphie, American Philosophical Society, 1997, page 9.

<sup>1793</sup> SHD Vincennes, 7 N 2249, Lettre du Président du Conseil au Maréchal de France, 19 décembre 1918.

<sup>1794</sup> PAU Béatrix, *Le ballet des morts : État, armées, familles : s'occuper des corps de la Grande Guerre*, Paris, La librairie Vuibert, 2016, page 16.

<sup>1795</sup> CABANES Bruno, « Que faire des morts ? », CABANES Bruno (dir.), *Une histoire de la guerre... Op.cit.*, pages 423-437, page 428.

Tout comme en France la mort n'est plus seulement une affaire privée mais devient une affaire d'État<sup>1796</sup>. Toutefois, face au désir des familles d'enterrer leurs morts, les États-Unis sont confrontés à la législation française et doivent patienter plusieurs mois avant de pouvoir exhumer leurs soldats.

En France, à partir du 19 novembre 1914, les autorisations d'exhumer et de transporter un militaire tué ne sont plus accordées aux familles. Le gouvernement français y voit des raisons morales, trop d'exhumations pouvant jouer sur le moral des soldats. Les causes sont également sanitaires et matérielles puisque les bras manquent ainsi que les véhicules. La priorité est donnée aux affaires militaires. Les hommes et le matériel doivent être destinés aux combats. Par ailleurs, il s'agit de rester équitable entre les familles, restituer un corps coûte cher et seules les familles les plus riches peuvent financer cette entreprise.

Après la guerre, Clemenceau étend cette mesure à trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1919 en invoquant une nouvelle fois des raisons matérielles : les voies ferrées sont en mauvais état et le matériel roulant fait toujours défaut. Aucune différence n'est faite entre la zone des armées et celle de l'intérieur. Par ailleurs, le délai de trois ans correspond au temps minimum pour constituer et aménager les cimetières militaires<sup>1797</sup>.

Les morts étrangers partagent-ils le même sort ? C'est le Traité de Versailles qui règle la question par les articles 225 et 226 en autorisant le rapatriement des corps des militaires inhumés en terre étrangère. Toutefois le pays où sont enterrés les corps doit donner son accord pour ces transferts et passer un accord avec le pays demandeur. Il faut donc connaître le nombre de soldats décédés et l'état des sépultures. Le gouvernement français refuse que les Américains et l'ensemble des armées alliées rapatrient leurs morts : que penserait l'opinion publique française face à cette injustice ? Le gouvernement demande tout de même à ses préfets de répertorier toutes les communes hors de la zone des armées où des militaires des armées alliées ont été inhumés pendant la guerre. La liste doit être adressée au Ministère de la Guerre, service des sépultures<sup>1798</sup>.

Malgré ce recensement et suite au décret promulgué par le Ministère de l'Intérieur en janvier 1919, la France refuse de donner satisfaction aux Américains après avoir dans un premier temps accepté. Toutefois, les États-Unis ont déjà commencé depuis la fin de l'année

---

<sup>1796</sup> PAU Béatrix, *Le ballet des morts...Op.cit.*, page 17.

<sup>1797</sup> AD 79, 4 M 112, « Note sur le projet de loi interdisant l'exhumation et le transport des corps militaires français, alliés et ennemis sur le territoire français pendant une période à déterminer », 1919.

<sup>1798</sup> *Ibid.*, lettre du Ministère de la Guerre aux préfets, 17 octobre 1919.



1918 à exhumer les corps, à rassembler les tombes isolées et à créer des cimetières plus concentrés et plus organisés, notamment sur les zones du front. Attendre trois ans risque de créer des problèmes logistiques, administratifs, des risques de mauvaise identification. Aux États-Unis c'est le *Grave Registration Service*, créé en 1917, qui s'occupe de répertorier, d'exhumer les corps, de les identifier dans les 123 cimetières européens où sont enterrés des Américains. Le service se charge également d'envoyer les corps vers les États-Unis ou dans des cimetières Français entre 1921 et 1922. Ce service de l'armée américaine se compose de 6 000 hommes<sup>1799</sup>. En d'autres termes, ces travailleurs gèrent les sépultures, les enregistrent et les regroupent. Il s'agit d'un effort de guerre de type particulier effectué essentiellement par des soldats afro-américains<sup>1800</sup>. Rapatrier les corps des soldats américains morts à l'étranger n'est pas inédit pour les États-Unis. Hélène Harter indique que cette tradition remonte à l'année 1847, moment où l'État du Kentucky décide de créer un cimetière pour ses soldats morts au Mexique<sup>1801</sup>. La guerre américano-mexicaine annonce également la prise en charge par l'État fédéral de l'inhumation des soldats. La pratique se généralise durant la guerre hispano-américaine de 1898 durant laquelle les dépouilles des soldats sont rapatriées vers les États-Unis<sup>1802</sup>.

Ainsi, durant le premier conflit mondial, le *Grave Registration Service* demande au maire de Poitiers comment il peut aider la commune à prendre soin des tombes américaines car les parents des victimes s'en préoccupent<sup>1803</sup>. Le service remplace par exemple les croix blanches sur les tombes par un grand mât portant le drapeau américain pour matérialiser l'emplacement des tombes. Il veille aussi à ce que rien ne contrarie le recensement des sépultures comme en mai 1919 où un corps a été exhumé sans autorisation. Le *Grave Registration Service* signale au préfet « la perturbation que de semblables pratiques apportent dans leurs services de repérages et de renseignements aux familles <sup>1804</sup>». Des commissions spécialisées enquêtent sur les corps afin que les noms associés aux cercueils soient les bons, mais malgré des rapports jugés rassurants par les autorités américaines, les incertitudes persistent<sup>1805</sup>. Les Américains anticipent donc les futures exhumations des corps de leurs

---

<sup>1799</sup> HARTER Hélène, *Les États-Unis... Op.cit.*, page 425.

<sup>1800</sup> MEIGS Mark, « La mort et ses enjeux : l'utilisation des corps de soldats américains lors la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°175, 1994, pages 135-146, page 144.

<sup>1801</sup> HARTER Hélène, *Les États-Unis... Op.cit.*, page 423.

<sup>1802</sup> *Ibid.*, page 424.

<sup>1803</sup> AM de Poitiers, 3 W 88, Lettre du service de l'enregistrement des tombes américain au maire de Poitiers, 1<sup>er</sup> février 1919.

<sup>1804</sup> *Ibid.*, Lettre du préfet de la Vienne au maire de Poitiers, 17 mai 1919.

<sup>1805</sup> *Ibid.*

compatriotes. En France, c'est l'armée et l'État qui s'occupent de recueillir les corps ainsi que les noms des morts pendant le conflit<sup>1806</sup>.

Outre-Atlantique, les familles des soldats morts font pression pour le retour des corps sur le sol américain. Afin d'avoir plus de poids, ces familles se liguent en association telles que *The Bring Home the Soldier Dead League* ou *The Field of Honor Association*. Toutefois, elles sont en désaccord. Si certaines s'impatientent et demandent au *War Department* des photographies des tombes, des détails sur l'enterrement, d'autres souhaitent que les corps restent en France, notamment *l'American Field of Honor* pour qui les corps doivent rester en Europe « en mémoire de l'engagement des États-Unis, en témoignage de la fraternité avec la France et l'Angleterre <sup>1807</sup> ». C'est aussi la volonté de Pershing qui souhaite que tous les combattants américains soient enterrés ensemble sur les champs de bataille. Le débat est similaire en France où les familles qui réclament les corps de leurs morts se heurtent à la commission nationale des sépultures militaires ainsi qu'à certaines associations d'anciens combattants qui veulent maintenir les corps dans des cimetières militaires<sup>1808</sup>. D'autres nations, telles que l'Australie, décident de ne rapatrier aucun corps<sup>1809</sup>.

Cette pression des associations américaines joue peut-être dans la décision du gouvernement français d'accorder au gouvernement des États-Unis l'autorisation d'exhumer des soldats. Ce dernier en septembre 1919 accentue sa pression sur la France pour satisfaire les familles américaines. Le 10 décembre 1919, le gouvernement français révisé son décret et permet l'exhumation des corps dans la zone de l'Intérieur seulement, « sous réserve des autorisations et dispositions légales <sup>1810</sup> ». Les États-Unis peuvent donc exhumer leurs morts. La France et les États-Unis trouvent un compromis : les corps réclamés partent vers le continent américain, les autres restent en France. L'accord est passé en mars 1920, le début du rapatriement commence en septembre 1920 et perdure jusqu'en 1923. 70 % des familles américaines réclament les corps<sup>1811</sup>. C'est la première fois que des soldats américains peuvent être rapatriés et inhumés aux États-Unis sur demande des familles. Les problèmes de transport sont réglés puisque les Américains payent pour utiliser les voies de chemins de fer françaises.

---

<sup>1806</sup> BEAUPRÉ Nicolas, *Les grandes guerres... Op.cit.*, page 205.

<sup>1807</sup> CAPDEVILA Luc, VOLDMAN Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Payot, 2002, page 92.

<sup>1808</sup> BEAUPRÉ Nicolas, *Les grandes guerres... Op.cit.*, page 201.

<sup>1809</sup> CABANES Bruno, « Que faire des morts ? », CABANES Bruno (dir.), *Une histoire de la guerre... Op.cit.*, pages 423-437, page 428.

<sup>1810</sup> AD 79, 4 M 112, Lettre du préfet des Deux-Sèvres aux maires, 13 décembre 1919.

<sup>1811</sup> CAPDEVILA Luc, VOLDMAN Danièle, *Nos morts... Op.cit.*, page 92.

Le Congrès américain accorde 250 dollars par corps pour faire rapatrier les soldats réclamés par leurs familles. Au total cette entreprise coûte trente millions de dollars au gouvernement américain<sup>1812</sup>.

Les corps des soldats américains sont transportés par train jusqu'aux ports d'embarquement où ils sont encore une fois ensevelis avant de partir pour les États-Unis, sous l'égide du général Pershing qui « commanda l'armée des morts tout comme il avait commandé l'armée des vivants <sup>1813</sup>». Au total 45 588 corps retournent vers les États-Unis et 764 sont envoyés en Europe, dans le pays d'origine du soldat, en majorité en Italie. Seule la loi allemande interdit l'inhumation de soldats américains et l'opinion publique s'y oppose fortement<sup>1814</sup>. Les deux tiers des familles qui en font la demande obtiennent le retour de leur mort<sup>1815</sup>. L'autre tiers correspond aux familles qui souhaitent que les corps de leurs proches morts en Europe y restent enterrés. Néanmoins, les Français désapprouvent ce « ballet des morts <sup>1816</sup>» en raison de l'utilisation des chemins de fer et du risque de maladie que cela peut engendrer. De plus, ce n'est que le 31 juillet 1920 que la loi de finance fixe le statut des cimetières qui reconnaît aux familles le droit à la restitution et au transfert aux frais de l'État des corps de leurs parents morts pour la France. En septembre 1920, les familles ont l'autorisation légale de récupérer les dépouilles des morts. De plus, en France cette tâche de démobilisation des corps est gérée par le service de l'état civil, des successions et des sépultures militaires rattaché au Ministère des Pensions, des Primes et des Allocations qui est créé le 27 janvier 1920<sup>1817</sup>. Les exhumations sont longues pour les Français, ce qui rend le travail de deuil de guerre très difficile <sup>1818</sup>.

Dans les communes du Centre-Ouest dans lesquelles des carrés des cimetières sont réservés aux Américains, les maires sont invités à répertorier ces tombes. Les préfets de tous les départements français reçoivent en octobre 1920 une lettre du service de liaison près le Service américain des Sépultures. Ce dernier demande aux préfets de répondre à un questionnaire permettant au service américain de répertorier les tombes américaines. Les maires de la Vienne sont invités à répondre à quatre questions : existe-t-il un cimetière militaire

---

<sup>1812</sup> BUDREAU Lisa M., *Bodies of War: World War I and the Politics of Commemoration in America, 1919–1933*, New York, New York University Press, 2010, page 21.

<sup>1813</sup> MEIGS Mark, « La mort et ses enjeux : l'utilisation des corps de soldats américains lors la Première Guerre mondiale », art.cit., page 146.

<sup>1814</sup> *Ibid.*, page 144.

<sup>1815</sup> PROST Antoine, « Les morts », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Sociétés*, Paris, Fayard, 2014, pages 599-625, page 612.

<sup>1816</sup> PAU Béatrix, *Op.cit.*

<sup>1817</sup> PAU Béatrix, *Op.cit.*, page 17.

<sup>1818</sup> BEAUPRÉ Nicolas, *Les grandes guerres... Op.cit.*, page 201.

américain dans la commune ? Des tombes de soldats américains inhumés au cimetière communal ? Des tombes isolées de soldats ? Si oui, il est nécessaire d'indiquer le nom des soldats sur le questionnaire. Enfin, le service souhaite savoir si les tombes sont ornées de croix du modèle règlementaire américain, c'est-à-dire une croix peinte en blanc avec l'inscription du nom en noir<sup>1819</sup>. Le but est de découvrir les tombes américaines isolées.

Pour exhumer les corps, les hommes du *Grave Registration Service* reçoivent des préfets une autorisation de transporter les corps hors des départements et les maires doivent également donner leur accord. À Poitiers, les corps sont enterrés dans le cimetière communal de la Pierre Levée. Ils sont au nombre de 15 en 1920 et de 16 en 1921. Le maire demande à ce que ces exhumations soient faites « sous réserve de la stricte observation des mesures de prophylaxie et d'hygiène applicables à l'exhumation des corps de personnes décédées <sup>1820</sup> ». En décembre 1921, le *Grave Registration Service* annonce au maire de Poitiers la fin de sa tâche puisque plus aucun Américain n'est enterré dans le cimetière<sup>1821</sup>. À Tours, c'est le Nord-Est du cimetière La Salle qui accueille les tombes américaines le long de son mur d'enceinte. Les exhumations commencent en 1920. Cette année-là, 152 corps sont exhumés : 23 officiers et 129 soldats. Pendant ces journées, « une odeur épouvantable envahit les environs <sup>1822</sup> » malgré les désinfectants utilisés. La crainte d'un problème d'hygiène par les autorités municipales est donc justifiée pour la commune tourangelle. Tout au long du conflit, c'est le service d'enregistrement des décès de l'armée américaine qui régit ce cimetière, aucune déclaration ni aucun état civil des corps inhumés n'est transmis à la mairie. Un gardien veille sur le cimetière et à son entretien sous la direction d'un officier américain vivant à Tours. Dans le cimetière Saint-Eloi de La Rochelle, 128 corps sont enterrés entre 1918 et 1919<sup>1823</sup>. En octobre 1921, l'exhumation y est terminée.

Aucune commune du Centre-Ouest ne conserve de corps américains. Pourtant, plusieurs soldats morts ne rentrent pas aux États-Unis et restent enterrés en Europe. Les familles qui acceptent de laisser le corps de leur parent sur le sol européen, environ 25 000 se groupent en association. La plus influente aux États-Unis est celle de la *Gold Star Mother* qui fait pression sur le gouvernement américain afin que ce dernier verse à l'association de quoi financer le

---

<sup>1819</sup> AM de Poitiers, 3 W 88, Lettre de l'Office de liquidation franco-américain service de liaison près le Service américain des Sépultures au préfet de la Vienne, 13 octobre 1920.

<sup>1820</sup> *Ibid.*, lettre du maire chef du service de liaison près le service américain de sépulture, 31 août 1921.

<sup>1821</sup> *Ibid.*, lettre du *Grave Registration Service* au maire de Poitiers, 13 décembre 1921.

<sup>1822</sup> AM de Tours, 4 H 2 boîte 97, Lettre de l'inspection du cimetière La Salle et du service des pompes funèbres au maire de Tours, 28 août 1921.

<sup>1823</sup> AMLR, TEMPS 1491, Lettre du commissaire central au maire de La Rochelle, 20 octobre 1921.

pèlerinage en Europe des mères, des sœurs, des veuves, sur les tombes de leur fils, de leurs frères ou leurs époux<sup>1824</sup>. En effet, seules les familles fortunées peuvent se rendre sur la sépulture de leur parent. Le Congrès américain adopte en 1929 un budget de cinq millions de dollars pour que les veuves et les mères partent en Europe « en tant qu'invités de la nation », soit 650 dollars par famille. Le gouvernement américain finance la traversée, le séjour outre-Atlantique<sup>1825</sup>. Entre mai 1930 et septembre 1933, 6 685 femmes partent vers l'Europe<sup>1826</sup>. Aucune dépouille américaine n'est enterrée dans le Centre-Ouest dans les années 1930, il est donc peu probable que certaines de ces femmes se rendent dans nos départements d'étude pour se recueillir sur la tombe d'un fils ou mari disparu. Pour Lisa Budreau, ces femmes jouent un grand rôle dans la mémoire et le souvenir de la guerre aux États-Unis. Au total plus de 30 000 corps sont enterrés en France suite aux choix de leur famille ou parce que le corps n'a pas été identifié.

Par ailleurs, pour que la mémoire de ces anciens soldats soit honorée outre-Atlantique, l'*American Battle Monuments Commission* est créée en 1923. Il s'agit d'une branche autonome du pouvoir exécutif du gouvernement américain dont la présidence est confiée au général Pershing. L'organisation a le monopole de l'aménagement des lieux de mémoire américain du premier conflit mondial, elle est chargée de l'entretien de monuments et cimetières américains situés hors du territoire des États-Unis. Elle supervise aussi les monuments construits à l'étranger par des citoyens ou associations américaines aussi bien publiques que privées et les encourage à maintenir ces monuments en bon état. Elle jouit d'une gratuité des terrains où des édifices et cimetières sont construits. Aucun impôt et aucune taxe ne pèse sur la commission, les terrains sont concédés à perpétuité par le gouvernement français en signe de reconnaissance.

L'*American Battle Monument Commission* crée six grands cimetières militaires en France et un en Belgique. Antoine Prost décrit la conception des cimetières américains comme très « architecturée et très monumentale <sup>1827</sup> ». L'idée est de montrer la participation des États-Unis à la guerre, « les cimetières sont les États-Unis mêmes, présents sur le Vieux continent<sup>1828</sup> ». Cette apparition dans les paysages français de cimetières américains monumentaux déplaît aux populations du Nord et de l'Est de la France qui souhaitent voir les

---

<sup>1824</sup> BUDREAU Lisa M., *Bodies of War... Op.cit.*, page 21.

<sup>1825</sup> CAPDEVILA Luc, VOLDMAN Danièle, *Nos morts... Op.cit.*, page 93.

<sup>1826</sup> HARTER Hélène, *Les États-Unis... Op.cit.*, page 436.

<sup>1827</sup> PROST Antoine, « Les morts », WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Combats*, Paris, Fayard, 2014, pages 599-625, page 613.

<sup>1828</sup> *Ibid.*

corps de leurs propres morts enterrés dans ces lieux plutôt que ceux d'étrangers. De 1923 à 1937, de nombreux monuments et cimetières américains apparaissent en France. Le général Pershing représente cette mémoire franco-américaine et se rend chaque année en France. De plus, les États-Unis ont eux aussi une tombe d'un soldat inconnu inhumé dans le cimetière militaire national d'Arlington depuis 1921.

Cette patrimonialisation des traces laissées en Europe par les Américains durant le premier conflit mondial peut être comparée aux empreintes léguées par les troupes britanniques. Durant le premier conflit mondial, les Britanniques mettent également en place un service d'enregistrement des tombes de leurs soldats qui prend le nom d'*Imperial War Graves Commission*, le 10 mai 1917 par charte royale. Véritable « agence autonome <sup>1829</sup>», cette commission se charge de dénombrer, d'identifier et d'entretenir les tombes des militaires tombés lors du premier conflit mondial, étendu aujourd'hui au second conflit mondial. Contrairement à son homologue américaine, l'*Imperial War Graves Commission* met en place des dizaines de cimetières sur l'ensemble des fronts occidentaux et orientaux bien avant la signature de l'armistice. En effet, à l'inverse des Américains, les Britanniques ne rapatrient aucun corps, malgré les demandes des familles. Pour l'*Imperial War Graves Commission*, qui exerce un vrai contrôle sur les cimetières militaires, les soldats doivent être enterrés sur les lieux de leur sacrifice <sup>1830</sup>. Par ailleurs, l'organe craint les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres et ne souhaite pas séparer les soldats des dominions des soldats britanniques afin d'affirmer l'union de l'Empire <sup>1831</sup>. Pour rassurer les familles du bon entretien des tombes, l'*Imperial War Graves Commission* transmet des photographies des tombes des soldats.

Depuis 1960, c'est le *Commonwealth War Graves Commission* qui s'occupe de l'ensemble des monuments commémorant les morts des deux conflits mondiaux de l'ancien empire britannique, soit 150 pays. Elle se charge également d'établir des mémoriaux partout dans le monde pour les soldats non identifiés. Nombreux sont les corps enterrés en France et en Belgique<sup>1832</sup>, l'un des plus importants est celui de Thiepval dans la Somme. L'Australie, le

---

<sup>1829</sup> *Ibid.*, page 611.

<sup>1830</sup> *Ibid.*, page 613.

<sup>1831</sup> *Ibid.*

<sup>1832</sup> Hanna Smyth, doctorante à l'université d'Oxford rédige une thèse sur « The Material Culture of Remembrance and Identity: South Africa, India, Canada & Australia's Imperial War Graves Commission Sites on the Western Front », et *Mission centenaire*, <http://centenaire.org/fr/tresors-darchives/photographie/les-archives-de-la-commonwealth-war-graves-commission>, consulté le 20 avril 2018.

Canada, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni sont aujourd'hui membres du *Commonwealth War Graves Commission*.

Bien que l'exhumation des corps marque le départ définitif des soldats alliés du paysage français, les Britanniques et les Américains sont confrontés au règlement de l'ensemble des dégâts causés par leurs armées dans les communes françaises. Ainsi, face au départ des troupes *Sammies*, les populations des départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de l'Indre-et-Loire attendent désormais les indemnités qui leur sont dues pour pouvoir définitivement tourner la page américaine et se tourner vers l'après-guerre.

## **B) Les conséquences économiques et sociales du départ des Américains dans les départements du Centre-Ouest**

Dans l'historiographie de la Première Guerre mondiale, nombreux sont les ouvrages qui traitent de la sortie de guerre des soldats, du retour dans les foyers, de la reconstruction sociale de ces hommes, mais peu d'historiens se sont penchés sur les lendemains difficiles du conflit pour les habitants et notamment ceux de l'arrière<sup>1833</sup>. Bien que l'armistice soit signé, les populations sont confrontées à des pénuries alimentaires persistantes et à des difficultés économiques. Par ailleurs, il est temps également de réparer les dommages causés par les soldats américains, marquant une transition du temps de guerre au temps de la paix. La notion de « sinistré » fait donc son apparition et désigne « toute personne ayant subi un dommage matériel, mobilier ou immobilier » du fait de la guerre<sup>1834</sup>.

### **1- Indemniser les victimes des dégâts américains**

Durant les premiers mois de leur présence en France, les Américains ne sont pas tenus d'indemniser les victimes des dommages causés par leurs troupes, selon la législation américaine<sup>1835</sup>. Mais, face aux plaintes qui se multiplient, il faut donner satisfaction aux Français. En novembre 1917, le gouvernement français met en œuvre une « Instruction relative

---

<sup>1833</sup> BEAUPRÉ Nicolas, *Les grandes guerres : 1914-1945*, Paris, Belin, 2014, pages 199-275.

<sup>1834</sup> VOLDMAN Danièle, « Sur les ruines », CABANES Bruno, *Une histoire de la guerre...Op.cit*, pages 663-671, page 669.

<sup>1835</sup> NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains à Nantes...Op.cit.*, page 166.

au paiement et au recouvrement des dépenses de l'armée américaine en France<sup>1836</sup> ». Les Américains doivent régler leurs achats, leurs travaux ou leur utilisation des transports français en ne payant pas directement les intéressés. Ces derniers reçoivent un paiement de la France au nom du gouvernement américain qui est ensuite invité à rembourser le gouvernement français par le biais du Ministère de la Guerre, plus précisément du service interministériel des remboursements des dépenses de l'armée américaine<sup>1837</sup>. Ces dépenses américaines nécessitées par leur installation font donc l'objet d'une comptabilité spéciale. Les États-Unis votent, le 18 avril 1918, une loi qui prévoit d'indemniser les victimes des dégâts causés par les troupes américaines en Europe, si et seulement si les Américains sont responsables des dégradations. Difficile cependant pour le gouvernement français de suivre l'ensemble des dépenses américaines face à l'ampleur du déploiement des troupes, des travaux américains et de leurs achats en biens meubles et immeubles.

La législation française évolue donc. En août 1918, l'Instruction n°14 sur les « dommages causés par l'armée américaine et les réclamations qui pourraient en être la conséquence » permet de régler les indemnités dues par les Américains aux Français. Deux cas se présentent dans cette instruction : les réquisitions et les réclamations pour dommages. Pour les réquisitions, les maires sont invités à envoyer les dossiers à la première sous-intendance de Bordeaux avec quatre documents : l'ordre de réquisition, l'état des lieux, le reçu de fournitures requises et la « demande d'indemnités annuelles pour privation de jouissances <sup>1838</sup>».

Quant aux dommages, ils sont traités par le *RR and C Service* de Tours qui est chargé de traiter les dossiers. C'est ce service qui doit recueillir toutes les plaintes des populations et qui étudie les demandes de dédommagements des particuliers. En août 1918, 3 000 dossiers sont en attente de règlement. Afin de liquider rapidement ces affaires, un bureau de liaison français près du *RR and C Service* est mis en place. Ce dernier est chargé de transmettre les dossiers au *RR and C Service*, les demandes des autorités françaises mais aussi d'envoyer aux autorités françaises les enquêtes ou expertises faites par les services américains. Le bureau doit également faire le lien entre le Ministère de la Guerre et le *RR and C Service* pour la bonne compréhension des lois et « éclairer sur les habitudes des populations <sup>1839</sup>». La seule ville de

---

<sup>1836</sup> CADEN, carton 530, « Instruction relative au paiement et au recouvrement des dépenses de l'armée américaine en France », 25 novembre 1917.

<sup>1837</sup> *Ibid.*

<sup>1838</sup> AD 17, R 162, Lettre du préfet de Charente-Inférieure aux maires du département, 16 mai 1919.

<sup>1839</sup> SHD Vincennes, 15 N 79, Instruction n°14 sur les « dommages causés par l'armée américaine et les réclamations qui pourraient en être la conséquence », 20 août 1918.



Tours transmet 124 demandes concernant des remboursements, des loyers non payés, des frais de réparations, des véhicules accidentés par des engins américains entre 1918 et 1919. Ce type de commission est également mis en place par l'empire britannique qui instaure une *Claims Commission* pour réparer et indemniser les victimes des dommages de guerre dans les zones du front où sont stationnées les troupes britanniques.

Tout habitant peut déposer une réclamation. Dès qu'un dommage est constaté, il faut le signaler sur un formulaire de couleur rose disponible dans les mairies pour obtenir une indemnisation<sup>1840</sup>. L'évaluation des dommages est standardisée, toutes les constatations de dégâts suivent le même schéma. Par cette procédure, il s'agit de montrer que les troupes américaines sont tenues pour responsables des dommages causés dans le Centre-Ouest. Il s'agit également d'enregistrer les plaintes pour les vérifier et éviter tout abus. En effet, il est recommandé de fournir des preuves comme l'état des lieux du bâtiment lors de sa prise de possession par les Américains. Lors de l'entrée dans un immeuble, un état des lieux doit être dressé et à la remise du bâtiment, le propriétaire peut demander une comparaison de cet état de la propriété avec un état des dégradations commises par les Américains<sup>1841</sup>. Des témoins peuvent également être sollicités. Le réclamant est invité à être très précis dans sa demande. Le maire inscrit la plainte sur un registre spécial. Sur celui-ci, la page de gauche comporte le nom du plaignant, la date et l'heure du dépôt de plainte, l'objet de la plainte et l'évaluation du montant par le plaignant, la date du dommage, l'auteur du dommage (un individu ou une unité) et la date de la remise de la plainte à l'officier américain. Bien souvent, le responsable des dégâts reste l'« Américain » sans plus de précision ou bien aucun renseignement n'est indiqué. Pour permettre aux habitants de déposer leurs réclamations, les troupes américaines doivent « en principe » donner un préavis de dix jours avant leur départ aux maires des communes. Ils sont ensuite tenus d'effectuer un état des lieux et un état descriptif de l'installation et du matériel abandonnés par les Américains<sup>1842</sup>. C'est le maire qui doit prévenir ses concitoyens du départ des troupes américaines pour permettre aux réclamants de déposer leur réclamation en temps utiles<sup>1843</sup>. Le *RR and C Service* choisit un officier chargé de rester dans la commune au minimum une journée, lors du départ des troupes, pour recevoir les réclamations.

---

<sup>1840</sup> *Ibid.*

<sup>1841</sup> *Ibid.*, 7 N 225, « Instruction n° 11 sur les baux et locations de terrains ou d'immeubles par l'armée américaine », 10 juin 1918.

<sup>1842</sup> AD 17, 43 J 188, Circulaires ministérielles des 8 mars et 20-21 juin 1919.

<sup>1843</sup> AD 16, 10 PROV 1, Formulaires roses de réclamation.

Sur la page de droite du registre spécial, le maire indique la suite donnée à l'affaire. Il enregistre, vise, signe et appose son cachet sur le registre et donne un accusé de réception au réclamant avec la date et l'heure du dépôt. Le *Town Major* ou son équivalent reçoit également un double de la réclamation. Une enquête est ensuite mise en place par l'officier américain qui a reçu la réclamation en compagnie du maire. Le réclamant est invité à y participer. Un rapport est établi indiquant le montant des dégâts et le maire place ensuite le résultat de l'enquête dans le registre des réclamations, un double est remis à l'officier américain. Le service en charge du règlement de la réclamation dépend du montant de cette dernière. Si la somme est inférieure à 250 francs l'officier en charge de l'enquête peut la régler, inférieure à 500 francs c'est la section officier qui s'en charge et supérieure à cette somme, c'est le *RR and C Service* qui s'occupe du règlement.

Pour clore le remboursement, l'officier du *RR and C Service* transmet ensuite sa décision au maire qui doit en informer le réclamant et lui transmettre un bordereau de paiement, le signer et le transmettre par l'intermédiaire du maire à l'officier américain. C'est le maire qui reçoit le chèque et qui le transmet au réclamant. Le montant du chèque est inscrit sur le registre de réclamation. Si le réclamant refuse le montant proposé par les Américains, il doit renvoyer le bordereau accompagné du motif du refus. Le *RR and C Service* en informe ensuite la section franco-américaine de la Direction du Contrôle au Ministère de la Guerre. Les habitants du Centre-Ouest doivent donc se tourner vers le maire et en aucun cas s'adresser directement aux Américains. Les seuls services vers lesquels peuvent directement se tourner les habitants du Centre-Ouest sont les associations telles que la Croix-Rouge américaine, la YMCA et les *Knights of Columbus*. Le gouvernement américain n'est pas responsable des dommages causés par ces associations. De plus, il n'est pas responsable des dettes privées des officiers et des hommes de troupe.

## Dommages constatés

Remplir

Formulaires roses disponibles dans les mairies + fournir preuves du dommage

Transmettre

Maire

Transmet

Inscription sur registre spécial : Page de gauche : description du dommage/ Page de droite : résultat de l'enquête

Town Major ou officier américain équivalent

Enquête : Maire + officier américain + réclamant

## Règlement

<250 francs, réglé par l'officier en charge de l'enquête

<500 francs, réglé par le Section officier

>500 francs, réglé par RR and C Service

Accord du réclamant

Refus du réclamant

RR and C Service informe la Section franco-américaine du la Direction du Contrôle du Ministère de la Guerre

**Schéma 4- Instruction n°14 sur les « dommages causés par l'armée américaine et les réclamations qui pourraient en être la conséquence », 20 août 1918.**

La procédure est toutefois longue, complexe aussi bien pour les habitants que pour les élus municipaux, certains peuvent vite être découragés. Nous ne retrouvons par ailleurs aucun de ces registres dans les communes du Centre-Ouest. Ces sources ont-elles été détruites ? Ou bien les maires n'ont-ils pas tenu ce genre de document considérant comme fastidieux une telle charge ? La seule trace à notre disposition est constituée des formulaires de couleur rose, vierges, qui se comptent par dizaine au sein des archives communales ou départementales puisque les maires sont invités à se procurer ces documents auprès des Préfectures. Difficile également de proposer une étude quantitative des plaintes puisque les statistiques sont manquantes pour plusieurs dépôts municipaux et départementaux.

Par ailleurs, la mauvaise compréhension des procédures par les maires retarde le traitement des demandes. Les édiles transmettent les réclamations directement à Tours alors que ces dernières doivent être envoyées à l'officier américain le plus proche<sup>1844</sup>. Résultat, Tours transmet les demandes aux sections franco-américaines des régions militaires, occasionnant ainsi un retard. Les seules réclamations qui peuvent être directement adressées par les sections franco-américaines des régions au *RR and C Service* sont celles qui « comportent une question particulièrement importante ou de principe <sup>1845</sup> ». Chacun interprète donc comme il le souhaite cette formulation. En mai 1919, le sous-secrétaire d'état à la guerre alerte les préfets des départements du retard dans les règlements des indemnités sur les terrains réquisitionnés par l'armée américaine. Non seulement la procédure est lente mais les maires rencontrent des difficultés pour constituer les dossiers car « de nombreux prestataires ignorent les formalités qu'ils ont à remplir pour remettre les pièces constatant la réquisition <sup>1846</sup> ». Le maire est donc chargé d'une action pédagogique auprès de ses concitoyens et de préciser qu'un dossier incomplet peut générer d'importants retards. Le rôle du maire est d'autant plus important qu'il doit veiller à ce que ses administrés remplissent rapidement ces feuillets roses et doit éviter toute réclamation non fondée et exagérée. S'il estime qu'une réclamation n'est pas juste il est invité à le signaler dans le registre de réclamation. Cependant, les maires eux-mêmes ne remplissent pas bien les dossiers et ne connaissent pas les circulaires mises en place. De nombreuses réclamations sont donc en attente chez eux<sup>1847</sup>.

---

<sup>1844</sup> SHD Vincennes, 7 N 2257, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 12 avril 1919.

<sup>1845</sup> AD 17, R 162, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 12 avril 1919.

<sup>1846</sup> SHD Vincennes, 7 N 2258, Lettre du sous-secrétaire d'État à la guerre aux préfets des départements, 28 mai 1919.

<sup>1847</sup> AD 17, R 162, Lettre du général Hallouin, commandant la dix-huitième région au préfet de Charente-Inférieure, 19 avril 1919.

Il est également attendu de la part des maires de la dix-huitième région un « recèlement général » des réclamations satisfaites ou en attente dont un exemplaire doit être envoyé à la section franco-américaine de l'état-major de la dix-huitième région. De plus, les édiles sont chargés de dresser un état mensuel des prestations auquel a donné lieu le cantonnement des troupes américaines, toujours à la section franco-américaine de région<sup>1848</sup>. Les états-majors de région et les maires sont les liens les plus importants pour effectuer toutes les réclamations et suivre les affaires.

Face à l'ensemble de ces intermédiaires, les habitants se plaignent de la lenteur du paiement des indemnités. À Talmont, des propriétaires de maisons endommagées attendent depuis mai 1919 un dédommagement qu'ils n'obtiennent qu'en octobre de la même année<sup>1849</sup>. Ils choisissent donc parfois d'en passer par un arrangement à l'amiable. À Tours, Louis Appart, entrepreneur de travaux publics, indique au préfet de son département qu'il retire la réclamation dressée contre les Américains qui lui doivent une somme d'argent. Les Américains lui ont proposé un accord qu'il a accepté afin d'éviter une procédure complexe et une attente trop longue<sup>1850</sup>. D'autres multiplient les acteurs pour pouvoir obtenir gain de cause. C'est le cas du propriétaire du Grand Hôtel des Postes à Angoulême qui a signé le 15 septembre 1918 un bail avec un officier américain par lequel il a concédé quinze lits dans douze chambres de son hôtel. Les Américains sont restés quatre mois, de septembre 1918 à janvier 1919. Cependant en mars 1919, le propriétaire de l'hôtel n'a toujours pas reçu de paiement de la part des Américains. Il en réfère donc au député de son département après avoir averti les officiers du *RR and C Service* de Bordeaux qui l'ont renvoyé vers Tours. Perdu dans toutes ces démarches et face aux interlocuteurs variés, le propriétaire présente donc sa situation au député de Charente. Ce dernier transmet cette demande au ministre de la Guerre qui lui-même envoie le dossier au *RR and C Service* de Tours qui constitue le service adéquat pour recevoir ce type de demande. En mai 1919, le propriétaire voit son problème résolu : il obtient donc le paiement de son loyer<sup>1851</sup>.

Le règlement des Américains et leur assiduité dans les paiements varient d'une commune à une autre. Ainsi, à Montmorillon, le maire atteste du sérieux des troupes alliées dans le

---

<sup>1848</sup> *Ibid.*, Lettre du général Hallouin, commandant la dix-huitième région au préfet de Charente-Inférieure, 30 novembre 1918.

<sup>1849</sup> *Ibid.*, Lettre du maire de Talmont au préfet de Charente-Inférieure, 10 août 1919.

<sup>1850</sup> AD 37, 4 M 795, Lettre de Louis Appart au préfet de l'Indre-et-Loire, 28 juin 1919.

<sup>1851</sup> SHD Vincennes, 7 N 2258, Lettre du propriétaire du Grand Hôtel des Postes d'Angoulême au député de Charente, 8 mars 1919.

règlement des dommages tandis qu'à Loudun le maire se plaint que les Américains ne règlent pas les indemnités aux propriétaires<sup>1852</sup>. À Talmont-sur-Gironde, en décembre 1919, 42 dossiers de réclamation sont constitués. Les prés, les vignes utilisés comme dépôt de matériel ou comme zones d'installation des tentes et des baraques sont souvent les lieux le plus endommagés. À Rochefort, sur l'ensemble des réquisitions effectuées par les services américains, 184 réclamations ne sont pas réglées en janvier 1919, 133 le sont et 51 sont encore à l'étude<sup>1853</sup>. Dans l'hôpital temporaire américain n°121 de Poitiers, dans les locaux du Grand Séminaire, dont les Américains prennent possession en septembre 1918, le loyer de 6 663 francs n'est payé qu'en mars 1920<sup>1854</sup>. Pourtant dans les faits, tout est organisé pour que les Américains règlent leur paiement dans les délais. À la fin de chaque mois et de chaque période d'occupation, le *Town Major* rédige en coopération avec le maire un certificat de logement, envoyé ensuite au *RR and C Service* de Tours. Ce document sert de base pour le remboursement des sommes dues pour le logement accordé. Les sommes sont envoyées au Receveur municipal qui est le seul à pouvoir les recevoir<sup>1855</sup>.

Certains propriétaires demandent à des architectes de faire un état des dégradations commises par les Américains : c'est le cas pour le château de La Vrillaye à Chaveignes en Indre-et-Loire. L'un des propriétaires a même fait dresser un constat par huissier suite à des dégradations, des vols de meubles anciens, des vols de vieux cognac et de vin, dans des immeubles où l'accès à certaines pièces était pourtant interdit<sup>1856</sup>. Les Américains ont occupé le château du 5 juin 1918 au 30 juin 1919. Par ailleurs, un autre élément est à prendre en compte pour les commerçants et les industriels : celui de régler leurs comptes en cours avec les autorités américaines en vue de leur départ<sup>1857</sup>.

Les habitants ne sont pas les seuls à attendre en vain un règlement de la part de l'armée américaine, les autorités civiles se plaignent également de cette lenteur. Ainsi, dans le port de La Pallice, la Chambre de Commerce se plaint en juin 1919 au ministre des Travaux publics du non-paiement de la taxe de location du hangar H ainsi que celle du hangar G de La Pallice alors que les Américains ne les utilisent plus. Le Président de la Chambre a fait de nombreuses réclamations auprès des Américains et demande au ministre « l'autorisation de faire procéder à

---

<sup>1852</sup> AD 86, 7 R 33, Procès-verbal de gendarmerie de Montmorillon, 29 août 1918.

<sup>1853</sup> AD 17, 43 J 188, Lettre du chef de génie de Rochefort au ministre de la Guerre, 10 février 1919.

<sup>1854</sup> Archives diocésaines de Poitiers, H 2-1 COM 1922, Guerres, hôpital temporaire n° 21.

<sup>1855</sup> *Ibid.*

<sup>1856</sup> AD 37, 24 J 34, Rapport au sujet du château de La Vrillaye, 30 août 1919.

<sup>1857</sup> *Le matin charentais*, 17 janvier 1919.

une saisie des biens américains <sup>1858</sup>». Le ministre envisage de faire intervenir le commissaire aux affaires de guerre franco-américaines. Ce dernier rencontre plus de succès que le Président de la Chambre de Commerce puisqu'après avoir insisté auprès des autorités américaines à Tours, l'affaire est réglée. En effet, les autorités américaines se sont engagées à payer les locations des deux hangars. Deux chèques sont ainsi établis à l'ordre de la Chambre de Commerce<sup>1859</sup>. Cette dernière n'est donc pas autorisée à saisir les biens américains. Pourtant la situation semblait mal engagée pour la Chambre de Commerce. Dès février 1919, elle se plaint auprès du ministre des Travaux Publics d'un retard de onze mois dans le paiement des locations des hangars H et G. Le ministre, dans un premier temps, indique que la faute en revient à la Chambre qui n'a pas signé de type de contrat standard adopté par les Américains et approuvé par le gouvernement français le 10 juin 1918. Il semble que la réponse du ministre soit ainsi faite pour gagner du temps auprès de la Chambre et dédouaner les Américains de leurs obligations de paiement. En effet, la Chambre affirme qu'elle n'a pas signé ce contrat sur les conseils du ministre puisqu'étant un service public, elle possède son propre bail type et ne peut donc souscrire un autre bail avec des clauses contraires à ses obligations.

Les exemples sont multiples au sein des archives des communes et des départements. La commune de La Rochelle attend 21 810,79 francs de la part des troupes américaines pour la réquisition de l'hôtel d'Orbigny du 21 mai 1918 au 15 juin 1919<sup>1860</sup>. Les réparations du Casino du Mail s'élèvent quant à elles à 1 957,22 francs lors de la remise de l'établissement à la commune en avril 1919<sup>1861</sup>. Les Américains ont pris possession du lieu le 17 octobre 1918. La commune de Talmont-sur-Gironde tente également d'obtenir réparation des dommages causés par les transports américains sur les chemins vicinaux. Cependant, la réponse des services américains est claire : aucune indemnité ne peut être donnée car ces dégâts sont dus à l'état de guerre et la loi ne prévoit aucune indemnité pour ces dommages<sup>1862</sup>. À Saint-Pierre-des-Corps, les dégâts des troupes américaines dans les locaux de la nouvelle mairie s'élèvent à 4 049,42 francs<sup>1863</sup>.

---

<sup>1858</sup> AN, F/14/11340, Lettre du ministre des Travaux Publics au Président de la Chambre de Commerce de La Rochelle, 22 juin 1919.

<sup>1859</sup> *Ibid.*, Lettre du commissaire général aux affaires de guerre franco-américaine au ministre des Travaux Publics, 25 juillet 1919.

<sup>1860</sup> AM de La Rochelle, 4 H 30, Réquisition de l'hôtel d'Orbigny.

<sup>1861</sup> *Ibid.*, 31 W 34, Casino du Mail.

<sup>1862</sup> AD 17, E dépôt 90/469 4H8, Lettre du *RR and C Service* au maire de Talmont-sur-Gironde, 21 août 1919.

<sup>1863</sup> AC de Saint-Pierre-des-Corps, Registres des délibérations du conseil municipal, séance du 12 février 1920.

Les paiements prennent également du retard suite aux négociations entre le gouvernement américain et le gouvernement français qui doit se substituer aux États-Unis pour le règlement de toutes les indemnités dues par les *Sammies* à partir du mois de juillet 1919. En attendant, les paiements des indemnités pour les réquisitions de terrains où sont édifiées des installations américaines sont suspendus. Le *RR and C Service* néglige donc les dossiers pensant qu'il est inutile d'en poursuivre l'analyse. De plus, ces services ferment progressivement leurs portes sans que les affaires ne soient réglées ou bien à la hâte<sup>1864</sup>. À partir du 1<sup>er</sup> août 1919, la France prend à sa charge tous les loyers d'occupation et d'installation qu'elle achète aux Américains<sup>1865</sup>. Le 1<sup>er</sup> décembre 1919, le gouvernement français se substitue au gouvernement américain pour le règlement des litiges dus à la présence de l'armée américaine<sup>1866</sup>, ainsi que pour « solutionner les affaires non réglées ou dont le règlement n'a pas été accepté, et qui sont nées de la présence des armées américaines sur le territoire français ». Les réquisitions, les dégâts, les indemnités de logement, les accidents de travail, les incendies, les dommages causés à des personnes, des animaux ou des biens sont concernés. Désormais, toutes les nouvelles demandes ou celles en attente sont instruites de la même façon que les affaires françaises. À Talmont-sur-Gironde, les demandes de remboursement s'étalent jusqu'en 1923<sup>1867</sup>. D'autres communes semblent plus chanceuses, puisque le maire de La Rochelle déclare en septembre 1919 ne plus avoir « aucune réclamation de quelque nature que ce soit contre l'armée américaine <sup>1868</sup> ». En octobre 1919, le *RR and C Service* informe le préfet de l'Indre-et-Loire que sa mission est sur le point de se terminer. Quelques réclamations sont encore en instance mais « les nombreuses réclamations, baux et réquisitions de l'armée américaine ont été réglés d'une façon satisfaisante ». Un « certificat de liquidation » fourni par la *RR and C Service* est signé par le préfet pour certifier que les biens immobiliers des forces américaines dans chaque département ont été totalement réglés soit par leur transfert au gouvernement français, soit par paiement en entier de la somme due à l'habitant français<sup>1869</sup>.

Malgré ces accords entre les deux gouvernements, les dégradations commises par les troupes américaines peuvent avoir des conséquences économiques à moyen terme. En Indre-et-Loire, les propriétaires de Parçay-Meslay demandent à disposer de leurs terrains réquisitionnés

---

<sup>1864</sup> SHD Vincennes, 7 N 2258, Lettre du Président du Conseil au commissaire général aux affaires de guerre franco-américaines, 21 juillet 1919.

<sup>1865</sup> *Ibid.*, 10 N 198, Lettre du ministre des finances aux autres ministères, 4 janvier 1919.

<sup>1866</sup> AD 16, 10 PROV 1, Lettre du ministre de l'Intérieur aux préfets, 25 février 1920.

<sup>1867</sup> AD 17, E dépôt 90/469 4H8, Réquisition et remboursement des dégâts causés par l'armée américaine. 1918-1929.

<sup>1868</sup> AMLR, 12 W 11, Lettre du maire de La Rochelle au lieutenant H. Corridon, 5 septembre 1919.

<sup>1869</sup> AD 37, 4 M 795, Lettre du *RR and C Service* au préfet de l'Indre-et-Loire, 12 octobre 1919.



pour l'école d'aviation afin d'ensemencer les terres pour le printemps<sup>1870</sup>. À Saint-Pierre-des-Corps, en 1920, la mairie demande au génie français de débarrasser l'ancien camp américain de prisonniers de guerre pour remettre les terres en cultures car la commune en a besoin. Les propriétaires terriens ne comprennent pas pourquoi ces terres occupées durant le conflit par les armées françaises et américaines restent incultes et improductives après la signature de l'armistice<sup>1871</sup>. Une pétition est donc lancée par un groupe d'habitants qui réclament « la remise en culture immédiate » de leurs terres situées dans les lieux-dits Grillonnières et Cheval Blanc. Cette pétition est « appuyée chaudement par le conseil municipal ». Au total, 91 parcelles sont concernées, pour une superficie totale de 30 hectares<sup>1872</sup>. La mairie fait appel à une autorité supérieure pour résoudre ces difficultés en appelant le service de la liquidation des stocks à l'aide. Ce dernier affirme que remettre les terres aux habitants « ne va pas sans rencontrer de sérieuses difficultés<sup>1873</sup> » puisque les travaux effectués par les Américains ont modifié la configuration du sol. Pour revenir à la situation antérieure, il faut donc « faire procéder à une remise en place de chaque parcelle avec établissement d'un bornage nouveau », en utilisant un plan cadastral « qui n'a pas été mis à jour depuis près d'un siècle ». Le service de liquidation considérant qu'il n'est pas en mesure d'agir seul, demande à une autorité « officielle » qu'elle joue le rôle d'intermédiaire entre les propriétaires et le service de liquidation. La municipalité, de son côté, ne se considère pas en mesure d'effectuer cette démarche et considère la mise à jour de son cadastre comme une opération fort « dispendieuse » et que les autorités militaires sont plus qualifiées pour ce travail. Chacune des autorités campe sur ses positions en juin 1920<sup>1874</sup>. En décembre 1920, le service de liquidation des stocks offre 76 francs à la municipalité pour la remise en état des cultures pour un terrain de 10 ares. Refus de la municipalité qui juge la somme insuffisante<sup>1875</sup>. La suite de cette affaire n'est pas renseignée dans les archives de la commune mais montre les conséquences à moyen terme de la présence américaine.

Toutefois, malgré ces conséquences économiques négatives et les dégâts causés par le conflit, les populations du Centre-Ouest voient une possibilité d'améliorer leur quotidien grâce aux stocks laissés par les troupes américaines.

---

<sup>1870</sup> *Ibid.*, Lettre du préfet de l'Indre-et-Loire au général Réquichot, 29 mars 1919.

<sup>1871</sup> *Ibid.*

<sup>1872</sup> AC de Saint-Pierre-des-Corps, Registres des délibérations du conseil municipal, séance du 8 avril 1920.

<sup>1873</sup> *Ibid.*, Séance du 7 juin 1920.

<sup>1874</sup> *Ibid.*, Séance du 30 juin 1920.

<sup>1875</sup> *Ibid.*, Séance du 3 décembre 1920.

## 2- Liquider les stocks américains

Le 26 décembre 1918, un office de liquidation des stocks est instauré au sein du Ministère des finances chargé de « préparer et d'exécuter la liquidation des stocks d'animaux, matières, denrées, objets de toute nature détenue par les services de l'État et qui ne seront pas conservés par ces services, ainsi que ceux qui seraient cédés par les armées alliées, en vue de l'aliénation <sup>1876</sup>». Ce sont les stocks français qui sont concernés. À compter du mois de mars 1919, chaque département ministériel est invité à faire parvenir au sous-secrétariat d'État des inventaires des stocks détenus par chaque service qui « excèdent ses besoins ». La vente des objets, des animaux et des denrées doit se faire « par adjudication aux enchères ou appels d'offres, ou de gré à gré <sup>1877</sup>», en gros ou en détail et est annoncée dans les journaux et les prix sont fixés à l'avance. Ce sont des services et des établissements qui sont détenteurs des stocks et qui les revendent. Dans les régions de l'Intérieur, une autorisation du sous-secrétariat des finances est nécessaire avant de procéder aux liquidations. Le sous-secrétaire communique un ordre de cession au service qui possède les stocks et établit les prix à appliquer.

Les Américains laissent également une quantité non négligeable de denrées et de matériel en France. Pour les écouler, un service de liquidation des stocks américains est créé le 5 août 1919 qui dépend du secrétariat de la liquidation des stocks, lui-même intégré au Ministère des Finances. Le service de liquidation est divisé en sept sections dont l'une gère les denrées et une autre le règlement des réquisitions et des locations d'immeubles<sup>1878</sup>. Les règles de vente sont les mêmes que pour les stocks français.

Les stocks américains sont cédés à la France suite à une convention passée avec les États-Unis le 1<sup>er</sup> août 1919 par lequel la France acquiert pour la somme de 400 millions de dollars la propriété de tous les biens mobiliers achetés ou importés par les Américains durant le conflit et de leur installation depuis le 6 avril 1917, « sans garantie de quantité, de qualité ou d'état actuel <sup>1879</sup>». La France doit payer ses 400 millions de dollars « par des obligations de la République française <sup>1880</sup>» avec intérêts de 5 % par an payables le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> août de chaque année. Les obligations doivent être émises tous les 90 jours.

---

<sup>1876</sup> SHD Vincennes, 10 N 198, Lettre du ministre des finances aux autres ministères, 4 janvier 1919.

<sup>1877</sup> *Ibid.*, « Instruction pour la liquidation des stocks disponibles dans les divers ministères », 12 mars 1919.

<sup>1878</sup> *Ibid.*, Lettre du ministre des finances aux autres ministères, 4 janvier 1919.

<sup>1879</sup> *Ibid.*, Convention entre la France et les États-Unis « au sujet de la reprise des installations et du matériel américain », 1<sup>er</sup> août 1919.

<sup>1880</sup> AD 17, 43 J 188, Convention entre la France et les États-Unis « au sujet de la reprise des installations et du matériel américain », 1<sup>er</sup> août 1919.

Ainsi, la France rachète tous les bâtiments, les constructions, les docks, les magasins, les lignes téléphoniques, télégraphiques et de chemin de fer, mais aussi les équipements et approvisionnements importés ou achetés en France ainsi que les loyers d'occupation et d'installation américains. Certains éléments sont traités hors contrat : les animaux, ce qui appartient à la Croix-Rouge américaine, ce qui est nécessaire aux États-Unis pour le compte du *War Department* et aux hôpitaux. De plus, la France s'engage à renoncer « à toute réclamation de toute nature qu'elle a pu avoir contre l'Amérique pour des taxes d'État provenant d'importations ou de transactions relatives aux biens jusqu'ici importés ou achetés à l'Amérique en France depuis le 6 avril 1917 <sup>1881</sup>». Toutes les sections de l'armée américaine liquident leurs stocks : l'intendance, le génie, l'artillerie, la marine, la santé ou encore l'aéronautique. Les différents ministères français rachètent donc ces stocks : le montant des cessions s'élève à 1 971 438 francs pour le ministère de l'agriculture, 175 629 393 francs pour celui du ravitaillement, 487 226 338 francs pour le ministère des régions libérées et 209 748 492 francs pour celui de la guerre<sup>1882</sup>. La liquidation des stocks français doit prendre fin le 31 décembre 1921 et celle des stocks américains en mai 1922.

Dix-huit catégories d'articles américains sont liquidées. La plus importante est celle de l'habillement et du textile avec deux millions de couvertures et 3 à 4 millions de chaussures ; viennent ensuite les stocks alimentaires surtout composés de conserves, puis le mobilier, l'outillage et le matériel de transport. La répartition doit se faire en priorité vers les régions libérées, puis les chaussures et les draps sont livrés à l'intendance pour les besoins de l'armée et les cuirs sont réservés à la confection de chaussures. Tout le reste peut ensuite être vendu aux départements, aux communes, aux établissements publics, aux groupements agricoles, aux œuvres de bienfaisance et aux coopératives<sup>1883</sup>. Les stocks constituent une aubaine pour la France qui subit encore les conséquences du conflit. La fin de la guerre ne signifie pas la fin des restrictions alimentaires et des bons de ravitaillement pour les habitants du Centre-Ouest. Dans un contexte d'après-guerre où les restrictions sont toujours présentes ces stocks permettent d'apporter des éléments de survie. Après le conflit, les prix sont toujours élevés et

---

<sup>1881</sup> *Ibid.*

<sup>1882</sup> SHD Vincennes, 10 N 198, « Relevé des sommes restant dues par les différents ministères », 30 septembre 1920.

<sup>1883</sup> *Le Courrier de Bressuire*, 20 septembre 1919.

le régime des tickets de pain n'est supprimé que le 1<sup>er</sup> juin 1919<sup>1884</sup>. Le 18 août 1919, un décret impose aux commerçants « d'afficher bien en vue les prix des denrées <sup>1885</sup>».

Ces objets sont présentés dans des inventaires de stocks où l'on retrouve la désignation de tous les articles, leur prix, leur quantité et des observations, notamment la marque d'une machine à écrire. Dès 1919, le Ministère des Finances indique les quantités et les prix des denrées alimentaires provenant des stocks américains. Des tableaux présentent les articles, les unités, les quantités et les prix de vente au kilo. Un document, le « détail des denrées provenant des stocks américains attribués à la commission extra-municipale de ravitaillement<sup>1886</sup>», indique que des fruits, des asperges, du bœuf, du beurre, des biscuits, des bonbons, du riz ou encore de l'huile constituent des éléments du stock laissé par les *Sammies*.

Quatorze camps principaux de stocks américains sont répartis partout en France : à Paris, Le Mans, Brest, Montoir, Gièvres, Romorantin, Tours, Montierchaume, La Pallice, Saint-Sulpice et Cameyrac, Miramas, Nevers, Is-sur-Tille et Mehun-sur-Yèvre. Au total 31 camps semblent exister à travers le pays<sup>1887</sup>. En effet, certains de petite taille, sont spécialisés. D'ailleurs, la nature des stocks diffère selon les villes. Par exemple, Aigrefeuille possède du matériel technique comme des câbles, mais également un stock important de nourriture. Talmont, pour sa part, entrepose des moteurs ou des chaînes pour les grues<sup>1888</sup>. En Indre-et-Loire, du fait d'une présence importante de troupes américaines, les stocks sont conséquents. À Tours, les Américains laissent de nombreux meubles de bureau, de la papeterie, des produits de toilette ou de l'essence. Saint-Pierre-des-Corps possède essentiellement de l'outillage tandis que le camp de prisonniers de Grasse stocke des denrées, le *Salvage Depot* du matériel et la caserne Baraguey d'Hilliers du matériel de bureau. Selon le département, les communes sont invitées à se rendre dans le centre le plus proche, Gièvres pour Tours par exemple ou Le Mans et Montierchaume dans l'Indre. De mauvaises surprises sont à craindre, comme lorsque le préfet d'Indre-et-Loire reçoit en juin 1920 des tomates et des haricots au porc avariés.

D'autres dépôts existent, comme des dépôts automobiles, nécessaires dans un contexte où le matériel roulant manque, à Romorantin, Le Mans, Bassens, Saint-Nazaire ou encore Brest,

---

<sup>1884</sup> LANGLINAY Eric, "Consommation et ravitaillement en France durant la Première Guerre mondiale (1914-1920)", art. cit., page 42.

<sup>1885</sup> *Ibid.*, page 43.

<sup>1886</sup> AMLR, 12W1, Détails des denrées provenant des stocks américains attribuées à la Commission extra-municipale de ravitaillement, 1919-1920.

<sup>1887</sup> AD 37, 6 M 1204, Lettre du sous-secrétaire d'État aux finances au préfet de l'Indre-et-Loire, 6 août 1920.

<sup>1888</sup> AD 17, 41 ETP 1337, Dépôts des stocks américains, 13 décembre 1920.

mais également La Pallice où une vente se déroule le 17 février 1921<sup>1889</sup>. Le maire de La Rochelle fait une demande de denrées alimentaires américaines de 643 150 francs en septembre 1919 auprès du sous-secrétaire d'État de la liquidation des stocks<sup>1890</sup>. Les départements s'intéressent également aux stocks américains pour pratiquer des travaux divers sur leur territoire. Ainsi, la Vienne souhaite récupérer pour ses services vicinaux des défonceuses, des charrettes à renversement ou des tonneaux d'arrosage<sup>1891</sup>. La liquidation des dépôts est dirigée par un sous-intendant militaire. En mai 1920, c'est le colonel Bouvet à Tours qui est chargé de l'intendance pour la liquidation des stocks américains tandis qu'à La Pallice, Aigrefeuille, Talmont et La Rochelle, c'est le sous-intendant Pinet qui est en charge de la quincaillerie, des outils et de l'habillement laissés par les Américains.

Les stocks américains peuvent être cédés à des services publics de l'État mais également aux collectivités, aux sociétés et à tous les particuliers français. Les prix sont fixés dans des catalogues de stocks américains ou à défaut dans des catalogues français. Il est interdit de livrer au même particulier une quantité de la même marchandise « excédant les besoins de la consommation familiale » sauf si « il exerce une profession comportant l'usage ou la vente de cette marchandise <sup>1892</sup> ». Le paiement s'effectue en espèces, par mandat postal ou chèque. Les denrées alimentaires sont attribuées aux offices publics d'alimentation, aux coopératives et aux commerçants. De plus, les produits alimentaires leur sont offerts s'ils acceptent de les vendre aux consommateurs « avec un bénéfice limité et contrôlé ». Ils sont autorisés à faire une marge de 20 % maximum. Les commerçants profiteurs de guerre sont encore présents dans les esprits.

Malgré les énormes quantités de stocks laissés par les Américains, le sous-secrétaire d'État à la liquidation des stocks estime que les quantités laissées par les Américains ne sont pas suffisantes « pour satisfaire aux besoins cumulés des départements <sup>1893</sup> ». À partir d'octobre 1919, la quantité de denrées confiée aux départements est donc réduite afin de satisfaire tous les besoins français.

Dans chaque département, un comité départemental de ravitaillement dont le siège est à la préfecture sous l'égide du préfet s'occupe de répartir les denrées qui lui sont cédées par le

---

<sup>1889</sup> AD 79, 1 ETP 297, Liquidation des stocks américains dans les années 1920.

<sup>1890</sup> *L'Écho rochelais*, 10 septembre 1919.

<sup>1891</sup> AD 86, N 5535, Séance du conseil départemental du 28 octobre 1919.

<sup>1892</sup> SHD Vincennes, 10 N 1098, « Instructions pour la liquidation des stocks américains », 13 octobre 1919.

<sup>1893</sup> AD 37, 6 M 1204, Lettre du conseiller de préfecture chargé du ravitaillement au préfet de l'Indre-et-Loire, 15 octobre 1919.

Service Central de ravitaillement<sup>1894</sup>. Le comité est composé des représentants des principales municipalités, du Président des coopératives et de quelques commerçants de gros et de détail. Son rôle est également d'éviter que les commerçants soient les seuls à récupérer l'ensemble des denrées et qu'ils en profitent pour augmenter les prix. En plus de cette commission, l'Indre-et-Loire crée un comité de prix de taxation des denrées de première nécessité dont les membres sont les mêmes que ceux du comité départemental de ravitaillement. Son objectif est de fixer des prix de vente maxima et de notifier ces prix aux commerçants<sup>1895</sup>. Ce type de commission est national et est instauré le 19 juillet 1919 par Clemenceau dans le but de lutter contre la vie chère suite à des émeutes ayant éclaté à Paris à l'été 1919 notamment, où des marchands sont attaqués en raison des prix élevés de leurs marchandises<sup>1896</sup>. *Le Mémorial des Deux-Sèvres* titre d'ailleurs « La crise des transports » en février 1919. Le journal reprend un article paru dans *Le phare de la Loire* qui se demande où passe le matériel roulant des stocks américains. Il dénonce les ventes « par lots énormes, favorisant la spéculation et les mercantis revendeurs et avec des formalités innombrables, rebutant M. Tout le monde<sup>1897</sup> ».

Dans le Centre-Ouest, la presse joue un rôle non seulement de publicité pour annoncer les jours de vente mais également pédagogique pour expliquer la façon dont se déroulent ces ventes. Ainsi, *La Gazette des Deux-Sèvres* annonce à ses lecteurs que les particuliers sont autorisés à acheter des stocks américains. Les offices publics, les coopératives et les groupements divers sont invités à effectuer leurs demandes auprès du préfet de leur département en indiquant pour chaque denrée les quantités demandées et les centres de stockage choisis par ordre de préférence. Par ailleurs, la marge de moins de 20 % est précisée dans le journal. Le prix d'achat est à régler avant l'enlèvement des marchandises mais les coopératives, groupements et offices publics bénéficient d'un délai de 90 jours pour la moitié du montant de la facture s'ils offrent des garanties jugées suffisantes<sup>1898</sup>. La presse rochelaise annonce également la vente de vêtements américains par l'intermédiaire de commerçants et de coopératives en novembre 1919 et indique que tous les jours sauf le dimanche, le mercredi et les jours fériés, le camp américain de La Pallice vend du matériel et des objets américains<sup>1899</sup>. À Tours, un bureau de la « Maison franco-américaine » qui liquide des stocks américains se

---

<sup>1894</sup> *Ibid.*, Stocks alimentaires de Tours.

<sup>1895</sup> *Ibid.*, Lettre du sous-secrétaire d'État aux finances chargé de la liquidation des stocks au préfet d'Indre-et-Loire, 30 août 1919.

<sup>1896</sup> LANGLINAY Éric, « Consommation et ravitaillement en France durant la Première Guerre mondiale (1914-1920) » ..., art. cit., page 43.

<sup>1897</sup> Article du *Phare de la Loire* repris par *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 28 février 1919.

<sup>1898</sup> *La Gazette des Deux-Sèvres*, 11 octobre 1919.

<sup>1899</sup> *L'Écho rochelais*, 1<sup>er</sup> novembre et 19 novembre 1919.

met en place au 43 de la rue Blaise Pascal et à Poitiers au 9 de la rue du Chaudron d'or. Ce magasin vend surtout du linge et des vêtements<sup>1900</sup>.

Les stocks laissés par les Américains invitent l'historien à s'interroger sur une histoire de la civilisation matérielle, de la vie quotidienne<sup>1901</sup>, ainsi que sur celle de la consommation. Les nouveaux objets entrent dans le foyer des habitants du Centre-Ouest, deviennent des éléments à part entière de leur vie privée et interrogent le sens de ces objets pour les individus et les groupes<sup>1902</sup>. Les stocks de vêtements sont notamment de parfaits témoins de la présence américaine dans le Centre-Ouest de la France. Ces objets invitent à s'interroger sur la consommation de ceux-ci, à ces « opérations successives des acteurs pour s'approprier les objets, les comprendre, les utiliser et les changer de sens <sup>1903</sup>», à la façon dont les populations se les sont appropriés. Que racontent ces objets et comment ceux-ci sont-ils « porteurs de récits mouvants <sup>1904</sup>? ». Longtemps l'historiographie a compartimenté l'histoire de la consommation<sup>1905</sup> ; aujourd'hui nombreuses sont les recherches faites autour de la consommation à l'époque moderne et contemporaine, cette dernière regroupant la dynamique globale de la consommation en France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>1906</sup>. Les années 1840 marquent une rupture par l'avènement du capitalisme industriel et les années 1880 à 1914 voient une forte hausse de la consommation<sup>1907</sup>. Les années 1920 marquent une étape dans une France qui « s'américanise <sup>1908</sup>» en adoptant progressivement le mode de vie américain, sans pour autant être constituée d'une société qui consomme en masse. Cette américanisation est surtout perceptible dans les méthodes de travail américaines qui imprègnent de plus en plus les industries françaises. Les États-Unis sont vus comme une terre de progrès où les technologies nouvelles sont en constante progression.

Toutefois, ce sont les nombreux objets apportés par les soldats américains lors de l'installation de leurs bases après le second conflit mondial qui amorcent une époque de consommation de masse au sein de la population française. Les vêtements comme le jean, les

---

<sup>1900</sup> *L'Avenir de la Vienne*, 14 juillet 1920.

<sup>1901</sup> ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1997, page 9.

<sup>1902</sup> DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle. Une histoire de la consommation. France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 2018, page 11.

<sup>1903</sup> CHARPY Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914 », thèse de doctorat, Université de Tours, sous la direction de Jean-Luc Pinol, 2010, page 4.

<sup>1904</sup> *Ibid.*, page 6.

<sup>1905</sup> DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle... Op.cit.*, page 9.

<sup>1906</sup> *Ibid.*

<sup>1907</sup> *Ibid.*, page 16.

<sup>1908</sup> *Ibid.* page 242.

*snack-bars*, le Coca-Cola, les voitures américaines ou encore les gadgets électroménagers présents dans les cités pavillonnaires construites par les soldats américains des bases de l'OTAN sont autant d'éléments qui marquent les témoins des années 1950 et 1960<sup>1909</sup>. Si les témoins encore vivants permettent de se rendre compte de l'adoption de certaines habitudes américaines de consommation par les Français durant cette décennie, notamment en termes de confort de vie, il est plus difficile de le saisir pour le premier conflit mondial. Même si après la Première Guerre mondiale « la production, [...], la diffusion, [...], l'achat et [...] l'usage d'un nombre croissant de biens par une proportion croissante d'hommes et de femmes prenant progressivement l'identité de « consommateurs »<sup>1910</sup> » se met en place, les archives en lien avec ces stocks américains ne permettent pas de savoir qui achète précisément ces objets. Avec cette donnée, il faudrait ensuite consulter les inventaires après décès, les inventaires des boutiques, les comptabilités privées ou encore les archives judiciaires pour toutes les questions d'endettement ou de vol. Ces données archivistiques permettraient de saisir les traces laissées par ces stocks dans les foyers du Centre-Ouest. Il faut ainsi suivre l'objet de sa production à son appropriation pour comprendre la place qu'il occupe à l'intérieur d'un foyer<sup>1911</sup>. Des études sont donc encore à mener sur la réception et la circulation des biens culturels américains après les deux conflits mondiaux.

En plus de ces objets du quotidien, les *Sammies* laissent des matières premières comme le charbon. Le coke importé par les États-Unis permet de combler le manque de charbon dans les départements du Centre-Ouest, notamment en Charente. En octobre 1919, 4 000 tonnes de coke sont payées aux États-Unis mais à la moitié du mois, seuls 2 514 tonnes sont livrées ou réservées pour les foyers domestiques, les écoles, les services administratifs ou les petites industries<sup>1912</sup>. Ce stock provient du port de Rochefort où est entreposée une quantité importante de coke. Cependant, la qualité du produit américain est remise en cause par les Charentais puisqu'une proportion importante de poussière est perceptible dans les stocks, ce qui représente une perte importante pour les foyers. Par ailleurs, il existe un écart de poids important entre la quantité attendue et celle qui est livrée et le coke est mouillé.

La Charente a rencontré d'autres difficultés liées à la livraison de charbon américain. Les troupes présentes dans les locaux du 52<sup>e</sup> d'artillerie américaine à Angoulême laissent une

---

<sup>1909</sup> EXTRADE Serge, LACHAISE Francis, RIVIERE-DERNONCOURT Martine (dir.), *La Rochelle à l'heure américaine. 1950-1964*, Brie, ABC Dif Editions, 2006, pages 152-163.

<sup>1910</sup> CHESSEL Marie-Emmanuelle, *Histoire de la consommation*, Paris, La Découverte, 2012, page 3.

<sup>1911</sup> DAUMAS Jean-Claude, *Une histoire de la consommation. France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle... Op.cit.*, page 11.

<sup>1912</sup> AD 16, 6 M 574, Coke américain distribué dans le département de la Charente, 10 octobre 1919.



quantité importante de charbon. Le 27 mai 1919, les Américains sont censés avoir fourni 150 tonnes de charbon au département de la Charente, à raison de 19 dollars l'unité, soit 2 850 dollars au total (18 553,50 francs). Cependant, la préfecture charentaise affirme ne jamais avoir reçu cette quantité : elle n'aurait réceptionnée que 121 tonnes. Selon le préfet, les quantités ont peut-être été volées lors du transport ou bien les Américains l'utilisent pour leurs propres besoins. L'armée américaine ne souhaite rien savoir et réclame son dû pour la livraison de 150 tonnes, mais la Préfecture paye 121 tonnes, soit 14 966 francs. Selon l'armée américaine, la facture délivrée « était accompagnée du reçu original sans réserve de la quantité complète de charbon facturé, soit 150 tonnes ». L'armée américaine affirme ne pas être informée de l'écart de poids de charbon reçu et « un arrangement n'est possible qu'au moyen d'une demande » présentée par l'intermédiaire d'organes officiels du gouvernement français<sup>1913</sup>. D'autres communes charentaises profitent de la générosité de la Croix-Rouge américaine qui laisse pour les réfugiés du département de la Charente un petit tonnage de charbon à distribuer gratuitement notamment dans les communes de Ruffec et de Confolens<sup>1914</sup>.

D'autres difficultés surgissent, malgré l'existence d'une administration complexe. Les erreurs sont fréquentes. Ainsi, en mars 1919, le ministère de la Marine souhaite acquérir le matériel et les installations de la marine américaine à La Pallice pour la somme de 540 000 francs. Cependant, le service de la liquidation des stocks américains refuse car, sans le préciser, il a déjà vendu cet ensemble à la Société des forces motrices de la Vienne pour 285 000 francs<sup>1915</sup>.

Autre contrainte, la lenteur de l'écoulement des stocks américains puisque les *Sammies* ne laissent aucun inventaire de leurs stocks et n'organisent pas le rangement des dépôts, tout est entreposé en vrac. Il faut donc du temps à la liquidation des stocks pour tout débayer ce qui pose quelques difficultés. En effet, les stocks sont mal abrités et se détériorent donc très vite. De plus des vols sont nombreux dans les camps, larcins commis par des habitants ou même des surveillants<sup>1916</sup>. Par ailleurs, la crise des transports que traverse la France augmente le temps de déchargement de ces dépôts.

---

<sup>1913</sup> *Ibid.*, 6 M 614, Lettre du directeur du bureau national des charbons au préfet de la Charente, 17 décembre 1919.

<sup>1914</sup> *Ibid.*, Stocks de charbon de la Croix-Rouge américaine, mars 1919.

<sup>1915</sup> SHD Vincennes, 10 N 198, Rapport de Mr Maurice Bouilloux-Lafont, député, sur la cession par la liquidation des stocks de matériel de la station aéronavale américaine de La Pallice à la Société de forces motrices de la Vienne, mars 1919.

<sup>1916</sup> *Ibid.*, « Règlement du personnel civil temporaire des dépôts de matériel américains », sd.

Pour remédier à cette difficulté et afin de surveiller les stocks, le gouvernement français crée une entreprise de surveillance. Un Service Central de Sûreté des camps est donc mis en place au sous-secrétariat de la liquidation des stocks dont la direction revient à un ancien commissaire de la ville de Paris. Des candidatures sont lancées dans la presse pour recruter des retraités et des anciens militaires pour effectuer des services de surveillance de jour comme de nuit<sup>1917</sup>. Ces brigades sont censées remplacer les troupes américaines à qui étaient dédiées cette mission. Cependant, la surveillance est quasiment inexistante partout en France car le personnel fait défaut. Les besoins étaient estimés à 6 à 7 000 hommes mais le Département de la guerre n'en fournit que la moitié. Face au manque de militaires, il est envisagé de recruter des civils, notamment des femmes, en privilégiant des mères, sœurs de soldats français tués ou grièvement blessés<sup>1918</sup>. Le projet ne semble pas aboutir.

Autre danger pour les départements français, celui des compagnies douteuses qui profitent des conditions de l'après-guerre, notamment des pénuries alimentaires, pour se faire une place en France. Ainsi, en juin 1919, la société *Wilson Commission* contacte tous les préfets français. La compagnie joue sur le nom de Wilson pour susciter la confiance. Cette compagnie dit se substituer à l'État pour l'importation et la distribution commerciales des viandes congelées en France. Elle pose donc quelques questions aux préfets : cette viande est-elle appréciée des populations ? Quels sont les organismes qui s'occupent de la distribution et de la vente de cette viande dans les départements ? Circonspect, le préfet de la Vienne écrit au ministre du ravitaillement pour lui demander s'il faut faire confiance à cette société<sup>1919</sup>. La réponse ne se fait pas attendre. Le sous-secrétaire d'État au ravitaillement indique que l'État reste « jusqu'à nouvel ordre » seul importateur des viandes frigorifiées et que « les conditions dans lesquelles le commerce de cette denrée pourra s'exercer ultérieurement ne sont pas encore déterminées » et précise qu'en « attendant qu'une décision intervienne, il conviendrait d'éviter tout contact prématuré avec les maisons étrangères <sup>1920</sup> ». D'autant que la *Wilson Commission* ne figure pas parmi les fournisseurs de viandes congelées des alliés. Ce type d'entreprise montre que le profit de guerre reste une réalité après la signature de l'armistice.

---

<sup>1917</sup> *Ibid.*, Lettre du sous-secrétaire d'état à la liquidation des stocks aux chefs des dépôts américains, 26 décembre 1919.

<sup>1918</sup> *Ibid.*, « Règlement du personnel civil temporaire des dépôts de matériel américains », sd.

<sup>1919</sup> AD 86, 6 M 165, Lettre du préfet de la Vienne au ministre du Ravitaillement, 5 juin 1919.

<sup>1920</sup> *Ibid.*, Lettre du sous-secrétaire d'État du Ravitaillement au préfet de la Vienne, 12 juin 1919.

### 3- Que faire des installations américaines ?

En plus des denrées alimentaires, du textile et du matériel roulant, les Américains laissent des baraquements. Dès le 4 décembre 1918, le Commissariat général aux Affaires de guerre franco-américaines organise une conférence afin de discuter de la reprise des installations de l'armée américaine en France. Cette conférence doit déterminer quel service français doit gérer la prise en charge des installations et du matériel. Trois catégories d'installations sont distinguées : les ports, les chemins de fer, les zones de stockage et les magasins dont le Ministère des Travaux publics a la charge, les établissements à destination militaire, à l'image des camps ou des dépôts de munition évalués par le Ministère de la Guerre et les autres établissements comme les frigorifiques ou les hôpitaux gérés par le Ministère de la Reconstruction industrielle<sup>1921</sup>. Ces trois ministères sont chargés d'évaluer « la valeur d'utilisation des installations » ainsi que « l'importance approximative des indemnités à liquider pour l'occupation des terrains qui leur sont affectés <sup>1922</sup>».

L'information est ensuite relayée auprès des généraux commandant les régions militaires dès la fin du mois de décembre 1918. Ils sont invités à présenter une liste des installations américaines, « la valeur approximative d'utilisation actuelle<sup>1923</sup> », ainsi qu'un « aperçu » du montant des indemnités restant à payer par l'armée américaine. Les généraux peuvent obtenir une aide de la section franco-américaine de l'état-major de région où se trouvent des installations américaines. Pour aider les autorités des régions militaires à réaliser cette grande enquête, le Président du Conseil leur fournit un exemple de document à compléter notamment un état « donnant la valeur des installations réalisées par l'armée américaine ». L'État demande ainsi le lieu de l'installation, un état des travaux, une description brève de l'installation. Ainsi dans la neuvième région, la valeur des installations américaines s'élève à 2,3 millions de francs, 2,45 millions de francs pour la douzième région et 2 millions de francs pour la dix-huitième région. En février 1919, le montant de l'évaluation globale des installations américaines est de 23 567 000 francs sans compter que des évaluations sont toujours en cours<sup>1924</sup>.

Après en avoir dressé la liste, les généraux doivent réfléchir à la façon dont l'État ou des particuliers pourraient utiliser ces établissements. Les commissions départementales de

---

<sup>1921</sup> SHD Vincennes, 7 N 2014, Conférence du commissariat général aux affaires de guerre franco-américaines, 4 décembre 1918.

<sup>1922</sup> *Ibid.*

<sup>1923</sup> *Ibid.*, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 30 décembre 1918.

<sup>1924</sup> *Ibid.*, Lettre du Président du Conseil au commissaire général aux affaires de guerre franco-américaines, 7 février 1919.

répartition des immeubles sont invitées à reconnaître les installations américaines établies sur leur territoire et déterminer si ces installations doivent revenir à des services militaires, à des services départementaux et communaux ou à des œuvres d'utilité publique. Il est tout de même demandé à ce que les commissions rendent « le plus possible à leur destination antérieure les immeubles bâtis ou non bâtis <sup>1925</sup> ». Cependant, en mars 1919, le gouvernement français est toujours en négociation avec les Américains sur la reprise des installations et du matériel. Avant qu'un accord ne soit trouvé, la France assure la reprise immédiate « à titre conservatoire » de ces biens meubles et immeubles.

Les généraux commandant les régions sont les représentants du gouvernement français et les officiers du *RR and C Service* sont ceux des États-Unis. Les généraux sont donc tenus de respecter plusieurs éléments lorsque les biens américains sont abandonnés. Dès que les Américains abandonnent une installation, les généraux sont avertis par le commandant américain ou bien par un officier du *RR and C Service*. Ensuite, les généraux sont chargés de désigner un officier de la section franco-américaine de leur état-major qui doit se mettre en relation avec l'officier du *RR and C Service* chargé de remettre l'installation abandonnée aux autorités françaises. Cependant, les généraux peuvent être confrontés à un départ sans préavis de la part des Américains, le Président du Conseil appelle donc à leur plus grande vigilance. Les officiers sont invités à préciser tous les premiers et quinze de chaque mois l'état d'avancement de la restitution des installations des Américains et ils doivent y joindre un double de l'état des lieux ainsi que formuler des propositions d'affectation de ces bâtis à des fins militaires ou civiles <sup>1926</sup>.

Au-delà de ces comptes rendus, les généraux sont chargés de prendre diverses mesures pour assurer la prise en charge et la conservation des anciennes installations américaines. Avant la prise en charge, il faut dresser un état des lieux qui décrit toutes les constructions de l'armée américaine, les dégradations et faire un inventaire du matériel remis avec les installations. Si la construction est dressée sur un terrain privé, il faut fournir le titre de l'occupation, le bail ou la copie de l'ordre de réquisition et donner la date du dernier paiement fait par l'autorité américaine au titre de location ou d'indemnité d'occupation des terrains. Parmi les mesures conservatoires, à prendre donc de toute urgence, les généraux doivent s'assurer que si les installations sont sur un terrain privé et qu'elles sont démontables, il faut assurer le transfert des éléments des baraquements dans un magasin du service du génie français. Si au contraire les

---

<sup>1925</sup> *Ibid.*, 7 N 2014, Lettre du Président du Conseil aux préfets des départements, 3 mars 1919.

<sup>1926</sup> *Ibid.*, Lettre du Président du Conseil aux généraux commandant les régions, 8 mars 1919.

installations sont à conserver sur place, les généraux doivent s'assurer de la garde, de la conservation et de l'entretien de ces bâtiments. Ainsi, à Tours, la caserne Beaumont, bâtiment militaire, est rendue à sa première fonction, les dépôts d'aviation de Saint-Maixent et celui du *Signal Corps* à Cheverny près de Tours sont pris en charge par le Commandant de la neuvième région en attendant de statuer sur son affectation.

D'autres installations nécessaires pour la reprise de la vie économique tardent à revenir sous-direction française, c'est le cas de la ligne téléphonique Niort-La Rochelle. Pour la commune de Niort, cette non remise à la Chambre de Commerce des Deux-Sèvres pose un véritable problème puisque le département est ainsi coupé du port de La Pallice, qui représente son principal centre d'approvisionnement pour les combustibles et les matières premières, il s'agit également du port d'exportation des Deux-Sèvres. La Chambre souhaite que cette ligne soit remise à l'administration française des Postes, Télégraphes et Téléphones « pour la reprise normale des communications<sup>1927</sup> ».

En plus de la reprise de ces installations à des fins militaires, certaines ont une destinée civile notamment dans un contexte de sortie de guerre et de crise de logement. Les baraquements en bois laissés par les troupes américaines sont vivement désirés par les municipalités puisque la France traverse depuis 1917 une crise du logement qui se poursuit jusque dans les années 1920, ce qui permet d'« intégrer l'analyse des effets de la guerre dans une perspective d'histoire sociale<sup>1928</sup> ». Entre 1919 et 1921, la France traverse une crise économique et sociale. L'afflux de réfugiés et l'arrêt des constructions durant le conflit explique ce manque de logements dans le Centre-Ouest et sur l'ensemble du territoire français. Pourtant, cette crise perceptible en France depuis 1917 « ne semble pas avoir d'histoire<sup>1929</sup> » car « la complexité et le flou de sa définition ont jusqu'ici découragé les historiens<sup>1930</sup> ». Cette réalité n'est perceptible que dans les fonds locaux.

C'est notamment le cas dans les archives rochelaises. Un document montrant les objets à acquérir après le départ des troupes américaines indique que deux baraquements qui

---

<sup>1927</sup> AD 79, 1 ETP 272, Lettre de Monsieur Allenet à Melle au Président de la Chambre de Commerce de Niort, 27 mars 1919.

<sup>1928</sup> HUDEMAN Rainer, WALTER François, « Guerres, destructions et dynamisme modernisateur dans les villes européennes au XXe siècle, HUDEMANN Rainer, WALTER François (dir.), *Villes et guerres mondiales en Europe au XXe siècle*, Paris, l'Harmattan, 1997, pages 7-15, page 8.

<sup>1929</sup> FOURCAUT Annie, VOLDMAN Danièle, « Penser les crises du logement en Europe au XXe siècle », *Le Mouvement Social*, n°245, avril 2013, pages 3-15, page 4.

<sup>1930</sup> *Ibid.*

« enlaidissent <sup>1931</sup> » la place d'Armes de la ville de La Rochelle et un sur le terrain communal de La Pallice sont à prendre<sup>1932</sup>. Plusieurs propositions pour les occuper sont soulevées. Le 18 juin 1919, le capitaine du génie chargé du service à La Rochelle envoie une lettre au maire concernant la baraque de la YMCA de la Place d'Armes. Il signale que le préfet souhaite la récupérer pour en faire un « office de placement des travailleurs chômeurs du département de la Charente-Inférieure <sup>1933</sup> ». Il demande donc au maire si celui-ci souhaite que le terrain revienne à la Ville aussitôt après le départ des Américains, auquel cas ce n'est pas un office de placement qui sera installé. Le 20 juin le maire répond qu'il veut récupérer le terrain<sup>1934</sup>. Ce n'est donc pas un centre pour chômeurs qui remplace la baraque de la YMCA.

En effet, le 30 août 1919, le maire de La Rochelle écrit à l'intendant militaire Labarthe. Puisque les baraquements sur la Place d'Armes ne sont plus utilisés, le maire demande s'ils peuvent être placés ailleurs « pour en faire des écuries, magasins et remises pour le service de l'enlèvement des boues et immondices<sup>1935</sup> ». Les utiliser comme logements est vivement souhaité, ce qui réglerait, à petite échelle, le problème que connaît La Rochelle depuis 1917. Ce souci s'aggrave à partir de 1920. Le 29 janvier 1920, le directeur du syndicat des locataires évoque dans une lettre au maire de La Rochelle, une famille expulsée de son logement et qui a été placée à titre provisoire dans des baraquements américains dont elle est expulsée quelques jours plus tard<sup>1936</sup>. Le maire répond le 30 janvier en signalant que la Ville n'est pas propriétaire des baraquements et qu'il ne peut donc rien faire, cependant, « la Ville est actuellement en pourparlers pour acquérir certains baraquements qu'elle compte mettre à la disposition des familles<sup>1937</sup> ». En juin 1920, les baraquements du boulevard Émile Delmas sont en vente<sup>1938</sup>. La mairie ne les achète pas car le prix est trop élevé. Les familles qui y logeaient sans autorisation sont recueillies dans le baraquement des prisonniers de guerre à La Pallice<sup>1939</sup>. Dans la ville, le maire ne souhaite pas conserver toutes les installations américaines mais il tient au camp de prisonniers de guerre pour y loger des familles expulsées de leurs logements et qui ne trouvent

---

<sup>1931</sup> *L'Écho rochelais*, 29 octobre 1919.

<sup>1932</sup> AMLR, 12W1, « Nomenclature des objets à acquérir », 12 juin 1919.

<sup>1933</sup> *Ibid.*, 12W11, Lettre du Capitaine de génie chargé du service à La Rochelle au maire de la Rochelle, 18 juin 1919.

<sup>1934</sup> *Ibid.*, Lettre du maire de La Rochelle au capitaine de génie chargé du service à La Rochelle, 20 juin 1919.

<sup>1935</sup> *Ibid.*, Lettre du maire de La Rochelle à l'intendant militaire Labarthe, 30 août 1919.

<sup>1936</sup> *Ibid.*, Lettre du directeur du syndicat des locataires au maire de La Rochelle, 29 janvier 1920.

<sup>1937</sup> *Ibid.*, Lettre du maire de La Rochelle au directeur du syndicat des locataires, 30 janvier 1920.

<sup>1938</sup> *L'Écho rochelais*, 5 juin 1920.

<sup>1939</sup> AMLR, 2 D 28, Lettre du maire de La Rochelle au sous-intendant militaire chargé de la liquidation des stocks américains, 12 juin 1920.

pas de toit<sup>1940</sup>. Ce baraquement est cédé à la ville par le Ministère des finances pour 25 000 francs, en 1920<sup>1941</sup>.

La question du logement se pose également à Saint-Pierre-des-Corps où le conseil municipal se demande lui aussi comment utiliser les baraquements américains. Il réfléchit à les convertir en « logement ouvrier à bon marché » suite à une pénurie de logements libres et à une cherté des loyers<sup>1942</sup>. La décision est ajournée. À Saint-Nazaire, le départ des Américains permet aux municipalités d'utiliser certains baraquements pour pallier l'insuffisance de logements. Le phénomène n'est pas seulement local mais également national. Aucun grand programme de construction de logements n'est instauré avant 1928 et la loi Loucheur<sup>1943</sup>. Les habitations bon marché ou HBM qui existent avant le conflit voient leurs constructions stoppées par la guerre du fait d'un manque d'argent de l'État pour ce type de bâtiment. De plus, la France manque de matériaux de construction à bon prix pour construire des HBM<sup>1944</sup>.

Les territoires occupés du Nord et de l'Est de la France ne sont donc pas les seuls touchés par une pénurie de logements. Les régions de l'arrière le sont également. Cette crise du logement vécue par les communes du Centre-Ouest et plus particulièrement dans la ville de La Rochelle permet d'étudier la mise en œuvre des politiques publiques<sup>1945</sup>, soit la prise de possession des baraquements américains et « les pratiques sociales des habitants<sup>1946</sup> » qui occupent illégalement ces baraquements après les départs des troupes américaines. La Première Guerre mondiale et ses destructions accentuent l'intervention de l'État par la création de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM)<sup>1947</sup>. La France s'oriente ainsi vers une « véritable politique du logement public<sup>1948</sup> ». La Première Guerre mondiale représente le « creuset de la politique sociale et de la politique du logement<sup>1949</sup> ». Par ailleurs, le phénomène gagnerait à être étudié sur plusieurs décennies en comparant les situations de guerre puisque la France vit une nouvelle crise du logement après le second conflit mondial du fait des

---

<sup>1940</sup> *Ibid.*, 4 H 33, Séance du conseil municipal du 29 avril 1921.

<sup>1941</sup> *Ibid.*, 1 D 3/40, Lettre du sous-secrétaire d'État aux finances au maire de La Rochelle, 22 juin 1920.

<sup>1942</sup> AC de Saint-Pierre-des-Corps, Registre des délibérations du conseil municipal, séance du 20 décembre 1919.

<sup>1943</sup> GUSTIAUX Romain, « L'empreinte de la Grande Guerre sur le logement social en France (1912-1928) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, n°9, janvier 2016, pages 88-109, page 88.

<sup>1944</sup> *Ibid.*, page 92.

<sup>1945</sup> FOURCAUT Annie, VOLDMAN Danièle, « Penser les crises du logement en Europe au XXe siècle », art. cit., page 7.

<sup>1946</sup> *Ibid.*

<sup>1947</sup> *Ibid.*, page 11.

<sup>1948</sup> *Ibid.*

<sup>1949</sup> HUDEMAN Rainer, WALTER François, « Guerres, destructions... », art. cit., page 9.

destructions liées à la guerre, des mouvements de population et la reprise démographique<sup>1950</sup>. D'ailleurs, les deux conflits mondiaux sont souvent liés lorsqu'il s'agit d'étudier les effets de la guerre<sup>1951</sup>, ou bien les historiens s'interrogent sur le temps de l'entre-deux-guerres qui voit les HBM se multiplier notamment pour le logement des travailleurs<sup>1952</sup>.

Une nouvelle fois, on voit bien que travailler sur le premier conflit mondial appelle immédiatement la comparaison avec le second. La rancœur contre ces soldats alliés se manifeste également après la Seconde Guerre mondiale où les Américains arrivés en héros, libérateurs du joug nazi voient leur statut entaché par les abus sexuels dont ils sont coupables. Toutefois les deux événements s'opposent par la durée de la présence américaine qui se poursuit dans les années 1950 et 1960 avec l'installation des bases de l'OTAN en France, tandis que durant la Première Guerre mondiale, les Américains quittent le territoire français seulement quelques mois après la signature de l'armistice. Durant les années 1950 et 1960 de véritables villes américaines naissent sur le sol français, marquant une prise de contrôle des communes dans lesquelles sont instaurées des bases. L'apport matériel des Américains marquent l'arrivée d'une nouvelle culture en France. Les Français adoptent progressivement les habitudes de consommation américaine puisque des objets venus d'outre-Atlantique entrent dans les foyers français, ce qui permet de réfléchir à une américanisation de la société française entre 1950 et 1960.

---

<sup>1950</sup> FOURCAUT Annie, VOLDMAN Danièle, « Penser les crises du logement en Europe au XXe siècle », art. cit., page 6.

<sup>1951</sup> HUDEMAN Rainer, WALTER François, « Guerres, destructions... », art. cit., page 10.

<sup>1952</sup> DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle... Op.cit.*, page 288.



## **Conclusion**

Comme le suggèrent Pierre Purseigle et Olivier Compagnon, l'histoire de la Première Guerre mondiale doit rompre les barrières entre histoire politique, économique, militaire, culturelle ou sociale<sup>1953</sup>. Nous espérons avoir montré dans cette thèse qu'il est nécessaire, en effet, de croiser les champs historiographiques. Pour répondre à notre problématique nous avons exploré les sources publiques, comme les archives préfectorales, les correspondances des maires, les registres d'état civil, les archives des différents ministères, mais aussi privées, françaises et américaines. La difficulté de ce travail a été de sans cesse comparer les expériences vécues par les habitants du Centre-Ouest à celles d'autres populations françaises tout en prenant garde à la spécificité de cette région d'étude. En effet, zone de l'arrière, le Centre-Ouest est néanmoins totalement ancré dans le conflit, vit l'expérience de la guerre et s'ouvre au monde atlantique.

Pour comprendre la façon dont les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Vienne, des Deux-Sèvres et de l'Indre-et-Loire se connectent au monde atlantique et doivent être pensés à l'échelle globale, nous nous sommes penchée sur sept thématiques qui nous ont permis d'apporter un regard sur le quotidien du Centre-Ouest à l'heure américaine. Il a tout d'abord fallu comprendre pourquoi les Américains ont décidé de s'installer dans le Centre-Ouest, notamment dans les ports de la côte charentaise. Plusieurs ports ont été utilisés, d'abord celui de La Rochelle-Pallice puis celui de Rochefort. Au fil des déchargements américains, ces derniers ont eu besoin d'être renforcés par des ports de plus petite taille à l'image de Tonnay-Charente ou de Marans, étalant ainsi la logistique américaine sur l'ensemble du département de la Charente-Inférieure. Celui-ci devient une base, la numéro 7 dans l'organisation américaine, en juin 1918. Pour faire son choix, le corps expéditionnaire américain établit des cartes, tout comme pour la mise en place des zones d'instruction américaines dans les départements des Deux-Sèvres, de la Charente et de la Vienne entre 1917 et 1918. Ainsi, les Américains mettent en place un véritable maillage du territoire français dont les centres névralgiques sont situés à Tours, siège du SOS et à Chaumont, centre de l'état-major américain.

Cet établissement progressif du corps expéditionnaire américain sur le sol du Centre-Ouest implique l'organisation d'un appareil administratif binational qui demande à chacun de

---

<sup>1953</sup> COMPAGNON Olivier, PURSEIGLE Pierre, « Géographies de la mobilisation et territoire de la belligérance durant la Première Guerre mondiale », *Annales. Histoire et Sciences sociales*, n°71, janvier 2016, pages 37-64.

s'adapter aux coutumes de l'autre entraînant parfois incompréhension et tension. Les différences culturelles franco-américaines sont perceptibles tout au long du conflit

En effet, nous constatons une grande divergence entre Français et Américains lors de l'emploi d'une main-d'œuvre française dans les divers ateliers américains, notamment à Saint-Pierre-des-Corps ou à La Rochelle. Au-delà de l'aspect économique et social, la présence des Américains apporte un changement dans le paysage du Centre-Ouest aussi bien dans les villes que dans les communes rurales, laissant apparaître des conceptions différentes de l'aménagement des villes. Les travaux urbains entrepris par le corps expéditionnaire américain, comme la réfection des routes ou l'assainissement des eaux, entraînent une américanisation temporaire des villes françaises. Pour les Américains, les routes doivent être goudronnées, adaptées aux passages de véhicules lourds et le système d'eau doit être assaini. L'aménagement des territoires était déjà en cours dans la France du début du XX<sup>e</sup> siècle mais a été accéléré par la présence des Américains contraints de travailler vite dans ce temps de guerre.

Cette américanisation se perçoit également dans sa dimension culturelle. Les Américains apportent avec eux non seulement des marchandises et un arsenal logistique et administratif mais également leur philanthropie. Ainsi, de nombreux orphelins et des veuves de guerre bénéficient d'un soutien financier de la part de riches Américains ou bien par le biais d'associations qui se multiplient au cours du conflit. Deux d'entre elles sont les plus présentes en France, la Croix-Rouge américaine et les *Fatherless of Children*. Nous nous sommes penchée sur cet aspect en rappelant qu'il s'agit d'une manière pour les États-Unis de mettre en avant leur influence culturelle et les valeurs de la civilisation américaine. Le peuple américain apparaît comme le sauveur de la démocratie face à la barbarie allemande. Cette image est largement diffusée par le biais de la presse mais aussi du cinéma.

La notion d'« américanisation » a été plusieurs fois employée, notamment lorsque nous avons étudié les aspects culturels de la présence américaine : les habitants découvrent le baseball, la musique américaine, la langue et la gastronomie de ces nouveaux alliés. Mais les contacts sont réciproques puisque les habitants ont également l'occasion de mettre en avant leurs spécificités culturelles notamment du fait de la présence d'étudiants américains à Poitiers à partir de 1919. Chacun de ces acteurs est à l'origine des échanges culturels. Les populations du Centre-Ouest voient l'occasion de mettre en valeur leurs atouts touristiques et culturels dans l'espoir de faire venir les touristes américains une fois le conflit terminé. C'est aussi une façon de maintenir des relations d'amitié entre les deux pays. Les transferts culturels sont bien

perceptibles durant le premier conflit mondial. Les Américains s'impliquent dans la vie culturelle locale en apprenant le français ou en goûtant les spécialités culinaires du Centre-Ouest à l'instar de W.C. King qui découvre le broyé du Poitou.

Toutefois, les relations franco-américaines subissent quelques turbulences au cours du conflit, pour plusieurs raisons. L'image héroïque du soldat américain présentée dans la presse locale est ternie par les nombreux désordres causés par les troupes alliées. Les habitants du Centre-Ouest sont excédés par les routes dégradées du fait d'un passage trop fréquent et trop rapide des véhicules américains, sans compter les accidents de personnes ou de biens qui se multiplient dans les communes. De plus, les habitants subissent les frasques de soldats américains sous l'emprise de l'alcool souvent violents et n'hésitant pas à se servir de leurs armes à feu. Si cette occupation amie prend tout son sens lorsque des conflits éclatent entre civils et militaires américains, ces tensions apportent également un nouvel éclairage sur l'histoire de la Première Guerre mondiale comme sur les relations franco-américaines, loin d'être toujours cordiales. En effet, l'historiographie retient surtout les crimes et délits de l'après Seconde Guerre mondiale, étudiés par de nombreux chercheurs. Pour canaliser les désordres des soldats alliés du premier conflit mondial, l'armée américaine met en place un appareil répressif, une police militaire avec à sa tête un *Provost Marshal*. Cependant, les effectifs parfois peu formés et peu nombreux ne permettent pas de compter sur les seules ressources policières américaines. Ainsi, une coopération interalliée se met en place dans cette entreprise conjointe franco-américaine de surveillance des populations militaires. Cette alliance est d'autant plus nécessaire que la prostitution connaît une forte croissance dans certaines des communes du Centre-Ouest, notamment à Tours.

En effet, les soldats américains ne se privent pas de fréquenter des prostituées. La surveillance de ces dernières s'intensifie durant la guerre mais sont tolérées par le gouvernement français si elles sont enfermées au sein d'une maison close. La coopération interalliée est une nouvelle fois menacée par la différence culturelle entre les deux pays. Les autorités américaines refusent de voir leurs hommes fréquenter ces femmes de mauvaise vie. L'homme américain, héros de la guerre, doit rester concentré sur sa mission et n'a aucun besoin d'assouvir de quelconques besoins sexuels. Pourtant, partout dans le Centre-Ouest, des stations prophylactiques voient le jour pour ausculter les soldats une fois un rapport sexuel contracté. Les autorités américaines ne sont pas dupes et comprennent qu'elles ne peuvent empêcher leurs hommes de fréquenter des femmes. L'ensemble de ces désagréments causés par les soldats américains entraîne une dégradation de l'image de ces alliés qui gagnent une réputation

d'hommes indisciplinés aimant boire et se bagarrer. De leur côté, les Américains, qui s'attendaient à rencontrer un pays meurtri par plusieurs années de guerre, quittent l'hexagone avec une impression négative notamment à cause des hausses de prix dont ils sont victimes tout au long du conflit. Ils regrettent de ne pas être accueillis tels des héros et de bénéficier d'une gratitude toute méritée. D'ami, l'étranger américain devient un ennemi trop gênant que l'on souhaite voir partir. La population française passe ainsi de « l'euphorie au désenchantement <sup>1954</sup> ». Les efforts des organes de propagande et des autorités militaires des deux pays ne parviennent plus à mobiliser les soldats et les civils autour de valeurs et d'une histoire communes.

Le premier conflit mondial installe donc dans les esprits des Français et des Américains une nouvelle image de chacune des deux cultures qui permet de situer notre thèse dans une temporalité plus vaste courant jusque dans les années cinquante avec l'installation des bases américaines dans le Centre-Ouest de la France, en s'interrogeant sur l'accueil réservé aux troupes américaines par les populations françaises, partagées entre méfiance et joie, notamment dans les villes de La Rochelle, Rochefort ou Poitiers, où existe un fort contingent américain dans les années 1950.

Bien entendu ce travail mériterait encore d'être poussé et d'être complété par les sources américaines qui sont conservées à Kansas City, au sein du musée de la Première Guerre mondiale. Celles-ci sont d'autant plus importantes qu'elles pourraient permettre de proposer une étude nationale sur la présence américaine en France et d'analyser les zones non étudiées jusqu'ici par les historiens. Marseille est par exemple la grande oubliée. Pourtant, sa position éloignée des autres ports de la Manche et de l'Atlantique, comme son grand port méditerranéen et atlantique, peuvent apporter des éléments de comparaison dans l'accueil de ces nouveaux alliés. Les Marseillais et Marseillaises, habitants d'une ville cosmopolite, avaient l'habitude des contacts avec des populations étrangères et vivent peut-être différemment le rapport à cet autre Américain.

Comme il a souvent été le cas au cours de ce travail, nous constatons qu'une étude sur un temps plus long est nécessaire. La démarche à suivre pourrait être celle des historiens

---

<sup>1954</sup> BOUCHARD Carl, « « Nous nous souviendrons toujours de vous » : lettre de Bretagne au président Woodrow Wilson, CARNEY Sébastien (dir.), *1917-1919. Brest ville américaine ?* Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2018, pages 129-148, page 146.

James Conolly, Emmanuel Debruyne, Élise Julien et Matthias Meirlaen qui ont réuni dans un ouvrage paru en 2018 des auteurs qui s'intéressent aux « transferts d'expérience d'occupation <sup>1955</sup>» dans les territoires occupés belges et du nord de la France pendant les deux guerres mondiales. Ils s'interrogent sur les leçons tirées par les occupants et les occupés lorsque le Second conflit mondial éclate. Traiter des Américains dans le premier conflit mondial, c'est s'interroger sur une occupation amie et sur les conséquences de cette occupation sur les mémoires des habitants du Centre-Ouest lorsque les Américains posent de nouveaux leurs valises dans cette région après la Seconde Guerre mondiale.

Cette étude sur l'après Seconde Guerre mondiale permettrait de comprendre comment le souvenir américain disparaît et surtout la réaction des habitants du Centre-Ouest lorsque de nouveau les habitants du pays de l'Oncle Sam prennent leurs quartiers dans les communes françaises dans les années cinquante et soixante. Michel Dupas, un pianiste rochelais, rapporte que des Américains sont présents en 1949 dans le camp de Fontenay, en Charente-Maritime. Fréquentant les lieux dansants, les Américains apportent de nouveau leurs sonorités. Le musicien évoque également la présence des soldats noirs et raconte son expérience en tant que pianiste pour les Américains. Touchant trois dollars par jour, c'est à la caserne Aufrédi qu'il doit se rendre pour toucher son salaire. C'est ici qu'il découvre les premières « machines à écrire qui marchaient toutes seules<sup>1956</sup>», les fameux Télex. On voit qu'encore une fois les Américains étonnent par leurs apports techniques, par la nouveauté. La confrontation culturelle est encore présente et des mariages sont célébrés. Une histoire comparée de ces deux périodes, entre le premier conflit mondial et les années 1950 et 1960, serait à faire et pourrait cette fois bénéficier des apports de l'histoire orale. Axelle Bergeret-Cassagne a publié, en 2008, un ouvrage sur les bases américaines en France entre 1950 et 1967. L'auteure présente les aspects économiques, politiques, culturels, urbains et sociaux de la présence américaine dans l'hexagone après le second conflit mondial<sup>1957</sup>. Cette étude ne lie jamais les deux guerres alors que nous constatons que de nombreux éléments sont réactivés en 1950 notamment les amours et mariages franco-américains, l'économie parallèle ou encore les échanges culturels.

---

<sup>1955</sup> CONOLLY James, DEBRUYNE Emmanuel, JULIEN Élise, MEIRLAEN Matthias, « Conclusion », CONOLLY James, DEBRUYNE Emmanuel, JULIEN Elise, MEIRLAEN Matthias (dir.), *En territoire ennemi 1914-1949. Expériences, occupations, transferts, héritages*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018, pages 217-219, page 218.

<sup>1956</sup> Entretien Michel Dupas, pianiste, interrogé par Christian Mémon, 28/01/2012 à 9h, Radio Collège. 45min.

<sup>1957</sup> BERGERET-CASSAGNE Axelle, *Les bases américaines en France : impacts matériels et culturels, 1950-1967. Au seuil d'un nouveau monde*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Un des problèmes soulevés ici et qui bénéficierait sans doute le plus d'une analyse est celui des unions franco-américaines afin de répondre aux nombreuses interrogations posées par le devenir des mariages aux États-Unis et l'intégration de ces jeunes femmes à cette vie américaine. D'ailleurs, les amours et mariages mixtes durant le premier conflit mondial, mériteraient une étude plus poussée. En effet, les amours franco-américaines interrogent également les autres relations intimes et charnelles qui naissent durant le conflit. Le Centre-Ouest accueille par exemple des réfugiés belges, mais aussi des travailleurs chinois notamment en Charente-Inférieure et des troupes tchécoslovaques en Charente. Une comparaison de la perception de ces unions mixtes pourrait être tentée et plus généralement sur les contacts culturels et sociaux des populations du Centre-Ouest avec ces troupes étrangères.

De plus, le temps de l'entre-deux-guerres mériterait une étude approfondie, non seulement pour suivre les couples franco-américains mais également pour étudier le souvenir laissé par les soldats américains en France. C'est cette période entre les deux conflits mondiaux qui construit l'image des États-Unis au XX<sup>e</sup> siècle<sup>1958</sup>. L'Amérique continue-t-elle d'être perçue comme un Eldorado ? La langue anglaise est-elle plus étudiée dans les écoles ? Certains Américains décident-ils de revenir sur le sol français comme de simples visiteurs ? Les manuels scolaires publiés dans les années 1920 et 1930 continuent de donner une image stéréotypée des États-Unis. Le livre d'histoire d'Ernest Lavisse dédié au cours moyen et publié en 1926 présente les États-Unis comme « immensément riches et très peuplés » mais ne possédant « qu'une petite armée ». L'idée que les Américains sont intervenus pour payer la dette contractée durant leur guerre d'Indépendance est encore l'une des causes explicatives de leur intervention dans le conflit. Rien n'est précisé sur leur action sur le front ou à l'arrière, seul le personnage de Wilson et le rôle de la Société des Nations sont rappelés. Ces manuels scolaires s'inscrivent dans un paysage intellectuel varié. Certains voyageurs, fascinés par les États-Unis et curieux de les découvrir, se rendent outre-Atlantique pour étudier scientifiquement le pays ou pour enseigner. Des journaux de voyage sont publiés sous formes d'articles par des écrivains-journalistes, notamment Philippe Soupault. En parallèle, des ressentiments naissent à l'encontre des États-Unis, au début des années 1930. Georges Duhamel publie en 1930, *Scènes de la vie future*, dans lequel il s'attaque à la ville américaine de Chicago, trop grande et trop inhumaine, montrant le danger que représente la croissance urbaine pour la France. L'ouvrage de Georges Duhamel est

---

<sup>1958</sup> GALLOUX FOURNIER Bernadette, « Un regard sur l'Amérique : voyageurs français aux États-Unis (1919-1939) », art.cit., page 308.

suivi par celui de Robert Aron et Arnaud Dandieu qui publient en 1931, *Le cancer américain* dans lequel ils accusent la France de s'être soumise aux banques américaines durant le premier conflit mondial et témoignent ainsi de leur crainte d'une affirmation de la puissance américaine. Ces intellectuels conservateurs dénoncent le mode de vie américain, trop matérialiste, ainsi que le système économique trop tourné vers l'argent et la technique. Pour ces auteurs, ces éléments mèneraient à la déchéance de la civilisation européenne<sup>1959</sup>.

Dans ce contexte d'entre-deux-guerres et au-delà des cercles d'intellectuels, certaines communes du Centre-Ouest continuent à célébrer les Américains et l'amitié entre les deux rives de l'Atlantique. Nombreuses sont les communes qui continuent de célébrer l'*Independence Day*, de façon moins solennelle que durant le conflit, et qui maintiennent le souvenir de leurs amis américains. Les archives préfectorales de la Charente conservent des lettres des ministres de l'Intérieur successifs dont la volonté de célébrer l'amitié franco-américaine s'est exprimée tout au long des années vingt et des années trente<sup>1960</sup>. Ces célébrations se perpétuent jusqu'à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. En 1939, le préfet des Deux-Sèvres reçoit l'instruction de la part du ministre de l'Intérieur de pavoiser le 4 juillet les hôtels de ville aux couleurs américaines, bien avant l'entrée en guerre de la France et des États-Unis dans le second conflit mondial, mais moyen probable de matérialiser une union face aux dangers représentés par l'Allemagne nazie. Ces relations d'amitié montrent, une nouvelle fois, que travailler sur le premier conflit mondial appelle la comparaison avec le second.

Ces liens amicaux franco-américains ont été réactivés avec les commémorations du centenaire de la Grande Guerre. C'est dans ce contexte bien particulier que s'est intégré ce travail de thèse. Cette donnée nous a conduite sans cesse à nous interroger sur la question de la mémoire du passage américain dans le Centre-Ouest. De plus, la question de la mise en valeur du patrimoine de la Première Guerre mondiale occupe depuis de nombreuses années nos réflexions. Déjà lors d'un premier travail de master, nous nous étions interrogée sur la mise en valeur patrimoniale et culturelle de la présence américaine dans la ville de La Rochelle<sup>1961</sup>. Pour cela, nous avons effectué une analyse comparée de divers projets mis en place, notamment

---

<sup>1959</sup> *Ibid.*, page 321.

<sup>1960</sup> AD 16, 1 M 266, lettre du ministre de l'Intérieur aux préfets, 27 juin 1936.

<sup>1961</sup> PICHARD Laëtitia, « La présence américaine à La Rochelle pendant la Première Guerre mondiale et la mise en valeur de son héritage patrimonial et culturel aujourd'hui », mémoire de master 1, Université de La Rochelle sous la direction de Tangi Villerbu, 2012.



dans les communes du Nord et de l'Est de la France, afin d'apporter des pistes de valorisation de cette histoire à la cité rochelaise avant les préparations du centenaire de la Grande Guerre.

Quelques années plus tard, en 2017, nous avons publié un article sur le site de l'Observatoire du Centenaire pour dresser un bref tableau des commémorations du centenaire de la Grande Guerre dans nos départements d'étude mais également plus spécifiquement sur la présence américaine<sup>1962</sup>. Nous avons fait le constat que malgré cet épisode marquant pour les populations du Centre-Ouest entre 1917 et 1921, la mémoire du passage des troupes américaines est nulle dans chacun de ces départements, masquée qu'elle est par le souvenir de l'installation des troupes américaines après la Seconde Guerre mondiale. Nous notons tout de même deux exceptions : les communes de Tours et de La Rochelle. Celles-ci se sont démarquées de leurs voisines et ont proposé plusieurs célébrations concentrées sur une seule journée ou étalées sur plusieurs mois : expositions, conférences, cérémonies officielles.

La fin du centenaire devrait voir naître de nombreux ouvrages autour du bilan de ces commémorations de la Grande Guerre sur l'ensemble du territoire national et international. Plus qu'un simple recueil de projets culturels et patrimoniaux, ce bilan permettra de mettre en avant les avancées historiographiques autour de la Première Guerre mondiale ou au contraire de pointer les points morts de ce centenaire. Au-delà d'un travail sur la Première Guerre mondiale, l'étude de la présence américaine entre 1917 et 1921 s'intègre à une histoire plus large des relations militaires, culturelles, économiques, sociales et genrées atlantique et apporte de nouvelles pistes de réflexions à l'histoire des circulations des hommes, des savoirs et des idées entre la France et les États-Unis.

---

<sup>1962</sup> *Observatoire du centenaire*, [https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/IGPS/observatoire-du-centenaire/Pichard\\_-\\_Centre-Ouest.pdf](https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/IGPS/observatoire-du-centenaire/Pichard_-_Centre-Ouest.pdf), consulté le 28 novembre 2018.

## **Bibliographie**

## **1- Sources manuscrites**

### **➤ Archives Nationales : site de Pierrefitte sur Seine**

#### **-Série F/7 : Ministère de la Justice**

-F/7/14700 : Sous-secrétaire d'état, justice militaire. Commission en vue d'étudier dans quelles conditions peut s'établir la coopération entre les puissances alliées pour la recherche des crimes et délits par les militaires Américains. 1918-1919

#### **-Série F/14 : Ministère des travaux publics**

-F/14/11340 : Ports charentais. Bases américaines, améliorations des voies, reprise des postes. Exploitations militaires et commerciales des ports maritimes. 1917-1919

-F/14/11349 : Importations de métaux pour les chemins de fer, commandes de matériel en France, Angleterre, Amériques (Canada et États-Unis), entretien du matériel. 1917-1918

-F/14/11350 : Importation de métaux et de matériel pour les chemins de fer : commandes en Angleterre, en Amérique. 1918

-F/14/12844 : Transports militaires : précédents, textes législatifs. Transports des armées alliées. 1870-1933

### **➤ Service Historique de la Défense de Vincennes**

#### **- Série 4 N : Conseil Supérieur de Guerre : front franco-britannique**

- 4 N 31 : Rapports sur la situation politique, économique et sociale et le bolchevisme en Grande-Bretagne, la question irlandaise, la réforme constitutionnelle de l'Inde, la participation de l'Australie à la guerre ; renseignements sur l'armée belge, sa réorganisation ; note sur les pouvoirs du président Wilson, armée et aviation américaines, situation des unités américaines en France, programme d'organisation des forces, coordination de l'instruction aux États-Unis et en France, forces navales dans les eaux européennes, correspondance échangée entre les généraux Pétain et Pershing ; carte des grandes lignes de ravitaillement de l'armée allemande sur le front occidental. Septembre 1917 - février 1919

- 4 N 32 : Renseignements sur l'armée américaine, effectifs en Europe et en France (par région), pertes, notamment par division, effectifs réembarqués, sommaire du rapport de la mission américaine sur les points acquis au cours de son voyage en France, rapports du général Berthelot chargé de mission aux États-Unis et du général Pershing, coopération américaine en 1918, démobilisation, armée future. Juin 1918 - juillet 1919

#### **-Série 7 N : E.M.A**

- 7 N 586-587 : États-Unis : matériel, cessions, organisation, programmes, renseignements divers. Juin 1917 - juillet 1918

- 7 N 1099 : États-Unis armée, préparation à la guerre. Mai 1917-juin 1918

- 7 N 2012-2014 : Armée américaine : camps et cantonnements (principalement d'artillerie), casernes et camps d'instruction, hospitalisation d'Américains. 1917-1919

- 7 N 2052 : Transport de permissionnaires, de sursitaires et de mobilisés industriels : documents de principe, correspondance diverse ; permission des Américains en France ; quêtes

- dans les gares ; transport des permissionnaires du contingent algéro-tunisien ; transport des créoles en Algérie-Tunisie ; transport de troupes et de travailleurs coloniaux. 1916-1919
- 7 N 2230 : Débarquements de troupes et de matériel : base n° 1 (Saint-Nazaire), base n° 2 (Bordeaux), base n°3 (Le Havre - Rouen), base n° 5 Brest, annexe de Cherbourg), base n° 6 (Marseille), base n° 7 (Rochefort - La Rochelle, La Pallice) ; documents reçus de la mission de Brest : réembarquement pour les États-Unis. 1918-1919
  - 7 N 2248-2249 : Liaisons : organisation des liaisons franco-américaines, questions de personnel, sections franco-américaines dans les régions, notes pour les officiers de ces sections, envoi d'officiers américains dans nos écoles et cours militaires, enquêtes et rapports sur les tendances germanophiles de l'armée américaine d'occupation. décembre 1917 - août 1919
  - 7 N 2251 : Propagande, conférences diverses faites notamment dans les milieux ouvriers américains, rapport sur les opérations du « service de guerre outre-mer » de l'association américaine de la librairie ; boursiers : étudiants américains pour les universités françaises et militaires français inaptes boursiers dans les universités ou collèges américains, brochure intitulée : « University Work in Paris for American Soldiers » ; relations entre Français et Américains et mesures à prendre pour les améliorer. 1917-1919
  - 7 N 2257 : Mariages des militaires américains avec des Françaises, permissionnaires en France et pour l'Angleterre, œuvres charitables américaines, aide aux régions libérées, inhumations, tombe du lieutenant Roosevelt, débits de boissons, circulaire “au sujet des troupes noires américaines” du 7 août 1918. 1917-1919
  - 7 N 2258 : Dommages causés par les troupes américaines et réclamations, police et justice militaire. 1918-1919
  - 7 N 2262 : Organisation et instruction aux États-Unis de l'armée américaine. 1917-1918
  - 7 N 2279 : Permissionnaires de l'armée américaine : principes, hébergement, dossiers par région ; étudiants américains : principes, hébergement à Paris, Lyon, Grenoble et Beaune. Septembre 1917 - mai 1919
  - 7 N 2283 : Personnel des régions (services américains) ; personnel pour le Q.G. des S.O.S. à Tours. 1918-1919
  - 7 N 2286-2287 : Instructeurs : principes, candidatures, université américaine de Beaune et correspondance diverse. 1917-1919

#### **-10 N : Ministère de l'armement**

- 10 N 198 : Liquidation des stocks américains : affaires diverses. 1919-1927

#### **-13 N : Commissariat général des affaires de guerres franco-américaines**

- 13 N 7 : Travaux d'avancement, démobilisation aux États-Unis, suppression du Haut-commissariat aux États-Unis et création de la direction générale des services français aux États-Unis, office de liquidation franco-américaine (affaires financières) 1919-1920
- 13 N 105 : Chemins de fer américains en France, chevaux américains rétrocédés à l'Amérique, gaz, fusées fabriquées en Suisse, collaboration scientifique et médicale, affaires postales, transports américains, équipements (couvertures). Juin 1917-août 1918
- 13 N 121 : Échanges universitaires, œuvres d'assistance, Croix-Rouge américaine, YMCA, œuvres diverses. 1918-1920

#### **-15 N : Grand quartier général des armées alliées**

- 15 N 21 : États-Unis et armée américaine : renseignements de sources diverses, cartes de situation de l'armée américaine. 1918-1919
- 15 N 25 : Effectifs américains : situations des troupes en France, pertes, renforts, concours en personnel et matériel à fournir à l'armée américaine. 1917-1919
- 15 N 79 : Divers : chevaux cédés aux américains, écoles et camps américains en France,

instructions pour les dommages causés par l'armée américaine, documents de l'office central des relations franco-américaines, correspondance avec Washington. Juillet 1917-août 1918  
-15 N 86 : Camps d'instruction. Juin 1917-février 1918

#### **-16 N : Grand Quartier Général**

-16 N 201 : Organisation des missions et services de liaison franco-américains ; copies de télégrammes échangés entre la mission Tardieu et l'E.M.A. (décembre 1917 - février 1918) ; effectifs de l'armée américaine (février - août 1918) ; ordres de bataille de l'armée américaine (juin - octobre 1918 et avril 1919) ; fourniture de matériel du génie (octobre - novembre 1917). 1917-1919

-16 N 3209 : Emplacements des unités de l'armée américaine en Franc, législation de guerre américaine, camps, écoles, instruction de l'armée américaine. Juillet-novembre 1917

-16 N 3212 : Renseignements sur les contingents noirs. Octobre 1918-novembre 1919

#### **-17 N : Missions militaires françaises près l'armée américaine**

-17 N 25 : Effectifs américains : situation des troupes en France, pertes renforts, concours en personnel et en matériel à fournir à l'armée américaine. 1917-1919

-17 N 47-3 : Relations avec les populations civiles, instructions, suspects, rapatriés et réfugiés, déserteurs et réfractaires, circulation dans la zone américaine, état d'esprit des civils, censure et presse. 1917-1919

-17 N 85-86 : Documents sur l'organisation de l'armée française pour servir de base à l'instruction des troupes américaines, instruction de l'artillerie américaine, documents français et américains pour l'instruction de l'artillerie américaine. 1916-1918

### ➤ **Service Historique de la Défense, Rochefort**

#### **-Série A : Commandement de la Marine**

- 2 A 1/105 : Ordres et arrêtés du préfet maritime et du commandant de la Marine. 1918

- 2 A 3/399-400 : Minutes manuscrites de lettres et de bordereaux de pièces adressées au Ministre. 1918-1919

#### **-Série D : Majorité Générale**

- 1 D 1/18 : Consignes et ordres du Major Général. Janvier 1914-juin 1919

- 1 D 2/26 : Lettres du Major Général au préfet Maritime. Septembre 1914-août 1920

- 1 D 4/106 à 109 : Ordres du préfet Maritime. 1918-1919

### ➤ **Archives du ministère des Affaires étrangères – Nantes**

#### **-Série 737/PO/1 : Washington-Ambassade**

- Carton 42 : Opinion des Américains à l'égard de la France. 20 février 1916-25 juin 1921

- Carton 356 : États-Unis en guerre. Armée américaine. 19 septembre 1917- 18 novembre 1918 et États-Unis en guerre. Instructeurs français pour l'armée américaine. 3 février 1917-29 novembre 1917

- Carton 357 : États-Unis en guerre. Conseil de Versailles. Aide américaine. 27 mai 1918-15 juillet 1918

**-Série 476/PO/1 : Ministère des Affaires étrangères, New York, mission Tardieu**

- Carton 36 : Équipement ferroviaire, factures de la Middletown Car Company, 1916
- Carton 37 : Équipement ferroviaire, factures de la Middletown Car Company, 1917
- Carton 38 : Factures de la Middletown Car Company et de la Railway Steel Spring Company, 1917
- Carton 39 : Factures de la Middletown Car Company (1916-1918), dossiers de compagnies d'équipements ferroviaire (1912-1920)
- Carton 40 : Factures de la Middletown Car Company. 1918-1920
- Carton 41 : Dossiers de compagnies d'équipements ferroviaires (1915-1917)

➤ **Archives du ministère des Affaires étrangères- La Courneuve**

**-Série P/ : Première Guerre mondiale- États-Unis**

- P/1046 : Affaires diverses. Décembre 1917-avril 1918
- P/1047 : Armée américaine en France, Missions militaires d'instruction. Février 1917-avril 1918

**-Série 159CPCOM : Affaires politiques et commerciales. États-Unis**

- 159CPCOM 29 BIS : Industries, travaux publics, dossier général. 1915-1918
- 159CPCOM 63 TER : Relations avec la France. 1917-1918
- 159CPCOM 68 BIS : Vins et spiritueux, sucres. 1915-1918
- 159CPCOM 100 : Prohibition d'importation France- États-Unis. 1916-1918

➤ **Archives départementales de la Vienne**

- **État civil** : Biard, mariages et naissances. 1917-1921
- Chasseneuil-du-Poitou, mariages et naissances. 1917-1921
- Migné-Auxances, mariages et naissances. 1917-1921
- La Trimouille, mariages et naissances. 1917-1921
- Poitiers, mariages et naissances. 1917-1921
- Châtellerault, mariages et naissances. 1917-1921
- Jaunay-Clan, mariages et naissances. 1917-1921
- Saix, mariages et naissances. 1917-1921
- Les Trois-Moutiers, mariages et naissances. 1917-1921
- Loudun, mariages et naissances. 1917-1921
- Montmorillon, mariages et naissances. 1917-1921

**-Série M**

- 4 M 355 : Affaires politiques. 1915-1919
- 4 M 362 : Naturalisations. 1915-1922
- 4 M 371 : Rapports de police. 1919-1921
- 4 M 385 : Débits de boissons, cafés, théâtre. 1914-1919
- 4 M 387 : Police générale, surveillance, passeport. 1914-1919

- 4 M 408 : Carte d'identité des étrangers en application du décret du 2 avril 1917 : fiches individuelles de demande. 1917-1924
- 4 M 445 : État d'esprit de la population. 1917-1920
- 4 M 455 : Fête de l'*Independence Day*. 1918-1923
- 4 M 538 : Premier mai, prostitution, maisons de tolérance, accidents et incidents, réservistes signalés comme communistes. 1895-1931
- 4 M 1279 : Débits de boissons : instructions, arrêtés, réglementation, correspondance. 1905-1940
- 4 M 1567 : Correspondance du préfet. 1917-1920
- 4 M 1577 : Sociétés sportives : demandes d'agrément. 1914-1935
- 4 M 1602 : Adresse de félicitations au général Pershing. 1919
- 5 M 305 : Prophylaxie des maladies vénériennes. 1916-1923
- 6 M 100 : Charbon américain pour Montmorillon. 1917-1921
- 6 M 165 : Viande congelée. 1914-1921
- 6 M 182 : Ravitaillement de la population civiles, affaires diverses. 1914-1919
- 8 M 3/198 : Recensement de la population, Montmorillon. 1921, 1926, 1931, 1936
- 12 M 133 : Chambre de Commerce de Poitiers : divers. 1872-1929
- 12 M 150 : Commission Départementale de travail. 1905-1929

#### **-Série N**

- N 5535 : Registres des délibérations de la commission départementale. 1913-1924

#### **- Série J**

- 1 J 184-1 : Famille Lecointre Dupont. 1864-1919
- 1 J 1333 : Souvenirs de Céline Ragaine. 1914-1920
- 1 J 1538 : Journal de guerre de l'abbé Servant, Curé de Saint Gervais les Trois Clochers 1<sup>er</sup> mai 1916-1<sup>er</sup> janvier 1918
- 1 J 1539 : Journal de guerre de l'abbé Servant, Curé de Saint Gervais les Trois Clochers 1<sup>er</sup> février 1918-29 août 1919
- 1 J 1587 : Pièces isolées, papiers militaires d'Apollinaire Léon Favre, soldat au 90<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, originaire de La Chapelle-Viviers, mort pour la France le 6 avril 1918. 1916-1921
- 9 J 6 : Fonds André Tété : citations et notes personnelles sur divers sujets : sept cahiers. 1915-1921
- 537 Jp 38 : Fonds Coirault. Histoire. 1870-1969
- 537 Jp 39 : Fonds Coirault. Histoire. 1870-1969
- 537 Jp 41 : Fonds Coirault. Histoire. 1870-1969
- 537 Jp 42 : Fonds Coirault. Histoire. 1870-1969

#### **- Série R**

- 3 R 65 : Champs de tir, affaires diverses. 1906-1920
- 7 R 29 : Ravitaillement, correspondance officielle. Février-juillet 1917
- 7 R 33 : Croix-Rouge américaine, relations franco-américaines. 1916-1919
- 7 R 50 : Liquidation de la flotte. Stocks américains. Usines de guerre. 1919

**- Série S**

- 2 S 241 : Circulaires et instructions, réglementations, correspondance générale. 1900-1940

**-Série T**

- 1 T 123-1 : Instruction publique, sciences et arts, pièces de comptabilité. 1919

- 1 T 123-2 : Instruction publique, sciences et arts, pièces de comptabilité. 1919

- 10 T 3764 : Registres de fourniture (achats de livres). 1899-1955

- 10 T 3977 : Délibérations de Conseil de l'Université. 1913-1938

- 10 T 3986 : Inscriptions faculté de Droit. 1915-1920

- 10 T 3993 : Délibérations de l'Assemblée. 1896-1921

**-Série U**

- 3 U 5/482 : Jugements civils. 1928

**-Série W**

- 1706 W 5 : Cours d'Assise du Département de la Vienne. 1917-1921

- 1668 W 72 : Sous-préfecture de Châtelleraut, commission de patronage, IPES Saint-Hilaire. 1876-1936.

➤ **Archives municipales de Poitiers**

-Registres des délibérations du conseil municipal (25 juillet 1914- 25 février 1920)

**-Série W**

- 3 W 62 : Prostitution. Prophylaxie des maladies vénériennes : textes officiels, rapport du Commissariat central, état des filles soumises isolées. 1917-1936

- 3 W 88 : Dossier relatif aux inhumations, exhumations, transport de militaires décédés. Militaires américains. 1919-1921

➤ **Archives communales de Biard**

-Registres des délibérations de conseil municipal. 1908-1922

➤ **Archives communales de Montmorillon**

-Registres des délibérations du conseil municipal. 27 mai 1907- 12 juillet 1922

➤ **Archives diocésaines de Poitiers**

- H 2-1 : boîte 27 : Guerres, Hôpital temporaire n°21 (1905-1939)

- H 2-1 COM 1922 : Comptabilité, Livre journal (1919-1922)



➤ **Archives départementales de Charente**

**-État civil**

- Angoulême, mariages et naissances. 1918-1921
- Aigre, mariages. 1918-1921
- Cognac, mariages et naissances. 1918-1921
- Luxé, mariages. 1918-1921
- Mansle, mariages. 1918-1921
- Rouillac, mariages. 1918-1921
- Villejésus, mariages. 1918-1921
- La Couronne, mariages et naissances. 1918-1921

**-Série 2 E**

- 2E 27244 : Minutes notariales, Angoulême, Maître Doche-Laquintane Jean Marie Maxime, 3 janvier 1919-28 juin 1919

**- Série J**

- 32 J 3 : Fonds Jean-Marie Denis. Carte géographique présentant la contribution des États-Unis à l'effort de guerre. 1914-1918

**- Série M**

- 1 M 43 : Rapports journaliers (août-septembre, novembre 1914) et mensuels du sous-préfet (1917-1918), avec rapports joints des sous-préfets. 1914-1918
- 1 M 44 : Rapports mensuels du préfet (janvier-août 1919), avec rapports joints des sous-préfets (1919), rapports des sous-préfets (mars-avril 1920). 1919-1920
- 1 M 266 : Célébration de « L'Independence Day » avec adresses des municipalités au général Pershing. 1919-1936
- 4 M 120 : Dossiers de demandes de cartes d'identité. 1917-1924
- 4 M 121 : Dossiers de demandes de cartes d'identité. 1917-1924
- 4 M 122 : Dossiers de demandes de cartes d'identité. 1917-1924
- 4 M 123 : Dossiers de demandes de cartes d'identité. 1917-1924
- 4 M 124 : Dossiers de demandes de cartes d'identité. 1917-1924
- 6 M 614 : Spéculation sur les charbons ; stocks américains (bilingue). 1917-1920
- 6 M 332 : Mariages contractés par des françaises avec des étrangers : états numériques par nationalité. 1914-1918
- 6 M 574 : Coke américain de la Poudrerie (Angoulême) en provenance de La Rochelle et de Rochefort. 1919-1920

**-Série N**

- 1 N 162 : Procès-verbaux imprimés des délibérations du Conseil Général, 1ère session, 1918
- 1 N 163 : Procès-verbaux imprimés des délibérations du Conseil Général, 2ème session, 1918
- 1 N 164 : Procès-verbaux imprimés des délibérations du Conseil Général, 1ère session, 1919
- 1 N 165 : Procès-verbaux imprimés des délibérations du Conseil Général, 2ème session, 1919

### **-Série O**

- 2 OPROV 15/22 : Angoulême. 1910-1918
- 2 OPROV 15/23 : Angoulême. 1919-1922
- 2 OPROV 102/15 : Cognac. 1911-1930
- 2 OPROV 113/5 : La Couronne. 1917-1931
- 2 OPROV 292/5 : Ruffec. 1909-1929

### **-Série R**

- 10 R prov 1 : Troupes américaines. 1917-1919
- 10 R prov 2 : Croix-Rouge américaine guerre de 1914. Sacs à terre aux armées 1918-1919.

### **-Série T**

- 1 TPROV 484 : L'école et la guerre en Charente (1915-1919). Fraternité américaine. Devoirs d'écoliers (6 décembre 1916-12 avril 1917), cessions de bâtiments américains (24 février 1919-22 mars 1919)

#### ➤ **Archives municipales d'Angoulême**

- Registres des délibérations du conseil municipal. 7 avril 1918-30 janvier 1923

#### ➤ **Archives départementales de l'Indre-et-Loire**

### **-État civil**

- Tours, mariages et naissances. 1917-1921
- Richelieu, mariages et naissances. 1917-1921
- Rochecorbon, mariages et naissances. 1917-1921
- Saint-Pierre-des-Corps, mariages et naissances. 1917-1921
- Chenonceau, mariages et naissances. 1917-1921
- Saint-Symphorien, mariages et naissances. 1917-1921
- Sainte-Radegonde, mariages et naissances. 1917-1921

### **-Série 3 E**

- 3 E 1/1837 : Minutiers des notaires. Maître Vassor, contrat de mariage, 24 décembre 1918
- 3 E8/1321 : Minutiers des notaires. Maître Lainé, contrats de mariage, 13 septembre 1918

### **-Série E-Dépôt :**

Loches : E-Dépôt 132

- 1D6 : Réunions du conseil municipal. 1917-1923
- 2H2 : Passage des troupes : liste des fournisseurs, billet de transport de troupes itinérantes. 1814-1930
- 5H3 : Mesures d'exception et faits de guerre. État des lieux de la maison de Madame Besnier et inventaire des meubles laissés à la disposition de l'armée américaine. 1918
- 5H8 : "Morts pour la France", cimetières militaires pour la guerre 1914-1918 : liste des militaires inhumés au cimetières de Loches, projet de cimetière, conventions, correspondance,

PV d'exhumation, observations sur les listes communiquées, liste par ordre alphabétique des morts et disparus militaires (1918-1945)

Saint-Avertin E-Dépôt 208

- 1D1 : Délibérations du conseil municipal : extraits, convocations. 1903-1949

Larçay : E-Dépôt 124

- II : Police locale : fêtes publiques, débits de boissons, crimes, délits, suicides, accidents, pompes funèbres et transports des corps, affaires diverses. 1809-1939

Vouvray : E-Dépôt 208

- D7 : Délibérations du conseil municipal : 1906-1924

- G 50 : Poste, télégraphe, installations, locaux, organisation. 1905-1937

- I2 : Fête nationale, fêtes locales, banquets, organisation : correspondance, liste. 1862-1945

- I3 : Débits de boissons, enregistrement, déclaration. 1880-1942

- H15 : Affaires militaires. 1914-1918

- H35 : "Le cœur de l'Amérique", affiche de la Croix-Rouge américaine, Benito. 1917-1918

### **-Série M**

- 1 M 325 : Information du préfet. Télégrammes ministériels, envoi au préfet : cahiers d'enregistrement. Télégrammes officiels, communication aux services préfectoraux : télégrammes chiffrés. 1914-1920

- 1 M 326 : Circulation des populations. Fermeture des frontières, demande et délivrance de passeport : instructions, correspondance (1915-1919). Réglementation des séjours dans le Nord et l'Est de la France : arrêtés ministériels, correspondance, dépêches ministérielles et militaires. 1915-1919

- 1 M 329 : Entrée en guerre des États-Unis : copie du télégramme du gouvernement américain. 1917

- 1 M 338 : Relations avec les troupes américaines : rapports de police, correspondance. 1917-1919

- 1 M 339 : Étrangers, surveillance, rapports de police et de gendarmerie, correspondance. 1914-1918

- 1 M 362 : Installations et services américains. Bureau de contrôle de police franco-américain, organisation et fonctionnement : rapport. École d'aviation américaine de Parcay-Meslay, surveillance : rapport de police. Salvage dépôt de Saint-Pierre des Corps, conflits et licenciements : rapports de police, correspondance. 1918-1919

- 1 M 402 : Cérémonies nationales, organisation : instructions, correspondance, affiches, programmes : fête du *Memorial Day*. 1919-1928

- 4 M 126 : Rapports de police du commissariat central de Tours. 1919-1920

- 4 M 129 : Police des chemins de fer en gare de Tours, informations du préfet : correspondance et rapports envoyés par les commissaires spéciaux. 1856-1920

- 4 M 296 : Cabarets et débits de boissons : consignations et fermetures pendant la Première Guerre mondiale : arrêtés préfectoraux et militaires, états nominatifs, correspondance, procès-verbaux de gendarmerie. 1917-1919

- 4 M 415-417 : Commissariat de police. Rapports périodiques adressés au préfet, feuilles de tournée dans les cantons, tableaux statistiques judiciaire, état des condamnations, crimes et délits, rapports de transport. 1916-1921

- 4 M 635 : Police des mœurs. Réglementation : circulaires ministérielles, arrêtés municipaux et préfectoraux, ordonnance du préfet de police de Paris, correspondance. 1910-1920

- 4 M 637 : Prophylaxie des maladies vénériennes et santé dans l'armée : circulaires préfectorales et ministérielles, rapports de police, arrêtés municipaux, correspondance. 1818-1919
- 4 M 642 : Salles de concerts et de représentations cinématographiques, surveillance : rapports quotidiens de police de Tours. 1917-1919
- 4 M 645 : Établissements cinématographiques : surveillance, rapports de police et de gendarmerie, arrêtés municipaux et préfectoraux, correspondance. 1918-1940
- 4 M 701-705 : Statistiques des étrangers, envoi des informations par les maires au préfet : listes et états mensuels. 1917-1921
- 4 M 787 : Surveillance durant la Première Guerre mondiale : dossier par nationalité. 1915-1924
- 4 M 795 : Présence de l'armée américaine en Indre-et-Loire, réglementation : instructions, correspondance. 1917-1920
- 4 M 802 : Instructions des dossiers, demande des Américains : liste des citoyens américains, correspondance. 1918
- 4 M 1079 : Fonds du commissariat central de Police de Tours. Violences, coups et blessures, séquestrations. 1919-1939
- 4 M 1148 : Affaires militaires, enquêtes et surveillance : dossiers nominatifs. 1914-1923
- 4 M 1156 : Établissement publics et militaires, surveillance : rapports des inspecteurs au commissariat spécial. 1916-1919
- 6 M 1204 : Liquidation des stocks américains
- 8 M 25 : Chambre de Commerce : Organisation et fonctionnement : instructions, circulaires, correspondance, extraits du registre des délibérations, compte-rendu des travaux de la chambre. An X-1926
- 8 M 31 : Chambre de Commerce : Gestion mobilière et immobilière : correspondance, devis de travaux, factures, extraits du registre de délibérations, actes d'acquisition d'immeubles. 1823-1925
- 8 M 34 : Chambre de commerce et bourse de commerce, comptabilité : instructions, circulaires, correspondance, budgets, états comptables des recettes et des dépenses, extrait du registre de délibérations. 1806-1940
- 10 M 35 : Office départemental et municipal de la main-d'œuvre, fonctionnement : circulaires, instructions, correspondances, états relatifs aux fluctuations du marché du travail, demandes et offres d'emploi. 1914-1920

#### **-Série N**

- 1 N 57 : Délibérations du Conseil Général. Août 1916- Août 1919
- 1 N 58 : Délibérations du Conseil Général. Août 1919- Mai 1920

#### **-Série R**

- 2 R 11 : Installation d'un champ de tir pour avions à Larçay. 1918
- 8 R 33 : Établissements militaires ou fréquentés par des militaires et des syndicalistes, surveillance : correspondance, instructions, rapports. 1917-1919
- 8 R 38 : Armée américaine, cantonnement et ravitaillement. 1918-1919
- 8 M 41 : Dénonciation, délation : correspondance anonyme, enquêtes de police. 1914-1920

#### **-Série S**

- S 4086 : Registres des délibérations du conseil départemental des bâtiments civils. 1890-1928

- S 4093 : Remise en état des routes détériorées par les convois automobiles des armées française et américaine. 1918-1919
- S 1258 : Routes nationales. Affaires diverses. 1892-1930
- S 1259 : Routes nationales. Affaires diverses. 1892-1930
- S 1260 : Routes nationales. Affaires diverses. 1892-1930
- S 1865 : Circulation automobile : affaires diverses. 1914-1919

#### **-Série U**

- 3 U 3 /443 : Fonctionnement du tribunal civil. Registres généraux. Registres des jugements en premier ressort. Jugement civil en premier ressort. 1922
- 3 U 3/459 : Fonctionnement du tribunal civil. Registres généraux. Registres des jugements en premier ressort. Jugement civil en premier ressort. 1938

#### **-Série 24 J Direction du génie de Tours**

- 24 J 34 : rapports et projets de constructions (camp d'aviation américain). 1916-1935

### ➤ **Archives municipales de Tours**

#### **-Série D**

- 1 D 107 : Registres des délibérations du conseil municipal de la ville de Tours. 24 février 1917-octobre 1918
- 1 D 108 : Registres des délibérations du conseil municipal de la ville de Tours. 9 octobre 1918-1 décembre 1919
- 1 D 109 : Registres des délibérations du conseil municipal de la ville de Tours. 31 décembre 1919-27 décembre 1920
- 1 D 110 : Registres des délibérations du conseil municipal de la ville de Tours. 27 décembre 1920-10 juin 1922
- 1 D 207-211 : Bulletins municipaux de la ville de Tours. 1917-1921
- 2 D 168-172 : Registres des copies de lettres au département, correspondances au préfet. 1917-1921

#### **-Série F**

- 6 F boîte 242 : Vie chère. 1911-1939

#### **-Série H**

- 2H10 boîte 35 : Bâtiments militaires, baraquements militaires. 1917-1921
- 2H10 boîte 40 : Casernement, terrain et camp d'aviation de Parçay-Meslay. 1915-1925
- 4H2 boîte 95-98 : Subsistances, réquisitions et logement des troupes alliées. 1917-1923
- Sainte-Radegonde : 4H boîte 73 : Cantonnement des troupes françaises et américaines, réquisitions de terrains destinés à l'armée américaine. 1915-1919
- Saint-Symphorien : 4H4 boîte 148 : Œuvres de guerre. 1916-1957
- Saint-Symphorien : 4H10 boîte 147 : Subsistance, réquisitions et logement des troupes alliées. 1915-1922

#### **-Série I**

- 1I89 : *Memorial Day* au monument américain. 1961

### **-Série J**

- 1 J 17 : Fêtes publiques, fête nationale du 14 juillet. 1914-1922
- 1 J 20 : Fêtes locales. 1790-1940
- 1 J 22 : Lieux publics : réglementation, commission de sécurité, débits de boissons
- 1 J 26 : Cinémas : réglementation, ouverture, contrôle et sécurité. 1910-1958
- 1 J 31 : Prostitution, filles publiques, maisons de tolérance, surveillance et fermeture des garnis. 1889-1919
- 1 J 54 : Circulation, règlement général de la circulation, règlement de la circulation des automobiles, accidents de la circulation 1875-1940

### **-Série O**

- 1 O 106 : Pont du Président Wilson, dénomination du pont de pierre pont du président Wilson. 1918

#### ➤ **Archives communales de Saint-Pierre-des-Corps**

- Registres des délibérations du conseil municipal. 1917-1921

### **-Série H**

- 2H3 : Guerre 1914-1918. Réquisitions de terrains au profit de l'armée française, du corps expéditionnaire américain, de la société Renault et de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans avec plans : service du cantonnement et du chauffage des troupes, des subsistances et des transports militaires : instructions, ordre de réquisition, plans. 1914-1922
- 4H2 : Guerre de 1914-1918 : Réquisitions : états nominatifs des indemnités dues par l'armée. 1914-1922

#### ➤ **Archives départementales des Deux-Sèvres**

### **-État civil**

- Niort, mariages et naissances. 1917-1921
- Saint-Maixent, mariages et naissances. 1917-1921
- Parthenay, mariages et naissances. 1917-1921
- Chizé, mariages et naissances. 1917-1921
- Thouars, mariages et naissances. 1917-1921
- Bressuire, mariages et naissances. 1917-1921

### **-Série ETP**

- 1 ETP 41 : Registres de délibérations. Décembre 1914-février 1918
- 1 ETP 42 : Registres de délibérations. Février 1918-juin 1921
- 1 ETP 267 : Réquisitions militaires, réglementation, projets de lois, rapport, vœux. 1902-1939
- 1 ETP 272 : Affaires générales : instruction, propositions de lois correspondance, rapports. 1914-1919
- 1 ETP 297 : Liquidations des stocks de Guerre. 1919-1922
- 1 ETP 300 : Propagande française chez les neutres. 1914-1915
- 1 ETP 301 : Prohibition de sortie des marchandises. 1914-1919

## **-Série J**

- 15 J 56 : Programmes de spectacles deux-sévriens. Saint-Maixent-l'École : École Militaire de Saint-Maixent. Concerts, représentation théâtrale, fête équestre. 1886-1935
- 16 J 27 : Fonds de la famille Guyonnet. Manifestations : programmes, cartons d'invitation, menus, timbres et photographies. 1919-1956
- 16 J 28 : Manifestations théâtrales : pièces et partition musicale. 1917-1937
- 56 J 269-273 : Fonds de la maison des communes de France. Saint-Maixent, vues de la caserne Coiffé
- 73 J 9 : Entreprise Brillault. Commandes des clients. 1909-1918
- 158 J 114 : Fonds Jean-Marie Pouplan. Photographies de soldats soignés dans des hôpitaux temporaires de Niort. 1914-1918

## **-Série M**

- 1M 389 : Enquêtes sur les officiers et réservistes, participation des militaires aux cérémonies et fêtes publiques, conférences faites par les officiers, secrets intéressant la Défense nationale. 1894-1939
- 1 M 488 : Concours de la troupe, instruction, correspondance, rapports, télégrammes. 1907-1939
- 1 M 489 : Fête du 14 juillet. 1911-1939
- 4 M 112 : Police des cimetières, transports des corps inhumations et exhumations : instructions, correspondance, rapports. An XII-1940
- 4 M 123 : Débits de boissons. 1900-1920
- 4 M 136 : Prostitution : instructions, correspondance, rapports. An XII-1922
- 4 M 137 : Prostitution et maladies vénériennes. 1908-1941
- 4 M 201 : Passeport pour l'étranger et visas, demande et attribution : instruction, correspondance, rapports, passeports. 1917-1918
- 4 M 202 : Passeport pour l'étranger et visas, demande et attribution : instruction, correspondance, rapports, passeports. 1918-1919
- 4 M 203 : Passeport pour l'étranger et visas, demande et attribution : instruction, correspondance, rapports, passeports. 1919
- 4 M 248 : Sûreté générale : instructions, correspondance, rapports, affiches, journaux, télégrammes. 1914-1919
- 4 M 249 : Police et sûreté générale : instruction, correspondance, rapports. 1883-1934
- 4 M 261 : Contrôle des étrangers. Statistiques mensuelles. 1914-1918
- 4 M 263 : Contrôle des étrangers. États numériques semestriels. 1914-1918
- 4 M 319 : Surveillance et sûreté générale : instruction, correspondance, rapports articles de presse, affiches, listes nominatives, journaux. 1917-1922
- 10 M 14 : Office départemental de placement gratuit et bureaux municipaux de placement. 1915-1919

## **-Série N**

- 1N 142 : Session du Conseil Général. Procès-verbaux des délibérations, rapports du préfet et du chef de Service. 1917
- 1N 143 : Session du Conseil Général. Procès-verbaux des délibérations, rapports du préfet et du chef de Service. 1918
- 1N 144 : Session du Conseil Général. Procès-verbaux des délibérations, rapports du préfet et du chef de Service. 1918
- 1N 145 : Session du Conseil Général. Procès-verbaux des délibérations, rapports du préfet et du chef de Service. 1919

### **-Série U**

- 2 U 298 : Cour d'Assises des Deux-Sèvres. Tentative de meurtre et vols qualifiés, suppression de lettres confiées à la Poste, détournement de titres, vol et complicité de vol. 1918.
- 2 U 298 : Cour d'Assises des Deux-Sèvres. Détournement de lettres et mandats sur la Poste, viol. 1918.
- 2 U 298 : Cour d'Assises des Deux-Sèvres. Homicide volontaire, abus de confiance, tentative d'assassinat et tentative de meurtre. 1919.

### **-Série R**

- R 181 : Guerre 1914-1918. Police et réglementation de la circulation.
- R 182 : Guerre 1914-1918. Étrangers.
- R 183 : Guerre 1914-1918. Personnes suspectes. Propagande et tracts pacifistes. Rapports de police.
- R 185 : Guerre 1914-1918. Affaires diverses.
- R 201 : Guerre 1914-1918. Documents généraux : brochures et plaquettes diverses.

### ➤ **Archives municipales de Niort**

- Délibérations du conseil municipal. 1917-1921

### **-Série D**

- 2D 10 : Arrêtés municipaux. Décembre 1904-janvier 1920
- 2D 80 : Copies de lettres du maire. 20/07/1916-1/10/1918
- 2D 81 : Copies de lettres du maire. 2/10/1918-22/01/1920

### **-Série H**

- 4H : Non cotée. Guerre 1914-1918

### **-Série I**

- Non cotée. Fêtes, réceptions, spectacles, loteries. 1887-1962
- 1I : Non cotée. Police de la prostitution. Inscriptions sur les listes. 1906-1926

### ➤ **Archives communales de Parthenay**

### **-Série D**

- 1D 14 : Délibérations du conseil municipal. Juin 1912-septembre 1918
- 2D 26 : Registre de correspondance (copies de lettres départ). 05/12/1914-11/10/1915
- 2D 31 : Registre de correspondance (copies de lettres départ). 25/08/1917-12/04/1918
- 2D 35 : Registre de correspondance (copies de lettres départ). 22/07/1919-17/12/1920

### **-Série K**

- K9 : Archives hospitalières de Parthenay. Rapport de la place de Parthenay. 02/1917-05/1918

### **-Non cotée**

- Grande Guerre : lettres reçues par le maire de Parthenay. 1917-1920



➤ **Archives communales de Bressuire**

**-Série D**

- 1D 15 : Délibérations du conseil municipal. 1912-1925
- 2D 16 : Registre de correspondance. 1908-1938
- 2D 23 : Correspondance, demande de renseignement. 1914-1919
- 2D 26 : Correspondance, Préfecture et sous-préfecture. 1917
- 2D 27 : Correspondance, Préfecture et sous-préfecture. 1918
- 2D 28 : Correspondance, Préfecture et sous-préfecture. 1919

**-Série H**

- 4H6 : Demandes de transport des victimes de la Guerre morts pour la France. 1914-1919
- 4H 11 : Soldats décédés à l'hôpital de Bressuire, hôpital auxiliaire n°28, hôpitaux auxiliaire n°16
- 4H 21 : Correspondance militaire. 1917
- 4H 22 : Correspondance militaire. 1918
- 4H 28 : Œuvre de la Croix-Rouge américaine. Propositions aux soldats américains : logement. 1918

**-Série I**

- 1I 29 : Fêtes publiques. 1914-1922
- 2I 16 : Registre d'immatriculation des étrangers. 1901-1920

➤ **Archives de la Société historique et archéologique du Val de Sèvre**

-Archives privées : Hélène Guyonnet, Mémoires de W.C. King.

➤ **Archives départementales de Gironde**

**-Série R**

- 7 R 13 : Bases navales américaines en Gironde. 1917
- 10 R 53 : Service spécial franco-américain, occupation américaine, commission de répartition des immeubles de Bassens. 1918-1920
- 10 R 54 : Troupes américaines en France : affaire diverses, personnel des bases, incidents, routes, célébration du *Memorial Day*. 1917-1921
- 10 R 55 : Troupes américaines en Gironde : hébergement et accueil, hygiène. 1917-1921

➤ **Archives départementales de Charente-Maritime**

**-État civil**

- Aytré, mariages et naissances. 1917-1921
- Aigrefeuille, mariages et naissances. 1917-1921
- Dolus d'Oléron, mariages et naissances. 1917-1921
- Jonzac, mariages et naissances. 1917-1921

- Marans, mariages et naissances. 1917-1921
- Marennes, mariages et naissances. 1917-1921
- Mortagne-sur-Gironde, mariages et naissances. 1917-1921
- Rochefort, mariages et naissances. 1917-1921
- La Rochelle, mariages et naissances. 1917-1921
- Royan, mariages et naissances. 1917-1921
- Pons, mariages et naissances. 1917-1921
- Saint-Jean-d'Angély, mariages et naissances. 1917-1921
- Saint-Trojan, mariages et naissances. 1917-1921
- Saintes, mariages et naissances. 1917-1921
- Saujon, mariages et naissances. 1917-1921
- Talmont-sur-Gironde, mariages et naissances. 1917-1921
- Tonnay-Charente, mariages et naissances. 1917-1921

### **-Série E**

- 3 E 168/179 : Minutes du notaire Jules Challou, Aigrefeuille-d'Aunis. Janvier-mai 1920

### **-Série E Dépôt :**

Marans : E dépôt : 86/228

- 1 D 15 : Registres des délibérations du conseil municipal. 1903-1918
- 1 D 16 : Registres des délibérations du conseil municipal. 1918-1937
- 2 H 10 : Surveillance du littoral. 1915-1923
- 4 H 7 : Première Guerre mondiale, ravitaillement. 1915-1921

Mortagne-sur-Gironde : E dépôt 20/265 :

- 2 D 5 : Correspondance reçue par le maire. 1842-1953

Talmont-sur-Gironde : E dépôt 90/469 :

- 4H3 : État civil. Exhumation et transports de corps militaires américains décédés en France. 1919
- 4H8 : Réquisition et remboursement des dégâts causés par l'armée américaine. 1918-1929
- 1D4 : Délibérations du conseil municipal. 1904-1918
- 1D5 : Délibérations du conseil municipal. 1918-1936
- 2D3 : Correspondance reçue par le maire. 1791-1954
- 3D1 : Historique de la commune. 1918-1933
- 6F2 : Denrées alimentaires, ravitaillement. 1918-1920
- 1J3 : Débits de boissons, bals publics, déclaration d'ouverture. 1893-1918
- 3O3 : Port de Talmont, projet de modification, travaux. 1911-1975

### **-Série ETP**

- 41 ETP 65 : Procès-verbaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle. Registre manuscrit des délibérations 1917-1918
- 41 ETP 66 : Procès-verbaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle. Registre manuscrit des délibérations 1918-1919
- 41 ETP 287 : Volume de correspondance envoyée. Copie de lettres, 1918
- 41 ETP 288 : Volume de correspondance envoyée. Copie de lettres, 1918
- 41 ETP 402-406 : Procès-verbaux des séances de la Chambre de Commerce de La Rochelle. Registres manuscrits des délibérations. 1917-1921
- 41 ETP 454 : Transports ferroviaires, gares, stations, haltes, lignes

- 41 ETP 486 : Visites et réceptions de personnalités 1893-1986
- 41 ETP 768 : Commerce extérieur. États-Unis. 1814-1974
- 41 ETP 836 : Transports ferroviaires. Règlements généraux. 1861-1938
- 41 ETP 837 : Règlements généraux sur le matériel roulant. 1886-1969
- 41 ETP 838 : Gare de La Rochelle (Ville et La Pallice). 1864-1972
- 41 ETP 941 : Organisation d'un camp chinois
- 41 ETP 987 : Guerre 1914-1918 : documents et réquisitions militaires
- 41 ETP 1256 : Outillage étranger à la Chambre de Commerce. 1891-1979
- 41 ETP 1334-1338 : Services temporaires. Première Guerre mondiale. 1914-1918

### **-Série J**

- 43 J 48-49 : Archives du Génie. Place de Rochefort. 1917-1919
- 43 J 130 : Archives du Génie. Place de Rochefort. 1918-1922
- 43 J 175 : Archives du Génie. Place de Rochefort. 1918-1921
- 43 J 188 : Archives du Génie. Place de Rochefort. 1918-1923
- 43 J 196 : Archives du Génie. Place de Rochefort. 1915-1918
- 43 J 197 : Archives du Génie. Place de Rochefort. 1918-1921
- 43 J 216 : Archives du Génie. Place de Rochefort. 1917-1919
- 43 J 236 : Archives du Génie. Place de Rochefort. 1918-1927

### **-Série M**

- M SUP 40 : Fermetures temporaires de débits de boissons, arrondissements de La Rochelle et Rochefort : extraits du rapport de la place (décisions), demandes de réouverture, rapports de police, correspondance. 1916-1919
- M SUP 61 : Middleton Car Company : marché pour le remontage de wagon, coupures de presse, rapports sur la main-d'œuvre, emploi de la main-d'œuvre étrangère (correspondance, rapports). 1919-1920
- M SUP 191-192 : Registres de contrôle des étrangers pour l'enregistrement des visas d'arrivée délivrés aux étrangers venant fixer leur domicile dans la commune de La Rochelle. 1914-1947
- M SUP 193 : Cahiers d'enregistrement des visas d'arrivée et de départ délivrés aux étrangers venant fixer leur domicile dans la commune d'Aytré. 1919-1946
- M SUP 466 : Commissariat de police de Marans, registres de contravention, registres des nouveaux habitants de Marans. 1907-1932
- M SUP 467 : Marans : correspondance, rapports, arrêtés. 1850-1924
- M SUP 477 : Direction départementale de renseignements généraux, antenne de Rochefort. Dockers. 1906-1934
- 4 M 2/69 : Instructions pour les temps de Guerre. 1914-1919
- 4 M 2/74 : Affaires politiques et diverses. 1917
- 4 M 2/75 : Affaires politiques et diverses. 1918
- 4 M 2/76 : Affaires politiques et diverses. 1919-1920
- 4 M 4/13 : Rapports périodiques du préfet et des sous-préfets. Rapports divers. 1914-1919
- 4 M 5/57 : Rapports de police. 1916-1917
- 4 M 5/58 : Rapports quotidiens de police, La Rochelle. 1916-1920
- 4 M 8/15 : Fêtes publiques et voyages de personnalités. Fête nationale du 14 juillet. 1894-1921
- 4 M 8/16 : Inaugurations. 1900-1919
- 4 M 9/1 : Réunions publiques. 1907-1921
- 5 M 1/29 : Commissaires spéciaux. Correspondances : entrée. 1916-1917

- 5 M 1/30 : Commissaires spéciaux. Correspondances : Rapports. 1917-1918
- 5 M 1/31 : Commissaires spéciaux. Correspondances : sorties. 1916-1920
- 5 M 1/32 : Commissaires spéciaux. Correspondances : entrée. 1917-1920
- 5 M 1/33 : Instructions. 1914-1919
- 5 M 1/34 : Surveillance du port de La Pallice. 1916-1919
- 5 M 1/35 : Commissaire spécial de La Rochelle et Rochefort. Rapports et enquêtes. 1917-1920
- 5 M 1/36 : Rapports et inspections à La Pallice. 1917
- 5 M 1/37 : Rapports et inspections à La Pallice. 1917-1918
- 5 M 1/38 : Rapports et inspections à La Pallice. 1917-1919
- 5 M 7/9 : Surveillance du territoire. Surveillance ports et usines. Postes de TSF. Extinction des lumières. BCR. 1914-1920
- 5 M 8/51 : Surveillance légale. États nominatifs des étrangers et recensement des mariages avec les étrangers. 1888-1918
- 5 M 9/4 : Passeports à l'étranger. Registre d'inscription des passeports délivrés en Charente-Maritime. 1896-1937
- 5 M 9/9 : Demandes de passeport. 1915-1917
- 5 M 9/10 : Demandes de passeport. 1918
- 6 M 4/1 : Police des lieux publics. Affaires diverses. 1831-1918
- 6 M 8/1 : Épreuves sportives. 1897-1947
- 8 M 3/1 : Émigration pour l'étranger et les colonies. 1845-1924
- 9 M 2/4 : Naturalisations, réintégrations, options et admissions à domicile. 1918-1923

#### **-Série N**

- 1 N 170 : Commission départementale. Procès-verbaux des délibérations de la commission départementale. 14/02/1913-4/12/1920
- 4 N 272 : Aménagement d'un sanatorium sur le site du centre d'aviation navale américain à Saint-Trojan. 1919-1930

#### **-Série R**

- R 162 : Armée américaine : paiements des réquisitions et des dommages.
- R201 : Autorisations pour mariages des militaires et gradés, 1860-1930.

#### **-Série S**

- S5101 : Arrondissement du port de Rochefort (1886-1936)
  - 3 S 845 : Ports maritimes, travaux d'amélioration. Ports de Rochefort, Tonnay-Charente, Fouras. Affaires générales. 1914-1928
  - 3 S 918 : Ports et littoral de la Charente. Travaux maritimes. Affaires générales. 1909-1926
  - 3 S 1025 : Port de La Rochelle- La Pallice, travaux d'aménagement et d'amélioration. 1913-1923
  - 5 S 426 : Gare de La Rochelle, concessions temporaires de terrains militaires. 1912-1919
  - 5 S 230 : Règlement d'indemnités des terrains réquisitionnés par l'armée américaine. 1920-1928
- Subdivision de l'île d'Oléron
- 17 S 637 : Chemins vicinaux ordinaires. Remise en état avec le concours de l'armée américaine des chemins détériorés par les transports américains. 1919-1921
  - 17 S 749 : Chemin vicinal ordinaire n°3 de Saint-Trojan aux Bris. Réparation des chaussées dégradées par les transports militaires américains. 1919-1920

## **-Série U**

- 2 U 3 : Cours d'Assise de la Charente-Maritime. 1917-1921.

### ➤ **Archives municipales de La Rochelle**

## **-Série D**

- 1D 3/37 : comptes rendus analytiques des séances du conseil municipal, année 1917.
- 1D 3/38 : comptes rendus analytiques des séances du conseil municipal, année 1918.
- 1D 3/39 : comptes rendus analytiques des séances du conseil municipal, année 1919.
- 1D 3/40 : comptes rendus analytiques des séances du conseil municipal, année 1920.
- 1D 3/41 : comptes rendus analytiques des séances du conseil municipal, année 1921.
- 2D 26 : correspondances générales, copies de lettres, du maire, du député- maire.  
Juillet 1917- janvier 1919
- 2D 27 : correspondances générales, copies de lettres, du maire, du député- maire.  
Janvier 1919- novembre 1919
- 2D 28 : correspondances générales, copies de lettres, du maire, du député- maire.  
Novembre 1919-Août 1920
- 2D 29 : correspondances générales, copies de lettres, du maire, du député- maire.  
Août 1920-Avril 1921
- 2D 30 : correspondances générales, copies de lettres, du maire, du député- maire.  
Avril 1921-Décembre 1921
- 2D 243 : Copies de lettres adressées au préfet.1917-1922
- 3D 26 : Jumelage La Rochelle- New Rochelle.1909-1961

## **-Série F**

- 2F 1 : Consulat. Nomination et correspondance générale des consuls, vice-consuls, agents consulaires. États-Unis. 1815-1981
- 7F 5 : Office régional de la main-d'œuvre.1915-1921

## **-Série H**

- 4H20 : Exhumation de dépouilles de soldats américains, transport de corps de militaires morts pendant la guerre, soldats allemands inhumés à La Rochelle : correspondances (1921-1930).
- 4H27 : Célébration du *Memorial Day*, dépose de fleurs sur les tombes de soldats américains inhumés dans le cimetière de Saint- Eloi : correspondances (1921-1935).
- 4H30 : Réquisitions, indemnisations : dossier concernant l'Hôtel d'Orbigny, avec plan, datant de 1918.
- 4 H 31 : Baraques élevées par les Américains places d'Armes : correspondance.1918
- 4 H 33 : Liquidation des stocks américains. 1920

## **-Série I**

- 1I9/7 : Débits de boissons, cafés, restaurants, cabarets, café-concert : demandes, autorisation, refus, arrêtés préfectoraux, arrêtés municipaux, rapports de police (1915-1922).
- 1I39 : Réception : en l'honneur d'escales à La Pallice de navires britanniques, allemands, américains, français, espagnols : discours, organisation, correspondances, presse, photos (1893-1968).
- 1I56 : Police des parcs, animation dans les parcs : -parcs et promenades : police, réglementation, circulation, dépravation, vandalisme (1874-1980).

- parcs et promenades, plage, mail : organisation d'animation, attractions, spectacles (1888-1972).
- 1 I 72 : Rapports de police : rapports du commissaire au maire (1880-1918), rapports de police divers (1905-1982).
- 1 I 87 : Prostitution. 1879-1961
- 1 I 100 : Occupations du domaine public : terrasses, enseignes. 1909-1947
- 2 I 24 : Sécurité publique. 1889-1950
- 2 I 28 : Manifestations politiques ou syndicales. 1911-1925
- 2 I 32 : Dockers de La Pallice : syndicats, réunions, grèves (1902-1950), et police des quais et de ports (1898-1941)
- 5 I 15 : Dépôt d'hydrocarbure par le service de Génie de l'armée américaine, à la Repentie : autorisation. 1918

### **-Série K**

- 3K13 : Comité -Amérique et France États-Unis, 1910-1981.

### **-Série Q**

- 5 Q 57-60 : Registres des déclarations d'accidents du travail. Octobre 1918-mai 1923

### **-Série W**

- 12W1 : Détails des denrées provenant des stocks américains attribuées à la Commission extra-municipale de ravitaillement. 1917-1919
- 12W11 : Correspondances générales relatives aux relations avec les Américains par la guerre et après la guerre (1917-1920)
- 12 W 13 : Logement des soldats : correspondance. 1917
- 12 W 14 : Dommages de guerre, liquidation des stocks de guerre, correspondance générale. 1918-1920
- 12W17 : État des lieux de l'Hôtel d'Orbigny occupé par le quartier général américain, état des réparations à la charge de la base américaine, idem en 1919.
- 31W19 : Cimetière Saint-Eloi. 1918-1921
- 31W34 : Casino du Mail. 1919

### **-Série TEMP**

- TEMP 1129 : Chemins de fer, correspondances 1915-1931.Occupation de la nouvelle gare de voyageurs par la Middleton Car Compagny 1919.
- TEMP 1491 : Cimetière de Saint-Eloi.1870-1950
- TEMP 2514 : Réparations à effectuer : rapport de l'architecte, correspondance. 1918-1919
- TEMP 2846 : Octroi, abonnement avec l'autorité militaire américaine, 1902-1942

## **➤ Archives municipales de Rochefort**

### **-Série D**

- 1 D 64 : Registres des délibérations du conseil municipal. 23 décembre 1915- 7 août 1917
- 1 D 65 : Registres des délibérations du conseil municipal. 14 août 1917- 12 juin 1919
- 1 D 66 : Registres des délibérations du conseil municipal. 30 juin 1919- 27 juillet 1920
- 1 D 67 : Registres des délibérations du conseil municipal. 13 août 1920- 20 décembre 1921
- 2 D 158-159 : Courriers du maire. Registres de doubles de lettres envoyées par le maire. Décembre 1917-Août 1919
- 2 D 162 : Courriers du maire. Registres de doubles de lettres envoyées par le maire. Janvier

1919-Mars 1919

- 2 D 165 : Courriers du maire. Registres de doubles de lettres envoyées par le maire. Juin 1919-Août 1919

**-Série H**

- 5 H 203-5 : Troupes. Base américaine.1918

➤ **Archives départementales de Seine-Maritime**

**-Série U**

- 3 U 2/211 : Jugement de divorce du Tribunal Civil de Seine-Maritime

- 3 U 2/202 : Jugement de divorce du Tribunal de première instance du Havre

➤ **Archives américaines : NARA (Washington D.C)**

**-120: Records of the AEF World War I**

- 120 2736/2740: AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters.

- 120 28640: AEF Service of Supply. Base Section n°7. Historical Headquarters.

- 120 522: General Headquarter Administrative Staff, Adjudant General, Miscellaneous Division, Troop Movement Section. Cars File of European Cities and Towns in Which American Military Units Were Stationed and Offices Were Located (Town File) 1917-1919

- 120 2037: Report of the Renting, Requisitions and Claims Service on Lands, Building and Premises Occupied by the AEF in France. Mars 1919

- 120 2038: Confidential Report of the Director of Renting, Requisitions and Claims Service on Divisional and Brigade Billeting Areas and Certain Camps. Novembre 1918

-120 2039: Miscellaneous Records of Headquarters Detachment of the Renting, Requisitions and Claims Service. 1918-1920

- 120 1729: Interoffice Memoranda of the Post of Tours. 1918

- 120 1738: AEF Service of Supply. Division of Criminal Investigation and Special Military Police. Correspondance of the Headquarters Provost Marshal, Tours. 1918-1919

- 120 1741: Reports of Cases of Alleged Misconduct by US Military Personnel Which Were Investigated by the Division of Criminal Investigation. 1918-1919

**-407: Records of the adjutant General's office**

- 407 3/5/9/44/45/71/73/77/81/99/100: World War I Strength Returns. Infantry regiments. 1917-1921

- 407 23/178/179/183/193/206/207/211/212/213/214/215/224/225/306/336: World War I Strength Returns. Field artillery. 1917-1920

- 407 252/275: World War I Strength Returns. Machine Gun Battalions. 1917-1921

- 407 628: World War I Strength Returns AEF University (Poitiers). 1919

- 407 1287-1289: Post Returns. Service of Supply. 1917-1919

- 407 1292-1294: Post Returns. Service of Supply. Intermediate Section. 1917-1919

- 407 1295-1298: Post Returns. Base section 1.

- 407 1299-1300: Post Returns. Base section 2.

- 407 1306: Post Returns. Base section 7.

- 407 1307-1334: World War I Strength Returns. Cities. 1917-1919

## **2- Sources imprimées**

*Rapports annuels du Conseil de l'Université, Facultés de Droit, de Science, de Lettres et de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers, Université de Poitiers, année scolaire 1918-1919*

### **- Presse**

#### **Département de la Vienne**

*L'Avenir de la Vienne, Poitiers (1917-1921)*

*Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres, Poitiers (1917-1921)*

*Journal de la Vienne, Poitiers (1917-1918)*

*Mémorial du Poitou, Châtelleraut (1917-1921)*

*La Semaine, Poitiers (1917-1921)*

*La Gartempe, Montmorillon (1918-1921)*

#### **Département de la Charente**

*Le matin charentais, Angoulême (1917-1921)*

*L'indicateur de Cognac, Cognac (1917-1921)*

*Journal de Confolens, Confolens (1917-1921)*

#### **Département de l'Indre-et-Loire**

*La Touraine Républicaine, Tours (1917-1921)*

*La Dépêche du Centre et de l'Ouest, Tours (1917-1921)*

*Journal de Chinon, Chinon (1917-1919)*

*La main d'œuvre agricole, Paris (1917-1919)*

*Le Tourangeau, Tours (1917-1921)*

*Journal d'Indre-et-Loire, Tours (1917-1921)*

*Le républicain de Chinon, Chinon (1917-1921)*

#### **Département des Deux-Sèvres**

*Le Mémorial des Deux-Sèvres, Niort, (1917-1921)*

*L'Écho de Parthenay, Parthenay (1917-1921)*

*Le Courrier de Bressuire, Bressuire (1917-1921)*

*La Gazette des Deux-Sèvres, Melle (1919-1920)*

*La Croix des Deux-Sèvres, Saint-Maixent (1917)*

#### **Département de la Charente-Maritime**

*L'Écho rochelais, La Rochelle, (1917-1921)*

*Le Courrier de La Rochelle, La Rochelle, (1917-1921)*

*L'indépendant de la Charente-Inférieure, Saintes, (1917-1921)*

*La Charente-Inférieure, La Rochelle, (1917-1921)*



*L'Écho saintongeais*, Saint-Jean-d'Angély, (1917-1921)  
*Le Saintongeais*, Saintes, (1917-1921)  
*La Croix de Saintonge et d'Aunis*, Saint-Jean-d'Angély, Saintes, (1917-1921)  
*Journal de Saintes et de la Charente-Inférieure*, Saintes, (1919-1921)  
*Le Courrier des deux charentes*, Saintes, (1919-1920)  
*Les tablettes des deux charentes*, Rochefort, (1917-1921)  
*Le Courrier de Jonzac*, Jonzac, (1919-1921)  
*Le Réveil de l'île d'Oléron*, Château-d'Oléron, (1919-1920)  
*Le Réveil de l'île de Ré*, Saint-Martin-de-Ré, (1918-1921)  
*Journal de Blaye et de Jonzac*, Blaye, (1917-1919)  
*Journal de Royan*, Royan, (1917-1921)

### - **Témoignages**

GAILLARD André, *Le siècle trioulais (1880-1980) II. La Grande saignée. Cent ans de la vie d'un village et d'une famille de paysans poitevins*, Poitiers, Brissaud, 1980

GUYONNET J., *Histoire de Saint-Maixent*, Poitiers, Brissaud, 1978

JUDSON W.W, EMMERICH J.L, REMY H, *History of Camp de Grasse, Saint-Pierre-des-Corps*, 1918-1919

KING W.C., « Extraits des mémoires d'un aviateur solitaire », *Société historique et archéologique du Val de Sèvre*, n°89, 2<sup>e</sup> trimestre 1998, p1-27

MINEAU Robert, *Poitiers d'avant 1914, souvenirs d'enfance de Robert Mineau*, Poitiers, Brissaud, 1980

MINEAU Robert, *Poitiers en 1914-1918. Souvenirs de jeunesse, scènes de la vie poitevine*, Poitiers, Brissaud, 1983

Ministère de la guerre : comité économique de la 9<sup>e</sup> région, *Enquête sur la reprise et le développement de la vie économique en Indre-et-Loire*, Tours, 1919

TEXIER André, *Niort entre les deux guerres 1914-1925*, Niort, Edition du Terroir, 1984

### **3- Ouvrages et revues**

« 1918 : des Américains à Talmont », *Amis de Talmont, Bulletin de la Société des Amis de Talmont*, 1988, page 3

« 1918 : Américains à Talmont », *Amis de Talmont, Bulletin de la Société des Amis de Talmont*, 1989, pages 3-4

« Quand Talmont faillit devenir l'un des plus grands ports de l'Atlantique », *La Côte de Beauté*, n° 57, mars-avril 2002, pages 12-13

- « Quand Talmont faillit devenir l'un des plus grands ports de l'Atlantique », *La Côte de Beauté*, n° 58, mai-juin 2002, pages 12-13
- ABEL Richard, « Charge and Countercharge: « Documentary » War Pictures in the USA, 1914-1916 », *Film History*, n°22, 2010, pages 366-388
- ALARY Éric, *La Grande Guerre des civils. 1914-1919*, Paris, Perrin, 2013
- ALDRICH Robert (dir.), *Une histoire de l'homosexualité*, Paris, Seuil, 2006
- ALLEN Robert, GOMERY Douglas, *Faire l'histoire du cinéma, les modèles américains*, Paris, Nathan, 1992
- ARCHAMBAULT Fabien, ARTIAGA Loïc, FREY Pierre-Yves (dir.), *L'aventure des « grands » hommes. Études sur l'histoire du basket-ball*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2003
- ARCHAMBAULT Fabien, ARTIAGA Loïc, BOSCH Gérard (dir.), *Double jeu. Histoire du basket-ball entre France et Amériques*, Paris, Vuibert, 2007
- ARCHAMBAULT Fabien, ARTIAGA Loïc, BOSCH Gérard (dir.), *Le continent basket : l'Europe et le basket-ball au XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2015
- ARCHIVES MUNICIPALES DE TOURS, *Les Américains à Tours 1917-1919*, Tours, éditions La Simarre, 2017
- ARNAUD Pierre, RIORDAN James (dir.), *Sport et relations internationales (1900-1941)*, Paris, L'Harmattan, 1998
- ARRIZABALAGA Marie-Pierre, « Les femmes et l'immigration en Amérique du Nord : un phénomène transnational », *Histoire sociale*, n°40, 2007, pages 254-267
- ARRIZABALAGA Marie-Pierre, BURGOS-VIGNA Diana, YUSTA Mercedes (ed.), *Femmes sans frontières : stratégies transnationales féminines face à la mondialisation (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Bern, Peter Lang, 2011
- ASSOCIATION MIGNE-AUXANCES MEMOIRES ET COMMUNE DE MIGNE-AUXANCES, *Migné-Auxances d'hier à aujourd'hui*, Migné-Auxances, Migné-Auxances Mémoires éditeur, 1999
- ASSOCIATION PERIGNY AU FIL DES ANS, *Périgny 1914-1964*, Tome III, La Rochelle, Association Périgny au fil des ans, 2016
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *La Guerre des enfants, 1914-1918. Essai d'histoire culturelle*, Paris, Armand Colin, 1993
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, « Violence et consentement : la « culture de guerre » du premier conflit mondial », dans RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, pages 251-275

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Jean-Jacques, *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Bayard, 2004

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne. XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2008

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, PROCHASSON Christophe, *Sortir de la Grande Guerre : le monde de l'après 1918*, Paris, Broché, 2008

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Annette, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2009 (rééd.)

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BUCH Estéban, CHIMENES Myriam, DUROSOIR Georgie (dir.), *La Grande Guerre des musiciens*, Lyon, Symétrie, 2009

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *L'enfant de l'ennemi. Viol, avortement, infanticide pendant la Grande Guerre*, Paris, Broché, 2013

AUGERON Mickaël, « Quand le drapeau américain flottait en Poitou-Charentes (1917-1967) », dans AUGERON Mickaël, GUILLEMET Dominique (dir.), *Champlain ou les portes du Nouveau Monde. Cinq siècles d'échanges entre le Centre Ouest français et l'Amérique du Nord*, La Crèche, Geste Éditions, 2004, pages 255-265

AUGERON Mickaël, DENIS Sylvie, PAIRAULT Louis-Gilles, *Entre terre et mer. La Charente-Maritime dans la Grande Guerre, 1914-1918*, La Crèche, Geste Éditions, 2018

AUGUSTIN Jean-Marie, *Histoire du Poitou-Charentes des Provinces à la région*, Paris, Geste Éditions, 2011

AUTRIC Raphaëlle, « La rivalité franco-américaine : l'instruction des soldats américains en France (1917-1918) », *Revue historique des armées*, n°246, 2007, pages 22-32

AXELROD Alan, *Selling the Great War: The Making of American Propaganda*, New York, Palgrave Macmillan, 2009

BACKOUCHE Isabelle, *La trace du fleuve. La Seine et Paris (1750-1850)*, Paris, Éditions EHESS, 2016

BAKER William, « To Pray or to Play. The YMCA Question in the UK & the USA, 1850–1900 », *The International Journal of History of Sport*, n°11, 1994, pages 42–62

BARD Christine, EL AMRANI Frédérique, PAVARD Bibia, *Histoire des femmes dans la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ellipses, 2013

BARD Christine, CHAUVAUD Frédéric, PERROT Michelle, PETIT Jacques Guy (dir.), *Femmes et justice pénale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015

- BARJOT Dominique, REVEILLARD Christophe (dir.), *L'américanisation de l'Europe occidentale au XX<sup>e</sup> siècle. Mythes et réalités*, Paris, Presse de l'Université Paris-Sorbonne, 2002
- BARRERA Caroline, FERTÉ Patrick (dir.), *Étudiants de l'exil : migrations internationales et universités refuges, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2009
- BARRERA Caroline, « Les étudiants-soldats américains en France au sortir de la Première Guerre mondiale », *Histoire de l'éducation*, n°125, 2010, pages 27-48
- BARRY Stéphane, BLOCK Christian (dir.), *1917, Voilà les Américains !* Bordeaux, Memoring Éditions, 2017
- BARUCH Marc Olivier, DUCLERT Vincent (ed.), *Serviteur de l'État. Une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000
- BAUDOIN Philippe, *Une chronologie du jazz : et de quelques musiques contemporaines improvisées jusqu'en l'an 2000*, Paris, Broché, 2007
- BEAUPRÉ Nicolas, *Les grandes guerres : 1914-1945*, Paris, Belin, 2014
- BEAUPRÉ Nicolas, JONES Heather, RASMUSSEN Anne, *Dans la guerre 1914-1918. Accepter, endurer, refuser*, Paris, Les Belles Lettres, 2015
- BÉAUR Gérard, « Les contrats de mariage dans les sociétés européennes. Enjeux familiaux et pratiques des acteurs », *Annales de démographie historiques*, n° 121, janvier 2011, page 5-21.
- BECKER Annette, « La foi aux États-Unis pendant la Première Guerre mondiale », dans BECKER Jean Jacques, WINTER Jay et alii, *Guerre et cultures, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 1994, pages 183-193
- BECKER Annette, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre*, Paris, Fayard, 2012
- BECKER Annette, *La guerre et la foi : de la mort à la mémoire. 1914-années 1930*, Paris, Armand Colin, 1994
- BECKER Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande Guerre*, Paris, Robert Laffont, 1980
- BECKER Jean-Jacques et AUDOIN-ROUZEAU Stéphane (ed.), *Les sociétés européennes et la guerre de 1914-1918 : actes du colloque organisé à Nanterre et à Amiens du 8 au 11 décembre 1988*, Nanterre, Publications de l'Université de Nanterre, 1990
- BECKER Jean-Jacques, *1917 en Europe : l'année impossible*, Paris, Éditions Complexe, 1997
- BELOT Robert, *Tous Républicains ! Origines et modernité des valeurs républicaines*, Paris, Armand Colin, 2014

- BERGERET-CASSAGNE Axelle, *Les bases américaines en France : impacts matériels et culturels, 1950-1967. Au seuil d'un nouveau monde*, Paris, L'Harmattan, 2008
- BERLIERE Jean-Marc, LEVY René, *Histoire des polices en France, de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Nouveau monde, 2011
- BERNARD Gilles, *Le Cognac à la conquête du monde*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2011
- BERNARD Gilles, « Le vignoble charentais à l'épreuve de la Grande Guerre », *Annales du GREH*, n°34, 2014, pages 117-166
- BERNIER Michel, CHAUMET Michel, CONSTANTINE Thomas *et alii*, *Le XIX<sup>e</sup> siècle en Deux-Sèvres*, Paris, Geste Éditions, 2000
- BERNSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hatier, 2001
- BERSTEIN, Serge, MILZA Pierre, *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle. Tome 1 : 1900-1945. La fin du monde européen*, Paris, Hatier, 2005
- BERNSTEIN Serge (dir.), *Ils ont fait la paix. Le traité de Versailles vu de France et d'ailleurs*, Paris, Les Arènes, 2018
- BERTSCHY Sylvain, SALSON Philippe, WILFERT Blaise, *Les mises en guerre de l'État. 1914-1918 en perspective*, Paris, ENS Éditions, 2018
- BESSIÈRE Céline, « Race/classe/genre. Parcours dans l'historiographie américaine des femmes du Sud autour de la guerre de Sécession », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°17, 2003, pages 231-258.
- BETTE Peggy, « Des œuvres de guerre aux offices nationaux : l'évolution de la prise en charge des veuves de guerre (France, 1914-1924) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, n°9, janvier 2016, pages 68-87
- BIMBENET Jérôme, *Film et histoire*, Paris, Armand Colin, 2007
- BLANCHARD François, DIEDRICH André, *Ile de Ré, la Grande Guerre, 14-18*, Saint-Simon-de-Pellouaille, Nouvelles Éditions Bordessoules, 2014
- BLIER Gérard, *La guerre en Poitou-Charentes. V<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Saintes, Le Croit Vif, 2011
- BLIGHT David W., *Race and Union. The Civil War in American Memory*, Londres, The Belknap Press of Harvard University Press, 2001
- BODIOU Lydie, CHAUVAUD Frédéric, GAUSSOT Ludovic, GRIHOM Marie-José, SORIA Myriam (dir.), *Les corps en lambeaux. Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016
- BOLOGNE Jean-Claude, *Histoire du sentiment amoureux*, Paris, Flammarion, 1998

- BONIFACE Xavier, *L'Aumônerie militaire française (1914-1962)*, Paris, Cerf, 2001
- BONIFACE Xavier, *Histoire religieuse de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2014
- BONIFACE Xavier, COCHET François (dir.), *Foi, religions et sacré dans la Grande Guerre*, Arras, Presses universitaires d'Artois, 2014
- BONIN Hubert, « L'économie girondine de la guerre américaine en 1917-1919 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°266, février 2017, pages 63-78
- BONNIN Jean-Claude, *L'armée américaine à la Rochelle et en Charente-Inférieure*, Saint Cyr sur Loire, Éditions Alan Sutton, 2010
- BONNIN Jean-Claude, « Les Américains à Rochefort en 1918-1919 », *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort, Roccafertis*, n°59, janvier 2017, pages 23-35
- BORDAT Francis, ETCHEVERRY Michel (dir.), *Cent ans d'aller au cinéma. Le spectacle cinématographique aux États-Unis, 1896-1995*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995
- BOUCARD Jacques, AUGERON Mickaël, EVEN Pascal, *Histoire de l'île de Ré. Des origines à nos jours*, Paris-Saintes, GER-Le Croît Vif, 2016
- BOUCHARD Carl, *Mon cher président : quand les Français écrivaient à Woodrow Wilson, 1918-1919*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2015
- BOUCHET-ROY Marie-Anne, SOULARD Christophe, *Royan 1914-1918*, Vaux-Sur-Mer, Éditions Bonne Anse, 2014
- BOULANGER Philippe, « Les embusqués de la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 192, décembre 1998, pages 87-100
- BOULANGER Philippe, *La géographie militaire française (1871-1939)*, Paris, Economica, 2002
- BOULOC François, *Les profiteurs de guerre, 1914-1918*, Paris, Éditions Complexe, 2008
- BOUQUET Jacques, *1914-1918 La Vienne. Un département de l'arrière dans la Grande Guerre*, Lavoux, Michel Fontaine Éditions, 2014
- BOURDIN Philippe (dir.), *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2009
- BOURKE Joanna, *Dismembering the Male : Men's Bodies, Britain and the Great War*, London, Reaktion books, 1996
- BOURKE Joanna, *Rape: Sex, Violence, History*, New York, Shoemaker Hoard, 2007
- BOURKE Joanna, *An Intimate History of Killing: Face to Face Killing in the Twentieth-Century Warfare*, New York, Basic Books, 1999

- BOURLET Michaël, LEGADEC Yann, LE GALL Erwan, *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013
- BOURLET Mickaël, *La Grande Guerre des Américains, 1917-1919*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2017
- BOZON Thierry, « Consumption and Total Warfare in Paris (1914-1918) », dans TRENTMANN Frank, FLEMMING Just (ed.), *Food and Conflict in Europe in the Age of the Two World Wars*, New York, Palgrave MacMillan, 2006, pages 49-64
- BRANCHE Raphaëlle, VIRGILLI Fabrice *et alii*, *Viols en temps de guerre*, Paris, Payot, 2013
- BROADBERRY Stephen, HARRISON Mark (dir.), *The Economics of World War One*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005
- BRUCE Robert B., *A Fraternity of Arms: America and France in the Great War*, Lawrence, University press of Kansas, 2013
- BUDREAU Lisa M., *Bodies of War: World War I and the Politics of Commemoration in America, 1919–1933*, New York, New York University Press, 2010
- BULLARD Eugene, *Black Expatriate in Jazz-Age Paris*, Athens, University of Georgia Press, 2006
- CABANEL Patrick, *Juifs et protestants en France, les affinités électives, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2014
- CABANES Bruno, *La victoire endeuillée: la sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Éditions du Seuil, 2014
- CABANES Bruno, *The Great War and the Origins of the Humanitarianism, 1918-1924*, Cambridge, Cambridge Press University, 2014
- CABANES Bruno, *Les Américains dans la Grande Guerre*, Paris, Gallimard, 2017
- CABANES Bruno (dir.), *Une histoire de la guerre. Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018
- CANET Nicole, *Hôtels garnis, garçons de joie. Prostitution masculine à Paris de 1860 à 1960*, Paris, Galerie au bonheur du jour, 2012
- CAPDEVILA Élisabeth, « Des étudiants américains à Paris : un autre regard sur les relations culturelles France-États-Unis (de la fin des années 1940 aux années 1950) », *Revue historique*, n° 682, février 2017, pages 385-402
- CAPDEVILA Luc, VOLDMAN Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Payot, 2002

- CAPDEVILA Luc, « L'identité masculine et les fatigues de la guerre (1914-1945) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°75, mars 2002, pages 97-108
- CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle (dir.), *Hommes et Femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Paris, Payot, 2003
- CAPDEVILA Luc, *Sexe, genre et guerres, (France 1914-1945)*, Paris, Payot, 2010
- CAPOZZOLA Christopher, *Uncle Sam Wants You: World War I and the Making of the Modern American Citizen*, New York, Oxford University Press, 2010
- CARNEY Sébastien (dir.), *1917-1919. Brest ville américaine ?* Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2018
- CARON François, *Histoire des chemins de fer en France. 1883-1937*, Paris, Fayard, 2005
- CARRIÈRE Bruno, « Aux origines des transports frigorifiques par rail en France », *Revue d'histoire des chemins de fer*, n°41, 2010, pages 143-178
- CARROL Alison, BROCH Ludivine, *France in an Era of Global War, 1914-1945 : Occupation, Politics, Empire and Entanglements*, New York, Palgrave Macmillan, 2014
- CATALA Michel (dir.), *Histoires d'Europe et d'Amérique. Le monde atlantique contemporain. Mélanges offerts à Yves-Henri Nouailhat*, Nantes, Ouest éditions, 1999
- CAUCANAS Sylvie, CAZALS Rémy, PAYEN Pascal, *Les Prisonniers de guerre dans l'histoire : contacts entre peuples et cultures*, Toulouse, Privat, 2003
- CAUSARANO Pietro, GALIMI Valeria, *et alii, Le XX<sup>e</sup> siècle des guerres*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2004
- CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis, *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Éditions Privat, 2005
- CERCHIARI Luca, CUGNY Laurent, KERSHBAUMER Franz, *Eurojazzland- Jazz and european sources. Dynamics and contexts*, Lebanon, Northeastern University Press, 2012
- CHALINE Nadine-Josette (dir.), *Chrétiens dans la Première Guerre mondiale*, Paris, Les éditions du Cerf, 1993.
- CHARLE Christophe, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 2004
- CHARLES Aline, WIEN Thomas, « Le Québec entre histoire connectée et histoire transnationale », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, n°2, vol.14, 2011, pages 199-221
- CHASSAIGNE Philippe, LARGEAYD Jean-Marc, *Villes en guerre*, Paris, Armand Colin, 2004



- CHATZIS Konstantinos, PREVERAUD Thomas, « La présence française dans la formation des ingénieurs américains durant les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle : aspects institutionnels et intellectuels », *Artefact*, n°5, mai 2017, <http://journals.openedition.org/artefact/666>, consulté le 27 mars 2018
- CHAUVAUD Frédéric, PETIT Jacques-Guy, YVOREL Jean-Jacques (dir.), *Histoire de la justice de la Révolution à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007
- CHAUVAUD Frédéric (dir.), *Corps saccagés. Une histoire des violences corporelles des Lumières à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009
- CHAUVAUD Frédéric (dir.), *Le droit de punir du siècle des Lumières à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012
- CHAUVAUD Frédéric, PRÉTOU Pierre (dir.), *L'arrestation. Interpellations, prises de corps et capture depuis le Moyen-âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015
- CHAVINIER Sabine, « Histoire du basket-ball français catholique (1911-1921). Jeu des patronages ou sport américain ? », *Sciences sociales et sport*, n°1, janvier 2008, pages 27-48
- CHICKERING Roger, *The Great War and Urban Life in Germany : Freiburg, 1914-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007
- CHEssel Marie-Emmanuelle, *Histoire de la consommation*, Paris, La Découverte, 2012
- CLEMENT Elizabeth Alice, *Love for Sale: Courting, Treating, and Prostitution in New York City, 1900-1945*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006
- COBBS Elizabeth, *The Hello Girls. America's First Women Soldiers*, Cambridge, Harvard University Press, 2017
- COCHET François, « 1914-1918 : l'alcool aux armées, représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°222, février 2006, pages 19-32
- COCHET François, PORTE Rémy (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre, 1914-1918*, Paris, Robert Laffont, 2008
- COCHET François, *La Grande Guerre. Fin d'un monde, début d'un siècle*, Paris, Perrin, 2014
- COFFMAN Edward, *The Regulars : the American Army, 1898-1941*, Londres, Belknap Press of Harvard University Press, 2004
- COHEN Yves, *Le siècle des chefs : une histoire transnationale du commandement et de l'autorité. 1890-1940*, Paris, Éditions Amsterdam, 2012
- COLLIGNON Emmanuelle (coor.), *La France noire. Trois siècles de présence*, Paris, La Découverte, 2011
- COLLIN Michèle (dir.), *Villes et ports, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1994

COMPAGNON Olivier, PURSEIGLE Pierre, « Géographies de la mobilisation et territoire de la belligérance durant la Première Guerre mondiale », *Annales. Histoire et Sciences sociales*, n°71, janvier 2016, pages 37-64

CONDETTE Jean-François (dir.), *Les écoles dans la guerre: acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2016

CONOLLY James, DEBRUYNE Emmanuel, JULIEN Élise, MEIRLAEN Matthias (dir.), *En territoire ennemi 1914-1949. Expériences, occupations, transferts, héritages*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018

CONOLLY James, *The Experience of Occupation in the Nord, 1914-1918*, Manchester, Manchester University Press, 2018

COOPER John Milton Jr, *Woodrow Wilson: A Biography*, New York, Vintage Books, 2009

CORBIN Alain, *Les filles de nocés. Misère sexuelle et prostitution au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1978

CORBIN Alain (dir.), *Violences sexuelles*, Paris, Imago, 1989

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire de la virilité. Le triomphe de la virilité, le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2011

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire de la virilité. La virilité en crise ? XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2011

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2005

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps. Les mutations du regard. Le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2006

CORNEBISE Alfred E., *The Stars and Stripes: Doughboy Journalism in World War I*, Westport, Greenwood Press, 1984

CORNEBISE Alfred E., *Soldier-Scholars: Higher Education in the AEF, 1917-1919*, Philadelphie, American Philosophical Society, 1997

CORVISIER André (dir.), *Histoire militaire de la France, Tome 3. De 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1992

COTTER Cédric, HERRMANN Irène, « Les dynamiques de la rhétorique humanitaire : Suisse, États-Unis et autres neutres », *Relations internationales*, n°159, avril 2014, pages 49-67

COUPEAU Sophie, «La Première Guerre mondiale à La Rochelle, secours aux blessés et œuvres de guerre », dans *Écrits d'Ouest, Cahiers rochelais d'Histoire régionale, d'art et de*

*littérature*, La Rochelle, Société rochelaise d'histoire moderne et contemporaine, n°10, 2002, pages 123-143

CRAWFORD Russ, *Le Football, a History of American Football in France*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2016

CRONIER Emmanuelle, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 2013

CROUTHAMEL Jason, *An Intimate History of the Front : Masculinity, Sexuality, and German Soldiers in the First World War*, New York, Palgrave Macmillan, 2014

CUBERO José-Ramon, *La femme et le soldat : viols et violences de guerre du Moyen-âge à nos jours*, Paris, Imago, 2012

CUGNY Laurent, *Une histoire du Jazz en France. Du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1929*, Paris, Outre-mesure, 2014

DALENCON Joël (dir.), *Dictionnaire de l'Université de Poitiers*, La Crèche, Geste éditions, 2012.

DALISSON Rémi, *Les guerres et la mémoire : enjeux identitaires et célébrations de guerre en France de 1870 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2013

DALISSON Rémi, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, Nouveau monde, 2009

DALISSON Rémi, « L'art de la « mise en fête » du sport : l'esthétisation du sport aux fêtes comme construction d'un idéal politique en France, du Paul Bert au colonel Pascot (1880-1914) », dans DANIEL Laurent (dir.), *L'art et le sport. Actes du XII<sup>e</sup> colloque international du comité européen pour l'histoire des sports*, Biarritz, Atlantica, 2009

D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2010.

DANIEL Dominique, DESCHAMPS Bénédicte, *L'immigration aux États-Unis de 1607 à nos jours*, Paris, Ellipses, 1998

DARMON Pierre, *Vivre à Paris pendant la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2002

DARROW Margaret, *French Women and the First World War: War Stories of the Home Front*, Oxford, Berg, 2000

DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle. Une histoire de la consommation. France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 2018

DEBRUYNE Emmanuel, « Femmes à Boches ». *Occupations du corps féminin dans la France et la Belgique de la Grande Guerre*, Paris, Les Belles Lettres, 2018

DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas, *Historiographies II. Concepts et débats*, Paris, Armand Colin, 2010

DELPORTE Christian, *Les journalistes en France, 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999

DELPORTE Christian, MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, Presse universitaire de France, 2010

DERAINNE Pierre-Jacques, VEGLIA Patrick (dir.), *Les étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Tome I, Paris, Direction des Archives de France, 1999

DERAINNE Pierre-Jacques, VEGLIA Patrick (dir.), *Les étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Tome II, Paris, Direction des Archives de France, 1999

DERAINNE Pierre-Jacques, VEGLIA Patrick (dir.), *Les étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Tome III, Paris, Direction des Archives de France, 1999

DESCAMPS Florence, QUENNOUELLE-CORRE Laure (dir.), *La mobilisation financière pendant la Grande Guerre. Le front financier, un troisième front*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2015

DESSPORTES Marc, *Paysages en mouvement*, Paris, Gallimard, 2005

DIEBOLT Evelyne, LAURANT Jean-Pierre, *Anne Morgan, une Américaine en Soissonnais (1917-1952)*, Soissons, AMSAM, 1990.

DIELBOT Evelyne, FOUCHÉ Nicole, « 1917-1923 : Les Américaines en Soissonnais, leur influence sur la France », *Revue Française d'Études Américaines*, n°59, 1994, pages 45-63

DIETSCHY Paul, CLASTRES Patrick, *Sport, société et culture en France depuis le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 2006

DIETSCHY Paul, *Le sport et la Grande Guerre*, Paris, Chistera, 2018

DJEBABLA BRUN Mourad, *Combattre avec les vivres. L'effort de guerre alimentaire canadien en 1914-1918*, Québec, Septentrion, 2015

DOE DE MAINDREVILLE Florence, ETCHARRY Stéphan (dir.), *La Grande Guerre en musique : vie et création musicales en France pendant la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, Peter Lang, 2014

DOENECKE Justus, *Nothing Less Than War. A New History of America's Entry into World War I*, Lexington, University Press of Kentucky, 2011

DOIZELET Benjamin, « L'intégration des soldats noirs américains de la 93<sup>e</sup> division d'infanterie dans l'armée française en 1918 », *Revue historique des armées*, n°265, 2011, pages 3-13

DORNEL Laurent, « La Grande Guerre et les migrations : les travailleurs étrangers, coloniaux et chinois en France. Enjeux d'une recherche en cours », <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00850981>, août 2013, consulté le 3/03/2017

DORNEL Laurent, *Les étrangers dans la Grande Guerre*, Paris, La Documentation française, 2014

DORNEL Laurent, LE BRAS Stéphane (dir.), *Les fronts intérieurs européens : l'arrière en guerre (1914-1920)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018

DORNEL Laurent, REGNARD Céline (dir.), *Des bras au service de la France. Les travailleurs chinois de la Grande Guerre*, Paris, Les Indes Savantes, 2019

DORVILLÉ Christian, « Des pieds et des poings : la boxe française. La nouvelle jeunesse d'un vieux sport français », *Revue du Nord*, n°355, février 2004, pages 273-295

DOUKI Caroline, MINARD Philippe, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54, mai 2005, pages 7-21

DOWNS Laura Lee, *L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*, Paris, Albin Michel, 2002

DRAY Vincent, « Le discours sur la technologie aux États-Unis dans l'entre-deux-guerres (rencontre, mobilité, diffusion et construction) », *Artefact*, n°5, 2017, <http://journals.openedition.org/artefact/687>, consulté le 27 mars 2018

DREVILLON Hervé, WIEVORKA Olivier (dir.), *Histoire militaire de la France. Tome II. De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2018

DREYFUS Michel, *Histoire de l'économie sociale. De la Grande Guerre à nos jours*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017

DROUART Alain, DUFFET Rachel, ZWEINIGER-BARGIELOWSKA Ida, *Food and War in Twentieth Century Europe*, Ashgate, Farnham, 2011

DRUELLE-KORN CLOTILDE, *Food for Democracy. Le ravitaillement de la France occupée (1914-1919) : Herbert Hoover, le Blocus, les Neutres et les Alliés*, Bern, Peter Lang, 2018

DUBOSCLARD Alain, « Diplomatie culturelle et propagande françaises aux États-Unis pendant le premier vingtième siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°48-1, janvier 2001, pages 102-119

DUBOSCLARD Alain, *L'action artistique de la France aux États-Unis, 1915-1969*, Paris, CNRS Éditions, 2003

DUBY Georges, ARIES Philippe, PERROT Michèle, *Histoire de la vie privée. Tome 4. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987

- DUBY Georges, ARIES Philippe, PERROT Michèle, *Histoire de la vie privée. Tome 5. De la Première Guerre mondiale à nos jours*, Paris, Seuil, 1987
- DUBY Georges, PERROT Michèle, THÉBAUD Françoise (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1992
- DUHAMEL Marina, *Un demi-siècle de signalisation routière et évolution du panneau de signalisation routière en France, 1894-1946*, Paris, Presses Universitaires des ponts et chaussées, 1994
- DUPAQUIER Jacques (dir.), *Histoire de la population française. 4. De 1914 à nos jours*, Paris, PUF, 1988
- DURAND André, *L'histoire du Comité International de la Croix-Rouge. De Sarajevo à Hiroshima*, Genève, Institut Henri-Dunant, 1978
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *La France et les États-Unis. Des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1976
- EBEL Jonathan H., *Faith in the Fight: Religion and the American Soldier in the Great War*, Princeton, Princeton University Press, 2010
- EIGHMEY Rae Katherine, *Food Will Win the War: Minnesota Crops, Cooks, and Conservation During World War I*, Saint Paul, Minnesota Historical Society Press, 2010
- EVANS Sara M., *Les Américaines. Histoire des femmes aux États-Unis*, Paris, Belin, 1991
- EWALD François, FONTANA Alessandro (dir.), *Michel Foucault, Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004
- EXTRADE Serge, LACHAISE Francis, RIVIERE-DERNONCOURT Martine (dir.), *La Rochelle à l'heure américaine. 1950-1964*, Brie, ABC Dif Éditions, 2006
- FARON Olivier, "Secourir les orphelins de la Première Guerre mondiale. Des solidarités privées, locales ou nationales", GUILLAUME Pierre (dir.), *Les solidarités. Le lien social dans tous ses états*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2001, pages 185-197
- FARON Olivier, *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la nation de la Première Guerre mondiale*, Paris, Éditions de la Découverte, 2001
- FARON Olivier, "Aux côtés, avec, pour les pupilles de la nation. Les formes de la mobilisation en faveur des orphelins de la Première Guerre mondiale", *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°205, janvier 2002, pages 15-33
- FARRÉ Sébastien, *Colis de guerre. Secours alimentaires et organisations humanitaires (1914-1947)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014

- FAULKNER Richard S., *The School of Hard Knocks: Combat Leadership in the American Expeditionary Forces*, College Station, Texas A&M University Press, 2012
- FAULKNER Richard, *Pershing's Crusaders: The American Soldier in World War I*, Lawrence, University Press of Kansas, 2017
- FILLAUD Thierry, NAHOUM-GRAPPE Véronique, TSIKOUNAS Myriam, *Histoire et alcool*, Paris, L'Harmattan, 1999
- FERRAND Gérard, *Américains en Loir-et-Cher*, Saint-Cyr-Sur-Loire, Alan Sutton, 2008
- FLÉCHET Anaïs, « *Si tu vas à Rio* »... *La musique populaire brésilienne en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2013
- FLÉCHET Anaïs, LÉVY Marie-Françoise, *Littératures et musiques dans la mondialisation XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015
- FLONNEAU Mathieu, *Les cultures du volant, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle. Essai sur les mondes de l'automobilisme*, Paris, Éditions Autrement, 2008
- FORCADE Olivier, DUHAMEL Éric, VIAL Philippe (dir.), *Militaires en République, 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999
- FORCADE Olivier, *La censure en France pendant la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2016
- FORCADE Olivier, VAISSE Maurice, *Espionnage et renseignement pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, La documentation française, 2017
- FORD GENTILE Nancy, *Americans All! Foreign-Born in World War I*, College Station, Texas A&M University Press, 2001
- FORD GENTILE Nancy, *The Great War and America. Civil Military Relations During World War I*, Westport, Praeger Security International, 2008
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975
- FOUCHARD Dominique, *Le poids de la guerre : les poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- FOUCHÉ Nicole, « Conditions d'entrée et de séjour des Américains en France (1919-1939) », RYGIEL Philippe (dir.), *Le bon grain et l'ivraie. L'État Nation et les populations immigrées fin XIX<sup>e</sup>- début XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 2004, pages 62-77
- FOUCHÉ Nicole, « De la philanthropie en Amérique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°60, mars 2013, pages 151-162
- FOUCHIER Jacques, *Saint-Maixent-L'école. Histoire du château fort et de l'école militaire. 1224-1989*, Saint Jean d'Angély, Éditions Bordessoules, 1989

FOURCAUT Annie, VOLDMAN Danièle, « Penser les crises du logement en Europe au XX<sup>e</sup> siècle », *Le Mouvement Social*, n°245, avril 2013, pages 3-15.

FOURNIER Patrick, MASSARD-GUILBAUD Geneviève (dir.), *Aménagement et environnement. Perspectives historiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

FRANTZEN Allen J., *Bloody Good: Chivalry, Sacrifice, and the Great War*, Chicago, University of Chicago Press, 2004

GALLOUX FOURNIER Bernadette, « Un regard sur l'Amérique : voyageurs français aux États-Unis (1919-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°37, avril-juin 1990, pages 308-323

GASTAUT Yves, KRONENBERGER Stéphane, « De la difficulté à écrire l'histoire des étrangers et des coloniaux durant la Grande Guerre », *Migrations Société*, n°156, juin 2014, pages 43-50

GAUTHIER Brigitte, *Histoire du cinéma américain*, Paris, Hachette Supérieur, 2004

GEHERAN Michael, « Selective Service Act », *1914-1918-online. International Encyclopedia of the First World War*, octobre 2014, <http://encyclopedia.1914-1918-online.net/>, consulté le 9 janvier 2017

GEVA Dorit, *Conscription, Family and the Modern State: A Comparative Study of France and the United State*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013

GIBSON Craig, *Behind the Front. British Soldiers and French Civilians, 1914-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016

GIER Christina, *Singing, Soldiering, and Sheet Music in America During the First World War*, Lanham, Lexington, 2016

GILBERT James L., *World War I and the Origins of the Military Intelligence*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2015

GILFOYE Timothy J., « Prostitutes in History: From Parables of Pornography to Metaphors of Modernity », *The American Historical Review*, n°1, février 1999, pages 47-141

GILFOYE Timothy J., *City of Eros New York City, Prostitution, and the Commercialization of Sex, 1790-1920*, New York, W.W Norton and Company, 1994

GILMORE David D., *Manhood in the Making : Cultural Concepts of Masculinity*, New Haven, Yale University Press, 1991

GILPIN FAUST Drew, *This Republic is Suffering: Death and the American Civil War*, New York, Vintage Book, 2008

GODARD Jean-Marie, « Les Américains à Saint-Maixent en 1917 », *Société historique et archéologique du Val de Sèvres*, n°158, septembre 2015, pages 3-56



- GOETSCHER Pascale, LOYER Emmanuelle, *Histoire culturelle de la France de la Belle époque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2001 (rééd.)
- GOURDON Vincent, « Les témoins de mariage civil dans les villes européennes au XIX<sup>e</sup> siècle : quel intérêt pour l'analyse des réseaux familiaux et sociaux », *Histoire, économie et société*, n°27, février 2008, pages 61-87
- GRAYZEL Susan R., PROCTOR Tammy M., *Gender and the Great War*, New York, Oxford University Press, 2017
- GREEN Nancy, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, Le nœud Gordien, 2002
- GREEN Nancy, « Expatriates and Americanization, Paris 1900-1940 », dans DULPHY Anne et alii., *Les Relations culturelles internationales au XX<sup>e</sup> siècle : de la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles, Peter Lang, 2010
- GREEN Nancy, *Les Américains de Paris : hommes d'affaire, comtesses et jeunes oisifs, 1880-1914*, Paris, Belin, 2014
- GREEN Nancy, WALDINGER Roger (ed.), *A Century of Transnationalism: Immigrants and Their Homeland Connections*, Urbana, University of Illinois Press, 2016
- GREENHALGH Elizabeth, *Victory Through Coalition: Britain and France During the First World War*, New York, Cambridge Press University, 2005
- GRENARD Fabrice, *Histoire économique et sociale de la France de 1850 à nos jours*, Paris, Ellipses, 2003
- GRENARD Fabrice, *La France du marché noir (1940-1949)*, Paris Payot, 2008
- GRENIÉ Paulette, « La Charente-Inférieure pendant la Première Guerre mondiale », *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, Tome X, 1984, pages 123-142
- GRILLOT Thomas, « Mémoire de la Grande Guerre et négociation identitaire chez les Indiens des États-Unis » dans BOULOC François, CAZALS Rémy, LOEZ André, *Identités troublées 1914-1918. Les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre*, Toulouse, Éditions Privat, 2011
- GROTELUESHEN Mark, *The AEF Way of War: the American Army and Combat in World War I*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007
- GUICHARD Charlotte, *Graffitis. Écrire son nom à Rome, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2014.
- GUILLEMET Dominique, *Dictionnaire des communes et pays de la Vienne*, La Crèche, Geste éditions, 2003

- GUILLERME André, *Corps à corps sur la route. Les routes, les chemins et l'organisation des services au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, 1984
- GUILLERME André, « Chemins, routes, autoroutes », *Les cahiers de médiologie*, n°2, février 1996, pages 117-129
- GUSTIAUX Romain, « L'empreinte de la Grande Guerre sur le logement social en France (1912-1928) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, n°9, janvier 2016, pages 88-109
- GUTIERREZ Edward A., *Doughboys on the Great War: How American Soldier Viewed Their Military Service*, Lawrence, University Press of Kansas, 2014
- GUTIERREZ Edward A., "Between Acceptance and Refusal. Soldiers' Attitudes Towards War (USA)", *1914-1918-online. International Encyclopedia of the First World War*, octobre 2014, <http://encyclopedia.1914-1918-online.net>, consulté le 6 janvier 2017
- HAGE Armand, *Histoire des relations franco-américaines des origines à nos jours*, Paris, Ellipses, 2010
- HAHN Steven, *A Nation Without Borders. The United States and Its World in an Age of Civil Wars, 1830-1910*, New York, Viking, 2016
- HAIMSON Leopold, SAPELLI Giulio (dir.), *Strikes, Social Conflict and the First World War: An International Perspective*, Milan, Feltrinelli, 1992
- HAINES Michael R., "French Migrations to the United States", *Annales de démographie historique*, n°100, 2000, pages 77-91
- HANNA Martha, *The Mobilization of Intellect: French Scholars and Writers During the Great War*, Cambridge, Harvard University Press, 1996
- HARTER Hélène, *Les ingénieurs des travaux publics et la transformation des métropoles américaines, 1870-1910*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001
- HARTER Hélène, *Les États-Unis dans la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2017
- HENNETON Lauric, *Histoire religieuse des États-Unis*, Paris, Flammarion, 2012
- HERRING George C., *From Colony to Superpower: US Foreign Relations Since 1776*, Oxford, Oxford University Press, 2008
- HIGATE Paul, *Military Masculinities: Identity and the State*, Westport, Praeger, 2003
- HOMER Isabelle, PENICAULT Emmanuel (dir.), *Le soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016
- HORNE John, "Introduction : État, société et "économie morale" : l'approvisionnement des civils pendant la guerre de 1914-1918", *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°183, juillet 1996, pages 3-10

- HORNE John, "End of a Paradigm? The Cultural History of the Great War", *Past and Present*, n°242, février 2019, pages 155-192
- HORNE John (dir.), *State, Society and Mobilization in Europe During the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997
- HUDEMANN Rainer, WALTER François (dir.), *Villes et guerres mondiales en Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1997
- HUSTON James, *The Sinews of War: Army Logistic, 1775-1953*, Washington, Office of the chief of Military History, 1966
- IHL Olivier, *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996.
- IRISH Tomas, *The University at War, 1914-25: Britain, France and the United States*, New York, Palgrave Macmillan, 2015
- IRWIN Julia F., *Making the World Safe: The American Red Cross and a Nation's Humanitarian Awakening*, Oxford, Oxford University Press, 2013
- JACQUE Philippe, *1917 : les Américains à Tours*, Tours, Archives municipales de Tours, 2007
- JAOUEN Yves, *La crise de juin 1917. Les trains de permissionnaires dans les gares de Nantes et de la Loire-Inférieure*, Haute Goulaine, Éditions opéra, 2014
- JENSEN Kimberly, *Mobilizing Minerva: American Women in the First World War*, Urbana, University of Illinois Press, 2008
- JULIEN Élise, *Paris, Berlin. La mémoire de la guerre, 1914-1933*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009
- KALIFA Dominique, REGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève, VAILANT Alain (dir.), *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011.
- KAPLAN Alice, *L'interprète : dans les traces d'une cour martiale américaine : Bretagne 1944*, Paris, Gallimard, 2007
- KARILA-COHEN Pierre, « Les préfets ne sont pas des collègues. Retour sur une enquête », *Genèses*, n°79, février 2010, pages 116-134
- KARSTEN Peter, *The Military in America: From the Colonial Era to the Present*, New York, Free Press, 1980
- KASPI André, *Le temps des Américains 1917-1918*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1976
- KASPI André, *Les Américains. Naissance et essor des États-Unis. 1607-1945*, Paris, Seuil, 1986

- KASPI André, “Les États-Unis d’Amérique face à la guerre en Europe Août 1914-avril 1917”, dans AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER Jean-Jacques, *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Bayard, 2004
- KASPI André, « Introduction : « Il faudrait écrire l’histoire des relations militaires entre les États-Unis et la France. » », *Revue historique des armées*, n°247, 2007, pages 4-9
- KASPI André, HARTER Hélène, *Les présidents américains de Washington à Obama*, Paris, Tallandier, 2012
- KATZ Jonathan, *Gay American History: Lesbians and Gay Men in the USA*, New York, Meridian book, 1992
- KAUFFMAN Christopher J., *Faith and Fraternalism: The History of Knights of Columbus*, New York, Simon and Schuster, 1992
- KAZIN Michael, *War Against War. The American Fight for Peace 1914-1918*, New York, Simon and Schuster, 2017
- KEENE Jennifer, “French and American Racial Stereotype During the First World War”, dans CHEW William L. (dir.), *National Stereotypes in Perspective: Americans in France, Frenchman in America*, Atlanta Rodopi, 2001, pages 261-282
- KEENE Jennifer D., “A Comparative Study of White and Black American Soldiers During the First World War”, *Annales de démographie historique*, n°103, 2002, pages 71-90
- KEENE Jennifer, “Protest and Disability: A New Look at African American Soldiers During the First World War”, dans PURSEIGLE Pierre, *Warfare and Belligerence: Perspectives in First World War Studies*, Boston, Brill, 2005, pages 215-241
- KEENE Jennifer, *World War I: the American Soldier Experience*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2011
- KEENE Jennifer, “The Long Journey Home: African American World War I Veterans and Veteran Policies,” dans ORTIZ Stephen R. (ed.), *Veterans’ Policies, Veterans’ Politics: New Perspectives on Veterans in the Modern United States*, Gainesville, University Press of Florida, 2012
- KEENE Jennifer, “United States of America”, *1914-1918-online. International Encyclopedia of the First World War*, octobre 2014, <http://encyclopedia.1914-1918-online.net>, consulté le 6 janvier 2017
- KEENE Jennifer D., “What Did it all Mean? The United States and World War I”, *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°22, janvier-avril 2014, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr), consulté le 26 juillet 2015
- KEENE Jennifer D., “Why World War I Matters in American History”, *The American Historian*, n° 3, février 2015, pages 22-27

- KEENE Jennifer, “Remembering the “Forgotten war”: American historiography on World War I”, *The Historian*, n°78, septembre 2016, pages 439-468
- KEITH Jeannette, *Rich Man’s War, Poor Man’s Fight: Race, Class, and Power in the Rural South during the First World War*, Chapel Hill, University Of North Carolina Press, 2004
- KENNEDY David, *Over here: The First World War and American Society*, New York, Oxford University Press, 1980
- KENNEDY Ross A., *The Will to Believe: Woodrow Wilson, World War I, and America’s Strategy for Peace and Security*, Kent, OH, Kent University State Press, 2009
- KINGSBURY Celia Malone, *For Home and Country: World War I Propaganda on the Home Front*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2010
- KUHLMAN Erika, *Of Little Comfort: War Widows, Fallen Soldiers, and the Remaking of the Nation After the Great War*, New York, New York University Press, 2012
- KUSHNER Nina, *Erotic Exchange: The World of Elite Prostitution in Eighteenth Century Paris*, Ithaca, Cornell University Press, 2013
- LABOUR Jean-Luc, « Les Américains », *Il était une fois La Rochelle*, n° 7, automne 1999
- LANE Jeremy F., *Jazz and Machine-Age Imperialism: Music, « Race », and Intellectuals in France, 1918-1945*, Michigan, University of Michigan Press, 2014
- LANGLINAY Éric, “Consommation et ravitaillement en France durant la Première Guerre mondiale (1914-1920)”, dans CHARIOT Alain, CHESSEL Marie-Emmanuelle, HILTON Matthew, *Au nom du consommateur : consommation et politique en Europe et aux États-Unis au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2005, pages 29-44
- LAPAYETTE Pierre (dir.), *Histoire régionale des États-Unis. Le Sud*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992
- LASSERE Madeleine, *Villes et cimetières en France de l’Ancien Régime à nos jours : le territoire des morts*, Paris, L’Harmattan, 1997
- LAURENT Sébastien, “Pour une autre histoire de l’État. Le secret, l’information politique et le renseignement”, *Vingtième siècle*, n°83, 2004, pages 173-184
- LE BAIL Hélène, “L’envolée des mariages mixtes : une trajectoire féminine de migration”, *Hommes et migrations*, n°1302, 2013, pages 74-75
- LEBECQ Jean-Luc, *Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle. Tome 1, Les pratiques affinitaires*, Paris, L’Harmattan, 2004
- LE BLAY Éric, *La Petite Gironde, American Edition : 1918-1919, l’Amérique de Bordeaux à Biarritz*, Bordeaux, Mémorial Édition, 2017

LE BOUEDEC Gérard, CHAPPE François (dir.), *Pouvoirs et littoraux du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000

LE GALL Erwan, *Saint-Nazaire, les Américains et la guerre totale (1917-1919)*, Bayeux, Éditions Codex, 2018.

LEMBRÉ Stéphane, *La guerre des bouches. Ravitaillement et alimentation à Lille 1914-1919*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016

LE NAOUR Jean-Yves, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français 1914-1918*, Paris, Aubier, 2002

LE NAOUR Jean-Yves, *La honte noire. L'Allemagne et les troupes coloniales françaises, 1914-1945*, Paris, Fayard, 2004

LE NAOUR Jean-Yves, « « Mon flingot c'est cupidon », la sexualité du soldat » dans ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle (dir.), *Amours, guerres et sexualité. 1914-1945*, Paris, Gallimard, 2007, pages 74-82.

LENGEL Edward G., *Thunder and Flames Americans in the Crucible of Combat, 1917-1918*, Lawrence, University Press of Kansas, 2014

LENTZ-SMITH Adriane, *Freedom Struggles: African Americans and World War I*, Cambridge, Harvard University Press, 2009

LEVENSTEIN Harvey, *Seductive Journey: American Tourist in France from Jefferson to the Jazz Age*, Chicago, Chicago University Press, 1998

LEVINE Peter, A.G. *Spalding and the Rise of Baseball, the Promise of American Sport*, New York, Oxford University Press, 1986

LILLY Robert J., *La face cachée des GI'S : les viols commis par des soldats américains en France, en Angleterre et en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale, 1942-1945*, Paris, Payot, 2008 (réed.)

LING Peter, *America and the Automobile. Technology, Reform and Social Change, 1893-1923*, Manchester, Manchester University Press, 1990

LINKER Beth, *War's Waste: Rehabilitation in World War I America*, Chicago, University of Chicago Press, 2011

LITTLEWOOD Thomas B., *Soldiers Back Home. The American Legion in Illinois, 1919-1939*, Carbondale, Southern Illinois University Press, 2004

LLINARES Sylviane, EGASSE Benjamin, DANA Katherine (dir.), *De l'éstran à la digue. Histoire des aménagements portuaires et littoraux, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018

- LOEZ André, OFFENSTADT Nicolas, *La Grande Guerre. Carnet du Centenaire*, Paris, Albin Michel, 2013
- LONG Alecia P., *The Great Southern Babylon: Sex, Race and Respectability in New Orleans, 1865-1920*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2004
- LOPEZ Laurent, LUC Jean-Noël, « Nouvelles histoires de gendarmes et de policiers au XIX<sup>e</sup> siècle. Regards sur l'historiographie récente des forces de l'ordre », *Histoire, Économie, Société*, n°32, avril 2013, pages 3-19
- LOYER Emmanuelle, TOURNES Ludovic, « Les échanges culturels franco-américains au XIX<sup>e</sup> siècle : pour une histoire des circulations transnationales » dans MARTIN Laurent, VENAYRE Sylvain (dir.), *L'histoire culturelle du contemporain*, Paris, Nouveau Monde, 2005, pages 171-192
- MA Li (dir.), *Les Travailleurs chinois dans la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS éditions, 2015
- MACHIELS Christine, *Les féminisme et la prostitution (1860-1960)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016
- MACKELL Jan, *Brothels, Bordellos and Bad Girls: Prostitution in Colorado, 1860-1930*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2004
- MACMILLAN Margaret O., *Les artisans de la paix. Comment Lloyd George, Clemenceau et Wilson ont redessiné la carte du monde*, Paris, JC Lattès, 2006
- MARIOT Nicolas, « Qu'est-ce qu'un « enthousiasme civique » ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n°63, janvier 2008, pages 113-139
- MARIOT Nicolas, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Seuil, 2013
- MARNOT Bruno, *Les migrations internationales en Europe et aux États-Unis. Des années 1840 à 1940*, Neufchâtel, Éditions Alphil, 2006
- MARNOT Bruno, *Les grands ports de commerce français et la mondialisation au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUPS, 2011
- MARNOT Bruno, *Les villes portuaires maritimes en France. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2015
- MARQUIS Peter, « « Penser base-ball » Forme et enjeux de l'action caritative des Dodgers de Brooklyn en faveur de la jeunesse locale (1913-1957) », *Transatlantica. Revue d'études américaines*, n°2, 2011, <http://transatlantica.revues.org>, consulté le 14 juin 2018

MARQUIS Peter, « La grenade, la batte et le modèle américain. Baseball et acculturation sportive dans la France de la Première Guerre mondiale », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°251, 2013, pages 45-58

MARTINEZ Françoise, *Fêter la Nation. Mexique et Bolivie pendant leur premier siècle de vie indépendante (1810-1925)*, Paris, Presses Universitaires de Paris Nanterre, 2017

MARZAGALLI Silvia, « L'histoire atlantique en Europe », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, <http://journals.openedition.org/nuevomundo/42463>, consulté le 18 mars 2019

MATTELART Armand, VITALIS André, *Le profilage des populations. Du livret ouvrier au cyber contrôle*, Paris, La Découverte, 2014

MAUREL Chloé, « Introduction, pourquoi l'histoire globale ? », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°121, 2013, <https://chrhc.revues.org/3146>, consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2015

MCCULLOUGH David, *Le voyage à Paris. Les Américains à l'école de la France. 1830-1900*, Paris, Vuibert, 2014

MCGIRR Lisa, *The War on Alcohol: Prohibition and the Rise of the American State*, New York, WW Norton and Co, 2016

MEIGS Mark, « La mort et ses enjeux : l'utilisation des corps de soldats américains lors la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°175, 1994, pages 135-146

MEIGS Mark, *Optimism at Armageddon. Voices of American Participants in the First World War*, New York, New York University Press, 1997

MERAND Claude (dir.), *Mémoire ouvrière d'Aytré : des Américains à Alstom, 1918-2001*, Aytré, Centre social ville d'Aytré, 2001

MERANVILLE Mathieu, BILE Serge, *Poilus, nègres : soldats créoles et africains en 14-18*, Paris, Dagan, 2014

MERCIER Jean-Pierre, *Camps américains en Aquitaine et en Poitou-Charentes*, Tome III, Cressé, Éditions des régionalismes, 2013

MESNARD Philippe, « À la moitié du centenaire de 14-18. Entretien avec Anne Rasmussen et Nicolas Beaupré », *Mémoires en jeu*, n°1, septembre 2016, pages 30-34

MEYER Jessica, *Men of War : Masculinity and the First World War in Britain*, New York, Palgrave Macmillan, 2009

MEYNEN Nicolas, « La Rochelle, ville et port au XIX<sup>e</sup> siècle » dans MANNEVILLE Philippe, *Des villes, des ports, la mer et les hommes*, Paris, Éditions du CTHS, 2001, pages 171 -185



- MOINARD Coralie, *Les sœurs Tranchant, témoins de la Grande Guerre*, Chauvigny, Associations des publications chauvinoises, 2014
- MONKKONEN Eric H., *America Becomes Urban. The Development of U.S. Cities and Towns, 1780-1980*, Berkeley, University of Carolina Press, 1988
- MONTANARI Massimo, PITTE Jean-Robert (dir.), *Les frontières alimentaires*, Paris, CNRS éditions, 2009
- MOSSE George, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997
- MOUTET Aimée, *Les logiques de l'entreprise : la rationalisation dans l'industrie française de l'entre-deux-guerres*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997
- MULLEN John, *La Chanson Populaire en Angleterre pendant la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, L'Harmattan, 2012
- MULLEN John (ed.), *Popular Song in the First World War: An International Perspective*, New York, Routledge, 2018
- NDIAYE Pap, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Gallimard, 2008
- NEIBERG S. Michael, *Fighting the Great War: A Global History*, Cambridge, Harvard University Press, 2005
- NEIERTZ Nicolas, *La coordination des transports en France. De 1918 à nos jours*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1999
- NEIRINCK Danièle, « Les archives du sport dans les services d'archives en France », dans De BOISDEFFRE Martine (dir.), *Les métamorphoses du sport du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle : héritage, éthique et performance*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2005, pages 173-186
- NICHOLS Jeffrey, *Prostitution, Polygamy and Power: Salt Lake City, 1847-1918*, Urbana, University of Illinois Press, 2002
- NICOT Jean, « Perception des Alliés par les combattants en 1918 d'après les archives du contrôle postal », *Revue historique des armées*, n°3, 1988, pages 45-53
- NIVET Philippe, COUTANT-DEYDE Coraline, STOLL Mathieu (dir.), *Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014
- NOËL Jean-Sébastien, « Le silence s'essouffle », *Les expressions de la mort, du deuil et de la mémoire chez les compositeurs de cultures juives ashkénazes. Europe centrale et orientale, États-Unis (1880-1980)*, Nancy, Éditions Universitaires de Lorraine, 2016

NOËL Jean Sébastien, « L'histoire culturelle des circulations musicales au prisme des *Sound Studies* : réflexions théoriques et retour de terrain », *Diogène*, à paraître

NOIRIEL Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2016 (rééd.)

NOLAN Mary, *The Transatlantic Century. Europe and America 1890-2010*, New York, Cambridge University Press, 2012

NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains à Nantes et à Saint-Nazaire 1917-1919*, Paris, Les Belles Lettres, 1972

NOUAILHAT Yves-Henri, *France et États-Unis. Aout 1914-Avril 1917*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979

NOUAILHAT Yves-Henri, *Les États-Unis et le monde de 1898 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1997

NOUAILHAT Yves-Henri, *Les États-Unis de 1917 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2009

NOUSCHI Marc, *Le XX<sup>e</sup> siècle. Temps, tournants, tendances*, Paris, Armand Colin, 2007 (3<sup>e</sup> édition)

OLLIFF Martin T. (ed.), *The Great War in the Heart of Dixie: Alabama During World War I*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2008

ORY Pascal, SIRINELLI Jean-François, *Les Intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1992

OZOUF Mona, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976

PANAYI Panikos, *Minorities in Wartime. National and Racial Groupings in Europe, North America, and Australia During the Two World Wars*, Oxford, Berg, 1993

PAU Béatrix, *Le ballet des morts : État, armées, familles : s'occuper des corps de la Grande Guerre*, Paris, La librairie Vuibert, 2016

PEHAUT Gérard, « Ravitailler le corps expéditionnaire américain. Les enjeux des approvisionnements des *American Expeditionary Forces* en France de 1917 à 1919 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°266, février 2017, pages 37 à 62

PERNET Jacques, *L'armée américaine en France, 1917-1919*, Saint-Cyr-Sur-Loire, Alan Sutton, 2007

PICON Antoine (dir.), *La ville et la guerre*, Besançon, les Éditions de l'imprimeur, 1996

PIGNOT Manon, *Allons enfants de la Patrie. Génération Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2004

- PLUMAUZILLE Clyde, *Prostitution et Révolution. Les femmes publiques dans la cité républicaine (1789-1804)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016
- POIRRIER Philippe (dir.), *La Grande Guerre. Une histoire culturelle*, Dijon, Études universitaires de Dijon, 2015
- POLSTON D. Michael, LANCASTER Guy, *To Can the Kaiser. Arkansas and the Great War*, Little Rock, The University of Arkansas Press, 2015
- PORTE Rémy, *La mobilisation industrielle : premier front de la Grande Guerre*, Saint-Cloud, 14-18 éditions, 2005
- PORTE Rémy, *Les États-Unis dans la Grande Guerre. Une approche française*, Saint-Cloud, Soteca, 2017
- PORTES Jacques, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française, 1870-1917*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990
- PORTES Jacques, *De la scène à l'écran. Naissance de la culture de masse aux États-Unis*, Paris, Belin, 1997
- PORTES Jacques, *Histoire des États-Unis. De 1776 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010
- POTTIER Olivier, *Les bases américaines en France (1950-1967)*, Paris, L'Harmattan, 2003
- POULAIN Caroline (ed.), *Manger et boire entre 1914 et 1918*, Gand, Snoeck Publishers, 2015
- POURCHER Yves, *La vie des Français au jour le jour entre 1914 et 1918*, Paris, Plon, 1994
- PREVOT Aurélien, *Les chemins de fer français dans la Première Guerre mondiale. Une contribution décisive à la victoire*, Auray, LR Presse, 2014
- PRÉVOT Aurélien, « Les flux ferroviaires à partir des ports de commerce pendant la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°266, février 2017, pages 7-22.
- PRILAUX Gilles, BOSSUT Dominique, *Graffitis et bas-reliefs de la Grande Guerre. Archives souterraines de combattants*, Paris, Michalon, 2018
- PROCHASSON Christophe, RASMUSSEN Anne, *Au nom de la patrie. Les intellectuels et la Première Guerre mondiale (1910-1919)*, Paris, La Découverte, 1996
- PROCHASSON Christophe, RASMUSSEN Anne (dir.), *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2004

PROST Antoine, WINTER Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 2004

PURSEIGLE Pierre, *Mobilisation, sacrifice et citoyenneté*, Paris, Les Belles Lettres, 2013

PUTNEY Clifford, *Muscular Christianity: Manhood and Sports in Protestant America, 1880-1920*, Cambridge, Harvard University Press, 2001

« Quand Talmont faillit devenir l'un des plus grands ports de l'Atlantique », *La Côte de Beauté*, n° 57, mars-avril 2002, pages 12-13

« Quand Talmont faillit devenir l'un des plus grands ports de l'Atlantique », *La Côte de Beauté*, n° 58, mai-juin 2002, pages 12-13

RADER Benjamin G., *Baseball: A History of America's Game*, Urbana, University of Illinois Press, 1992

RAKOTO André, « Les sièges de l'autorité militaire aux États-Unis », *Revue historique des armées*, n°248, 2007, pages 82-87

RAUCH André, *Boxe, violence du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1992

RAUCH André, *L'identité masculine à l'ombre des femmes: de la Grande Guerre à la Gay Pride*, Paris, Hachette littératures, 2004

REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XX<sup>e</sup> siècle ? Bilan historiographique comparé français/anglo-américain », *Clio*, n°22, 2005, pages 185-209

REBREYEND Anne-Claire, *Inimitiés amoureuses. France 1920-1975*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008

REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996

RICHARD Guillaume, « Peut-on dépasser le droit civil ? Les controverses juridiques autour de la réparation des dommages de guerre (1914-1919) », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°27, 2014, pages 57-72, <http://journals.openedition.org/traces/6058>, consulté le 28 juillet 2018

RIDEL Charles, *Les embusqués*, Paris, Armand Colin, 2007

RIDEL Charles, *L'ivresse du soldat*, Paris, Vendémiaire, 2016

RIESS Steven A., *City Games*, Urbana, University of Illinois, 1990

RIESS Steven A., *Touching Base: Professional Baseball in Progressive Era*, Urbana, University of Illinois, 1998

RIOS-BORDES Alexandre, *Les savoirs de l'ombre. La surveillance militaire des populations aux États-Unis (1900-1941)*, Paris, Éditions EHESS, 2018

RIPA Yannick, « La prostitution (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe*, 2016, [ehne.fr/node/126](http://ehne.fr/node/126), consulté le 12 juillet 2018

ROBÈNE Luc, *Le sport et la guerre. XIXe XXe siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013

ROBERT Jean-Louis, *Les ouvriers, la Patrie et la Révolution. Paris 1914-1919*, Paris, Les Annales Littéraires, 1998

ROBERT Jean-Louis, *Le syndicalisme à l'épreuve de la Première Guerre mondiale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017

ROBERTS Mary Louise, *Civilization Without Sexes: Reconstructing Gender in Postwar France, 1917-1927*, Chicago, University of Chicago Press, 1994

ROBERTS Mary Louise, *Des GI's et des hommes. Amours, viols et prostitution à la Libération*, Paris, Seuil, 2014

ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1997

ROGER Philippe, *L'ennemi américain. Généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris, Seuil, 2002

ROLLAND-DIAMOND Caroline, *Black America. Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup>)*, Paris, La Découverte, 2016

ROSEN Ruth, *The Lost Sisterhood: Prostitution in America. 1900-1918*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1982

ROSHWALD Aviel, SITES Richard, *European Culture in the Great War: The Arts, Entertainment, and Propaganda. 1914-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999

ROTHSHILD Emma, « Isolation and Economic Life in Eighteenth-century France », *American Historical Review*, n° 119, octobre 2014, pages 1055-1082.

ROUSSEAU Frédéric, *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, 2018

ROYOT Daniel (dir.), *Dictionnaire des États-Unis*, Paris, Larousse, 2010

RUBIN Richard, *The Last of the Doughboys: The Forgotten Generation and Their Forgotten World War*, Boston, MA: Houghton, Mifflin, Harcourt, 2013

RYFMAN Philippe, *Une histoire de l'humanitaire*, Paris, la Découverte, 2016

- SADOUL Georges, *Histoire générale du cinéma. Le cinéma devient un art. La Première Guerre mondiale, 1909-1920*, Paris, Éditions Denoël, 1975
- SAINT-FUSCIEN Emmanuel, *À vos ordres ? Les relations d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Paris, Éditions EHESS, 2011.
- SAMMONS Jeffrey T., *Harlem's Rattlers and the Great War: the Undaunted 369th Regiment and the African American Quest For Equality*, Lawrence, University Press of Kansas, 2014
- SAUNIER Pierre-Yves, «Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, n°57, 2004, pages 110-126
- SAUNIER Pierre-Yves, *Transnational History*, New York, Palgrave MacMillan, 2013
- SAUPIN Guy (dir.), *Villes atlantiques dans l'Europe occidentale du Moyen-Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2006
- SAUPIN Guy, «La ville dans le processus historique de mondialisation», *Les villes et le monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012
- SCHAUB Jean-Frédéric, *Pour une histoire politique de la race*, Paris, Éditions du Seuil, 2015
- SCHMITT Jean-Claude, *Les rythmes au Moyen-âge*, Paris, Gallimard, 2016
- SCHNAKENBOURG Éric, « La fin d'une illusion ? Le droit à la neutralité maritime à l'épreuve de la Première Guerre mondiale », *Relations internationales*, n°160, avril 2014, pages 3-18
- SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996
- SCHOR Ralph, *Un département de l'arrière. Les Alpes-Maritimes durant la Grande Guerre, 1914-1918*, Nice, Serre, 2018
- SCHWARTZ Paula, « Women's studies, gender studies. Le contexte américain », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°75, mars 2002, pages 15-20
- SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Odile Jacob, 2012
- SEELY Bruce E., *Building the American Highway System*, Philadelphie, Temple University Press, 1987
- SERMAN William, BERTAUD Jean-Paul, *Nouvelle histoire militaire de la France. 1786-1919*, Paris, Fayard, 1998

- SERVENTI Silvano, *La cuisine des tranchées. L'alimentation en France pendant la Grande Guerre*, Bordeaux, Éditions du Sud-Ouest, 2014
- SHILTS Randy, *Conduct Unbecoming: Lesbians and Gays in the U.S Military. Vietnam to the Persian Gulf*, New York, St Martin's Press, 1993
- SICARD Pierre, SPILL Frédérique, *Regards sur l'Amérique. Approche documentaire des États-Unis*, Paris, Armand Colin, 2011
- SIMON-CARRERE Anne, *Chanter la Grande Guerre : Les « Poilus » et les femmes (1914-1919)*, Paris, Champ-Vallon, 2014
- SIRINELLI Jean-François (dir.), *La France de 1914 à nos jours*, Paris, PUF, 1993
- SLOTKIN Richard, *Lost Battalions: The Great War and the Crisis of American Nationality*, New York, H. Holt, 2005
- SMITH Leonard V., "France, the Great War, and the "Return to Experience"", *The Journal of Modern History*, n°88, juin 2016, pages 380-415
- SNYDER R. Claire, *Citizen-Soldiers and Manly Warriors: Military Service and Gender in the Civic Republican Tradition*, Lanham, Rowman and Littlefield, 1999
- SOHN Anne-Marie, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Aubier, 1996
- SOLÉ Jacques, *L'âge d'or de la prostitution. De 1870 à nos jours*, Paris, Plon, 1993
- SOREZ Julien, "Sports et guerres", *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°106, 2012, pages 1-3
- SOREZ Julien, *Le football dans Paris et ses banlieues. Un sport devenu spectacle*, Rennes Presses Universitaires de Rennes, 2013
- STEINBERG Ted, *Gotham Unbound. The Ecological History of Greater New York*, New York, Simon and Chuster, 2014
- STEWART Richard W. (ed.), *American Military History. The United States Army in a Global Era, 1917-2008, Volume II*, Washington D.C, Center of military history, 2005
- STOREY William, *The First World War: A Concise Global History*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2009
- STOVALL Tyler, *Paris noir. African Americans in the City of Light*, Boston, Houghton Mifflin Company, 1996

STOVALL Tyler, "The Color Line Behind the Lines: Racial Violence in France During the Great War", *American Historical Review*, n°3, juin 1998, pages 737-769

STRACHAN Hew, "The First World War as a Global War", *First World War Studies*, n°1, 2010, pages 3-14

TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe, Berlin, Londres, Paris, 1919-1989*, Paris, Seuil, 2000

TAMAGNE Florence, « Genre et homosexualité. De l'influence des stéréotypes homophobes sur les représentations de l'homosexualité », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°75, juillet-septembre 2002, pages 61-73.

TERRET Thierry, *Les Jeux interalliés de 1919. Sports, guerre et relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2003

TERRET Thierry, « Le rôle des Young Men's Christian Association dans la diffusion du sport en France pendant la Première Guerre mondiale », dans LEBECQ Pierre-Alban, LECOCQ Gilles, HOCHÉPIED François, *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003, page 27-56

TERRET Thierry, *Histoire du sport*, Paris, PUF, 2006

TERRET Thierry, « Les Young Men's Christian Association, les foyers du soldat franco-américains et la diffusion du sport pendant la Première Guerre mondiale », dans Fédération nationale de Joinvillais, *Les sportifs français dans la Grande Guerre*, Mont-en-Montois, Mémorial de Verdun, 2011

TÉTART Philippe, *Histoire du sport en France. Du Second empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007

THEOFILAKIS Fabien, « La sexualité du prisonnier de guerre. Allemands et Français en captivité (1914-1918, 1940-1948) », *Vingtième siècle*, n°99, mars 2008, pages 203-219

THERENTY Marie-Ève, *La littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2007

TISON Stéphane, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1873-1940)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011

TOOZE Adam, *Le déluge. 1916-1931. Un nouvel ordre mondial*, Paris, Les Belles Lettres, 2015

TOURNÈS Ludovic, *New Orleans sur Seine. Histoire du jazz en France*, Paris, Fayard, 1999

TOURNÈS Ludovic, « La fondation Rockefeller et la naissance de l'universalisme philanthropique américain », *Critique internationale*, n°35, février 2007, page 173-197



TOURNÈS Ludovic, « La philanthropie américaine et l'Europe : contribution à une histoire transnationale de l'américanisation », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2010, <http://ipr.univparis1.fr/spip.php?article487>, consulté le 18 janvier 2019

TOURNÈS Ludovic, *Sciences de l'homme et politique : les fondations philanthropiques américaines en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Broché, 2011

TOURNÈS Ludovic, *Les États-Unis et la Société des Nations (1914-1946) : le système international face à l'émergence d'une superpuissance*, Bruxelles, Peter Lang, 2015

TOURNÈS Ludovic, SCOTT-SMITH Giles (ed.), *Global Exchanges. Scholarships and Transnational Circulations in the Modern World*, New York, Berghahn Books, 2017

TROCMÉ Hélène, « Un modèle américain transposé : les foyers du soldat de l'Union franco-américaine (1914-1922) », dans COCHET François, GENET DELACROIX Marie-Claude, TROCMÉ Hélène (dir.), *Les Américains et la France, 1917-1947. Engagements et représentations*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999, pages 5-8.

TROUT Steven, *On the Battlefields of Memory: The First World War and American Remembrance, 1919–1941*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2010

TROUT Steven, « Commemoration and Remembrance », 1914-1918-online. *International Encyclopedia of the First World War*, octobre 2014, <http://encyclopedia.1914-1918-online.net/>, consulté le 9 janvier 2017

TUCKER Robert W., *Woodrow Wilson and the Great War: Reconsidering America's Neutrality, 1914-1917*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2007

TUCKER Richard P., KELLER Tait, MCNEILL John R., SCHMID Martin (dir.), *Environmental Histories of the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018

VAN GALEN LAST Dick, *Des soldats noirs dans une guerre de blancs (1914-1922). Une histoire mondiale*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2015

VANCE Jonathan F., *Mourir en héros. Mémoire et mythe de la première Guerre mondiale*, Outremont, Athéna Éditions, 2006

VARRO Gabrielle, « Les « couples mixtes » à travers le temps : vers une épistémologie de la mixité », *Enfances, familles, générations*, n°17, 2012, pages 21-40

VAUVILLIER Daniel (dir.), « Les wagons USA 1918 », *Rails d'Autrefois. La revue du cercle historique du rail français*, Hors-série n°5, 2017

VEZYROGLOU Dimitri, *Le cinéma en France à la veille du parlant : un essai d'histoire culturelle*, Paris, CNRS Éditions, 2011

VIDAL Dominique, « Un maire face aux conséquences de la Première Guerre mondiale, l'exemple d'Eugène Decout à La Rochelle », *Écrits d'Ouest*, n° 16, 2008, pages 281-288

- VIDAL Laurent, Musset Alain (dir.), *Les territoires de l'attente. Migrations et mobilités dans les Amériques (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015
- VIDAL-NAQUET Clémentine, *Couples dans la Grande Guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Première Edition, 2014
- VIET Vincent, *La santé en guerre 1914-1918. Une politique pionnière en univers incertain*, Paris, Presses de la Fondation nationales des sciences politiques, 2015
- VILLATOUX Marie-Catherine, FACON Patrick, « La coopération franco-américaine en matière d'aéronautique 1917-1918 », *Revue historique des armées*, n° 246, 2007, <http://rha.revues.org/2483>, consulté le 26 juillet 2015
- VIGARELLO Georges, *Histoire du viol : XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1998
- VIGARELLO Georges, *Passion sport : histoire d'une culture*, Paris, Éditions Textuel, 2000
- VIGNA Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2012
- VIVIER Christian, LOUDCHER Jean-François, VIELLE-MARCHISET Gilles, « Histoire de l'histoire du sport et de l'éducation physique en France », *Sport history review*, n°46, 2015, pages 18-42
- WALTON Whitney, *Internationalism, National Identities, and Study Abroad : France and the United States, 1890-1970*, Stanford, Stanford University Press, 2010
- WAWRO Geoffrey, *Sons of Freedom. The Forgotten American Soldiers Who Defeated Germany in World War I*, New York, Basic Books, 2018
- WEIL François, *Naissance de l'Amérique urbaine, 1820-1920*, Paris, Sedes, 1992
- WEIL François, « Les migrants français aux Amériques (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle), nouvel objet d'histoire », *Annales de démographie historique*, n°100, 2000, pages 5-10
- WELLS Christopher W., *Car Country. An environmental History*, Seattle, University of Washington Press, 2012
- WHITE Richard, « The Soldier as Tourist. The Australian Experience of the Great War », *War and society*, n°5, 1987, pages 63-78
- WHITE Richard, *Railroaded: The Transcontinental and the Making of Modern America*, New York, WW Norton and Company, 2011
- WILLIAMS L. Chad, *Torchbearers of Democracy African American Soldiers in the World War One Era*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2013
- WILLIAMS Thomas Harry, *Americans at War: The Development of the American Military System*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1960

- WINTER Jay, *Entre deuil et mémoires. La Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 1995
- WINTER Jay, ROBERT Jean-Louis (ed.), *Capital Cities at War Paris, London, Berlin 1914-1919*, Volume 1, Cambridge, Cambridge University Press, 1997
- WINTER Jay, ROBERT Jean-Louis (ed.), *Capital Cities at War Paris, London, Berlin 1914-1919*, Volume 2, Cambridge, Cambridge University Press, 2007
- WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Combats*, Paris, Fayard, 2014
- WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. États*, Paris, Fayard, 2014
- WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale. Sociétés*, Paris, Fayard, 2014
- WOOD Amy Louise, *Lynching and Spectacle: Witnessing Racial Violence in America, 1890-1940*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2009
- WOODWARD David R., *The American Army in the First World War*, New York, Cambridge University Press, 2014
- ZALC Claire, *Melting Shops : une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin, 2010
- ZEIGER, Susan. *In Uncle Sam's Service: Women Workers with the American Expeditionary Force, 1917-1919*, Ithaca, Cornell University Press, 1999
- ZEILER Thomas W., *Ambassadors in Pinstripes: the Spalding World Baseball Tour and the Birth of the American Empire*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2006
- ZIEGER Robert, *America's Great War: World War I and the American Experience*, New York, Rowman & Littlefield, 2000
- ZIMET Joseph et alli., « Mémoires nationales et projets internationaux dans le Centenaire de la Grande Guerre. Un premier bilan », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°113-114, janvier 2014, pages 175-179
- ZINN Howard, *Une histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*, Montréal, Lux, 2006
- ZUNZ Olivier, *La philanthropie en Amérique. Argent privé, affaire d'État*, Paris, Fayard, 2012

#### **4- Travaux universitaires (Thèses et mémoires)**

- ARRIZABALAGA Marie-Pierre, « Immigration, intégration, genre. Une communauté française en Californie, 1880-1940 », Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), histoire et

civilisation des États-Unis, Université de Paris 1, Panthéon – Sorbonne, garant : Annick Foucrier, 2015

BOGARD Valentin, « Aspects sociaux-économiques de la présence des Américains dans le Morbihan entre 1917 et 1919 », mémoire de master, Université de Bretagne Sud, sous la direction de Jean-Baptiste Bruneau, 2016

CECCALDI Xavière, « Les officiers instructeurs français près l'armée américaine », mémoire de maîtrise, Université Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle, 1970

CHAPLAIN Renaud, « Les cinémas dans la ville. La diffusion du spectacle cinématographique dans l'agglomération lyonnaise (1896-1945) », thèse de Doctorat en sciences sociales, Université Lumière Lyon II, sous la direction de Sylvie Schweitzer, 2007

CHARPY Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914 », thèse de doctorat, Université de Tours, sous la direction de Jean-Luc Pinol, 2010

CLÉMENT David, « Tours à l'heure américaine », mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, Université de Tours, sous la direction de M. Cointet, 1994

COLLET-GARAND Aurélie, « *French Kiss* : Les fêtes nationales françaises et américaines dans la France en guerre (1914-1918) », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, sous la direction de Carl Bouchard, 2014

CRONIER Emmanuelle, « L'échappée belle : permissions et permissionnaires du front Paris pendant la Première Guerre mondiale », thèse de doctorat, Université de Paris, sous la direction de Jean-Louis Robert, 2005

DESPLANTES Anne, « Les grands réseaux de chemins de fer français pendant et après la Première Guerre mondiale, 1914-1921 », thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université de Paris X, sous la direction de Jean-Jacques Becker, 1992

FORGERIT Anne, « La Grande Guerre en Charente », mémoire de science sociale et politique de l'IEP de Bordeaux, 1985

GALLOUX-FOURNIER Bernadette, « Voyageurs français aux États-Unis, 1919-1939 : contribution à l'étude d'une image de l'Amérique », thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, sous la direction de Pierre Milza, 1987

GARDON Sébastien, « Gouverner la circulation urbaine : des villes françaises face à l'automobile (années 1910 - années 1960) », thèse de doctorat en Sciences politiques, Université Lumière-Lyon II, sous la direction de Gilles Pollet, 2009, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01540257>, consultée le 12 juillet 2018

GINSBURGER Nicolas, « « La guerre, la plus terrible des érosions ». Cultures de guerre et géographes universitaires, Allemagne-France-États-Unis (1914-1921) », thèse de doctorat, Université de Paris 10, sous la direction d'Annette Becker, 2010

GRAVELEAU Pascal, « Le sport à Tours durant l'entre-deux guerres, 1919-1939 », Université François Rabelais de Tours, mémoire de maîtrise, sous la direction de Christian Delporte, 1996

GUERPIN Martin, « Adieu New York, bonjour Paris ! Les enjeux esthétiques et culturels des appropriations du jazz dans le monde musical savant français (1900-1930) », thèse de doctorat, Université Paris IV, sous la direction de Laurent Cugny, 2015

HEIMBURGER Franziska, « Méésentente cordiale : langue et coalition alliée sur le front ouest de la Grande Guerre », thèse de doctorat, École des Hautes études en sciences sociales, sous la direction de John Horne et de Christophe Prochasson, 2014

HIRARD Pierre-Alexis, « Produire pour la guerre, l'arsenal de Rochefort. 1914-1918 », mémoire, Sciences Po Rennes, sous la direction de Gilles Richard, 2013

LEINOT Nathan, « Entre tradition et modernité : l'armée américaine de 1898 à 1917, vue par les attachés militaires français », mémoire de Master 2, Université Paris-1 Panthéon Sorbonne, sous la direction d'Annick Foucrier, 2016.

LENNE-SERRET Marie-Danièle, « « Filles-mères » et assistance publique dans les Deux-Sèvres. Pouvoir, genre, régulation », mémoire de master 2, Université d'Angers, sous la direction de Pascale Quincey-Lefebvre, 2015.

LESME Anne, « L'enfant dans la photographie sociale américaine de 1888 à 1941 : enjeux sociaux et esthétiques », thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille, sous la direction de Sylvie Mathé, 2012

MAIQUEZ Jimmy, « L'empreinte américaine dans le département de la Vienne de 1918 à nos jours », mémoire de master 2 CHPS en Histoire contemporaine, Université de Poitiers, sous la direction de François Dubasque, 2017

MARIET Vincent, « Rochefort dans la Grande Guerre. L'aérostation et les ballons de la marine », mémoire de master en histoire contemporaine, Université de La Rochelle, sous la direction de Bruno Marnot, 2016

MARQUIS Peter, « Brooklyn et « ses » Dodgers. Baseball et construction des identités urbaines aux États-Unis (1883-1957) », thèse de doctorat en histoire et civilisations, EHESS, Paris, sous la direction de François Weil, 2009

LE BRAS Stéphane, « Négoce et négociants en vin dans l'Hérault : pratiques, influences, trajectoires (1900-1970) », thèse de doctorat, Université de Montpellier 3, sous la direction de Geneviève Gavignaud-Fontaine, 2013

LESME Anne, « L'enfant dans la photographie sociale américaine de 1888 à 1941 : enjeux sociaux et esthétiques », thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille, sous la direction de Sylvie Mathé, 2012

- MILON Bruno, « La Rochelle et la construction du port de La Pallice 1880-années 1890. Travaux et réorganisation spatiale », mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de La Rochelle, sous la direction de Guy Martinière, 1997
- MOREL Pierre, « L'enseignement primaire en Charente-Inférieure durant la Première Guerre mondiale », mémoire de master 1, Université de La Rochelle, sous la direction de Laurent Vidal, 2008
- MORINIÈRE Corentin, « L'ambassade de France à Washington durant la Première Guerre mondiale (août 1914-novembre 1918) », mémoire de master 2, Université de Nantes, sous la direction de Stanislas Jeannesson, 2015
- MOUTINHO Chloé, « Grande Guerre et prostitution en Bretagne. Essai sur les pratiques prostitutionnelles dans une région de l'arrière », mémoire de master 2, Université de Rennes 2, sous la direction de Yann Lagadec, 2015
- PALLARO Aline, « Les étrangers à Cognac entre 1914 et 1939 : de l'installation à l'intégration », mémoire de maîtrise, Université de Poitiers, 1998
- PÉNICAUD Victor, « Le jazz à Tours : interactions entre un réseau local et la structuration nationale », mémoire de master professionnel 2<sup>e</sup> année, Université Paris-Sorbonne sous la direction de Castel Silvy, 2012
- PIGNOUX Jean-Michel, « Les troupes tchécoslovaques en France au cours de la Grande Guerre (1914-1918) », mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, Paris I, 1982
- RICHARDSON David, « Les mariages franco-britanniques en France au XVIII<sup>e</sup> siècle (1680-1820) », thèse de doctorat, Université Paris 4, sous la direction de François-Joseph Ruggiu, 2016
- ROCHEFORT Philippe, « La Chambre de Commerce américaine en France et les filiales américaines (1890-1990) : cohérences et dissonances », thèse de doctorat, Paris 4, sous la direction de Pascal Griset, 2013
- SCUILLER Sklaerenn, « Le commerce alimentaire dans l'Ouest de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle : territoires, pratiques et acteurs », thèse de doctorat, Université de Rennes 2, sous la direction d'Annie Antoine, 2015
- SIM Gérald, « La présence diplomatique et consulaire française aux États-Unis (1815-1904) : réseaux, acteurs, pratiques, regards » thèse de doctorat, Université de Nantes, sous la direction de Stanislas Jeannesson, 2016.
- VACCARO Pierre, « Les débuts du cinéma à Tours (1896-1922) », mémoire de maîtrise, Université de Tours, sous la direction de Mr Cointet, 1992
- VALLAURI Antoine, « La Fayette dans la mémoire collective nationale », mémoire de maîtrise, Institut d'Études Politiques de Lyon, sous la direction de Bruno Benoit, 2011.

## 5- Webographie

*Mission centenaire 14-18*, <http://centenaire.org/fr>, consulté le 4 janvier 2017

Site de la mission centenaire qui répertorie l'ensemble des projets culturels nationaux et internationaux autour de la Première Guerre mondiale. Des archives provenant des fonds départementaux français sont proposées ainsi qu'un panorama des nouveautés littéraires autour du conflit.

*Mission centenaire 14-18*, FATHI Romain, « De l'importance de la commémoration du Centenaire en Australie », 2 avril 2013, <http://centenaire.org/fr/pays-belligerants/de-limportance-de-la-commemoration-du-centenaire-en-australie>, consulté le 21 août 2018

*Mission centenaire 14-18*, VIDAL-NAQUET Clémentine, « Le couple pendant la Grande Guerre : un sujet d'histoire ? », <http://centenaire.org/fr/societe/le-couple-pendant-la-grande-guerre-un-sujet-dhistoire>, consulté le 5 septembre 2018

*The United States World War One Centennial Commission*, <http://www.worldwar1centennial.org/>, consulté le 4 janvier 2017

Site de la mission centenaire américaine qui répertorie l'histoire de plusieurs états dans le conflit, les projets culturels et éducatifs autour du centenaire et propose une carte permettant de localiser l'ensemble des monuments commémoratifs américains aux États-Unis et en Europe.

WILSON Ross J., « Face au global, le local. Enjeux des mémoires américaines de la Première Guerre mondiale au temps du centenaire », <https://www.univ-paris1.fr/autres-structures-de-recherche/observatoire-du-centenaire/un-centenaire-mondial>, novembre 2014, consulté le 12 octobre 2017.

# Table des matières

<b>Remerciements.....</b>	<b>3</b>
<b>Liste des abréviations.....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre I</b>	
<b>De La Rochelle à Tours : l'établissement des <i>Sammies</i> dans le Centre-Ouest de la France .....</b>	<b>23</b>
A) Les cowboys en guerre .....	24
B) Débarquer sur la côte Atlantique : le choix des ports de la Charente-Inférieure.....	31
C) Le Centre-Ouest, un terrain propice à l'entraînement militaire américain .....	45
1- Devenir soldat.....	45
2- L'instruction des soldats américains dans le Centre-Ouest de la France.....	58
D) Le Centre-Ouest : siège de l'organisation administrative américaine .....	72
1- Tours, siège du <i>Service Of Supply</i> (SOS) .....	72
2- Organiser la coopération franco-américaine.....	78
<b>Chapitre II</b>	
<b>Les apports logistiques de la présence américaine : une modernisation du Centre- Ouest ? .....</b>	<b>91</b>
A) Les travaux et projets portuaires américains: l'exemple de la Charente- Inférieure.....	94
1- Stockages, places à quai et outillages : prendre possession des ports .....	95
2- Assurer le déchargement des marchandises : quelle main-d'œuvre au service des Américains ?.....	110
3- La signature de l'Armistice : la fin de la présence américaine ?.....	120
B) Les travaux de construction des voies ferrées et de matériel roulant .....	125
1- Construire de nouvelles voies ferrées .....	126
2- Les travaux du 35 <sup>e</sup> génie américain .....	133
3- La <i>Middletown Car Company</i> : une société privée au service de la France.....	139
C) Des travaux urbanistiques durables .....	158



1-	L'assainissement des eaux urbaines .....	159
2-	La réfection des routes .....	165

### Chapitre III

<b>La vie économique et sociale du Centre-Ouest pendant la présence américaine .....</b>	<b>175</b>
A) Philanthropie et actions humanitaires .....	177
1- Les organismes philanthropiques et humanitaires américains dans le Centre-Ouest de la France.....	177
2- Quels moyens pour quels publics ? .....	184
B) Les répercussions de la présence américaine sur l'économie du Centre-Ouest .....	193
1- Le paiement des droits d'octroi .....	193
2- Les États-Unis : une terre d'abondance .....	196
3- La hausse des prix : les commerçants, des « profiteurs » de guerre ? .....	201
4- Le commerce des alcools charentais face aux lois prohibitionnistes américaines ..	212
C) Des répercussions économiques et sociales : hommes et femmes au service des Américains .....	216

### Chapitre IV

<b>Le Centre-Ouest à l'heure américaine .....</b>	<b>224</b>
A) Fêtes et célébrations .....	226
1- Célébrer l' <i>Independence Day</i> , symbole d'un passé commun.....	226
2- « La fête du Souvenir américain » .....	238
3- Célébrer la fin de la guerre .....	244
4- Rendre hommage au Président Wilson.....	246
B) Américanisation ou circulations culturelles ?.....	249
1- Le cinéma : « vecteur des valeurs de la civilisation américaine » ? .....	249
2- Un environnement sonore modifié : jazz, <i>ragtime</i> ou « proto-jazz » ? .....	253
3- Le sport : entre échanges culturels et exercices physiques .....	258
4- Connaître l'Autre : apprentissage des langues et découverte de la gastronomie .....	270
C) La circulation des Américains dans le Centre-Ouest de la France .....	274
1- Une circulation intellectuelle et diplomatique .....	274
2- Des étudiants américains dans le Centre-Ouest de la France .....	276
3- Permissions et visites touristiques .....	288

## Chapitre V

<b>Histoire de couples.....</b>	<b>301</b>
A) Les mariages franco-américains : rencontres et formalités administratives .....	303
1- Les conditions de rencontre .....	303
2- Des formalités administratives .....	308
B) Échange des vœux et vie de couple .....	313
1- Portraits de couples .....	313
2- Consommer le mariage : naissances et reconnaissances .....	324
C) Une « charmante épidémie » .....	325
1- Des « poules » et des « coqs » .....	326
2- Vivre l'amour avec un soldat afro-américain .....	334
D) Partir, rester, divorcer .....	336
1- Partir pour le Nouveau Monde .....	336
2- Des couples désunis : divorcer .....	347

## Chapitre VI

<b>Tensions et conflits franco-américains dans le Centre-Ouest .....</b>	<b>351</b>
A) Les causes des rapports conflictuels .....	353
1- Limiter ou interdire la consommation d'alcool ? .....	353
2- Des débordements violents .....	360
3- Cohabiter sur la voie publique .....	364
4- Des « larcins sans importance » ? .....	369
B) Prostituées et violences contre les femmes .....	372
1- Les contacts avec les prostituées .....	373
2- Des mesures prophylactiques .....	386
3- Violences contre les femmes .....	392
4- Des relations intimes entre hommes .....	395
C) Punir les soldats américains .....	397
1- Mettre en place un appareil répressif .....	397
2- Arrêter et punir les soldats américains .....	403

## **Chapitre VII**

<b>« Good Bye <i>Sammies</i> ! » : quand les Américains quittent le Centre-Ouest .....</b>	<b>411</b>
A) Le temps de la démobilisation américaine.....	<b>413</b>
1- Démobiliser les soldats américains : le « temps du désenchantement » ?.....	<b>413</b>
2- Préparer les soldats américains aux « progrès futurs des États-Unis ».....	<b>421</b>
3- Démobiliser les corps des cimetières du Centre-Ouest .....	<b>422</b>
B) Les conséquences économiques et sociales du départ des Américains dans les départements du Centre-Ouest.....	<b>430</b>
1- Indemniser les victimes des dégâts américains .....	<b>430</b>
2- Liquidier les stocks américains .....	<b>441</b>
3- Que faire des installations américaines ?.....	<b>450</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>456</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>465</b>

# **Table des illustrations, graphiques, schémas, tableaux et cartes**

Carte 1- Organisation logistique américaine à partir de 1917.....	<b>32</b>
Carte 2- Carte du département de la Charente-Inférieure. ....	<b>44</b>
Carte 3- Principales zones d'implantations américaines dans le Centre-Ouest de la France...	<b>60</b>
Carte 4- Zone d'instruction de Poitiers. ....	<b>66</b>
Carte 5- Zone de Montmorillon.....	<b>68</b>
Schéma 1- Organisation administrative française à l'échelle de l'État selon la circulaire du 19 décembre 1917 .....	<b>80</b>
Schéma 2- Organisation administrative française à l'échelle des états-major de région selon la circulaire du 19 décembre 1917 et du 1er janvier 1918.....	<b>83</b>
Carte 6- Plan de La Pallice. ....	<b>96</b>
Schéma 3- Emplacement des différents postes à quais et hangars utilisés par l'armée américaine dans le port de La Pallice .....	<b>100</b>
Graphique 1- Tonnes de marchandises déchargées dans le port de La Pallice entre janvier 1918 et mars 1919.....	<b>103</b>
Graphique 2- Navires qui ont accosté dans le port de La Pallice entre janvier 1918 et mars 1919. ....	<b>104</b>
Carte 7- Positionnement de la commune d'Aigrefeuille, août 1918.....	<b>109</b>
Tableau 1- Nombre d'officiers et d'hommes de troupes américains présents dans le port de Rochefort entre 1918 et 1919.....	<b>116</b>
Tableau 2- Nombre d'officiers et d'hommes de troupes américains présents dans le port de La Pallice entre 1918 et 1919.....	<b>117</b>
Illustration 1- Vue du Camp Sussex, La Pallice.....	<b>118</b>
Carte 8- Plan de La Rochelle où se construit la voie ferrée entre La Rochelle et La Pallice.	<b>129</b>

Illustration 2- Baraquements en bois des ateliers du 35 <sup>e</sup> génie américain. ....	<b>134</b>
Illustration 3- Les ateliers de construction de matériel roulant du 35 <sup>e</sup> génie américain. ....	<b>136</b>
Tableau 3- Répartition du matériel roulant américain, d'après le Rapport présenté au Conseil d'administration, réseau de l'État, exercice 1920. ....	<b>144</b>
Illustration 4- Ateliers de la Middletown Car Company. ....	<b>146</b>
Illustration 5- Appel à la main-d'œuvre pour travailler sur les chantiers de la Middletown. ....	<b>149</b>
Tableau 4- Nouvelle dénomination des rues dans les principales communes de stationnement américain. ....	<b>248</b>
Illustration 6- Affiche de la mairie de Rochefort qui annonce la tenue d'une fête sportive américaine en l'honneur de l'armée et de la marine américaines, 18 juillet 1918. ....	<b>261</b>
Carte 9- Carte des permissions américaines en 1918, d'après les archives du Service Historique de la Défense de Vincennes. ....	<b>292</b>
Graphique 3- Professions des habitantes du Centre-Ouest se mariant avec des Américains par catégorie de métiers, entre 1917 et 1921. ....	<b>307</b>
Tableau 5- Nombre d'unions proclamées dans les départements du Centre-Ouest d'après les registres d'état civil. ....	<b>314</b>
Tableau 6- Part des mariages franco-américains par rapport au total des mariages contractés entre les habitantes des chefs-lieux du Centre-Ouest et les Américains entre 1918-1919 d'après les registres d'état civil des communes. ....	<b>315</b>
Cartes 10- Nombre de mariages franco-américains dans le Centre-Ouest entre 1917 et 1921. ....	<b>317</b>
Graphique 4- Professions des soldats américains époux de Françaises par catégorie de métiers après le conflit selon les registres de recensement américains. ....	<b>320</b>
Carte 11- Départements d'origine des femmes se mariant avec des soldats américains dans le Centre-Ouest d'après les registres d'état civil des communes. ....	<b>322</b>
Illustration 7- Carte postale humoristique qui présente les Rochelaises comme des poules, mars 1919. ....	<b>328</b>
Graphique 5- Devenir des femmes se mariant avec un soldat américain dans le Centre-Ouest entre 1917 et 1921 d'après les registres de recensement américains et les registres d'état	

civil du Centre-Ouest. ....	<b>338</b>
Graphique 6- Professions des femmes franco-américaines aux États-Unis selon les registres de recensement américains à partir de 1919. ....	<b>341</b>
Illustration 8-Nouvelle Gare News, 23 janvier 1919, n°2, page 7.....	<b>374</b>
Tableau 7- Total du nombre de stations prophylactiques dans la base d'opération n°7. ....	<b>387</b>
Illustration 9- <i>Nouvelle Gare News</i> , 23 janvier 1919, n°2, page 14.....	<b>390</b>
Illustration 10- Organisation du bureau du <i>Provost Marshal General</i> . ....	<b>401</b>
Schéma 4- Instruction n°14 sur les "dommages causés par l'armée américaine et les réclamations qui pourraient en être la conséquence", 20 août 1918.....	<b>434</b>